





L'HOMŒOPATHIE
VENGÉE

BRUGES, TYPOGRAPHIE EDW. GAILLIARD & COMP.

DOCTEUR GAILLIARD, (DE BRUGES)

L'HOMŒOPATHIE

VENGÉE

—

" L'homme qui s'endort dans l'indifférence de la vérité est vil, celui qui s'enorgueillit dans une négation cynique est insensé ou pervers ".

G. SAND.

—

PARIS

J. B. BAILLIÈRE ET FILS

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE

BRUXELLES	LONDRES	MADRID	LEIPZIG
G. MAYOLEZ	HYP. BAILLIÈRE	BAILLY-BAILLIÈRE	E. JUNG-TREUTTEL

NEW-YORK, BAILLIÈRE, BROTHERS

—

1869

AU

DOCTEUR J. MOUREMANS

MON MAITRE



AU LECTEUR

Il y a quelques mois, un ami — auquel je conseillais l'étude de l'homœopathie — m'écrivit une assez longue lettre dans laquelle il m'exposait les motifs qui l'empêchaient de prendre en sérieuse considération les travaux de l'immortel Hahnemann.

Ces motifs ne présentaient rien de neuf; c'étaient des lieux communs, des phrases proverbiales usées depuis longtemps, mais que répètent toujours les gens qui croient n'avoir plus rien à apprendre, ou qui ne peuvent pas se décider à apprendre quelque chose.

Pourtant je savais ce confrère travailleur.

Sa lettre, au reste, n'était pas un arrêt sans appel. " Donnez-moi ", écrivait-il, " la *réfutation com-*
" *plète et point par point de toutes les attaques* dirigées
" contre la méthode hahnemannienne, et je m'engage
" à étudier la doctrine dont vous êtes devenu un
" ardent défenseur. Ce travail ne doit pas être impos-
" sible, puisque, *paraît-il*, l'homœopathie est la vérité;
" ce travail ne doit pas être difficile, puisque toutes
" ces attaques ont été judicieusement consignées et
" savamment relatées dans un excellent *Mémoire*, par
" un médecin consciencieux, le docteur J. Brenier
" (de Mons). Cette œuvre que vous devez connaître

“ et dont je ne puis dire assez de bien, a été l'objet
“ d'une longue discussion au sein de la société de
“ médecine de Gand [1], et a été jugée digne d'être
“ imprimé dans le *Bulletin* de ce corps savant.

“ L'homœopathie ne m'est connue que par les
“ incessantes attaques dont elle est l'objet; les cures
“ homœopathiques auxquelles j'ai pu assister n'ont
“ pas su écarter mes préjugés. Si votre prosélytisme
“ est honnête, vous chercherez à me persuader en
“ *réfutant* les attaques que je considère comme *irréfu-*
“ *tables*. A l'œuvre donc, sans quoi je me demanderai :

“ La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère ” ?

Reculer devant cette entreprise, c'était s'avouer vaincu.

Je pris résolument la plume, non sans regret, car je dus me représenter parfaitement combien la besogne que je m'imposais était désagréable.

La perspective d'un service à rendre m'encouragea; je complétai mon œuvre en réfutant les attaques que, par mégarde, le *consciencieux* (?) critique montois avait oublié de consigner et de commenter.

Je transcrivis les attaques afin qu'on ne pût m'accuser d'avoir cherché à en altérer la portée.

Sans m'en apercevoir, j'écrivis un livre.

Des confrères auxquels je confiai le manuscrit, m'engagèrent à le publier.

Puissent mes lecteurs confirmer ce verdict.

[1] Prirent part à cette discussion : MM. Lados, Poirier, Dumont et Dumoulin, professeurs de la faculté de médecine de Gand, et MM. les docteurs Stockman, Coppée, Lesseliers, Inghels, Van Bambeke, Maes, Van der Meersch et De Keghel (*Bull. de la soc. de méd. de Gand*, t. xxxiv, p. 66).

PRÉFACE DU Dr BRENIER

Exposer et apprécier les principes de l'homœopathie, tel est le double but que nous nous sommes proposé d'atteindre en écrivant ce mémoire. On s'étonnera peut-être qu'un médecin ait eu la pensée de discuter sérieusement de pareilles rêveries; mais qu'on glorifie la doctrine de Hahnemann ou qu'on la condamne, il faut bien l'accepter comme un fait. Science occulte, elle doit trouver place dans l'histoire des épidémies intellectuelles, qui paraissent à certaines époques et qu'expliquent, sans les justifier, la crédulité ignorante de la foule et son amour du merveilleux. Chaque époque a eu ses Mesmer, ses Cagliostro et ses comte de Saint-Germain. Hahnemann continue la série des imposteurs célèbres. Que la civilisation du dix-neuvième siècle ne nous inspire pas trop d'orgueil,

l'enthousiasme irréfléchi des classes opulentes de la société pour la médecine homœopathique est digne des ténèbres du moyen-âge.

Nous avons examiné la doctrine de Hahnemann, avec toute la franchise, avec toute l'indépendance que la science autorise, mais nous nous sommes interdit toute discussion personnelle. On doit des égards à ses adversaires; quant aux principes qu'ils défendent, on ne leur doit que la vérité.

Nous nous réservons d'apprécier cette préface dans la « Conclusion » de notre réponse.

Dr G.

PRÉFACE DU Dr GAILLARD

" *A mon sens, découvrir chose qui n'ait point été*
" *découverte, et qui, trouvée, vaille mieux qu'ignorée, ou*
" *achever ce qui est resté inachevé, c'est le but et le*
" *fait de l'intelligence; au contraire, vouloir par un artifice*
" *peu honorable de langage, vilipender les inventions*
" *d'autrui, sans rien perfectionner, tout en décriant les*
" *travaux des savants auprès des ignorants, ce n'est*
" *plus le but et le fait de l'intelligence, mais c'est plutôt,*
" *ou annonce d'un mauvais naturel, ou impéritie; car à*
" *l'impéritie seule il appartient de vouloir, mais sans*
" *aucunement le pouvoir, satisfaire la malveillance qui*
" *aime, dans les ouvrages du prochain, à calomnier le*
" *bon, à railler le mauvais............... Quant au présent*
" *discours, il combattra les diatribes de même nature*
" *contre la médecine, enhardi par la qualité des adver-*

" *saires qu'il blâme, plein de ressources à cause de l'art*
" *qu'il défend, puissant à cause de la doctrine sur laquelle*
" *il s'appuie.*" — " De l'Art ", *in* HIPPOCRATE, " Œuvr.
" compl. ", trad. LITTRÉ, t. VI, p. 3.

Ainsi disait HIPPOCRATE *en parlant des adversaires de la Médecine; ainsi croyons-nous pouvoir dire en parlant de la plupart de nos adversaires scientifiques.*

TEXTE DE M. LE D[r] BRENIER

" L'homœopathie (ομοιος semblable, παθος maladie) est une méthode thérapeutique qui consiste à opposer aux maladies des agents médicamenteux produisant, sur l'homme sain, des symptômes semblables à ceux contre lesquels on les dirige.

"Avant de nous livrer à l'examen de cette thérapeutique merveilleuse, nous croyons devoir en exposer les points fondamentaux "[1].

—

A Monsieur J. Brenier, Docteur en Médecine, à Mons.

. . . .

La définition que vous donnez de l'homœopathie est exacte. Quel dommage que vous ne l'ayez aussi bien comprise, que vous l'avez fidèlement rapportée! — Cette définition est exacte, en ce sens qu'elle énonce absolument l'objet de l'homœopathie, et qu'elle n'exprime que cela. Combien sont rares les sciences qu'on peut si bien définir! Mettez en regard cette définition de l'allopathie — la seule qu'on puisse sérieusement donner — : " un art qui consiste à permettre au médecin de traiter les maladies, non d'après des principes

[1] Le texte de M. Brenier est constamment imprimé en caractères plus grands.

fixes, mais d'après le caprice du moment ", et tout esprit non prévenu comprendra la distance immense qu'il reste à parcourir aux allopathes, pour pouvoir déterminer raisonnablement l'objet de leur méthode.

" Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement,
" Et les mots pour le dire arrivent aisément. "

Nous avons regretté que vous n'ayez point compris la définition que vous donnez de l'homœopathie; car autrement vous n'auriez pu qualifier de " merveilleuse " et " d'occulte " une méthode thérapeutique qui dit si clairement ce qu'elle est; et ensuite, vous ne seriez pas venu, à propos de méthode thérapeutique, parler de pathologie générale et spéciale, de diagnose, de posologie, de pharmacie et d'autres choses encore, qui n'y ont pas le moins du monde trait, et qui par conséquent sont bien loin d'en constituer les " points fondamentaux ". Une telle confusion de langage est indigne d'un homme qui se pique de bien écrire, et qui se mêle de donner des leçons de littérature à un médecin italien écrivant le français. *γνοτι σεαυτον.*

Sans laisser incomplète en quoi que ce soit, la défense de l'homœopathie, ou — ce qui est la même chose — du principe des semblables, nous pourrions nous dispenser de discuter avec vous les opinions que Hahnemann a professées dans ses nombreux ouvrages, et sur lesquels vous appelez ici l'attention. Tout homœopathe qu'on est, on n'est pas forcé pour cela d'accepter les théories de Hahnemann, en religion, en philosophie médicale, en nosologie, en anatomie pathologique, en posologie, etc., et nous ne comprenons pas comment un homme aussi judicieux que le Dr Fallot, ait pu dire en pleine Académie, qu'il " ne reconnaît comme homœopathes que les seuls sectateurs de la doctrine de Hahnemann, telle qu'elle est formulée dans son *Organon de l'art de guérir*. Ceux qui s'en écarteraient seraient des sectaires, car ils attenteraient à cette unité de foi, dont les fidèles sont si fiers et qui seule

a pu donner à l'homœopathie quelque relief, quelque durée. C'est de l'*Organon* qu'on peut dire avec vérité aux homœopathes ce qn'Omar disait de l'Alcoran de Mahomet : " Ou vos " écrits sont conformes à l'*Organon*, et alors ils sont inutiles, " ou ils y sont contraires, et alors ils sont pernicieux ". C'est donc sur le terrain de l'*Organon* que doit se fixer le débat, c'est là qu'il doit se vider " [1]. C'est tout simplement condamner les homœopathes au *statu quo* scientifique. Nous répndions cette sentence, croyant l'esprit humain susceptible de perfectibilité indéfinie; le *nec plus ultra* ne se conçoit pas plus en médecine qu'en aucune antre matière. Seul, raconte-t-on, Dieu créa le monde et se reposa content. L'œuvre de Hahnemann est grande, immense même : cependant nous la jugeons très perfectible et nons estimons que dans les âges futurs il sera moins utile d'étudier les écrits de Hahnemann en eux-mêmes et pour eux-mêmes, que de remarquer les corrections et les développements que leur auront fait subir de savants et studieux disciples. Préférer l'examen à la prévention, la raison à l'autorité, telle est, telle sera toujours notre devise. Comme l'a fort bien fait observer un savant cartésien, l'abbé Terrasson, " ce ne sont pas nos ancêtres, ce sont nos neveux, du moins en fait de connaissances, que nous devons respecter..... Un des moyens les plus avantageux pour hâter l'avancement des arts et des sciences, est de faire remarquer les progrès qu'on y a déjà faits. Mais en prenant ce moyen, il faut toujours garder un point de suspension pour les additions qui pourraient survenir ensuite; c'est une manière pour nous de profiter des progrès futurs de l'esprit humain[2]. " Nous sommes donc loin de croire à l'infaillibilité de notre grand pontife; mais les corrections qu'on portera dans ses œuvres, n'entameront jamais la grande loi homœopathique; celle-ci est la vérité et

[1] " Bulletin de l'Académie Royale de Médecine de Belgique ", t. VIII, p. 744.

[2] " Introduction à la philosophie ", s. 2, p. 31.

ni la conspiration du silence, ni les calomnies les plus éhontées, ni les menées les plus finement ourdies ne prévaudront contre elle. L'homœopathie restera debout dans son essence, et on la dépouillera seulement de quelques théories spéculatives dont Hahnemann s'était fait l'habile défenseur. Alors l'immortel novateur apparaîtra dans ses proportions réelles; alors le monde savant reconnaîtra la profondeur de son immense génie; alors l'humanité concevra l'étendue de ses services et le sublime de son dévouement! La renommée du divin HIPPOCRATE a-t-elle baissée, depuis que personne n'accepte plus avec lui que " le " moment de la mort est arrivé, lorsque la chaleur vitale " remonte au nombril, le dépasse, entre dans l'espace au " dessus du diaphragme et y absorbe toute l'humidité. Aus-" sitôt que les poumons et le cœur ont perdu leur humidité " par la chaleur concentrée dans ces parties mourantes, l'esprit " de la chaleur vitale, qui réunit le tout en un ensemble, " disparaît insensiblement. L'âme abandonne alors l'enveloppe " corporelle en s'échappant en partie par la peau, en partie " par les ouvertures aérifères de la tête, où l'on dit être le " siége de la vie, et elle abandonne à la décomposition le corps " mort et froid, avec la bile, le sang, les humeurs et les " chairs "[1]. Et ce n'est point là cependant la moindre des erreurs que les disciples du médecin de Cos ont relevées!

Au reste, ne soyons pas plus royalistes que le roi; Hahnemann n'a jamais dit, que nous sachions, que l'homœopathie fût sortie toute armée, complète et imperfectible de son cerveau; au contraire, il a encouragé les travaux de tous ses disciples tendant à agrandir et à perfectionner sa doctrine, et il a souvent déclaré qu'on tirerait une foule d'inductions heureuses des principes qu'il a posés. Est-ce là un procédé de chef de doctrine absolu, condamnant d'avance comme une hérésie toute tentative de progrès ?

Ne voulant pas vous laisser supposer que nous reculons

[1] " Aphorismes d'Hippocrate ", liv. VIII, aph. 18.

devant la discussion d'aucune des opinions de Hahnemann, nous rencontrerons successivement les quelques objections que vous présentez, et si nos opinions personnelles s'éloignent quelquefois de celles du fondateur de l'homœopathie, au moins nous espérons prouver que ces opinions sont loin de lui valoir vos épithètes d' " imbécile " et d' " imposteur ". De quel langage des Halles vous vous servez, Mr Brenier !

═══

TEXTE DE M. LE Dr BRENIER

" Toute maladie, dit Hahnemann, consiste, non en une altération organique et fonctionnelle, mais en une modification inappréciable, qui s'effectue dans l'intérieur du corps et en une collection de symptômes qui peuvent être soumis à l'action des sens ".

Et plus loin à la page 74 *de son* Mémoire :

" Nous venons de dire que selon Hahnemann, une maladie naturelle est une collection de symptômes; cette maladie est en outre *une force sans matière*. Il paraît que le réformateur de la science médicale a aussi réformé la physique; une force sans matière! Mais la matière et la force sont deux faits dont on ne peut nier la coexistence primordiale. Une force, faut-il rappeler des notions si élémentaires, est nécessairement agissante, cst une cause de mouvement. Si elle a une existence indépendante de la matière, si elle y préexiste, elle n'agit sur rien, elle n'cst pas une force, son existence n'a pas de raison d'être, elle ne peut pas se manifester, elle est impossible ".

Suit toute une page sur une opinion du célèbre professeur M. Risueno d'Amador, de l'école de Montpellier, et une note sur le système philosophique de Burdach, le savant professeur de Kœnigsberg. Nous ne voyons pas très bien ce que tout ceci peut avoir de commun avec l'homœopathie, et nous nous abstiendrons en conséquence d'examiner ces points.

—

Pour bien comprendre la définition que Hahnemann donne de la maladie, il importe de connaître ses opinions en philosophie. Le célèbre novateur admet chez l'homme trois entités: l'âme pensante, la force vitale, et le corps. L'*âme pensante*, " l'esprit doué de raison "[1], préside pour lui à tous les phénomènes intellectuels et volontaires de l'homme[2] et peut exercer même une certaine influence sur l'accomplissement des diverses fonctions physiologiques[3]. Le *corps*, partie matérielle de l'homme, obéit aux lois physiques et aux affinités chimiques[4], tandis que la *force vitale* produit tous les phénomènes de la vie, c'est-à-dire préside à l'exercice de toutes les fonctions physiologiques[5]. Cette force est " immatérielle, invisible par " elle-même, et reconnaissable seulement par les effets qu'elle " produit dans le corps humain "[6]; elle n'est ni instinctive, ni intelligente, mais automatique et aveugle; elle gouverne à elle seule les phénomènes de la physiologie, et se trouve dans un état continuel d'activité[7].

[1] " Organon ", édit. L. Simon, père, Paris, 1856, prop. IX, p. 110.
[2] Ibid., p. 309.
[3] Ibid., p. 310.
[4] Ibid., p. 307.
[5] Ibid., p. 310.
[6] Ibid., p. 110 et 111.
[7] Ibid., p. 110, 315.

Hahnemann est-il seul à penser que la force vitale ait une existence propre dans l'homme, indépendante de l'existence du corps organisé qu'il vivifie, et de l'existence de l'âme pensante?

L'histoire de la philosophie nous apprend que dès l'origine de cette science, cette distinction fut très nettement établie par Pythagore et Platon et aussi par Zénon et toute l'École stoïcienne. Les pères de l'église chrétienne, parmi lesqnels il nous snffira de citer S. Paul, S. Cyrille, S. Irénée, Origène et S. Augustin ont appnyé cette opinion; plus près de nous, nous la voyons snccessivement défendue par van Helmont, Bacon, Barthez, Lordat, les professeurs de Montpellier et par la majorité des médecins vitalistes. On peut même dire qu'à part les matérialistes d'un côté, les aristotéliens et les cartésiens de l'autre, toutes les sectes do philosophes et de médecins ont, de même que Hahnemann, considéré la force vitale comme jouissant d'une existence entièrement propre. Traiter cotte proposition d'absurde, n'est-ce pas plus que téméraire?

Hahnemann admet que la force vitale est immatérielle et ne peut nous être révélée que par ses effets. C'est là pour M. Brenier une atroce aberration de l'esprit qni lui fait même dire que Hahuemann a voulu réformer *la physique*. Calmez-vous, M. Breuier; la physique, que nous sachions, n'a rien à faire ici. Si nous avons quelque mémoire, cette science ne recherche nullement l'essence des corps, mais traite uniquement des phénomènes des corps en tant que ceux-ci n'éprouvent pas de changements dans leur composition. L'étude de l'essence des corps est l'objet d'une toute autre science, de la philosophie, de l'ontologie on de la métaphysique, n'importe après tout le nom qu'on lui donne.

M. Brenier ne comprend pas la " force sans matière ". Parce que son intelligence ne lui permet pas cette conception, il conclut à ...... l'impossibilité. Vraiment? Peu de philosophes et de vrais savants se permettraient des conclusions, nous ne dirons pas aussi improvisées, mais aussi formelles. Le spi-

ritualisme, c'est-à-dire la croyance à des êtres immatériels distincts du monde matériel, est aussi ancicune que la philosophie : KANADA, l'auteur du système philosophique indien appelé *Vaiséchika*, EMPÉDOCLE et ANAXAGORE, tout atomistes[1] qu'ils étaient, admcttaient des forces immatérielles[2]. L'ÉCOLE IONIENNE, depuis THALÈS jusqu'à ARCHÉLAÜS, a constamment compté des défenseurs des puissauces immatéricles. " Nous trouvons " dit Ritter, " que les principaux points de vue de la nature, la dynamiquc et la mécanique, sont déjà fort distincts dans les premiers temps de l'école ioniennc et qu'ils s'avancent toujours parallèlement sans se coufondre. Dans l'un marchent THALÈS, ANAXIMÈNE, DIOGÈNE D'APOLLINIE, HÉRACLITE; dans l'autre ANAXIMANDRE, ANAXAGORE[3], ARCHÉLAÜS. L'explication dynamique part de l'idée d'uue force vivante qui varie dans les propriétés et les formes de ses développements....... L'explication mécanique n'admct aucune uaissauce proprement dite, aucun chaugement de propriétés et de formes, mais préteud tout expliquer par des rapports dans l'espace ". XÉNOPHANE DE COLOPHON, le chef de l'école éléatique, PARMÉNIDE, MÉLISSE et ZÉNON D'ELÉE n'admettent pour toute existence que la force. Aux yeux de PLATON, l'âme, puissance immatérielle, porte avec elle la vie ct le mouvement; elle est unie au corps, mais en est essentiellement distincte. " Non seulement l'âme est autre que le corps, mais elle lui " commande; et comme l'homme est l'âme même, on peut " défiuir l'homme, ce qui se sert du corps *το χρομενον σωματι.* " Aiusi l'âme n'est pas l'harmouie du corps; elle lui donne le " ton, loiu de le recevoir[4]. " N'est-ce pas là le fond de la pensée

[1] LEUCIPPE et DÉMOCRITE sont los premiers philosophes atomistes qui aient écarté la puissance spiritnelle " commo uno machine inutile ". Voir " Dictionuaire des sciences philosophiques ", Paris, 1844, t. I, p. 243.

[2] " Dictionnaire des sciences philosophiques ", t. I, p. 241-243.

[3] C'est à tort quo RITTER classe Anaxagore parmi les philosophes ioniens qui rejetaient les puissances immatérielles. Voir " Dict. sc. ph. ", t. I, p. 115 et suivantes.

[4] " Dictionnaire des sciences philosophiques ", t. V, p. 121.

de Hahnemann? Ne voit-on pas là cette idée d'un être qui n'est que force, qui s'appelle la vie, qui anime et fait mouvoir le corps? L'opinion de S. AUGUSTIN, dit le professeur Ubaghs, a tant d'analogie avec celle de Platon, qu'il serait difficile de séparer ces deux génies[1]. ARISTOTE, le plus grand nom peut-être de la philosophie, PLOTIN, le chef de l'école d'Alexandrie, S. THOMAS D'AQUIN et avec lui tous les SCHOLASTIQUES reproduisent également l'idée de Platon, et UBAGHS va jusqu'à dire que cette pensée constitue le fond du système généralement suivi depuis ce grand philosophe jusqu'à l'origine du cartésianisme[2]. — Et pourtant cette opinion, — qui est bien certainement celle de Hahnemann —, M. Brenier la traite d' " absurdité inouïe! "

Mais si M. Brenier combat avec une si sainte indignation l'opinion de Hahnemann — alias de Platon —, de quelle fureur ne doit-il point être animé contre LEIBNITZ et les partisans du dynamisme pur? Réfutant à la fois l'atomisme pur de DESCARTES et de ses disciples, et l'atomisme dynamique, les dynamistes purs, parmi lesquels on compte BOSSUET, PASCAL, KANT, VICO, DE MAISTRE, BALMÈS et les philosophes modernes les plus renommés de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la France, les dynamistes, disons-nous, enseignent que les existences matérielles ne sont, en dernière analyse, que des forces ou des agrégats de forces[3].

Tout cela ne prouve certes pas que la pensée de Hahnemann soit la vérité. On peut lui reprocher de ne se baser sur aucune preuve certaine, de reposer uniquement sur des conjectures et des probabilités; mais tous les systèmes de philosophie ne dérivent-ils pas de sources conjecturales et purement spéculatives? Ce que nous avons cherché à établir, c'est que cette opinion était ancienne et respectable, et que dans une question

[1] " Du dynamisme ", Louvain, 1861, p. 51.

[2] Ibid., p. 14.

[3] Ibid., p. 49, 57.

aussi controversée, il sied mal, quand on s'appelle seulement M. Brenier, de poser un jugement aussi positif, nous dirions presque, aussi raide.

La maladie, suivant Hahnemann, consiste dans la perturbation du principe vital et se manifeste par des troubles fonctionnels et anatomiques, c'est-à-dire par des symptômes et des signes[1]. Ce n'est pas peu métamorphoser cette définition que de dire que Hahnemann fait consister la maladie " en une " modification inappréciable qui s'effectue dans l'intérieur " du corps et en une collection de symptômes qui peuvent " être soumis à l'action des sens ". Mais peut-être M. Brenier n'a-t-il pas bien compris Hahnemann! Ces Allemands sont " si nébuleux ", et il doit être " bien difficile de s'arrêter à ces extravagances d'un esprit halluciné! " Si notre critique montois avait un peu compris cette opinion du fondateur de l'homœopathie, il se serait certes gardé de crier à l'absurde, se rappelant que lui-même avait avancé à la page 21 de son *immortel* " Résumé de pathologie cutanée " que les maladies " sont le résultat de modifications physiologiques et se caractérisent par les symptômes ". Qu'en pensera M. J. Brenier?

S'il nous plaisait d'exposer ici l'interminable liste de définitions de la maladie, qui ont eu cours dans la science ou qui sont encore professées de nos jours[2], bien certainement

[1] " Exposition de la doctrine médicale homœopathique, ou organon de l'art de guérir ", par S. Hahnemann. Paris, 1856, prop. 11 et 12, p. 110 et suiv.

[2] Voici cependant quelques unes de ces définitions :

Hippocrate fait consister la maladie dans la prédominance d'une des humeurs dont il avait admis l'existence au sein de l'économie.

Galien considère la maladie comme le résultat de l'altération de ces humeurs, soit en quantité, soit en qualité.

Paracelse et Sylvius croient que la maladie est déterminée par des principes chimiques se combinant diversement avec les humeurs.

Borelli et Boerhaave font résulter la maladie d'obstacles mécaniques apportés au cours des liquides et particulièrement du sang.

Van Helmont attribue la maladie aux mouvements et aux affections d'un principe vivifiant, qu'il appelle *archée*. C'est à peu près ce que dit Hahnemann.

que cet examen serait tout à l'avantage de Hahnemann; mais il n'en résulterait pas que cette proposition soit exacte. Tant que la nature intime de la maladie restera inconnue, — et nous ne pensons pas qu'on soit bien près de la découvrir — on ne pourra construire à son sujet que des hypothèses plus ou moins habiles, des conjectures plus ou moins fortes. Au reste le médecin qui refuserait d'admettre le caractère dynamique de la maladie, serait forcément conduit à se déclarer ou organicien, ou partisan de l'essentialité morbide des anciens. M. Brenier croirait-il par hasard qu'un de ces deux systèmes soit inattaquable? Qu'il lise seulement la discussion qui eut lieu en 1855 à l'Académie Impériale de Médecine de Paris[1], à propos du dynamisme vital, et il sera promptement édifié.

GAUBIUS définit la maladie, une déviation de la force vitale.

STALH considère la maladie comme un effort de l'âme pour rétablir l'équilibre troublé.

SYDENHAM envisage la maladie comme un effort de la nature pour se débarrasser des principes morbifiques.

CULLEN pense que la maladie résulte d'un état d'atonie ou de spasme du système nerveux.

BROWN croit que la maladie dépend quelquefois d'une augmentation, mais le plus ordinairement d'une diminution de l'incitabilité.

RASORI admet dans la maladie ou une diminution de l'action vitale, ou le plus souvent une augmentation.

BROUSSAIS fait consister la maladie dans un excès d'irritation. (On sait que cet illustre médecin admettait l'irritation comme principe de toute action physiologique).

BARTHEZ considère la maladie comme une réaction de l'organisme contre une cause morbifique; c'est à peu près ce que dit Sydenham.

DU BOIS (d'Amiens) pense que la maladie est une modification de la vie déterminée par l'action de causes insolites.

Les ORGANICIENS admettent que la maladie est un trouble fonctionnel, dépendant de l'altération des solides ou des liquides qui composent l'économie.

[1] " Bulletin de l'Acad. Impér. de Médec. ", Paris, 1855, t. xx, p. 549.

TEXTE DE M. LE Dr BRENIER

“ Les maladies se divisent en aiguës et en chroniques.

“ Les premières sont des produits de la force vitale, et marchent rapidement vers leur terminaison.

“ Les secondes ne sont pas influencées dans leur marche par la force vitale, leur guérison n’est jamais spontanée, et elles reconnaissent pour cause un de ces trois phénomènes primitifs : la Syphylis, la Sycose et la Gale. C’est au principe galeux qu’est dévolue la prépondérance; il règne en maître dans l’organisme. Depuis la formation du genre humain jusqu’à l’époque actuelle, il a traversé bien des millions d’organismes; infatigable dans son action dynamique, ce hideux et terrible protée, dans ses transformations perpétuelles, a créé toutes ces formes pathologiques que l’on a considérées à tort comme des maladies distinctes : l’hystérie, la démence, l’épilepsie, le rachitisme, la carie, le cancer, la jaunisse, la goutte, les vers intestinaux, les hémorrhoïdes, les hémorrhagies, l’asthme, la phthisie, la migraine, la cataracte, l’amaurose, la gravelle, la paralysie, la coqueluche, le choléra, etc., etc. Toutes ces maladies sont des modifications de la gale, l’acarus règne *ab initio rerum*, et les malheureux atteints de maladies chroniques sont soumis à son empire. (La théorie de la psore, créée *à priori*, a reçu une rude atteinte de la découverte de l’acarus. Les dialecticiens de la doctrine ont appelé en vain à leur aide toutes les subtilités de l’argumentation pour nier la pathogénie de la gale.) ”

Et plus loin à la page 93 *de son* mémoire :

TEXTE DE M. LE Dr BRENIER

« Maintenant *je vais toucher une étrange matière* (Montaigne). Pour terminer l'examen des principes de l'homœopathie, il me reste à parler de la théorie psoro-syphilitico-sycosique, de la théorie qui considère les maladies chroniques comme des transformations de la gale, de la syphilis, de la sycose. Pourquoi ces trois principes générateurs? Pourquoi pas quatre, six, dix? Le nombre trois est peut-être cabalistique,

Numero Deus impare gaudet.

« Un médicament homœopathique peut être modifié dans ses effets par neuf circonstances; neuf? un multiple de trois! il doit être cabalistique aussi le nombre neuf. Le Styx fait neuf fois le tour des enfers,

Novies Styx interfusa coercet.

« Les nombres 3 et 9 doivent avoir une vertu secrète.

« Pourquoi rencontre-t-on si souvent ces nombres dans la religion païenne? Les trois parques, les trois têtes de cerbère, les trois harpies, les trois gorgones. La gale, la syphilis, la sycose sont aussi trois monstres. Je crois que la théologie païenne donne la clef des trois fléaux de Hahnemann sortis sans doute de la boîte de Pandore. Mais pourquoi la gale, la syphilis et la sycose plutôt que d'autres maladies? Ici, la mythologie grecque ne peut nous donner aucune explication satisfaisante. Pourquoi pas les scrofules, la teigne?..... N'interrogons pas la religion homœopathique. Si Hahnemann, dans sa pathogénie des maladies chroniques, a donné la préférence à la gale, à la syphilis et à la sycose, c'est que telle a été sa volonté. Le fondateur

d'une religion n'est pas tenu de donner des preuves; il impose ses croyances à ses disciples, ceux-ci doivent s'armer d'une foi à toute épreuve. *Credo quia absurdum.* Quant aux profanes, ils se décideront difficilement à attribuer une origine psorique à la migraine et à l'hystérie. Le dogme de la production des sept huitièmes des maladies chroniques par la gale a reçu une rude atteinte de la découverte de l'acarus. L'animalcule détruit, l'éruption vésiculeuse disparaît, et l'organisme est soustrait à l'influence psorique. Que devient alors l'action exercée par la gale sur le développement des maladies chroniques pendant une longue suite de générations? Considérer l'animalcule psorogène comme un phénomène consécutif, il ne faut pas y penser. Ne voir dans le mot gale qu'un terme générique comprenant toutes les dermatoses chroniques, ce serait trop abuser de la liberté d'interprétation. Autant vaudrait renoncer à tous les principes de l'homœopathie. Lorsque, de guerre lasse, les homœopathes cesseront de défendre la théorie de la psore, du dynamisme et de l'infinitésimisme, l'homœopathie aura vécu. Mais que les amateurs du merveilleux se rassurent, d'autres folies surgiront. En attendant, il leur reste le magnétisme, l'uromancie, les cigarettes camphrées, l'eau sédative, l'hydrothérapie et l'élixir de Fontanarose. (Rau, Wolf, Griesselich n'admettent pas la théorie de la psore. Griesselich ne conserve que le principe des semblables; il n'admet pas l'existence d'une force indépendante de la matière. On me reprochera peut être

de ne pas conserver constamment dans cet examen de l'homœopathie le ton sérieux qui convient à tout ouvrage qui traite d'une question médicale; mais c'est plutôt la faute du sujet que la mienne. Si l'homœopathie est un tissu d'extravagances, ce n'est pas moi qu'il faut en accuser. Le ton sérieux, c'est facile à dire; essayez donc de discuter sérieusement la triade psoro-syphilitico-sycosique génératrice de toutes les maladies chroniques. "Aliquando bonus dormitat Homerus", disait dans une discussion académique un médecin homœopathe qui ne pouvait se résoudre à défendre une proposition de l'organon. En effet, je ne sais quel cauchemar a pu donner naissance à l'homœopathie. Les contes fantastiques d'Hoffmann sont plus amusants)".

Hahnemann divise les maladies en aiguës et en chroniques. Cette proposition, qui nous ramène dans le domaine des faits, a été assez nettement établie par Hippocrate, qui dit notamment : " Les maladies aiguës sont celles que les anciens ont nommé pleurésie, péripneumonie, phrénésie, léthargie, causus, et les autres affections qui en dépendent et où la fièvre est généralement continue "[1]. Celse, Arétée, Asclépiade (de Pruse) ont appuyé cette proposition, qui depuis a été acceptée par la pluralité des médecins. C'est peut-être l'accord régnant ici entre Hahnemann et presque tous les médecins, qui a choqué notre contradicteur, et qui lui a fait ranger cette proposition " parmi les absurdités qui ne méritent pas d'être discutées ".

[1] Hippocrate, " Du régime dans les mal. aiguës " in " Œuv. compl. " trad. Littré, t. II, p. 233.

Serait-il écrit par hasard, dans le livre du Destin, que M. Brenier ne s'accorderait en aucun point avec les opinions hahnemanniennes ? Mais que veut alors notre critique borin ? Entend-il se faire le défenseur de l'école de Montpellier, qui divise l'état morbide en indisposition, en affection et en maladie[1]; ou bien admet-il la division des affections en maladies très aiguës (*morbi acutissimi*), en maladies peraiguës (*m. peracuti*), en maladies aiguës (*m. acuti*), en maladies subaiguës (*m. subacuti*) et en maladies chroniques[2] ? Nous le plaindrions vraiment s'il en était encore là. Pourtant il faut quo M. Brenier accepte l'une ou l'autre de ces opinions, et il ferait bien de nous dire laquelle.

La manière dont Hahnemann distingue les maladies aiguës des maladies chroniques est, aux yeux de M. Brenier, une nouvelle absurdité. N'en déplaise à notre contradicteur, ces propositions du fondateur de l'homœopathie constituent un de ses plus beaux titres de gloire, et seraient suffisantes à elles seules pour immortaliser son nom. Mais pour saisir l'immense vérité qu'elles renferment, pour comprendre la profonde observation qu'il a fallu à Hahnemann pour les formuler, il convient de les transcrire d'une manière plus loyale et plus complète que ne l'a fait M. Brenier. Tronquer un texte, pour en triompher facilement, est un procédé qui peut réussir auprès de gens naïfs, mais qui est répudié autant par la science que par la loyauté.

" Les maladies aiguës " dit Hahnemann, " sont des opérations rapides de la force vitale sortie de son rhythme normal, qui se terminent dans un temps plus ou moins long, mais toujours de médiocre durée "[3].

Elles se distribuent en deux catégories : " Les unes attaquent des hommes isolés, à l'occasion de causes nuisibles dont ils ont eu à supporter l'influence .....; les autres attaquent

[1] Béhier & Hardy, " Tr. de pathol. int. ", Paris, 1858, t. I, p. 10.

[2] " Dictionnaire des sciences médicales ", Paris, Panckoucke, t. XXX, p. 203.

[3] " Organon ", Ed. L. Simon père, Paris, 1856, prop. 72, p. 161.

plusieurs individus à la fois, et se développent çà et là (sporadiquement), sous l'empire d'influences météoriques ou telluriques dont il ne se trouve, pour le moment, qu'un petit nombre de personnes qui soient disposées à ressentir l'action. A cette classe tiennent de près celles qui, saisissant beaucoup d'hommes à la fois, dépendent alors d'une même cause, se manifestent par des symptômes fort analogues (épidémies), et sont dans l'usage de devenir contagieuses quand elles agissent sur des masses serrées et compactes d'individus..... " [1].

" Les maladies chroniques, " dit encore Hahnemann, " peu distinctes et souvent même imperceptibles à leur début, saisissent l'organisme chacune à leur manière, le désaccordent dynamiquement, et peu-à-peu l'éloignent tellement de l'état de santé, que la force vitale ne peut leur opposer qu'une résistance incomplète, mal dirigée et inutile, et que, dans son impuissance de les éteindre par elle-même, elle est obligée de les laisser croître jusqu'à ce qu'enfin elles amènent la destruction de l'organisme " [2].

Hahnemann range parmi les maladies chroniques " ces " affections si répandues que les allopathistes font naître par " l'usage prolongé de médicaments héroïques à doses élevées et " toujours croissantes...... Ces bouleversements de la santé ..... " sont les plus fâcheuses et les plus incurables de toutes les " maladies chroniques. Je regrette de dire qu'il paraît impos- " sible de jamais découvrir ou imaginer un moyen de les guérir, " quand ils sont parvenus à un certain degré..... *C'est à la force* " *vitale seule qu'il appartiendrait de les réparer,* quand elle " n'a pas été par trop épuisée, et qu'elle peut, sans que rien la " trouble, consacrer plusieurs années à une œuvre si labo- " rieuse..... " [3].

[1] " Organon ", prop. 73, p. 162.
[2] Ibid., prop. 72, p. 161 et suiv.
[3] Ibid., prop. 74, 75, 76; p. 163-165.

Hahuemann compte eucore parmi les maladies chroniques, quoique à regret, les affections " dont viennent à être atteints les hommes qui sont soumis sans relâche à des influences nuisibles ..... et qui disparaisseut par le seul fait d'un changement de régime, à moins qu'il n'y aît quelque miasme chronique dans le corps "[1].

Mais ce que le grand réformateur considère comme les seules *maladies chroniques naturelles*, ce sont les affections " qui font incessamment des progrès lorsqu'on ne leur oppose pas des moyens curatifs spécifiques contre elles, et qui, malgré toutes les précautions imaginables par rapport au régime du corps et de l'esprit, accablent l'homme de souffrances toujours croissantes, jusqu'au terme de son existence. Ce sont là les plus nombreux et les plus grands tourments de l'espèce humaine, puisque la vigueur de la complexion, la régularité du genre de vie et l'énergie de la force vitale ne peuvent rien contre eux "[2].

Cette opinion du célèbre novateur est une déduction des faits nombreux qu'il lui a été donné d'observer, et résulte de douze années de méditations assidues et de recherches infatigables[3]. La comparer avec les définitions qui ont cours chez nos adversaires scientifiques, c'est faire sentir l'immense erreur dans laquelle on a versé jusqu'au moment où Hahnemann à proclamé l'opinion que nous allons discuter. Les uns considèrent comme aiguës, les " maladies violentes qui se terminent en peu de temps par la guérison ou la mort " ou les " affections d'une certaine intensité qui parcourent rapidement leurs périodes "; d'autres disent aiguës, les " maladies accompagnées de fièvre "; d'autres encore admettent que les maladies aiguës sont pour l'ordinaire fortement exprimées par leurs symptômes, taudis que les maladies chroniques ont des caractères moins tranchés. Voici qui est plus fort encore : Des pathologistes

[1] " Organon " prop. 77, p. 165 et suiv.
[2] Ibid., prop. 78, p. 166.
[3] " Doctrine et traitement des maladies chroniques ", Paris, 1832, t. I, p. 8.

considèrent comme maladies très aiguës, celles qui durent trois ou quatre jours au plus; comme maladies peraiguës, celles qui se prolongent pendant sept jours; comme maladies aiguës, celles dont la durée est de quatorze jours; comme maladies subaiguës, celles qui persistent de vingt et un à quarante jours, et comme maladies chroniques, celles qui se prolongent davantage[1]. A ce compte, une fièvre éphémère ou synoque serait une maladie très aiguë, tout comme le choléra, une apoplexie quasi-foudroyante ou une péritonite par perforation; et une fièvre typhoïde qui durerait six semaines, serait une maladie chronique. *Et risum teneatis?* Arrêtons-nous un instant à l'opinion qu'enseigne en cette matière le professeur TROUSSEAU. Le savant clinicien divise les affections : 1° en maladies aiguës, 2° en troubles morbides de la circulation et 3° en maladies chroniques[2], et il établit que " la durée des maladies n'est pas le caractère d'après lequel on doit mesurer l'acuité ou la chronicité. Une maladie aiguë par sa nature, peut être chronique par sa durée, sa marche et ses symptômes; réciproquement, une maladie chronique par sa nature, peut très bien se montrer aiguë dans sa marche, sa durée et ses phénomènes "[3]. TROUSSEAU considère comme maladies aiguës, les pyrexies et les phlegmasies, et ne reconnait pas de maladie aiguë " en dehors de ces deux grandes classes d'affections "[4]. La deuxième catégorie de maladies, désignée sous le titre de troubles morbides de la circulation " embrasse la phlétore, les congestions et les hémorrhagies ", accidents qui " constituent le plus souvent ou des prédispositions aux maladies aiguës, ou des complications de ces maladies, ou des transitions de l'état physiologique aux maladies chroniques "[5]. Les maladies chroniques, qui constituent la troisième catégorie, " ont leurs racines dans la constitution de chaque

[1] " Dictionn. des sc. médic. " t. XXX, p. 203.
[2] " Tr. de thérap. et de mat. médic. " Paris, 1858. t. I, p. 512.
[3] Ibid., t. I, p. 513.
[4] Ibid., t. I, p. 513.
[5] Ibid., t. I, p. 512.

individu, dans ce qu'il y a de fixe, d'universel, de permanent dans chaque organisme et voilà pourquoi elles sont héréditaires "[1]. C'est au fond ce que dit Hahnemann. " Les causes des maladies aiguës sont *hors* de l'homme et les causes des maladies chroniques *dans* l'homme ". Hahnemann ne dit pas autre chose, et Trousseau n'aurait-il pas dû en cette circonstance, indiquer la source où il avait réellement puisé cette grande vérité. Ce procédé eut probablement été trop agréable aux homœopathes, et avec cette loyauté douteuse, dont le célèbre thérapentiste a laissé maintes preuves, il rapporte cet honneur à Sydenham, qui avait dit : " Morbos acutos qui Deum habent authorem, sicut chronici ipsos nos ". Si M. Trousseau a eu tort de ne pas indiquer la source qui lui avait révélé la nature des maladies chroniques, il a eu tort aussi de ne pas accepter purement et simplement l'opinion de Hahnemann sur la nature des maladies aiguës. En agissant ainsi, le professeur n'aurait pas écarté de son cadre nosologique, des affections comme l'état saburral, l'épilepsie et les névroses en général, accidents, pensons-nous, qui ne sont ni des pyrexies, ni des phlegmasies, ni des congestions, ni des hémorrhagies, ni la phlétore. Ce que c'est cependant lorsqu'on veut faire du neuf quand même !

Que pensera de tout cela le bon M. Brenier? S'accommodera-t-il bien de cette opinion du docteur Trousseau? Osera-t-il encore traiter d'absurde nn principe professé à l'école de Paris, par le plus renommé des membres de l'illustre faculté?

Au reste, les temps ne sont pas éloignés où cette opinion de Hahnemann sera acceptée par tous les médecins réellement observateurs. Les savants qui distinguent aujourd'hui les maladies en affections simples, spéciales et spécifiques, n'ont plus un grand pas à faire pour adopter, à ce point de vue, l'opinion de notre maître. Ce pas s'accomplira, car quoi qu'on dise, les études médicales deviennent des études positives.

[1] " Tr. de thérap. et de mat. médic. " t. I, p. 522.

La similitude entre la syphilis et les autres maladies chroniques, à servi de base à Hahnemann, pour édifier sa doctrine des affections chroniques. Les récidives fréquentes de ces états pathologiques; leur réapparition " toujours sous une forme plus ou moins modifiée et avec de nouveaux symptômes "; l'accroissement constant et notable dans l'intensité de leurs accidents; leur incurabilité spontanée ou sous l'influence de la constitution la plus robuste, du régime le plus salubre ou du genre de vie le plus régulier, tels étaient les indices qui portèrent le grand médecin à admettre, dans ces maladies, l'existence d'un miasme chronique ou virus, comme chacun l'admettait alors et l'admet encore aujourd'hui dans le syphilis.[1]

Hahnemann attribue les maladies chroniques naturelles à l'existence isolée ou simultanée de trois miasmes chroniques: le miasme syphilitique, le miasme sycotique et le miasme psorique.

La syphilis peut engendrer des maladies chroniques. Nous ne parlerons pas ici des accidents syphilitiques secondaires et tertiaires[2] que nos adversaires considèrent comme des symptômes de syphilis constitutionnelle. Nous nons attacherons seulement à établir que bon nombre d'affections qui semblent étrangères à la syphilis, peuvent être déterminées par elle, et que ce point de la doctrine hahnemannienne est étayée de l'autorité de médecins allopathes très recommandables, voire même princes de la science.

Baillou[3], surnommé le Sydenham français, écrivit au XVIe siècle: " Quoties remediis consuetis morbi non profligantur, ad κακοηθειαν, Galeni consilio, est recurrendum. "[4]

[1] " Doctrine et traitement des maladies chroniqnes ", t. I, p. 8-10.

[2] Les accidents secondaires de la syphilis sont des affections de la peau, des muqueuses et des yeux; les accidents tertiaires sont le sarcocèle, des affections des tissus fibreux et osseux, et les tubercules du tissu cellulaire (tumeurs gommeuses). Ricord in Hunter, " Malad. vénér. "

[3] " Epid. et Ephem. ", l. I, p. 7.

[4] Un autre auteur avait établi cette règle trop absolue: " In omnibus morbis tenacibus suspicanda est lues venerea ".

PARACELSE[1], B. C. DE JOVELLINA, G. BAGLIVI[2] enseignèrent que la syphilis peut se manifester sous la forme de maladies multiples et diverses, et SAUVAGES établit que "la fièvre tierce, la "fièvre quarte, les aphthes, le tic, le tétanos, le priapisme, "l'asthme, l'angine, l'obscurcissement de la vue, la douleur "de poitrine, la goutte, la sciatique, la dysécie, la surdité, "la paraplégie, l'épuisement, le coryza, la salivation, la "gonorrhée, la goutte séreine, la perte de l'odorat, l'hémi-"plégie, la douleur des os, la céphalée, l'ophthalmie, la dysurie, "l'étisie, l'éléphantiasis, la teigne, peuvent être produits par "le virus syphilitique"[3]. J. L. PETIT[4], FRANCK[5], SELLE[6], SWEDIAUR[7], GIBERT[8] et autres appuyèrent cette même opinion, et le célèbre HUFELAND alla jusqu'à affirmer "qu'il n'y a pas une seule maladie chronique dont la syphilis ne puisse revêtir les apparences"[9]. S'il faut en croire MM. RACLE et LORAIN, c'est là un point de la science sur lequel tout le monde est d'accord[10]; mais, seulement par l'exemple de M. Brenier, nous voyons que cette assertion est trop absolue.

La syphilis, d'après de nombreuses observations empruntées aux médecins allopathes, peut engendrer la céphalalgie[11], les névralgies oculo-syncipitale, occipito-frontale, faciale, den-

[1] "Lib. de Chirurg.", p. 11; "De morb. gall.", 1, 5; "De impost.", p. 151 et autres traités.

[2] "Opera omnia", t. I, p. 95.

[3] "Nosol. method.", t. X, p. 55.

[4] "Traité des maladies des os", chap. XV.

[5] "Praxeos medicinæ universæ præcepta".

[6] "Médecine clinique", t. I, p. 231.

[7] "Tr. mal. vénér."

[8] "Manuel des mal. vénér.", p. 432.

[9] "Manuel de médecine pratique", p. 484 et 500.

[10] "Guide du médecin praticien" de VALLEIX, 1860, t. I, p. 273.

[11] La céphalalgie se montre tantôt isolément, tantôt concomitamment avec d'autres symptômes. Les observations à ce sujet sont excessivement nombreuses.

taire, intercostale, sciatique et autres[1]; l'épilepsie[2]; le tétanos[3]; la manie[4]; la paralysie de la face[5]; l'amaurose[6]; des affections de l'oreille[7]; la paraplégie[8]; la paralysie générale[9]; le ramollissement cérébral[10]; l'apoplexie[11]; la fièvre intermittente[12];

[1] Yvaren, "Des métamorphoses de la Syphilis". Paris, 1854, p. 33-71.

[2] Lazerme, "Tractatus de morbis internis capitis", p. 230; — Bonet, "Sepulchr.", lib. I., s. XII add. obs. 3; — Pelargus, "Med. Jahrgaenge", t. B, p. 317; — Kaempf, "Acta Hafniæ", t. I, p. 152; — Roeber, "Museum d. heilkunde", t. IV, p. 290; — J. Franck, "Praxeos med. univ. præcepta", t. III, p. 361; — Locher, "Obs. prat.", p. 143; — Thierry de Hery, "Méth. cur. de la mal. vénér.", p. 15; — Lallemand, "Recherches sur l'encéphale", t. III p. 19; — Vidus Vidius, "de Curat. memb.", l. II, c. XVIII; — Cullerier, in "Recueil de Sédillot", t. XIV, p. 274; — Sandras, "Traité des maladies nerveuses", t. I, p. 221, et "Bulletin de thérapeutique", t. X, p. 37; — B. Bell, "Mal. vénér.", t. II, p. 668; — Yvaren, loc. cit., p. 89; — Schutzemberger, in "Revue médico-chirurgicale de Paris", 1850.

[3] Storck, "Præcepta med. practica", t. II, p. 236; — L. Riverius, "op. omn.", p. 580.

[4] B. Bell, loc. cit., t. II, p. 672; — Lucas Championnière, in "Journ. de méd. et chir. prat.", 1851; — Valleix, "Guide du médecin praticien", t. I, p. 600.

[5] Yvaren, loc. cit., p. 121; — Rosen, "Maladies des enfants", p. 521.

[6] Gibert, "Manuel des mal. vénér.", p. 432; — Zacutus, "Cent.", v., obs. 49; — Dupuytren, in "Revue médic.", 1832, t. II, p. 383; — B. Bell, "Mal. vénér."; — Yvaren, loc. cit., p. 134, 141; — Isbell, in "Journal de méd. et chir. d'Edimbourg", t. IX, p. 269.

[7] Itard, "Traité des mal. de l'oreille", t. II, p. 283, 370 et 400; — B. Bell, "Mal. vénér."; — Swediaur, "Mal. vénér.", t. I, p. 166.

[8] Cirillo, "Tr. compl. et obs. prat. sur les malad. vénér.", p. 330.

[9] Cirillo, loc. cit., p. 332.

[10] Devay, in Yvaren, loc. cit., p. 162.

[11] Delpech, "Cliniq. Chirurg.", t. I, p. 392; — Boehr, in "Practischen Heilkunde" et "Gaz. médic.", Paris, 1836, p. 502; — Yvaren, loc. cit., p. 169.

[12] Jos. Franck, "Praxeos med. univ. præc.", t. I, p. 119; — Lagneau, "Tr. des mal. vénér.", t. II, p. 290; — Cardan, in "Bibl. de méd. pratique"; — Baillou, "Opera", 1762, t. I, p. 97, 118; t. II, p. 168; — Stoll, "Ratio medendi", t. III, p. 51; — Deidier, "Mal. vénér.", obs. 4; — Bosquillon, in "Élem. de médecine pratique de Cullen", t. I, p. 48; t. II, p. 640; — Monro, in "Ephémérides d'Edimbourg", t. VI, art. 49, obs. 9; — Cazenave, "Tr. des Syphilides", p. 491; — Lauriol, in Yvaren, loc. cit., p. 190.

l'ozène[1]; des ophthalmies[2]; la fistule lacrymale[3]; la cataracte[4]; des affections du tube gastro-intestinal[5]; l'hydrocèle[6]; le rhumatisme musculaire et articulaire[7]; la goutte[8]; des tumeurs blanches[9]; le tabes dorsalis[10]; des contractures musculaires[11]; l'asthme[12]; la phthisie pulmonaire et laryngée[13]; l'œdème de la

[1] Fr. Hoffmann, " Op. omn. ", t. iii, p. 422; — Cunier, " Ann. d'oculistique ", t. iv, p. 238; — Yvaren, loc. cit., p. 209; — Lagneau, " Tr. mal. vénér. ", t. i, p. 44; — Delpech, " Clin. chirurg. ", t. i, p. 421; — Lordat, " Traité des hémorrhagies ", p. 172; — Trousseau et Belloc, " Tr. prat. de la phthisie laryngée ", observat. xvii.

[2] Cunier, loc. cit., t. xvi, p. 166 et suiv.; — Smée, in " Ann. d'Oculistique ", t. xiv, p. 31.

Nous ne voulons pas parler ici de l'iritis syphilitique, classée par les auteurs, parmi les accidents secondaires.

[3] B. Bell, " Mal. vénér. ", t. ii, p. 199; — Gerdy, in " Journ. des conn. méd. chir. ", 1846; — Tavignot, ibid., 1848; — H. Boerhaave, " Des maladies des yeux ", p 21; — Janin, " Mémoires sur l'œil ", p. 322; — Chelius, " Tr. pratique d'ophthalmologie ", t. ii, p. 55.

[4] Lallemand, in " Clinique de Montpellier ", 1844; — B. Bell, " Mal. vénér. ", t. ii, p. 197.

[5] Baumès, " Précis des mal. vénér. ", t. i, p. 372; — Andral, " Clinique médic. ", t. iv, p. 122 et 126.

[6] Foissac, in " Bulletin de thérapeutique ", t. xxi, p. 129; — Ricord, ibid., t. xi, p. 164.

[7] Torella, " Aphrodisiaca ", p. 545 et suiv.; — Sydenham, " Op. omn. medic. ", t. i, p. 207; — Fernel, " Op med. ", t. ii, p. 218; — Astruc, " Mal. vénér. ", l. iv. c. i et iv.; — Lagneau, " Mal. vénér. ", t. i, p. 403; — Yvaren, loc. cit., p. 270; — B. Bell, " Mal. vénér. ", t. ii, p. 659.

[8] Musgrave, de " Arthritide symptomatica "; — Barthez, " Tr. des mal. gouttenses ", t. i, p. 285; — Yvaren, loc. cit.; p. 286; — B. Bell, " Mal. vénér. ", t. ii, p. 659.

[9] Hyac. Chauffard, " Œuv. de méd. pratique ", t. i, p. 352.

[10] Jos. Frank, " Praxeos med. univ. præcept. ", t. iii, p. 253; — Monfalcon, in " Dictionn. des sciences médic. ", art. Rachialgie, t. xlvi, p. 598; — Boehr, in " Practischen heilkunde ".

[11] Ces cas ont été observés par Ricord, Boyer & Bouisson.

[12] Fallope et Van Swieten, " Comm. ", t. v, p. 370; — B. Bell, " Mal. vénér. ", t. ii, p. 644, 649.

[13] Hildesius, in Schenk de Grafenberg, " Rec. d'observ. de médec. curieuses, admir. et étranges ", p. 790; — Morton, " Opera ", p. 104; — Fr. Hoffmann, " Op. omn. ", t. iii, p. 424; — Stoll, " Ratio med. ", pars. iii, p. 232 et

glotte[1]; des affections du cœur[2], du foie[3], de la rate[4] ou des reins[5]; la gangrène[6]; le cancer des mamelles[7], de l'œil[8], des lèvres[9], de l'arrière-gorge[10], de l'intestin[11], du rectum[12], de la verge[13], de l'utérus[14], des testicules[15], etc.

suiv.; — Hyac. Chauffard, "Œuv. de méd. pratique", t. i, p. 350; — Baumès, "De la phthisie pulmonaire", t. i, p. 428; — Marjolin, in Yvaren, loc. cit., p. 322; — Yvaren, loc. cit., p. 323; — Chaslin, in "Journal génér. de médec.", tom. xciii, p. 391; — Boehr, in "Practischen heilk."; — Trousseau et Belloc, "Tr. pratiq. de la phthisie laryngée; — Morgagni, lettre 14, s. 15; — Papillon, "Rech. sur la phthisie laryngée", Paris, 1821; — Biett in Cazenave, "Tr. des Syphilides", et in Yvaren, loc. cit., p. 320; — Cazenave, "Traité des Syphilides", obs. 46 et 57; — Graves, Stokes, Byrne, in "London medical gazette" et "Gazette médicale de Paris", 1841, p. 661; — Dufau, in "Journ. gén. de médec.", t. xcv, p. 227.

[1] Yvaren, loc. cit., p. 377; — Andral, "Clin. médicale", t. ii, p. 212; — Sanson, "Bulletin de therapeutique", t. x, p. 38; — Legroux, ibid., t. xxx, p. 301; — Raynaud, ibid., t. xxxi, p. 369; — Ricord, in "Union médicale" t. iii, p. 326.

[2] Corvisart, "Tr. des maladies du cœur", p. 220; — Bouillaud, "Tr. clin. des malad. du cœur", t. i, p. 344; — Lancisi, "De anevrysmatibus op. posth.", p. 52.

[3] Portal, "Observ. sur la nat. et le traitem. des maladies du foie", p. 374; — Boehr, in "Pract. Heilk."; — Rayer, "Tr. des mal. des reins", t. ii, p. 486.

[4] Fabre, "Tr. des mal. vénér.", p. 199.

[5] Rayer, "Tr. des mal. des reins", t. ii, p. 87 et suiv.

[6] Devèze, "Gaz. médic. de Montpellier", 1842, 11 Décembre.

[7] Sauvages, "Nosol. method.", t. i, p. 531 et t. ix, p. 334 et 344; — Marin, in Yvaren, loc. cit., p. 435.

[8] Flarer, in "Gaz. médic. de Paris", 1841, p. 632.

[9] Biett, in Cazenave, "Tr. des syphilides", p. 109.

[10] Trousseau & Belloc, "Tr. pratiq. de la phthisie laryngée", p. 132; — Cayol, "Clin. médic.", p. 430.

[11] Miquel, "Bullet. de thérap.", t. x, p. 437.

[12] Bayle; Morgagni; Cayol, "Clin. médic.", p. 422; — Vidal (de Cassis), "Tr. de pathol. externe", t. iv, p. 422; — J. Benoît, "Nouv. méth. opér. pour la cure des rétrécissements du rectum", p. 48.

[13] Vidal (de Cassis), ibid., t. v, p. 264.

[14] Duparcque, "Maladies de la matrice", p. 333 et 401; — Lagneau, "Tr. prat. des mal. syphil.", t. ii, p. 376 et suiv.; — Meirieu, "Nouv. biblioth. médicale", 1825, t. iii, p. 69.

[15] Roux, article Sarcocèle, in "Dictionnn. de médec."; — Dupuytren,



Est-il nécessaire de s'étendre davantage sur ce sujet, pour se croire autorisé à affirmer que des affections chroniques de toute nature, peuvent exister sous l'influence du virus syphilitique. La manière dont M. Brenier parle du "syphilisme hahnemannien" prouve qu'il ignore absolument la pathologie syphilitique; qu'un médecin n'aît pas connaissance de toutes les formes morbides que la syphilis peut affecter, nous le comprendrions au besoin[1]; cette ignorance regrettable devrait cependant imposer à ce médecin une grande réserve dans ses appréciations. Ce n'est pas ainsi quo le comprend M. Brenier. Avec une audace inouïe il affirme, quelques pages plus loin, que par ses écrits, Hahnemann a prouvé "qu'il ne connaissait pas la pathologie syphilitique." Vraiment, notre M. Brenier est quelquefois bien amusant; on se demande même pour quelle catégorie de lecteurs il a écrit.

La Sycose[2] se manifeste à la peau et sur les muqueuses par des verrues ou par des excroissances semblables aux crêtes de coq et à des chou-fleurs. Elle consiste dans un miasme chronique, dit sycotique, et cette opinion est en rapport avec celle des médecins qui attribuent les fics à une cause diathésique[3] ou qui les croient contagieux[4]. Tout en enseignant que ce miasme peut coexister avec une gale ou une syphilis héréditaires ou acquises, Hahnemann conteste l'existence des poireaux vénériens ou syphilitiques[5] décrits par beaucoup d'auteurs. Au reste, en présence du petit nombre de maladies

"Leçons orales de cliniq. chirurg.", t. IV, p. 248; — BAUMÈS, "Précis des mal. vénér.", t. II, p. 497; — A. COOPER, "Œuvr. chirurg."

[1] Qui dit docteur, ne dit pas toujours un homme docte, mais un homme qui devrait être docte. (St-Réal).

[2] On ne peut confondre la sycose de Hahnemann avec la sycose des anciens (Mentagre). Voir CAZENAVE et SCHEDEL, "Abrégé prat. des mal. peau", Brux. 1834, p. 102; — "Dictionn. des sc. médic.", t. LIII, p. 531 et autres.

[3] LAGNEAU, in "Encyclopédie du XIXe siècle", t. XIII.

[4] ALPH. DEVERGIE, "Tr. prat. des malad. de la peau", p. 659.

[5] DEVERGIE, loc. cit.; — FABRE, "Dictionn. des dictionn. de méd.", t. VIII, p. 921; — "Dictionn. des sc. médic.", t. XLIII, p. 516 et autres.

chroniques qui naissent sous l'influence de la sycose[1], et de l'état très incomplet de la science sur la question des fics, l'étude critique de ce point de la doctrine hahnemannienne offre peu ou point d'intérêt.

La gale constitue pour Hahnemann le troisième agent producteur des maladies chroniques. Cette proposition a soulevé dès son apparition, les critiques les plus vives dans le camp des allopathes, et même a été rejetée par plusieurs médecins homœopathes d'une science et d'un mérite incontestables. Nous espérons pouvoir démontrer que cette proposition est exacte, qu'elle n'a peut-être qu'un défaut, celui d'être trop absolue.

Hahnemann considère la gale comme une maladie générale, totius substantiæ, déterminée par la présence d'un miasme spécial, se propageant au contact ou par voie d'hérédité, se manifestant à la peau par des signes et symptômes à déterminer plus loin, et pouvant provoquer et entretenir des affections chroniques à formes très multiples. Cette définition est absolument exacte. Nous prenons sur nous de le démontrer; mais examinons d'abord l'opinion de nos adversaires, et étudions un peu ce " sarcopte " dont la découverte a porté, s'il faut en croire M. Brenier, " une si rude atteinte à la théorie de la psore ".

M. Brenier ne donne pas de la gale, la même définition que Hahnemann; loin de là. Dans sa peu célèbre classification anatomo-physiologique — car notre M. Brenier a une classification à lui, comme tous les grands dermatologues; pourquoi pas donc ? — il range la gale parmi les " inflammations de l'appareil blennogène et du corps muqueux de Malpighi "[2], et la définit " une maladie contagieuse, dont le développement " n'est jamais spontané, ayant pour symptômes des vésicules " très petites, un peu proéminentes, transparentes, prurigi-

[1] Hahnemann, "Mal. chron.", t. I, p. 132.

[2] "Résumé de pathologie cutanée" Mons, 1858, p. 67.

" neuses, d'une teinte légèrement rosée chez les sujets jeunes " et sanguins, incolores chez les individus faibles et âgés, " dont la rupture donne lieu à la formation de petites croûtes " sèches "[1].

Bien simple celui qui ne découvre immédiatement dans cette définition, ce que la gale est et ce qu'elle n'est pas. Heureusement l'allopathie possède de meilleures définitions de la scabies.

L'heureux temps n'est plus, où l'acarus était la gale. Cette manière de voir a vécu de la vie des roses; nous ignorons si elle a eu son chantre élégiaque.

Aujourd'hui on définit la gale : " une maladie de la peau, " essentiellement contagieuse et caractérisée par des vésicules " acuminées, accompagnées de démangeaisons très vives, et " environnées de soulèvements épidermiques ou sillons qui " logent le parasite, appelé sarcopte ou acarus. "[2]

Mais qu'est-ce donc que ce *sarcopte* auquel M. Brenier accorde d'avoir presque écrasé Hahnemann? C'est un animalcule rangé par VIRCHOW dans la classe des *Acarina*, de l'ordre des *Articulata*[3], et dont VERHEYEN et MOQUIN-TANDON donnent une excellente et complète description[4]. L'acare femelle se creuse sous l'épiderme, un sillon droit ou sinueux, et se blottit dans une bosselure à l'une des extrémités de ce sillon. Le mâle se loge sous une petite élevure à peine visible à l'œil nu, et complétement indépendante du sillon[5]. Le soir, les acares mâle et femelle ont des entretiens intimes sur la peau[6]; la femelle

[1] " Résumé de pathologie cutanée ", p. 87.

[2] DUPONT, in " Ann. soc. de méd. de Gand ", t. XLV, p. 338.

[3] " Handbuch der speciellen pathologie und therapie ", Erlangen 1854, t. I.

[4] " Éléments de zoologie médicale ", Paris, 1859; — VERHEYEN, in " Dict. pr. de méd. chir. et hyg. vétérin ", t. VII, p. 364 et suiv.

[5] Déjà en 1846 M. EICHSTEDT (in " Frorieps Notizen ", 1846, bd. 39, s. 267), signala l'existence du sarcopte mâle, qui ne fut bien décrit qu'en 1851, par M. LANQUETIN, dans la " Gazette des Hôpitaux ", n° 18 Octob.

[6] Les galeux connaissent très bien l'heure des amours de leurs hôtes incommodes, par le prurit voluptueux que provoque leur migration.

pond ses œufs dans le sillon; quelques germes peuvent passer à travers les "pertuis"[1], et viennent alors recouvrir la peau. Il est reconnu que les "vésicules propres de la gale" ne renferment jamais l'acarus et ne communiquent pas avec les sillons[2].

L'acarus n'est pas d'une découverte si récente. Déjà au douzième siècle, le médecin arabe BEN SOHR, dit AVENZOAR, signala son existence de la façon la moins équivoque dans ces lignes : "Il survient à l'extérieur du corps quelque chose que "le peuple appelle *Soab*, la peau en est le siége. Si on enlève "la peau, il en sort de divers côtés un très petit animal, à "peine visible"[3]. Dans la *Physique* de Ste-HILDEGARDE, abbesse d'un couvent près de Bingen (1099–1179), l'acarus se trouve désigné sous le nom de *Suren*[4]. SCALIGER, LAURENT JOUBERT, AMBROISE PARÉ, VIDUS VIDIUS et ALDROVANDI[5] en parlèrent dans leurs ouvrages. THOMAS MOUFET, savant entomologiste anglais, annonça "que cet insecte existe sous l'épiderme, où il se creuse des galeries, et qu'on le rencontre non pas *dans* les vésicules, mais *à côté*"[6]. KIRCHER[7] et HAFENREFER[8] étudièrent aussi cet insecte, et HAUPTMANN en donna une description assez nette, sinon parfaitement exacte[9]. HYAC. CESTONI et COSIMO

[1] On désigne par "pertuis des sillons", les ouvertures qui livrent accès à l'air (MOQUIN-TANDON).

[2] Parfois le sillon passe sur la vésicule et se superpose à cette dernière, ce qui est facile à comprendre, le sillon étant sous-épidermique et la vésicule sous-dermique (PIOGEY & LANQUETIN).

[3] FURSTENBERG, "die Kratzmilben der menschen und thiere", Leipzig, 1861; — VERHEYEN, in "Nouveau dictionn. pratiq. de méd. chir. et d'hyg. vétérin.", Paris, 1862, t. VII, p. 550; — "Dictionn. des sc. méd.", PANCKOUCKE, t. XVII, p. 191.

[4] FURSTENBERG et VERHEYEN, loc. cit.

[5] VERHEYEN, loc. cit.; — ALPH. DEVERGIE, "Tr. prat. des malad. peau", Paris, 1857, p. 426.

[6] "Theatrum insectorum", 1558; — "Ann. soc. méd. Gand", t. XLV, p. 335; — "Dictionn. sc. médic.", t. XVII, p. 192; — VERHEYEN, loc. cit., p. 551.

[7] "Scrut. pestis", cap. 7; — "Dictionn. sc. médic.", t. XVII, p. 192.

[8] "Nosodochium, cutis affectus"; — "Dict. sc. méd.", loc. cit.

[9] ALPH. DEVERGIE, loc. cit., p. 394; — "Dict. sc. médic.", loc. cit.; — VERHEYEN, loc. cit., p. 551.

Bonomi décrivirent cet animalcule " avec une exactitude presque égale à celle des modernes entomologistes "[1]. Depuis, Redi, Bonani, Musitanus, Deidier, Ettmuller, Linné, Nyander, Avelin, Geer, Goeze, Fabricius, Langius, Mead, Morgagni, Pringle, Pallas, Richard, Rivinus, Vercelloni, Wichmann, Hecker, Walz[2] et autres, reconnurent l'existence de l'acarus, et ce point de la science est universellement accepté, depuis que M. Renucci a mis l'acarus en évidence, sous les yeux d'Alibert, aux leçons cliniques de l'hôpital St-Louis, en 1834. Les vieilles femmes au reste, en savaient sous ce rapport plus long que les médecins, car la coutume de retirer l'insecte, sur la pointe d'une aiguille, existait aussi bien au Groënland et dans d'autres contrées du Nord, que dans les régions méridionales[3].

L'acare et les germes peuvent inoculer la gale; nous disons l'acare et les germes : L'acare ne sort de son réduit que le soir, et ne peut conséquemment se transmettre le jour; or, une statistique de M. Bidard, publiée en 1852, établit que pendant les sept premiers mois de cette année, sur 541 malades traités à l'hôpital St-Louis, 249 cas seulement résultaient d'avoir couché avec un camarade galeux. Quelques germes, sortis par les pertuis du sillon et appliqués sur l'épiderme, sont susceptibles de propager la maladie aussi bien le jour que la nuit.

Comment le sarcopte transmet-il la gale? La solution de cette question capitale, avec les données actuelles de la science, confirme l'opinion des homœopathes sur la nature de la gale. Écoutons MM. Delafond et Bourguignon, les deux autorités les plus compétentes en cette matière,— et disons-le en passant, rien que pour rassurer M. Brenier, deux adversaires déclarés de Hahnemann — : " Le sarcopte, qui est la cause essentielle " de la maladie, porte-t-il en lui un liquide virulent qu'il inocule

[1] " Dict. sc. médic. ", t. xvii, p. 193-196; — Verheyen, loc. cit., p. 552-554; — " Ann. soc. méd. Gand ", loc. cit.; — Furstenberg, loc. cit.

[2] " Dict. sc. médic. ", t. xvii, p. 199; — Verheyen, loc. cit., p. 554 et suiv.

[3] Bⁿ de Boenninghausen, in " Aphorismes d'Hippocrate ", trad. J. Mouremans, Brux. 1864, t. i, p. 156; — Verheyen, loc. cit.



" en ponctionnant les papilles[1]? Le sarcopte nous paraît *inoculer*
" *un principe morbide auquel il faut attribuer l'évolution des*
" *éruptions précitées*. Comment pourrait-il en être autrement,
" quand nous voyons chez un grand nombre de sujets soumis
" intentionnellement ou involontairement à la contagion de la
" psore des animaux, tout le corps se couvrir en 48 heures
" d'une éruption abondante de papules prurigineuses, qu'on
" voudrait en vain attribuer aux démangeaisons et à l'irritation
" que développe le psoreux en se grattant? Que nous ne puis-
" sions découvrir par quel travail mystérieux cette élaboration
" morbide si remarquable s'opère, nous en convenons, mais
" si nous ne pouvons nous en rendre compte, il ne nous est pas
" moins impossible de la méconnaître. Concluons donc que le
" sarcopte peut impressionner morbidement et spécifiquement
" l'économie, par une action générale et latente due à une sorte
" d'inoculation virulente "[2]. Impression morbide, spécifique, inoculation virulente! En faut-il davantage, dit le Dr Chargé[3], pour légitimer tout ce que Hahnemann a pensé de la nature de la psore et du rôle si important qu'il lui attribue dans la production de mille formes morbides variées.

La contagion peut s'établir au moyen d'un ou de plusieurs germes, d'un ou de plusieurs mâles, d'une ou de plusieurs femelles fécondées ou non, de plusieurs mâles avec une ou plusieurs femelles, de plusieurs femelles avec un ou plusieurs mâles. Voilà ce que l'observation, d'accord avec la raison, a permis d'établir. Or, quand la transmission s'est opérée au moyen d'un ou de plusieurs acares mâles ou femelles non fécondées, la gale est difficile à reconnaître puisque l'acare vit là, seul, sans se multiplier. Combien de temps y vit-il? C'est ce qu'on ignore. Comment la maladie se développe-t-elle? C'est

[1] On sait que beaucoup d'arachnides inoculent à l'aide de leurs mandibules, un fluide vénéneux, qui tue les petits insectes dont elles font leur proie.

[2] Delafond et Bourguignon, " Tr. prat. d'entomologie et de pathol. comp. de la psore ", p. 150.

[3] " De l'Homœopathie ", Paris, 1864, p. 71.

ce qu'on oublie de nous dire. N'est-on pas fondé de croire qu'à la mort du parasite — et ce en vertu du principe " sublata causa, tollitur effectus " —, cette gale se guérira spontanément? Pourtant ni M. Brenier ni aucun autre médecin, croyons-nous, n'ont eu l'occasion d'observer la cure spontanée de cette maladie parasitaire.

Ce n'est d'ailleurs pas la seule objection qu'on puisse faire à ceux qui, comme M. Brenier, ne voient dans la gale que l'acarus seul. Établissons-en quelques autres.

Du moment qu'un acare se serait glissé sur le corps d'un individu, il ne se fixerait pas, comme on l'observe dans toutes les autres maladies contagieuses, à l'endroit même où le contact s'est établi, il se dirigerait au contraire vers le poignet ou les interstices des doigts et s'y enfermerait sous l'épiderme. Et quand on pense que cet animalcule ne se trompe jamais de route, que quand, par exemple, le contact s'établit au bas des reins, l'acare ne se fourvoie jamais sur le menton de son " hospes ", oserait-on nier l'esprit des bêtes? L'oserait-on surtout quand, observant que l'acare se fixe primitivement sur la peau du tronc des enfants, on entend conclure que cet insecte a une préférence marquée pour la peau de ce tronc et une répugnance pour celle du tronc de l'adulte. Petit sarcopte, que tu es capricieux! Et voilà comment les chevaliers de l'acarus forcent les faits pour les soumettre à leur théorie. Malheureusement pour eux, le champ des expériences est ouvert à tout le monde, et nous verrons plus loin, à la page 46, que la saine observation des faits ne permet pas de croire à cette " grande intelligence " des acares. *Suum cuique.*

Il y a plus : Toute acare fécondée ne peut pondre, d'après les observations de M. Bourguignon, que du sixième au dixième jour; les œufs demandent huit à douze jours pour se développer et devenir acarus. Le malade a six à dix jours d'infection quand il présente un sillon; il en a trente quand il en offre plusieurs. Or, les malades ne se présenteraient aux médecins pour réclamer

leurs soins, que lorsque les acarus seraient à la troisième génération, ce qui donnerait à pen près quarante ou cinquante jours d'incnbation. Et cependant il a été observé que le terme moyen de l'incnbation est de huit ou dix jours après le contact contagieux[1]. Ne croyez pas que nos adversaires s'arrêtent à d'aussi minces difficultés, au contraire, ils les écartent. C'est en effet beaucoup plus simple.

Nous venons de voir que nos antagonistes ne se laissent ébranler dans leurs convictions, ni par les faits de propagation de la scabies au moyen d'acares non reproducteurs, ni par les lieux d'élection de l'éruption, ni par le mode et la durée de la reproduction des sarcoptes. Comment expliquer dans leur système ce fait, connu de temps immémorial, que la gale peut disparaître, sans traitement, sous l'influence d'une maladie générale et reparaître avec tous ses symptômes à la convalescence ? Comment expliquer encore que la scabies se manifeste sous trois formes différentes, établies par BATEMAN : la gale vésiculeuse, la gale papulense et la gale pustuleuse ? Comment expliquer aussi ......, mais à quoi bon multiplier les objections? Justifions plutôt par quelques preuves l'exactitude de la définition que Hahnemann a donnée de la gale et que nous avons rapportée à la page 39.

1. La gale pent exister avec ou sans le sarcopte. Elle existe sans cet insecte dans la gale héréditaire et aussi dans la gale acquise, quand l'infection a été produite par des acares non reproducteurs, ou encore par l'inoculation d'un acare écrasé ou du liquide qu'il fournit. Les expériences de M. BOURGUIGNON démontrent ce dernier mode d'établissement de la gale.

2. L'acarus sécrète une matière virulente et c'est l'inoculation de cette matière qui engendre la gale acquise[2]. Le germe

[1] ALP. DEVERGIE, "Malad. de la peau", p. 403.

[2] Il ressort de l'observation commune de tous ceux qui se sont livrés aux recherches de pathologie entomologique, que tous les insectes capables de troubler la santé de l'homme pour peu ou pour beaucoup, ne le font que par le venin dont ils sont porteurs. Ainsi en est-il pour la guêpe, l'abeille, le scorpion, la



acarien n'inocule la maladie que quand il est devenu sarcopte[1].

3. La gale ne naît jamais spontanément[2].

4. L'infection de la gale se produit dans un moment indivisible[3]. Les observations suivantes prouvent à l'évidence et l'infection et l'incubation de la gale: " HEBRA, de Vienne, ayant placé un sarcopte vivant à la face interne du doigt médius de la main droite, vit apparaître au bout de huit jours, pendant lesquels il éprouva une forte démangeaison, les premiers boutons de la gale aux deux mains et en même temps. Jos. ADAMS ayant mis deux cirons entre les doigts de sa main gauche, où il avait eu soin de constater l'intégrité de l'épiderme, n'y découvrit rien, deux heures après. Les cirons avaient disparu, et l'on n'y remarquait qu'une légère ébrasure de l'épiderme.... Ce ne fut que trois semaines après que des démangeaisons se firent sentir dans divers points du corps; et ce ne fut qu'environ un mois à dater de l'introduction des cirons, que les bras se couvrirent d'une efflorescence générale avec quelques rares vésicules "[4].

5. Après ce moment d'infection, le lavage, la cautérisation, l'ustion, l'excision même de la partie qui a reçu et admis la contagion, ne sauraient empêcher ni retarder les progrès de la maladie dans l'intérieur[5].

6. La gale est d'emblée une affection générale. Durant la période d'incubation, l'organisme, resté sain en apparence, s'approprie graduellement le miasme jusqu'au moment où le développement intérieur de la maladie est achevé[6].

scolopendre, la tarentule, le cousin, etc. L. SIMON, père, in " Organon ", p. 376.

[1] Cette proposition prouve que nous n'acceptons pas l'opinion des médecins qui considèrent le sarcopte comme un produit de la gale. Ce serait admettre la génération spontanée.

[2] HAHNEMANN, " Doct. et traitem. des malad. chron. ", t. I, p. 80.

[3] Ibid., p. 56.

[4] LÉON SIMON, père, in " Organon de Hahnemann ", p. 377.

[5] HAHNEMANN, " Doct. des mal. chron. ", t. I, p. 56.

[6] Ibid., t. I, p. 64.

7. La période d'incubation peut durer, d'après les individus, de six à quinze jours[1].

8. La période d'invasion ou d'éruption est accompagnée quelquefois de fièvre. Il en est de même pour la syphilis[2]. La période d'incubation écoulée, "après un froid plus ou moins vif qui se déclare le soir, et auquel succède pendant la nuit une chaleur générale, terminée par la sueur, petite fièvre que beaucoup de personnes attribuent à un refroidissement et à laquelle elles ne font aucune attention, on voit apparaître à la peau des pustules psoriques, d'abord très petites et miliaires, qui grossissent peu-à-peu"[3].

9. Les manifestations psoriques primitives se produisent de préférence à certaines régions du corps, comme l'intervalle des doigts, le poignet, le pli du coude, les seins, le prépuce; d'autres régions ne sont jamais attaquées. Ces lieux d'élections se rencontrent dans toutes les maladies miasmatiques.

10. La gale peut se manifester primitivement à la peau, sous trois formes distinctes : A. La gale papuleuse, dans laquelle le bouton est constitué, aux trois quarts, par une papule et dont le sommet présente une vésicule très petite; dans cette variété, les démangeaisons sont excessives et les acarus nombreux; B. la gale pustuleuse[4], qui présente peu d'acares et qui offre de grosses et larges pustules, la plupart ombiliquées, sans engorgement presque à la base et sécrétant un pus jaune ou jaune-blanchâtre, très abondant; C. la gale vésiculeuse, qui présente des vésicules peu ou point engorgées à leur base et remplies d'un liquide séreux assez abondant[5].

11. Les "vésicules propres de la gale" sont complète-

[1] Hahnemann, "Doctr. mal. chron.", t. I, p. 64.

[2] Hunter, "Tr. de la malad. vénér.", Paris, 1859, p. 575 et suiv.; — Hahnemann, et autres auteurs.

[3] Hahnemann, "Doct. et traitem. des mal. chron.", t. I, p. 65.

[4] La gale pustuleuse est aussi appelée "gale ancienne". C'est à tort, car elle est récente comme les autres formes et le pus s'y développe dès le début.

[5] Alph. Devergie, "Mal. de la peau", p. 405.

ment isolées et n'ont aucune communication avec les sillons qui logent les sarcoptes femelles, comme aussi avec les petits soulèvements épidermiques où se blottit le mâle.

12. Tant que subsiste l'éruption psorique, la gale interne sommeille; elle est latente [1].

13. Si l'on abandonne la gale à elle-même, "la maladie entière grandit rapidement dans l'intérieur, et cet accroissement du mal interne rend nécessaire une augmentation proportionnelle du symptôme cutané ......, même l'extension à toute la superficie du corps " [2].

14. Le traitement de la gale cutanée primitive par des frictions ou autres remèdes externes acaricides, amène fatalement le réveil de la gale interne [3].

15. La destruction des acares, dès le début de la maladie, est cependant une chose utile, d'abord parce qu'elle empêche la contagion ultérieure par voie de contact; ensuite parce qu'elle met obstacle à l'absorption de nouvelles quantités de miasmes, et enfin parce que la gale interne n'a point encore eu le temps d'arriver à un haut degré de développement. " On doit avouer même que cette répercussion des boutons psoriques, survenus depuis très peu de temps, n'amène souvent aucune suite bien fâcheuse d'une manière immédiate " [4].

16. De là résulte que le traitement local " ab initio " peut être institué dans la gale récente, pourvu qu'un traitement interne antipsorique soit en même temps prescrit.

17. Si l'on néglige dans les cas de gale récente de traiter la maladie interne, celle-ci, le plus souvent, fait des progrès très lents, et quand les circonstances extérieures sont favorables, " elle le fait tellement en silence et y emploie tant d'années que celui qui ne connaît pas les signes de sa présence à l'état

[1] HAHNEMANN, " Doctr. mal. chron. ", t. I, p. 67.
[2] Ibid., t. I, p. 68.
[3] Ibid., t. I, p. 69.
[4] Ibid., t. I, p. 73.

latent, croirait et déclarerait le sujet parfaitement sain et exempt de tout mal interne "[1].

18. La gale interne, latente, donne lieu à de nombreux symptômes[2] dont Hahnemann a exposé le tableau aux pages 75-79 du t. I de son ouvrage " Doctrine et traitement des maladies chroniques ", Paris, 1832. Mais, fait remarquer cet anteur, " un sujet ne les présente pas tous à la fois; l'nn en offre davantage et l'autre moins; chez tel individu, on ne trouve que certains d'entre eux dans un moment donné, et les autres paraissent chez lui par la suite des temps, ou ne se manifestent jamais, suivant sa constitution et les circonstances au milien desquelles il vit ".

19. Lorsque le snjet atteint de gale latente " vient, par exemple, à être gravement débilité et ébranlé par une forte épidémie régnante, par une maladie contagieuse aiguë, par uno grave lésion extérieure; lorsque l'habitude d'une vie sédentaire, dans un logement humide et obscur, affaiblit la force vitale; que la mort de personnes chéries plonge le moral dans nne tristesse accablante; que les soucis journaliers abreuvent la vie d'amertnme; que le dénûment, la misère, le manque des choses nécessaires aux premiers besoins, abattent le courage et les forces, alors la gale sort de l'état de léthargie, dans lequel elle était demeurée plongée jnsqu'alors ", et elle annonce par l'apparition de symptômes nouveaux et graves, qn'elle a donné lieu à l'une ou l'autre des maladies chroniques[3].

20. " Le réveil de la gale interne se trahit par l'exaltation des symptômes annonçant sa présence à l'état latent, et par une foule d'autres signes, qui varient suivant la constitution du sujet, sa disposition héréditaire, les différents vices qu'il présente dans son éducation, ses habitudes, son genre

[1] Hahnemann, " Doctr. et traitem. des mal. chron. ", t. I, p. 74.

[2] La plupart de ces symptômes se font sentir la nuit, et se renouvellent ou s'aggravent, quand le baromètre est très bas, pendant les vents du Nord ou du Nord-Est, en hiver et vers le printemps.

[3] Hahnemann, " Mal. chron. ", t. I, p. 80 et suiv.

de vie, son régime, ses occupations, la direction de son esprit, sa moralité, etc "[1].

Hahnemann publie un tableau de ces symptômes, empruntés tous aux cas qu'il a personnellement traités avec succès et dans lesquels il y avait eu, de l'aveu des malades, infection psorique sans aucun mélange, soit de syphilis, soit de sycose. On peut dire que ce tableau est essentiellement incomplet, et pourtant il occupe plus de quarante pages d'impression[2]. D'ici nous voyons sourire Mr Brenier; mais le sourire n'a jamais été et ne sera jamais un argument.

21. Quand une gale ancienne ou très développée est uniquement traitée au moyen de remèdes externes acaricides, les accidents de la gale interne se manifestent rapidement et d'une manière très dangereuse[3].

22. Le traitement externe de la gale cutanée primitive ancienne, ne peut être établi, que quand le traitement interne dure depuis quelque temps; autrement on provoque le réveil de la gale interne.

23. Les manifestations morbides secondaires de la gale à la peau[4], ne sont point identiques avec les symptômes primaires.

[1] Hahnemann, " Doct. et traitem. des mal. chron. ", t. I, p. 86.

[2] Ibid., t. I, p. 86-129.

[3] Ibid., t. I, p. 71.

[4] Les modifications cutanées secondaires de la gale peuvent présenter la plupart des formes morbides de la peau. La statistique suivante, recueillie à l'hôpital St-Louis, à Paris, établit que sur 1150 cas de maladies cutanées, 449 se présentaient chez d'anciens galeux.

Eczema	sur 469	malades,	il y avait	205	anciens galeux.
Lichen	103	"	"	36	"
Psoriasis	134	"	"	59	"
Impetigo	142	"	"	78	"
Herpès	17	"	"	10	"
Prurigo	28	"	"	16	"
Rupia	30	"	"	12	"
Ecthyma	12	"	"	8	"
Pityriasis	17	"	"	10	"

Consultez Alph. Devergie. " Mal. de la Peau ". p. 433.

Jamais l'acarus ne s'y rencontre; le traitement local en est toujours nuisible, et au reste le traitement interne en est aussi très difficile. Leur contagion ne fait pas naître chez l'individu qu'elles infectent, les troubles cutanés primitifs de la psore, mais transmet au contraire la maladie avec le même degré de développement interne.

Ces propositions, qu'il nous eût été facile de multiplier et de développer, s'appliquent pour la plupart à la syphilis. Faisons observer à ce sujet, que le temps a complètement sanctionné l'opinion de Hahnemann sur la syphilopathie. Il semble que M. Brenier ne se doute pas de cela. Comme la gale, l'affection syphilitique ne naît jamais spontanément et est toujours le résultat de l'absorption d'un virus ou miasme spécial. Elle est ou héréditaire, ou acquise par contact contagieux du virus chancreux. Son inoculation s'accomplit dans un instant indivisible, et quoi qu'on fasse après ce moment, le traitement interne seul peut enrayer la marche envahissante de la maladie. Comme la scabies, la syphilis présente une période d'incubation, variable suivant les sujets, et l'évolution des symptômes cutanés primaires (chancres et bubons) est presque toujours précédée d'une fièvre dont le caractère est ordinairement méconnu et par le patient et par le médecin. Ces troubles cutanés ont aussi leurs lieux d'élection, quoiqu'ils s'offrent assez généralement à l'endroit même où la contagion s'est établie. Comme les éruptions psoriques primitives, le chancre est un, bien qu'il puisse, d'après des prédispositions individuelles, affecter des formes variées[1]. Toujours comme dans la gale, tant que les altérations cutanées pri-

[1] Les chancres présentent plusieurs variétés, qu'on peut résumer ainsi: chancres simples; chancres inflammatoires à tendance gangreneuse franche; chancres phagédéniques, et chancres indurés. Le chancre simple peut donner lieu par son inoculation à l'une des autres variétés, et réciproquement. C'est encore là un point de la science que l'observation et l'analyse rigoureuse des faits démontrent à ceux qui ne se laissent égarer ni par la prévention ni par les idées préconçues.

mitives de la syphilis persistent, le mal interne se développe lentement, à la sourdine, sans donner lieu à aucun autre désordre. Mais que le malheureux, atteint de cette triste maladie recueillie au milieu des plaisirs, vienne à être traité par une médication toute externe, oh! alors le mal interne se réveille, produit rapidement et successivement des accidents secondaires et tertiaires, et enfin désorganise l'économie, jusqu'à ce que des maux chroniques et cruels finissent par entraîner la victime fatalement et misérablement vers la tombe. Nous savons bien que, quand un de ces malheureux s'échappe des mains des apothicaires ou des charlatans et s'adresse à un médecin savant et judicieux, qu'il trouve souvent l'occasion de se guérir par l'usage des mercuriaux, des iodures et des toniques, mais nous savons aussi qu'il arrive un moment où le médecin le plus sensé est au bout de son latin, et ne sait plus établir s'il traite, actuellement, des symptômes syphilitiques ou des symptômes médicamenteux. Nous avons vu de ces malades devant lesquels la science la plus positive restait muette, et avons assisté au triste spectacle de ces longues et épouvantables agonies. Et à qui la faute, s'il vous plait? Ne parlons pas ici des médicastres — pharmaciens ou autres — toutes âmes avilies, poussées par un lucre dégoutant, et que le mépris public devrait poursuivre sans relâche, si tant est que le mépris puisse avoir prise sur de telles consciences; mais parlons de ces médecins, qui — par conviction, nous le voulons bien, et c'est ce qui les excuse — traitent les ulcères et les bubons chancreux comme de simples accidents locaux, et, sans le vouloir, déchaînent contre les malades qui ont placé en eux leur confiance, le plus hideux et le plus horrible des ennemis. Ah! si ces médecins ont des yeux pour voir les tristes accidents que leur traitement inconsidéré a fait naître, s'ils ont des oreilles pour entendre les plaintes lamentables des malheureux auxquels ils ont nui, ils doivent entrer dans leur conscience et se demander s'ils n'ont pas erré; ils doivent méditer les opinions des illustrations

médicales qui ont pensé que la syphilis était, ab initio, une affection générale, et chercher parmi les substances dont la nature leur a permis de disposer, non seulement les moyens de pallier les accidents ou d'entraver la marche toujours envahissante de la maladie, mais encore et surtout les remèdes pour détruire la cause interne du mal. Et puisque ces derniers moyens leur font défaut, puisqu'il n'est pas donné à l'allopathe le plus instruit de s'édifier après un certain temps de traitement mercuriel sur la nature réelle du mal qui lui reste à combattre, qu'ils aient le courage de s'adresser à la doctrine nouvelle; que dans l'intérêt de l'humanité ils étudient les ouvrages de Hahnemann et de quelques-uns de ses illustres disciples, et qu'ils s'efforcent de trouver à ces sources cet inconnu, qui a fait et fera éternellement la gloire et la force des homœopathes! Oui, le mercure guérit souvent la syphilis, car le mercure est le remède homœopathique des plus nombreuses formes de la syphilis. Les études pathogénétiques de Hahnemann sont là pour le prouver; les exemples d'intoxications hydrargiriques, inscrits dans les annales do la science, sont là pour l'établir. D'où vient donc que le médecin homœopathe guérit toujours et facilement les syphilis récentes, pour présenter un exemple, tandis qu'un médecin allopathe, même très instruit, ne sait plus, au bout d'un certain temps de traitement, si son malade éprouve, actuellement, des accidents syphilitiques ou des accidents mercuriels? D'où vient encore que des médecins, qui d'ailleurs ont donné à la science des gages considérables, ont nié l'action du mercure dans la syphilopathie et ont proclamé homicide ce précieux et héroïque agent médicamenteux? C'est simplement parce que ces médecins n'ont pas su et ne savent pas administrer ce médicament homœopathique dans les cas propices et à dose convenable. Que se passe-t-il quand un médecin allopathe ou homœopathe — car le nom ne fait rien à la chose et le mercure s'inquiète peu du nom de celui qui l'a administré, — que se passe-t-il, disons-nous, quand un médecin oppose le mercure à une

variété donnée de la syphilis? Le médicament nuit, si la symptomatologie du mal n'est pas en rapport de similitude avec la symptomatologie du remède; au contraire, quand cette similitude existe et est forte, l'action du médicament éteint l'action du virus syphilitique, conformément à la grande loi hahnemannienne *similia similibus curantur*. Comme nous le démontrerons plus loin, tout médicament présente un effet primitif et un effet de réaction : l'effet primitif, le seul auquel le médecin doit faire attention, doit être homœopathique au mal, et c'est ce qu'on observe pour le mercure et la syphilis. Mais il est d'observation, aussi bien en allopathie qu'en homœopathie, que l'effet primitif sera d'autant plus fort et d'autant plus durable que la dose aura été plus élevée. Est-il étonnant après cela que l'administration du mercure, à dose continue et élevée, engendre une intoxication, sur la natnre de laquelle les médecins les plus instruits ne peuvent se fixer? Est-il étonnant que tant de syphilitiqnes soient incurables? Mais tout cela résulte mieux encore de la démonstration de la loi des semblables, que nous donnerons plus loin.

Mais d'où vient qu'il y a quelqne vingt cinq ans, la théorie de la gale, généralement reçue, était l'antipode de celle de Hahnemann, tandis que les recherches postérieures de nos adversaires ont confirmé l'opinion dn fondateur de l'homœopathie? La raison en est fort simple et bien faite d'ailleurs pour ouvrir les yeux aux esprits non obstinés et non prévenus. Hahnemann ne rêvait pas ses théories, mais les construisait sur un ensemble de faits, résultant autant de ses observations personnelles que des témoignages irrécusables de la tradition. Car la vérité a cet avantage sur l'erreur, qu'elle est et sera toujours la même. Quand les conséquences d'une théorie ont été les éléments au moyen desquels la théorie a été édifiée, on n'a jamais à craindre les observations de la postérité; on n'a surtout pas à redouter des théories contraires, sonvent le fruit d'un songe fait pendant une belle nuit, et qui naissent, vivent et meurent en l'espace d'un jour, ou plus fort encore, qui

vivent dans l'esprit des élèves, jusqu'au moment où l'obtention du diplôme les rend indépendants de leurs professeurs. Pour ne citer qu'un exemple, quelle vitalité peut offrir la théorie sur la non contagiosité des accidents syphilitiques secondaires, si ingénieusement soutenue par le célèbre syphiliographe belge, le professeur THIRY de Bruxelles. La belle et vigoureuse parole du maître avait gagné l'esprit de la pluralité de ses auditeurs; ce n'était pas assez pour M. THIRY : comme savant, il ambitionnait de voir ses idées partagées par tous les praticiens, comme médecin, il voulait détruire ce qu'il nommait un vieux et malheureux préjugé. Pour obtenir ce résultat, il fit appel à l'humanité de ses élèves : Vingt bras se présentèrent pour subir l'inoculation ! C'était sublime — car, quoique journaliers, ces dévouements touchent toujours. — Trois exemples suffiront, disait le professeur, et, choisissant trois élèves de constitution différente, il leur inocula le sang d'un enfant syphilitique. — Quelques jours plus tard, des accidents de syphilis secondaire se montrèrent aux bras des trois jeunes gens et détruisirent du coup la théorie thyrienne. Que fit en cette occurence le savant professeur? Il nia le caractère syphilitique de ces accidents, et nous soutint plus fort que jamais son opinion erronée. Nous ne voulons pas incriminer ici le célèbre clinicien : sa conviction sincère et profonde, l'aveugle obstinément; mais la postérité n'aura pas ce bandeau sur les yeux, et cette théorie mourra avec M. THIRY.

Reprenons l'étude de la psore, source de beaucoup de maladies chroniques.

M. Brenier commet une grave erreur — involontaire sans doute ? — en disant que " toutes ces formes pathologiques que " l'on a considérées à tort comme des maladies distinctes : l'hys- " térie, la démence, l'épilepsie, ... la coqueluche, le choléra, " etc., etc., etc., etc., sont considérées par Hahnemann, comme " des modifications de la gale ". Nous croyons que le célèbre novateur a voulu établir que ces affections *peuvent naître* sous

l'influence de la gale interne; nous le croyons d'autant plus, qu'il nous semble que notre maître a professé que les maux chroniques peuvent trouver leur origine, soit dans des traitements mal dirigés ou mal suivis, soit dans des troubles de l'âme et dans des mauvaises conditions hygiéniques, soit encore dans les miasmes syphilitiques et sycotiques [1]. Quelle affreuse contradiction cela n'établirait-il pas ? Hahnemann n'a pas l'habitude d'en commettre; ses nombreux écrits le prouvent. Cependant si nous nous trompions, M. Brenier nous ferait plaisir de nous le dire. On aime toujours à s'instruire, surtout à notre âge.

Le critique montois est-il bien sûr que Hahnemann ait classé la coqueluche parmi les dégénérescences de la gale ? Nous en doutons fort, parce que nous avons lu dans l'*Organon* que la coqueluche naissait sous l'influence d'un miasme aigu spécial, qui n'attaque l'homme qu'une seule fois dans le cours de la vie [2]. Même erreur pour le choléra, car, à la même page, l'immortel fondateur de l'homœopathie range le choléra-morbus asiatique parmi les affections épidémiques, produites par un miasme aigu spécial, pouvant atteindre l'homme à plusieurs reprises. — M. Brenier dit quelque part dans son mémoire, que les médecins homœopathes sont quelquefois étonnés quand on leur cite les opinions de leur maître, et contestent même parfois que Hahnemann ait pu poser les principes qu'on leur objecte. Pour le coup, nous sommes étonnés et tentés même de nier ce qu'avance ici notre contradicteur. C'est une excellente occasion pour lui de nous confondre, et comme ces occasions seront assez rares, qu'il la prenne aux cheveux, si tant est qu'il n'ait pas commis .... une fausse transcription. En faisant suivre le mot choléra, de quatre " et cœtera ", M. Brenier a sagement agi; ainsi au moins il ne se compromet pas davantage.

La gale peut-elle faire naître des affections qui, au prime

[2] Voir plus haut, p. 29 et suivantes.

[1] ORGANON, Edit. 1856, prop. 73, p. 163.

abord, lui semblent complètement étrangères? Telle est la question qu'il nous reste à examiner.

Pour M. J. Brenier, l'auteur du *Mémoire sur l'homœopathie*, il serait ridicule, insensé même, de le croire; mais il paraît qu'il n'en est plus ainsi pour ce même M. J. Brenier, l'auteur du *Précis de pathologie cutanée*. Nous trouvons en effet, à la page 88 de ce dernier ouvrage, que les éruptions propres de la gale " peuvent se compliquer d'érythème, d'ecthyma, de lichen, d'eczema rubrum ou impetiginodes, et même de furoncles, d'abcès, de phlegmasies internes ". Il doit y avoir là de bien solides convictions!

Mais montons dans des régions plus élevées.

Le célèbre Zimmermann a observé que " la guérison de la gale est quelquefois suivie d'hydropisie, d'apoplexie, d'épilepsie, de manie. Il est si vrai que ces maladies en viennent alors, qu'on les fait cesser en faisant reprendre la gale, si les sujets n'en sont pas encore les victimes " [1].

Juncker établit que la rétrocession de la gale — car il doit être observé que la gale interne est considérée par les allopathes comme une rétrocession de la gale, — peut produire chez les personnes jeunes et sanguines, la phthisie pulmonaire; chez les sujets sanguins en général, des hémorrhoïdes, des coliques hémorrhoïdales et des calculs néphrétiques; chez les sujets d'un tempérament sanguin et bilieux, des gonflements des glandes du sein, des raideurs d'articulation et des ulcères de mauvais caractère; chez les personnes replètes, des catarrhes suffocants et des phthisies muqueuses, et chez les personnes lymphatiques, des hydropisies. Il lui a également vu faire naître la fièvre inflammatoire, la pleurésie, la pneumonie, des ostéites, des hémoptysies, des troubles dans la menstruation, l'avortement, l'agalactie, la stérilité, des affections de la matrice, la démence, etc [2]. De Sauvages classe la gale parmi les cache-

[1] Zimmermann, " Tr. de l'Expérience ", t. I, p. LXXXVI.

[2] L. Ch. Juncker, " Diss. de damno ex scabie repulsa ", Halle, 1750.

xies, et reconnait qu'elle peut engendrer la phthisie, l'anasarque, l'ascite et autres affections chroniques [1]. PINEL admet qu'elle peut provoquer l'asthme, des affections inflammatoires, des fièvres de mauvaise nature, etc.[2], et TOURTELLE et LINNÉ la rangent parmi les affections générales [3]. Enfin, pour ne pas étendre outre mesure ces citations, remarquons que les ouvrages des médecins allopathes FR. HOFFMANN, LENTILIUS, DETHARDING, BINNINGER, MORGAGNI, MUZELL, GMELIN, HUNDERTMARK, AUTENRIETH, HILDANUS, ZIEGER, BEIREIS, STAMMEN, STOERCK, RIEDLIN, BRENDEL, WAGNER, WENZEL, FABRICE DE HILDEN, VICAT, WALDSCHMIDT, HŒCHSTETTER, RICHARD, SCHMIDTMANN, HAGENDORN, GISEKE, SENNERT, JERZEMBSKI, SCHRŒDER, SPENER, BAGLIVI, SICELIUS, UNZER, WAITZ, PREVAL, KRAUSE, SCHUBERT, SCHULZE, DIEMERBROECK, BONET, BALDINGER, CAMERARIUS, BARETTE, WEDEL, SNETTER, HALLMANN, SCHILLER, LUDWIG, NORTHOF, TRECOURT, THORE, DANIEL, DEIDIER, WEBER, GORN, VALSALVA, FAVENTINUS, RAMAZZINI, CARL, REIL, LUSITANUS, LANZONI, TRILLER, WEHLE, GERBIZIUS, FICK, BARTHOLIN, GABELCHOVER, GRULING, GRUBE, TULPIUS, THOMSON, CUMMIUS, ALBERS, MŒBIUS, WEPFER, LANDAIS, WIRTZ et autres[4], relatent de nombreux cas de maladies chroniques dues à la rétrocession de la gale [5].

Hahnemann donne une liste assez longue, mais nonobstant très incomplète, des maladies aiguës et chroniques que peut engendrer la gale[6]; elle a été singulièrement tronquée par notre critique montois, qui cependant pouvait très aisément la résumer, en disant qu'ils n'est point une maladie aiguë ou chronique — à part celles à miasme aigu spécial, — qui ne puisse

[1] BOISSIER DE SAUVAGES, "Nosologie méthodique", Paris, 1771, t. III.

[2] PINEL, "Nosographie philosophique", Paris, 1807, t. II.

[3] "Dictionn. des sc. médic.", Paris, 1816, t. XVII, p. 179.

[4] HAHNEMANN, "Doct. et traitem. des malad. chron.", t. I. p. 31-53.

[5] GRIESSELICH et RAU, deux homœopathes qui n'acceptent point cette opinion du maître, citent également des cas de rétrocession de la gale. Voir "Nouvel organe de la méd. spécif. de RAU", Paris, 1845, p. 70 et suiv.

[6] HAHNEMANN, ibid., p. 130 et suiv.

être produite par le miasme ou virus psorique. Et grâce à Dieu, cette opinion a déjà pénétré dans l'enseignement de nos adversaires scientifiques. Écoutons à ce sujet le docteur FOURNIER[1]: " La fièvre hectique, la phthisie pulmonaire, " des hydropisies, des cachexies, des engorgements squirreux, " des ulcérations cancéreuses soit externes, soit internes, peu- " vent être déterminés par les progrès des gales chroniques. " Les maladies aiguës ne sont pas moins à craindre dans cet " état; la matière purulente, accumulée sous les croûtes dont " la peau est couverte, peut, par une métastase funeste, être " transportée sur les organes les plus importans à la vie, et " y déterminer de redoutables inflammations, ou bien l'apo- " plexie, la paralysie, l'épilepsie, des vésanies, des spasmes, " des convulsions, etc. Lors même qu'il ne s'est point opéré " de métastase, la seule phlegmasie prolongée, aggravée de " l'appareil cutané, peut se communiquer au cerveau, aux " viscères de la poitrine et do l'abdomen, à raison de la sym- " pathie qui suffit pour transporter l'irritation de la peau aux " organes que nous venons de désigner. Chez des sujets où la " gale a fait de grands ravages, la plus légère maladie aiguë " peut devenir mortelle; car elle se compliquera et s'aggravera " infailliblement avec l'affection cutanée chronique, qui déter- " mine incessamment l'état adynamique et prédispose à l'état " ataxique ". Écoutons encore une illustration médicalo moderne, le professeur MARCHAL (DE CALVI) de la faculté de Paris: " Hahnemann ", dit-il, " attribuait la plupart des maladies " chroniques à la psore, et j'ai eu sous les yeux un livre dans " lequel un médecin espagnol fort distingué, notre contem- " porain, s'efforce de rattacher toutes les expressions morbides " au vice herpétique. Quand on observera médicalement dans " la lignée et dans l'espèce, on reconnaîtra l'immense diffusion " du virus herpétique, diffusion confirmée par l'efficacité du " soufre et de l'arsenic dans un si grand nombre de cas "[2].

[1] " Dictionn. des sc. médic. ", t. XVII, p. 186, article GALE.

[2] " Tribune médicale ", 6 Octobre 1867, p. 13.

N'est-ce pas confirmer quasi-absolument la doctrine hahnemannienne de la psore?

Nous croyons avoir nettement établi par ce qui précède, que notre immortel maître rapporte l'origine des maladies chroniques :

1° A des traitements trop violents, meurtriers ou inconsidérés, ou bien encore à des traitements mal suivis ou trop tôt interrompus;

2° A l'action persistante de mauvaises conditions hygiéniques, comme une habitude nuisible, le séjour dans des localités insalubres, l'exercice de certaines professions;

3° Aux excès de tous genres et notamment dans le boire et le manger, dans les jouissances sexuelles ordinaires ou contre-nature, dans le travail intellectuel ou corporel;

4° Aux privations de toute nature;

5° Aux troubles de l'âme, comme le chagrin, la nostalgie, l'amour malheureux, la mortification, la colère, la peur, la joie même;

6° A la sycose;

7° A la syphilis;

et 8° A la gale.

Nous nous croyons en droit de dire aussi que l'étude rigoureuse des faits, que nous avons signalés, permet d'établir l'exactitude de cette opinion, avec cette restriction toutefois qu'elle est trop absolue. Et en effet, il ne semble pas que toutes les maladies chroniques, dont les sept premières causes ci-dessus énoncées ne donnent pas la raison d'être, soient nécessairement de nature psorique. Que la scrofule et la tuberculose puissent être provoquées par la gale ou la syphilis, soit; que les maladies cutanées soient fréquemment des manifestations de la scabies, de la syphilis et de la sycose, comme aussi de la scrofule et de la tuberculose, soit encore; mais des faits n'en prouvent pas moins que ces trois ordres d'affections, la scrofule, la tuberculose et les dartres, peuvent exister comme maladies chroniques essentielles. Et ce que nous venons de dire de ces

dernières affections, nous le disons aussi du rhumatisme, de la goutte, de l'helminthiasis et d'autres encore. Nous admettons même que les maladies chroniques ne peuvent pas toutes être assignées aux diathèses aujourd'hui connues, et que les progrès ultérieurs de la science nous renseigneront peut-être sur d'autres causes générales, essentielles de ces affections. Et pourtant nous ne croyons pas devoir rien retrancher des éloges que nous avons accordés plus haut à l'opinion de Hahnemann sur la nature des maladies chroniques. C'est qu'à nos yeux, le mérite de notre maître ne consiste pas dans les divisions qu'il a introduites dans les maladies chroniques, mais bien dans l'expression de cette grande vérité : " qu'aucune affection " chronique particulière n'est une maladie en elle-même d'une " essence à part, mais que toutes, sans exception, reposent sur " une diathèse chronique quelconque, dont il faut détruire " le principe pour guérir radicalement l'affection locale "[1]. C'est la proclamation de ce grand principe que nous disions suffisante pour immortaliser un nom ! C'est cette découverte, féconde en heureuses applications, qui permet aux homœopathes de guérir ou de soulager les maladies chroniques, devant lesquelles les médecins allopathes les plus instruits restent les bras croisés !

Et M. Brenier s'imagine réfuter ce grand principe en étalant ses connaissances en théologie païenne ! Il accumule sarcasme sur sarcasme et s'en prend à " l'étrangeté de la matière " pour se défendre " de ne pas conserver constamment le ton sérieux qui convient à tout ouvrage qui traite d'une question médicale ". Moins qu'à tout autre, il appartenait au médecin de Mons, en raison des inconséquences que nous avons signalées en ses écrits, d'user de ce mode de critique. Nous pourrions toutefois assez aisément le suivre sur ce terrain, trouver même d'assez fortes analogies entre lui et certains personnages de l'antiquité; mais à quoi bon ? Le ridicule de quelqu'un ne fera jamais faire aucun pas à la science, et nous

[1] JAHR, " Principes et règles de la prat. de l'homœopathie ", 1857, p. 74.

pouvons nous consoler d'abandonner ces armes, pensant que ce que Ginguéné pouvait dire en son temps, peut encore très bien s'appliquer de nos jours :

" Chaque âge a ses Orphée, ainsi que ses Midas,
" Seulement (et chacun peut en rire tout bas)
" Nos Midas sont fournis de plus longues oreilles ".

Texte de Mr Brenier

" Une affection disparaît sous l'influence d'une " affection plus violente quand elle lui ressemble par " sa manifestation, bien qu'elle en diffère par son " espèce ".

Est-il nécessaire de dire que pour M. Brenier, cette nouvelle proposition est une nouvelle absurdité? Mieux que cela : Le critique montois estime qu'il suffit de l'exposer pour en faire comprendre toute la sottise et qu'il serait par trop humiliant de devoir " s'abaisser à la réfutation de cette extravagance ". Procédé facile et commode, ma foi! Que penserait par hasard, notre contradicteur, d'un " savant? " qui nierait purement et simplement l'existence du soleil et jugerait au dessous de lui de motiver son opinion? Mais nous oubliions, qu'il est de principe, que personne n'est juge en sa propre cause.

Ne croyons pas M. Brenier sur parole et livrons nous plutôt à l'examen des faits.

Le brillant Jupiter disparaît dans le crépuscule du matin, aux nerfs optiques de celui qui le contemple, parce qu'une puissance semblable, mais plus forte, la clarté du jour naissant, agit alors sur ces organes. On calme les nerfs olfactifs offensés par des odeurs désagréables, par l'usage du tabac ou de substances aromatiques qui affectent le nez d'une manière sem-

blable, mais plus forte. La tristesse et les regrets s'éteignent dans l'âme, à la nouvelle, fût-elle même fausse, d'un chagrin plus vif survenu à une autre personne. L'homme animé de dispositions riantes et gaies, recherche le bruit et la joie des fêtes, tandis que le malheureux, en proie à de tristes pensées, se complait dans la solitude et le silence ou dans la société de personnes tristes[1].

L'observation froide des faits qui se passent autour de nous, nous prouve que " la nature elle-même ne peut *guérir une maladie* existante en y ajoutant une nouvelle maladie dissemblable, quelque forte que soit celle-ci "[2]. Et en effet, " si les deux maladies dissemblables qui viennent à se rencontrer chez l'homme, ont une force égale, ou si la plns ancienne est plus forte que l'antre, la maladie nouvelle *sera repoussée* du corps par celle qni existait avant elle et ne pourra s'y établir. Ainsi un homme déjà tourmenté d'une affection chronique grave, ne ressentira pas les atteintes d'une dyssenterie automnale on de toute autre épidémie modérée. Suivant LARREY[3] la peste du Levant n'éclate pas dans les lieux où règne le scorbut et les personnes qui portent des dartres n'en sont point non plus infectées. Le rachitisme empêche la vaccine de se développer suivant JENNER. HILDENBRAND assure que les phthisiques ne se ressentent pas des fièvres épidémiques, à moins que celles-ci ne soient très violentes "[4]. Tous les jours nous avons l'occasion d'observer des faits analogues : et pour ne parler que du terrible fléau de l'an dernier, combien de personnes, atteintes d'infirmités incurables, combien de phthisiques, de rachitiques, de dartreux, d'épileptiques, d'aliénés, ont été enlevés par le choléra? *Rari nantes in gurgite vasto.* A l'hôpital de la Poterie, cet asile des infirmes, on avait ouvert des salles pour les cholériques. Le miasme épidémique se mêlait dans cet hospice

[1] HAHNEMANN, " Organon ", Paris 1856, prop. 26, p. 119.
[2] Ibid., prop. 34, p. 124.
[3] " Mémoires et observations " dans la " Description de l'Egypte ", t. I.
[4] HAHNEMANN, ibid., prop. 36, p. 124.

aux émanations ordinaires qui rendent l'atmosphère de ce genre d'établissements si nuisible aux personnes bien portantes, et pourtant peu ou point d'incurables ont payé le tribut à la maladie régnante. Il en a été de même aux asiles des Frères et Sœurs de Charité; il en a été de même encore aux hôpitaux, dans les salles où gisaient des malades atteints de sérieuses et profondes affections.

Si la maladie nouvelle, dissemblable à l'ancienne " est plus forte que cette dernière, elle la *suspend* jusqu'à ce qu'elle-même ait achevé son cours ou soit guérie; mais alors l'ancienne *reparaît* "[1]. HIPPOCRATE dit-il autre chose dans un de ses aphorismes que M. LITTRÉ qualifie à juste titre de célèbre[2] : " De deux douleurs simultanées, mais non dans le même lieu, la plus forte *obscurcit* l'autre "[3] ? GALIEN, notre ennemi naturel, retranche-t-il quelque chose à la proposition hippocratique, quand il dit dans ses commentaires : " Quare et ex iis qui sunt vehementiores, minores *occultant*, quum præsertim ab una eademque re ortum non habeant... "[4] ? Y a-t-il eu un seul commentateur ou glossateur du célèbre médecin de Cos qui ait infirmé cette opinion? Au reste, Hahnemann cite à l'appui de cette proposition, des faits nombreux empruntés aux illustrations médicales, et les relate aux pages 125-128 de son *Organon* (Édit. 1856). Il est connu de temps immémorial que la gale peut *s'effacer* sans traitement, sous l'influence d'une maladie générale, mais qu'elle *reprend* à la convalescence, c'est-à-dire que tous ses phénomènes, boutons, sillons et acarus, disparaissent momentanément pour reparaître avec la même force, dès que le mal incidentel commence à se guérir[5]. Il est d'observation générale que lorsque l'orchite survient dans la

[1] HAHNEMANN, "Organon", prop. 38, p. 125.

[2] HIPPOCRATE, " Œuvr. compl. ", trad. LITTRÉ, t. IV, p. 399.

[3] Ibid., " Aphorismes ", liv. II, 46, t. IV, p. 483.

[4] GALIEN, "Op. omnia", ed. KÜHN, Leipsig, 1820-1830, vol. XVII, t. II, p. 550.

[5] ALPH. DEVERGIE, " Malad. de la peau ", p. 405; — " Dictionn. des sc. médic. ", Paris, Panckoucke, t. XVII, p. 185.

blennorrhagie, l'écoulement uréthral se suspend jusqu'au moment où l'inflammation du testicule s'est résolue. Il est encore reconnu par tout le monde, que la grossesse — cet état physiologique si proche de l'état pathologique, — peut suspendre la phthisie pulmonaire, l'épilepsie, l'hystérie, la vésanie, la chlorose, et aussi que la grossesse peut être entravée par le choléra, la scarlatine, la fièvre typhoïde, la fièvre intermittente, la pneumonie et la syphilis. Dans ces derniers cas survient l'avortement[1]. Mais si, depuis HIPPOCRATE, la pluralité des médecins sont d'accord sur la réalité et la constance de ces faits, il n'en est plus de même quand il s'agit d'établir leur véritable signification; car, comme nous le verrons plus loin, dans la discussion du fameux *contraria contrariis curantur*, cette saine interprétation détruit de fond en comble ce dernier principe, bien entendu dans le sens que lui accordent nos adversaires.

" Il peut arriver aussi que la nouvelle maladie, après avoir longtemps agi sur l'organisme, finisse par *s'allier* à l'ancienne affection, malgré le défaut de similitude entre elles, et que de là résulte une maladie *compliquée*...... Ainsi un vénérien peut devenir galeux et réciproquement. Ces deux maladies étant dissemblables, elles ne sauraient *s'anéantir l'une l'autre*. Les symptômes vénériens s'effacent dans le principe et sont suspendus lorsque l'éruption psorique commence; mais, avec le temps, la maladie vénérienne étant au moins aussi forte que la gale, les deux affections s'allient l'une à l'autre, c'est-à-dire que chacune s'empare uniquement des parties de l'organisme qui lui sont appropriées, et que le sujet devient par là plus malade et plus difficile à guérir "[2]. P. RUSSEL[3], RAINEY[4], J. MAURICE[5], ETTMULLER[6] et autres rap-

[1] CAZEAUX, " Tr. théor. et prat. de l'art des accouchements ", Paris, 1853.

[2] HAHNEMANN, " Organon ", édit. 1856, prop. 40, p. 130.

[3] " Transact. of a soc. for the improv. of med. and chir. knowledge ", t. II.

[4] " Med. comment. of Edinb. ", t. III, p. 480.

[5] " Med. and phys. journal ", 1805.

[6] " Opera omnia ", t. II, p. 1, cap. 10.

portent des cas où un même malade était simultanément atteint de variole et de rougeole. Zencker[1] a vu la vaccine suivre son cours régulier conjointement avec la rougeole et la fièvre miliaire pourprée, et Jenner, la vaccine parcourir tranquillement ses périodes au milieu d'un traitement mercuriel dirigé contre la syphilis[2]. Comme nous l'avons déjà dit plus haut, certains individus peuvent être atteints simultanément de la gale, de la syphilis et de la sycose chroniques. M. le Professeur Thiry, de l'université de Bruxelles, n'est pas du tout de cette opinion; il soutient que deux diathèses ne peuvent coexister chez un même individu, et n'a pas cru devoir modifier cette opiuion, quand certain jour, une femme atteinte de cancer et de tuberculose, s'est présentée à sa polyclinique. Respectons ces erreurs, mais constatons en même temps qu'on serait pour l'ordinaire assez sévère pour le simple praticien, qui se permettrait d'être aussi formellement en contradiction avec dame Nature.

Nous venons d'établir par ce qui précède, que deux maladies dissemblables peuvent, chez un même sujet, ou *se repousser* mutuellement, ou *se suspendre* l'une l'autre, ou encore *exister à côté* l'une de l'autre, mais que jamais l'une ne *guérit* l'autre. Le résultat est tout différent, quand deux maladies semblables viennent à se rencontrer dans l'organisme, c'est-à-dire lorsqu'à la maladie déjà existante, il se joint une qui lui est en tout semblable. La plus forte *détruit* la plus faible. " La maladie plus forte qui survient, ayant de l'analogie avec l'ancienne dans ses manifestations et ses effets, envahit, et même de préférence, les parties qu'avait jusqu'alors attaquées cette dernière, qui, plus faible qu'elle, *s'éteint*, ne trouvant plus à exercer son activité. En d'autres termes, dès que la force vitale, désaccordée par une puissance morbifique, vient à être saisie par une nouvelle puissance fort analogue, mais supérieure en

[1] " Journal de médecine de Hufeland ", t. xvii.
[2] Hahnemann, " Organon ", p. 131.

énergie, elle ne ressent plus que l'impression de celle-ci seule, et la précédente, réduite à la condition d'une simple force sans matière, doit cesser d'exercer une influence morbifique, par conséquent d'exister "[1]. "On pourrait citer beaucoup d'exemples de maladies que la nature a guéries homœopathiquement par d'autres maladies provoquant des symptômes semblables. Mais, si l'on veut des faits précis et à l'abri de toute contestation, il faut s'en tenir au petit nombre de maladies, toujours semblables à elles-mêmes, qui naissent d'un miasme permanent et qui, par cette raison, sont dignes de recevoir un nom particulier "[2]. Ainsi la variole qui peut, comme l'atteste l'expérience journalière, produire entr'autres affections des ophthalmies violentes, la cécité, la surdité, la dyspnée, l'orchite, a guéri ces maladies, suivant Dezoteux et L. Valentin[3], A. Leroy[4], Klein[5], J. Closs[6] et autres. Ainsi encore la variole, quand elle survient peu de temps après l'insertion de la vaccine, détruit homœopathiquement celle-ci et ne lui permet pas d'arriver à sa perfection, tandis que quand elle survient près du temps de la maturité de la vaccine, elle est elle-même homœopathiquement rendue bénigne dans ses manifestations[7]. La vaccine qui s'accompagne très fréquemment d'une éruption cutanée générale[8], de fièvre, de gonflement inflammatoire du bras, a guéri des affections semblables au rapport de Clavier, Hurel, Désormeaux[9], Hardège[10] et Stevenson[11].

[1] Hahnemann, "Organon", édit. 1856, s. 45, p. 134.

[2] Ibid., s. 46, p. 135.

[3] "Traité de l'inoculation", Paris, an viii, p. 189.

[4] "Médecine maternelle", Paris, 1830, p. 384.

[5] "Interpres cliniens", p. 293.

[6] "Neue Heilart der Kinderpocken", Ulm, 1769, p. 68 et "Specim. obs.", n° 18.

[7] Robert Willan, "Sur la Vaccine".

[8] Cette éruption est très bien décrite par Bousquet, in "Nouveau traité de la vaccine et des éruptions varioleuses", Paris, 1848, p. 52 et suiv.

[9] "Bull. des sc. médic. de l'Eure", 1808; — "Journal de médic.", xv, 206.

[10] "Journal de Hufeland", xxiii.

[11] "Annals of medecine de Duncan", vol. i, p. ii, n° 9.

La rougeole et la scarlatine n'ont-elles pas guéri définitivement des dartres chroniques[1] et des miliaires[2]? HUNTER n'affirma-t-il pas que deux fièvres ne sauraient subsister ensemble dans un même corps[3], et n'a-t-on pas vu des obstructions cesser par l'apparition d'une fièvre intermittente, qui peut elle-même produire ces phénomènes? Est-il si rare de voir des toux chroniques guéries par des bronchites? L'épilepsie guérit parfois par une fonction qu'on devine, et dont l'abus engendre cette maladie; une chute sur la tête a plusieurs fois rendu la mémoire à des personnes qui l'avaient perdue par la même cause; un temps orageux enlève souvent l'accès d'asthme qu'il produit chez des personnes qui sont sujettes à cette névrose[4].

L'exposition de ces diverses séries de faits, — qu'on pourrait multiplier en puisant dans les écrits de médecins allopathes qui, sans le vouloir, ont ainsi apporté leur pierre à l'édifice qu'il était réservé à Hahnemann d'élever — l'exposition de ces diverses séries de faits, disons-nous, ne démontre-t-elle pas à l'évidence qu'une maladie naturelle ne peut *guérir* une affection antérieure que pour autant qu'il y ait entre elles un haut degré de similitude? D'un côté dans les maladies *dissemblables*, nous voyons :

1° l'affection ancienne *repousser* l'affection nouvelle, quand celle-ci est la moins forte;

2° l'affection ancienne *être suspendue* par l'affection nouvelle, quand celle-ci est la plus forte;

3° l'affection ancienne *s'allier*, après quelque temps, avec l'affection nouvelle, quand elles sont à peu près de même force.

D'un autre côté, dans les maladies *semblables*, nous voyons constamment la plus forte *détruire* la plus faible. Or, c'est là

[1] KORTUM, in "Journ. de médec. de HUFELAND", XX, III, p. 50.
[2] RAU, "Ueber der homœop. Heilverf.", Heidelberg, 1824, p. 85.
[3] "Traité de la mal. vénér.", Paris, 1859, p. 8.
[4] VARLET, in "Bull. de l'ac. r. de méd. de Belgique", t. VIII, p. 846.

précisément ce que soutient Hahnemann, et ce que M. Brenier conteste. Que le lecteur juge!

Texte de M. Brenier.

" La puissance thérapeutique des agents médicamenteux dérive donc de la propriété qu'ils possèdent de produire des symptômes semblables à ceux de la maladie et plus forts que ces derniers ".

Nous sommes tentés de croire que M. Brenier a vraiment voulu se moquer ici de ses lecteurs; car quel homme un peu sensé peut accepter comme sérieuse une négation aussi absolue, quand elle est dénuée de toute espèce de preuve? Il nous est impossible d'imiter le procédé de notre contradicteur; aussi pour prouver la vérité du principe hahnemannien en question, complèterons-nous d'un côté, la réfutation de la prétendue loi allopathique, de l'autre, la démonstration de l'immuable principe homœopathique *similia similibus curantur.*

Le désaccord que nous appelons maladie, ne peut être converti en santé que par un autre désaccord provoqué au moyen de médicaments.

Il est incontestable et incontesté, pensons-nous, que les effets que peut produire un médicament dans une affection donnée, sont ou bien *contraires et opposés* aux symptômes de la maladie, ou bien *dissemblables* des symptômes de la maladie, ou bien enfin *semblables* aux symptômes de la maladie. De là trois méthodes thérapeutiques différentes : la *méthode énanthiopathique*, la *méthode allopathique* et la *méthode homœopathique.* Faisons observer que les deux premières méthodes sont comprises dans la dénomination usuelle de " méthode allopathique ", et recherchons actuellement la valeur de chacune d'elles.

La *méthode allopathique proprement dite* consiste à administrer, dans une maladie, des médicaments qui produisent des symptômes dissemblables ou différents de ceux de la maladie. Elle est employée, depuis GALIEN, par la pluralité des médecins dans le traitement de toutes les affections.

On peut établir en thèse générale et en se basant, soit sur l'expérience de tous les siècles, soit sur les observations de chaque individu en particulier, qu'une maladie ne *cède* point au mode de curation par les médicaments allopathiques, c'est-à-dire ne produisant pas chez l'homme en santé un état analogue à celui qui la caractérise. Peut-on mieux établir cette proposition, qu'en rappelant ce que nous voyons chaque jour, dans le traitement des maladies chroniques?

I. Quand une maladie chronique est traitée par des remèdes allopathiques moins forts qu'elle et peu violents, elle y *résiste*, même quand ils sont prolongés durant des années[1]. Y a-t-il quelqu'un qui n'ait pu vérifier, bon nombre de fois, cette assertion, soit dans des bronchites chroniques, soit dans des métrite, vaginite, uréthrite, rhinnite, otite, ophthalmie chroniques, soit encore dans le rhumatisme, la goutte, les névralgies, les dartres, etc. Ceci nous rappelle un mot du célèbre professeur ALIBERT : Une dame vint, un jour, le remercier de l'avoir guérie d'une dartre.

— Moi! je vous ai guério d'une dartre?

— Mais oui, docteur.

— Allons donc! vous vous trompez; je n'ai jamais guéri personne de dartres.

— M. le docteur plaisante. Jo suis Madame N...., que vous avez traitée l'an passé; je reviens du Périgord, où je suis allée, d'après vos conseils, pour raffermir ma guérison; vous le voyez, il n'y a plus de dartre.

— Assez, assez, Madame, je vous le répète, je n'ai jamais guéri de dartres; le premier printemps vous le prouvera[2].

[1] HAHNEMANN, "Organon", édit. 1856, prop. 37, p. 125.

[2] GRANIER, "Conférences sur l'homœopathie", Paris, 1858, p. 481.

Un autre *ejusdem farinæ*. Le professeur MARJOLIN, consulté un jonr par un rhumatisant, lui conseille, sans hésiter, et en homme sûr de son fait, les eaux d'Aix, en Savoie. Notre rhumatisant, qui se voit déjà guéri, paie sa consultation et se retire fort satisfait. Mais voilà que tout-à-coup MARJOLIN, se ravisant, court après son malade, qni était déjà au bas de l'escalier, le rappelle, et, de la porte de son cabinet, lui crie avec cette admirable bonhomie qui n'appartenait qu'à lui : " Dites-donc, Monsieur, si les eaux d'Aix vous font du bien, ayez la bonté de me le faire savoir, parce que, moi aussi, j'ai un rhumatisme, et, ma foi, j'irais à Aix " [1].

II. Quand une maladie chronique est traitée par des médicaments allopathiques plus forts qu'elle, l'affection médicinale qu'on fait ainsi naître, la réduit au silence, la *suspend*, mais ne la guérit point; car, dès qu'on interrompt ce traitement, la maladie chronique reparaît tout aussitôt, et est fréquemment exacerbée à cause de l'affaiblissement qn'à provoqué cette violente médication[2]. C'est ainsi que des purgatifs énergiques et souvent répétés, nettoient réellement assez vite la peau de l'exanthème psoriqne ou de quelqu'autre affection dartreuse; mais quand le malade ne peut plus supporter l'affection dissemblable qu'on a violemment fait naître dans ses entrailles, quand il est obligé de renoncer aux purgatifs, l'éruption cutanée reparaît telle qu'elle existait avant le traitement. C'est ainsi encore que l'entretien d'un exutoire, comme le cautère, le vésicatoire, le séton, a pu suspendre des ophthalmies, des asthmes, des épilepsies, etc., mais jamais, au grand jamais, n'a pu les guérir; car l'exutoire supprimé, aussitôt reparaissent ces maladies chroniques.

III. Quand une maladie chronique est traitée par des médicaments allopathiques un peu plus forts qu'elle, l'affection médicinale suspendra d'abord la maladie primitive, mais après

[1] TESTE, "Comment on devient homœopathe", Paris, 1865, p. 57.

[2] HAHNEMANN, "Organon", édit. 1856, prop. 39, p. 128.

un certain temps, *s'alliera avec elle.* De cette conjugaison monstrueuse résulte une de ces maladies pour lesquelles la nature ne nous offre pas de *simile* et qui entrainent lentement, mais fatalement et péniblement, le malade vers le tombeau. Ne voyons-nous pas chaque jour, de ces malheureux incurables qui ne doivent l'incurabilité absolue de leurs infirmités qu'aux abus de purgatifs et autres drogues intempestivement dirigés contre une maladie chronique?

IV. Dans des maladies chroniques, nous voyons cependant, quelquefois, des médicaments allopathiques violents *guérir définitivement*; mais le revers de la médaille nous montre qu'en enlevant ainsi une maladie, le malade est enlevé avec; d'où il résulte, que ces sujets sont morts guéris. Qu'un tel genre de traitement cause du bonheur à des arrière-petits-cousins, nous le comprendrions au besoin; mais qu'un médécin consciencieux s'en contente, c'est ce que nous ne concevrons jamais.

Des adversaires diront peut-être que les propositions que nous venons d'exposer sont fausses, absurdes même; mais ils se garderont bien de les combattre par la discussion, la seule arme dont un vrai savant puisse se servir. Nous prouvons, nous, ces propositions en nous appuyant sur l'exposition simple et naïve des faits; nous les prouvons en rapportant l'opinion des plus grandes célébrités médicales allopathiques, sur la valeur de leur thérapeutique[1]; nous les prouvons en examinant quelques-uns de ces moyens de traitement.

La saignée, les vomitifs, les purgatifs, l'opium, les ferrugineux, les vésicatoires, voilà des armes qu'aucun allopathe ne récusera. Quelle est leur valeur?

La saignée qu'HIPPOCRATE aimait peu[2], que BROUSSAIS, BOUILLAUD et LEBEAU aiment fort et que le vénérable FALLOT se défend d'aimer, alléguant " qu'il ne fait pas de la médecine de sentiment, mais celle des indications "[3], la saignée,

[1] Nous aurons plus loin l'occasion de relater ces opinions.

[2] HIPPOCRATE, " Œuv. compl. ", trad. LITTRÉ, t. VI, p. 273.

[3] " Bull. de l'Acad. royale de médec. de Belgique ", t. VIII, p. 560.

disons-nous, a fait partie, et, quoi qu'on dise, fait encore partie du traitement de toutes les maladies. Il y a quelques jours une personne, manifestement anémique, réclama nos soins pour une difficulté habituelle de la digestion, qui, disait-elle, n'avait fait qu'augmenter après une application à l'épigastre de douze sangsues et une diète prolongée. Nous ne critiquâmes point ce traitement, cela n'entrant nullement dans nos habitudes; nous ne nous enquîmes pas du nom du médicastre dans lequel elle avait si malheureusement placé sa confiance; mais nous plaignîmes notre pauvre malade!

Nous n'étudierons l'influence de cette panacée universelle que dans quelques-unes des maladies où son action est réputée héroïque.

La saignée est le grand remède contre l'inflammation. Pour juger de son degré d'utilité, n'allons pas consulter les chefs de l'école hahnemannienne : cette source paraîtrait un peu suspecte à bon nombre de lecteurs. Recherchons plus tôt ce qu'ont écrit à ce sujet les princes de l'école allopathique. Le professeur Louis dit : " ...... Il résulte de ces faits, que la saignée n'a eu que peu d'influence sur la marche de la pneumonie, de l'érysipèle de la face et de l'angine gutturale, chez les malades soumis à mon observation; que son influence n'a pas été plus marquée dans les cas où elle a été copieuse et répétée, que dans ceux où elle a été unique et peu abondante; que par la saignée, on ne jugule pas les inflammations, comme on se plaît à le dire; que dans les cas où elle réussit, c'est qu'il y a eu erreur de diagnostic, ou parce que l'émission sanguine a eu lieu à une époque avancée de la maladie, quand celle-ci était voisine de son déclin; que ce qui a pu en imposer aux praticiens, et leur faire croire qu'il était facile de juguler l'inflammation pulmonaire à son début, au moyen de larges saignées, c'est que, dans quelques cas, peu communs à la vérité, la saignée, pratiquée à cette époque, est suivie d'une amélioration considérable dans les symptômes généraux et dans quelques

symptômes locaux, la dyspnée et la douleur. Mais les autres accidents persistent, et même augmentent d'intensité et d'étendue, après la première saignée, si elle a été pratiquée à une époque rapprochée du début....... Les maladies inflammatoires ne pouvant être jugulées, on ne doit pas multiplier les saignées pour atteindre ce but imaginaire. Il ne faut pas oublier d'ailleurs, qu'un certain degré de force est nécessaire à la résolution de l'inflammation, puisqu'elle est d'antant plus grave et environnée de dangers, que les sujets sont plus faibles, et que cette faiblesse favorise aussi les maladies secondaires "[1].

Le professeur CHOMEL enseigne que " souvent, après cinq ou six saignées, les symptômes de la fièvre inflammatoire persistent encore pendant sept ou huit jours, et même davantage, avant de céder "[2] et que l'on voit " beaucoup de pneumonies et d'autres inflammations se développer et s'étendre de proche en proche, malgré les saignées ".

Le célèbre LAENNEC écrit que " par la saignée dans la pneumonie, on obtient presque toujours une diminution de la fièvre, de l'oppression, de l'expectoration sanguinolente, qui fait croire aux malades et aux assistants que la convalescence va commencer; mais au bout de 95 heures, les accidents reprennent une nouvelle intensité, et la même chose a souvent lieu cinq ou six fois de suite, après autant de saignées coup-sur-coup ".

Le vénérable et savant doyen jubilaire de Montpellier, le physiologiste LORDAT dit: " La saignée jusqu'au blanc est le *knout* de la thérapeutique; elle met ceux qu'elle n'a pas tués dans l'impossibilité de présenter des symptômes pendant quelque temps; mais tout comme les Russes, ainsi fustigés, retombent souvent dans la faute qui leur avait mérité cette punition, de même l'affection qui avait donné lieu à la saignée, reproduit les mêmes symptômes, dès que le système a assez de force pour les former. Ne vous semble-t-il pas que ces correcteurs et ces thérapeutistes sont de même force "?

[1] " Des fièvres et des mal. pestilentielles ", p. 67.

[2] " Rech. sur les effets de la saignée ", Paris, 1835, p. 31 et suiv.

Le savant Cruveilhier soutient que " la pleurésie est certainement une des maladies sur lesquelles le traitement par les saignées a le plus de prise; et cependant je ne l'ai jamais vu, à quelque degré d'énergie qu'il eût été porté, juguler la fièvre, qui dure de cinq à neuf jours; combien de fois, au contraire, ne voit-on pas la fièvre reparaître plus intense, à la suite d'une syncope de longue durée, produite par une saignée abondante "[1]!

Le professeur Andral dit: " Nous trouvons de bien fréquents exemples de phlegmasies qui, attaquées dès le début, ou pendant leur cours, par d'abondantes saignées, n'en continuent pas moins leur marche, soit qu'elles doivent se terminer par la santé ou la mort. Il y a, je crois, très peu de cas dans lesquels une maladie puisse être enlevée tout-à-coup par des émissions sanguines "[2]. " En tirant du sang, " dit encore le savant clinicien, " on dégorge mécaniquement la partie congestionnée; mais par les saignées, soit locales, soit générales, on ne détruit en aucune façon cette autre cause inconnue, sous l'influence de laquelle un organe s'est congestionné. Vainement alors multiplierait-on les émissions sanguines; il ne resterait qu'une seule goutte de sang dans l'économie, qu'en dépit des saignées, elle fluerait là où l'appellerait la cause stimulante; c'est donc celle-ci, bien plus que la congestion, qui n'est qu'un simple effet, qu'il s'agirait de connaître et de combattre ".

Forget, le savant professeur de Strasbourg, écrit de son côté: " Il y a des médecins, et en assez bon nombre, qui assurent que la saignée est une illusion, un mythe, peut-être même un poison, dans la fluxion de poitrine ".

Et s'il ne suffisait de ces diverses et importantes autorités, le fait suivant ferait comprendre à lui seul l'incroyable utilité de ce mode de traitement: Le professeur d'une des plus grandes cliniques de Paris, à sa visite générale, ordonne une saignée à un certain malade. Un élève, sur le point de passer docteur, se permet de lui faire remarquer les contre-indications de cette

[1] " Dictionn. de médec. ", p. 326.

[2] " Clinique médicale ", t. III, p. 3.

saignée; mais le professeur persiste. Son autorité fait loi; le malade est saigné, et dans la nuit il meurt. Le lendemain, l'élève attendait le professeur : — Eh bien, Monsieur, le malade est mort. — Que serait-ce, si on ne l'avait pas saigné[1]!

L'utilité de la saignée se trouvant ainsi établie, il reste à savoir comment il faut saigner dans les inflammations. GALIEN saignait jusqu'à la défaillance, parce qu'une pareille déperdition de sang faite à la fois " coupait la gorge à la fièvre "[2], et emportait facilement la maladie; mais comme ce procédé emportait au contraire assez fréquemment le patient, le médecin de Pergame fut conduit à recommander, dans ses dernières années, d'être plus prudent pour les saignées. Il paraît que du temps de BORDEU, on avait un peu oublié cette sage recommandation du chef des allopathes; écoutons plus tôt : " J'ai vu un praticien ", dit-il, " qui ne mettait point de terme aux saignées. Lorsqu'il en avait fait trois, il en faisait une quatrième, par la raison, disait-il, que l'année a quatre saisons, qu'il y a quatre parties du monde, quatre âges, quatre points cardinaux; après la quatrième, il en fallait une cinquième, car il y a cinq doigts à la main; à la cinquième, il en joignait une sixième, car Dieu créa le monde en six jours!!! Il en faut sept, car la semaine a sept jours, comme la Grèce a sept sages. La huitième sera même nécessaire parce que le compte est plus rond!!! Encore une neuvième *quia numero Deus impare gaudet!* ". M. BOUILLAUD, avec ses émissions sanguines coup-sur-coup, ne reste guère au-dessous de cette exagération.

" Celui qui a touché le pouls tranquille du sujet, une heure avant le frisson qui précède toujours la pleurésie aiguë ", dit Hahnemann, " n'est pas maître de sa surprise, lorsque, deux heures après, quand la chaleur s'est déclarée, on cherche à lui persuader qu'une énorme pléthore, alors existante, rend nécessaire des saignées réitérées, et il se demande quel miracle

[1] GRANIER, " Confér. sur l'homœopathie ", p. 386.

[2] " Method. medendi ", lib. 9, c. 4. — GALIEN dit avoir tiré dans un jour, à un malade, jusqu'à 54 onces de sang.

a pu infuser les livres de sang dont on réclame l'émission, dans les vaisseaux du malade, qu'il a vu deux heures auparavant battre d'un mouvement si calme. On ne peut cependant pas avoir dans ses veines une once de sang en sus de celui qui s'y trouvait deux heures auparavant, lorsqu'on se portait bien " [1].

Le professeur CHOMEL a enseigné que les inflammations ue sont pas dues à la pléthore, attendu qu'elles surviennent très facilement chez des sujets faibles ot épuisés.

" Ce qui concourt à prouver, " dit DUBOIS (D'AMIENS), " que les congestions sont dues à des phénomènes essentiellement vitaux, et qu'elles sont indépendantes de la masse plus ou moins considérable du sang, c'est qu'elles arrivent avec plus de fréquence encore chez les sujets les plus faibles, les plus irritables, et chez lesquels, en même temps, cette masse du sang est très peu considérable " [2].

ANDRAL écrit de son côté : " .... Enfin, au milieu de cet état anémique, une congestion de sang s'opéra néanmoins là où des piqûres pratiquées pour faire couler la sérosité, avaient appelé une légère irritation; preuve, entre mille autres, que la production des inflammations ne dépend pas d'un état pléthorique. Quand même il ne resterait qu'une seule goutte de sang dans l'économie, elle fluerait vers le point irrité. C'est là, pour le dire en passant, une des grandes objections qu'on peut faire à la méthode généralement adoptée en France, qui consiste à ne combattre tout travail inflammatoire que par des émissions sanguines plus ou moins abondantes. Il est bien certain que si par ce moyen, on opère un dégorgement momentané dans la partie enflammée, on ne détruit en aucune manière la cause inconnue sous l'influence de laquelle le sang, soustrait aux lois ordinaires de la circulation, tend à s'accumuler sans cesse dans le point où existe le travail inflammatoire " [3].

Relativement à l'augmentation de fibrine que présente le

[1] " Organon ", édit. 1856, p. 19.
[2] " Leçons de pathol. expérimentale ".
[3] " Tr. d'anatom. pathol. ", t. I, p. 132.

sang dans les inflammations, et à l'influence que la saignée exerce sur cette altération du sang, écoutons encore le professeur ANDRAL : " Il ne faut pas croire que la fibrine du sang diminue, ou par la répétition des saignées ou par la prolongation de la diète; dans quelque maladie que ce soit, faites intervenir les influences de diète et de perte de sang, et vous ne verrez pas diminuer la fibrine ". Ailleurs : " Parmi les moyens employés contre l'état inflammatoire, la saignée occupe le premier rang, et j'ai dû naturellement rechercher jusqu'à quel point des émissions sanguines, plus ou moins répétées, avaient le pouvoir d'enlever promptement ou tardivement à ce liquide l'excès de fibrine dont il est chargé. Quelque abondantes et quelque rapprochées que doivent être les saignées, la fibrine du sang n'en va pas moins toujours en augmentant "[1]. Ailleurs encore : " Étant donné le chiffre de la première saignée, dans les diverses inflammations aiguës, la quantité de fibrine s'élève toujours, ou du moins le plus souvent, dans les saignées suivantes. Mais est-ce la saignée qui a fait augmenter la fibrine? Non; c'est l'inflammation qui a continué à faire des progrès d'après sa marche ordinaire. Et ceci confirme nos opinions sur la marche et la durée des inflammations; nous croyons que c'est une grande erreur de penser que c'est à coups de saignée qu'on peut arrêter la marche d'une inflammation "[2].

La saignée est-elle utile dans l'apoplexie ? Examinez les réflexions faites à ce sujet par MM. CRUVEILHIER, ANDRAL, ETTMULLER, LALLEMAND et autres, et vous verrez bien vite l'influence nuisible de ce mode de traitement.

Nous pourrions étudier de la même manière la valeur des applications de la saignée dans le traitement des innombrables états morbides contre lesquels on a cru devoir les conseiller. Nous pourrions encore examiner ainsi la valeur des purgatifs, des vomitifs, des narcotiques, des excitants, des toniques, des révulsifs, etc.; mais ce travail serait trop long

[1] " Traité d'hématologie ", p. 122.

[2] " Pathologie générale ".

pour trouver place ici. Terminons cet examen de la *méthode allopathique proprement dite* en relatant les nombreux modes de traitement préconisés contre le choléra :

1° Saignée générale, (*Blumenthal, Broussais, Cafarelli, Fallot, Kerckhove, Meunier, Recamier*). — 2° Sangsues, (*Broussais, Bouillaud, Gravier, Gendrin, Honoré*). — 3° Alcool, (*Magendie, Brady*). — 4° Acétate d'ammoniaque, (*Andral, Magendie*). — 5° Carbonate d'ammoniaque, (*Baum, Eisenmann*). — 6° Ammoniaque caustique, (*Steffen*). — 7° Alcool ammoniacal, (*Strohmeyer*). — 8° Chlore liquide, (*Jaenichen, Toulmouche*). — 9° Arnique des montagnes, (*Breitenbucher, Recamier, Roser, Reider*). — 10° Essence de menthe, (*Strohmeyer, Brady*). — 11° Chamomille, (*Magendie*). — 12° Huile de naphte, (*Andreïwsky*). — 13° Essence d'anis, (*Steffen*). — 14° Café. — 15° Sous-nitrate de bismuth, (*Biett, Lefevre*). — 16° Musc, (*Nissen, Ewert*). — 17° Castoreum, (*Schoefer*). — 18° Teinture de valériane, (*Strohmeyer, Schoefer, Bremer*). — 19° Esprit de cornes de cerf, (*Schoefer, Bremer*). — 20° Oxyde de zinc. — 21° Eau distillée de laurier-cérise. — 22° Infusion de tilleul. — 23° Ether. — 24° Acide prussique, (*Anderson*). — 25° Stachys anatolica, (*Fauvel*). — 26° Camphre, (*Andral*). — 27° Opium, (*Louis*). — 28° Jusquiame, (*Anderson*). — 29° Belladone, (*Schlesinger, Viardin*). — 30° Tabac, (*Pitchaft*). — 31° Poivre long, (*Szafkowski*). — 32° Gingembre. — 33° Carvi. — 34° Acétate de plomb, (*Dupuytren*). — 35° Ratanhia, (*Rayer*). — 36° Quinquina. — 37° Sulfate de quinine, (*Andral, Graefe, Recamier*). 38° Vomitifs, (*Boeckh, Hierlaender, Laloy*). — 39° Tartre stibié, (*Hierlander*). — 40° Ipécacuana, (*Escallier*). — 41° Sulfate de soude, (*Bonnet*). — 42° Huile de ricin, (*Henderson, Brady*). — 43° Carbonate de soude, (*Davier*). — 44° Chlorure de sodium ou sel de cuisine, (*Davier, Stevens, Ockel, Lemazurier, Gavin, Orlmont, Moissenet*). — 45° Bicarbonate de potasse, (*Stevens*). — 46° Chlorate de potasse, (*Davier, Stevens*). — 47° Eau de chaux. — 48° Bicarbonate de soude, (*Baudrimont*). — 49° Racine de salep, (*Sponer*). — 50° Acide nitrique, (*Sponer*). — 51° Nitrate d'argent, (*Emm. Levy, Barth*). — 52° Eau froide, (*Berrès, Muller, Gelkrest, Peyron, Louis*). — 53° Huile de cajeput, (*Bremer, Strebel*). — 54° Soufre, (*Cabaret*). — 55° Chloroforme, (*Brady, Hill, Vernois*). — 56° Truffes, (*Devergie*). — 57° Huile de pétrole, (*Andreïwsky, Contour*). — 58° Ail, (*Muzel*). — 59° Encens, (*Muzel*). — 60° Chanvre indien, (*Willemin*). — 61° Noix vomique et strychnine, (*Recamier, Wagner*). — 62° Natron carbonique, (*Maxwell*). — 63° Charbon de bois, (*Biett*). — 64° Vinaigre, (*Desrivières*). — 65° Plantain, (*Szafkowski*). — 66° Protoxyde d'azote, (*Lepage*). — 67° Acide carbonique, (*Heldler*). — 68° Scille maritime. — 69° Huile d'olive. — 70° Térébenthine. — 71° Aloès, (*Guillemin*). — 72° Ortie. — 73° A l'extérieur : Chaux vive enveloppée de linges mouillés, (*Meurtdefroy*). — 74° Bains chauds, (*Delpech*). — 75° Bains d'air chaud, (*Guérard*). — 76° Douches froides, (*Casper, Horteloup*). — 77° Frictions avec l'huile de cantharides. — 78° Lotions ammoniacales, (*Worms*). — 79° Sinapismes. — 80° Cautérisations au fer rougi à blanc, (*Raphaël*). — 81° Frictions au piment, (*Turnbull*). — 82° Vésicatoires. — 83° Electro-galvanisme, (*Levingstone*). — 84° Vésicatoire au marteau, (*Valleix*). — 85° Armatures métalliques, (*Burq*). — 86° Frictions mercurielles. — 87° Lavements simples et médicamenteux. — 88° Injections médicamenteuses dans la vessie. — 89° Injections médicamenteuses dans les veines. — 90° .... Assez, assez, mon Dieu !

Car nous n'en finirions jamais si nous voulions achever cette liste! En effet, qu'avons-nous vu dans la récente épidémie? Chaque médecin avait un traitement à lui; chaque médecin avait ses formules propres, et ces formules changeaient de huitaine en huitaine. Bien plus, Messieurs les apothicaires — qui l'aurait jamais cru? — avaient aussi leurs formules particulières que quelques-uns ont fait breveter s. g. d. g. Au reste mieux que nous, la commission d'enquête, instituée au sein de l'académie par notre gouvernement, pour l'étude du fléau de 1866, pourrait publier ce travail. Un tel ouvrage serait peut-être le plus beau monument élevé à la sottise humaine et donnerait le coup de grâce à la prétendue " thérapeutique " allopathique.

Tant de richesses signalent la plus horrible pauvreté. Quelles considérations autorisaient un médecin quelconque à instituer tel ou tel remède contre l'épidémie? Sur quelles données scientifiques se basaient, par exemple, l'administration de l'huile de pétrole ou de térébenthine, et la cautérisation au fer rougi à blanc? Qu'est-ce qui autorisait ces médecins à se transformer en bourreau vis-à-vis des victimes de la maladie? Ah! ne leur demandez pas ce pourquoi, ce serait leur demander plus qu'ils ne savent! Aussi espérons-nous qu'il leur sera beaucoup pardonné, parce qu'ils ont ignoré ce qu'ils faisaient.

Le choléra a diminué d'intensité depuis 1832, on le dit et nous le croyons. Pourquoi la mortalité n'a-t-elle pas diminué? C'est peut-être parce que les victimes ne succombent pas toutes au fléau, que quelques-unes sont enlevées par le traitement. Consultons quelques statistiques:

En Russie,	sur 116,617	cholériques,	52,951	sont guéris,	63,666	sont morts	[1]
En Prusse,	39,208	"	16,075	"	23,133	"	[2]
En Antriche (Vienne),	4,500	"	3,140	"	1,360	"	[3]
En Hongrie,	318,128	"	175,452	"	142,676	"	[4]

[1] C'est-à-dire 55 %. Dr Hombard, " Notes historiq. ", 1832.
[2] " 60 %. Ibid.
[3] " 31 %. " Schweickerg zeit. ", 1832.
[4] " 45 %. Ibid.

En Pologne,	sur 2,569 cholériques,	1,107 sont guéris,		1,462 sont morts		[1]
A Hambourg,	710	"	330	"	380	"	[2]
En Moravie,	151	"	96	"	55	"	[3]
A Paris,	10,275	"	4,990	"	5,285	"	[4]
Diverses localités,	409,255	"	184,691	"	224,564	"	[5]

Dès l'épidémie de 1832, les homœopathes ont publié des statistiques qui constatent le pouvoir du traitement hahnemannien contre ce funeste fléau. Ils l'on fait aussi en 1849 et en 1855 et toujours il n'y a eu qu'une mortalité de 8 à 20 %. Il s'est trouvé des hommes pour contester ces statistiques, pour mettre en doute la loyauté et la bonne foi des homœopathes! Quant à moi, je déclare sur mon honneur, sur ce que j'ai de plus sacré au monde, la tombe encore fraîche de mon père, que, dans la dernière épidémie, la première qu'il m'a été donné d'affronter, je n'ai perdu qu'un malade sur dix! Les pauvres de Bruges le savent bien!

Et qu'on n'aille pas se figurer que c'est à un cas exceptionnel que nous avons adressé nos critiques; nous avons choisi, au hasard, le choléra, et nous aurions pu, aussi aisément, présenter une analyse du traitement allopathique de toute autre maladie, par exemple, des affections cutanées sur lesquelles M. Brenier se prétend assez fort pour pouvoir délivrer à Hahnemann un brevet d'incapacité. Voulez-vous connaître les médicaments dont Monsieur Brenier préconise l'emploi dans les affections de la peau? Écoutez, c'est un peu long, mais très curieux :

1° Soufre. 2° Sulfure de potassium. 3° Sulfure d'antimoine. 4° Sulfure de calcium. 5° Sulfure de fer. 6° Arsenic. 7° Arséniate de potasse. 8° Arséniate d'ammoniaque. 9° Arséniate de fer. 10° Sulfite sulfuré de soude. 11° Acide nitrique. 12° Camphre. 13° Magnésie calcinée. 14° Poudre de séné. 15° Savon médicinal. 16° Baume du Pérou. 17° Poudre d'anis. 18° Nitrate de potasse.

[1] C'est-à-dire 56 %. Dr Brière de Boismont.
[2] " 54 %. "Schweickerg zeit.", 1832.
[3] " 36 %. Dr Brière de Boismont.
[4] " 50 %. "Gazette médicale de Paris", 1832.
[5] " 72 %. "Bullet. thérap.", Paris, 1835; — Rosemberg, 1843.

19° Sirop de fumeterre. 20° Sirop de pensée sauvage. 21° Extrait de douce-amère. 22° Gaïac. 23° Salsepareille. 24° Écorce de mezereum. 25° Semences de coriandre. 26° Racine de bardane. 27° Racine de patience. 28° Racine de saponaire. 29° Écorce d'orme pyramidal. 30° Aconit napel. 31° Poivre noir. 32° Proto-carbonate de potasse. 33° Carbonate de potasse. 34° Houblon. 35° Deutochlorure de mercure. 36° Iodure de potassium. 37° Hydrocotyle asiatique. 38° Purgatifs. 39° Emollients. 40° Tempérants. 41° Tisane de Zittmann. 42° Tisane de Vinache. 43° Tisane de Vigaroux. 44° Tisane d'Arnoud. 45° Tisane de Pollini. 46° Tisane de Feltz. 47° Sirop de Cuisinier. 48° Sirop de Laffecteur. 49° Sirop de Larrey. 50° Eaux minérales d'Ax, Aix, Aix-la-Chapelle, Aigues-Caudes, Arles, Bagnols, Bagnères de Luchon, Barèges, Bonnes, Cauterets, Digne, Enghien, Evaux, La roche, Pouzai, etc.

Voilà pour le traitement interne; pour le traitement externe, il y a mieux, beaucoup mieux; outre la plupart des médicaments ci-dessus indiqués, M. Brenier mentionne encore :

51° Jusquiame. 52° Opium. 53° Tabac. 54° Sous-carbonate de plomb. 55° Racine d'orcanette. 56° Blanc de baleine. 57° Teinture de benjoin. 58° Teinture d'ambre. 59° Huile de cacao. 60° Cyanure de potassium. 61° Proto-sulfate de fer. 62° Oxyde de zinc. 63° Chaux hydratée. 64° Sous-carbonate de soude. 65° Alun. 66° Litharge. 67° Belladone. 68° Sel de Saturne. 69° Eau de chaux. 70° Chlorhydrate d'ammoniaque. 71° Sulfate de zinc. 72° Acide chlorhydrique. 73° Acide sulfurique. 74° Fumigations sulfureuses (acide sulfureux). 75° Iodure de soufre. 76° Chaux vive. 77° Sulfure rouge de mercure. 78° Quinquina. 79° Goudron. 80° Turbith minéral. 81° Calomel. 82° Ellébore blanc. 83° Suie. 84° Ether phosphoré. 85° Précipité blanc. 86° Cyanure de mercure. 87° Kréosote. 88° Nitrate d'argent. 89° Ciguë. 90° Chlorure de zinc.

Arrêtons-nous à ce chiffre, mais notons qu'il y a encore beaucoup de *et cœtera*.

Ne demandons point le pourquoi, le comment, le quand de ces nombreuses séries de médications. Le livre de M. Brenier est muet à cet égard.

Ne poussons pas plus loin cette étude de la *méthode allopathique proprement dite*. Quatre volumes ne suffiraient pas pour exposer toutes les objections qu'on peut soulever à son sujet. Que M. Brenier fasse un jour l'apologie de cette méthode, et si nous en avons le temps, nous lui préparerons un travail qui réfutera les éléments de son œuvre.

—

L'hypénantiose constitue la deuxième méthode de traitement applicable aux maladies. On l'appelle encore méthode *antipathique, énantiopathique, palliative,* ou d'après *la loi des contraires.*

S'il fallait croire les allopathes sur parole, si l'on se contentait de les écouter sans mesurer la portée de leurs affirmations, il semblerait qu'ils se guident dans leur traitement d'après le principe hippocratique : " les contraires guérissent les contraires ".

D'abord, qu'entend un allopathe, M. Brenier par exemple, par le contraire de la maladie? Nous sommes assez naïfs pour croire avec le commun des martyrs, que la santé est le contraire de la maladie. Dès lors faudrait-il traiter une maladie par la santé? Mais nous avions cru jusqu'à ce jour que le but du traitement était le rétablissement de la santé.

Spécifions : Qu'est-ce-que c'est que le contraire du choléra, de la fièvre typhoïde, de la pneumonie, de la gale? Le vulgaire répondra : c'est la santé. Mais que répondra M. Brenier, qui prétend traiter ces maladies d'après le principe des contraires?

A moins que le critique montois n'écrive sur ce sujet un mémoire plus sérieux que tout ce qu'il a produit jusqu'à ce jour, nous continuerons de croire qu'il *est impossible de traiter une maladie par le contraire de cette maladie.*

Mais, dira peut-être M. Brenier, les allopathes ne prétendent pas guérir une maladie en fabriquant de toutes pièces une maladie contraire; ils entendent seulement opposer à un symptôme, un médicament à effet contraire; ainsi, par exemple, quand un malade se plaint de vives douleurs, on lui administre l'opium qui calme ses souffrances; quand il a une diarrhée forte, on lui donne encore l'opium qui arrêtera cette évacuation. Fort bien; mais une petite question : Qu'est-ce-que le contraire de la douleur? Réponse S. V. P.? — Est-ce que l'opium a la faculté de produire le contraire de la douleur? Nous avions cru toujours que l'opium engourdissait la sensibilité. — Dans la diarrhée qu'on combat par les opiacés, le mé-

dicament arrête ce flux, en arrêtant les mouvements péristaltiques, en paralysant l'intestin. On combat l'insomnie par l'opium, qui plonge lo malade dans un état de stupeur et d'hébétude; cet état de stupeur peut-il s'appeler le contraire de l'insomnie? Cette paralysie temporaire et artificielle de l'intestin peut-elle s'appeler le contraire de la diarrhée? Mais, pourquoi pousser plus loin l'étudo critique de l'hypénantiose, quand nous avons sous la main l'opinion du savant allopathe P. W. Becker sur cette prétendue loi allopathique: " Nous croyons pouvoir soutenir ", dit ce célèbre médecin berlinois, " que co principe ne repose pas sur une expérience pure de toute hypothèse, que l'origine en est dans la manière mécanico-chimique dont on s'est représenté la vie, et qu'ainsi il tombe avec cette représentation. Quand uno opposition semble exister entre une maladie et la guérison, ce n'est qu'une apparence sans réalité. Nous essaierons de le démontrer par des exemples tirés des différentes méthodes.

" On observe qu'un malaise produit par la surcharge de l'estomac est guéri par la dièto, qu'une maladie de la peau engendréo par la malpropreté disparaît par la propreté, qu'un homme fatigué par des efforts excessifs se remet par le repos. Au premier coup-d'œil, il semble bien qu'il y aît ici uno opposition entre la maladie et le traitement. Mais dans le fait, la guérison est le résultat non d'une véritablo opposition, mais de l'éloignement de la cause qui produisait le mal ou qui en faisait craindre l'aggravation, et du rétablissement de l'organisme dans une situation favorable à l'exercice de son activité médicatrice.

" On observe, en outre, qu'on obtient le but du traitement en réveillant ou excitant par des moyens extérieurs une activité abolie ou diminuée. La constipation est guérie par les évacuants; des ulcères atoniques sont menés à guérison par des onguents excitants; une fièvre avec lo pouls petit est guérie par l'emploi du vin, qui donne de la plénitude au pouls. Ce sont des phénomènes que l'on a aussi essayé do subordonner au

principe " contraria contrariis curantur ". Mais il est facile de prouver que dans aucun de ces cas ou dans d'autres auxquels la méthode dite excitante, est appliquée, l'activité vitale n'est absolument augmentée. Tous ces traitements reposent, non sur une opposition du médicament avec la maladie, mais sur une donnée de l'expérience, donnée physiologique toute particulière et très importante, à savoir que l'organisme, lorsqu'on y provoque une action, produit, en même temps que cette action et à cause d'elle, d'autres actions semblables on identiques.

" Quand une activité est, ce semble, accrue d'une manière morbide, la guérison doit être cherchée par la diminution de cette activité, et ici encore, on croit retrouver l'hypénantiose. Mais les activités, dans l'état morbide, sont l'objet d'un traitement déprimant sédatif, non parce qu'elles s'écartent de la règle de l'état sain, mais uniquement parce qu'elles peuvent devenir l'occasion d'autres états morbides qui menaceraient l'organe on l'organisme. On n'arrête pas une diarrhée avec l'opium, parce que les évacuations intestinales sont plus abondantes ou plus fréquentes que dans l'état de santé (car beaucoup de diarrhées sont livrées aux forces de la nature et quelques-unes traitées même avec des remèdes évacuants), mais on donne l'opium dans les cas où l'on craint qu'en se prolongeant les évacuations ne déterminent l'inanition et l'épuisement de l'organisme entier. On ne prescrit pas la digitale, qui ralentit le pouls, parce que le pouls est fréquent (car dans tous les accès de fièvre où le pouls n'est pas moins fréquent on ne fait rien contre ce symptôme), mais seulement dans les cas où le choc du sang fait craindre un dérangement dans les mouvements de ce liquide ou dans la texture du cœur, des vaisseaux, des poumons.

" Outre les trois classes de méthodes curatives indiquées jusqu'ici, la diététique, l'excitante et la déprimante, qui, toutes trois, se rapportent directement à l'activité vitale, il y a encore deux autres classes, à savoir : celles qni agissent immédiatement sur la masse et le mouvement du sang (émission, infusion,

transfusion, hématose, ligature, etc.), et celles qui changent la forme des parties solides (proprement méthodes opératives). A ces deux classes le principe " contraria contrariis curantur " est aussi peu applicable qu'aux classes précédentes : il s'y agit toujours de buts tout-à-fait particuliers qui sont atteints par des actions immédiates sur la partie solide ou liquide de l'organisme.

" Si donc le " contraria contrariis " n'est pas fondé sur l'expérience pure, s'il ne prend une apparence de vérité qu'aux yeux de ceux qui méconnaissent le vrai rapport entre la maladie et la guérison, comment se fait-il que non seulement ce principe ait été universellement reconnu par la médecine des anciens jusqu'à Paracelse, mais encore que malgré la réfutation victorieuse des réformateurs des temps passés, il ait repris de nos jours une autorité si générale. Nous croyons trouver la raison de ce fait dans la liaison nécessaire que l'hypénantiose a, comme principe thérapeutique, avec la manière mécanique et chimique dont on se représente les objets dans la physiologie et la pathologie. Ce mode de représentation, bien que réfuté de différentes façons dans ses formes primitives et grossières, et remplacé par la médecine organique, se reproduit fréquemment dans l'histoire médicale sous d'autres apparences moins tranchées, et, ce semble, plus scientifiques; l'hypénantiose, qui l'accompagne fréquemment, doit conserver une influence qui n'est pas médiocre; et il faut croire que cette influence ne sera abolie, que lorsqu'on se sera entendu d'une manière générale et précise sur le rang subordonné qui appartient à la mécanique et à la chimie dans la physiologie ".

Cette opinion du docteur Becker doit avoir parue bien importante au savant docteur Littré, pour qu'il l'ait consignée dans sa traduction des *Œuvres complètes* d'Hippocrate, à la page 420 du tome IV.

Qu'est au fond, cette méthode palliative ou énanthiopathique, si ce n'est la médication d'*un symptôme*, le traitement d'*une petite partie du tout*; peut-on espérer du soulagement

d'*un symptôme*, la guérison de toute la maladie? Un exemple fera saisir l'inanité d'un tel traitement. Supposons une jeune personne, qui à la suite d'un saisissement, a vu ses règles se supprimer subitement. Elle se plaint de violents maux de tête, de vertiges, de bouffées, d'étincelles devant les yeux et de bourdonnements d'oreille. Son sommeil est lourd, troublé de rêves tristes et de réveils en sursaut; elle souffre d'un mal lourd à l'estomac, de pesanteur après ses repas, de battements épigastriques, d'inappétence et de constipation, et accuse encore des tiraillements dans les reins, une gêne à l'hypogastre et des pertes blanches. De tels cas se rencontrent tous les jours. Parce qu'il y a constipation, un médecin allopathe donnera un purgatif. Admettons que ce médicament agisse vivement et produise six à sept selles liquides; la maladie entière se trouvera-t-elle guérie? Et si au lieu de s'adresser à la constipation, le médecin traite le mal de tête, le résultat en sera-t-il plus complet? Quelle différence entre l'allopathe et l'homœopathe! Celui-ci a égard à l'ensemble des symptômes, celui-là s'adresse à un seul des symptômes. (Voir plus loin, la discussion du diagnostic hahnemannien.)

Mais quelle influence absolue amène ce soulagement partiel dans l'état d'un malade? Question grave certainement et que tout médecin, réellement attentif, peut résoudre en consultant ses observations personnelles et journalières. J. Hunter dit que le vin augmente l'énergie chez les personnes faibles, sans leur communiquer une véritable vigueur, et que les forces baissent ensuite dans la même proportion qu'elles avaient été excitées, de façon que le sujet n'y gagne rien, et qu'au contraire il y perd la plus grande partie de ses forces [1]. Ainsi qu'on voit un cheval épuisé, reprendre une nouvelle vigueur sous l'influence des coups de fouet et des piqûres de l'éperon, mais bientôt retomber dans un épuisement d'autant plus marqué que l'excitation anormale aura été plus forte, ainsi l'on voit

[1] " Tr. de la mal. vénér. "

un malade, soumis aux excitants, redevenir faible et plus qu'avant, aussitôt que l'action de ces remèdes est épuisée.

L'influence *absolue* des palliatifs ou des remèdes contraires loin d'être bienfaisante, est donc essentiellement nuisible aux malades. Encore quelques exemples : quand une personne présente une tendance habituelle à s'assoupir, l'allopathe conseille l'usage du café noir, dont l'action primitive est de tenir éveillé; mais dès que cet effet est épuisé, la propension au sommeil reparaît plus forte qu'auparavant. — Quand un homme est sujet à se réveiller, sans prendre nul souci des autres symptômes de sa maladie, le médecin allopathe administre l'opium, qui procure, pour la nuit, un sommeil d'engourdissement et de stupeur, mais aussi, qui provoque, pour les nuits suivantes, une insomnie plus opiniâtre. — La constipation habituelle, traitée par les purgatifs même les plus violents, sera amendée pour quelques jours, mais reprendra bientôt plus vive et plus fatigante que jamais. — Les diarrhées chroniques sont modérées momentanément par les narcotiques, mais reparaissent promptement et plus fâcheuses que par le passé. — On espère échauffer et fortifier un estomac froid et paresseux par l'usage des amers et des épices, mais le moment d'excitation passé, l'inaction du viscère n'en est qu'augmentée. — On s'est imaginé que les bains chauds conviennent pour remédier au manque habituel de chaleur vitale; mais au sortir de l'eau, les malades sont encore plus accablés, plus difficiles à réchauffer et plus frileux qu'ils ne l'étaient auparavant.

L'aggravation qui succède presque constamment à l'administration des palliatifs ou remèdes contraires, est généralement combattue au moyen du même médicament, donné à dose plus forte; mais il ne suit encore de là qu'un soulagement de courte durée; et " de la nécessité dans laquelle on se trouve d'augmenter incessamment la dose du palliatif, résulte tantôt qu'une autre maladie plus grave se déclare, tantôt que la vie est mise en péril et même que le malade succombe. Mais jamais

on n'obtient ainsi la guérison d'un mal existant déjà depuis longtemps ou, à plus forte raison, invétéré "[1].

Telle est la valeur réelle, absolue, des denx méthodes allopathique et énantiopathique que nos adversaires appliquent dans le traitement des maladies. Si nous nous sommes trompés dans cette courte appréciation, qu'un docteur Brenier quelconque nous le pronve; une simple dénégation ne saurait suffire. Peut-être bien qu'alors nous reprendrions la plume pour examiner, plus en détail, une question aussi intéressante ponr l'humanité.

—

Etudions maintenant la troisième méthode de traitement, dite homœopathique.

La loi des semblables, base unique du système homœopathique, n'a point été établie primitivement par l'immortel Hahnemann. " S'il existe une idée ancienne ", écrit M. Chevreuil, " c'est celle de combattre l'action délétère d'un corps, sur l'économie animale, par son identique, son semblable, son analogue "[2].

Hippocrate, ce sublime génie que les homœopathes ne vénèrent pas moins que les allopathes et qn'on nomme à si juste titre " le Père de la médecine ", — Hippocrate, disons-nous, est le premier, à notre connaissance, qui ait formulé la loi des semblables : " La maladie ", dit-il, " est produite par les semblables; et par les semblables que l'on fait prendre, le patient revient de la maladie à la santé. Ainsi ce qui produit la strangurie qui n'est pas, enlève la strangurie qui est; la toux, comme la strangurie, est causée et enlevée par les mêmes choses. Autre procédé : La fièvre née par la phlegmasie (abondance de sucs) tantôt est produite et supprimée par les mêmes choses..... La fièvre est snpprimée par ce qui la produit, et produite par ce qui la supprime. Autre exemple : Si à un homme qui vomit, on

[1] Hahnemann, " Organon " p. 150.

[2] " Journal des savants ", 1853.

donne à boire de l'eau en abondance, on le débarrasse, avec le vomissement, de ce qui le fait vomir; de la sorte, vomir enlève le vomissement... Ainsi, de deux façons contraires, la santé se rétablit. Et s'il en était de même dans tous les cas, la chose serait entendue, et l'on traiterait tantôt par les contraires, suivant la nature et l'origine de la maladie, tantôt par les semblables, suivant encore la nature et l'origine de la maladie "[1].

Dans ce remarquable passage du traité *Des lieux dans l'homme*, le médecin de Cos établit nettement la loi des semblables. Mais, dira-t-on, il n'établit pas moins nettement la loi des contraires. Ici se pose une question capitale. Qu'entendait HIPPOCRATE par " faire le contraire " ? Le savant et judicieux docteur BLEEKRODE pense que le Père de la médecine entendait par là seulement *le contraire de la cause qui avait rendu le sujet malade*, mais que *jamais il n'a entendu employer des agents doués de propriétés opposées aux symptômes de la maladie*[2]. Et ce n'est pas gratuitement que le médecin hollandais professe cette opinion. Les écrits hippocratiques abondent en preuves; nous lisons dans les *Aphorismes*, livre II, proposition 17 : " Quand on prend une nourriture plus abondante que la constitution ne le comporte, cela produit une maladie, le traitement le montre " ; — proposition 22 : " Les maladies qui proviennent de plénitude sont guéries par évacuation, celles qui proviennent de vacuité, par réplétion, et en général les contraires par les contraires ", — et proposition 48 : " Dans tout mouvement du corps, se reposer aussitôt qu'on commence à souffrir, dissipe la souffrance "[3]. Peut-on soutenir que dans ces divers aphorismes, HIPPOCRATE fasse autre chose que développer le fameux principe " sublata causa, tollitur effectus " ? Ce n'est ni de la contrariété, ni de la similitude thérapeutique, mais simplement

[1] " Des lieux dans l'homme ", in " Œuvr. compl. " d'HIPPOCRATE, trad. LITTRÉ, t. VI, p. 335-337.

[2] SALOM. ABRAH. BLEEKRODE, " Palæologia regulæ therap. similia similibus curantur ", Groningue, 1835.

[3] HIPPOCRATE, loc. cit., tom. IV, p. 475, 477, 485.

de la diététique. Telle est l'opinion du savant berlinois P. W. Becker, relatée plus haut, aux pages 84-86, et encore celle du professeur Schultz [1] de la même faculté de Berlin.

Ce n'est d'ailleurs pas le seul passage où le divin médecin établit la loi homœopathique.

Dans le sixième livre des *Epidémies*, deuxième section, Hippocrate indique, comme procédé thérapeutique, de " faire le semblable, par exemple, la douleur calme la douleur " [2].

Parmi les propositions que renferme la section " physionomie " du deuxième livre des *Epidémies*, on remarque la dix-neuvième qui établit " pour faire cesser le vomissement, de donner à boire de l'eau chaude qu'on revomira " [3]. Dans les considérations physiognomoniques que renferme la sixième section du même livre hippocratique, on lit : " Si à la suite de l'ivresse il y a mal de tête, boire une cotyle (0,27 litre) de vin pur " [4]. Nous ne nous rappelons pas quel académicien homœopathophobe, parisien ou bruxellois, a tenté, un jour, de jeter le ridicule sur la doctrine des semblables, en disant que le moyen homœopathique de guérir les suites de l'ivresse, était une bouteille d'eau de vie. Ce farceur ne se doûtait guère que le plus profond observateur des temps anciens préconise le même remède, et que les ivrognes, intéressés surtout dans la question, connaissent la prompte efficacité de ce traitement. Ne voyons-nous pas, chaque jour, les enfants de Bacchus combattre à leur réveil, les effets de l'intoxication alcoolique par un petit verre de la liqueur divine? Le traitement de l'alcoolisme par l'opium n'est-il pas homœopathique aussi? Qu'on consulte à cet égard la belle pathogénésie de l'opium publiée par Hahnemann, et au cas que les écrits du " rêveur germanique " n'inspirent pas de confiance, qu'on lise quelque relation sur les opiophages, qu'on étudie l'action physiologique de ce médica-

[1] " Berliner Jahrbuch fur wissenschaft ", 1833.

[2] Hippocrate, " Œuvr. compl. ", trad. Littré, t. v, p. 279.

[3] Ibid., t. v, p. 133.

[4] Ibid., t. v, p. 139.

ment dans les traités de thérapeutique de MM. Trousseau et Pidoux, Giacomini ou autres. Les amandes amères déterminent l'ébriété, et cependant il est connu, depuis l'antiquité, que ces fruits dissipent l'ivresse alcoolique. Plutarque notamment raconte que le médecin du fils de Néron avait pour usage de manger une certaine quantité d'amandes amères avant de se mettre à table ; il se donnait de la sorte la faculté de boire impunément beaucoup plus de vin que tous les grands buveurs qui assistaient à ses repas.

Les nombreux ouvrages d'Hippocrate sont excessivement sobres, beaucoup trop sobres malheureusement, en observations cliniques et en indications de traitement. Voici, cependant, deux exemples de traitements homœopathiques que nous avons puisés dans les écrits du médecin de Cos : " A Athènes, un homme fut pris de choléra; il rendait par haut et par bas, il souffrait; ni le vomissement, ni les selles ne pouvaient être arrêtés; la voix s'était éteinte; il était impossible de le mouvoir hors du lit; les yeux étaient ternes et caves; il y avait des spasmes provenant du ventre; semblablement de l'intestin provenait le hoquet; les évacuations alvines étaient beaucoup plus abondantes que le vomissement. Ce malade but de l'ellébore par-dessus de l'eau de lentilles; puis il but de nouveau de l'eau de lentilles autant qu'il put; puis il revomit; on le força à prendre quelque chose; les selles et les vomissements s'arrêtèrent; mais il se refroidit; on le lava avec beaucoup d'eau jusqu'aux organes génitaux en bas, jusqu'à ce que les parties supérieures s'échauffassent aussi; il réchappa; le lendemain il but une bouillie légère, faite avec de l'eau "[1]. Qu'Hippocrate ait entendu désigner ici l'ellébore blanc, cela ressort clairement de la savante *Dissertatio historico-medica de elleborismo veterum*, présentée, en 1812, par Hahnemann, à la faculté de médecine de Leipzig[2]. Quelqu'un peut-il contester l'action

[1] " Des Epidémies ", liv. v., in Hippocrate, " Œuvr. compl. ", t. v, p. 211.

[2] Une traduction de ce savant traité se trouve dans les " Études de méd. homœopathique ", de Hahnemann, Paris, 1850, p. 155-228.

curative de l'ellébore blanc dans le cas relaté par HIPPOCRATE? Nous ne le pensons pas. Or, il est démontré que l'ellébore blanc peut produire une espèce de choléra, non pas seulement par les admirables travaux de Hahnemann et de ROTH (il est entendu que les productions des homœopathes sont des rêves creux pour nos adversaires), mais par l'observation des anciens[1], et aussi de FOREEST[2], LEDEL[3], REIMANN[4] et plusieurs autres. Pour s'édifier sur la valeur des objections que la loi des semblables soulève chez nos adversaires scientifiques, nous croyons utile de soumettre à nos lecteurs le passage suivant, relatif à la curabilité du choléra par l'ellébore blanc, passage extrait d'un discours de M. DIDOT prononcé devant l'Académie royale de médecine de Belgique, lors de la *prétendue* discussion sur l'homœopathie : " Vous comprenez, Messieurs, que *je n'ai* " *pas besoin de réfuter cette assertion* en ce moment, *puisque* " MM. Lombard, Fossion, Spring et avec eux tous les journaux " de médecine préconisent les merveilleux effets de l'ipécacu-" anha et même des éméto-cathartiques dans le traitement du " choléra. *D'accord sur le fait*, aucun d'eux, que je sache, *ne* " *s'est avisé d'attribuer l'efficacité de ces moyens au principe des* " *semblables, qui*, dans ce cas, serait *d'une application au* " *moins aussi dangereuse* pour les malades que le péril auquel la " maladie elle-même les expose. Et puis, qu'étaient les choléras " d'Hippocrate "[5]? Evidemment ceci est trop bien dit pour avoir besoin de commentaires.

Nous trouvons dans le traité du *Régime dans les maladies aiguës* de la collection hippocratique : " Potion pour un hydropique : prenez trois cantharides, ôtez-en la tête, les pieds et les ailes, broyez-en les corps dans trois verres d'eau; lorsque celui qui a bu ce médicament souffre, on lui fait des onctions

[1] HAHNEMANN, " Études de méd. homœopath. ", p. 173 et suiv.
[2] P. FOREEST, XVIII, obs. 44.
[3] " Misc. cur. nat. ", déc. III, ann. I, obs. 65.
[4] " Bresl. Samml. ", 1724, p. 535.
[5] " Bullet. de l'acad. royale de méd. de Belgique ", t. VIII, p. 793.

huileuses, puis des affusions chaudes; la potion doit être bue à jeun, puis on mange des pains chauds avec de la graisse "[1]. La grande efficacité des cantharides dans les hydropisies générales ou partielles ne saurait être contestée, et si ce n'était déjà assez de l'autorité du Père de la médecine, il suffirait, pensons-nous, pour lever tout doute, de citer des autorités aussi respectables que GALIEN[2], CAPIVACCIO, FRICCIUS, GRAINGER, WORLHOF, BOERHAAVE[3] et FR. HOFFMANN[4]. Or, ce traitement est essentiellement homœopathique. Il n'est pas besoin pour trouver des preuves de consulter les écrits hahnemanniens; elles abondent dans les travaux de nos adversaires : MM. BOUILLAUD, RAYER[5], MOREL-LAVALLÉE[6] et autres ont démontré que les cantharides engendrent la néphrite albumineuse et même la fibrinurie. MM. TROUSSEAU et PIDOUX[7], GIACOMINI[8], MÉRAT et DELENS[9] ont constaté, parmi leurs propriétés physiologiques, la rétention d'urine et la dysurie, et parmi leurs propriétés thérapeutiques, l'augmentation en fréquence et en quantité des urines et des sueurs. PORTAL établit que " l'usage des cantharides cause l'hydropisie en diminuant l'écoulement des urines " et que leur emploi dans l'hydropisie amène la guérison[10].

DÉMOCRITE, le plus grand philosophe de la Grèce avant Aristote, et dont l'immense savoir, au dire de Diogène Laërce, s'est exercé sur la logique, la morale, la médecine, la physique, les mathématiques et la stratégie, DÉMOCRITE, disons-nous, reconnaissait la loi homœopathique " similia in similia agere posse, similia similiaqne petere", et adressait à HIPPOCRATE

[1] HIPPOCRATE, " Œuv. compl. ", trad. LITTRÉ, t. II, p. 513.
[2] Ibid., dans une note de M. LITTRÉ, même page.
[3] PORTAL, " de l'hydropisie ", t, I, p. 377.
[4] " Dictionn. des sc. médic. ", t. IV, p. 19.
[5] " Traité des malad. des reins ".
[6] TROUSSEAU et PIDOUX, " Tr. de thérapeutique ", t. I, p. 456.
[7] Ibid., t. I, p. 456.
[8] " Tr. de matière médicale ", Paris, 1839, p. 146 et suiv.
[9] " Dict. de mat. médicale ", article *meloe*.
[10] " Obs. sur la nat. et le traitem. de l'hydropisie ", 1824, t. II, p. 322.

des observations qui la confirmaient. On peut lire dans une de ses lettres au médecin de Cos : "Veratrum sanis exhibitum menti tenebras offundit, insanis verò multùm prodesse consuevit "[1]. L'ellébore blanc produit et guérit l'aliénation mentale. C'est assez clair, pensons-nous. ANTYLLUS[2] et plus près de nous S. GRASSIUS[3] et GREDING[4] confirmèrent l'action pathogénétique du veratrum album sur le cerveau; l'action thérapeutique du même médicament dans les affections de l'intellect, n'a pas été contestée avant les temps modernes. Aussi n'est-ce pas sans un profond étonnement que nous avons constaté, dans les ouvrages de thérapeutique aujourd'hui à la mode, l'absence de toute considération sur ce précieux agent.

Il est assez curieux que la plus ancienne, ou au moins une des plus anciennes guérisons connues, soit précisément une guérison homœopathique. En effet, vers l'an 1500 avant notre ère, un certain MELAMPUS, fils d'Amithaon, devin et médecin très célèbre d'abord à Pylos, puis chez les Argiens, rétablit, dit-on, les filles du roi Prœtus, qui, pour n'avoir point trouvé d'époux[5], saisies d'une fureur amoureuse[6], couraient, frappées de folie, à travers les bois, et c'est surtout au veratrum qu'on attribue leur guérison. GALIEN rapporte ce fait comme authentique, et dit que, depuis ce temps, le traitement de la mélancolie par le veratrum album est resté célèbre parmi les médecins[7].

Un autre fait très ancien de guérison homœopathique est celui du roi EZÉCHIAS, qui mit un cataplasme de figues sur une pustule ardente et guérit. Il est dit dans le *Talmud*[8] qu'il y a

[1] RAPOU, "Hist. de la doctr. méd. homœop.", t. I, p. 390.

[2] "ORIBAS, collect.", lib. XIV, p. 278; — HAHNEMANN, "Ét. de méd.", p. 174.

[3] "Misc. nat. cur.", dec. I, ann. 4, p. 278.

[4] "Vermischte schriften", p. 35, 41-43, 49, 51, 54, 66, 69, 86.

[5] APOLLODOR, "Biblioth.", lib. II, cap. 2.

[6] AVICENNE, "De medicamentis simplicibus".

[7] GALENUS, "De atrabile", cap. 7.

[8] SALOMON-ABRAHAM BLEEKROODE, "Palœologia regulæ therapeuticæ, similia similibus curantur", Groningue, 1835.

dans la figue une vertu telle que si on l'applique sur un corps sain, elle fait naître à la peau un ulcère putride.

GALIEN, notre plus grand adversaire, préconise le veratrum album dans le choléra et la mélancolie, et la bryone dans la pleuro-pneumonie. Or, ces traitements sont essentiellement homœopathiques. Le médecin de Pergame reconnait la loi des semblables, quand, dans ses commentaires sur la proposition 46 du 2e livre des *Aphorismes* d'Hippocrate, il dit que, lorsque l'homme est en butte, de deux manières différentes à l'angoisse ou à l'affliction, l'affection la plus forte fera diminuer l'affection la plus faible, à moins que toutes deux ne soient le produit de la même cause [1]. Au reste, la vérité de la loi homœopathique arrache à GALIEN des aveux en maints passages qui ont fixé l'attention de ses nombreux commentateurs, passages souvent discutés par eux et toujours acceptés dans le sens de la loi des semblables [2].

AVICENNE, nommé à juste titre le " prince des médecins arabes, établit : " et vomitus etiam multoties abscindit vomitum, cum est a materia. Sanatur enim ex vomitu, cum evomit illam materiam per egressionem ejus cum vomitu, aut cum eo quod est sicut aqua calida sola, aut cum syrupo acetoso, aut cum aneto, aut cum aqua raphani et melle : et quæ sunt illis similia de his quæ sciuntur in loco suo " [3]. Peut-on plus explicitement reconnaître la loi des semblables ?

SAINT GRÉGOIRE-LE-GRAND, qui vivait au sixième siècle, dit dans ses œuvres morales : " Similia similibus aliquando curat medecina, aliquando contrariis ".

BASILE VALENTIN, de l'ordre des Bénédictins, dans son célèbre traité sur l'antimoine, dit : " .... La nature aime les semblables et repousse les contraires. Il en est ainsi des membres

[1] Bon DE BOENNINGHAUSEN, " Aph. d'Hipp. ", t. I, p. 163.

[2] IMBERT-GOURBEYRE, " Lect. publ. sur l'homœopathie ", p. 45.

[3] AVICENNÆ Medicorum arabum principis, " liber canonis ", a G. CARMONENSI ex arabico sermone in latinum conversa ", Bale, 1556, in folio, p. 560; — Compar. ibid., p. 630.

gelés où l'on ramène la chaleur par l'application de la neige ou du froid " [1].

PARACELSE, ce célèbre médecin suisse auquel on doit la connaissance de plusieurs médicaments très précieux comme l'opium, le mercure, le zinc et l'antimoine, et qui sapa si profondément le galénisme; ce génie sublime qui, peu satisfait de la science des écoles, se mit à parcourir une grande partie de l'Europe, visitant les plus célèbres universités, fréquentant les hommes les plus instruits, même interrogeant les barbiers, les charlatans, les magiciens, les vieilles femmes sur les remèdes qu'ils employaient; cet esprit élevé — trop élevé même pour son siècle —, qui suscita autour de lui d'immenses jalousies et d'incroyables colères, qu'on croyait et que quelques-uns croient encore naïvement pouvoir flétrir en le qualifiant de charlatan[2], PARACELSE, disons-nous, formule très explicitement, mais non pas le premier comme l'assure M. Brenier, la loi homœopathique, la loi des semblables[3]: " .... Quisquis enim cum laude agere medicum volet, is has nugas longè valere jubeat. Nec enim ullus unquam morbus callidus per frigida sanatus fuit, nec frigidus per callida. Simile autem suum simile frequenter curavit, scilicet mercurius, sulphur : et sulphur mercurium; et sal illa, velut et illa sal. Interdum quidem cum proprietate junctum frigidum sanavit callidum; sed id non factum est ratione frigidi, verum ratione naturæ alterius, qua a primo illo omninò diversam facimus " [4]. Plus loin encore, le même savant établit : " *Contraria a contrariis curantur*, c'est-" à-dire, la chaleur dissipe le froid, cela est faux, cela n'a

[1] IMBERT-GOURBEYRE, " Lect. publ. sur l'homœopathie ", p. 46.

[2] MICH. BENED. LESSING a admirablement vengé PARACELSE de ce titre outrageant, dans son ouvrage " Paracelsus, sein leben und denken ", Berlin, 1839, in-8°; — Voir aussi IMBERT-GOURBEYRE, loc. cit., p. 46.

[3] Prof. SCHULTZ, " Médecine homœobiotique de Théophraste Paracelse ", Berlin, 1831.

[4] AUR. PHIL. THEOPHRASTI PARACELSI BOMBAST AB HOHENHEIM. " Op. omn.", Genève, 1658, p. 168.

“ jamais été vrai en médecine; mais *arcanum* et maladie sont
“ des *contraria* : arcanum est la santé, et la santé est opposée
“ à la maladie. Autre chose est la maladie, autre chose sont les
“ éléments. Ainsi le scorpion guérit son scorpion; le réalgar,
“ son réalgar; le mercure, son mercure; la mélisse, sa mélisse;
“ le cœur, le cœur; la rate, la rate; les poumons, les pou-
“ mons [1]; ..... Saturne renferme les médicaments de toutes les
“ maladies occasionnées par le plomb. Le médicament qui gué-
“ rira la paralysie, doit provenir de celui qui détermine la pa-
“ ralysie. Ce qui fait la jaunisse, guérit la jaunisse, car dans la
“ même chose gît le bon et le mauvais;... la cure s'opère par
“ ce qui engendre la maladie..... Chaque médecin observera
“ donc ces règles : *Morbis mercurialibus* à opposer *mercurium*,
“ *morbis salinis, salem; morbis sulphureis, sulphur;* à chaque
“ maladie son *appropriatum*...... Le colcothar guérit une plaie;
“ Pourquoi? parce que le colcothar est le sel qui détermine la
“ plaie : c'est ainsi que Mercurius guérit ses plaies et ainsi du
“ reste. Pourquoi les *consolida, numia, balsama* guérissent-ils
“ des plaies, qui ne sont pas *salia?* Ces plaies ne proviennent
“ pas des sels, c'est pourquoi les salia, vitriola, mercurii, arse-
“ nica ne les guérissent point. C'est ainsi qu'on oppose sem-
“ blables à semblables, et on se convainc par l'expérience que
“ ce n'est ni le chaud ni le froid qui guérissent la goutte, ni
” l'humide ni le sec, mais l'*arcanum virtutis*, c'est–à–dire
” *virtus* seule par elle-même ” [2].

[1] “ Pour comprendre ces préceptes de PARACELSE, il faut se rappeler que, selon lui, le corps humain était composé de sel, de soufre et de mercure, principes auxquels il accordait la puissance d'engendrer les maladies. Il voulait que les maladies fussent dénommées, ou par le nom de l'organe affecté, ou par le métal qui les produit, ou par le nom de la plante ou du métal propre à les guérir. Ainsi, la fièvre était à ses yeux *morbus nitri sulphuris;* il appelait l'apoplexie *morbus mercurius cachymialis sublimatus*, parce que, disait-il, la matière peccante est du même genre que lui. Il voulait qu'on appelât l'épilepsie *viridellus, quia*, disait-il encore, *eadem viridello curatur* ”. L. SIMON, père, in “Comment. sur l'Organon de Hahnemann ”, p. 503.

[2] PARACELSE, “ Op. omn. ”, p. 196 et aussi pages 638, 721 et plusieurs autres. — “ Bull. de l'académ. royale de méd. de Belgique ”, t. VIII, p. 1168.

Jérome Cardan, aussi grand philosophe que grand médecin, et contemporain de Paracelse, combat avec ardeur l'ancienne indication galénique ou loi des contraires, et signale en ses écrits des preuves de la loi des semblables [1].

Thomas Campanella enseigne l'excellence de la loi des semblables " similia similibus applicanda ", et le chémiâtre Angelus Sala professe que " les semblables sont guéris par les semblables, parce que la raison et l'expérience prouvent que le semblable attire son semblable " [2].

Van Helmont, ce savant médecin belge auquel ses concitoyens se préparent à élever une statue, déclara la médecine une science douteuse et incertaine, et en abandonna même, pendant un assez long temps, la pratique. Il proclama, dans la suite, la vérité de la grande loi homœopathique et défendit avec chaleur cette opiuion; on lit dans son *Ortus medecinæ*, Amst, 1648, " Statuunt itaque scholæ omnes sola contraria contrariis fosse remedia. Plausibilis ista et stupida doctrina placuit facilè omnibus in ignaviam subscribendi pronis " [3].

Thomas Erastus soutenait à ses adversaires que la seule méthode, selon lui, pour guérir radicalement les maladies, était celle renfermée en ces deux mots : *similia similibus* [4].

Boerhaave, l'illustre professeur de Leyde dont on pût dire qu'il était à lui seul une encyclopédie de toutes les sciences, administrait les vomitifs dans les cas de " vomissement venant d'eux-mêmes et avec grande facilité ", et les purgatifs, " dans les flux de ventre non colliquatifs " [5]. Ceci n'est autre chose qu'une application de la loi homœopathique.

L'anatomiste Sylvius établit également en ses écrits la vérité de la loi des semblables [6], et Linné, l'illustre naturaliste

[1] Imbert-Gourbeyre, " Confér. sur l'homœop. ", p. 46.
[2] L. Simon, père, in " Organon " de Hahnemann, p. 504.
[3] Rapou, " Hist. de la doctr. médic. homœop. ", t. i, p. 390.
[4] Rapou, ibid., t. i, p. 390; — Rucco, " Esprit de la médecine ", p. 166.
[5] " Institutions ", trad. par le Dr de la Mettrie, t. ii, p. 215, 218.
[6] Rapou, loc. cit. t. i, p. 20.

suédois, déclare de son côté : " Morbus per morbum sanatur "[1].

Detharing avance que si l'infusion de séné guérit les coliques, c'est parce qu'elle jouit de la propriété de faire naître des coliques[2]. Bertholon déclare de la manière la plus positive que l'électricité diminue et détruit même la douleur, lorsque la douleur est semblable à celle que l'électricité développe sur l'homme sain[3]. Thoury s'est assuré que l'électricité positive augmentait la fréquence du pouls, comme elle le rend plus lent, lorsque, dans l'état de maladie, sa fréquence devient excessive[4]. Stoerck nous apprend que puisque le stramonium détermine la folie chez l'homme sain, on peut l'administrer aux fous comme moyen de rétablir l'ordre de leurs idées et de leur rendre l'usage de la raison[5]. Odelius et Greding imitèrent cette pratique[6].

Zimmermann a observé que " les odeurs par lesquelles les femmes se donnent leurs vapeurs, sont quelquefois aussi le moyen de les faire passer "[7].

Bouldouc établit que la vertu purgative de la rhubarbe est la raison de sa propriété d'arrêter la diarrhée[8]. " Ce médicament ", disent MM. Trousseau et Pidoux, " doué de propriétés purgatives incontestées, a été considéré par à peu près tous les auteurs des deux siècles derniers, comme un des remèdes les plus utiles dans la dyssenterie épidémique et la diarrhée bilieuse; et ses succès ont été proclamés par tant d'hommes graves, qu'on ne

[1] Comte de Bonneval, " L'homœopathie dans les faits ", p. 97.

[2] " Ephem. cur. nat. ", cent. x, obs. 76.

[3] " De l'électricité du corps humain dans l'état de santé et de maladie ", t. ii, p. 21.

[4] " Mémoire lu à l'acad. de Caen "; — Hahnemann, " Organon ", p. 103.

[5] " Libell. de stramon ", p. 8.

[6] Fredault, " Des rapports de la doctr. homœop. avec le passé de la thérapeutique. ", Paris, 1852, p. 47.

[7] " Tr. de l'expérience ", 1774, t. iii, p. 354.

[8] " Mém. de l'académ. royale des sciences ", 1710.

peut point ne pas ajouter foi à leurs témoignages "[1]. Nous nous rappelons avoir vu aux leçons cliniques de l'hôpital de la Charité à Paris, le savant professeur BEAU administrer, avec un complet succès, dans des cas de diarrhée chronique, une goutte de teinture de rhubarbe; mais nous nons rappelons aussi que ce même professeur nous soutint avec beaucoup d'ardeur et sans aucun argument, que ce traitement n'était point homœopathique, que la dose n'était point hahnemannienne. Nous n'y comprîmes rien alors, mais aujourd'hui nous comprenons...... cette tactiqne.

Le célèbre FRANCK, ayant vu guérir la diarrhée par des purgatifs, se demanda si, en thèse générale, les purgatifs ne guérissent pas la diarrhée[2].

ADRIEN HELVÉTIUS, qui avait appris par les écrits de Pison et le récit de voyageurs, l'action antidyssentérique attribuée par les Brésiliens à la racine l'ipécacuanha, combattit le premier en France, cette maladie par la racine du Brésil et eut l'honneur de s'en servir pour guérir la Danphin. Or, l'ipécacuanha est un éméto-cathartique et le savant thérapeutiste anglais, CULLEN pense qu'il agit comme laxatif dans la dyssenterie[3], c'est-à-dire conformément à la loi des semblables. PISON lui aussi " semblait compter plus spécialement sur l'action purgative du médicament " dans le traitement de la dyssenterie[4]. MM. TROUSSEAU et PIDOUX reconnaissent le rapport de similitude qu'il y a entre l'action physiologique et l'action thérapeutique de l'ipécacuanha dans les dyssenteries; ils reconnaissent ce même rapport dans les traitements par l'ipécacuanha de la diarrhée simple avec état saburral de l'estomac, dans la diarrhée chronique, dans l'asthme nerveux, dans l'asthme humide, dans la coqueluche et dans quelques hémorrhagies; mais

[1] " Tr. de thérap. et de mat. médic. ", Paris, 1858, t. I, p. 719.

[2] Comte DE BONNEVAL, " L'homœopathie dans les faits ", p. 98.

[3] " First lines of the practice of physic ", vol. III, p. 115.

[4] CULLEN, " Mat. Médic. ", t. II, p. 447; — TROUSSEAU et PIDOUX, " Tr. de thérap. " édit. 1858, t. II, p. 669.

ils se contentent de l'expliquer en disant que " les lois pathologiques qu'ils ont établies en traitant de la méthode substitutive, expliquent jusqu'à un certain point les bons effets de l'ipécacuanha en ces circonstances "[1]. La grande loi homœopathique saute ici aux yeux du moins clairvoyant, et ces thérapeutistes osent parler de *méthode substitutive*[2] *expliquant jusqu'à un certain point*. Est-ce aveuglement ou mauvaise foi?

L'illustre danois STAHL, archiâtre de Prusse, exprime de la manière la plus formelle la loi hahnemannienne : " La règle admise en médecine, de traiter les maladies par des remèdes contraires ou opposés aux effets qu'elles produisent (contraria contrariis), est complétement fausse et absurde. Je suis persuadé, au contraire, que les maladies cèdent aux agents qui déterminent une affection semblable (similia similibus), les brûlures par l'ardeur d'un foyer dont on approche la partie ; les congélations, par l'application de la neige et de l'eau froide ; les inflammations et les contusions, par celle des spiritueux. C'est ainsi que j'ai réussi à faire disparaître la disposition aux aigreurs par de très petites doses d'acide sulfurique, dans des cas où l'on avait inutilement administré une multitude de poudres absorbantes "[3].

JENNER, l'immortel inventeur de la vaccination, n'a-t-il point été conduit à inoculer le vaccin par la connaissance de la loi des semblables ? Avant lui, on inoculait le virus variolique. Il a pu s'assurer que la variole et le vaccin, si semblables dans leurs manifestations extérieures, se détruisaient l'une l'autre : " As the cow-pox, " dit ce médecin, " destroys the susceptibility of the small-pox, so the small-pox destroys that of the cow-pox "[4].

[1] TROUSSEAU et PIDOUX, " Tr. de thérap. ", t. II. p. 670 et suiv.

[2] Voir ce que nous dirons, plus loin, de la méthode substitutive ou homœopathique de M. Trousseau.

[3] Dans J. HUMMEL, " Comment. de arthritide tam tartarea quam scorbutica, seu podagra et scorbuto ", Budingæ, 1738, p. 40-42.

[4] HOOPER, " Medical dictionary ", p. 400.

Hooper n'a-t-il pas, lui aussi, pressenti la loi des semblables quand, après avoir établi que la belladone administrée chez l'homme sain peut provoquer l'amaurose, il ajoute : " De même que pour d'autres maladies, la source d'où sort l'amaurose a quelquefois fourni son véritable remède, de manière que la cause est devenue le principe de la cure " [1] ?

Curry a entrevu également la loi des semblables. " Qui aurait cru ", écrit Tommassini, " en ne considérant que les symptômes de l'abattement vital, que les asphyxies décrites par le célèbre Curry puissent être guéries par les contre-stimulants, et que l'on peut guérir par le froid celles qui sont produites par le froid lui-même " [2].

Le vénérable Hufeland, l'ami de Hahnemann et quoi qu'on dise, un de ses admirateurs, établit dans son *Enchiridion* que " la plupart des maladies nerveuses ou névroses ne peuvent être efficacement traitées que par l'emploi des substances qui produisent chez l'homme sain des souffrances semblables ".

Ce célèbre archiâtre de Prusse se fit le défenseur et le propagateur du traitement préservatif et curatif de la scarlatine par la belladone, traitement établi par Hahnemann et conforme à la loi des semblables. Il recueillit divers rapports de médecins allopathes favorables à ce mode de traitement, et inséra ces documents avec d'autres, dans un ouvrage sur cette matière publié, à Berlin, en 1826. Pour se convaincre des heureux résultats de ce traitement hahnemannien, il suffira, pensons-nous, de ces deux citations : " Il résulte des recherches du docteur Wagner sur l'ensemble des épidémies où on a administré la belladone, comparées à celles où on ne l'a pas employée, que dans les premières, on perd tout au plus un enfant sur seize, tandis qu'il en meurt un pour trois dans ces dernières " [3]. " Des villages entiers se préservent en Al-

[1] Hooper, " Médical dictionary ". p. 95.

[2] Rucco, " Esprit de la méd. anc. et mod. ", p. 171.

[3] " Journ. des progrès des sciences médic. ", t. I, p. 242.

lemagne, en prenant la belladone, lorsque les habitants savent que la scarlatine existe dans un village voisin "[1]. Veut-on savoir maintenant comment MM. TROUSSEAU et PIDOUX exposent ce traitement homœopathique? Ecoutons-les dans ce passage, véritable modèle de genre :

" Il nous reste à parler de la propriété remarquable *qu'aurait* la belladone, de préserver de la scarlatine. HUFELAND est celui qui a le plus contribué à accréditer cette *idée* qui, d'ailleurs, appartient à Hahnemann; il *affirme* qu'en administrant la belladone aux personnes soumises à la contagion de la scarlatine, elles ne la contractent point dans le moment. Les journaux allemands fourmillent de faits qui *semblent* confirmer cette *singulière idée*. Quelqu'*imposantes* que soient les autorités qui *vantent* la vertu prophylactique de la belladone, dans le cas qui nous occupe, nous avouerons que *nous ne pouvons que rester dans le doute*, attendu que nous ne savons jusqu'à quel point les praticiens, dont nous *récusons* ici presque entièrement les conclusions, avaient justement apprécié tous les effets des influences épidémiques"[2]. "*Singularité* bien originale en effet ", dit le docteur CHARGÉ, " que celle qui se traduit par des milliers de victimes arrachées à la mort. L'*idée* appartient à Hahnemann, pourquoi donc HUFELAND est-il mis en relief, et le nom de Hahnemann rejeté au second plan? C'est une injustice, et c'est aussi la preuve qu'on n'est pas bien sûr que l'*idée* soit fausse. Dans le doute, on n'est pas fâché d'insinuer que celui qui a le plus accrédité cette idée était autre que Hahnemann; c'est autant de pris sur lui. *Nous ne pouvons que rester dans le doute*. Et pourquoi? Qui donc à mission de trancher les questions de thérapeutique, si ce n'est le professeur de clinique de la faculté de Paris et l'auteur du traité le plus classique de thérapeutique et de matière médicale? Ce doute est un crime : Il fallait vérifier, s'éclairer, et du haut de cette chaire instituée

[1] MERAT et DELENS, " Diction. univ. de mat. méd. et de thérap. ", t. I, p. 496.
[2] TROUSSEAU et PIDOUX, " Tr. de thérap. et de mat. médic. ", 1858, t. 2, p. 75.

pour apprendre à guérir, il ne fallait laisser tomber, sur cette jeunesse avide d'apprendre, qu'une opinion faite et mûrie par l'observation et l'expérience. *Les journaux allemands fourmillent de faits; les autorités qui vantent la vertu prophylactique de la belladone sont imposantes*, et sans preuves à l'appui, *on récuse presque entièrement les conclusions*. C'est à n'y plus rien comprendre. Parce qu'il plaît à M. le professeur de ne pas savoir *jusqu'à quel point les praticiens ont justement apprécié tous les effets des influences épidémiques*, vienne à Paris ou ailleurs la fièvre scarlatine épidémique, et les enfants mourront dans la proportion de un sur trois, quand il pourrait se faire qu'il n'en mourût qu'un sur seize"[1]!

L'illustre médecin berlinois exposa, dès 1825, ses opinions sur l'homœopathie et opina qu'elle était la méthode directe de l'art de guérir et qu'elle n'était point étrangère à la médecine telle qu'elle a été pratiquée jusqu'à ce jour. L'homœopathie, disait-il, consiste à réunir tous les instruments de cette méthode, à augmenter leur nombre, à généraliser leur emploi, *à créer sur un principe positif une science exacte* et à la substituer à ce qui n'avait été jusqu'alors qu'un pur empirisme[2]. Plus tard, dans un écrit, où il se défendait du reproche d'homœopathisme que nos adversaires ne cessaient de lui adresser, il soutint l'excellence de sa première opinion et affirma que depuis ses premières critiques, des faits irrécusables l'avaient convaincu de l'action positive des doses infinitésimales et de l'efficacité de l'homœopathie dans des cas où la médecine ordinaire avait complètement échoué[3]. Ce n'est pas que Hufeland acceptât le système hahnemannien; au contraire, il souleva contre lui des objections assez fortes, mais basées plus tôt sur une connaissance incomplète de la matière que sur des faits réels. Ces objections du reste, ont été répétées par maints allopathes et nous

[1] Chargé, "De l'homœopathie", p. 41.
[2] "Hufelands Journ."
[3] "De l'homœopathie", par Hufeland, p. 10.

aurons occasion de réfuter la plupart d'entr'eux. Ce qui importe ici, c'est d'établir que HUFELAND admit le principe des semblables comme un principe exact, positif, en rapport avec l'expérience de tous les temps et capable de servir de base à la vraie science médicale; qu'il admit comme réelle l'action des doses infinitésimales, et qu'il admit la supériorité du traitement homœopathique sur le traitement allopathique. Voilà ce qui appert de ces deux écrits; et ce n'est pas tout : HUFELAND déclara encore que l'homœopathie conduirait les médecins à faire un diagnostic plus complet et plus exact, et à mieux observer les préceptes hygiéniques et diététiques. Il estima aussi qu'elle ferait cesser la croyance à la nécessité des fortes doses et introduirait une plus grande simplicité dans les prescriptions. Et pourtant, quand le célèbre professeur de Berlin proclamait l'excellence de la loi des semblables et annonçait les grands progrès que l'homœopathie ferait faire à la science, il avait dépassé, et de beaucoup, l'âge des illusions et des ambitions! Ce jugement si favorable au système de Hahnemann nous paraît d'autant plus important, qu'il émane du médecin le plus considérable de la Prusse, ce pays des grands médecins. Un dernier fait prouve la profonde estime de HUFELAND pour le système hahnemannien. Sur la demande du roi de Prusse, HUFELAND désigna son successeur dans la qualité de premier médecin du roi, et son choix se porta sur l'homœopathe STAPF.

Cependant M. Brenier s'amuse à classer HUFELAND parmi les plus grands adversaires de l'homœopathie !

SAINTE-MARIE (DE LYON), après avoir relaté plusieurs cures homœopathiques, ajoute : " Il est impossible que ces faits ne soient que d'heureux hasards et ne se rattachent à quelque grande loi thérapeutique que j'ai entrevue peut-être, mais qui reste à mieux déterminer que je n'ai pu le faire "[1].

BARBIER (D'AMIENS) dit : " On pourra trouver étonnant que dans les affections spasmodiques, les remèdes les plus efficaces

[1] " Nouveau formulaire médical ", Lyon, 1810, p. 80.

soient tirés des substances (belladone, camomille, jusquiame) qui elles-mêmes ont la faculté de susciter des accidents spasmodiques, quand on les prend à haute dose "[1].

BARTHEZ ne dit-il pas avoir observé que "l'abus des antiscorbutiques, même médiocrement actifs, produit les symptômes du scorbut chez des sujets qui auparavant ne paraissaient point y être disposés " ?

CLOSE, de Dresde, critique amèrement son école et considère l'homœopathie comme la question vitale de l'époque, comme la plus haute, la plus générale, la plus féconde idée qui se soit jamais produite en médecine[2].

Le professeur agrégé SAUREL, de Montpellier, annonce qu'il " croit sans peine qu'on peut guérir certaines maladies, peut-être même la plupart des maladies, par des remèdes dont l'action leur est homœopathique "[3].

MÉRAT et DELENS disent dans leur *Dictionnaire de thérapeutique*, qu'il est " remarquable de voir des médicaments conseillés pour guérir à peu près les mêmes maladies que d'autres praticiens leur voient causer "; et aussi : " L'administration de la strychnine cause des accidents tétaniques dans le système musculaire, qui nous ont fait penser qu'on pouvait peut-être appliquer ici l'axiome "similia similibus curantur", comme on voit un vomitif guérir certains vomissements, le quinquina provoquer et guérir la fièvre ".

JOERG, le célèbre professeur de l'université de Leipsig, "met les praticiens en garde contre l'emploi de l'assa fœtida dans l'hystérie et dans l'hypocondrie, et de l'acide prussique dans les inflammations des voies aériennes, parce que ces substances produisent des affections semblables chez l'homme sain ". Il entreprit d'expérimenter les médicaments chez l'homme bien portant, dans l'intention de prouver la fausseté de l'homœopathie, et en arriva à confondre sa propre école en obtenant des

[1] " Matière médicale ".
[2] " Die medecin unserer zeit. ", Leipsig.
[3] " Revue thérap. du midi ", tome VI, p. 118.

résultats semblables à ceux qu'avait obtenus Hahnemann. Aussi, dit le docteur ESPANET[1], ne résista-t-il pas à l'évidence des faits. Il étudia l'homœopathie et se dévoua à ses progrès.

Un professeur de thérapeutique de Vienne, ZLATAROWICH, expliquant à ses élèves l'action physiologique du mercure, s'aperçoit au même moment qu'il expose la symptomatologie de la syphilis. " Cette idée me frappe ", raconte-t-il, " et m'interdit au point que je suis forcé de plier mes notes, et de terminer brusquement ma leçon, à la grande stupéfaction de mon auditoire. Rentré chez moi, je fais renvoyer tout visiteur et, dans un état de vive agitation, je me mets à réfléchir à la découverte importante que je venais de faire. Je ne connaissais l'homœopathie quo d'une manière très imparfaite et j'avais contre elle des préventions communément partagées par ses adversaires. Cependant, son principe des semblables me vint naturellement à l'esprit, et je cherchai avidement dans cette doctrine, l'explication et la vérification générale de la particularité qui m'avait si vivement frappé dans les effets du mercure. Je vérifiai pour tous les médicaments la réalité de cette merveilleuse loi des semblables, loi thérapeutique générale et fondement de l'art de guérir. J'ai adopté depuis lors, sans restriction, la méthode homœopathique "[2].

WALKER apprécie très favorablement la méthode homœopathique et reconnaît la convenance de la loi générale de similitude et du précepte des petites doses[3].

SCHÜLTZ, l'auteur d'une remarquable étude sur Paracelse, dit, qu'il est temps de renoncer au principe faux et erroné du " contraria contrariis "[4], et soutint devant ses élèves, à l'université de Berlin, l'excellence de la loi homœopathique.

BOURDON, de l'académie de médecine de Paris, après avoir analysé la méthode homœopathique, dit : " Ne peut-on pas

[1] " Etudes élémentaires d'homœopathie ", Paris, 1856, p. 108.
[2] ESPANET, " Et. d'homœop. ", p. 151; — BONNEVAL, " De l'homœop. ", p. 37.
[3] " Pathology founded on the natural system of anatomy and physiology ".
[4] " Berliner jahrbuch fur wissenschaft ", April 1833.

conclure que Hahnemann, que l'on considère comme méconnaissant les principes de l'art, n'a, au contraire, rien avancé qui ne puisse parfaitement s'adapter aux fondements éternels de la médecine hippocratique "?

ANDRAL, le célèbre professeur de Paris dont nous aurons l'occasion de critiquer tantôt les expériences, dit de son côté : " Sans préjuger la question soulevée sur la propriété des agents curatifs, de déterminer dans l'organisme les maladies qu'en allopathie on se propose de combattre par eux, nous croyons que c'est là une vue qu'appuient quelques faits incontestables et qui, à cause des conséquences immenses qui peuvent en résulter, mérite au moins l'attention des observateurs ".

BOUCHARDAT, le professeur de thérapeutique de Paris, ne dit-il pas aussi: "La médication substitutive ou homœopathique, dont on commence à reconnaître l'importance, est appelée à dominer la thérapeutique des affections chroniques "[1]? Nous reviendrons plus loin sur la médication substitutive, prétendue homœopathique.

MM. TROUSSEAU ET PIDOUX enseignent que " l'analogie, ce guide si sûr en thérapeutique, devait conduire à user de la belladone, dans le traitement de la folie, par cela même que ce médicament, pris à une dose plus élevée, produit une folie passagère; car l'expérience a prouvé qu'une multitude de maladies étaient guéries par des agents thérapeutiques qui semblent agir dans le même sens que la cause du mal auquel on les oppose "[2]. En d'autres termes, une multitude de maladies sont guéries par des remèdes à action homœopathique. S'il nous plaisait d'indiquer ici les nombreux passages du *Traité de thérapeutique et de matière médicale* où ces auteurs témoignent en faveur de la loi des semblables et relatent des faits qui démontrent cette loi, ce serait presque à n'en pas finir; encore pourrait-on dire que cette liste serait centuplée si l'action physiologique de

[1] " Formulaire de BOUCHARDAT ", 1845.
[2] " Tr. de thérap. et de mat. médic. ", édit. 1858, t. II, p. 67.

chaque médicament y était plus amplement traitée, et aussi si les médicaments avaient toujours été isolément administrés et étudiés.

Le savant docteur DE BREYNE, aujourd'hui frère trappiste, écrit : " Pour mieux apprécier les vertus thérapeutiques de la belladone, nous pensons qu'il est nécessaire, ou du moins très utile, de présenter ici un court exposé des effets physiologiques et toxiques de la célèbre solanée, ne fût-ce que pour donner lieu à l'application du principe " similia similibus curantur ". Nous verrons en effet des dilatations mydriasiques de la pupille guéries, et même subitement, par l'application directe de la belladone. Nous y verrons surtout traités avec succès une foule de mouvements spasmodiques convulsifs, simples ou épileptiformes et hystériformes, des tremblements partiels ou généraux, des mouvements insolites des bras, des mains et des doigts ; en un mot, de nombreux accidents d'épilepsie, d'hystérie, de chorée. Or, tous ces accidents sont souvent, comme on sait, déterminés par l'action toxique de la belladone, et, par le grand principe homœopathique ou la loi des semblables, " similia, similibus ", on les modifie très favorablement par notre héroïque solanée " [1].

GUISLAIN, ce célèbre médecin que le professeur BURGGRAEVE [2] appelle à si juste titre le PINEL de la Belgique, établit que l'isolement nosocomial, avec la contrainte et la dépendance qu'il engendre, est le moyen le plus efficace pour combattre la manie [3] : " Il en est peut-être de cette influence comme de bien d'autres : Il y a lieu d'appliquer ici le principe " similia similibus curantur "; le chagrin rend aliéné et le chagrin guérit l'aliénation. Il fait naître un autre ordre de sentiments et d'idées qui assiégent le malade, qui le préoccupent, le transportent dans un tout autre monde; c'est dans ses plaintes,

[1] DE BREYNE, " Des vertus thérap. de la belladone ", Paris, 1852, p. 3.
[2] Discours prononcé sur la tombe du professeur Guislain.
[3] " Leçons orales sur les phrénopathies ", Gand, 1852, t. III, p. 94 et suiv.

dans ses nouveaux désirs, dans ses supplications, dans son humiliation, dans ses pleurs que semblent s'exhaler, s'évaporer le principe de sa maladie "[1]. Parlant de la mélancolie, — cette exagération morbide d'un sentiment triste quelconque[2], dont LORRY dit en termes formels que la cure est des plus difficiles " melancholiæ curatio perdifficilis "[3], — GUISLAIN affirme que la musique, la lecture, les promenades, les spectacles, les bals, la conversation, en un mot que les distractions, les amusements, — qui répondent au principe " contraria contrariis curantur ", — " aboutissent toujours à de funestes résultats; souvent les malades s'affaissent, souvent ils s'exaltent, et de mélancoliques ils deviennent maniaques; de simple qu'elle était d'abord, la phrénalgie se complique.....; le mutisme, le refus de manger, une roideur tétanique, des évacuations involontaires, un affaiblissement général en sont souvent la suite ". Ce grand savant ajoute que " c'est de la condition d'inactivité dans laquelle on placera le mélancolique ", — condition qui répond si exactement au principe homœopathique — " que le médecin devra attendre le premier bien-être et le succès ultérieur de la cure "[4], et il admet, avec le docteur FLEMMING, que " la mélancolie est de toutes les affections mentales, celle qui se guérit le plus facilement et le plus fréquemment "[5]. N'est-ce point là une démonstration irréfutable de la doctrine hahnemannienne? Cela ne prouve-t-il pas combien la méthode par les semblables est supérieure à la méthode par les contraires? Ici on aggrave et le plus souvent on rend incurable, là on guérit promptement et sûrement.

Enfin, pour ne pas allonger davantage cette liste, déjà passablement longue, de médecins allopathes considérables, ayant appuyé, dans leurs écrits, la grande loi homœopathique,

[1] GUISLAIN, " Leçons orales sur les phrénopathies ", t. III, p. 97.

[2] Ibid., t. I, p. 104.

[3] " De melancholia et morbis melancholicis ", 1764.

[4] " Leçons orales ", t. III, p. 19 et suiv.

[5] Ibid., t. II, p. 232 et suiv.

ne citons plus qu'un praticien célèbre de Bruges, le docteur VAN DEN ENDE, qui vivait au commencement de ce siècle et dont l'excellent souvenir est fréquemment évoqué [1]. Lui aussi avait pressenti la loi homœopathique; le fait suivant le démontre : Une personne de Coolkerke, atteinte d'attaques journalières et très fortes d'épilepsie, réclama ses soins. S'étant renseigné sur la nature de la cause, une frayeur, ce savant médecin déclara qu'une nouvelle frayeur pourrait seule guérir cette affreuse maladie. Et l'événement vint confirmer son opinion; car cette même personne tomba un jour accidentellement dans l'eau, et le saisissement qu'elle éprouva en ce moment guérit l'épilepsie.

Terminons par ce fait historique : Millevoye habitait la campagne. Chaque jour une femme vêtue do blanc passait comme une ombre à l'extrémité de son jardin; Millevoye s'informa du motif de cette course rapide à heure fixe. On lui dit que cette femme était une mère qui avait perdu son fils bien-aimé, et qu'elle allait s'agenouiller sur son tombeau; que depuis son malheur elle était folle. Millevoye s'identifie à la douleur de cette mère; son imagination s'échauffe; il la fait suivre, et déposer sur le tombeau une pièce de vers. L'enfant bien-aimé s'adressait à sa mère dans ce langage déchirant que le poëte savait si bien sentir. La malheureuse mère revient sur le tombeau : elle saisit le papier, le lit, étend ses bras, croit serrer son enfant contre son cœur, pousse un cri, tombe et pleure. Cette émotion, ce cri, ces pleurs lui rendirent la raison [2].

Nous venons de voir que la loi des semblables avait été entrevue, comme principe, par les médecins les plus célèbres de tous les temps. Examinons maintenant si cette même loi n'a pas trouvé ses applications dans tous les siècles.

[1] Ses concitoyens adoptifs se cotisèrent à sa mort pour faire frapper, en signe de reconnaissance, une médaille à son effigie. Bien rares sont les médecins dont la mémoire est ainsi honorée!

[2] Comte DE BONNEVAL, " L'homœopathie dans les faits ", p. 101.

Ici nons pourrons être brefs; car pour se convaincre du nombre considérable de guérisons vraiment homœopathiques consignées dans les annales de la médecine, il suffit d'examiner le remarquable chapitre de l'Introdnction à l'*Organon*, intitulé : *Exemples de guérisons h mœopathiques opérées involontairement par des médecins de l'ancienne école* [1].

Présentons cependant quelqnes nonveaux exemples prouvant à l'évidence la vérité de la loi homœopathique.

La noix vomiqne, administrée chez l'homme sain, produit des convulsions cloniqnes et toniqnes, semblables à celles qui se produisent dans le tétanos. Les expériences et observations de WEPFER, de BRUNNER [2], de CONSBRUNCH [3], de BERGIUS [4], de BARDSLEY [5], de CAMELLI [6], de DURIUS [7], de GIACOMINI [8], et de MM. TROUSSEAU ET PIDOUX [9] sont positives à cet égard. D'nn autre côté, le curare, ce terrible poison qui sert, chez les sauvages indiens, à empoisonner les flèches et à rendre les blcssures mortelles, et dont l'action physiologique a été si bien étudiée par le docteur HOUAT [10], le curare, disons-nons, produit également des convulsions tétaniformes. Or, des expériences soumises en 1860 à l'académie impériale des sciences de Paris, par le doctenr VELLA, chirurgien à Turin, prouvent que le cnrare est le véritable antidote de la noix vomique, c'est-à-dire que le curare guérit homœopathiquement l'empoisonnement par la noix vomique. Dans une première série d'expériences, le docteur VELLA administre aux animaux des doses de strychnine capables de les empoisonner, et il fait disparaître, par l'ingestion

[1] HAHNEMANN, "Organon", p. 58 et suiv.
[2] BAYLE, "Biblioth. de thérap.", t. II, p. 130.
[3] Ibid., t. II, p. 235.
[4] "Mater. medic.", p. 150.
[5] "Hospit. fact. and observ. the London med. and phys. Journ.", t. VII, p. 52.
[6] "Philos. transact.", vol. XXI, n° 250.
[7] "Miscell. nat. cur.", dec. III, ann. 9, 10.
[8] "Tr. de mat. médic. et de thérap.", Paris, 1839, p. 556.
[9] "Tr. de thérap. et de mat. médic.", Paris, 1858, t. I, p. 772 et suiv.
[10] "Nouv. données de mat. médic. homœop. et de toxic.", 1866, t. I.

d'une certaine dose de curare, les symptômes de l'empoisonnement. Dans une seconde série d'expériences, il fait avaler à des animaux un mélange de strychnine et de curare à doses telles que chaque substance prise isolément aurait déterminé la mort; cependant ce mélange ne produit aucun effet délétère "[1]. Ces mêmes faits avaient déjà été observés par le savant physiologiste anglais HARLEY[2] et ont depuis été produits par plusieurs autres expérimentateurs[3].

Le chlorate de potasse fournit un autre exemple de l'application de la loi des semblables. D'après MM. TROUSSEAU ET PIDOUX, "le phénomène le plus remarquable et pour ainsi dire caractéristique qui suit l'ingestion du chlorate de potasse, consiste dans une salivation d'un goût salin, qui persiste pendant tout le temps que dure l'élimination par les glandes salivaires. Cette sialorrhée paraît être le résultat combiné de l'augmentation de sécrétion, non seulement des glandes salivaires, mais des follicules de la muqueuse buccale. En même temps on observe une action tout-à-fait analogue sur les muqueuses buccale, pharyngienne et laryngienne"[4]. L'action physiologique de ce médicament étant ainsi nettement établie, ces mêmes auteurs décrivent ces applications thérapeutiques : "La stomatite mercurielle est, on peut le dire hautement, le véritable triomphe du chlorate de potasse ...... Aujourd'hui, grâce aux expériences les plus nombreuses et les plus décisives, il est permis de considérer ce médicament, sinon comme un spécifique infaillible, au moins comme le moyen le plus généralement efficace contre la salivation mercurielle ...... Ajoutons que RICORD a eu recours à ce médicament, non seulement pour guérir la sialorrhée mercurielle lorsqu'elle existe, mais encore pour en prévenir le développement pendant l'usage des préparations mercurielles, et il a montré par des faits nom-

[1] L. FIGUIER, " L'année scientifique", Paris, 1861, p. 291.

[2] " On the physiol. action of strychnia ", in " The lancet ", 1856, IV.

[3] BÉCLARD, " Traité de physiologie humaine ", 1862, p. 979.

[4] " Tr. de thérap. et de mat. médic. ", t. II, p. 564.

breux, qu'au moyen de cette précaution, on réussit souvent à tenir en échec des salivations qui paraissaient imminentes "[1]. D'après ces mêmes thérapeutistes et d'autres savants dont ils invoquent le témoignage, le chlorate de potasse guérit homœopathiquement la stomatite couenneuse, l'angine diphthéritique et le croup. Le Dr Daumerie crut pouvoir recommander aux académiciens de Belgique, dans la séance du 30 mars 1861, le chlorate de potasse pour la guérison du croup et de l'angine couenneuse. Tant que ce savant se contenta de faire l'éloge du médicament, en s'appuyant sur de nombreuses autorités, l'académie parut bienveillante. Mais, lorsque entrainé par la force du raisonnement, ce consciencieux médecin déclara que " sans être homœopathe au point de vue des doses infinitésimales, il ne lui répugnait pas de croire au principe des semblables par les semblables ", alors l'académie se réveilla soudain, et l'impétueux professeur Crocq commença à s'agiter. En vain M. Daumerie voulut établir que le tartre stibié, le vaccin et même la circulation du sang ont aussi rencontré, à l'origine, l'opposition et l'incrédulité des académies et que cependant les académies ont fini par les adopter et qu'il en sera peut-être bientôt ainsi du chlorate de potasse; l'académie ne l'écoutait plus, elle n'entendait plus, son esprit paraissait frappé, obsédé comme par une vision, un cauchemar. On avait prononcé le nom d'homœopathie devant elle[2] !

Un dernier exemple pour faire plaisir à M. Brenier.

L'action du piment ou poivre rouge de Cayenne (capsicum annuum) contre les tumeurs hémorrhoïdales, est de l'histoire ancienne pour les médecins homœopathes. La belle étude pathogénésique de ce médicament, publiée par Hahnemann, leur a depuis longtemps fait saisir la similitude entre l'action de cette substance et la symptomatologie de plusieurs cas d'hémorrhoïdes, et partant leur a permis de guérir bon nombre

[1] Trousseau et Pidoux, " Tr. de thérap. ", t. II, p. 565.

[2] " L'homœopathe belge ", 1861, p. 17.

d'hémorrhoïdaires à la barbe de MM. les allopathes. L'académie impériale de médecine de Paris vient de proclamer, à son tour, l'action curative du piment dans les hémorrhoïdes, et MM. Trousseau et Pidoux, en reconnaissant la grande efficacité de cette plante contre les tumeurs hémorrhoïdales enflammées et douloureuses, s'appuient, non pas sur les expériences de Hahnemann, fi donc!, — mais sur les expériences de la commission instituée au sein de l'académie, et sur les faits assez nombreux qui ont été observés depuis [1]. Les homœopathes s'y sont pris d'une charmante façon pour amener MM. les académiciens de Paris à reconnaître la curabilité des hémorrhoïdes par l'usage du piment. " La leçon vaut un fromage " dit la fable. Cette histoire de poivre, qui ne manque pas de sel, est ainsi racontée par le savant professeur de thérapeutique Imbert-Gourbeyre: " Un soi-disant capitaine au long cours avait importé des Grandes-Indes un remède précieux pour les hémorrhoïdes. Le médicament avait été expérimenté par une commission académique ; M. Piorry, rapporteur, l'avait administré dans son service hospitalier ; le spécifique antihémorrhoïdaire avait réussi dans nombre de cas. La commission décrivait avec soin les formes symptomatiques où le remède avait paru le mieux agir. Approbation entière du rapporteur sur l'efficacité de l'arcane indien, qui n'était autre chose que le poivre rouge (capsicum annuum), et sur l'introduction heureuse de ce nouveau médicament en thérapeutique : par conséquent, remerciements pour le capitaine au long cours, y compris la commission d'examen. Le hémorrhoïdaires de l'académie étaient en liesse! Heureusement la presse allopathique et homœopathique veillait aux portes du temple. Un article parut dans le *Moniteur des hôpitaux* pour apprendre aux immortels de la rue des Saints-Pères, qu'ils avaient tous été victimes d'une véritable mystification ; que le nouveau spécifique était depuis longtemps employé dans l'homœopathie contre les hémorrhoïdes ; que

[1] " Tr. de thérap. et de mat. médic. ", Paris, 1856, t. 2, p. 500 et suiv.

Hahnemann avait formulé, pour le poivre rouge, les mêmes indications que M. Piorry. On citait les textes. Les journaux homœopathiques de France et de l'étranger s'amusèrent fort de la mésaventure académique. On dit que le conseil de l'illustre compagnie s'en émut, et qu'il fut même question de faire un mémorandum en réponse; mais un membre prudent et avisé conseilla de faire le mort: on le fit et on fit bien. Le prétendu capitaine au long cours avait nom de la Gironière; il figure dans l'*Annuaire homœopathique* comme médecin exerçant aux Iles Philippines. *Timeo Danaos, et dona ferentes* "[1].

Et c'est ainsi que tous les hémorrhoïdaires indistinctement ont été appelés à jouir des bienfaits du poivre de Cayenne. Depuis cette époque, les homœopathophobes se réunissent en conciliabule, chaque fois qu'il s'agit de l'introduction dans la thérapeutique d'un spécifique nouveau, indien ou non.

O Académiciens, on vous prendra quand même en état de récidive! La lumière doit se faire; les temps des éteignoirs ne seront bientôt plus. Que le jugement de la postérité leur soit léger!

Puisque d'un côté la nature nous montre qu'elle ne peut guérir une maladie existante par l'invasion d'une nouvelle maladie que pour autant qu'il y ait similitude entre les deux affections (voir p. 62–68); puisque d'un autre côté nous venons d'établir qu'une maladie ne peut se *guérir au moyen d'un médicament,* que pour autant qu'il y ait similitude entre la symptomatologie de l'affection et l'action pathogénétique du médicament, nous nous croyons en droit de soutenir la vérité de la loi homœopathique, établie par Hahnemann.

Mais si l'excellence de cette loi — pressentie et formulée par des sommités médicales depuis Hippocrate jusqu'à nos jours, — résulte de cures de maladies soit par l'invasion de maladies semblables, soit par l'administration inconsidérée de

[1] "Bibliothèque homœopathique", Paris, 1868, p. 21.



médicaments à action pathogénétique similaire, combien aussi ne résulte-t-elle pas de l'expérience de ces trois derniers quarts de siècle? Combien aussi ne découle-t-elle pas des cures nombreuses, promptes, faciles et durables des homœopathes? Car enfin, et quoi qu'en dise M. Brenier, tous les médecins de la nouvelle école ne sont pas des " imbéciles " ou des " imposteurs "; quelques-uns brillent au premier rang des savants, et leur expérience doit pouvoir compter pour quelque chose. Ce qui milite aussi en faveur de l'excellence de la loi des semblables, c'est la marche toujours envahissante de la nouvelle doctrine. Née dans une modeste localité de l'Allemagne, à la fin du siècle dernier, proclamée par un médecin d'un savoir et d'une loyauté exemplaires, la doctrine homœopathique s'est graduellement étendue et trouve aujourd'hui des partisans et des défenseurs dans toutes les parties de l'univers.

Depuis 1789, époque doublement mémorable par la révolution sociale et par la révolution médicale, bien des systèmes ont surgi en médecine; mais tous ont brillé un jour et se sont éteints avec leurs auteurs, si pas de leur vivant. L'homœopathie seule est restée debout; elle est aujourd'hui plus forte que jamais, et demain sa force sera plus grande encore. De même qu'en sociologie, certains individus, par conviction ou par intérêt, s'efforcent de dénigrer les résultats de l'immense révolution de 89, luttent de toute leur puissance contre l'envahissement des doctrines de liberté, et croient pouvoir étouffer les aspirations populaires par un redoublement de despotisme, ainsi aussi des médecins — les uns par conviction, les autres par intérêt, — cherchent à ridiculiser la grande réforme thérapeutique, et luttent, avec des armes que la postérité condamnera, contre la propagation incessante de cette doctrine bienfaisante. Mais, comme la liberté, l'homœopathie triomphera!

Et dire que M. Brenier a espéré renverser ce grand principe en débitant des drôleries, en faisant l'arlequin[1]! Il fallait

[1] Arlequin est Bergamasque: Son caractère est un mélange de naïveté,

une discussion sérieuse, approfondie ....; mais n'exigeons pas de M. Brenier ce qu'il ne peut donner. Raisonner n'est pas son fort, et après tout, comme dit le proverbe " la plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a ".

Tous les allopathes n'affectent pas vis-à-vis de l'homœopathie, le sans-gêne de notre critique montois. Voici quelques témoignages que nos adversaires feront bien de méditer.

Un professeur de la faculté d'Edimbourg a dit de l' *Organon* de Hahnemann : " C'est nn livre original, intéressant et qui renferme dans une de ses pages plus de bonnes réflexions que tous les ouvrages de ses adversaires ensemble ".

Le professeur Botto disait, un jour, en terminant un discours de rentrée à sa clinique : " A quel résultat final doit parvenir la méthode hahnemannienne actuellement répandue partout? Je ne pourrais le déterminer, mais il sera inouï, immense "[1].

Le professeur Montfalcon a dit : " L'homœopathie est un pas en avant, elle repose sur une donnée neuve et peut-être féconde. Quelles que soient les révolutions qui l'attendent, elle laissera toujours, entr'autres vérités, la démonstration du pouvoir très réel, *quoi qu'on en dise*, de certains médicaments donnés à très petites doses "[2].

Brera, autre professeur illustre de l'Italie, a dit aussi : " Quoiqu'elle soit décriée par les uns comme bizarre, et que beaucoup la trouvent absurde, on ne peut méconnaître aujourd'hui que l'homœopathie tient son rang dans le monde savant, tout aussi bien que d'autres doctrines. Puisqu'elle a su conquérir ce rang, on ne peut la mépriser, et elle mérite un examen impartial. Ce qui la rend surtout digne de considération, c'est qu'elle ne propage pas d'erreur directement nuisible. Malheur au médecin qui croit qu'il ne pourra pas apprendre

d'ignorance, d'esprit, de bêtise et de grâce. C'est un grand enfant qui a des lueurs de raison et d'intelligence, et dont toutes les méprises ou les maladresses ont quelque chose de piquant (Marmontel).

[1] Imbert-Gourbeyre, " Confér. sur l'homœopathie ", p. 115.

[2] Loin, in " Journ. du dispens. Hahnemann ", Brux., t. v, p. 364.

demain ce qu'il ignore aujourd'hui! Ce sont précisément les médecins les plus instruits qui savent doûter de la solidité de leurs connaissances. Ce sentiment dirigeait sans doute la plupart des médecins allemands qui se sont mis à étudier l'homœopathie, lorsqu'ils ont triomphé de la répugnance qu'elle leur inspirait ".

L'immortel BROUSSAIS, — cet homme, écrit IMBERT-GOURBEYRE, qui a fait verser dans la palette presque autant de sang qu'il en a coulé sur tous les champs de bataille, — BROUSSAIS disait en 1833 : " .... Si la doctrine de Hahnemann nous offre le moyen d'obtenir mieux, nous devons nous faire un devoir de l'étudier et de l'approfondir au lit du malade.... Nous avons fait quelques expériences avec la belladone à doses très exiguës, et plusieurs faits déposent en sa faveur ". Il écrivait dans son dernier ouvrage : " L'humanité devra de la reconnaissance à Hahnemann, le fondateur de l'homœopathie, pour les conquêtes que son système fera sur ceux qui sont étrangers à la saine raison ". En 1835, on entendit un jour l'illustre professeur s'écrier dans sa chaire : " Je ne connais dans les sciences que l'autorité des faits, et en ce moment, j'expérimente l'homœopathie ". Et comme un rire d'incrédulité s'élevait dans l'auditoire, BROUSSAIS reprit d'une voix énergique, qui ramena la gravité sur toutes les figures : " Oui, j'expérimente l'homœopathie; car, je le répète, je ne connais que l'autorité des faits " [1]. Le grand médecin se convertit, plus tard, à l'homœopathie, et se confia pendant les quatre derniers mois de la maladie qui l'emporta, aux soins des médecins hahnemanniens.

L'illustre doyen de Montpellier, le professeur LORDAT a écrit : " Je n'admets ni ne rejette l'homœopathie, que je ne connais pas et que je n'ai pas eu le temps d'étudier. Je dois rester en suspens jusqu'à ce qu'il me soit permis d'avoir un avis, c'est-à-dire jusqu'à ce que j'en aie fait un profond examen " ; et : " ..... L'homœopathie a le suffrage d'un de nos maîtres les

[1] IMBERT-GOURBEYRE, " Conf. sur l'homœop.", p.118.

plus distingués, M. Risueno d'Amador. L'opinion d'un homme de cette valeur, qui comprend l'art d'une façon si large et si féconde, est très digne d'attention, alors surtout que, sans rien retrancher de la science, telle que l'ont faite les âges, il s'efforce de l'agrandir par des acquisitions qui lui paraissent profitables "[1]. LORDAT écrit encore : " Hahnemann a présenté beaucoup de substances, qu'il prétend être spécifiques de diverses affections morbides. Nous lui en devons de la gratitude, quoique ces travaux n'aient pas encore été vérifiés "[2]. Ce vénérable professeur n'a pas craint de dire à un de ses anciens élèves de prédilection, le docteur Masclary, de Nîmes : " Quand je vois autour de nous, soit à Marseille, soit à Avignon, soit à Cette, soit à Toulouse, des hommes considérables, consciencieux et instruits, pratiquer l'homœopathie et publier leurs succès, je suis bien forcé de dire : Oh ! sûrement dans cette doctrine il y a du vrai, il y a du bon, surtout quand vous venez, mon cher élève, vous que je connais depuis trente ans, m'apporter les fruits de votre expérience "[3]. Noble langage, que nos professeurs de l'université libre de Bruxelles feraient bien de méditer et d'imiter ! Aux intelligences d'élite comme les CROCQ et les THIRY, il n'appartient pas d'accabler d'insultes ceux de leurs anciens élèves qui, obéissant à la voix de la conscience, abandonnent la pratique de l'allopathie et étudient la méthode hahnemannienne. Que des esprits médiocres, offusqués des brillants succès de quelques-uns d'entre nous, se vengent de leur infériorité et de leur insuffisance, en nous accusant de charlatanisme et d'imposture, oh! ce n'est rien; ces pygmées doivent pouvoir s'amuser de l'une ou de l'autre façon et, puisque ces attaques ridicules les consolent, qu'ils les continuent à leur aise. Mais il n'en est pas de même de MM. CROCQ et THIRY. N'examinons pas s'il est bien loyal d'attaquer des absents, de couvrir de ridicule, voire même d'ignominie, des médecins qui

[1] " Journ. de la soc. de méd. prat. de Montpellier ", 1846, p. 130.
[2] " Leçons de physiologie ", 1837, p. 253.
[3] " Revue homœopathique d'Avignon ", 1855, p. 113.

ne sont pas là pour répondre et se justifier; n'examinons pas s'il n'est pas plaisant de s'escrimer ainsi devant un auditoire, complaisant à l'excès, surtont à la veille des examens; mais demandons-nous comment il est possible pour des hommes aussi savants, d'émettre une opinion tellement absolne sur nne méthode de traitement, dont ils ne connaissent pas un traître mot? Chaque année des élèves de l'université de Bruxelles se convertissent à l'homœopathie; nous avions prédit ce résultat à M. Thiry: " Dans l'espace de deux ans", disions-nous, " huit élèves de notre cours sont devenus homœopathes. D'enfants chéris, les voilà charlatans! Nous chercherons, Monsieur, à augmenter le nombre de ces enfants perdus, et nous affirmons dès aujourd'hui, que nous les trouverons parmi vos élèves actnels "[1]. Notre professeur ne nous a pas cru, et il a eu la naïveté de demander à ses élèves, au banquet annuel des cliniqnes, quels étaient ceux qui se destinaient à embrasser la carrière du charlatanisme, aliàs de l'homœopathie. Tout le monde protesta, même ceux qui depuis se sont convertis à l'homœopathie. M. Thiry pouvait jouer, dans nos luttes scientifiques, un rôle bien autrement noble, que nous nous sommes même permis de lui indiquer: " Au lieu de nous confondre avec les médecins, vos frères, qui hantent la quatrième page des journaux politiques et littéraires, savez-vous ce qu'il conviendrait à vous, professeur d'une université libre, de faire dans l'intérêt de l'humanité et de la science? Savez-vons ce qu'il faudrait réaliser pour anoblir à tout jamais la faculté de médecine de Bruxelles? Rien que laisser expérimenter l'homœopathie! Portez le défi, si vous l'osez, et il se tronvera des Mouremans, des Varlez pour relever le gant. Confiez à leurs soins une de vos salles de l'hôpital St-Pierre et nous verrons qui guérira le plus vite et le plus efficacement les maladies vénériennes, cutanées et oculaires,

[1] Lettre à M. le prof. Thiry, à propos de l'article: " L'homœopathie aux prises avec les bêtes ...... à cornes ", in " Journ. du disp. Hahnem. de Bruxelles", 1866, t. iv, p. 219.

qui constituent vos spécialités. Poussez dans la même voie d'expérimentation l'honorable et très aimé professeur CROCQ, et vous pourrez vous flatter d'avoir rendu à la science des services que les siècles futurs rediront "[1]. Comme St-Jean, nous avons prêché dans le désert : M. THIRY n'a pas voulu de ce rôle; il a préféré nous prodiguer des insultes et recueillir pour lui-même..... le ridicule.

LORDAT n'est pas le seul membre de la faculté de Montpellier qui ait émis une opinion très réservée, si pas favorable à l'homœopathie. Le professeur BARRE, actuellement engagé dans les ordres sacrés, disait en parlant des spécifiques : " Le médecin ordinaire possède peu de ces remèdes héroïques. L'homœopathie prétend en avoir découvert un grand nombre et poursuit activement ses recherches. J'ignore ce qu'il faut penser de tout cela; mais il faut convenir que Hahnemann et son école sont partis d'un principe vrai "[2]. Le docteur ROUSSET, secrétaire-général de l'académie des sciences de Montpellier, dit de son côté : " Les idées de spécificité, si chères à notre école, ont été savamment développées par Hahnemann "[3].

Le docteur BARBASTE écrit aussi : " Jamais, je n'aurais été hostile au mouvement homœopathique de notre siècle; je suis trop ami de la philosophie médicale pour cela; surtout appartenant à une école célèbre où l'on compte les Lordat, les d'Amador, les Dunal, les Barre, etc., qui ont montré plus que de la déférence envers la nouvelle doctrine "[4]. Disons enfin qu'un professeur et deux agrégés de la faculté de médecine, et un doyen de la faculté des sciences ont accepté et publiquement pratiqué l'homœopathie[5].

Arrêtons-nous à ces quelques témoignages et terminons

[1] " Journ. du disp. Hahnemann de Bruxelles ", t. IV, p. 221.

[2] " Rech. sur la malad. de Bright ", p. 104.

[3] " Notice sur d'Amador ", p. 17.

[4] " Revue homœop. d'Avignon ", t. I, p. 459.

[5] " L'école de Montpellier considérée dans ses rapports avec l'homœopathie ", in " Bibliothèque homœopathique ", t. I, p. 33 et suiv.

par ces paroles de notre maître : “ Réfutez ces vérités, si vous le pouvez, en faisant connaître une méthode curative plus efficace encore, plus sûre et plus agréable que la mienne ; ne les réfutez pas par des mots dont nous n'avons que trop déjà. Mais si l'expérience vous prouve comme à moi, que ma méthode est la meilleure, servez-vous en pour guérir, pour sauver vos semblables, et faites-en honneur à Dieu ”[1].

TEXTE DE M. LE DOCTEUR BRENIER.

“ L'affection médicinale triomphe de l'affection naturelle ”.

Pour que l'affection médicinale triomphe de l'affection naturelle, il ne faut pas seulement qu'il y ait similitude entre elles, il faut aussi que celle-ci soit moins forte que celle-là.

Par le fait qu'une maladie naturelle cède à l'affection médicamenteuse homœopathique, dirigée contre elle, la puissance modificatrice plus forte du médicament se trouve démontrée, car il a été prouvé que la nature ne se débarrasse d'une affection naturelle au moyen d'une nouvelle maladie, semblable à l'ancienne, que pour autant que la nouvelle soit plus forte que l'ancienne. Ce qui prouve encore que les médicaments modifient plus puissamment l'économie que les influences morbigènes, c'est l'efficacité des traitements prophylactiques dans les affections épidémiques, par exemple, la belladone dans la scarlatine, le vaccin dans la variole. Ce sont là des faits, dont l'éloquence est incontestable. Hahnemann en a donné une explication : ceci est théorique, et par conséquent sujet à controverse. Accepte et rejette qui voudra.

Hahnemann fait observer que les influences morbifiques tant physiques que morales, ne possèdent pas la faculté d'im-

[1] GARNIER, “ Confér. sur l'homœop. ”, p. 513.

pressionner l'organisme au même degré que les médicaments, puisque les causes pathogéniques n'agissent pas chez tous les hommes ou chez un même homme dans tous les temps, tandis qu'un médicament agit dans tous les moments, dans toutes les circonstances et sur tous les hommes [1]. Faisons observer que cette dernière partie de l'explication n'est pas absolue, mais qu'elle est générale; elle est surtout générale dans le traitement des maladies. L'expérience nous montre que ce sont les individus souffrant de certaines affections qui sont le plus fréquemment et le plus promptement atteints d'une nouvelle maladie, semblable à la première. Les personnes sujettes à une bronchite chronique, sont facilement affectées d'une nouvelle inflammation bronchique, sous l'influence d'un changement brusque de température, et les imprudents, qui durant l'épidémie du choléra, déterminent un dérangement des intestins par l'usage de fruits verts, sont encore très facilement attaqués par le fléau régnant. De la même manière, un individu atteint d'une maladie naturelle quelconque est très disposé à contracter la maladie médicamenteuse qu'on veut provoquer au moyen d'une substance à action pathogénétique similaire.

Qu'y a-t-il d'absurde dans cette proposition hahnemannienne? M. Brenier ferait mieux de prouver quelque chose, plutôt que de recourir à d'éternelles et trop commodes insinuations.

Texte de M. Brenier.

" La maladie naturelle n'est qu'une *force sans matière*, la maladie médicinale qui lui succède disparaît aussi, et l'être qui anime le corps vivant revient à l'état normal ".

---

[1] Hahnemann, "Organon", prop. 31, 32, p. 122 et suiv.; — "Tr. de mat. médic.", t. I, p. 52 et suiv.



Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit de la force sans matière [1].

Hahnemann expose dans cette proposition le mécanisme de la guérison homœopathique. M. Brenier a une façon d'exposer l'opinion de ses adversaires pour laquelle il est inutile, croyons-nous, qu'il se fasse breveter avec ou sans garantie du gouvernement. Aucun homme consciencieux ne lui volera son procédé.

" Tout médicament ", dit Hahnemann, " produit dans l'homme un certain changement qui dure plus ou moins longtemps et qu'on appelle *effet primitif*; mais notre force vitale tend toujours à déployer son énergie contre cette influence; cet effet porte le nom d'*effet secondaire ou de réaction.* Tant que dure l'effet primitif des médicaments sur un corps sain, la force vitale paraît jouer un rôle purement passif, comme si elle était obligée de se laisser modifier par elle. Mais, plus tard, elle semble se réveiller en quelque sorte. Alors, s'il existe un état directement contraire à l'effet primitif, elle manifeste une tendance à le produire (effet secondaire), qui est proportionnelle et à sa propre énergie et au degré de l'influence exercée par la puissance morbide artificielle ou médicinale. S'il n'existe pas dans la nature d'état directement opposé à cet effet primitif, elle cherche à établir sa propre prépondérance en effaçant le changement qui a été opéré en elle par le médicament, et en y substituant son propre état normal (action secondaire, curative) " [2].

Peut-on nier cet effet primitif et secondaire dont parle ici notre maître? Nous ne le pensons pas, car n'est-il pas connu de tout le monde qu'à la constipation provoquée par l'opium (effet primitif), succède la diarrhée (effet de réaction); qu'aux évacuations déterminées par les purgatifs (effet primitif), succède la constipation (effet secondaire); qu'au sommeil profond

[1] Voir plus haut, p. 18 et suiv.
[2] "Organon", prop. 63 et suiv., p. 152.

produit par les narcotiqnes (effet primitif), succède l'insomnie (effct de réaction), et ainsi de suite.

" Chaque excitation dynamique ", dit le médecin allopathe WINKLER, " produit dans les nerfs un effet double: nn premier effet et un effet subséquent, lesquels ont ce rapport entre eux que l'effet subséquent est, quant à son action physiologique, le contraire du premier. Tous les deux, conformément à l'expérience, diffèrent en même temps, en ce que l'effet premier passe bicntôt, tandis que l'effet snbséqnent porte plutôt le caractère d'un état persistant "[1]. Il n'en faut pas davantage pour avoir la raison de la loi homœopathique.

Dans l'état de maladie, quand l'administration d'un remède, homœopathique au mal, aura amené la guérison ou disparition de la maladie naturelle par la maladie artificielle ou médicamenteuse, on obtient de même la réaction (ou effet secondaire) de la force vitale contre l'affection médicamenteuse (ou état primitif). La parfaite guérison d'une maladie est la suite immédiate de l'effet réactif. La force vitale, réagissant sans cesse, l'emporte de plus en plus dans sa lutte avec le médicament, jusqu'à ce qne celui-ci ait été totalement vaincu et détruit. Mais, comme le fait fort bien remarquer Hahnemann, " on conçoit aisément que le corps sain ne donne aucnn signe de réaction en sens contraire après l'action d'une dose faible et homœopathique dcs puissances qui changent le mode de sa vitalité. Il est vrai que mêmc une petite dose de tous ces agents produit des cffets primitifs facilcs à apprécier quand on y apporte l'attention nécessaire; mais la réaction qu'exerce ensuite l'organisme vivant, ne dépasse jamais le degré nécessaire au rétablissement de l'état normal "[2].

TEXTE DE M. BRENIER.

" Les doses homœopathiques doivent être très

[1] " Théorie de l'action physiologique des médicaments ", Berlin, 1861.
[2] " Organon ", prop. 66, p. 154.

exiguës, car l'organisme ne doit pas opposer à la maladie médicinale une réaction supérieure à celle qui doit élever l'état morbide actuel à l'état normal ".

Et à la page suivante :

" La dose du médicament homœopathique doit être telle, que les symptômes artificiels qu'il produit, offrent un peu plus d'intensité que les symptômes naturels. Une dose très minime, une dose infinitésimale, suffit pour faire atteindre ce but ".

L'expérience prouve d'un côté que l'effet réactif ou secondaire du médicament, en d'autres termes que la réaction de la force vitale contre les attaques du médicament, est en rapport direct avec la quantité du médicament; elle prouve d'un autre côté que l'effet réactif est toujours plus long, plus durable que l'effet primitif. Que résulte-t-il de là? C'est que le devoir du médecin lui impose de régler le médicament de telle manière que l'effet réactif s'accomplisse aussi peu que possible au détriment du malade, c'est-à-dire que l'effet réactif donne lieu à peu ou point de symptômes contraires. Or, c'est ce qu'on obtient par les petites doses. Mais ces petites doses ont aussi l'avantage de procurer au malade un effet primitif doux et peu durable, de ne pas donner lieu à une aggravation médicamenteuse forte, douloureuse autant qu'inutile. " Nous voyons, à la vérité ", dit Hahnemann, " en examinant ce qui se passe dans les guérisons homœopathiques, que les infiniment petites doses qui suffisent pour surmonter et détruire les maladies naturelles, par l'analogie existante entre les symptômes de ces dernières et ceux des médicaments, laissent d'abord dans l'organisme, après l'extinction de la maladie primitive, une légère affection médicinale qui survit à celle-ci. Mais l'exiguïté des doses rend cette maladie tellement légère, passagère et suscep-

tible de se dissiper d'elle-même, que l'organisme n'a pas besoin de déployer contre elle une réaction supérieure à celle qui est nécessaire pour élever l'état présent au degré habituel de la santé, c'est-à-dire pour établir complétement cette dernière. Or, tous les symptômes de la maladie primitive étant éteints, il ne lui faut pas de grands efforts pour arriver à ce but "[1].

Nos adversaires scientifiques admettent difficilement cette proposition hahnemannienne. Se basant sur ce qu'ils observent en traitant d'après la méthode palliative, ils admettent que dans un cas de diarrhée, par exemple, la constipation surviendra d'autant plus promptement et se soutiendra d'autant plus longtemps, que la dose médicamenteuse aura été plus forte. Ils ont mille fois raison. Pour soulager, calmer, pallier certains symptômes, il faut des doses élevées et constamment croissantes; car l'effet primitif du médicament, quant à la force et à la persistance, est en rapport direct avec la quantité administrée et la fréquence de la répétition. Or, le traitement antipathique a pour seul but possible de substituer à un symptôme, un symptôme contraire. De là, plus ce symptôme contraire sera fortement accentué et persistant, mieux se trouvera rempli le rôle du médicament. Mais nous avons vu plus haut que ni la méthode énantiopathique, ni la méthode allopathique proprement dite, ne sont des méthodes curatives; et les règles de traitement que ces méthodes reconnaissent, ne sont pas du tout celles qui s'appliquent à la méthode homœopathique. Quelques exemples le prouveront à l'évidence.

Des formes nombreuses de syphilis et de fièvre intermittente peuvent être guéries par le mercure et le quinquina. L'immense majorité de nos adversaires combattent la syphilis par des préparations mercurielles et la fièvre intermittente par le quinquina ou quelques-uns de ses dérivés, et ils guéris-

[1] "Organon", prop. 68, p. 156.

sent homœopathiquement ces maladies, quand il existe un rapport de similitude entre la forme de l'affection et l'action pathogénétique du médicament. Dans ces traitements absolument homœopathiques, on observe que l'effet primitif du médicament éteint l'action du principe morbide, d'après la grande loi naturelle que deux maladies semblables ne peuvent coexister et que la plus forte l'emporte toujours sur la plus faible. Doit-on employer à cette intention des doses médicamenteuses élevées? Evidemment non, car l'effet primitif du médicament se prolongera d'autant plus longtemps que la dose aura été plus forte, d'où il suit que le sujet, guéri de sa syphilis au moyen du mercure, souffrira de la maladie mercurielle et restera d'autant plus longtemps malade que la dose aura été plus forte et plus répétée. Et comme les symptômes d'intoxication hydrargyrique peuvent se manifester durant des années, si le médecin inattentif continue d'activer cette maladie artificielle au moyen de nouvelles prises médicamenteuses, il n'y a pas de raison pour que cette affection guérisse avant la mort du sujet, ce qui n'arrive que trop souvent, hélas! Mais il arrive assez souvent aussi que le malade se lasse du mercure, et envoie promener médecin et médicament. Alors l'action primitive du mercure s'éteint graduellement et le malade guérit .... faute de soins. Il en est de même dans le traitement des fièvres intermittentes par le quinquina. Les hautes doses empoisonnent le malade, déjà guéri de sa maladie, et, à moins que le médecin ou le malade se lasse de la préparation quinique, cet empoisonnement se prolongera .... *usque ad mortem.* Heureusement, les fébricitants ne patientent guère longtemps, et ils s'abandonnent après quelques mois de traitement, aux soins éclairés de " quelque bonne femme " ou autres " gens d'expérience " qui, par l'emploi de quelques herbes fort innocentes, laissent s'éteindre graduellement l'effet primitif du fébrifuge, et s'accomplir sans trouble l'effet de réaction.

Nous avons vu plus haut que l'affection médicamenteuse

l'emporte facilement sur la maladie naturelle. L'action des petites doses est promptement éteinte; d'où il suit que la maladie naturelle détruite, la guérison absolue se produit très promptement. Guérir *cito, tuto et jucunde,* tels sont les résultats du traitement homœopathique par les petites doses. Nous reviendrons d'ailleurs sur cet important sujet, quand nous parlerons des doses infinitésimales.

Texte de M. Brenier.

" Si les symptômes produits par l'agent homœopathique ne correspondent qu'à une partie des symptômes de la maladie naturelle, le médicament ne supprime dans cette dernière maladie que les symptômes naturels semblables aux symptômes artificiels ".

—

M. Brenier affectionne l'art de travestir ridiculement les choses les plus élémentaires. Rétablissons d'une manière exacte la proposition hahnemannienne : " Il ne faut pas croire ", dit l'auteur de l'*Organon,* " qu'un remède homœopathique ait été mal choisi contre un cas donné de maladie, parce que quelques-uns de ses symptômes ne correspondent qu'antipathiquement à quelques symptômes morbides de moyenne ou de faible importance. Pourvu que les autres symptômes de la maladie, *ceux qui sont les plus forts et les plus marqués, ceux enfin qui la caractérisent,* trouvent dans le remède des symptômes qui les couvrent, les éteignent et les anéantissent, les symptômes antipathiques en petit nombre qui ont pu se manifester, disparaissent d'eux-mêmes après que le remède a cessé d'agir, sans retarder le moins du monde la guérison "[1]. Nous ne

[1] "Organon", prop. 67, p. 155.

voyons pas ce qu'il peut y avoir d' " absurde " dans cette proposition. Chaque jour on peut contrôler le fait qu'elle avance.

TEXTE DE M. BRENIER.

" Il peut arriver que dans la série des remèdes homœopathiques, il n'en existe aucun qui produise des symptômes artificiels semblables aux symptômes naturels. La médication homœopathique est alors imparfaite et cause des douleurs accessoires. De la réunion de ces symptômes accessoires et artificiels aux symptômes primitifs ou naturels, résulte une nouvelle image de la maladie. On doit alors chercher dans la série des médicaments homœopathiques un remède approprié aux symptômes naturels et artificiels dont la combinaison constitue cette nouvelle image ".

Vous vous trompez du tout au tout, M. Brenier. Quand dans la série des remèdes homœopathiques, il n'en existe aucun qui produise des symptômes artificiels semblables aux symptômes naturels, la médication homœopathique est purement et simplement *impossible*. Avez-vous donc déjà oublié la signification du mot " homœopathie " ?

Voici ce que dit notre maître, dans les propositions auxquelles, sans doute, vous faites allusion : " Quand, parmi les symptômes du médicament choisi, il ne s'en trouve aucun qui ressemble *parfaitement* aux symptômes saillants et caractéristiques de la maladie, que le médicament ne correspond à ces dernières qu'à l'égard d'accidents généraux et vagues (mal de cœur, langueur, mal de tête, etc.), et que, parmi

les médicaments connus, il n'y en a pas de plus homœopathique dont on puisse faire choix, le médecin ne doit pas s'attendre à un résultat avantageux *immédiat* de l'administration d'un remède si peu homœopathique. En effet, si l'usage du remède *imparfaitement homœopathique*, dont on se sert d'abord, entraîne des maux accessoires de quelque gravité, on ne permet pas, dans les maladies aiguës, que la première dose accomplisse son action toute entière; avant qu'elle l'ait épuisée, on examine de nouveau l'état modifié du malade, et l'on joint *ce qui reste* des symptômes primitifs aux symptômes récemment apparus, pour former du tout une nouvelle image de la maladie. On trouve plus aisément alors, parmi les médicaments connus, un remède analogue, dont il suffira de faire usage une seule fois, si non pour détruire tout-à-fait la maladie, du moins pour rendre la guérison bien plus prochaine. Si ce nouveau médicament ne suffit pas pour ramener complétement la santé, on recommence à examiner ce qui reste encore de l'état maladif, et l'on choisit ensuite le remède homœopathique le mieux approprié à la nouvelle image qu'on obtient. On continue de même jusqu'à ce qu'on soit arrivé au but, c'est-à-dire à rendre au malade la pleine jouissance de la santé "[1].

Ces cas sont " fort rares ", dit encore Hahnemann, et diminuent à mesure que les effets purs d'un plus grand nombre de médicaments s'enregistrent[2]. Mais soyons assez modestes pour faire observer que si ces cas constituent pour l'homœopathe savant et expérimenté, une très rare exception, ils se présentent au contraire presque journellement dans la pratique des médecins homœopathes moins instruits et moins expérimentés. Nous avons l'habitude de nous rendre les Mardi, à Bruxelles, pour suivre l'enseignement clinique homœopathique que le savant docteur J. Mouremans — ce type du

[1] "Organon", prop. 165, 167, 168, p. 217 et suiv.

[2] Ibid., prop. 166, p. 217.

dévouement médical et du constant désintéressement — donne depuis des années au Dispensaire Hahnemann, et nous avons le bonheur d'éprouver régulièrement les immenses progrès qu'il nous reste à faire pour devenir ce qu'on appelle un " bon homœopathe ". Oui, à la fin de chacune de ces importantes leçons, nous sommes heureux de constater notre infériorité, car nous nous expliquons ainsi nos insuccès encore trop fréquents. Que ce sincère témoignage fasse comprendre à M. Brenier que la pratique de l'homœopathie n'est pas si simple qu'il le croit; qu'il fasse surtout comprendre au public médical que l'insuccès d'un disciple de Hahnemann ne doit pas toujours être imputé à la science homœopathique.

Les observations de Hahnemann que nous venons de reproduire, ne s'appliquent pas aux " affections si répandues que les allopathistes font naître par l'usage prolongé de médicaments héroïques à doses élevées et toujours croissantes " [1]. Il faut en ces circonstances que l'amélioration du genre de vie et la régularisation du régime fassent d'abord disparaître, en quelque sorte d'eux-mêmes, les nombreux maux chroniques engendrés par les médicaments, et que cette cure préliminaire, objet de plusieurs mois, s'opère presque sans remède, à la campagne; alors seulement le médecin homœopathe retrouvera une maladie pure, semblable à la maladie primitive et pourra espérer d'obtenir la guérison. " Malheur ", dit notre maître, " au jeune homœopathe qui voudrait fonder sa réputation sur la guérison de pareilles maladies dégénérées en véritables monstruosités par une multitude de mauvais procédés allopathiques! De quelque soin qu'il soit capable, il échouera " [2].

TEXTE DE M. BRENIER.

" Les modifications que peut offrir l'état moral

[1] " Organon ", prop. 74, p. 163; — voir plus haut, p. 29.

[2] " Doctr. et traitem. des malad. chroniques ", Paris, 1832, t. I, p. 185.

du malade, doivent fixer d'une manière particulière l'attention du médecin; le choix de l'agent thérapeutique doit être tel que le médicament préféré produise tout à la fois une similitude symptomatique et une similitude morale ".

—

Les facultés instinctives, intellectuelles et morales ne peuvent se manifester que par l'intermédiaire du cerveau.

Ces facultés offrent dans leurs manifestations, des aberrations et des dérangements analogues à ceux qu'on remarque dans le cerveau; elles sont d'autant plus actives et plus exprimées que le cerveau lui-même est plus énergique et plus parfait.

Ces mêmes facultés sont en rapport avec l'âge, le sexe, le tempérament, la constitution, le climat, l'éducation, la profession, etc.

Chacun de nos instincts, chacune de nos facultés intellectuelles et morales, a, dans le cerveau, une partie qui lui est spécialement affectée, un siége déterminé et essentiellement particulier. Ainsi la faculté de voir a pour organe les tubercules quadrijumeaux; ainsi de même la faculté du langage articulé est localisée dans la troisième circonvolution antérieure des hémisphères cérébraux.

Qu'une portion du cerveau soit fortement développée par suite d'une saillie de la partie correspondante de la boîte cranienne ou qu'elle soit peu développée par suite d'une dépression de la boîte cranienne ou d'une exostose, on verra la faculté résidant dans cette partie du cerveau fortement ou peu marquée. Que dans le cours d'une affection intestinale, par exemple, quelque portion de la masse encéphalique soit sympathiquement entreprise, tout aussitôt surviendra une manifestation morbide de la faculté propre à cette partie. Qu'une maladie quelconque se produise dans un point du cerveau, on observera immédiatement des troubles dans la fonction de l'organe, c'est-à-dire dans l'expression de la faculté dont le siége a été atteint.

Qu'une partie de la substance cérébrale soit détruite par traumatisme ou par suppuration, l'exercice de la faculté instinctive, intellectuelle ou morale, propre à cette partie, sera immédiatement et à tout jamais enrayé.

Les facultés de l'homme peuvent être influencées par de nombreuses circonstances extérieures, comme la constitution atmosphérique, les émotions, le régime, les médicaments, les poisons, etc.

Ces propositions, qu'il serait trop long d'appuyer de preuves, mais que nous croyons conformes aux données actuelles de la science et aux découvertes les plus récentes en anatomie pathologique, ces propositions, disons-nons, nous aideront à prouver les nombreuses vérités renfermées dans les passages des écrits de Hahnemann, si maladroitement attaqués par M. Brenier.

—

Notre contradicteur admet qu'il est absolument inutile que le médecin connaisse l'état moral du malade avant l'invasion de la maladie. Autant vaudrait soutenir qu'il est indifférent au médecin d'être renseigné sur les conditions d'âge, de sexe, de constitution, d'hérédité, de maladies antérieures, d'habitude, de régime, etc. On voit que M. Brenier n'y va pas de mainmorte quand il se met à contester la valeur d'une méthode.

Plus fort encore. Le critique montois range " parmi les absurdités qui ne méritent pas d'être discutées " cette opinion hahnemannienne : que les modifications que peut offrir l'état moral du malade, doivent fixer d'une manière particulière l'attention du médecin. Étrange personnage que notre docteur! Il n'a donc jamais attentivement observé un seul malade, il n'a donc jamais éprouvé lui-même la plus légère indisposition!

Qui ne sait les nombreuses modifications psychiques que peuvent produire les maladies aiguës? Écoutons à ce sujet le

savant docteur Descuret, une grande autorité en cette matière : " Au début des maladies aiguës, souvent même quelques jours avant leur invasion, il n'est pas rare d'avoir déjà dans le caractère moins d'égalité et de douceur; l'esprit est paressenx; on éprouve une tristesse vague, de l'ennui, nne sorte de découragement; on est incapable de se livrer au travail, ni même à aucun jeu qui exige une attention soutenue. Le mal est-il parvenu à son plus haut degré d'intensité, l'intelligence s'affaisse, les idées se troublent, on ne peut plns les comparer : C'est alors surtout que la souffrance rend triste, irascible et bourru; quelquefois aussi les besoins dominants se taisent, et il en apparaît d'autres que le malade n'avait jamais éprouvés. Dans certains cas, les sens se dépravent, s'engourdissent, ou bien ils acquièrent une susceptibilité extraordinaire : Ainsi, tel aimait les odeurs, qui les repousse avec dégoût; le gonrmand se condamne lui-même à une diète rigoureuse; le musicien est agacé par les sons les plus pnrs de son instrument. Vers la fin des maladies aiguës, l'homme dissimulé trahit parfois son secret; celui qni affectait l'impiété, sonvent devient dévôt, superstitieux même; et l'avare, qnelquefois, ose se désaisir de ses clefs. Aux approches de la mort, les sens, ainsi que les facultés intellectuelles, sont presque anéantis, et l'on ne sait trop ce qu'est devenu l'état moral du malade, dont il ne reste guère que la machine " [1].

Le désaccord dans les manifestations des facultés intellectuelles et morales, est bien plus marqué encore dans les maladies chroniques. Ne parlons pas ici des affections mentales, qui cependant " ne sont que des maladies du corps, dans lesquelles l'altération des facultés morales et intellectuelles est devenne tellement prédominante sur les autres symptômes, qu'elle finit par prendre le caractère d'une maladie partielle, et presqne d'une affection locale, siégeant dans les organes de la pensée "[2];

[1] " Médecine des passions ", Liége, 1844, p. 45.

[2] Hahnemann, " Organon ", 1856, prop. 215, p. 238.

mais parlons seulement de ces nombreuses affections chroniques, parmi lesquelles plusieurs offrent un état moral particulier, presque essentiellement propre. M. Brenier ose-t-il nier que les syphilitiques présentent ces troubles moraux que le savant syphiliographe belge, le professeur Thiry, nous a si bien dépeints? Ose-t-il coutester que les phthisiques et les cancéreux offrent des symptômes psychiques aussi constants que tranchés? Peut-il méconnaître que les paralytiques soient émus pour la moindre chose et que les femmes hystériques soient disposées à l'impatience et à l'amour? Peut-il contester que les personnes atteintes de maladies des voies urinaires, soient misanthropes, que les gens souffrant de quelque affection du tube gastro-intestinal soient en proie à un ennui profond, à une tristesse mélancolique, à des frayeurs continuelles, à la haine, à la vengeance, ou à un sombre désespoir? Peut-il ignorer les dispositions morales des hydropiques, des goutteux, des rhumatisants, des dartreux, etc.? Que M. Brenier observe sérieusement quelques malades, qu'il étudie quelques pages de ce livre de la nature constamment ouvert, et si, contre notre attente, il persiste à condamner ce précepte de notre maître, qu'il se dise : *Etiam si omnes, ego non!* Seulement qu'il s'attende alors à entendre les médecins allopathes et homœopathes chanter en chœur : Il reste seul avec son ..... erreur.

Mais les modifications du moral varient non pas seulement suivant la nature de la maladie, mais encore suivant le caractère du sujet : " Combien de fois ", dit notre maître, " ne rencontre-t-on pas des malades qui, bien qu'en proie depuis plusieurs années à des affections très douloureuses, ont conservé néanmoins une humeur douce et paisible, de sorte qu'on se sent pénétré de respect et de compassion pour eux! Mais, quand on a triomphé du mal, on voit parfois éclater le changement de caractère le plus affreux, et reparaître l'ingratitude, la dureté de cœur, la méchanceté raffinée, les caprices révoltants qui étaient le lot du sujet avant qu'il ne tombât malade. Souvent un homme, patient quand il se portait bien, devient

emporté, violent, capricieux, insupportable, ou impatient et désespéré, lorsqu'il tombe malade. Il n'est pas rare que la maladie hébète l'homme d'esprit, qu'elle fasse d'un esprit faible une tête plus capable, et d'un être apathique nn homme plein de présence d'esprit et de résolution "[1].

Quand on est en si bonne voie, on ne s'arrête guère. Aussi M. Brenier, imitant le procédé des frères Nicolet et des physiciens de foire, fait " de plus fort en plus fort " et conteste l'action des médicaments sur la substance encéphalique. On dirait que notre contradicteur n'a jamais lu un livre de toxicologie ni un traité de matière médicale !

" Il n'existe pas un seul médicament héroïque ", dit Hahnemann, " qui n'opère un changement notable dans l'humeur et la manière de penser du sujet sain auquel on l'administre, et chaque substance médicinale en produit un différent "[2].

Les effets psychologiques de l'opium penvent être étudiés sur les habitants des pays où règne, dans un but de jouissance, la funeste habitude de mâcher ce suc concrété. L'usage de ce précieux agent est pour ces malheureux, la source de félicités surnaturelles[3]. Les phénomènes, en apparence contradictoires, tiennent aux doses diverses du médicament et aux différentes conditions de l'organisme[4]? Joeger et plusieurs autres ont observé que toutes les fois que l'opium était donné par petites doses répétées, il produisait une sorte de sentiment de légéreté dans tout le corps, comme si l'on se sentait capable de se tenir en équilibre en l'air et de voler; plus, une sorte de gaicté folle, d'acuité de l'intelligence, d'énergie dans le système musculaire et l'augmentation dans la chaleur[5]. En

[1] " Organon ", p. 237, prop. 210 (note).

[2] Ibid., prop. 212, p. 237.

[3] Trousseau et Pidoux, " Tr. de thérap. ", 1858, t. II, p. 27.

[4] Giacomini, " Tr. de mat. m'dic. ", Paris, 18 9, p. 67.

[5] " Bulletin des sc. médic. de Férussac", 1831, tom. XXV, p. 103; — Giacomini, ibid., p. 67.

augmentant les doses, on voit à l'hilarité et à la clairvoyance succéder des vertiges et le délire de l'ivresse[1]. L'exaltation de la force musculaire se change en inquiétude, en agitation presque automatique, incertaine, mais toujours vigoureuse[2]. Le délire peut même aller jusqu'à la fureur[3], et les mouvements devenir tout-à-fait involontaires[4]. Voici comment SANGIORGIO s'exprime à l'égard des effets qu'il a observés lui-même en Orient, dans nne société de Turcs qui s'étaient enivrés avec l'opium : " Douze Turcs étaient assis à un divan : après dîner on a bu le café, puis on a pris l'opium. Bientôt les effets de cette substance se sont déclarés; les uns, parmi les jeunes, ont paru plus gais et plus vifs que de coutume, et se sont mis à chanter et à rire, mais d'un rire forcé, presque sardonique; ils sont cependant restés tranquilles. Les autres, parmi les jeunes aussi, se sont levés avec fureur du canapé, ont tiré leurs sabres et se sont mis en garde, en les roulant violemment sans pourtant se blesser ni blesser personne; la police étant accourue, ils se sont laissé désarmer paisiblement et ont continué à crier horriblement toute l'après-dîner. D'autres enfin, qui étaient âgés, au lieu d'être excités sont tombés dans la stupidité et la somnolence. L'un, parmi eux, qui était ambassadeur, homme septuagénaire, est resté immobile et insensible à tous ces cris et au roulement des sabres; il n'a pas plus bougé que s'il eût été de marbre. Ses yeux étaient entr'ouverts; il voyait, il sentait, mais il était devenu tout-à-fait incapable de se mouvoir. Dans le reste de la soirée, il était encore somnolent, ivre et très faible "[5].

Le quinquina, d'après les expériences de BRETONNEAU, BRIQUET, BALLY et autres, exerce une grande influence sur les manifestations encéphaliques, et cette influence varie avec les

[1] BERGIUS, " Materia medica ", p. 482.
[2] ALPINI, " Medic. Ægypt. ", t. IV, cap. I.
[3] LORRY, " Journ. encyclopéd. ", t. I, pars II, pag. 72.
[4] BERGIUS, MURRAY, PRALLES et autres.
[5] " Istoria delle piante medicate ", t. II, p. 655; — GIACOMINI, p. 67.

doses[1] et probablement aussi avec la constitution de l'expérimentateur. Il produit une ivresse comparable à celle du café[2], de l'inquiétude[3], des hallucinations et autres troubles de la vue et de l'ouïe. Il détermine encore la perte de la mémoire des noms, l'inaptitude à additionner[4], la lenteur des idées[5] et d'autres manifestations morbides de la pensée.

Le safran, dit ZIMMERMANN, contient un principe volatil qui jette dans des ris involontaires et insensés[6].

La noix vomique détermine une extase érotique, des éblouissements, des tintouins et une certaine excitation nerveuse analogue à l'hystérie[7].

Quoique l'action psycologique des médicaments ne soit réellement bien étudiée que depuis que notre illustre maître a spécialement appelé l'attention sur cet important sujet, nous pourrions toutefois multiplier ces citations, et puiser des renseignements dans les ouvrages des anciens autant que des modernes. Nous avons déjà vu plus haut, à la page 95, que HIPPOCRATE et ses contemporains connaissaient les troubles intellectuels et moraux que peut provoquer l'ellébore blanc. Terminons en rappelant que les pathogénésies de Hahnemann et de quelques-uns de ses plus savants disciples mentionnent admirablement les troubles psychiques que peuvent déterminer les médicaments, troubles psychiques que le Bn C. de BŒNNINGHAUSEN a réuni en un tableau, inséré aux pages XXXIV-XLI du *Traité de matière médicale* de Hahnemann, Édit. 1834. Disons encore que le docteur BRUCKNER, de Bâle, a écrit sur ce sujet un travail remarquable, intitulé : *Essais de médicaments ho-*

[1] TROUSSEAU et PIDOUX, "Tr. de thérap.", t. II, p. 340 et suiv.

[2] MÉRAT et DELENS, "Dictionn. de mat. médic.", t. V, p. 607.

[3] "Mater. medic. compend.", t. I, p. 153.

[4] "The London med. and. phys. journ.", 1833; — GIACOMINI, "Tr. de mat. médic.", p. 338.

[5] CARTHENGER, "Diss. de febrib. interm. epid.", 1749.

[6] "Tr. de l'expérience", t. III, p. 354.

[7] TROUSSEAU et PIDOUX, "Tr. de thérap.", 1858, t. I, p. 772 et suiv.

mœopathiques dans leur rapport avec les organes du cerveau[1].

M. Brenier trouve déraisonnable la proposition hahnemannienne que dans le traitement d'une maladie, le médicament administré doit présenter une similitude des symptômes physiques et des symptômes psychiques. Quand on se rappelle ce que nous avons dit plus haut touchant les méthodes allopathique, énantiopathique et homœopathique, rien ne paraît plus évident. Mais notre contradicteur exagère singulièrement les dangers auxquels, selon notre maître, le malade est exposé, quand cette analogie absolue n'existe pas. Si les symptômes psychiques sont peu marqués, l'administration d'un remède, homœopathique aux troubles caractéristiques mais antipathique aux modifications morales, ne retarde pas la guérison, car ces symptômes contraires disparaissent d'eux-mêmes après que le médicament a cessé d'agir (voir ci-dessus p. 131). Si, au contraire, les symptômes moraux sont fortement accentués, l'administration d'un remède imparfaitement homœopathique ne produit pas la guérison absolue : On pourra ainsi améliorer la maladie, mais non pas la guérir; la cure complète et durable ne s'obtiendra que pour autant qu'on fasse suivre cette médication, de l'administration d'un remède homœopathique au restant des symptômes caractéristiques. Cela résulte clairement de ce que nous avons dit aux pages 132 et suiv.

A l'appui de cette proposition, Hahnemann donne quelques exemples : " L'aconit produit rarement, pour ne pas dire jamais, une guérison rapide et durable, quand l'humeur du malade est égale et paisible; ni la noix vomique, quand le caractère est doux et phlegmatique; ni la pulsatille, quand il est gai, serein et opiniâtre; ni la fève de S. Ignace, quand l'humeur est invariable et peu sujette à se ressentir soit du chagrin, soit de la frayeur "[2]. Par un travestissement dont nous nous bornerons à constater l'audace, laissant à nos lecteurs le soin d'en apprécier la loyauté, M. Brenier traduit ainsi ce passage de l'*Organon* :

[1] " Journ. du dispens. Hahnemann de Bruxelles ", t. II, p. 325.

[2] " Organon ", 1856, p. 239.

Texte de M. le docteur Brenier

" L'aconit est formellement contre-indiqué si le malade est doué d'un caractère égal et paisible. Le sujet est-il doux et phlegmatique, gardez-vous bien de prescrire la noix vomique. Mais voici un homme d'un caractère gai, serein et opiniâtre. A quels malheurs ne s'exposerait-on pas si on lui administrait la pulsatille? Si vous êtes en présence d'un homme d'un caractère inébranlable, inaccessible à la crainte, à la frayeur, au chagrin; si cet homme, en un mot, rappelle involontairement à la pensée l'*impavidum ferient ruinæ* d'Horace, oh alors, ne choisissez pas parmi vos globules la fève de S. Ignace, vous payeriez cher cette grave imprudence ".

Une fois lancé dans cette voie, M. Brenier ne s'arrête plus. Il ne se contente plus de travestir, il commente à sa manière les effets psychologiques des médicaments. Donnons-en un échantillon :

" Platine. — Tapage dans les oreilles comme celui des voitures sur le pavé. Si l'âme est contente, le corps souffre, et vice-versa (Cela prouve que l'âme et le corps ont de singuliers caprices, et font souvent mauvais ménage. Cela prouve aussi que le platine est un trouble-fête). Le premier jour après le remède, on devient sombre; le second, on voit tout en rose (toujours capricieux le platine); haute opinion de soi. (Voilà de l'orgueil maintenant, le platine n'en fait jamais d'autre. C'est un mauvais drôle que ce médicament). On trouve les autres d'une plus petite taille,

et soi-même d'une haute stature. (C'est une conséquence de la haute opinion de soi; qu'on dise encore que la pharmacodynamie n'est pas logique). On est gêné, à l'étroit, dans un grand appartement. (Ah, je crois bien, le platine à raison; quand on a une haute opinion de soi, ce ne sont pas seulement les appartements qu'on trouve trop étroits. Alexandre le Grand trouvait le monde trop petit. Son médecin lui administrait peut-être du platine)".

"Café. — Le sérieux réfléchi de nos ancêtres, la solidité des jugements, la fermeté dans les volontés et dans les résolutions, toutes ces qualités qui distinguaient jadis le caractère national des Allemands, s'évanouissent devant cette boisson médicinale. Et qu'est-ce qui les remplace? Des épanchements de cœur imprudents, des résolutions, des jugements précipités et mal fondés, la légèreté, la loquacité, la vacillation, enfin une mobilité fugitive et une contenance théâtrale. Je sais bien que pour abonder en imagination luxurieuse, pour composer des romans lubriques, des poésies badines et piquantes, l'Allemand doit boire du café. Le danseur de ballet, l'improvisateur, le jongleur, le bateleur, l'escroc et le banquier au jeu de pharaon, ainsi que le virtuose musicien moderne, avec sa vitesse extravagante, et le médecin à la mode, partout présent, qui veut faire quatre-vingt-dix visites en une seule matinée, tout ce monde-là a nécessairement besoin de café. *Et nunc intelligite, erudimini qui bibitis coffœam*".

"Ce morceau oratoire est un des plus beaux mo-



numents de la littérature médicale. Nous l'avons lu et relu, et nous sommes resté longtemps sous le charme de cette brillante inspiration. *Tout cède à l'éloquence*, a dit un grand poëte. Prenez donc une résolution stoïque, éloignez de vos lèvres la coupe enchanteresse, vous qui ne voulez pas vous exposer au danger de composer des romans lubriques, des poésies badines et piquantes; fuyez cet insidieux nectar, vous qui éprouvez un égal éloignement pour la loquacité et les contenances théâtrales, et qui n'aspirez pas à l'honneur de vous livrer à des danses de ballet avec une vitesse extravagante "[1].

—

Grouper au hasard des symptômes est un procédé facile, mais peu convenable; les travestir et les commenter " à la Brenier ", est un procédé qu'il nous faudrait plus sévèrement juger. Cela s'appelle tout simplement des Pasquinades. Donnons à quelques-uns des symptômes médicamenteux du platine leur véritable signification : Les troubles psychiques et physiques, déterminés par ce médicament, alternent les uns avec les autres; quand ceux-ci se manifestent, ceux-là se dissipent et vice-versa. Parmi les symptômes moraux, on observe la tristesse, avec grand besoin de pleurer, alternant, souvent tous les deux jours, avec une gaieté folle; on observe encore que cet agent médicinal provoque l'orgueil et une trop bonne opinion de soi-même, avec dédain pour tous les autres, et que ces symptômes se manifestent surtout dans l'appartement, moins au grand air et au soleil. Un allopathe distingué, le docteur

[1] Ces passages se trouvent aux pages 90-91 du " Mémoire du Dr Brenier ". Nous avons oublié de faire observer que la pagination de ce mémoire est celle du " Bulletin de la société de médecine de Gand ", dont le travail de M. Brenier occupe les pages 67-113.

Ferd. Hoefer a confirmé la plupart des symptômes pathogénétiques du platine, dans un mémoire intéressant sur les effets physiologiques et thérapeutiques de ce médicament. Il résulte des expériences de ce médecin que les troubles physiologiques provoqués par le platine sont plus marqués dans un appartement qu'en plein air. Ce médecin judicieux expérimentait, l'un jour, dans son appartement, l'autre jour sur la butte de Montmartre, et alors il éprouvait les mêmes symptômes que dans le premier essai, mais à un degré beaucoup moins fort [1].

M. Brenier cite ensuite un passage sur le café, et trouve que ce " morceau oratoire est un des plus beaux monuments de la littérature médicale. Il l'a lu et relu, et il est resté longtemps sous le charme de cette brillante inspiration ". Cependant, contrairement à ce qu'a dit un grand poëte, notre contradicteur n'a pas " cédé à l'éloquence ". Citons-lui des faits et voyons s'il cédera à leur autorité. Le savant J. A. Murray, professeur de médecine à Goettingue, a décrit l'action physiologique du café et les symptômes qu'il signale se rencontrent dans la pathogénésie insérée dans les " archives " de Stapf. Trousseau lui aussi a recherché les effets physiologiques du café, et voici ce que ses écrits nous apprennent : " L'action principale du café consiste en ce qu'il stimule ou plutôt éveille le cerveau sans l'échauffer, comme les alcooliques, par exemple, et en ce qu'il développe en outre, chez les gens un peu nerveux, un état d'éréthisme, une disposition spasmodique et vaporeuse assez comparable à celle que nous avons décrite sous le titre de *mobilité nerveuse* ..... Ajoutons à cela, l'éveil du centre cérébral, la plus grande facilité du travail intellectuel, l'abondance des idées, l'aptitude plus vive des sens à percevoir leurs stimulants particuliers ..... Le café éveille le cerveau et les sens, chasse le sommeil, active toutes les fonctions cérébrales relatives à la

[1] " Gazette médic. ", 28 Nov. 1840; — Teste, " Systématisation de la mat. médic. homœop. ", p. 527; — Trousseau et Pidoux, " Tr. de thérap. ", t. i, p. 346 et suiv.

manifestation de la pensée "[1]. Y a-t-il quelqu'un qui puisse contester que l'ingestion du café fort ne détermine un certain degré de légèreté, de loquacité, d'éveil du cerveau, d'agitation générale,etc.? *Et nunc intelligite, erudimini qui creditis Brenier.*

Notre contradicteur continue ce procédé, et écrit à la page 93 :

" L'expérimentation pure remplace avantageusement les préceptes des moralistes : elle combat la jalousie par la jusquiame, la colère par la coloquinte, l'ennui par la fève de S. Ignace".

En vérité, en vérité, je vous le dis, M. Brenier, vous restez incompréhensible. Est-il sensé de dire que l'expérience pure peut combattre la jalousie par la jusquiame? Ou bien entendez-vous déclarer que les médecins homœopathes combattent la jalousie par la jusquiame? Erreur, mon cher M. Brenier; les homœopathes ont assez de bon sens pour ne pas faire subir un traitement aux personnes jalouses, quand la jalousie a glissé sans laisser de trace. Nos clients ont assez de bon sens aussi pour ne pas venir nous consulter, quand, après une colère, ils rentrent dans le calme sans rien éprouver. Si M. Brenier nous permettait une petite question, nous lui demanderions si les dames et les demoiselles montoises, sujettes à tort ou à raison à des accès de jalousie, requièrent ses soins paternels, alors que la jalousie n'a pas altéré leur santé? Nous lui demanderions encore si les gens, sujets à la colère, viennent puiser à sa consultation des " principes de morale "! S'il en était ainsi, ce cabinet de consultation ressemblerait singulièrement à un confessional!

Les homœopathes ne traitent pas la jalousie, la colère, l'ennui, mais bien les accidents, les maladies qu'ont engendrés ces passions; ils ne prescrivent pas dans ces trois séries d'affec-

[1] Trousseau et Pidoux, " Tr. de thérap. ", t. II, p. 510 et suiv.

tions la jusquiame, la coloquinte et la fève de S. Ignace, mais bien le médicament dont les symptômes pathogénétiques sont semblables à ceux qu'a fait naître la cause morale. Ainsi, dans une affection provoquée par la jalousie, ils administrent la jusquiame, la fève de S. Ignace, la noix vomique, le lachesis ou l'acide phosphorique; dans une maladie provoquée par la colère, ils prescrivent la bryone, la camomille, la coloquinte, l'or métallique, le causticum, la coque du Levant, le café, le fer métallique, la jusquiame, le lycopode, le muriate de soude, la noix vomique, l'oléandre, le phosphore, le platine, l'ellébore noir ou quelque autre médicament qui ait la faculté de déterminer cette passion; le choix se portera sur le médicament qui présente le plus grand degré de similitude d'action avec la symptomatologie de la maladie engendrée par la colère. Ainsi encore agissent les homœopathes dans les maladies engendrées par les autres troubles de l'âme.

Texte de M. le docteur Brenier.

“ Il est de la plus haute importance de soustraire le malade aux stimulants, aux causes morales et à tous les agents qui pourraient annuler, surpasser ou troubler l'effet du médicament homœopathique; on évitera donc avec le plus grand soin l'usage du thé et du café, les émanations odorantes : fleurs, parfums, cosmétiques, poudres dentifrices, une température élevée, une vie sédentaire, l'équitation, les promenades en voiture, les plaisirs sexuels, le chagrin, le dépit, la passion du jeu, etc., etc., etc., etc. ”.

Les adversaires les plus violents de l'homœopathie conviennent de quelques cures opérées par les médecins hahne-

manniens; seulement ils attribuent invariablement ces cures à l'influence heureuse du régime prescrit par notre maître. M. Brenier est quelque chose de plus qu'un adversaire des plus violents, car ce régime ne trouve point grâce devant lui et est rangé, avec tout le reste, parmi " les absurdités qui ne méritent pas d'être discutées ". Cet homme est sans pitié!

Le régime hahnemannien est la chose du monde la plus simple; il consiste à éviter toutes les circonstances capables de troubler l'exercice physiologique des diverses fonctions et l'action des médicaments. Examinons rapidement les préceptes formulés à son égard, par Hahnemann.

" Donner à manger à ceux qui ont faim " n'est pas seulement une œuvre de miséricorde ou de philanthropie, mais encore une pratique de bon médecin. Il importe avant tout de distinguer la faim de l'appétit; celui-ci est un désir, celle-là un besoin. Un malade ne doit jamais manger sans faim; il ne peut dépasser la satisfaction de ce besoin, comme il ne peut pas laisser passer ce besoin sans le satisfaire.

Les aliments qui conviennent le plus durant le cours d'un traitement sont : le bœuf, le mouton, le gibier de toute espèce, et en général toutes les viandes noires provenant des bêtes qui n'ont pas été engraissées contre nature; ensuite les œufs, quelques poissons de facile digestion, les laitages, les céréales, les fécules comme le riz, la semoule, le gruau, les vermicelles, les macaronis, etc., et enfin des marmelades de fruits non acides et non aromatiques.

Hahnemann proscrit l'usage des viandes trop grasses comme celle du porc, de l'oie et du canard; l'usage des viandes blanches, des viandes faisandées, de plusieurs poissons et crustacés, comme les anguilles, le saumon, le homard et la langouste. Il déconseille encore la plupart des fruits à cosse, comme les haricots, les petits pois, les lentilles; beaucoup de légumes, comme les choux, les choux-fleurs; plusieurs racines, comme les raves, les navets et les carottes. Toutes ces sub-

stances peuvent nuire au malade par suite de leur digestion lente et difficile.

Notre maître conseille ensuite de s'abstenir de toutes les matières alimentaires qui renferment des principes médicamenteux, et pour peu qu'on y réfléchisse, le nombre de ces substances est assez considérable. Ainsi les fraises[1], les moules, les écrevisses produisent facilement des urticaires; les asperges, le céleri, l'andive agissent sur les organes urinaires; la laitue provoque le sommeil. Encore convient-il de ranger dans cette classe les diverses épices, comme les fines-herbes, les aromates, l'ail, les oignons, le persil, le laurier-cérise, les citrons, le vinaigre, etc.

Parmi les boissons qui sont proscrites durant le traitement homœopathique, on compte le café, le thé, les tisanes en général, les vins, les liqueurs, les limonades, le chocolat épicé, les bières aromatisées et les eaux gazeuses.

Toutes ces substances ne nuisent pas seulement au malade en provoquant une action médicinale stimulante ou autre, mais encore et surtout en troublant, en surpassant ou en éteignant l'action du médicament homœopathique.

Diverses autres substances, bien qu'employées pour la plupart à l'extérieur, troublent également l'action du médicament et doivent conséquemment être proscrites durant le traitement. Tels sont, par exemple, la pluralité des cosmétiques, les parfums, les eaux et vinaigres de toilette, les substances dentifrices, en un mot, tout ce qui constitue le nécessaire de nos cocodès et des demoiselles coquettes.

Le tabac, qu'on le prise, qu'on le mâche ou qu'on le fume, est également nuisible.

Hahnemann déconseille encore le séjour dans un appartement trop chauffé, la vie sédentaire dans un air renfermé, l'abus de l'exercice purement passif, l'habitude de se mettre au lit

[1] Morel-Lavallée, "Arch. génér. de méd.", 1856, t. II, p. 535; — Hahnemann et autres.

pour faire la méridienne et de dormir longtemps, les plaisirs nocturnes, la malpropreté, les voluptés contre-nature et les lectures érotiques; il conseille aussi d'éviter les causes de colère, de chagrin, de dépit, le jeu poussé jusqu'à la passion et les travaux forcés de tête et de corps [1].

Tel est ce régime hahnemannien dont le vénérable FALLOT disait " que l'allopathie ferait bien de faire son profit " [2].

Il convient d'ajouter que ce régime n'a besoin d'être strictement observé que dans les maladies chroniques. " Dans les maladies aiguës ", dit notre maître, " l'aliénation mentale exceptée, l'instinct conservateur de la vie, alors surexcité, parle d'une manière si claire et si précise, que le médecin n'a qu'à recommander aux assistants de ne point contrarier la nature en refusant au malade ce qu'il demande avec instance, ou en cherchant à lui persuader de prendre des choses qui pourraient lui nuire " [3].

TEXTE DE M. LE DOCTEUR BRENIER.

Après quelques propositions sur le diagnostic, l'expérimentation pure des médicaments et les doses infinitésimales, propositions que nous reproduirons et discuterons plus loin, l'auteur continue ainsi :

" Tel est, réduit à sa plus simple expression, l'exposé de la doctrine homœopathique, si l'on peut appeler doctrine, un ensemble de propositions dans lequel on ne peut saisir aucune filiation logique; aucune idée fondamentale dont toutes les autres découlent; une série de déductions s'enchaînant dans un ordre nécessaire. Je prie le lecteur de croire que je

[1] HAHNEMANN, " Organon ", édit. 1856, p. 260 et suiv.

[2] " Bull. de l'acad. royale de médec. de Belgique ", t. VIII, p. 1152.

[3] " Organon ", 1856, prop. 262, p. 263.

n'invente rien. Les principes que je viens de résumer ont été formulés et développés par Hahnemann lui-même. En lisant ce mélange de propositions étranges, absurdes, fausses, contradictoires; en réfléchissant sur ces assertions qui sont en opposition avec l'expérience des siècles, avec les principes scientifiques que nous ont transmis les grands hommes qui ont illustré les sciences médicales; en méditant sur tous ces paradoxes contredits par le plus vulgaire bon sens; en lisant ce roman qui n'a pas même le mérite d'être ingénieux; on se demande si en imaginant toutes ces rêveries, Hahnemann se trouvait sous l'influence de quelque hallucination. Les médecins homœopathes mêmes se familiarisent difficilement avec les idées bizarres contenues dans l'*Organon*, et lorsque dans une discussion, on leur oppose tel principe formulé par l'auteur de ce livre, ils s'étonnent parfois et contestent l'exactitude de la citation ".

" Il est humiliant de s'abaisser à la réfutation de cet ensemble d'extravagances. L'exposé des principes fondamentaux de l'homœopathie devrait suffire pour en faire comprendre toute l'inanité; mais cette thérapeutique a reçu un brillant accueil dans le monde aristocratique. Le hahnemannisme est de bon ton. On abandonne à la foule la science perfectionnée par les travaux de Bichat, de Broussais, de Chomel, de Bouillaud, d'Andral, de Magendie; on accorde toute son admiration à une science mensongère; l'extrême ignorance suppose toujours l'extrême naïveté ".

M. Brenier " n'a saisi aucune filiation logique " dans les diverses propositions hahnemanniennes que nons venons d'étudier. Puisque notre contradictenr le dit, nous devons le croire. Mais il ne suit aucunement de là que cette " filiation logique " n'existe pas. Examinons plutôt :

Hahnemann, avons-nons vu, admet l'existence chez l'homme, d'une force particulière, dite force vitale, laqnelle préside à l'accomplissement de toutes les fonctions physiologiqnes. Lorsqne l'homme tombe malade, c'est la force vitale qui est sortie de son rhythme normal; lorsque l'homme revient à la santé, c'est encore la force vitale qui revient à ses conditions régulières. L'influence sous laquelle ce retour à la santé s'opère, est, non pas chimique on physique, mais purement dynamiqne. L'action pathogénétiqne des médicaments doit être en rapport de similitude avec la symptomatologie de l'affection, et dans ces circonstances, l'administration des petites doses est suffisante pour obtenir la guérison. Durant le traitement, il importe d'écarter dn régime toutes les substances et toutes les causes capables de nuire au malade ou à l'action du médicament. Si ces diverses propositions sont contraires à la logique de M. Brenier, il faut que cette logiqne soit d'nne espèce à part.

Mais ces propositions, dit encore le critique montois, ne sont pas seulement " illogiqnes, étranges, absurdes, fausses ", elles sont anssi " contradictoires ". Cette fois, c'est nous qui ne " saisissons " pas, il est vrai qn'il y a de qnoi.

Notre contradicteur assure de plns qne ces " paradoxes " sont " en opposition avec l'expérience des siècles ". Les considérations que nons avons présentées plus haut pronvent, au contraire, qne l'enseignement de Hahnemann s'accorde avec " les principes scientifiques que nous ont transmis les grands hommes qui ont illnstré les sciences médicales ".

Dans le cours d'une conversation, les médecins homœopathes " s'étonnent parfois et contestent même " l'exactitude des citations " bizarres " extraites de l'*Organon*. Mon Dieu, qu'y a-t-il là de si étonnant, quand les citations sont aussi

fidèles que celles qu'a faites M. Brenier. Pour notre part, nous avons été plusieurs fois "étonné" en lisant, dans le *Mémoire* de notre contradicteur, certaines "citations bizarres" prétendues extraites de l'*Organon* de Hahnemann.

Notre critique montois n'a voulu réfuter aucune des propositions de notre maître. C'eût été "humiliant de s'abaisser à la réfutation de cet ensemble d'extravagances"! Quand on a l'honneur de s'appeler le docteur Brenier, on se doit du respect à soi-même. C'est évident, et même pas n'était besoin de l'écrire. Mais alors, "fallait pas qu'y aille".

Malheureusement, poursuit notre auteur, "le hahnemannisme est de bon ton, et a reçu un brillant accueil dans le monde aristocratique". Ah! Vous êtes orfèvre, Monsieur Josse. Et puis les médecins homœopathes n'ont pas la "seule spécialité" de traiter le monde aristocratique. Le hahnemannisme est encore de "bon ton" dans les classes pauvres et dans les rangs de la bourgeoisie, et "reçoit un accueil également brillant" chez les gens d'église et les gens d'épée. Il n'est pas plus vrai de dire que la clientèle des homœopathes se compose seulement de gens "extrêmement ignorants" auxquels on peut "toujours supposer une extrême naïveté". Pour s'en convaincre aisément, M. Brenier n'aurait peut-être qu'à penser à quelques-uns des clients de notre collègue le docteur Bernard, son concitoyen, et disons-le franchement, la cause innocente des terribles colères de notre contradicteur. Lorsque M. Brenier lance ainsi de froides et brutales insultes à la face de ceux qui ont foi dans nos doses, se représente-t-il bien qu'il atteint des hommes éminents, non pas seulement par leur position, mais encore par leur talent ? Nous pourrions citer des noms propres, mais la liste serait trop longue. Contentons-nous de rappeler que M. Bonjean, président de section au conseil d'Etat de France, après avoir vengé l'homœopathie des attaques inqualifiables dont elle venait d'être l'objet devant le sénat, a pu affirmer, sans contradiction, que le cinquième au moins de la noble assemblée avalait des glo-

bules. Qui ne sait que le sénat français est la réunion de toutes les gloires vivantes de la France impérialiste ?

M. Brenier parle fort à l'aise de la science thérapeutiqne " perfectionnée par les travaux de Bichat, de Broussais, de Chomel, de Bouillaud, d'Andral, de Magendie ". Il ne s'imagine pas quelles difficultés on éprouve parfois à se fixer sur l'action d'un médicament. Prenons un exemple : Le sous-nitrate de bismuth, naguère connu que des parfumeurs, est un médicament aujourd'hui très à la mode. Célébrités médicales en main, on peut prouver : 1° que cette substance est un excellent remède contre les névroses de l'estomac, celles surtout qui dépendent de la trop grande irritabilité des fibres charnues; contre l'hystérie, les palpitations, la migraine, la colique [1], la gastrodynie [2], les vomissements chroniques et même aigus [3], la blennorrhagie [4], le tétanos [5], l'helminthiasis, les dartres [6] et la gale [7]; 2° que cette substance est un violent poison [8], et 3° que cette substance n'est pas un médicament, que sa dose est fort indifférente et qu'on n'a à craindre de son administration d'autres effets que ceux qui résultent de l'introduction d'une poudre inerte [9]. Qu'est-ce que maintenant que le sous-nitrate de bismuth? " Devine si tu peux ".

[1] Mérat et Delens, " Diction. mat. méd. ", p. 606; — L. Odier (de Genève) " Journ. de médec. ", t. lxviii, 1786, p. 52; — Guersent, " Dictionn. des sc. médic. ", t. iii, p. 141; — Laënnec, " Journ. de méd. de Leroux et Corvisart ", 1806 à 1808; — Pott, " Observ. de Wismutho ", 1739; — Bonnat, " Journ. de médec. ", t. lxxiv, p. 52.

[2] Clarke, " Journ. d'Edimbourg ", t. v, p. 269.

[3] Vendt, " Bull. des sc. médic. ", t. i, p. 360.

[4] Caby, in Trousseau et Pidoux, " Tr. de thérap. ", t. i, p. 162.

[5] Cazals, " Journ. génér. de médec. ", 1819.

[6] Trousseau et Pidoux, loc. cit., t. i, p. 159.

[7] Kerksig.

[8] Orfila, " Tr. des poisons ", p. 603; — Pott, loc. cit.; — " Annal. cliniq. de Heidelberg ", t. v.

[9] Ratier, " Dictionn. de méd. et de chir. prat. "; — Monneret donne jusqu'à 60 grammes par jour. Voir Trousseau, loc. cit., t. i, p. 160.

D'ailleurs, il s'en faut de beaucoup que " Bichat, Broussais, Chomel, Bouillaud, Andral et Magendie " aient de la thérapeutique allopathique une aussi bonne opinion que M. Brenier. Quelques témoignages le prouveront.

Bichat, disent ses commentateurs Béclard, Blandin et Magendie, " frappé depuis longtemps de l'incertitude qui régnait dans la thérapeutique... chercha à porter la lumière dans cette science si utile et jusqu'alors si confuse et si incertaine; mais la mort l'arrêta lorsqu'il n'avait encore parcouru qu'une petite partie de cette nouvelle carrière " [1]. Cet illustre médecin écrivit : " Il n'y a point eu en matière médicale de systèmes généraux; mais cette science a été tour-à-tour influencée par ceux qui ont dominé en médecine; chacun a reflué sur elle, si je puis m'exprimer ainsi. De là le vague, l'incertitude qu'elle nous présente aujourd'hui. Incohérent assemblage d'opinions elles-mêmes incohérentes, elle est peut-être de toutes les sciences physiologiques celle où se peignent le mieux les travers de l'esprit humain. Que dis-je? Ce n'est point une science pour un esprit méthodique, c'est un ensemble informe d'idées inexactes, d'observations souvent puériles, de moyens illusoires, de formules aussi bizarrement conçues que fastidieusement assemblées. On dit que la pratique de la médecine est rebutante : je dis plus, elle n'est pas, sous certains rapports, celle d'un homme raisonnable, quand on en puise les principes dans la plupart de nos matières médicales " [2].

L'immortel Broussais n'est pas plus indulgent : " En somme, " dit-il, " la médecine ne possède encore que des aperçus et des données générales pour devenir une science. Elle a été quelquefois utile entre les mains de certains hommes qui, doués d'un sens exquis, établissent de justes comparaisons entre les cas où les remèdes ont été utiles ou nuisibles, et le cas qui peut se présenter à traiter; car c'est en cela seul que

[1] Bichat, " Œuvres compl. ", t. III, p. XXVI.

[2] Ibid., t. III, p. XIX.

consiste l'art de guérir. Mais ces hommes n'acqnéraient ce privilége si précieux que l'on appelle le tact ou l'instinct médical, qne par une longue expérience, à force d'errenrs, et jamais on ne les a vu le transmettre, selon lenrs désirs, à leurs snccesseurs. La raison en est fort simple; c'est qu'ils ne devaient point leur talent à la méthode, mais seulement au bonheur de leur organisation. Or, tant que la médecine ne pourra pas être enseignée de manière à devenir à la portée de toutes les intelligences, ou bien si l'on aime mieux, tant que les préceptes de cette science, quelles qne soient la clarté et la précision qu'affectent de leur donner les anteurs des différents systèmes, ne produiront pas nne immense majorité de médecins heureux dans la pratique, et tonjonrs d'accord entre eux sur les moyens à opposer aux maladies, on ne pourra pas dire qne la médecine est nne véritable science, et qu'elle est plus utile que nuisible à l'hnmanité "[1].

Le grand médecin invoqne à cette occasion l'opinion du savant CABANIS : " Oui, j'ose le prédire, avec le véritable esprit d'observation, l'esprit philosophique qui doit y présider va renaître dans la médecine. On réunira ses fragmens épars, pour en former un système simple et fécond. Après avoir parcouru tons les faits, après les avoir revus, vérifiés, comparés, on les enchaînera, on les rapportera à un petit nombre de points fixes on pen variables..... Alors, chaque médecin ne sera pas forcé de se créer ses méthodes et ses instruments..... Alors, il ne sera plus nécessaire que le talent se mette sans cesse à la place de l'art : l'art, an contraire, dirigera tonjours le talent, le fera naître qnelquefois, semblera même en tenir lien. Non que je croie possible de suppléer par la précision des procédés, à la finesse du tact et aux combinaisons d'un géuie heureux; mais le tact ne sera plns égaré par des images vagues et incohérentes, ni le génie enchaîné par des régles frivoles et trompeuses. Alors des esprits médiocres feront peut-être avec facilité

[1] " Examen des doctr. médic. ", t. II, p. 638.

ce que des esprits éminents ne font aujourd'hui qu'avec peine; et la pratique, dépouillée de tout ce fatras étranger qui l'offusque, se réduisant à des indications simples, distinctes, méthodiques, acquerra toute la certitude que comporte la nature mobile des objets sur lesquels elle s'exerce "[1]. Ces lacunes immenses, si franchement signalées par Broussais et Cabanis, sont aujourd'hui comblées, grâce à l'expérimentation pure de Hahnemann et à la loi fondamentale de l'homœopathie.

L'illustre Broussais va plus loin encore dans sa condamnation de la thérapeutique allopathique : " Que l'on promène ses regards sur la société, pour y voir ces physionomies moroses, ces figures pâles et plombées qui passent leur vie entière à écouter leur estomac digérer et chez qui les médecins rendent encore la digestion plus lente et plus douloureuse par des mets succulents, des vins généreux, des teintures, des élixirs, des pastilles, des conserves, jusqu'à ce que les victimes succombent à la diarrhée, à l'hydropisie et au marasme. Que l'on observe ces tendres créatures à peine sorties du berceau, dont la langue se dessèche et rougit, dont le regard commence à exprimer la langueur, dont l'abdomen s'élève et devient brulant, dont le cœur précipite ses pulsations sous l'influence des élixirs amers, des vins anti-scorbutiques, des sirops sudorifiques, mercuriels, dépuratifs, qui doivent les conduire à la consomption et à la mort. Que l'on examine attentivement ces jeunes gens d'un coloris brillant, pleins d'activité et de vie, qui commencent à tousser et chez lesquels on décuple l'irritation par les vésicatoires, le lichen, le quinquina jusqu'à ce que l'opiniâtreté des accidents les fasse déclarer atteints de tubercules innés et associer aux nombreuses victimes de l'entité qualifiée du nom de phthisie pulmonaire. Et que l'on prononce ensuite si le médecin a été jusqu'ici plus nuisible qu'utile à l'humanité "[2] !

Chomel, de son côté, avoue que les ténèbres enveloppent

[1] Broussais, " Examen des doctrin. médic. ", t. II, p. 639-41.

[2] Granier, " Confér. sur l'homœop. ", p. 159.

encore la thérapeutique, cette branche la plus importante de la médecine.

Bouillaud n'est pas plus enchanté de la thérapeutique allopathique, puisqu'il dit qu'elle est dans un état déplorable.

Après ce que nous avons rapporté plus haut aux pages 75 et 77, est-il nécessaire de dire qu'Andral n'a pas eu pour la matière médicale de nos adversaires le grand enthousiasme de M. Brenier?

Magendie professait-il une opinion plus favorable? Nous ne le pensons pas, car autrement il n'aurait pas déclaré dans la séance du 16 février 1846, à l'académie royale de médecine de Paris, que " c'est surtout dans les services où la médecine est la plus active que la mortalité est la plus considérable ".

C'est bien à tort, par conséquent, que M. Brenier reproche à Hahnemann et à ses disciples, d'avoir porté une main sacrilége sur la science thérapeutique des Bichat, des Broussais, des Chomel, des Bouillaud, des Andral et des Magendie. Nous devons constater toutefois que notre critique n'aurait guère eu la main plus heureuse s'il eût choisi le nom de quelque autre célébrité médicale. Relatons, au hasard, quelques aveux échappés à de grands médecins.

Boerhaave a dit: " Si l'on compare le bien qu'une demi-douzaine de vrais enfants d'Esculape ont fait sur terre depuis l'origine de la médecine, avec les maux dont tant de docteurs ont accablé le genre humain, on pensera sans doute qu'il eût beaucoup mieux valu que le monde ne connût jamais les médecins ". L'illustre professeur de Leyde n'a-t-il pas fait une critique sanglante de la médecine de son temps, lorsqu'il écrivit cette phrase, que seule il voulait qu'on conservât de tous ses manuscrits: " Conservez-vous la tête fraîche, les pieds chauds, le ventre libre et moquez-vous des médecins ".

Sydenham, l'Hippocrate anglais, a dit: " Quæ medica appellatur, revera confabulandi garriendique potius est ars quam medendi". Il considérait la recherche des spécifiques

comme le but suprême des thérapeutistes : " Si talia inveniri possint "!

Paracelse a dit que " la médecine d'abord simple et salutaire est devenue compliquée, systématique, imaginaire, fausse, et par conséquent nuisible, et que telle qu'elle a été exercée jusqu'à présent et telle qu'elle est encore, elle est un des plus horribles fléaux du genre humain ".

Le grand physiologiste Haller a écrit : " Quand viendra donc un savant assez bien inspiré d'en haut, pour se dévouer à la recherche des propriétés véritables de nos remèdes "?

" Est-ce qu'une main hardie ne nettoira pas cette étable d'Auzias ", s'écriait Stahl, à propos de la matièro médicale.

Bordeu déclare que " la matière médicale est tonte à refaire ", et Pinel qne " la thérapeutique est une des parties de la médecine qui doit éprouver une réforme générale ".

Bayle enseignait que " loin de s'enrichir dans la proportion des autres branches de la médecine, la matière médicale a fait réellement des progrès rétrogrades ".

P. Frank proclamait que la [thérapentique n'existait pas, que c'était une science à refaire ou même à créer.

Fodera, dans son *Histoire de quelques doctrines médicales*, dit : " On est surpris de tant de différences d'envisager les maladies, de tant de traitements divers. Les uns, plus hardis, administrent des doses de médicaments héroïques (médicaments ou doses, dont le vulgaire dit irrévérencieusement : Si le malade n'en meurt pas, il en guérira); les autres, plus timides, n'osent agir, attendent avec patience les jours critiques (tilleul, manve, sureau, etc.); d'autres s'amnsent à faire de la médecine polypharmaceutique; l'un ordonne des purgatifs, l'autre l'émétique, un troisième fait tonjours saigner, le quatrième fait jouer au calomelas le rôle d'une panacée universelle. Tout ce qu'on appelle pratique est, dans le fond, un mélange bizarre des restes surannés de tous les systèmes, de faits mal vus ou mal observés, et de routines transmises par nos pères ..... Or si

la science sert à nous diriger dans la pratique, qu'est-ce qu'une science, qui pousse chacun de ses adeptes dans des routes diverses et si souvent opposées"?

Rostan a dit que " aucune science humaine n'a été et n'est encore infectée de plus de préjugés que la matière médicale".

Joerg énonça qu'à son époque, la matière médicale était dans un état pitoyable.

Kieser, savant médecin allemand, déclare que " dans beaucoup de cas le remède est pire que le mal, et le médecin plus à craindre que la maladie.... Aussi dans l'état actuel de la pratique, les malades doivent-ils se garder des médecins comme du plus dangereux des poisons".

Le savant Girtanner écrit : " La thérapeutique n'est qu'un recueil des hypothèses imaginées dans tous les temps par les médecins. Comme la médecine n'a pas de principe fixe, que rien n'y est arrêté, qu'elle ne possède qu'un petit nombre de faits sur lesquels on puisse compter, chaque médecin a le droit de suivre sa propre opinion. Là où il ne s'agit pas de science, mais seulement de croyance, chaque croyance a autant de valeur que les autres. Au milieu de la profonde obscurité dans laquelle marchent les médecins, il n'y a pas le moindre rayon de lumière qui puisse leur servir à s'orienter. Lorsque deux médecins se rencontrent au lit d'un homme qui n'est pas dangereusement malade, il leur arrive souvent, comme aux Augures de Cicéron, d'avoir de la peine à se regarder sans rire".

Schmalz a dit : " L'abus que le *servile pecus* des médecins fait des médicaments, dont il ne soupçonne même pas les effets, contre les maladies, dont il connait rarement la forme et dont il ignore toujours la nature, a des résultats vraiment effrayants. La médecine fait périr plus d'hommes qu'elle n'en sauve".

Bergk écrit : " L'histoire de la médecine prouve qu'on a eu raison de dire que des millions d'hommes sont tombés sous les coups des médecins. Les moyens dont on se sert aujourd'hui et qui se multiplient de jour en jour, sont un sûr

garant qu'à l'avenir le nombre des victimes deviendra incalculable ".

" C'est ma conviction bien sincère ", dit JAMES JOHNSON, " et le résultat de nombreuses années d'observations et de méditations, que s'il n'y avait sur toute la terre ni médecins, ni chirurgiens, ni pharmaciens, ni un seul médicament, il y aurait moins de malades et moins de cas de mort prompte ".

BARBIER (d'AMIENS) déclare dans son *Traité de matière médicale*, que " la thérapeutique est une collection de conclusions trompeuses, d'annonces décevantes, plutôt qu'une véritable science ".

MALGAIGNE s'écriait à la séance du 8 janvier 1856 de l'académie impériale de médecine de Paris : " Absence complète de doctrines scientifiques en médecine; absence de principes dans l'application de l'art; empirisme partout : Voilà l'état de la médecine "!

BOUCHARDAT déclare que la science thérapeutique n'est pas faite, qu'elle est, pour ainsi dire, toute à édifier.

FORGET, en traitant des *Obstacles au progrès de la thérapeutique positive*, déclare que " le jugement sévère infligé par BICHAT fut toujours et est encore une vérité ".

MM. TROUSSEAU et PIDOUX écrivent : " Il est peut-être réservé à Hahnemann de provoquer indirectement dans la thérapeutique et la matière médicale une réforme qu'il ne cherchait pas .... Est-il un second moyen de sortir du chaos thérapeutique où nous sommes plongés[1] "?

Le professeur MARCHAL (DE CALVI), déclare que " il n'y a plus en médecine et depuis longtemps, ni principe, ni foi, ni loi. Nous construisons une tour de Babel, ou plutôt nous n'en sommes pas là; nous ne construisons rien; nous sommes dans une vaste plaine où se croisent une multitude de gens, ceux-ci portant des assises, ceux-là des cailloux, d'autres des grains de sable; mais personne ne songe au ciment; nulle part le terrain

[1] "Tr. de thérap. et de mat. médic.", Introd., p. LXXXI.

n'est creusé pour recevoir les fondations de l'édifice, et quant au plan général de l'œuvre, il n'est pas même esquissé. En d'autres termes les recueils fourmillent de faits dont la plupart se reproduisent périodiquement avec la plus fastidieuse monotonie, et on appelle cela des faits d'observations, des faits cliniques; une foule de travailleurs tournent et retournent des questions particulières de pathologie ou de thérapeutique, et l'on appelle cela des travaux originaux. La masse de ces travaux et de ces faits est énorme, à tel point qu'il n'y a point de lecteur qui puisse y suffire; mais personne n'a de doctrine générale. La doctrine la plus générale qui existe est la doctrine homœopathique. Cela est étrange et douloureux; c'est une honte pour la médecine : mais cela est "[1].

Terminons ces citations empruntées aux sommités de l'école allopathique, par ces paroles du savant professeur Crocq, de la faculté de Bruxelles : " La thérapeutique n'est pas une science, c'est une science qui est encore à faire; cette assertion vous paraîtra peut-être hasardée en présence des innombrables et volumineux écrits dont elle a fait l'objet; mais c'est précisément parce qu'on a trop écrit que c'est devenu un fatras, un salmigondis indigeste, quelque chose de tout différent de la science réelle. C'est une science à faire en ce sens qu'il faut, non pas du neuf, mais élaguer considérablement de ce qui a été fait, en retrancher la presque totalité et refaire le reste, conformément à des principes dont, dans l'état actuel, l'absence saute aux yeux "[2].

Telle est l'allopathie peinte par elle-même!

Ceci nous permet d'affirmer que si Hahnemann et ses disciples sont, un jour, damnés pour avoir médit de la thérapeutique allopathique, ils le seront en très nombreuse et très savante compagnie. M. Brenier a l'air de l'ignorer.

---

[1] " France médicale et pharmaceutique ", 15 Nov. 1855.

[2] " Bull. de l'ac. royale de médec. de Belgique ", 1861, Séance du 27 Avril.

TEXTE DE M. LE DOCTEUR BRENIER.

" Nous avons dit que pour Hahnemann, l'anatomie et la physiologie sont des sciences de luxe ".

—

Nous ignorons vraiment où M. Brenier a énoncé cette proposition et plus encore où il en a puisé les éléments. Ne semble-t-il pas à entendre ce " nous avons dit " que notre contradicteur a complétement démontré cette étrange proposition? Les écrits de Hahnemann et de ses disciples protestent contre cette allégation. Qu'on lise l'étude d'un médicament quelconque et on s'apercevra bien vite que Hahnemann a cherché à localiser autant que faire se pouvait, les manifestations pathogénétiques, ce qui présuppose des connaissances en anatomie et en physiologie; car comment pourrait-on attribuer une manifestation morbide à un organe, quand on ne connaît pas le mode d'être physiologique de cet organe?

TEXTE DE M. LE DOCTEUR BRENIER.

" L'ensemble des symptômes doit seul fixer l'attention du médecin dans le traitement d'une maladie ".

Et ailleurs, à la page 74:

" Le diagnostic, le siége et la nature des maladies ont toujours été considérés comme la base de la thérapeutique. Hahnemann a *changé tout cela.* Pour cet étrange réformateur, les maladies ne sont que des collections de symptômes. Ce n'est pas l'altération anatomique et fonctionnelle, cause et condition essentielle de ces symptômes, qu'il faut combattre; non, c'est aux

symptômes que doivent s'adresser les agents médicamenteux. Il ne faut pas combattre la cause pour supprimer l'effet, il faut combattre l'effet pour supprimer la cause. On n'exigera pas sans doute que nous réfutions une semblable ineptie. Est-il nécessaire d'ajouter que le même effet pouvant résulter de plusieurs causes, en d'autres termes, que le même symptôme pouvant être la conséquence d'altérations anatomiques et fonctionnelles diverses, il est impossible d'opposer toujours le même traitement au même symptôme "?

Plus loin encore à la page 95 :

" L'absurdité des principes de l'homœopathie devait avoir pour conséquence l'absurdité de la symptomatologie et de la thérapeutique. Au point de vue de cette doctrine, les faits cliniques n'ont aucune importance. Ne demandez pas à Hahnemann des cas de guérisons homœopathiques, ils n'auraient aucune utilité. " Chaque cas de maladie non miasmatique est " individuel et spécial, ce qui le distingue de tout autre " n'appartient qu'à lui et ne peut servir de modèle " dans d'autres cas ". Pour le médecin homœopathe, l'expérience des siècles et même l'expérience personnelle sont nulles, toute maladie est pour lui un cas nouveau, n'offrant aucune ressemblance avec celles qu'il a vues ni avec celles qu'il verra. Alors, à quoi bon des études médicales ? Connaissance des fonctions dans l'état normal et dans l'état pathologique, connaissance du siége et de la nature des maladies, des symptômes

qui les caractérisent, des divers modes d'exploration, du diagnostic; appréciation de toutes les circonstances relatives à l'âge, au sexe, au tempérament, à la durée du mal, à ses complications, à l'effet des traitements déjà subis; tout cela est superflu; pourquoi tant de recherches et de méditations? Le procédé du médecin homœopathe est bien plus commode; il prend une feuille de papier, écrit sous la dictée du malade la série de symptômes que celui-ci accuse et cherche sur la liste de médicaments ceux qui produisent ces symptômes, sans établir aucune relation entre ces symptômes et l'altération organique et fonctionnelle dont ils sont l'expression. C'est bien facile comme l'on voit; quand on sait lire et écrire, on possède toutes les connaissances nécessaires. Il peut même prendre au hasard un médicament homœopathique, avec la certitude de rencontrer celui qui convient, car chacun de ces médicaments produit des effets extrêmement variés, un seul médicament pouvant donner naissance à des centaines et même à des milliers de symptômes. Il est bien certain, en effet, que pour le médecin homœopathe, le régime est tout, le globule n'est rien. Mais si le médecin traite exclusivement par le régime une maladie que le régime seul ne peut guérir, il est coupable. Si, au contraire, le régime seul peut amener la guérison, et si l'administration du globule n'est qu'un simulacre de traitement, le médecin déshonore l'art qu'il exerce. Il est permis de traiter une maladie par la médecine expectante, mais il faut l'avouer; l'honneur l'exige ".

—

" *Le diagnostic, le siége et la nature de la maladie ont toujours été considérés comme la base de la thérapeutique* ". En vérité, M. Brenier, vous ignorez la valeur des mots que vous employez. M. V. A. Racle, dont vous ne contesterez en cette matière les profondes connaissances, définit le diagnostic " une science qui a pour objet de faire connaître l'existence, le siége et la nature des maladies, ainsi que le degré auquel elles sont parvenues et leur état de simplicité ou de complexité " [1]. Pour vous, le diagnostic doit être quelque chose de tout particulier, qui ne concerne ni le siége et la nature de la maladie, ni le degré et la simplicité de la maladie. Qu'est-ce donc alors ?

Mais admettons que le mot diagnostic ait pour vous le sens que chacun y attache, et voyons s'il est vrai que les homœopathes négligent cette étude, car c'est bien là, croyons-nous, ce que vous voulez insinuer, et ce en quoi vous vous faites l'écho de beaucoup de nos adversaires.

Le diagnostic comporte deux opérations; l'une artistique, quasi matérielle, consiste à recueillir et à étudier les caractères ou signes de la maladie; l'autre essentiellement intellectuelle, scientifique, comporte l'appréciation de ces signes; par l'une, la séméiotechnie, on analyse la maladie, par l'autre, la séméiologie on en fait la synthèse.

Hahnemann s'écarte-t-il de cette règle ?

" Il est essentiel ", dit-il, " que le médecin ait un esprit non prévenu, des sens intègres, de l'attention en observant et de la fidélité en notant le tableau de la maladie " [2]. Nous ne pensons pas que M. Brenier puisse incriminer ce précepte ni qu'il consente à en accorder la paternité à Hahnemann. Tout au plus avouera-t-il peut-être que beaucoup de ses confrères oublient cette sage recommandation, et négligent ainsi la condition fondamentale d'un bon diagnostic.

[1] " Tr. de diagnostic médic. ", p. 1.

[2] " Organon ", éd. de Brunnow, 1832, liv. II, sect. I, ch. II, pr. 76, p. 159.

Hahnemann exige ensuite que le médecin soit instruit sur la situation des lieux, car les gens des montagnes ne sont pas sujets aux mêmes maladies que les habitants des vallées; qu'il étudie la nature du climat et du sol, car les habitants des pays chauds et secs ne sont pas affligés des mêmes affections que les habitants des pays froids et humides. Notre maître conseille aussi de reconnaître la nature des eaux dont les personnes font usage et l'influence qu'exercent les saisons et les vents. Si M. Brenier condamne ces recommandations du fondateur de l'homœopathie, il condamne du même coup HIPPOCRATE. Le médecin de Cos déclare ces connaissances indispensables et les traite en détail dans son traité *Des lieux dans l'homme*[1].

HIPPOCRATE conseille d'examiner l'habitude extérieure du malade, parce qu'il peut y trouver les causes des affections : " A l'intérieur et à l'extérieur du corps, il est plusieurs figures d'organes qui contribuent, très diversement entre elles, aux souffrances soit chez l'homme sain, soit chez l'homme malade. Telles sont : une tête grosse ou petite, un cou mince ou gros, long ou court, un ventre allongé ou arrondi, la largeur ou l'étroitesse de la poitrine et des côtes, et mille autres conditions dont il faut connaître les différences, afin qu'avec un savoir exact on observe les causes de chaque chose "[2]. Hahnemann ne dit pas autrement.

Comme HIPPOCRATE[3], Hahnemann conseille d'écouter le récit du malade et de n'interrompre à moins qu'il ne fasse des digressions inutiles, " car chaque interruption trouble la série des pensées de ceux qui font une narration et tout ne leur rentre pas dans la mémoire justement comme ils voulaient le dire d'abord "[4].

1 " Œuvr. compl. ", trad. LITTRÉ, t. II, p. 13 et suiv.
2 Ibid., t. I, p. 635.
3 Ibid., t. V, p. 291.
4 HAHNEMANN, " Organon ", éd. DE BRUNNOW, 1832, prop. 77, p. 160.

Dans son traité *De l'officine du médecin*, HIPPOCRATE donne des conseils pour l'examen du malade : " Examiner dès le début les ressemblances et les dissemblances avec l'état de santé, les plus considérables par leurs effets, les plus faciles à reconnaître, et celles que fournissent tous les moyens d'observation; rechercher ce qui peut se voir, se toucher, s'entendre; ce qu'on peut percevoir en regardant, en touchant, en écoutant, en flairant, en goûtant et en appliquant l'intelligence; enfin ce qui peut se connaître par tous nos moyens de connaissance "[1]. Dans le quatrième livre des *Epidémies*, il dit : " Savoir que les jugements se font par les yeux, les oreilles, le nez, la main et les autres moyens par lesquels nous connaissons...... A remarquer aussi : cheveux, couleur, peau, veines, parties nerveuses, muscles, chairs, os, moëlle, encéphale, ce qui vient du sang, viscères, ventre, bile, les autres humeurs, articulations, battements, tremblements, spasmes, hoquets, ce qui est relatif à la respiration, déjections; moyens par lesquels nous connaissons "[2]? Dans la troisième section du premier livre des *Epidémies*, le médecin de Cos dit encore : " Dans les maladies, on apprend à tirer les signes diagnostiques des considérations suivantes : De la nature humaine en général et de la complexion de chacun en particulier; de la maladie; du malade; des prescriptions médicales; de celui qui prescrit, car cela même peut suggérer des craintes ou des espérances; de la constitution générale de l'atmosphère et des particularités du ciel et de chaque pays; des habitudes; du régime alimentaire; du genre de vie; de l'âge; des discours et des différences qu'ils offrent; du silence; des pensées qui occupent le malade; du sommeil; de l'insomnie; des songes, suivant le caractère qu'ils présentent et le moment où ils surviennent; du mouvement des mains; des démangeaisons; des larmes; de la nature des redoublements; des selles; de l'urine; de l'expectoration; des vomissements; des échanges

[1] HIPPOCRATE, " Œuvr. compl. ", trad. LITTRÉ, t. III, p. 273.

[2] Ibid., t. V, p. 185.

qui se font entre les maladies et des dépôts qui se tournent vers la perte du malade ou une solution favorable; des sueurs; des refroidissements; des frissons; de la toux; des éternuments; du hoquet; de la respiration; des éructations; des vents bruyants ou non; des hémorrhagies; des hémorrhoïdes. Il faut savoir étudier ces signes, et reconnaître tout ce qu'ils comportent "[1].

" Ne rien manquer à observer "[2], telle est la règle de conduite médicale indiquée par HIPPOCRATE et fidèlement observée par Hahnemann. Comme le médecin de Cos, notre maître considère l'âge du patient, non seulement parce que les maladies peuvent avoir plus ou moins de gravité suivant l'âge[3], mais encore parce que les maladies varient d'après l'âge[4], comme aussi le traitement et le régime[5]. Il considère les saisons, parce que, d'un côté, les affections changent suivant les saisons[6], et que, de l'autre, les maladies sont principalement engendrées par les changements de saisons, et dans les saisons elles-mêmes par les grandes alternatives de froid ou de chaud[7].

Hahnemann ne se contente pas de ces données sur les symptômes fonctionnels. En rapport avec ce précepte de BOERHAAVE " a juvantibus et nocentibus optima indicatio ", il spécialise davantage encore les troubles que la maladie a provoqués[8], en établissant les diverses conditions d'amélioration et d'exacerbation. C'est ainsi qu'il étudie le rhythme de la maladie, l'influence de l'insolation et des diverses phases de la lune, l'action de la chaleur, de la lumière, du son et des odeurs. Il recherche aussi l'influence des *applicata* ou choses appliquées à la surface du corps, comme les lotions, bains,

[1] HIPPOCRATE, " Œuvr. compl. ", trad. LITTRÉ, t. II, p. 669.
[2] Ibid., t. V, p. 285.
[3] Ibid., t. V, p. 625, 681, 701.
[4] Ibid., t. IV, p. 497.
[5] Ibid., t. VI, p. 593.
[6] Ibid., t. IV, p. 489; t. V, p. 493 et t. I, " Des airs, des eaux, et des lieux ".
[7] Ibid., t. IV, p. 487.
[8] HAHNEMANN, " Organon ", Edit. DE BRUNNOW, 1832, prop. 81, p. 162.

vêtements, etc., et les *ingesta*, comme les aliments et les boissons, tant en ce qui touche leur température qu'en ce qui concerne leur nature et leur qualité. Il établit encore l'influence du repos, que ce soit debout, assis ou couché, et celle du mouvement partiel et de la locomotion active ou passive. Enfin il étudie l'action qu'exercent sur la maladie, les émotions morales de toute nature, la société des hommes, le travail intellectuel et physique, comme aussi l'exercice fonctionnel des appareils visuel, auditif, digestif, respiratoire, urinaire, générateur et tactile.

Les symptômes fonctionnels étant ainsi établis, Hahnemann, — toujours Hahnemann, comprenez-vous bien, M. Brenier? — conseille aux médecins de " voir, entendre et observer avec les autres sens, tous les phénomènes, signes et accidents extraordinaires " [1]. Dans cette recherche de ce qu'on est convenu d'appeler les symptômes physiques ou signes des maladies, les homœopathes n'apportent pas une attention moindre que dans la recherche des symptômes fonctionnels. Ils notent les changements d'aspect, de coloration, de température, de consistance, et procèdent à l'étude du pouls, cette partie de la science si négligée aujourd'hui et pourtant si importante, puisqu'elle " offre une des voies pour surveiller les opérations de la nature, pour en tourner toutes les faces, pour en démêler les nombreuses et variables circonstances " [2]. Ils recherchent des éléments de diagnostic dans la constitution physique et chimique des urines, et recourent à l'examen microscopique de certains exsuda, comme le pus des tumeurs ulcérées. Ils procèdent à l'examen de la poitrine et de l'abdomen par la percussion immédiate ou médiate au moyen du doigt ou du plessimètre, et par l'auscultation immédiate ou médiate au moyen du stéthoscope. Ils ne répudient guère l'emploi de l'ophthalmoscope dans les maladies profondes de l'œil, de l'otalscope dans

[1] " Organon ", Edit. de Brunnow, 1832, prop. 77, p. 160.

[2] Rucco, " Esprit de la médecine ", p. 56.

les affections de l'oreille moyenne et externe, du rhinnoscope, du laryngoscope, du metri-spéculum et de l'ani-spéculnm. Que dirions-nous? Il n'y a point un seul mode d'exploration que, dans des circonstances données, nous n'avons vu employer par des médecins homœopathes pour établir et compléter la symptomatologie actuelle des maladies.

Avant de rechercher les causes des affections, Hahnemann fait observer que "les accidents et l'état de santé du malade durant l'usage d'nn médicament ou tout de suite après, ne donnent pas l'image pure de la maladie"[1], que ce sont au contraire "les symptômes et les incommodités, dont souffrait le malade avant l'usage des médicaments ou plusieurs jours après avoir cessé de les prendre", qui nous présentent ce tableau; qu'en conséquence, dans les maladies chroniques, le médecin doit retarder le traitement de quelques jours "ponr pouvoir observer les symptômes durables dans tonte leur pureté". Mais, continue l'auteur, "quand c'est une maladie aiguë et dont le danger imminent ne souffre aucun délai, il faut que le médecin se contente d'observer tout de suite l'état de la maladie dans la modification qu'elle a soufferte par l'usage des médicaments (à moins qu'il ne puisse apprendre les symptômes que l'on a remarqués avant l'usage des remèdes), et de se former une image de la forme actuelle du mal, c'est-à-dire de cette complication de la maladie naturelle avec la maladie médicinale, afin de pouvoir vaincre le mal total par un remède homœopathique"[2]. Personne au monde ne pent contester la vérité de ces observations; pourtant ces considérations ont été constamment négligées: Il a fallu un Hahnemann pour les établir et fixer sur elles l'attention des praticiens. Notre maître présente encore une autre remarque, également jndicieuse: "Quelques malades", dit-il, "peignent leurs sonffrances sous des couleurs trop vives et se servent d'expressions exagérées ...

[1] "Organon", Edit. DE BRUNNOW, 1832, prop. 84, p. 164.

[2] Ibid., prop. 85, p. 165.

D'autres, au contraire, soit par négligence, soit par une pudeur mal entendue, soit enfin par une sorte de douceur ou de timidité, gardent le silence sur une quantité de leurs maux, ne les indiquent qu'en termes obscurs ou les signalent comme ayant pen d'importance". De ces divers chefs, le médecin a besoin de "posséder à un haut degré la circonspection, le tact, la connaissance dn cœur humain, la prudence et la patience, pour arriver à se former une image vraie et complète de la maladie"[1].

Hahnemann aborde ensnite l'étude étiologique des affections: "Si la maladie a été causée par un fait marquant, soit depnis peu de temps, soit depnis nn temps plus reculé, le malade ou du moins les personnes de la famille l'indiqneront déjà de leur propre chef on d'après une information prudente ..... Si les causes de la maladie sont déshonorantes ....., il faut qne le médecin cherche à les découvrir en dirigeant prudemment ses questions ou en prenant des renseignements secrets. De telles causes sont par exemple: l'empoisonnement ou qnelque autre suicide tenté, l'onanie, le libertinage dans la volupté ordinaire on dans celle qui est contraire à la nature; des débauches dans l'usage du vin, des liqneurs, de la bière, du café; l'usage immodéré de la nourriture en général ou de mets nuisibles en particulier; l'infection de maladies vénériennes ou de la gale; — un amour malheureux, la jalousie, des discordes domestiqnes, du dépit, du chagrin causé par un malheur qui a frappé la famille; de mauvais traitements, une vengeance comprimée, l'orgueil mortifié, la décadence de la fortune; — une crainte superstitieuse ou peut-être un défaut aux parties génitales, nne hernie, nne chute de la matrice, etc., etc."[2].

En présence de cet enseiguement formel, comprend-on que M. Brenier et la plupart de nos adversaires osent soutenir que Hahnemann répndiait l'étnde des causes des maladies?

[1] "Organon", Edit. DE BRUNNOW, prop. 89-91, p. 167 et suiv.

[2] Ibid., prop. 86, p. 165 et prop. 7, 9, p. 95.

Le comprend-on quand on se rappelle que Hahnemann distingue les unes des autres, les maladies sporadiques et les maladies miasmatiques, qu'il sépare de ces dernières celles qui sont épidémiques, et de celles-ci, celles qui sont contagieuses (voir p. 28)? Le comprend-on encore quand on se rappelle la théorie hahnemannienne des maladies chroniques (voir p. 30)? Le comprend-on surtout quand on sait que sous ce rapport l'enseignement du maître est exactement et constamment suivi par l'immense majorité de ses disciples? Non! Hahnemann ne répudiait point l'antique adage " sublata causa, tollitur effectus ": Il a enseigné non seulement d'éloigner les causes, mais même de les combattre[1]. Et vraiment les allopathes nous étonnent quand ils parlent de l'étiologie des maladies. Lisez le *Guide du médecin praticien* de VALLEIX, commenté par MM. RACLE et LORAIN, et vous trouverez que les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des causes des maladies sont contestées. Écoutez le savant LEBEAU dans sa chaire à la faculté libre de Bruxelles ou dans l'enceinte de l'académie de médecine de Belgique, et vous l'entendrez dire : " Depuis longtemps une vérité a frappé mon esprit, c'est que l'homme sur la la terre n'est qu'un observateur, et qu'il ne sait absolument rien des choses ni des causes, pas plus pour le choléra que pour les autres maladies. Quand nous disons qu'une pleurésie est le résultat d'un refroidissement, nous ne disons rien d'absolu, attendu qu'on peut tous les jours se refroidir sans avoir une pleurésie. Quand nous disons que la saignée est utile dans la pleurésie, dans les inflammations franches, comme on les appelle, nous n'expliquons pas comment la saignée agit; car il faudrait savoir tout d'abord ce que c'est que l'inflammation, et nous n'en savons rien "[2]. Consultez les ouvrages et l'enseigne-

[1] Hahnemann rejette si peu les causes qu'il cherche même à étudier leur mode d'action sur le principe vital : " Quand l'homme tombe malade, la force vitale ..... est au premier abord la seule qui ressente l'influence dynamique do l'agent hostile à la vie ".

[2] " Bulletin de l'acad. r. de méd. de Belgique ", t. VIII, p. 415.

ment clinique des princes de la science, et vous trouverez indiqué le traitement des maladies, abstraction faite des causes. Descendez dans les rangs plus modestes des praticiens, et vons vous convaincrez que chaque médecin traite une maladie donnée toujours mêmcment et toujours à sa guise, sans aucunement avoir égard aux causes qui peuvent avoir engendré l'affection. M. Brenier lui-même, — qui aurait pu le croirc? — ne s'écarte pas de cette règle, tonjours à en juger d'après son fameux *Manuel de pathologie cutanée.* Et d'ailleurs, qu'importe an médecin allopathe la connaissance des causes, puisqne cette connaissance ne peut déterminer aucune application thérapeutique : en effet, il n'y a point en allopathie d'indications thérapeutiques spéciales contre les suites d'un refroidissement, d'nn échauffement ou d'une émotion morale quelconque. Et pourtant ces adversaires, qui font si complétement fi des causes éloignées ou déterminantes, sont ceux-là mêmes qui nous reprochent de négliger l'étude étiologique des affections! Dans leur ignorance des principes hahnemanniens, ils *s'imaginent* voir une paille dans l'œil dn médecin homœopathe et ne voient point une poutre dans le leur.

Ainsi se terminent les recherches séméiotechniques.

Ce travail, très long sans doute, n'a pas été conseillé uniquement par Hahnemann. Tous les grands diagnosticiens s'accordent à suivre une voie identique, et le grand Chaussier entr'autres a publié un tableau de séméiotique générale, dont Renauldin a donné un extrait dans le t. IX p. 167 du *Dictionnaire des sciences médicales.*

Beaucoup de médecins allopathes trouvent étranges, naïfs même, les soins minutieux qu'apporte le médecin homœopathe dans la recherche des symptômes actuels et anamnestiques des affections. Ils croient suivre les préceptes hippocratiques et "ne rien manquer à observer"[1], quand, appelés auprès d'un patient, ils font pousser la langue, s'informent de l'heure de la

[1] Hippocrate, " Œuvr. compl. ", t. v, p. 285.

dernière selle et font semblant de consulter le pouls. Vite, ils font une prescription, puis... racontent la chronique scandaleuse, religieuse ou politique du jour. Quand ce rôle est sincèrement joué, on peut prédire à ces médecins leur entrée dans " le royaume des Cieux "; car, il est écrit : " Bienheureux ceux qui sont pauvres d'esprit "! Au contraire, quand ces médecins comprennent le ridicule de leur rôle, on ne sait ce qu'il faut le plus condamner, de leur honteuse rapacité ou de leur souverain mépris des droits de l'humanité.

Remarquons qu'en matière de diagnostic, M. Brenier ne croit pas à la naïveté des homœopathes. Ecoutez ce petit chef-d'œuvre :

" On comprend facilement l'effet que doivent produire sur de faibles intelligences ces longues colonnes de notes écrites sous la dictée du patient. La lecture de cet interrogatoire, la fascination exercée par le regard, la préparation du malade aux grands événements qui vont se passer, l'injonction de se soustraire à une foule de sensations (régime), la méditation qui annonce la recherche du médicament merveilleux, enfin l'oracle prononcé d'un ton dogmatique et solennel. Dans les temps antiques, la Pythie assise sur le trépied sacré ne produisait pas d'émotion plus profonde " [1].

Ainsi dit M. Brenier. Nous ne pouvons que répondre avec MÉNÉLAS de la *Belle Hélène*, " c'est harmonieux, mais cela ne veut rien dire du tout ".

Tous les symptômes actuels et anamnestiques étant établis, le médecin cherchera à les apprécier et à les interprêter; car, comme dit ZIMMERMANN : " Un malade peut être instruit de

[1] Note de la page 96 du *Mémoire* du Docteur BRENIER.

tous les symptômes de sa maladie, sans cependant la connaître, parce que, quoique le symptôme tombe sous les sens, la maladie ne se dévoile que par le raisonnement"[1]. "C'est", dit Renauldin, "par l'analyse, le rapprochement, la comparaison de ces diverses circonstances que l'on parvient d'une manière précise à connaître non seulement l'état réel de la maladie, mais encore celui des forces de l'organisme"[2]. Cette recherche fait l'objet de la séméiologie.

La séméiologie comporte différentes méthodes : 1° le diagnostic de la vraie essence de la maladie ou la recherche de sa véritable première cause interne; 2° le diagnostic de la lésion anatomo-pathologique; 3° le diagnostic différentiel, et 4° le diagnostic de l'individualité morbide. Examinons chacune de ces méthodes.

I. Pour Hahnemann, les pathologistes qui poursuivent la connaissance de la maladie jusqu'à la distinction nette et précise du travail pathologique fondamental, c'est-à-dire de la véritable essence de la maladie, — ces pathologistes sont à la recherche de la quadrature du cercle ou de la pierre philosophale. Déjà avant lui, Baglivi avait écrit : "Teste Plinio, ignota sunt per quæ vivimus, sed si quid ipse judicare valeo, ignotiora sunt per quæ ægrotamus". Boerhaave avait déclaré de son côté : "Quant aux dernières causes métaphysiques et aux premières causes physiques, il n'est ni utile, ni nécessaire, ni même possible à un médecin de les rechercher"[3].

Voici comment Hahnemann s'exprime à ce sujet : "De quelque perspicacité qu'il soit doué, l'observateur exempt de préjugés, celui qui connaît la futilité des spéculations métaphysiques auxquelles l'expérience ne prête pas d'appui, n'aperçoit dans chaque maladie individuelle que des modifications accessibles aux sens de l'état du corps et de l'âme,

[1] Double, "Séméiologie générale", t. I, p. 159.
[2] "Dictionn. des sc. méd.", de Panckoucke, t. IX, p. 169.
[3] "Institutions", 1740, t. I, p. 14.

des signes de maladie, des accidents, des symptômes, c'est-à-dire des déviations du précédent état de santé, qui sont senties par le malade lui-même, remarquées par les personnes dont il se trouve entouré, et observées par le médecin. L'ensemble de ces signes appréciables représente la maladie dans toute son étendue, c'est-à-dire qu'il en constitue la forme véritable, la seule que l'on puisse concevoir "[1]. — " Je ne sais donc pas ", continue-t-il dans une note, " comment l'on a pu s'imaginer qu'il fallait chercher l'objet de la guérison uniquement dans l'intérieur de l'organisme, qui restera toujours caché et inaccessible à nos regards; je ne sais pas comment on a pu avoir la prétention aussi vaine que ridicule, de pouvoir reconnaître ce désordre invisible et rétablir la santé par des médicaments, sans se soucier des symptômes de la maladie. Est-ce que cette maladie qui s'offre à nos sens par ses symptômes n'est pas identique avec celle qui a produit dans l'intérieur de l'organisme le changement invisible que nous ne pouvons reconnaître dans sa réalité? La dernière n'est-elle pas le côté inaccessible, celle-là au contraire le côté perceptible de la même chose, le seul côté, dis-je, qui peut être observé par nos sens et qui, seul, nous a été offert par la nature comme objet de guérison? Peut-on prouver le contraire? N'est-il pas étrange de se proposer comme objet de guérison l'état intérieur, impénétrable et invisible de la maladie, nommé *prima causa morbi*, et de rejeter et de mépriser comme tel le côté offert à nos sens, c'est-à-dire les symptômes qui nous parlent si clairement "[2].

Ce que Hahnemann combat et condamne ici, ce n'est certes point l'étude des véritables causes, — puisque nous venons de voir combien il importait d'après lui de rechercher et de connaître ces causes, — mais bien au contraire, la *prima causa morbi*, ces prétendues causes qui ont eu cours dans la

[1] " Organon ", trad. JOURDAN, édit. 1856, p. 107.

[2] Ibid., trad. DE BRUNNOW, édit. 1832, p. 94.



science depuis les époques les plus reculées jusqu'à nos jours.

Ce qu'il condamne, ce sont les démons de PYTHAGORE, l'inexplicable défaut d'harmonie d'ALCMÉON, la chaleur innée d'HÉRACLITE, la coction d'HIPPOCRATE[1] et la théorie hippocratique des quatre éléments : le feu, l'air, la terre et l'eau, et celle des quatre qualités des corps, qui en forment la base : le chaud, le froid, le sec et l'humide. Cette théorie, qu'EMPÉDOCLE avait au reste déjà inventée en l'an 480 avant J. C., fut réhabilitée par GALIEN, l'an 160 de notre ère, et rendue sinon plus savante, au moins plus compliquée[2]. Ce que Hahnemann combat et condamne encore c'est le resserrement et le relâchement de THÉMISON, le chimisme de SYLVIUS, la théorie mécanico-chimico-humorale ou éclectique de BORELLI et de BOERHAAVE, les classifications de SAUVAGES, la sthénie et l'asthénie ou la dichotomie de BROWN, le stimulus et le contro-stimulus de RASORI, l'irritation de BROUSSAIS, en un mot toutes les théories qu'en dehors des faits, on avait basé sur l'essence des maladies. Pour bien comprendre ce que voulait Hahnemann, il faut se représenter les opinions médicales qui alors avaient cours en Allemagne et que BROUSSAIS rapporte aux pages 172-250 du tome 1er de son *Examen des doctrines médicales*. Au reste, le temps a déjà sanctionné cette opinion de Hahnemann, et aujourd'hui la plupart des professeurs et des praticiens déclarent cette recherche de l'essence, de la *prima causa morbi*, si pas absolument impossible, au moins absolument inutile pour la pratique : " L'essence ou la nature intime des maladies est

[1] HIPPOCRATE " considère l'état fébrile comme une violente effervescense du sang et des humeurs, qui doit se terminer par une sorte de despumation, par l'élimination des humeurs crues, lorsqu'elles auront subi cette élaboration qu'il appelle coction ". BROUSSAIS, " Examen des doctrines médicales ", t. I, p. 9.

[2] GALIEN " a associé le chaud et le froid, le sec et l'humide, au sang, à la pituite, à la bile, à la mélancolie. Il fit concorder les maladies avec ces quatre humeurs; de sorte que les sanguins étaient sujets aux maladies inflammatoires, les bilieux aux maladies bilieuses, les pituiteux à celles qui dépendent de la surabondance du phlegme, et que les mélancoliques furent tourmentés par l'atrabile ". BROUSSAIS, ibid., t. I, p. 34.

entièrement inconnue; l'esprit humain a fait longtemps de vains et inutiles efforts pour la découvrir, et toutes les recherches auxquelles on s'est livré sur cet objet obscur et impénétrable n'ont servi qu'à produire des hypothèses frivoles, d'éternelles divagations, et à prouver enfin, qu'il est inutile de s'en occuper, puisque c'est chose inaccessible et hors de la portée de notre intelligence. Ce n'est que par leurs phénomènes sensibles et apparents que les maladies peuvent être connues. C'est en observant et en analysant avec soin ces phénomènes, en déterminant avec exactitude leur enchaînement, leur coordination, leur dépendance réciproque, et en les comparant avec les altérations des organes que les maladies manifestent, soit pendant la vie, soit après la mort, qu'il est possible de reconnaître leur siége, de remonter à leur cause, de saisir tous leurs caractères distinctifs, et de déterminer le choix des moyens propres à les prévenir ou à les guérir "[1].

II. Le diagnostic de la lésion organique, c'est-à-dire le diagnostic anatomo-pathologique, est parfaitement accepté par Hahnemann; mais, tandis que les thérapeutistes physiologiques et les anatomistes pathologiques regardent la connaissance de la lésion comme le diagnostic complet, Hahnemann au contraire, considère cette connaissance comme un élément de diagnostic, et veut que par la recherche de tous les autres symptômes actuels et commémoratifs, et aussi par l'étude des causes, on caractérise l'état réel de la maladie. Les anatomopathologistes établissent la lésion; Hahnemann veut quelque chose de plus: Il veut que chaque malade soit un; il individualise chaque cas, et nous ne croyons pas que ce procédé soit contraire à la raison. Nos adversaires prétendent fréquemment que Hahnemann rejetait la connaissance des lésions comme élément de diagnostic. Ceux qui adressent ce grief aux homœopathes doivent n'avoir point compris les écrits du maître. Hahnemann considère — et en ce point il est d'accord

[1] Chamberet, in " Dictionn. des sc. médic. ", t. xxx, p. 174.

avec bon nombre d'allopathes — que les lésions organiques ne sont que des symptômes matériels, comme la douleur, etc., ne sont qne des symptômes fonctionnels, et comme nous l'avons dit plus haut, il a confondu la recherche de ces lésions avec l'étude des autres symptômes matériels que le médecin " doit voir, entendre et observer avec ses autres sens ". En dehors de cette indication formelle, n'avons-nous pas ses pathogénésies où, à chaque pas, se rencontrent des lésions organiques comme : inflammation, engorgement, snppuration, ramollissement, induration, état squirrheux, cancéreux, etc.? N'avons-nous pas ses diagnostics d'eczéma, impétigo, furoncles, etc., qni tous s'appuient sur l'anatomie pathologique?

Le diagnostic de la lésion est non seulement insuffisant, il est même dans les trois quarts des cas absolument impossible. Quel est l'anatomo-pathologiste qui puisse indiquer les lésions des nombreuses maladies qni ne déterminent pas la mort, alors bien entendu que l'organe est profondément situé? Quel est le médecin qui puisse signaler les lésions des innombrables cas de névroses? Il y a plus encore : dans certaines affections, comme le choléra, le typhus, les lésions qu'on découvre sur le cadavre sont insuffisantes pour expliquer les grands tronbles fonctionnels observés durant la maladie.

III. Le diagnostic différentiel s'occupe de distinguer entre elles les maladies à formes semblables, en enseignant les différents signes auxquels on peut reconnaître les unes et les antres. Hahnemann ne rejetait pas du tout cette méthode séméiologique, puisqu'il a parfaitement distingué la scarlatine de la miliaire pourprée, puisqu'il a parfaitement décrit les caractères du typhus des hôpitaux, de la gale, du chancre, des syphilides, de certaines fièvres intermittentes, etc. Mais, comme le dit très bien le docteur Jahr, Hahnemann soutenait que de toutes les formes citées dans les traités de nosologie, il n'y en a proportionnellement qne très pen qu'on pourrait admettre comme fixées par la nature et non par les pathologistes seuls, et d'après

lesquelles on pourrait établir un diagnostic différentiel[1]. Y a-t-il un seul médecin, exerçant depuis une année, qui puisse infirmer cette opinion de Hahnemann? Y en a-t-il un qui, après quelques mois de pratique privée, croie encore aux descriptions classiques des maladies? Le diagnostic différentiel est possible dans une certaine mesure; dans la majorité des cas il ne peut être établi. Mais, tout en acceptant le diagnostic différentiel, Hahnemann veut que le médecin ne s'en contente pas. Ainsi, après avoir distingué l'ophthalmie rhumatismale de l'ophthalmie scrofuleuse, notre maître veut encore qu'on distingue les particularités qui peuvent se présenter dans chaque cas, particularités qui ont trait aux circonstances d'aggravation et d'amélioration, au rhythme, etc., etc.

IV. Des trois méthodes diagnostiques que nous venons d'examiner, la première est impossible et les deux autres sont incomplètes. Reste la dernière, qui a pour objet de " résoudre les problèmes que présente la personne dont le médecin est appelé à constater l'état "[2]. Elle seule s'occupe " du malade en même temps que de la maladie "[3]. Elle seule est en rapport avec l'enseignement hippocratique. Ce n'est, écrit le professeur Raciborski, qu'en envisageant le diagnostic dans ce sens qu'on peut dire avec Hippocrate : " Qui ad cognoscendum sufficit medicus ad sanandum etiam sufficit ", ou avec Baglivi : " Qui bene judicat, bene curat ". Or ce diagnostic de l'individualité morbide est le diagnostic de Hahnemann. Notre maître exige que le médecin regarde chaque cas de maladie comme un cas individuel, entièrement nouveau, ne s'étant jamais présenté sous la même forme ni ne pouvant plus se présenter avec les mêmes signes. Il veut encore qu'en présence d'un cas de pneumonie, on ne dise pas : Ce patient a la pneumonie, mais bien ce patient a *une* pneumonie avec tels et tels caractères particu-

[1] " Principes et règles de l'homœop. ", p. 86.
[2] Raciborski, " Précis du diagnostic ", p. 2.
[3] Ibid., p. 2.

liers. Il veut que dans la laryngite pseudo-membraneuse et dans les angines mercurielle, syphilitique ou scarlatineuse, on considère les troubles locaux du larynx et du pharynx comme de simples symptômes de la maladie diphthéritique, de l'hydrargirie, de la syphilis et de la scarlatine, et aussi qu'on recherche les circonstances qui impriment à ces cas de maladies des caractères particuliers. Cette manière de procéder est la seule qui soit d'une application générale ; c'est la seule raisonnable, la seule en rapport avec la saine tradition hippocratique. Le savant LITTRÉ, dans son *Argument* du *Traité des lieux dans l'homme* de HIPPOCRATE, dit : " Dans ce livre, on remarque diverses considérations : La première est relative à la difficulté de la médecine, qui, toujours dépendante des temps, de la mesure, de la circonstance, en un mot de la variabilité infinie du sujet et du milieu, est hors d'état d'assigner des règles fixes et réclame, pour chaque cas, le tact et l'expérience du praticien "[1]. On voit par cette seule citation, comme aussi par tout ce que nous venons d'écrire, combien M. Brenier ignore la science du diagnostic; on voit encore combien il est peu fondé à dire que Hahnemann " a changé tout cela ". Le grand mérite de notre maître, dans cette question de la diagnose, est d'avoir rétabli cette étude sur les bases qu'avait indiquées le divin HIPPOCRATE, d'avoir perfectionné cette science par la recherche des circonstances d'exacerbation et d'amélioration, et par l'addition des procédés modernes d'investigation. Ce mérite n'est pas si mince, si l'on se reporte à l'époque où notre maître exposait son procédé de diagnostic.

Voulez-vous savoir comment le diagnostic hahnemannien est compris par le docteur Brenier? Ecoutez ceci, sans rire si c'est possible : " Le procédé du médecin homœopathe est plus " commode; il prend une feuille de papier, écrit sous la dictée " du malade la série de symptômes que celui-ci accuse, et " cherche sur la liste de médicaments ceux qui produisent ces

[1] HIPPOCRATE, " Œuvr. compl. ", t. VI, p. 274.

" symptômes, sans établir aucune relation entre ces symptô-
" mes et l'altération organique et fonctionnelle dont ils sont
" l'expression ". Est-ce de la candeur ou du toupet? Ah! que M. Brenier a bien fait de choisir pour épigraphe de son mémoire le mot d'Horace *Ægri somnia*: Il aurait été mal venu de dire avec Montaigne: " Ceci est un livre de bonne foy ".

Le critique montois ajoute: " On n'exigera pas sans doute que nous réfutions une semblable ineptie ". Eh! mon Dieu, personne n'a rien exigé de M. Brenier, nous pas plus que nos adversaires. Qui donc lui a demandé d'étaler *coram populo* sa triste médiocrité? Mais puisque notre contradicteur a tenu à se produire, le public médical allopathique et homœopathique a bien le droit, croyons-nous, d'exiger des citations exactes, la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. Malheureusement M. Brenier n'a pas mieux compris cette exigence, qu'il n'a compris les écrits des médecins hahnemanniens. Peut-être bien n'est-ce pas sa faute!

" Au point de vue de la doctrine homœopathique ", poursuit notre auteur, " les faits cliniques n'ont aucune importance ". Pardon, M. Brenier, les homœopathes attachent une *immense* importance aux faits cliniques bien observés, bien décrits et bien traités. Beauvais (de S. Gratien) a publié un ouvrage en neuf forts volumes in-8°, contenant les meilleures observations recueillies jusqu'en 1839. Tous les journaux de médecine homœopathique — il y en a bien près d'une centaine — relatent périodiquement des cas cliniques, et nous recevons à l'instant un excellent livre du savant docteur Gallavardin (de Lyon) uniquement consacré à des *Causeries cliniques homœopathiques*. Nous concevons parfaitement bien que M. Brenier ne possède pas une bibliothèque homœopathique bien fournie; mais avant d'écrire cette nouvelle bévue, il aurait pu consulter les rayons de son collègue M. Bernard. Ainsi, il se serait promptement convaincu de l'importance qu'attachent tous les médecins homœopathes à l'étude des cas cliniques, et des heureux

enseignements qu'ils puisent dans la pratique de leurs confrères.

M. Brenier assure que le médecin hahnemannien " peut " prendre au hasard un médicament homœopathique avec la " certitude de rencontrer celui qui convient, car chacun de ces " médicaments produit des effets extrêmement variés, un seul " médicament pouvant donner lieu à des centaines et même à " des milliers de symptômes ". Faut-il répondre à cette absurdité? Si notre critique avait *lu et comparé* quelques-unes des pathogénésies hahnemanniennes, il ne dirait certes pas que dans le traitement des vertiges, pour prendre un exemple, il peut être indifférent de donner un médicament quelconque. Ce symptôme vertige, que tant de médicaments provoquent, est différent pour chaque substance médicamenteuse, ainsi qu'on pourra s'en convaincre par la lecture des pages 192 et suiv. De même qu'en pathologie le symptôme vertige n'a pas toujours la même physionomie et la même gravité, de même dans l'action physiologique des médicaments, le symptôme vertige n'a pas toujours les mêmes caractères et surtout pas la même valeur caractéristique. Mais évertuez-vous à faire pénétrer ces choses si élémentaires dans un cerveau aussi singulièrement construit que celui de M. Brenier! Peines perdues! Affichant une effronterie à peine égale à son incroyable ignorance, le critique montois a voulu produire du scandale à tout prix. Mais que récoltera-t-il? Nous ne voudrions pas dire le ridicule; ce serait peut-être lui faire trop d'honneur. Ah! M. Brenier, pour détruire l'œuvre de Hahnemann, il faudrait autre chose que les rêves " d'un cerveau malade ", il faudrait détruire les faits.

M. Brenier n'a pas consenti jusqu'ici, à discuter quoi que ce soit. C'eût été " trop humiliant "; mais cela ne l'empêche pas de décréter, qu' " il est bien certain, que pour l'homœopathe, le régime est tout, le globule n'est rien ". Comme on voit, notre contradicteur admet que le globule hahnemannien *ne tue pas*,

mais *laisse mourir*. C'est autant de gagné sur ces médecins, beaux parleurs, qui savent se faire tout à tous et qui, selon les circonstances, soutiennent que les médecins hahnemanniens avec leurs doses infinitésimales tuent ou laissent mourir. Aux peureux, aux timides, ils disent : " Prenez garde ! c'est du poison... "; aux sceptiques, aux esprits forts : " Comment ! vous donnez dans ces niaiseries-là ? Mais ça n'a pas plus de vertu qu'un pélérinage à la Mecque, et Trousseau avait parfaitement raison de placer le globule homœopathique entre la queue de vache hindoue et les trois poils de la barbe de Mahomet ". Dans notre beau pays de Flandre, les médecins vont quelquefois plus loin encore : Nous avons ouï rapporter qu'un chirurgien d'hôpital, consulté par un client désespéré, sur l'opportunité d'un traitement hahnemannien, avait gravement déclaré que nos poudres et nos globules étaient de la poudre d'ossements humains. Le malade a cru ce médecin, et a emporté, quelques jours après, cette croyance dans l'autre monde. N'examinons pas la moralité douteuse de cette singulière assertion; mais établissons que ce farceur de médecin a eu tort d'oublier le proverbe : " Il ne faut pas réveiller le chat qui dort ". Et en effet nous pourrions rappeler qu'à la fin du siècle dernier, les os humains encore étaient employés par MM. les allopathes, à titre de " dessicatifs, discussifs, astrictifs et par conséquent comme propres à arrêter toutes sortes de flux, les catarrhes, la dyssenterie, la lienterie, etc. ". Nous pourrions rappeler aussi que ces mêmes allopathes administraient à leurs patients la " fiente humaine ", l'urine, les " ordures des oreilles ", les cheveux, les ongles, la salive, le lait de la femme, le sang, la graisse, les vers intestinaux, les poux et bien d'autres choses... plus dégoûtantes encore, mais passons.

Malgré le décret de M. Brenier, nous soutenons que le globule est *quelque chose*, et nous le démontrerons plus loin en traitant de l'action des doses infinitésimales.

Mais, puisque M. Brenier soutient que " le globule n'est rien ", que nous faisons de la médecine expectante, parlons

de cette admirable panacée universelle, la méthode d'expectation, si chère à beaucoup de praticiens prétendus allopathes. Ce ne sont sans doute pas les médecins homœopathes qui ont inventé ce mot sonore d'expectation qu'on n'oserait prononcer devant le premier manant ou malade qui connaît le latin. Quelle comédie joue-t-on en pareil cas? On prescrit de grandes bouteilles de toutes les couleurs, et, quand le patient appartient au *high-life*, on choisit les couleurs à la mode, le Bismark en colère ou en bonne humeur. On consulte les caprices des malades pour parfumer et édulcorer les potions magistralement prescrites " pour adoucir, ténifier, tempérer et rafraîchir le sang de Monsieur ", le tout comme au temps de Molière. Et que renferment ces potions? De l'infusion de fleurs de tilleul, un peu d'eau de roses ou de fleurs d'oranger, du sirop de sucre et un peu de sirop de sureau ou de suc de betterave, d'après la couleur que l'on veut obtenir. Le médecin qui se permettrait de prescrire cette formule en langue vulgaire serait invariablement mis à la porte; il recourt au latin et aux termes scientifiques et le tour est joué. Vite, on envoie chez M. l'apothicaire qui, après avoir examiné soigneusement ce fameux factum, déclare gravement que "cela doit bouillir". La formule est ainsi conçue:

R. *Foliar. til. europ.* . . *manip. N°* 1.
Inf. s. q. aq. font., ad. coll. . 180 *gr.*
Add. : Aq. dist. flor. aurant. }
Aq. dist. foliar. menth. piper. } *aa.* 15 *gr.*
Syr. sacch. regal. officinar. . 30 *gr.*
Syr. de sambuc. nigr. . . . 1 *gr.*
f. s. a. potio.

A prendre une cuillerée de deux en deux heures.

Traduisez :

Prenez une poignée de fleurs de tilleul et faites infuser dans cent quatre-vingts grammes d'eau; ajoutez de l'eau de fleurs d'oranger et de menthe, de chaque 15 grammes; 30 grammes de sirop de sucre et un gramme de sirop de sureau.

Admirable n'est-ce pas? Et c'est à prendre de deux en deux heures! Le malade n'en mourra pas.

Parlerons-nous des pilules de mie de pain *(pilul. e mica pan.)*, des pilules d'extrait de chiendent *(pil. extr. gramin.)* et tutti quanti?

Assez comme cela!

Et pourtant nous devons convenir que les médecins de l'école expectante sont plus utiles à l'humanité que leurs confrères allopathes. S'ils ne font pas de bien, au moins ils ne nuisent pas. Cependant M. Brenier se montre fort sévère à leur égard: " Il est permis ", dit-il, " de traiter une maladie par " la médecine expectante, mais il faut l'avouer; l'honneur " l'exige ". Affaire à arranger entre eux; il n'est pas bon de s'immiscer dans des querelles de ménage.

TEXTE DE M. LE DOCTEUR BRENIER.

" Nous voudrions maintenant indiquer comme exemples, le traitement homœopathique de quelques maladies chroniques, mais ne voulant pas faire de longues citations, nous nous bornerons à emprunter au livre de Rucco la cure médicamenteuse des vertiges:

1. Vertiges le soir.	Pulsatilla, arsenicum album, platinum.
2. Vertiges avec évanouissements. . .	Nux vomica, chamomilla, mezereum.
3. Vertiges périodiques.	Staphysagria.
4. Vertiges après diner.	Chamomilla.
5. Vertiges en allant à la selle.	Pulsatilla.
6. Vertiges le matin en se levant . . .	Bryonia alba, cocculus, solanum dulcamara, nerium oleander, mercurius solubilis, nux vomica, pulsatilla, asarum europæum.
7. Vertiges en baissant la tête.	Aurum, aconitum napellus, anacardium, mercurius solubilis, solanum dulcamara, nux vomica, pulsatilla.
8. Vertiges avec confusion d'idées. . .	Opium, arsenicum album.

Texte de M. le docteur Brenier.

9. Vertiges avec obscurcissement de la vue.	Stramonium, hyoscyamus niger.
10. Vertiges par accès	Argentum purum.
11. Vertiges avec nausées	Hyoscyamus niger.
12. Vertigos avec difficulté de respirer.	Veratrum album.

“ Je suppose qu'un homme sachant lire et écrire soit atteint de vertiges; il lit la colonne de symptômes; s'il a des vertiges en allant à la selle, la pulsatille est le médicament indiqué. Les vertiges sont-ils périodiques? C'est du staphysagria qu'il faut faire usage. Vous voyez que c'est fort simple, et surtout fort économique, puisque le malade peut se traiter lui-même sans posséder aucune notion sur les sciences médicales. Ce traitement, il est vrai, a la désavantage d'être quelquefois très long, mais il a alors l'avantage d'être très lucratif pour le médecin homœopathe. Il y a là le sujet d'un chapitre pour le traité des compensations d'Azaïs. Je suppose que le malade soit atteint de vertiges en allant à la selle. Le traitement ne coûte pas cher, la colonne de médicaments ne contient que la pulsatille. Il faudrait vraiment ne pas avoir quelques francs dans sa poche pour se priver du plaisir d'une guérison homœopathique. Mais si l'on est atteint de vertiges en baissant la tête, le traitement n'est plus si économique, et il vaut mieux s'abstenir de baisser la tête que d'avoir recours à l'homœopathie. Nous trouvons dans la deuxième colonne pas moins de huit médicaments. Si le premier ne produit pas de guérison, il faut passer au second; si le second est inefficace, passer au troisième. On peut aller ainsi jus-

qu'au huitième. Ce n'est pas tout. Chaque médicament a une action dont la durée a été déterminée par Hahnemann en chiffres d'une précision mathématique, et l'on ne peut prendre un médicament que quand le médicament précédent a épuisé toute son action.

Maintenant, additionnons :

Asarum.	21	jours.
Aconitum nappelus	2	"
Anacardium	?	"
Mercurius solubilis	15	"
Solanum dulcamara. . . .	10	"
Nux vomica	18	"
Pulsatilla	12	"
Total. . .	78	jours.

" Or, les vertiges peuvent être dus à un excès de susceptibilité nerveuse et ne doivent alors inspirer aucune inquiétude; ils sont souvent précurseurs de maladies plus au moins graves du cerveau, ils peuvent être l'indice de troubles cérébraux, ils sont souvent un effet de l'âge, la guérison en est souvent difficile ou impossible; un médecin consciencieux ne devrait-il donc pas refuser d'entreprendre alors un traitement très-long qui ne peut avoir d'autres résultats que de fixer continuellement l'attention du malade sur les douze circonstances qui peuvent accompagner le vertige, et de le conduire à l'hypocondrie et à l'aliénation mentale. Pour les imaginations faibles, ces interrogatoires homœopathiques n'offrent-ils pas autant de dangers que certaines prédications mystiques et passi-

onnées ? En pareille circonstance, un médecin sensé laisse en repos l'imagination du patient, et se borne à lui donner quelques conseils hygiéniques.

" Je viens de parler des effets désastreux que l'homœopathie peut exercer sur le vulgaire des malades, mais cette thérapeutique n'est pas sans danger pour ceux qui l'exercent. Cette doctrine renferme tout ce qu'on peut imaginer de plus subtil pour combattre les principes consacrés par la science et pour démontrer la réalité d'idées chimériques. Le mysticisme contenu dans l'homœopathie, les efforts de pensée auxquels on doit se livrer pour la considérer comme une vérité, doivent troubler le jugement de ceux qui prennent au sérieux ces rêves d'une imagination malade ".

Ne possédant du savant professeur de l'université de Naples, le D. Rucco, que le seul ouvrage *De l'esprit de la médecine ancienne et moderne comparées*, et n'y ayant point trouvé le tableau de la cure des vertiges, il nous est impossible d'établir si ce tableau a été complétement et fidèlement reproduit. Mais ce que nous tenons à déclarer, c'est que ce tableau ne répond que très imparfaitement aux données de l'expérimentation pure et ne saurait fixer aucun médecin homœopathe dans le choix du remède pour combattre les vertiges. C'est dire en d'autres termes que cet écrit, comme au reste bon nombre de publications homœopathiques, n'est point du tout évangile pour nous.

Le vertige qui au dire de SANDRAS, "peut être compté parmi les maladies les plus communes"[1], est tantôt un symptôme acces-

[1] SANDRAS, " Tr. prat. des mal. nerveuses ", 1851, t. I, p. 306.

soire, qui préoccupe peu le médecin et disparaît avec les autres symptômes que présente le patient; tantôt au contraire il constitue un symptôme saillant de l'affection et même quelquefois à lui seul il forme toute la maladie[1]. Dans ces deux cas, il mérite de fixer toute l'attention du praticien. Il convient dans ces circonstances de rechercher sa cause et son lieu de production, et d'établir avec soin ses caractères, en tenant compte de la nature de la sensation, des conditions d'exacerbation et d'amélioration et aussi des autres symptômes qui peuvent l'accompagner ou qui lui sont étroitement liés.

Les vertiges peuvent être causés par la pléthore[2], l'anhémie[3], la chlorose[4] ou le scorbut[5]; par la congestion[6] ou la

[1] Racle et Lorain, in Valleix, " Guide du méd. pratic.", 1860, t. II. p. 9.

[2] Les médicaments à consulter sont : aconitum, belladona, ferrum, hyoscyamus, phosphorus, pulsatilla, sulphur; — aurum foliatum, bryonia alba, calcarea carbonica, china, digitalis purpurea, kali carbonicum, lycopodium, natrum muriaticum, nitrum, nitri acidum, nux vomica, rhus toxicodendrum, sepia, stramonium.

[3] A consulter : arsenicum album, china, pulsatilla, scilla maritima, staphysagria, sulphur; — belladona, bryonia, conium maculatum, ferrum, ignatia amara, mercurius solubilis, phosphoricum acidum, rhus toxicodendrum, sepia; — arnica montana, carbo vegetabilis, chamomilla, colocynthis, cuprum, magnes artificialis, magnetis polus australis, natrum, natrum muriaticum, nux vomica, phosphorus, rhododendrum, ruta graveolens, sabina, silicea, valeriana sylvestris, zincum.

[4] Belladona, calcarea carbonica, cocculus, conium maculatum, ferrum, lycopodium, nitri acidum, platina, pulsatilla, sepia, sulphur; — china, helleborus niger, kali carbonicum, natrum muriaticum, nux vomica, phosphorus, plumbum, spigelia.

[5] Ammonium carbonicum, ammonium muriaticum, carbo vegetabilis, mercurius solubilis, muriaticum acidum, nux vomica, staphysagria; — arsenicum album, carbo animalis, causticum, cepa, cistus canadensis, hepar sulfuris, iodium, natrum muriaticum, nitri acidum, phosphorus, ruta graveolens, sepia, sulphur, sulphuris acidum.

[6] Aconitum, arnica, aurum foliatum, belladona, calcarea carbonica, china, conium, kreosotum, lachesis, mercurius solubilis, nux vomica, opium, pulsatilla, rhus toxicodendrum, silicea, sulphur; — carbo vegetabilis, causticum, ferrum.

dérivation du sang[1]; par l'irritabilité nerveuse[2] ou par les émotions morales de toute nature[3]; par l'inanition[4], l'indigestion[5] ou les débauches sexuelles[6]; par suite de coups[7] ou d'empoisonnement par l'opium[8], les solanées vireuses[9], l'acide carbonique[10], les spiritueux[11], etc.; par la répercussion d'exanthèmes[12] ou d'ulcères anciens[13]; par les diathèses goutteuse[14], syphilitique[15], etc., et aussi par certains mouvements, certaines positions, dont nous parlerons plus loin, aux pages 195-196.

[1] Aconitum, chamomilla, china, digitalis purpurea, nux vomica, sepia, stramonium.

[2] Belladona, coffea, nux vomica; — aconitum, arnica, chamomilla, china, cina, kreosotum, moschus, teucrium marum, valeriana.

[3] Les médicaments indiqués contre les divers genres d'émotions morales seront à consulter ici.

[4] China, veratrum album; — calcarea carbonica, natrum muriaticum, silicea, sulphur.

[5] Antimonium crudum; ipecacuana, nux vomica, pulsatilla; — aconitum, arnica, arsenicum album, bryonia alba, chamomilla, coffea cruda, rhus toxicodendrum.

[6] Lycoperdon bovista.

[7] Arnica montana, calendula, hypericum perfoliatum; — belladona, ledum palustre, natrum muriaticum, nux vomica, rhus toxicodendrum.

[8] Décoction de café noir; acidum aceticum en grande quantité. — Ipecacuana; — mercurius solubilis, nux vomica; — belladona.

[9] A consulter les antidotes de ces poisons.

[10] Arroser le visage de vinaigre, etc; — administrer opium, belladona.

[11] Carbo vegetabilis, nux vomica; — antimonium crudum, coffea, ipecacuana, pulsatilla.

[12] Apis mellifera, arsenicum album, bryonia, phosphorus, pulsatilla, stramonium, sulphur; — belladona, causticum, helleborus niger, hepar sulfuris, phosphori acidum, opium; — calcarea carbonica, carbo vegetabilis, ipecacuana.

[13] Calcarea carbonica, sulphur.

[14] On consultera dans l'espèce, les nombreux médicaments indiqués contre la goutte, et principalement aconitum, arnica, antimonium crudum, bryonia, causticum, colchicum, curare, lycopodium, ledum palustre, etc.

[15] Mercurius solubilis, mercurius vivus, lachesis, thuya occidentalis, nitri acidum, aurum foliatum, sulphur; — alumina, belladona, carbo vegetabilis, clematis vitalba, dulcamara, fluoris acidum, guajacum, hepar sulphuris, iodium, lycopodium, nux juglans, phosphori acidum, sassaparilla, staphysagria.

Le vertige peut se manifester au synciput[1] ou à l'occiput[2]; peut remonter de l'épigastre[3] ou du dos[4], et peut être sémilatéral[5].

Le malade peut éprouver des sensations très diverses pendant le vertige: tantôt c'est comme s'il se trouvait dans une balançoire[6], ou dans un cercle[7], ou dans une voiture[8]; tantôt comme s'il nageait[9], ou tournoyait[10], ou se sentait attiré[11]; tantôt encore comme s'il tombait[12], que ce fût en avant[13] en arrière[14] ou de côté[15].

Les vertiges se montrent tantôt au matin[16], qu'on soit encore au lit[17], ou qu'on vienne de quitter sa couche[18]; tantôt

[1] Rhabarbarum (Rheum).

[2] China, zincum.

[3] Antimonium crudum, nux vomica, pulsatilla; — aconitum, arnica, belladona, chamomilla, mercurius solubilis, rhus toxicodendrum.

[4] Silicea.

[5] Magnetis polus arcticus.

[6] Caladium seguinum, ferrum, lactuca virosa, mercurius solubilis, thuya, zincum.

[7] Conium maculatum; — argentum nitricum, kali bicarbonicum.

[8] Cyclamen, ferrum, gratiola; — hepar sulfuris.

[9] Lactuca virosa.

[10] Conium maculatum, oleander; — arnica, argentum nitricum, asa fœtida, belladona, caladium, kali bicarbonicum, lycopodium, nux vomica, phosphorus, rhododendrum, staphysagria, valeriana, veratrum album, viola odorata.

[11] Zincum, magnetis polus arcticus.

[12] Belladona, conium maculatum, pulsatilla, rhus toxicodendrum, silicea, sulphur; — aconitum, cicuta virosa, cocculus, kali carbonicum, kali bicarbonicum, phosphori acidum, rhododendrum, sassaparilla, spigelia, spongia tosta.

[13] Cicuta virosa, graphites, rhus toxicodendrum.

[14] Chininum sulfuricum.

[15] Conium maculatum, sulphur.

[16] Belladona, carbo animalis, nux vomica, pulsatilla; — agaricus, alumina, carbo vegetabilis, chamomilla, lachesis.

[17] Nux vomica, pulsatilla, carbo vegetabilis, lachesis.

[18] Chamomilla, phosphorus.

à midi[1], après-midi[2], au soir[3], étant au lit[4] ou bien la nuit[5].

Ils peuvent être déterminés par l'éclat du soleil[6] ou par un temps humide[7]; par le séjour à l'air libre[8], par l'entrée dans un appartement[9], ou par le séjour dans une chambre[10], surtout quand elle est chaude[11]. Ils peuvent se produire que l'on soit debout[12], assis[13], à genoux[14] ou couché[15]; que l'on se lève de son siége[16] ou de la position couchée[17]; que l'on se baisse[18] ou que l'on se redresse[19], que l'on descende[20] ou que l'on monte[21], surtout très haut[22]. Ils peuvent être provoqués par le mouvement en général[23], par la marche[24], par

[1] Nux vomica.

[2] Sepia, chamomilla.

[3] Pulsatilla, nux vomica, mercurins solnbilis; — ammonium carbonicum, arsenicum albnm, calcarea carbonica, carbo animalis, graphites, hepar snlfuris, kali carbonicum, nitri acidum, phosphorus, phosphori acidum, platina.

[4] Nux vomica.

[5] Sulphur.

[6] Aconitum, agaricus.

[7] Bromum.

[8] Ambra grisea, calcarea carbonica, cantharis, drosera, ruta, sepia, sulphur.

[9] Phosphorus.

[10] Agaricus, ammonium muriaticum, lycopodium, magnesia muriatica, natrum, staphysagria, sulfuris acidum.

[11] Lactuca virosa, lycopodium.

[12] Cannabis sativa, causticum, cyclamen, oleander, taraxanum.

[13] Pulsatilla, sulphur; — ammonium carbonicum, lachesis, nitri acidum; — causticum, kali carbonicum, mercurins solubilis.

[14] Manganum.

[15] Lachesis, thuya occidentalis.

[16] Pulsatilla, thuya.

[17] Bryonia, chamomilla, pulsatilla; — belladona, china, cicuta virosa.

[18] Baryta carbonica, belladona, bryonia, nux vomica, pulsatilla; — aconitum, calcarea carbonica, lachesis, lycopodium, petroleum; — carbo vegetabilis.

[19] Arnica, cocculus; — belladona.

[20] Ferrum.

[21] Calcarea carbonica; — borax veneta.

[22] Calcarea carbonica.

[23] Belladona, china.

[24] Arnica, belladoua, nitri acidum, nux vomica; — ferrum, ipecacuana.

les mouvements des bras[1] ou par leur élévation[2]; par la rotation du corps[3]; par le mouvement de la tête[4], des yeux[5] et même par l'action d'ouvrir[6] ou de fermer les paupières[7]. Ils peuvent se déclarer en méditant[8], en lisant[9], en écrivant[10] ou en parlant[11]; en regardant fixement un objet[12], ou dans le lointain[13], ou en haut[14], ou en bas[15], ou de côté[16] ou en arrière[17]; en regardant dans la clarté[18]; en fixant un objet brillant[19], ou l'eau coulante[20], ou quelque chose qui tourne[21]. Ils peuvent se montrer en mangeant[22] ou après

[1] Berberis, sepia.

[2] Lachesis.

[3] Agaricus, ipecacuana, phosphorus.

[4] Sanguinaria; — en redressant la tête: arnica.

[5] Aconitum, alumina, pulsatilla.

[6] Aconitum, pulsatilla, sanguinaria.

[7] Arsenicum album, hepar sulfuris, lachesis, petroleum, thuya occidentalis.

[8] Nux vomica, pulsatilla.

[9] Ammonium carbonicum.

[10] Sepia.

[11] Chamomilla.

[12] Calcarea carbonica, cina, crocus sativus, kali carbonicum, lycopodium, natrum muriaticum, rhododendrum, ruta, senega, silicea; — asa fœtida, aurum foliatum, carbo vegetabilis, causticum, cicuta virosa, graphites, natrum, phosphorus, sassaparilla, sepia, epigelia, spongia tosta; — agaricus, arnica, baryta carbonica, belladona, borax veneta, cantharis, conium maculatum, drosera, dulcamara, ignatia amara, muriaticum acidum, oleander, petroleum, pulsatilla, ranunculus, sabadilla, staphysagria, sulphur, sulphuris acidum, valeriana.

[13] Oleander, sepia, ruta; — euphrasia.

[14] Calcarea carbonica, pulsatilla, sabadilla, selenium, thuya; — carbo vegetabilis, cuprum, plumbum, silicea, spigelia, zincum.

[15] Calcarea carbonica, oleander, spigelia; — sulphur.

[16] Belladona; — oleander; — spigelia.

[17] Conium maculatum.

[18] Bryonia, calcarea carbonica, magnesia muriatica, mercurius solubilis, phosphorus; — causticum, chelidonium majus, colchicum, kali carbonicum, nux vomica, phosphori acidum, zincum.

[19] Belladona; — hyoscyamus, stramonium.

[20] Belladona, ferrum; — hyoscyamus, argentum, stramonium, sulphur.

[21] Lycopodium.

[22] Arnica, ammonium carbonicum; — silicea.

avoir mangé [1]; après avoir bu [2] et après l'usage du café [3] ou du vin [4]. Ils peuvent être provoqués aussi par la fumée de tabac [5], par l'action de priser du tabac [6], par l'éternument [7], par la toux [8] ou par un effort corporel [9].

Les vertiges s'accompagnent de symptômes divers qui servent à leur imprimer un caractère tout particulier et que le médecin homœopathe a besoin de connaître pour se fixer sur le choix du remède. Tantôt le vertige se montre avec anxiété [10], crainte de la mort [11] ou tristesse [12]; avec congestion [13], mal [14], gêne [15] ou faiblesse de la tête [16]; avec perte de connaissance

[1] Arnica, nux vomica, pulsatilla; — cocculus, lachesis, natrum muriaticum, rhus toxicodendrum, sulphur; — chamomilla.

[2] Manganum, sepia.

[3] Chamomilla, nux vomica; — moschus.

[4] Lycoperdon bovista, natrum, zincum.

[5] Borax veneta, rhododendrum, silicea, zincum.

[6] Silicea.

[7] Nux vomica.

[8] Nux vomica.

[9] Kali chloricum.

[10] Belladona; — causticum, mercurius solubilis, nux moschata, rhododendrum.

[11] Rhus toxicodendrum.

[12] Phosphorus.

[13] Aconitum, belladona, arnica, conium maculatum, nux vomica, opium, pulsatilla; — china, lachesis, mercurius solubilis, rhus toxicodendrum, silicea, sulphur.

[14] Aconitum, lycoperdon bovista, calcarea carbonica, camphora, cocculus, ignatia amara, nux vomica, phosphorus, pulsatilla, sepia, sulphur; — arsenicum album, asa fœtida, china, coffea cruda, conium maculatum, lachesis, lactuca virosa, lauro-cerasus, magnesia carbonica, magnesia muriatica, secale cornutum, silicea, strontiana carbonica.

[15] Aconitum, lycoperdon bovista, camphora, cocculus, nux vomica, opium, sepia; — ammonium muriaticum, arsenicum album, borax veneta, carbo animalis, causticum, chamomilla, clematis, coffea, crocus sativus, lactuca virosa, lauro-cerasus, magnesia carbonica, magnesia muriatica, phosphorus, secale cornutum.

[16] China.

très momentanée[1] et même avec évanouissement complet[2]; tantôt il est accompagné de divagations[3], de somnolence[4], de bourdonnements dans la têto et les oreilles[5], d'obscurcissement[6], de scintillement[7] et d'injection des yeux[8]. Il se montre encore avec chaleur[9] ou paleur de la face[10], avec saignement du nez[11], avec lassitude généralo[12], avec frissons[13] ou chaleur du corps[14], et avec palpitations du cœur[15]; il peut être accompagné enfin de renvois[16], de nausées[17], de vomituritions[18], de vomissements[19], de coliques[20], de diarrhée[21], etc.

[1] Arsenicum album, belladona, natrum muriaticum, nux vomica; — camphora, lauro-cerasus, nux moschata, phosphorus.

[2] Bryonia alba, chamomilla, hepar sulfuris, nux vomica; — crocus sativus, lachesis, magnesia carbonica, moschus, sabadilla, sulphur.

[3] Belladona, nux moschata, opium.

[4] Angustura, lauro-cerasus, phosphorus, pulsatilla, rhododendrum.

[5] China, pulsatilla; — nux vomica.

[6] Aconitum, arnica, belladona, calcarea carbonica, chamomilla, cicuta virosa, hyoscyamus niger, mercurius solubilis, nux vomica, pulsatilla; — argentum, carho animalis, carbo vegetabilis, hopar sulfuris, ignatia amara, lauro-cerasus, stramonium.

[7] Belladona.

[8] Aconitum, belladona.

[9] Pulsatilla.

[10] Sulphur.

[11] Sulphur.

[12] Natrum.

[13] Calcarea carhonica, capsicum, graphites, phosphorus.

[14] Mercurius solubilis.

[15] Platina, sulphur.

[16] Aconitum, antimonium crudum, pulsatilla.

[17] Aconitum, antimonium crudum, arnica, holladona, bryonia, calcarea carhonica, china, cocculus, lycopodium, morcurius solubilis, nitri acidum, nux vomica, phosphorus, pulsatilla, sulphur; — alumina, ammonium carbonicum, arsenicum album, haryta carbonica, magnosia carhonica, moschus, silicea.

[18] Silicea.

[19] Aconitum, antimonium crudum, pulsatilla; — lachesis.

[20] Spigelia.

[21] Phosphorus.

Diverses circonstances amendent les vertiges et leur connaissance est également très utile pour le médecin homœopathe : Ainsi des personnes sujettes aux vertiges, cessent d'en éprouver par le mouvement [1], par la marche au grand air [2], par le séjour à l'air [3], par le décubitus [4] ou en se levant de la position couchée [5].

Telles sont les diverses circonstances auxquelles le médecin homœopathe devra prêter attention s'il veut réussir dans la cure des vertiges. Déjà l'on voit qu'il ne suffit plus de " savoir lire et écrire " pour pouvoir trouver dans cette longue liste de médicaments le remède propre. — Et pourtant nous devons convenir avec M. Brenier que la pratique de l'homœopathie est une chose bien simple; cette pratique est simple comme l'est l'application de toute science positive, comme l'est la solution d'un problème algébrique pour un mathématicien; il faut seulement *savoir*; mais tout le monde ne sait pas également bien : Ainsi qu'on voit un jurisconsulte, après avoir pris connaissance d'une cause dans ses détails intimes, trouver bien vite les articles du code qui doivent dans l'espèce recevoir leur application, ainsi on voit un médecin homœopathe expérimenté trouver bien vite dans son code à lui, — la matière médicale pure, — le médicament qui doit ramener l'état physiologique; mais de même qu'un homme de loi ordinaire se tirera moins aisément d'affaire qu'un jurisconsulte, de même qu'un étudiant se rebutera à ce travail et que le vulgaire y perdra son latin, de même aussi nous voyons le médecin homœopathe ordinaire éprouver quelquefois de grandes difficultés dans le choix du remède, le débutant y ren-

[1] Staphysagria, zincum.

[2] Belladona.

[3] Ammonium muriaticum, belladona, moschus, natrum, phosphorus, plumbum, rhododendrum, sulfuris acidum.

[4] Arsenicum album, aurum foliatum, moschus, natrum, nitri acidum, opium spigelia.

[5] Helleborus niger.

contrer des obstacles insurmontables et le vulgaire n'y voir que de l'hébreu.

Ce qui est infiniment plus difficile que la pratique homœopathique, ce qui est autrement compliqué et demande des études bien plus ardues, c'est la cure allopathique des vertiges.

On va voir!

Dans le traitement des vertiges, nos adversaires conseillent les saignées générales proportionnées aux forces, les saignées locales suffisamment prolongées, les saignées révulsives pratiquées à l'anus ou à l'épigastre, les bains de pieds irritants répétés, les cataplasmes sinapisés conservés quelques heures sur différentes parties des extrémités inférieures, des purgatifs, des vomitifs, une diète humectante, relâchante et insuffisamment réparatrice; l'application du froid et surtout du froid humide sur la tête, etc., etc.

Oui, voilà un traitement compliqué, et qu'on ne peut appliquer à moins que d'avoir des connaissances très étendues en sciences médicales! Et la preuve, c'est qu'il n'y a point une " vieille femme ", une " bonne dame " ou une " religieuse hospitalière " qui à l'occasion ne conseillera l'une ou l'autre de ces médications.

Il est réellement intéressant d'entendre dire par M. Brenier, que les malades peuvent se traiter homœopathiquement " sans posséder aucune notion sur les sciences médicales ". Notre contradicteur tire sur ses propres troupes et oublie ce qui se passe dans son camp. Vous n'êtes donc jamais entré, M. Brenier, un jour de marché, dans la " boutique " d'un artiste apothicaire et vous n'avez jamais suivi dans ses pérégrinations vespertines et nocturnes quelque obscur Vauquelin quand il allait visiter ses chers malades? Vous ne l'avez donc jamais vu administrer, de proprio motu, des potions toniques, cordiales, calmantes, astringentes, purgatives ou vomitives, panser des plaies et des " maux ", ouvrir les veines et pointer son terrible engin? Vous n'avez donc jamais rencontré ces " médecins



de contrebande" qui peuplent les campagnes et quelquefois les villes; ces " bonnes sœurs " qui possèdent des remèdes contre tous les maux possibles et impossibles; ces " châtelaiues " qui ont des " secrets " pour toutes les maladies; ces " vieilles femmes " qui vendent des spécifiques qui n'ont jamais failli? Vous ignorez donc que toutes les mères de famille pratiquent un peu la médecine et que, dans une réunion, quand on vient à parler de malades ou de maladies, tout un chacun se fait médecin? Oh! ce n'est point l'homœopathie que pratiquent tous ces "bienfaiteurs de l'humanité". Ils sont bel et bien vos frères et sœurs en allopathie!

M. Brenier trouve que le traitement homœopathique est " économique pour le malade " et "lucratif pour le médecin ". Liez cela ensemble!

Le traitement des vertiges, continue-t-il, " a quelquefois le désavantage d'être très long ". Mais certains vertiges ne jouissent pas à eux seuls de ce triste avantage; si notre contradicteur a des clients, — ce dont nous commençons à douter, — il ne doit pas être sans s'en apercevoir chaque jour. Voudrait-il, par hasard, insinuer que cette lougue durée doit être attribuée au médecin homœopathe? Eu ce cas ce serait vraiment trop l'honorer que de lui répondre.

M. Brenier parle de "traitement lucratif ". Voilà l'homme: *Ecce homo!* Mais, pour tenir ou comprendre un tel langage, il faudrait être épicier ou avoir du jus de prune dans les veines; or, nous sommes médecin, et nous nous estimons trop nous-même, comme au reste nous estimons trop tous les médecins — homœopathes et allopathes — pour relever ce trait. Nous le lui abandonnons.

Notre contradicteur se livre, à propos de la cure des vertiges qui se manifestent en baissant la tête, à un calcul qui montre qu'il additionne très bien, mais qui montre mieux encore qu'il ne comprend pas le premier mot de la pratique hahnemannienne. Si M. Brenier avait eu entre les mains le

tableau de la cure des vertiges tel que nous venons de le donner, il aurait pu donner une extension beaucoup plus forte à son addition; peut-être aurait-il atteint le chiffre de 365 jours. Mais les médecins homœopathes ne suivent pas l'ordre alphabétique dans l'emploi des médicaments indiqués; ils recherchent dans cette série le médicament qui répond le mieux au tableau général de la maladie, comme le prouveront les quelques commentaires que nous avons joints, d'après notre illustre maître, aux observations relatées page 206 et suiv. De plus, ils n'attendront pas que le médicament ait épuisé son action, pour rechercher, en cas de non-amélioration, s'il n'y a rien à changer aux indications et aux doses administrées. Le tact et l'expérience jouent un certain rôle chez nous. Mais M. Brenier ignore tout cela. Si de sa vie, il avait assisté à un seul traitement homœopathique, il n'aurait guère écrit des lignes, dont " la postérité s'étonnera un jour ", si tant est que son *Mémoire sur l'homœopathie* se conserve et se lise.

Mais, comment M. Brenier entend-il traiter les vertiges ? Oyez ceci, et dites si le Sphinx du mont Phicée proposa jamais aux Thébains d'énigme plus difficile.

Qu'une personne soit atteinte de vertiges présentant ou non de la gravité, le " médecin consciencieux et sensé " devra s'abstenir de tenter la guérison, " de peur de fixer continuellement l'attention du malade sur les circonstances qui peuvent accompagner le vertige, et de le conduire à l'hypocondrie et à l'aliénation mentale ". Ainsi, parce que le vertige est tantôt dû " à un excès de susceptibilité nerveuse et ne doit alors inspirer aucune inquiétude "; parce qu'il révèle tantôt " un état grave du cerveau "; parce que quelquefois il est " un effet de l'âge " et qu'il est " souvent difficile ou impossible de le guérir ", un médecin sensé ne pourra instituer un traitement. Mais si M. Brenier n'entreprend pas un traitement : 1° quand une maladie " n'inspire aucune inquiétude "; 2° quand une maladie inspire beaucoup d'inquiétude; 3° quand une maladie est longue et difficile à guérir et 4° quand une maladie est incurable, qu'il

ait l'obligeance de nous dire en quelles circonstances il traite une maladie. En effet, une affection doit constamment être ou facile à guérir, ou difficile à guérir, ou longue à guérir ou incurable, et pourtant en aucune de ces circonstances, M. Brenier, — le médecin consciencieux et sensé par excellence — ne conseillera une médication. Comprenne qui pourra. Peut-être même Œdipe y aurait-il perdu son égyptien.

Serait-ce par hasard, parce que " MM. Roche, Valleix, Andral et Grisolle ", ses auteurs favoris, ont négligé de parler des vertiges, que M. Brenier refuse de les traiter? Mais les monographies sur les vertiges ne font pas défaut dans la science. Déjà en 1589, Hamberger publia une dissertation sur ce sujet, et depuis lors Rolfink, Schelhammer, Conringius, Mangold, Wedel, Arnold, Crausius, Vater, Vesti, Sennert, Juncker, Eickner, Nicolai, Plouquet, Herz et autres ont successivement publié sur le même sujet; et si les écrits de ces " nébuleux allemands " paraissent sujets à caution, il y a encore les traités de Baillou (1579), de Raparlier, de Sandras, de Max. Simon, de MM. Racle et Lorain, et de feu le professeur Trousseau, qui tous renferment des indications thérapeutiques.

Il est curieux d'entendre combien M. Brenier redoute pour les malades, les "interrogatoires" auxquels procède le médecin homœopathe. Pour notre part, nous avons constamment observé que les personnes qui recouraient à nos soins, étaient enchantées de nos recherches et étaient convaincues que le médecin qui étudiait si bien leur maladie, parviendrait très bien aussi à la guérir. Nous n'avons eu de ce chef à constater chez aucun patient le développement " d'une hypocondrie ou de l'aliénation mentale ", et l'observation de nos maîtres et collègues concorde parfaitement avec la nôtre. Que notre contradicteur se tranquillise donc, et s'il ne se contente pas de notre parole, qu'il consulte les statistiques des aliénistes : il y verra que l'accroissement incessant des refuges d'aliénés, de même que celui des prisons, est en rapport avec le développement des passions du siècle : l'ambition, la soif de l'or, le libertinage

précoce, les jouissances contre nature, le bigotisme, la trop haute opinion de soi-même, etc. Le hahnemannisme, pas plus que l'allopathie, n'y est pour quelque chose.

Que M. Brenier ne conçoive surtout aucune inquiétude sur le sort de ces pauvres médecins homœopathes et qu'il ne craigne point que " le mysticisme contenu dans l'homœopathie " et les efforts de pensée auxquels on doit se livrer pour la " considérer comme une vérité, doivent troubler le jugement " de ceux qui prennent au sérieux, ces rêves d'une imagination " malade ". Les grandes illustrations de l'homœopathie, Hahnemann, comte des Guidi, Baron de Bœnninghausen, Petroz et autres portaient vaillamment leurs quatre-vingts ans, et affrontaient journellement les fatigues d'une forte clientèle. Ces athlètes de la science conservèrent une grande force physique et l'intégrité des facultés intellectuelles jusqu'à leur dernière heure, et s'endormirent du sommeil de la mort en confirmant les principes pour lesquels ils avaient lutté pendant un grand nombre d'années. Nous ignorons si des médecins homœopathes ont été frappés dans leurs facultés mentales; pas un seul cas ne nous est connu; toutefois la chose est possible, et même ce malheur peut arriver à chacun de nous. " Ah! qu'on y songe bien, l'aliénation est plus près de la raison qu'on ne le croit. On s'enorgueillit de cette dernière, et cependant un rien peut la troubler "[1]. Deux professeurs, l'un à Bruxelles, l'autre à Paris, dont nous aimions à suivre les savantes leçons, — allopathes distingués — ont dernièrement terminé leur existence dans un de ces asiles infortunés; et les journaux de médecine ne rapportent que trop souvent, hélas! que l'aliénation mentale vient d'enlever inopinément un médecin à l'humanité, à la science et à sa famille. Déplorons ces malheurs, M. Brenier, et gardons-nous de les exploiter dans l'intérêt d'une doctrine!

[1] Burggraeve, " Et. médico-philosop. sur Guislain " p. 51.

Texte de M. le docteur Brenier.

Nous avons dit pour quels motifs Hahnemann n'accorde aucune importance aux relations de guérisons homœopathiques; l'*Organon* ne contient que le récit de deux faits cliniques. Voici le premier : réuni à la cure des vertiges, il donnera une idée de la symptomatologie et de la thérapeutique homœopathiques.

Symptômes. — S....., femme forte, âgée de quarante ans, blanchisseuse, et malade depuis trois semaines : 1. A chaque mouvement, surtout quand elle se lève et fait un faux pas, élancements dans la fossette du cœur. 2. Bien-être quand elle est couchée, aucune douleur ni au côté, ni à la fossette du cœur. 3. Sommeil paisible seulement jusqu'à huit heures du matin. 4. Plaisir en mangeant, mais repas suivis de maux de cœur. 5. Afflux d'eau à la bouche et sur les lèvres. 6. Après le repas, haut le corps sans résultats. 7. Caractère violent, enclin à la colère. Sueur abondante pendant les fortes douleurs. Menstruation quinze jours auparavant. Tout le reste normal.

Traitement. — La belladone, la pulsatille, le fer, le mercure, au dire de Hahnemann, produisent quelques-uns des symptômes sus-indiqués, mais la bryone seule, chose admirable ! produit tous ces symptômes. En effet, prenez de la bryone, vous éprouverez des picotements à la fossette du cœur pendant les faux pas et en levant le bras; vous serez exempt de douleur quand vous serez couché, vous ne dormirez que jusqu'à huit heures du matin, vous mangerez avec plaisir, mais après le repas, vous aurez mal au cœur, puis

l'eau vous viendra à la bouche, vous aurez des haut le corps, et chose plus admirable que tout le reste, vous aurez l'humeur violente et irascible. Le suc de bryone convenait donc parfaitement dans le cas dont il s'agit. Administré à la dose énorme d'une goutte non diluée, il procura une prompte guérison. Le lendemain, la malade reprit ses occupations.

Voilà ce qu'on nous propose de substituer aux admirables descriptions de maladies que renferment les ouvrages de Roche, de Valleix, d'Andral, de Grisolle.

Ce n'est certes pas dans l'*Organon* que M. Brenier a lu cette observation; pour notre part, nous l'avons rencontrée dans les prolégomènes du *Traité de matière médicale*, Paris 1834, tom. I, p. 84. Notre contradicteur déclare que cette observation donne une idée des procédés homœopathiques. Eh bien! oui, ce fait clinique donne une idée de la symptomatologie et de la thérapeutique hahnemanniennes, et une excellente et très juste idée même; mais pour cela il faut qu'il soit *fidèlement relaté* et accompagné des commentaires dont Hahnemann l'a fait précéder et suivre. Faisons d'abord disparaître une grossière erreur[1], qui vous fait dire " que le malade jouissait d'un sommeil paisible seulement jusqu'à *huit* heures du matin ", tandis que l'observation porte " jusqu'à *trois* heures du matin ". " Mentiris impudentissime ", aurait dit BLAISE PASCAL[2].

[1] " L'ignorance n'a jamais fait de mal, l'erreur seule est funeste " (J. J. ROUSSEAU).

[2] " Se tromper, c'est prendre pour vrai ce qui ne l'est pas; mentir, c'est faire passer pour vrai ce que l'on sait faux, et lorsque le mensonge a pour objet les actions d'autrui, c'est de la calomnie ". Bn DE BOENNINGHAUSEN, " Aphor. d'Hippocrate ", t. II. p. 136.

Voici maintenant comment Hahnemann s'exprime à propos de cette observation : " Il est difficile d'exaucer le vœu que beaucoup de personnes m'ont adressé, de mettre sous les yeux du public quelques exemples de guérisons homœopathiques..... S'il fallait décrire un cas complexe de maladie, comprenant des symptômes nombreux, et le faire d'une manière assez pragmatique pour que les *motifs qui ont déterminé* dans le choix du remède fussent d'une clarté parfaite, cette discussion fatiguerait autant l'historien que le lecteur. Cependant, pour complaire aussi en cela à mes amis, je vais rapporter *deux des plus petits* cas de guérison homœopathique :

" S....., femme forte, âgée de quarante et quelques années, blanchisseuse de son métier, était déjà depuis trois semaines hors d'état de gagner sa vie, lorsqu'elle vint me demander conseil.

" 1. A chaque mouvement, mais surtout quand elle se levait, et plus particulièrement encore quand elle faisait un faux pas, elle éprouvait au creux de l'estomac des élancements qu'elle disait provenir du côté gauche.

" 2. Elle se trouvait très bien quand elle était couchée; alors elle n'éprouvait plus de douleurs nulle part, ni dans le côté, ni au creux de l'estomac.

" 3. Elle ne pouvait dormir que jusqu'à trois heures du matin.

" 4. Elle mangeait avec plaisir, mais aussitôt qu'elle avait pris quelque peu d'aliments, elle éprouvait des maux de cœur.

" 5. L'eau lui venait à la bouche et en ruisselait.

" 6. Chaque fois qu'elle mangeait, elle éprouvait ensuite des soulèvements de cœur, mais sans résultat.

" 7. Cette femme était d'un caractère violent, enclin à la colère. Une sueur abondante la baignait quand elle éprouvait de fortes douleurs. Quinze jours auparavant, ses règles avaient coulé d'une manière régulière.

" Tout le reste était dans l'état naturel.

" A l'égard du symptôme I, la belladone, le quinquina et le sumac vénéneux occasionnent bien des picotements au creux

de l'estomac; mais ni l'un ni l'autre ne les excite seulement pendant que le sujet agit, comme ici. La pulsatille en produit bien lorsqu'on fait des faux pas, mais rarement; et elle ne détermine ni le même trouble de la digestion que signalent les symptômes 4, 5 et 6, ni la même disposition morale. La bryone seule occasionne pendant le mouvement des douleurs, surtout lancinantes. Elle cause aussi des picotements sous le sternum quand on lève le bras; mais elle en provoque également sur d'autres points à chaque faux pas. Le symptôme 3 est fourni par plusieurs médicaments et aussi par la bryone. Le symptôme 4, quant à ce qui concerne le mal de cœur après avoir mangé, appartient à plusieurs médicaments, la fève de S. Ignace, la noix vomique, le mercure, le fer, la belladone, la pulsatille, les cantharides; mais, il est peu ordinaire, inconstant, et rarement accompagné de plaisir à prendre des aliments, ce qui arrive pour la bryone. A l'égard du symptôme 5, plusieurs médicaments font bien venir l'eau à la bouche, de même que la bryone, mais ils ne produisent pas les autres symptômes qui s'offraient chez la malade. La bryone leur était donc préférable sous ce rapport. Les soulèvements de cœur sans vomissements après avoir mangé (symptôme 6), sont produits par peu de médicaments; nul ne les détermine plus fréquemment et à un plus haut degré que la bryone. L'état du moral est un des principaux symptômes dans les maladies, et comme la bryone produit sous ce rapport des phénomènes semblables à ceux qui existaient chez la malade, ce médicament, d'après cette circonstance et les précédentes réunies, était préférable à tout autre comme remède homœopathique.

" Or, attendu que la femme était très robuste, que par conséquent la force de la maladie devait être très considérable, puisqu'elle causait des douleurs empêchant tout travail, mais que d'ailleurs les forces vitales n'avaient pas reçu d'autre atteinte, je fis prendre une des plus fortes doses homœopathiques, une goutte entière du suc de bryone non étendu, et j'annonçai à un de mes amis, qui était présent, qu'elle renaî-

trait à une santé parfaite avant les quarante-huit heures, ce qui lui parut douteux", mais ce qui se réalisa.

Relatons maintenant le deuxième fait clinique, qui tout comme le premier, aurait pu mettro M. Brcnicr en belle humeur :

" Un homme débile et pale, âgé de 42 ans, qui passait sa vie à écrire, vint me trouver le cinquième jour de sa maladie. 1. Le premier soir, sans cause appréciable, il avait eu des maux de cœur, des vertiges tournoyants et de fréquents soulèvements de cœur. 2. La nuit suivante, vers deux heures, vomissements de matières aigres. 3. Les nuits d'ensuite, violents soulèvements de cœur. 4. Le jour de la visite, rapports d'une saveur fétide et désagréable. 5. Il lui semblait que les aliments fussent crus et indigérés dans son estomac. 6. Il avait la tête embarrassée; elle lui semblait vide et sensible en dedans. 7. Le moindre bruit l'importunait. 8. Caractère doux, calme et patient.

" Il est à remarquer ici : *a*. Que quelques médicaments occasionnent des vertiges, avec des maux de cœur, comme la pulsatille, qui détermine aussi les vertiges le soir, particularité propre à un potit nombre seulement d'autres substances. *b*. Que la pomme épineuse (stramonium) et la noix vomique excitent des vomissements aigres et uno sécrétion muqueuse d'odeur acide, mais non pendant la nuit. La valériane et la coque du Levant (cocculus) font vomir la nuit, mais non des matières aigres. Le fer seul cause des vomissements la nuit, et peut en occasionner d'acides; mais il ne produit pas les autres symptômes qui devaient être pris ici en considération. La pulsatille, non seulement excite des vomissements aigres le soir et des vomissements en général pendant la nuit, mais encore les autres symptômes offerts par le malade. *c*. Les soulèvements de cœur pendant la nuit sont propres à ce médicament. *d*. Les rapports fétides, putrides, aigres, lui appartiennent également. *e*. Bien des médicaments font naître un sentiment semblable à celui que produirait la présence de matières indigestes dans l'estomac; mais aucun ne lo fait d'une manière aussi complète et aussi frappante que la pulsatille. *f*. Le symptôme 6 est produit

par la pulsatille, ainsi que par la fève de S. Ignace; mais celle-ci ne détermine point les autres. *g*. La pulsatille occasionne quelque chose de semblable au symptôme 7, de même qu'un excès de sensibilité des autres organes sensoriels, par exemple de la vue. Quoique la difficulté de supporter le bruit résulte aussi de la noix vomique et de la fève de S. Ignace, ces substances la produisent à un moindre degré et n'excitent point les autres symptômes. *h*. La pulsatille offre un état semblable du moral.

" Le malade ne pouvait donc être guéri plus facilement, plus certainement et d'une manière plus durable par aucune substance autre que la pulsatille. Je la lui prescrivis sur-le-champ; mais, à cause de sa faiblesse, je n'en donnai qu'une très petite dose, c'est-à-dire une demi-goutte de la quadrillionième partie d'une forte goutte de suc exprimé. Le remède fut pris dans la soirée; le lendemain, l'homme n'éprouvait plus aucune incommodité, sa digestion était rétablie, et huit jours après, quand je le revis, rien n'avait encore reparu chez lui.

" La recherche d'un si petit cas de maladie et le choix du moyen homœopathique qui y convient, sont bientôt faits. Il ne faut pour cela qu'un peu de pratique, et posséder les symptômes des médicaments dans sa mémoire ou savoir les trouver aisément dans le livre. Mais en écrire le narré, avec tous les motifs pour et contre que l'esprit aperçoit et juge en un instant, c'est, comme l'on voit, un travail long et fatigant ".

En comparant ces lignes de Hahnemann avec votre exposé sarcastique, on se rappelle involontairement ces paroles de Jochmann : " Les bruyantes plaisanteries du bateleur qui étale sa propre ignorance devant un public ignorant, ses jeux de mots et ses saillies qui ne sont que ridicules, mais qui, au bout du compte, ne ridiculisent que leur auteur, coûtent bien moins de peines et de travaux que les modestes études de l'observateur "[1].

[1] " Lettres d'un homme guéri par l'homœopathie ", p. 9.

Oui, " ces petits faits cliniques " sont bien faits pour donner une idée de la symptomatologie et do la thérapcutique homœopathiques. Ils prouvent d'abord avec quelle minutieuse attention lé médecin homœopatho examine les cas les plus simples de maladie et avec quelle conscience il recherche le médicament à employer. Ils prouvent encore avec quelle promptitude agissent les doses hahnemanniennes, et combien ces dernières sont propres à guérir des affections aiguës sans convalescence; ils prouvent enfin combien le médecin homœopathe est habile à juger le pronostic et à déterminer d'avance les effets qu'il doit obtenir par ses médicaments.

Mettez en regard de ces observations, ce qu'aurait fait dans l'espèce, un médecin allopathe. Dans le premier cas, lo médecin apprenant quo la femme S........ avait des douleurs à l'épigastre avec soulèvements de cœur, aurait fait pousser la langue, aurait taté lo pouls, et diagnostiquant un dérangement d'estomac, il aurait infailliblement prescrit un purgatif. Dans le second cas, apprenaut que le malado avait des maux de cœur, des vertiges et des vomissements, il aurait encore consulté la langue et le pouls; aurait de rechef gravement diagnostiqué un dérangement d'estomac, et aurait prescrit contre cet état, quoi?.... un purgatif. Voilà les deux systèmes mis en parallèle. Et pourtant, ce sont ces hommes qui osent bafouer Hahnemann! Dérision! — Qu'est ce qui en thérapeutique, autorise le médecin allopathe à administrer un purgatif dans deux cas si essentiellement différents, et pourtant dénommés de la même manière? Quelles sont les données qui fixent le médecin dans le choix d'un des nombreux purgatifs? Ah! nous le savons bien : Le médecin est conduit à l'emploi d'un purgatif par son ignoranco en thérapeutique; il est conduit à l'emploi d'un tel purgatif ou d'un tel autre, par son simple caprice...... Et qu'on ose contester ces affirmations autrement quo par des mots!

Oui, ces observations complètes, minutieuses, individualisées; ces observations où sont relatés les symptômes fonc-

tionnels avec leurs conditions d'exacerbation et d'amélioration, où sont consignés les symptômes physiques ou anatomo-pathologiques, où sont établies les causes prochaines et éloignées, les conditions d'âge, de sexe, de tempérament, de constitution, de profession, etc., etc., oui, ces observations, voilà ce que les homœopathes proposent de substituer à ce que vous appelez " ces admirables descriptions de maladies que renferment les ouvrages de Roche, de Valleix, d'Andral, de Grisolle ". Des traitements aussi rationnellement établis que ceux que vous voulez frapper de ridicule, voilà ce que les homœopathes proposent de substituer à la série innombrable de médications arbitrairement et capricieusement conseillées par les auteurs et aux sottes ordonnances, dont pullulent les ouvrages de pathologie spéciale, les pharmacopées, les codex et les formulaires. Et pour ne parler ici que de la nosologie, est-ce la faute de Hahnemann et de ses nombreux disciples, si ces auteurs, — dont au moins autant que quiconque nous admirons le profond savoir — ne décrivent dans leurs remarquables traités, que des maladies qu'on n'a que rarement l'occasion de rencontrer telles qu'ils nous les dépeignent[1]? L'expérience de chacun confirme cette opinion. Et quand nous parlons d'expérience, qu'on veuille bien croire que nous ne confondons pas l'expérience, qui est la lumière, avec l'expérience que le vulgaire accorde à toute longue pratique : Dix lustres d'incapacité n'accordent point un brevet de savoir[2]. " La seule prérogative ", a dit la célèbre

[1] Le savant Jourdan, de l'académie de médecine de Paris, a dit: " L'homœopathie s'est élevée contre les formes actuelles de la nosologie, dont les généralisations sont d'un si faible secours dans une pratique qui roule uniquement sur des individualités, de même que celles de nos codes ont trop souvent pour résultat de multiplier et d'envénimer les contestations entre particuliers ".

[2] " Je n'entends pas parler d'une expérience semblable à celle dont nos praticiens vulgaires se vantent après avoir, pendant de longues années, combattu avec un tas de recettes compliquées une multitude de maladies qu'ils n'ont jamais examinées avec soin, mais que, fidèles aux errements de l'école, ils ont regardé comme suffisamment connues par les noms qu'elles portent dans la pathologie...... Cinquante années d'une pareille expérience sont comme cinquante

ZIMMERMANN, " que le jeune homme plein de mérite, ne peut pas disputer au grison ignorant, c'est le nombre des années, et l'on attache l'expérience à cette pitoyable prérogative, afin que, du moins, le vieillard puisse toujours avoir là son recours poùr opprimer le jeune homme, et que le vieux arbre dessèche, arrête, sous ses branches stériles, les efforts que fait la jeune plante pour s'élever avec avantage. La vieillesse d'un médecin respectable par son mérite est une vieillesse honorable; sa gloire le suit partout; l'estime et le respect des jeunes médecins dévancent ses pas; ils l'appellent leur père, leur mentor; il est leur lumière dans l'obscurité qui les enveloppe souvent. Un vieux médecin sans mérite n'est qu'un homme redevenu enfant; il n'a de force que dans son opiuiâtreté ".

Ces types classiques de maladie que nos maîtres ne manquaient pas de nous faire observer chaque fois qu'il s'en trouvait dans les salles de clinique, combien de fois les rencontre-t-on dans la pratique privée? Ces variétés, — à peu près innombrables dans les maladies chroniques, très nombreuses encore dans les maladies aiguës sporadiques et très fréquentes aussi dans les affections endémiques, — ne les rencontre-t-on pas dans les maladies épidémiques, constamment produites par les mêmes influences et attaquant généralement des personnes vivant dans les mêmes conditions? Etant étudiant, nous avons vu des épidémies de variole, de rougeole, de scarlatine, de fièvre typhoïde, d'influenza, d'angine couenneuse; nous avons eu l'occasion de les étudier de près, et nous avons constaté que rarement la symptomatologie de deux cas était identique. Qui

ans passés à regarder dans un kaléidoscope, qui, plein de choses inconnues et variées, tournerait continuellement sur lui-même : on aurait vu des milliers de figures changeant à chaque instant, sans pouvoir se rendre compte d'aucune ". HAHNEMANN, in " Organon ", édit. 1856, p. 118.

" Par l'habitude actuelle de mélanger les médicaments, nous parviendrons bien à avoir dans la vieillesse des cheveux gris et, si Dieu le veut, des cheveux blancs, mais nous n'aurons pas acquis de l'expérience ". Dr WEDEKIND, in " Journ. de HUFELAND ", 1828, VI, p. 3.

ne se rappelle le terrible choléra qui dernièrement ravageait nos populations : nous avions étudié dans plusieurs ouvrages la séméiotique de cette maladie et nous avions taché d'établir avec toute la précision possible les nombreuses variétés décrites par les auteurs. Eh bien! nous déclarons que bien peu des nombreux malades, qui ont fait appel à nos soins, nous ont présenté le tableau symptomatologique exact de quelqu'une de ces variétés classiques. Au reste, rappelons-nous combien rarement aux consultations gratuites des hôpitaux, nous rencontrions des affections rappelant les types scolastiques, et demandons-nous après cela si c'est la nature qui se trompe ou qui nous joue des tours, ou bien si ce sont les tableaux nosographiques qui sont incomplets. La science n'a pas besoin de confirmer l'exactitude des faits; mais, au contraire, ce sont les faits qui doivent établir l'exactitude de la science. Quand à nous, nous étudions la nature, disant avec Cicéron : " Nos naturam sequamur, et ab omni quod abhorret ab ipsa, oculorum auriumque comprobatione fugiamus ".

Texte de M. le docteur Brenier.

" L'expérience seule peut révéler l'existence des propriétés curatives des médicaments "[1].

M. Brenier considère cette proposition comme " une absurdité " et déclare tout crûment qu'il " serait humiliant de s'abaisser à la réfutation de cette extravagance ". Nous professons un sincère respect pour toutes les opinions; mais, quand nous voyons une vérité aussi élémentaire traitée " d'absurde et d'extravagante ", nous ne pouvons nous empêcher de dire qu'il ne reste à M. Brenier " plus de faute à commettre ", plus

[1] Page 69 de son *Mémoire sur l'homœopathie.*

de bétise à débiter. Que notre contradicteur s'efforce seulement de déterminer en dehors de l'expérimentation, les propriétés thérapeutiques d'une plante inconnue quelconque, récemment importée de quelque pays d'outre mer. Qu'il raisonne ce sujet durant cinquante jours et qu'il rêve pendant autant de nuits, et nous verrons le chef d'œuvre que ces beaux raisonnements et cette quantité de rêves auront produit. Seul de tous les hommes, M. Brenier trouve que la détermination des propriétés thérapeutiques des médicaments par l'expérience est une pure ineptie. Il est vrai que ce M. Brenier n'est pas un homme comme un autre. " Dieu le créa et brisa le moule ". C'est le cas ou jamais de répéter avec le bon La Fontaine : " Dieu fait bien ce qu'il fait ".

Hahnemann ne soutient pas seulement que l'expérience seule peut nous faire connaître les propriétés curatives des remèdes, il soutient encore que l'*expérimentation sur l'homme sain* peut seule nous révéler les vertus thérapeutiques vraies des médicaments.

Pour prouver l'exactitude de cette proposition hahnemannienne, nous devrons avant tout examiner la valeur des divers procédés qui ont eu cours dans la science depuis les vingt-trois derniers siècles. Ces procédés se réduisent aux suivants:

1° Faire dériver les propriétés curatives des médicaments de leur composition chimique;

2° Faire dériver ces mêmes propriétés des qualités physiques qui caractérisent les médicaments;

3° Etablir les analogies entre une maladie et celles qui ont été guéries au moyen d'un médicament employé par hasard ou empiriquement.

4° Expérimenter les médicaments sur les animaux;

et 5° Déduire les vertus des médicaments de l'usage qui en a été fait dans les maladies.

I. La recherche des vertus médicinales par l'examen chi-

mique des médicaments, d'abord tentée au commencement du dix-huitième siècle par l'académie des sciences de Paris, n'a pas donné lieu à de merveilleux résultats.

La chimie peut très bien nous apprendre que le sublimé corrosif est un composé de chlore et de mercure, comment on obtient cette substance à l'état de pureté, et comment cette substance se conduit en présence des réactifs; mais elle n'aurait jamais pu nous révéler que ce sel excite une salivation abondante, accompagnée d'une puanteur particulière de l'haleine, elle n'aurait jamais pu non plus découvrir aucune autre propriété physiologique de ce médicament. Et cependant, c'est uniquement sur ces dernières connaissances que repose tout entier l'art de guérir.

La chimie peut nous apprendre encore une chose fort peu importante à savoir, que les feuilles de la belladone ont à peu près les mêmes principes constituants que celles du chou rouge ou d'un foule d'autres plantes; qu'on en extrait de l'albumine, du gluten, de l'extractif, de la résine verte, un acide, de la potasse, de la chaux, de la silice, etc. Mais, fait observer Hahnemann, " si cette connaissance des matériaux prédominants, telle que la chimie nous la procure au moyen des réactifs, pouvait servir à déterminer l'activité médicinale des médicaments, il s'ensuivrait qu'on pourrait manger une salade de feuilles de belladone sans plus d'inconvénient qu'une salade de chou rouge. Est-ce là ce que prétend le chimiste " [1] ?

Tous les chimistes sont d'accord pour reconnaître, que l'analyse des plantes fait découvrir les mêmes matières dans tous les végétaux et que les proportions varient seulement selon les substances.

La chimie peut encore isoler les alcaloïdes, les acides, les huiles, les résines, etc., mais elle est absolument impuissante à nous éclairer sur les propriétés physiologiques et curatives dont chacun de ces éléments peut être doué.

[1] " Tr. de mat. médic. ", 1834, t. I. p. 22.

Mais, de ce que nous condamnons les chimistes qui veulent découvrir dans leurs cornues, dans leurs récipients, les troubles physiologiques que le médicament peut provoquer dans le corps vivant, il ne suit aucunement que nous partagions l'opinion des médecins, qui contestent à la chimie la moindre valeur dans la recherche d'agents propres à combattre les incommodités qui affligent le genre humain. C'est la chimie qui a fait connaître les substances qu'il convient d'administrer dans les intoxications, pour neutraliser l'action des poisons et des gaz délétères. C'est encore la chimie qui a appris à dissoudre les calculs biliaires, qui causent une foule de maladies des plus graves, incurables avant la renaissance de cette science. C'est elle aussi qui a appris à combattre les calculs de la vessie et à débarrasser l'économie de certains métaux, tels que le plomb et l'étain, qui s'y trouvent accidentellement. La diététique veut-elle savoir si une plante renferme des éléments de nutrition; aussitôt la chimie en démontre la présence, en extrayant le gluten et l'amidon; elle peut même par la quantité de ces éléments, indiquer le degré de ses qualités nutritives[1]. Les allopathes doivent plus encore à cette science moderne; car elle explique l'inefficacité des médicaments énergiques en eux-mêmes, mais devenus impuissants par certains mélanges; elle indique encore que des médicaments, d'ailleurs innocents, peuvent être rendus nuisibles par l'addition d'autres substances. Et Dieu seul sait combien de malheureux ont payé de la vie, l'ignorance en chimie des médecins polypharmaques. Ne levons pas ce voile; le spectacle qui se déroulerait à nos yeux serait trop horrible; nous entendrions trop de voix proférer de justes malédictions contre les disciples de S. Côme. Parmi ces voix, nous reconnaîtrions peut-être celles de quelqnes amis, tristes victimes de l'ignorance effrontée de ces médecins, qui refusent de comprendre que " quand il s'agit de l'art sauveur de la vie, négliger d'apprendre est un crime ".

[1] HAHNEMANN, " Et. de méd. homœop. ", p. 11 et suiv.

II. Depuis un temps immémorial, des médecins se sont appliqués à expliquer les propriétés médicales des plantes par leurs formes extérieures. Cette doctrine, dite des signatures, n'est qu'une face de la grande question du symbolisme, qui a occupé les plus savants philosophes de toutes les époques et qui admet que tout dans la nature est signe, langage ou symbole [1].

Les analogies botaniques peuvent-elles permettre de conclure avec certitude à une similitude dans les effets? Le grand Linné établit dans sa *Philosophia botanica* cette règle générale: " Plantæ quæ genere conveniunt, virtute etiam conveniunt; quæ in ordine naturali conveniunt, virtute proprius accedunt; quæ classe naturali conveniunt, virtutibus quodam modo congruunt ". Si, comme on dit, l'exception confirme la règle, jamais règle générale n'aura été confirmée aussi fréquemment que cette règle de Linné, car les cas négatifs ou d'exception sont mille fois plus nombreux que les cas affirmatifs. Dans la famille des conifères, l'écorce intérieure du pin des forêts fournit aux peuples des pays les plus septentrionaux une sorte de pain, tandis que l'écorce de l'if commun est vénéneuse. Quel rapport y a-t-il entre la racine brûlante de la camomille pyrèthre et la laitue vireuse délétère qui produit une sensation de froid; entre le séneçon qui provoque des vomissements et la scorsonère qui a une saveur si agréable; entre l'herbe des blés, dépourvue de toute vertu, et l'arnique des montagnes qui est un remède si héroïque, plantes qui se trouvent toutes dans la famille des composées? Dans la famille des solanées, on rencontre des plantes très innocentes, à côté d'autres très vénéneuses. Hahnemann établit une très longue liste de ces cas d'exception, et la fait suivre de cette judicieuse considération: " Loin de moi l'intention de méconnaître combien le système naturel des plantes peut donner des indices importants aux médecins philosophes qui s'occupent de matière médicale, ainsi qu'à ceux qui sentent en eux la

[1] Imbert-Gourbeyre, " Lect. publ. sur l'homœop. ", p. 52.

vocation de découvrir de nouveaux médicaments; mais ces indices ne servent qu'à confirmer ou à commenter des faits déjà connus, ou bien, quand une plante n'a pas encore été expérimentée, ils ne roulent que sur des hypothèses qui se rapprochent plus ou moins de la vérité "[1].

Et non seulement ces cas d'exception se rencontrent parmi les plantes d'une même famille, mais aussi ils s'observent parmi les variétés d'une même espèce. Quelle différence entre le bolet amadouvier insipide, et le bolet blanc, amer et drastique; entre l'agaric délicieux, et l'agaric moucheté; entre le lichen des rochers qui est ligneux, et le lichen d'Islande doué de propriétés toniques[2]!

Qu'y a-t-il d'étonnant que cette analogie d'action se présente si rarement entre les plantes d'une même famille ou d'une même espèce, quand nous voyons une même plante montrer quelquefois dans ses diverses parties, des propriétés curatives différentes? Quelle dissemblance, par exemple, entre le camphre, remède calmant que l'on extrait de la racine du laurier cannellier, et l'huile irritante de cannelle; entre le suc astringent des fruits de plusieurs mimosées et la résine insipide exsudée par le tronc; entre la tige corrosive de la renoncule scélérate et sa racine si douce[3].

Malgré cela, les thérapeutistes allopathiques continuent de marcher dans les mêmes voies. Ils attribuent invariablement les mêmes propriétés à toutes les espèces de la tribu des cinchonées, quoiqu'il soit connu que quelques-unes de ces espèces ne renferment pas les soi-disant principes actifs du quinquina. Il en est de même des diverses espèces du papaver somniferum, etc. Bien plus, ils attribuent les mêmes propriétés aux divers alcaloïdes extraits soit du quinquina, soit de l'opium, et cela sans se préoccuper le moins du monde des différences

[1] Hahnemann, " Et. de méd. homœop. ", p. 23.
[2] Ibid., p. 23.
[3] Ibid., p. 24.

de composition chimique. Ecoutez à ce sujet MM. Trousseau et Pidoux : " La diversité de composition chimique ne serait " pas une objection. La cinchonine ne diffère de la quinine " que par une molécule d'oxigène et une molécule d'hydro- " gène en moins; or, à bien prendre, il lui suffirait de fixer " une molécule d'eau pour se transformer en quinine. Peut- " être cela se fait-il réellement, par suite des progrès de la " végétation. De cette façon s'expliquerait la prédominance " de ce dernier alcali dans les quinquinas jaunes. Une décom- " position ultérieure ferait disparaître l'excès de quinine, " d'où l'équilibre des deux alcaloïdes dans les quinquinas " rouges et la richesse médiocre de ces écorces "[1]. Bien imaginé, n'est-ce pas ? Et c'est sur des rêves aussi creux que se basent nos adversaires scientifiques !

Et comme s'il ne suffisait pas de ces fausses analogies entre les plantes d'une même espèce ou d'une même famille, nos confrères allopathes — ces prétendus détenteurs des grandes traditions et de la vraie science — ont imaginé d'établir des analogies entre diverses substances inorganiques. Ainsi, pour eux, les diverses préparations ferrugineuses et mercurielles s'équivalent. Le fer métallique et le fer oxydé se donnent dans les mêmes conditions que le proto-iodure de fer et le bleu de Prusse, et le mercure coulant dans les mêmes circonstances que le sublimé corrosif ou le cyanure de mercure. Les substances les plus inoffensives à côté des poisons les plus violents ! Et une thérapeutique bâtie sur de telles assises mériterait le nom de science ? Pitoyable dérision !

La doctrine des signatures n'a pas enfanté ces seules merveilles : Elle a encore déduit les propriétés curatives des plantes, *ex qualitate*, c'est-à-dire d'après leur goût, leur odeur, leur couleur et leur forme.

Linné a établi ces divers aphorismes : " Insipidæ et inodoræ vim medicam vix exercunt; sapissimæ et odorantissimæ

[1] " Tr. de thérap. et de mat. méd. ", t. II, p. 328.

maximam vim possident ". — " Sapidæ et suavolentes bonæ sunt; nauseosæ et graveolentes venenatæ sunt ". — " Sapidæ non agunt in nervos, nec olidæ in fibras musculares ". — Voilà encore des règles générales, que d'innombrables exceptions confirment! ABERCROMBIE, JOHN PLOYER, CULLEN et autres partagent ces opinions de LINNÉ. Le grand botaniste va plus loin et distingue les propriétés curatives d'après le genre d'odeur : " Ambrosiaca (à odeur de musc), analeptica; fragantia, orgastica; aromatica, excitantia; tetra, stupefacientia; nauseosa, corrosiva ". Certes, tout cela est bien fait pour frapper l'esprit de ceux qui ne connaissent pas la médecine. Comme on voit, la thérapeutique des botanistes vaut au moins celle des chimistes. " Entre les deux, mon cœur balance ".

S'il est vrai que le principe amer est un tonique pour l'estomac, et que les plantes qui ont une saveur amère ont une seule et même manière d'agir, alors la coloquinte, la scille, l'agaric, l'angusture, la saponaire, le galé, le lupin, l'acide cyanhydrique, l'upas, etc., auraient droit, en leur qualité d'amers, à être rangés dans la classe des toniques et des stomachiques[1]. " S'il est vrai que les substances aromatiques amères excitent l'organisme, pourquoi le lédon des marais diminue-t-il à un si haut degré la chaleur vitale? S'il est vrai que les plantes seules qui, associées au vitriol martial, donnent une encre, sont astringentes, pourquoi le principe si astringent des coings, des nèfles, etc., ne produit-il pas le même résultat? Si la saveur astringente indique un tonique, pourquoi l'oxyde de zinc provoque-t-il des vomissements? Le principe sucré du sucre de Saturne serait-il par hasard nutritif? Si des huiles éthérées et les substances qui provoquent sur la langue une saveur brûlante, échauffent le sang, pourquoi l'éther, le camphre, l'huile de cajeput, l'huile de menthe poivrée et l'huile volatile des amandes amères et du laurier-cérise produisent-elles un effet contraire? Si les plantes vénéneuses doivent

[1] HAHNEMANN, "Tr. de matière médicale", t. I, p. 17.

exhaler une odeur nauséabonde, pourquoi est-elle si peu prononcée dans l'aconit, la belladone et la digitale? Pourquoi est-elle presque imperceptible dans la noix vomique, la gomme-gutte? Si la saveur des plantes vénéneuses est désagréable, pourquoi le suc du manioc, dont l'action toxique est si prompte, est-il seulement douceâtre et nullement âcre? Parce que des huiles grasses exprimées sont émollientes, s'ensuit-il qu'elles le soient toutes, même celles que l'on retire de la semence du croton tiglium? Si les substances peu sapides ou tout à fait insipides et inodores sont sans vertu, comment se fait-il que l'ipécacuanha, le tartre stibié, le venin de la vipère et la racine de Lopez jouissent de propriétés médicinales? La bryone, qui contient une grande quantité de fécule, est-elle considérée comme un aliment "[1]?

Que penser d'une matière médicale qui entasse ainsi pêle-mêle des médicaments, rien que sur des données fournies par les deux sens les plus incomplets de l'homme, le goût et l'odorat? Comme si chacun ne savait pas que toutes les substances ont une saveur et une odeur particulières, et que rien n'est plus difficile à exprimer que les nuances diverses de ces impressions!

Ce n'est pas tout encore.

LINNÉ a décrété que la couleur pouvait faire reconnaître les vertus des remèdes: " Color pallidus insipidum, viridis crudum, luteus amarum, ruber acidum, albus dulce, niger ingratum indicat ". Cette règle, elle aussi, rencontre plus de cas d'exception que de cas affirmatifs. Mais qu'importe, puisqu'on ne s'est pas arrêté là? Et en effet, parce que la rhubarbe, l'aloès, la chélidoine, le safran, le curcuma, donnent par leur solution des couleurs jaunes, on a déclaré que ces substances sont bonnes contre la jaunisse au même titre que les carottes, le jaune d'œuf et le bouillon de la poule aux pieds jaunes. Les médicaments rouges, comme le sang dragon, le cachou,

[1] HAHNEMANN, " Et. de médic. homœop. ", p. 18 et suiv.

ont été réputés excellents dans les hémorrhagies, à cause de l'analogie de couleur. Le lézard et le crapaud ont été conseillés contre les ulcères de mauvais caractère, également parce que la couleur de ces animaux est semblable à celle de ces ulcères.

Un autre genre de signatures est tiré de la forme des plantes. Ainsi les racines et les fleurs d'orchidées, comme le satyrion, le salep, à cause de leur ressemblance avec les parties sexuelles, sont considérées comme très aphrodisiaques; le fruit de l'anacarde oriental, ayant la forme d'un cœur, est dit cordial, tandis que la figure réniforme de l'anacarde occidental le fait ranger parmi les remèdes des maladies des reins. Le lichen est employé dans les affections de poitrine, parce qu'il rappelle par sa forme celluleuse la structure du poumon. Il en est de même de la pulmonaire, dont les feuilles tachées d'un blanc sale figurent assez bien les taches que l'on rencontre à la surface du poumon tuberculeux. Le polytric semble être une touffe de cheveux, comme l'indique son nom; de là, on le juge propre à guérir l'alopécie. La saxifrage croît entre les pierres qu'elle semble diviser par ses racines; aussi la considère-t-on comme propre à briser la pierre dans la vessie. Les piqûres du scorpion sont guéries par le scorpiurus, dont les pédoncules sont relevés à la manière de la queue du scorpion. Les morsures de la vipère sont guéries par la vipérine, dont la tige rude et maculée présente une certaine analogie avec le dos de cet animal. L'euphraise, à cause d'une tache noire qu'elle porte sur sa corolle, est réputée excellente pour les taches et autres maladies des yeux; il en est de même du buphthalmum ou œil de bœuf. La feuille du cotyledon umbilicus, qui semble avoir un ombilic, est indiquée contre le mal autour du nombril. Les feuilles d'immortelle, qui imitent jusqu'à un certain point les gencives, sont indiquées contre le scorbut. Le sassafras et quelques pimprenelles sont employés contre la pierre vésicale, parce qu'ils naissent sur les rochers et sur un sol pierreux. Les semences de grémil (millet) sont usitées contre la gravelle, parce qu'elles ressemblent aux graviers urinaires.

Enfin, pour en finir avec ce sujet, — amusant pour le lecteur, mais triste pour les malheureux qui ont payé les frais de ces rêves — disons que, toujours en vertu de la doctrine des signatures, l'herniaria guérit les hernies, et la tormentille les menstrues douloureuses (tormina ventris). De la même manière, les pélérinages à Saint Jambon guérissent la sciatique, les neuvaines à Saint Genou garantissent de la gonagre, les prières à Sainte Luce dissipent la berlue, l'invocation de Saint Vital assure aux jeunes mariées...... etc., etc.[1].

M. Brenier, qui répudie l'expérimentation des remèdes, serait-il, par hasard, partisan de la doctrine des signatures? Y aurait-il de l'indiscrétion à le lui demander?

III. Etablir les analogies entre une maladie donnée et celles qui ont été guéries au moyen d'un médicament employé par hasard, tel est le troisième procédé usité pour la recherche des propriétés curatives des remèdes.

C'est l'empirisme.

Mais le savant professeur Trousseau admet deux espèces d'empirismes : le bon et le mauvais empirisme.

Nécessairement son empirisme à lui est le bon. Le mauvais empirisme comprend la médecine théocratique, soumettant en Egypte, les malades aux formules des livres d'Hermès; la médecine des Grecs, exercée d'abord par les Dieux et les Demi-dieux, Apollon, Hercule, Orphée, Mélampe, puis par les héros Achille et Patrocle, qui tenaient leurs recettes de Chiron; la médecine des prêtres du temple d'Esculape à Epidaure, la médecine du temps de la grande république romaine, puis celle des esclaves et des affranchis. Le mauvais empirisme comprend encore la sorcellerie, la magie, l'astrologie, l'Hindou qui meurt en tenant la queue de sa vache, le Mahométan qui regarde du côté de la Mecque ou qui fait un pélérinage aux trois poils de la barbe de Mahomet, le prêtre du Thibet qui écrit le nom d'un

[1] Virey, in "Dictionn. des sciences médic.", t. LI, p. 267.

médicament snr un morceau de papier, mâche le papier, en fait une pilule et la fait avaler au malade; l'HOMŒOPATHIE, le toucher des écrouelles par les rois de France et d'Angleterre, les vendeurs d'eaux miraculeuses, la pratique des nonnes et des châtelaines, les somnambules, le mesmérisme, les rebouteurs, etc. Faisons grâce à M. TROUSSEAU d'avoir classé le globule homœopathique entre l'eau de N. D. de la Salette et le pélérinage aux trois poils de Mahomet. Le professeur parlait devant nn auditoire composé d'ouvriers, qui pouvaient très bien ignorer qne l'*homœopathie est la négation de tout empirisme.*

" Quand l'homme a été malade, autour de lui, instantanément, il s'est constitné une médecine: ce fut d'abord la médecine de l'hygiène. On était brisé par la fatigue de la maladie, on se tenait en repos. On avait soif, on buvait de l'eau; la peau était ardente, on prenait un bain. C'est la première hygiène, la première médecine, toute d'expérience, instinctive "[1].

Le hasard agrandit le champ de cette première médecine. PLINE rapporte que les hippopotames pratiquent sur eux-mêmes une saignée générale, en se frottant la queue contre les roseaux, jusqu'à ce qne le sang coule. Le même naturaliste rapporte que les chèvres, en cas d'inflammation de l'œil, se font une saignée locale en enfonçant dans l'orbite un jonc ou nne épine. AMBROISE PARÉ raconte, en parlant de l'origine de l'opération de la cataracte, que l'homme a appris d'une chèvre à guérir la cataracte à l'aide de l'abaissement: une chèvre cataractée s'étant un jour, par hasard, frappée contre nne haie, une épine lui entra dans l'œil; en se débattant, l'animal abaissa la cataracte et recouvra la vue. Les lions, quand ils sont atteints de fièvre intermittente, ont l'habitude de ronger les arbres de quinquina pour se guérir[2]. L'ibis, l'oiseau sacré de l'Egypte, quand il est indisposé, s'administre avec son long

[1] TROUSSEAU, " Confér. sur l'empirisme", p. 3-5.

[2] LA CONDAMINE, de l'académio française, aussi grand savant que célèbre voyageur, rapporte ce fait dans sa " Relation d'un voyage en Amérique". Voir aussi SÉBAST. BADO, *anastatis cort. peruv.*

bec un lavement d'eau du Nil[1]. Les ours, quand ils sont blessés, arrêtent l'hémorrhagie en appliquant la mousse d'arbre sur la plaie. L'homme apprit de l'hirondelle et de l'épervier à guérir les maux d'yeux à l'aide de la chélidoine et du hieracium; ces oiseaux donnent la vue à leurs petits à l'aide du jus de ces plantes[2]. Le chien enseigna à l'homme l'usage de l'émétique.

Comme on pense bien, on n'a pas tous les jours l'occasion d'étudier la médecine des hippopotames, des lions et des ours. Aussi cette source d'études est-elle depuis longtemps abandonnée.

Le hasard, — ce Dieu de l'ignorance auquel tant de médecins ont offert des sacrifices et en offrent encore — le hasard, disons-nous, a mis sur la trace d'autres médications. L'exagération des fonctions mensuelles chez les femmes qui récoltent le safran, a conduit à employer le safran pour rappeler ces fonctions supprimées. Un empirique hasardeux s'avise de donner de l'éponge calcinée, convertie en poussière, à un individu atteint de goître, et le goître est guéri. De jeunes chlorotiques ont bu a une source ferrugineuse et ont repris leurs couleurs; des ouvriers atteints d'affections cutanées ont été guéris en sublimant le soufre. Voilà par le hasard, rien que par le hasard, l'éponge, le fer, le soufre, indiqués contre le goître, la chlorose, les maladies de la peau [3]!

Dans une seconde période, continue M. TROUSSEAU, l'induction vient en aide au hasard pour agrandir l'empirisme, et malgré lui, ce dernier, en rapprochant les faits, en les comparant, en les assimilant, en les différenciant, devient théorique, systématique, dogmatique. De ce que le quinquina guérit des accès de fièvre se reproduisant périodiquement, on a été conduit à l'employer contre les accès de la névralgie faciale. De ce qu'il

[1] Le symbole des apothicaires, l'instrument de leur antique gloire, n'est donc qu'une imitation grossière du bec de l'oiseau vénéré des Egyptiens. — Voir CICÉRON, " De natura Deorum ".

[2] PLINE, " Hist. natur. ", lib. VIII, cap. 26 et 27.

[3] TROUSSEAU, " Confér. sur l'empirisme ".

a guéri cette dernière et fait cesser les doulenrs, on a été conduit à l'employer dans le rhumatisme articulaire aigu. L'éponge ayant guéri le goître, et l'iode ayant été découvert dans l'éponge, on s'est demandé si c'est l'iode qui guérit le goître et on l'a guéri avec des préparations iodées. Le goître étant une tumeur, on appliqua l'iode aux tumeurs glandulaires, et on les guérit; on l'appliqua aux tumeurs osseuses syphilitiques, et on les guérit mieux qu'autrefois[1].

Le savant homœopathe, docteur CRETIN, a présenté une excellente critique des *Conférences* de M. TROUSSEAU, et a réduit à sa juste valeur *l'empirisme* du célèbre professeur de Paris. Empruntons-lui ces passages :

" Le Péruvien, en prenant de la décoction de quinquina, an lien des boissons amères auxquelles il était expérimentalement habitué, a fait une induction; son indnction a porté juste, par hasard, je le veux bien; mais enfin c'est une induction. Sa fièvre est coupée. SYDENHAM répète l'expérience; elle réussit. TALBOT la répète pour Lonis XIV, malgré la facnlté; elle rénssit encore. M. TROUSSEAU, après tant d'autres, la renouvelle. Mais M. TROUSSEAU ne nous dit pas combien, parmi ces nombreuses tentatives, ont échoué; combien de fièvres intermittentes ont résisté ou résistent encore an qninquina. *Premier élément* du problème écarté par M. TROUSSEAU.

" Par induction, M. TROUSSEAU applique le quinqnina à la névralgie faciale, dont la périodicité diffère sensiblement de celle de la fièvre intermittente, mais qui, du moins, a ceci de commun avec cette dernière, de présenter des accès. L'essai rénssit. Combien de fois? M. TROUSSEAU ne le dit pas. Mais M. JOBERT (DE LAMBALLE) pourrait lui dire combien de fois il ne réussit pas, lui qui, en présence de l'inefficacité du quinquina, en arrive à la cautérisation transcurrente, et même, si je ne me trompe, à l'incision ou plutôt à la résection du nerf, qu'AUG. BÉRARD a pratiquée plusieurs fois. *Deuxième élément* du problème écarté par M. TROUSSEAU.

[1] CRETIN, " De l'empirisme et du progrès scientif. en méd. ", p. 10.

" Le célèbre professeur a trouvé le quinquina si ntile contre les accès de la fièvre intermittente et contre la douleur dans la névralgie, que, par induction, il est conduit à l'employer contre la douleur dans le rhumatisme aigu. Et il guérit. Combien de fois sur un nombre donné? Il ne le dit pas; mais, malheureusement, les faits de la Pitié, de la Charité et de la Maison municipale nous le disent. *Troisième élément* du problème écarté par M. TROUSSEAU.

" Comment se comporte la fièvre intermittente, le rhumatisme aigu, la névralgie sus-orbitaire, livrés aux seules ressources de l'hygiène? Si M. TROUSSEAU le sait, pourquoi ne le dit-il pas? Pourquoi écarte-t-il ce *quatrième élément*, qu'il regarde lui-même comme l'élément fondamental du problème?

" Présentés, comme ils le sont, par M. TROUSSEAU, ces trois faits conduisent à administrer le quinquina contre toutes les névralgies sus-orbitaires, contre tous les rhumatismes aigus, contre toutes les fièvres intermittentes. C'est de l'empirisme à la GUI PATIN, le quinquina remplaçant la saignée; c'est du plus mauvais empirisme. Et si c'est là toute l'intervention de l'intelligence venant en aide au hasard et à l'expérience, Didier avec sa moutarde blanche, Leroy avec son vomi-purgatif, Guillé avec son sirop anti-glaireux, Regnauld avec sa pâte, sont aussi intelligents que M. Trousseau, que Bretonneau, Broussais, Galien et Hippocrate. Mais, si M. TROUSSEAU n'a pas toujours guéri, si le quinquina a échoué quelquefois, seulement une fois, contre la névralgie sus-orbitaire, contre le rhumatisme articulaire aigu, contre la fièvre intermittente, l'induction de M. TROUSSEAU disparaît devant cette autre induction: de ce que le quinquina fait défaut dans un cas, à plus forte raison dans quelques cas, il peut bien se faire qu'il soit impuissant dans beaucoup d'autres, sinon dans tous; d'où la nécessité de rechercher un autre spécifique, et nous voilà ramenés aux beaux jours où l'on essayait tout contre tout, même les bézoards.

" A peine de nier la science, M. TROUSSEAU devait sortir de cette impasse; il a trouvé plus commode de nier la science. Le

hasard, l'expérience, vous apprend qu'une pierre abandonnée à elle-même, à une certaine hauteur, tombe en se précipitant vers la terre. Le hasard, l'expérience, vous appreud également que la fumée de votre cheminée s'échappe et s'élance vers le ciel, que le cerf-volant do votre petit garçon snit la même direction, que la plume de l'oiseau voltige dans l'air, comme par habitude. Vous en induisez que les corps lourds tombent à la surface de la terre, et que les corps légers se soutiennent ou s'élèvent dans l'air. Induisez, induisez à perpétuité, vous n'cn saurez jamais plus. Mais examinez de plus près, livrez à leur poids des corps de deusités différentes, successivement dans l'air et dans le vide, neutralisez l'action dn fluide ambiant, vons verrez la balle de plomb, la balle de sureau, le morceau de papier, le duvet de l'oiseau, le caillou comme la bille d'ivoire ou d'agate, tomber avec la même vitesse. Faites tomber ces mêmes corps de hautenrs diverses, comparez leurs vitesses, calculez les espaces parcourus dans des temps différents et successifs, et vons aurez les lois de la chute des graves, la raison on le rapport des espaces parcourus, la notion précise d'uno force, de la pesantenr. Comparez ces phénomènes qui se passent à la surface de la terre à ceux qui se passent dans l'espace interplanétaire, et si vous trouvez entre eux un rapport constant, évident, vous serez immortel ponr avoir fait équation entre la pesanteur et la gravitation par l'attraction.

" Voulez-vous mesurer les hauteurs par le baromètre, vous tiendrez compte de la différence de densité do l'air à des hauteurs variables, de la latitude et de la distance à la surface de la terre; do l'inégalité de température des différentes couches d'air; enfin de la présence de la vapeur d'eau dans l'air.

" S'agit-il du plus simple problème d'algèbre, du problème des courriers, par exemple, vous êtes conduit à une discussion aussi minutieuse. Vitesses inégales et dans le même sens, vitesses inégales et donnant lieu à un résultat négatif indiquant que la reucontre aura lieu dans un sens opposé, vitesses égales rendant la rencontre impossible, etc.

" Si M. Trousseau, tout en tenant compte des insuccès, avait appliqué de cette manière la méthode expérimentale aux trois cas relatifs au quinquina, il serait arrivé à un tout autre résultat.

" Il aurait d'abord soustrait la névralgie sus-orbitaire, le rhumatisme et la fièvre intermittente à toute médication, comme tout à l'heure le physicien, les différents corps à toute action étrangère, et il aurait dit avec Hippocrate : *Natura medicatrix.*

" Il aurait comparé ensuite les résultats de la médication quinique à ceux de l'abstention; il serait arrivé à un résultat variable, au lieu d'un résultat constant, et il aurait dit : Le quinquina influence la marche de la névralgie sus-orbitaire et du rhumatisme aigu d'une manière défavorable dans la plupart des cas, favorable dans un très petit nombre. Il guérit quelques fièvres intermittentes, mais ne les guérit pas toutes.

" Et, comme le physicien, comme l'algébriste, pour se rendre compte de ces différences, de ces solutions en quelque sorte contradictoires, il aurait décidé qu'avant tout il fallait connaître l'action pure du quinquina sur l'organisme, son action sur l'homme sain, abstraction faite de toute maladie; il l'eût essayé sur lui-même; il aurait engagé ses élèves à l'imiter; et, à défaut de ces expériences personnelles, il aurait pu consulter celles faites par d'autres en dehors de sa direction "[1].

Si M. Trousseau avait ainsi cherché à spécialiser l'action du quinquina, il serait invariablement arrivé à ce résultat, que les fièvres intermittentes, les névralgies sus-orbitaires et les rhumatismes aigus guéris par le quinquina sont ceux dont les symptômes sont semblables aux symptômes produits chez l'homme sain par l'administration du quinquina. S'il avait fait ces recherches, — les seules scientifiques — il aurait pu, en comparant le tableau symptomatologique de la maladie avec la pathogénésie hahnemannienne du quinquina, trouver une éclatante confirmation de la loi des semblables, base unique de

[1] Cretin, " De l'empirisme et du progrès scientif. en médec. ", p. 48 et suiv

la doctrine homœopathique. Mais qu'attendre d'un professeur qni varie de langage suivant la composition de son auditoire? Qn'attendre d'un savant qui, dans son *Traité de thérapeutique* confirme à chaque pas les découvertes de Hahnemann et de ses disciples, et qui déclare devant les ouvriers de Paris qne " c'est " une chose étrange que de croire à l'homœopathie; mais, enfin, " qne voulez-vous que j'y fasse? Il y a des gens qui croient à tant " de choses, qu'en vérité ils peuvent bien croire à celle-là ".

Oui, le hasard a fait découvrir les propriétés curatives de bon nombre de remèdes importants, même héroïqnes. Mais comment ce hasard a-t-il servi les médecins? L'histoire de ces vingt derniers siècles nous le dit assez. Peut-on tout apprendre du hasard? L'expérimentation pure ne doit-elle pas nous éclairer dans les voies qui nous ont été inopinément ouvertes? Peut-on contester que sans l'expérimentation pure, l'empirisme se transforme en médecine de l'imagination, de la fantaisie, de l'inspiration et au besoin de l'habileté? Regardons autour de nous, consnltons la science et surtout la pratique de nos empiriques diplômés, et voyons les merveilles fantastiques qu'ils ont produites et produisent encore chaque jour.

Que feront les médecins, uniquement voués à la médecine du hasard, en présence des maladies nouvelles, en présence des modifications et des complications autres que celles qui se montrent ordinairement? Que feront-ils en présence des nombreuses maladies pour lesquelles le hasard n'a pas encore fait découvrir de remède curatif? Ils *essaieront des médicaments*, ils *feront des expériences*! Mais, nous objecterons avec leur chef de file, le professeur Trousseau que: " L'expérimentation des médicaments n'est permise que si déjà le hasard a mis sur la voie de cette expérimentation et lorsqu'on a la certitude que le médicament ne peut produire aucun péril. L'expérimentation est permise encoro dans les dangers solennels, et lorsqne dans quelques instants la vie va s'éteindre "[1]. Le hasard pour guide, la mort pour suprême indication! C'est très consolant.

[1] Voir plus loin, p. 234 et suiv.

IV. Le quatrième procédé auquel les allopathes recourent pour établir les propriétés curatives des remèdes, est l'expérimentation des médicaments sur les animaux. Ce procédé n'est pas meilleur que les autres.

On a cherché à étudier l'action des substances médicinales par l'injection dans les veines. Mais ce procédé est essentiellement défectueux et incertain, car qu'est-ce qui prouve que les médicaments pénètrent dans le torrent circulatoire dans l'état même de leur administration? Ce seul exemple prouvera que le contraire peut avoir lieu : une cuillerée d'eau de laurier-cérise concentrée, introduite dans l'estomac, tue presque toujours un lapin, tandis que injectée dans la veine jugulaire, elle ne produit aucun changement. L'animal continue à jouir d'une bonne santé.

L'administration des médicaments chez les animaux ne produit pas toujours les mêmes résultats. Il y a telle substance dont les effets sont mortels pour quelques animaux, innocents pour d'autres.

Ainsi plusieurs herbivores et des ruminants font usage sans inconvénient du daphne mezereum, de la ciguë et de la belladone, tandis que ces mêmes plantes tuent le chien, le loup et plusieurs autres carnivores. Le cochon supporte sans éprouver le moindre dérangement, une grande quantité de noix vomique, de jusquiame et de foie d'antimoine. La chèvre supporte également bien l'aconit, le veratrum, la ciguë et la noix vomique. On sait que le cheval périt s'il avale quelques salsoles entières, le phellandre aquatique, l'angélique, le lollium temulentum, tandis que le bœuf et d'autres ruminants s'en font un aliment. Le contraire a lieu avec d'autres plantes : ainsi, le bœuf périt s'il mange du cherophyllum sylvestre ou du sium latifolium; le cheval cependant s'en trouve bien. Les ours n'éprouvent pas d'accidents de l'arsenic et du sublimé corrosif, tandis que le sucre empoisonne les grenouilles. La poule avale des quantités énormes de noix vomique et de lollium temulentum, tandis qu'elle est empoisonnée par le café. Les per-

roquets prennent impunément l'hippomane mancinella et le magnolia linquifolia, et meuront s'ils prennent du café. Les grives ot les étourneanx avalent avec volupté la ciguë; le faisan, la stramoine; le merle, le mezereum; la perdrix, le laurier-cérise et le lierre. En faut-il plus pour conclure que l'étude physiologique des médicaments sur les animaux, ne fonrnit pas des données précises sur leurs vertus?

Il y a plus : la même substance ne produit pas les mêmes accidents toxiques chez des animaux d'espèce différente. A l'ouverture du cadavre d'un loup empoisonné par l'aconit, on a trouvé l'estomac enflammé; on n'a pas observé la même lésion chez deux chats tués par la même plante.

D'ailleurs, ces expériences ne penvent fournir que des notions bien obscures sur l'action des médicaments : on obtient des faits perceptibles aux sens, des résultats généraux sur les mouvements des membres, la température du corps, les vomissements, les évacuations alvines, en un mot on obtient des symptômes d'intoxication, bien plus utiles à connaître pour le médecin légiste que pour le thérapeutiste. L'animal ne pouvant pas rendre compte des changements qui s'opèrent en lui et des sensations qu'il éprouve, l'observateur n'aperçoit que des symptômes généraux d'intoxication.

V. Le dernier procédé mis en usago par nos adversaires scientifiques pour parvenir à la connaissance des propriétés des agents médicamenteux, est l'expérimentation sur l'homme malade. Nons n'hésitons pas à déclarer ce procédó tout aussi défectueux que les autres.

Et d'abord, cette étudo sur l'homme malade est un crime. Le malheureux qui fait appel aux soins d'un médecin, demande non pas à être *exploité dans un but d'expérimentation*, mais au contraire demande *l'application d'un remède* dont l'action est bien connue par des expériences antérieures. " Ne faites pas à un autre ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît " et " faites à un autre ce que vous voudriez qu'on vous fît " sont des principes

élémentaires de charité que les expérimentateurs sur les malades oublient, ou mieux *feignent* un moment d'oublier; car nous voudrions bien savoir s'ils tenteraient ce genre d'expériences sur leurs propres enfants, s'ils consentiraient à se livrer eux-mêmes aux essais de leurs collègues? — Ces tentatives expérimentales sont d'autant plus criminelles, qu'elles s'opèrent sur des sujets pauvres, c'est-à-dire sur des gens qui n'ont pas le temps de rester malades, sur des malheureux qui ont besoin de guérir vite, parce que leur femme et leurs enfants ont faim, sur ces prolétaires dont la mort apporte à la famille la misère la plus hideuse, l'orphelinat et le dépôt de mendicité. En vous livrant à ces funestes expériences, vous, médecins religieux, que faites-vous de la charité chrétienne? Vous, médecins matérialistes, que faites vous du sacerdoce que la société vous a conféré? — Non, l'expérimentation sur l'homme malade n'est pas permise, même dans les cas les plus graves, dans les dangers les plus solennels! Elle ne peut avoir lieu dans les circonstances suprêmes que quand le hasard a déjà mis sur la voie, quand on a la certitude que le médicament ne peut nuire, ou quand l'utilité du traitement peut rationnellement s'établir. C'est ainsi que le professeur Trousseau, toutes les ressources étant épuisées, dans un cas de croup, cédant aux sollicitations d'une mère sublime, pratiqua la trachéotomie; il sauva l'enfant, qui est aujourd'hui un homme. Le célèbre clinicien de Paris, guidé par un admirable dévouement, pratiqua dans un moment d'inspiration, une opération qui devait empêcher l'asphyxie. Il l'eût faite sur son propre enfant! C'est tout dire. Mais, est-ce ainsi qu'on procède, dans les hôpitaux, aux essais médicamenteux? Malheureusement, non! On entend le professeur ou le praticien débiter avec un phlegme horrible, ces phrases désespérantes : " Si nous essayions tel nouveau médicament "; " si nous donnions telle ou telle substance "; " si nous recherchions l'action de tel ou tel remède ". Représentez-vous les supplices que les victimes éprouvent à l'audition de ces terribles paroles, car ces malheureux sont hommes comme

nous, ils ont un cœur pour aimer leur famille, ils tiennent à leur vie tout comme nous; le hasard seul les fit naître pauvres!

Si encore l'application de ce principe " ab usu in morbis " pouvait aider à la connaissance des propriétés des médicaments! Mais voilà plus de vingt siècles que les médecins sont égarés dans cette voie, et aujourd'hui les chefs de l'école déclarent que la thérapeutique est toute à refaire et demandent aux échos d'alentour un Hercule pour nettoyer cette étable d'Augias[1].

Et comment pourrait-il en être autrement? Les médecins allopathes ont l'habitude d'associer ensemble " lege artis " plusieurs substances médicamenteuses, et à moins que d'être un Œdipe en herbe, il est impossible de deviner auquel des ingrédients doit être attribué l'effet produit. Ne parlons pas ici des beaux temps où les médecins administraient à leurs patients des mélanges de cent cinquante médicaments; ne parlons pas des beaux jours du thériaque et du diascordium[2]; les malades qui ne voulaient pas guérir sous l'influence de si nombreux médicaments montraient évidemment de la mauvaise volonté! Mais parlons de ces temps modernes où les médecins ont commencé à s'apercevoir que l'emploi simultané de plusieurs substances médicamenteuses ne pouvait rien apprendre et ont publié le récit de cures qu'*ils disent* avoir obtenues à l'aide d'un seul médicament[3]. On rapporte qu'une syphilis invétérée, qui

[1] Voir plus haut, p. 156-163.

[2] Le diascordium fait aujourd'hui encore les délices de quelques professeurs de l'école de Paris. Cela est étrange, mais cela est.

[3] " N'est-il pas absurde d'attribuer un effet à une force, tandis qu'il y avait en jeu, dans le même temps, d'autres forces, qui souvent ont contribué plus qu'elle à le produire?

" Il ne sera pas plus ridicule de nous dire qu'on a découvert un aliment d'excellente qualité dans le sel de cuisine, qu'on l'a prescrit avec succès à un homme demi-mort de faim, qui s'en est trouvé sur le champ restauré comme par miracle, et que la formule à suivre en pareil cas est celle-ci: Prenez une demi-once de sel marin, *principale substance* de votre recette analeptique; faites dissoudre ce sel, selon les règles de l'art, dans suffisante quantité d'eau

avait résisté aux diverses préparations hydrargyriques, céda au bout d'un mois, à l'ammoniaque, avec laquelle on ne donna que du camphre et de l'opium. Dans le traitement des syphilides, RICORD prescrit le proto-iodure de mercure, auquel il joint les extraits de thridace, d'opium et de ciguë. Un tétanos guérit, dit-on, par de simples affusions d'eau froide. Il est vrai qu'on donna aussi de l'opium; mais, comme le malade lui-même attribua la guérison aux seules affusions, on ne peut élever des doutes à cet égard. On a l'habitude de traiter la pneumonie par les saignées, mais, pour amuser un peu le patient, on lui fait prendre en même temps du tartre stibié et de l'opium, on lui applique quelques ventouses scarifiées ou non, et un vésicatoire plus ou moins étendu. Ainsi de suite [1].

bouillante, à *titre d'excipient* ou de véhicule; ajoutez, *pour correctif*, un bon morceau de beurre, puis, *pour adjuvant*, une livre de pain coupé par tranches minces; et donnez le tout, après avoir bien remué. On serait tout aussi fondé à dire que le sel fait la base de cette soupe, que le beurre et le pain ne sont que les accessoires, et que, préparée ponctuellement d'après la formule, elle ne manque jamais son effet salutaire". HAHNEMANN, "Tr. de mat. médic.", t. I, p. 11 et suiv.

[1] "Tant qu'on fera usage des remèdes composés de la pharmacopée galénique, tant que la routine continuera à dicter aux médecins les formules compliquées d'un plus ou moins grand nombre de médicaments, *on ne pourra jamais rien savoir d'exact sur leurs véritables propriétés*. L'ancienne école de Cos employait des remèdes simples; elle ne se servait point de ces mélanges informes qui surchargent nos dispensaires; elle ne mêlait point dans les mêmes décoctions une douzaine de plantes qui ne peuvent que les rendre épaisses, visqueuses et dégoûtantes; elle ne connaissait point les apozèmes compliqués, les tisanes royales; ces indications multipliées qui font la base de l'art de formuler n'existaient point pour elle; simple comme la nature dans ses opérations, *elle ne présentait aux malades qu'un seul remède, et elle ne les administrait que l'un après l'autre*, lorsque les circonstances exigeaient qu'on en changeât la nature. Si on ne renonce à ce luxe dangereux introduit par l'ignorance et la superstition; si l'on tient toujours au mélange d'une base médicamenteuse, d'un adjuvant ou auxiliaire, d'un ou plusieurs correctifs, mélange dont on fait un art que je ne dois pas craindre de présenter comme illusoire et dangereux, la science restera dans l'état où elle est". FOURCROY, "Tr. sur l'art de connaître les médicaments", Paris, 1785.

SCHWILGUÉ dit de son côté: "Des médecins observateurs ont depuis

Quand même les médecins administreraient un médicament simple, encore ne pourraient-ils rien édifier de solide, car au milieu des troubles nombreux occasionnés par l'état morbide, les symptômes médicamenteux se dessinent mal et peuvent toujours être confondus avec les symptômes qui appartiennent en propre à la maladie. Et en effet, ou le remède ne produit aucun résultat, ou il fait naître des changements à la suite desquels la maladie diminue, ou il provoque des aggravations, ou la mort arrive, sans que le talent le plus pratique puisse deviner le rôle qu'a joué le corps malade ou l'agent thérapeutique.

Supposons même que le remède administré ait guéri l'affection. Connaîtra-t-on dans leur intégrité les propriétés du médicament? De ce qu'un agent thérapeutique, le mercure par exemple, réussit contre la syphilis, est-ce à dire qu'il ne jouisse pas d'autres propriétés aussi positives, aussi utiles contre d'autres affections dépourvues du caractère syphilitique?

Pour pouvoir obtenir des connaissances utiles et sérieuses de l'emploi des médicaments sur l'homme malade, il faudrait recourir à l'une de ces deux manières d'essayer les médicaments: ou bien, 1° expérimenter chaque substance médicinale dans toutes les maladies, afin de découvrir quelles sont celles dans lesquelles elle exerce une action véritablement salutaire, ou bien, 2° essayer tous les médicaments dans un cas donné de

longtemps dénoncé à l'opinion publique les mélanges informes encore si usités par beaucoup de praticiens..... PINEL n'a cessé d'éveiller l'attention sur l'abus des mélanges médicamenteux, tant dans ses cours publics et particuliers que dans ses ouvrages; il n'emploie qu'une à deux substances à la fois. BICHAT suivait une marche analogue, lorsqu'il nous a été enlevé au milieu de ses nombreuses recherches (voir plus loin, page 238). Toutes les expériences que j'ai tentées, *je les ai faites avec des corps employés isolément; j'ai choisi ceux-ci aussi purs que possible, et ne leur ai fait éprouver que les préparations les plus simples, que celles qui étaient indispensables à leur administration*". N'est-ce pas là absolument l'idée des deux grandes réformes hahnemanniennes: l'unité de médicament et la simplicité de la préparation? Voir FRÉDAULT, "Des rapports de la doctr. méd. homœop. avec le passé de la thérap.", Paris, 1852, p. 54.

maladie, afin de reconnaître quel serait celui qui guérirait de la manière la plus sûre et la plus complète[1].

Et comme la plupart des maladies se présentent avec des variétés toujours nouvelles, on peut dire sans crainte de se tromper, que ces expériences se pratiqueront " ex hoc nunc et usque in sœculum. " Entretemps les malades seront sacrifiés et exploités, et les morts...... " Non mortui laudabunt te, medice, neque omnes qui descendunt in infernum ".

Ainsi donc, ni la chimie, ni la doctrine des signatures, ni le " bon empirisme de M. TROUSSEAU ", ni les expériences sur les animaux ou sur l'homme malade, ne sont capables de nous renseigner convenablement et complétement sur les propriétés des substances médicinales. Pourtant la connaissance de l'action des médicaments sur l'économie est la base même de l'art de guérir. Voici comment l'illustre BICHAT envisageait cette question fondamentale : " Enfin ", disent ses célèbres commentateurs BÉCLARD, BLANDIN et MAGENDIE, " la matière médicale occupa la dernière période et on peut dire, les derniers moments de la vie de BICHAT. Frappé depuis longtemps de l'incertitude qui régnait dans cette science, il jugeait que, cultivée avec méthode et d'après des principes fixes, elle pouvait être perfectionnée comme les autres branches de l'art de guérir. Dans l'*Anatomie générale*, il avait déjà exposé à ce sujet de premières idées : il songea à les développer. Il avait prouvé la nécessité de classer les médicaments d'après l'influence qu'ils exercent sur les propriétés vitales; il fit plus, il examina leur action soit sympathique, soit directe, sur les divers systèmes organiques. Ceci demandait des observations multipliées; il les recueillit en grand nombre à l'Hôtel-Dieu où il venait d'être nommé médecin. Plus de quarante élèves attachés à sa suite l'aidaient dans ce travail qu'il dirigeait toujours lui-même ". Et dans une note : " Occupé à étudier les médicaments, moins sous le rapport de leur composition que

[1] HAHNEMANN, " Tr. de mat. médic. ", t. I, p. 35.

sous celui de leur action soit directe, soit sympathique, écartant avec soin toutes les fausses théories dont la médecine se trouvait ici surchargée, et profitant avec la plus grande sagesse des facilités qu'il trouvait à l'Hôtel-Dieu pour s'instruire par la voie d'une expérience positive, BICHAT était déjà parvenu à fixer de très importantes vérités pratiques. On le voyait avec une satisfaction inexprimable porter la lumière dans cette science si utile et cependant jusqu'alors si confuse et si incertaine. Mais la mort l'arrêta, lorsqu'il n'avait encore parcouru qu'une petite partie de cette nouvelle carrière "[1].

BICHAT expérimenta plusieurs médicaments, les prenant un à un, " afin d'en étudier les rapports avec les divers tissus et avec leurs réactions sympathiques "[2]. Ces recherches ne devaient toutefois pas conduire à un résultat complet et pur, attendu que les médicaments étaient étudiés sur des personnes malades.

Les livres hippocratiques nous apprennent que le Père de la médecine recourait à l'expérimentation des médicaments sur l'homme sain. Les passages suivants, extraits du *Traité des lieux dans l'homme*, indiquent l'étude des effets physiologiques des médicaments : " ..... Il en est de même pour les purgatifs, pour les substances qui procurent l'embonpoint, pour celles qui atténuent; elles produisent cette action propre "[3]. — " La mesure est ceci : administrez les aliments en quantité telle que le corps doive les surmonter; s'il les surmonte, de toute nécessité l'aliment qui relache, relache, et l'aliment phlegmatique procure la phlegmasie "[4]. — " De même tout ce qui procure la phlegmasie (abondance de sucs) exerce tant que le corps en triomphe, l'action propre à sa mesure et à sa nature, c'est-à-dire que ce qui est phlegmatique rend phlegmatique "[5].

[1] BICHAT, " Œuv. compl. ", t. III, p. XXVI.
[2] " Recherches sur la vie et la mort ", Préface.
[3] HIPPOCRATE, " Œuvr. compl. ", t. VI, prop. 43, p. 339.
[4] Ibid., t. VI, prop. 44, p. 339.
[5] Ibid., t. VI, prop. 44, p. 339.

Démocrite, dans une de ses lettres à Hippocrate, indique des effets physiologiques du veratrum album[1].

Mais le principe de l'expérimentation pure resta méconnu jusqu'à l'époque où le grand Haller appela sur lui l'attention des médecins, dans la préface de la *Pharmacopœa helvetica :* " Il faut essayer d'abord sur le corps sain le médicament sans aucun mélange. Après s'être assuré de son odeur et de sa saveur, on en donne une petite dose, puis on fait attention à tous les effets qui sont produits : au pouls, à la chaleur, à la respiration, aux excrétions. Ensuite, au moyen des symptômes recueillis sur le corps sain, vous passerez aux expériences sur le corps malade "[2]. Murray dit de son côté : " Colligitur indè consistere, omnibus reliquis investigandi vires medicaminum modis, experientiam, in ipso humano corpore susceptam "[3].

Depuis que Hahnemann a étudié l'action des remèdes sur l'homme sain, l'utilité de ces recherches a été reconnue par les médecins les plus célèbres de l'école allopathique. Matthiole, Bordeu, Vicat, Bayle, Bretonneau, Giacomini, MM. Trousseau et Pidoux et autres ont étudié l'action physiologique de quelques médicaments. Seulement il est à regretter qu'aucun de ces savants ne se soit mis dans des conditions propres à remplir les vues de Haller. C'est ce que nous espérons pouvoir démontrer plus loin, en réfutant les objections de M. Brenier contre les précautions à observer pendant la durée des expériences.

Le savant professeur Barbier (d'Amiens), exprime ainsi son opinion sur l'expérimentation des remèdes : " Il ne suffit pas en thérapeutique de connaître les lésions qui constituent les maladies, il faut de plus s'occuper des remèdes propres à les guérir. Or, c'est l'action physiologique de ces remèdes, ce sont les effets immédiats que leur administration provoque,

[1] Voir plus haut, p. 95.

[2] " Pharmacopœa helvetica ", Basil., 1771, præfat. p. 12. La pharmacopée helvétique resta à l'état de projet; la préface seule fut publiée.

[3] " Apparatus medicaminum ", præfat., t. I, p. 27.

qui doivent principalement occuper le thérapeutiste. Que les moyens qu'emploie ce dernier sortent de l'hygiène, de la matière médicale, de la physique, peu importe. Il faut toujours examiner en eux une chose. C'est le pouvoir qu'ils ont sur les organes ou sur les appareils organiques; c'est l'action qu'ils exercent sur le corps vivant. Cette action est ce qui les rend propres à combattre l'état de maladie, à détruire les causes qui l'entretiennent : le thérapeutiste doit donc bien la connaître, et doit estimer sa force, étudier son caractère, apprécier la portée de sa puissance, sa durée, être au fait de toutes les modifications, de toutes les mutations qu'elle est capable de produire. Les remèdes sont, a-t-on dit, les instruments de l'art de guérir; il faut donc que l'artiste sache tout ce qu'ils peuvent opérer. L'étude de la puissance physiologique des remèdes est une matière tout à fait négligée. Tant que l'on a cru que les médicaments guérissaient par des vertus occultes, on a dû se mettre peu en peine de cette étude : toutefois elle n'en est pas moins d'une très haute importance, et l'examen des effets physiologiques des secours médicinaux aura une grande influence sur le perfectionnement des méthodes curatives "[1].

M. de Blainville est plus explicite encore : " Comment pourra-t-on concevoir ", dit-il, " l'emploi des moyens thérapeutiques dans un cas de maladie, si ces moyens n'ont été analysés avec soin dans l'état de santé "[2]?

Nous pourrions emprunter aux médecins allopathes d'autres témoignages en faveur du procédé de l'expérimentation pure des médicaments. Mais n'oublions pas que nous avons affaire à M. Brenier. Qu'importent ces témoignages à un adversaire aussi aveugle que lui? Tout ce qui, à une lieue à la ronde, sent son Hahnemann, est d'avance qualifié par lui d'absurde et d'extravagant. Nous n'insisterons pas trop là-dessus, nous rappelant le proverbe : " maxima debetur puero reverentia ".

---

[1] " Dictionn. des sciences médic. ", t. LX, p. 234.

[2] H. T. Bernard, " Justification de l'homœop. ", Gand, 1868, p. 8.

L'expérimentation des médicaments sur l'homme sain conduisit Hahnemann à trois découvertes importantes :

1° La définition exacte du mot médicament;

2° La connaissance positive des modifications et des changements que les médicaments sont susceptibles de produire;

3° La détermination des procédés et des règles à suivre pour donner à la méthode d'expérimentation toute la certitude et la fécondité qu'elle récèle.

Le critique montois passe sous silence la définition hahnemannienne du médicament. En revanche, il attaque avec une rare virulence d'expression les pathogénésies de notre maître et ses procédés d'expérimentation (voir pages 244 et suiv.).

" Quæ corpus merè nutriunt, alimenta "[1]. Ce qui sert uniquement à nourrir le corps, est aliment. Nos confrères allopathes n'ont jamais établi la ligne de démarcation qui sépare l'aliment du médicament; et la preuve, c'est que le plus grand nombre de médecins en est encore à tolérer dans le régime, comme insignifiantes, ou à prescrire dans des affections graves, comme médicaments énergiques, les mêmes substances, le laurier-cérise, la laitue, l'asperge, etc. Nous avons déjà eu l'occasion de parler de ces aliments médicamenteux, à propos du régime hahnemannien, page 150.

" Quæ vero sanum hominis statum (vel parva quantitate ingesta) in ægrotum, ideo que et ægrotum in sanum mutare valent, medicamenta appellantur "[2]. Doivent être rangés sous la dénomination commune de médicaments, tous les agents de la nature, qui, même à petite dose, ont la puissance de changer l'état de santé en l'état de maladie, et réciproquement de transformer la maladie en l'état de santé. Cette définition de Hahnemann n'est que le développement de la définition hippocratique : " Le remède est tout ce qui modifie "[3]. Nos

[1] Hahnemann, " Fragmenta de viribus medic. positivis ", Leipsig, 1805.

[2] Ibid.

[3] Hippocrate, " Des lieux dans l'homme ", in " Œuv. compl. ", trad. Littré, t. vi, p. 339.

adversaires scientifiques ne s'en doutent seulement pas.

Hahnemann identifie le médicament et le poison. Les plus grands toxicologues se rangent aujourd'hui à son avis. Voici comment V. Flandin définit le poison : " Toute substance inassimilable qui, en pénétrant dans l'organisme par l'absorption, produit rapidement des effets funestes, la maladie ou la mort, est un poison "[1]. Cette définition, dit le docteur Léon Simon, père, " a le mérite incontestable de mettre en relief les deux caractères fondamentaux de toute substance vénéneuse, ou, ce qui est la même chose, de tout médicament : celui d'être inassimilable et celui do développer sur l'homme sain la maladie ou la mort. C'est, en d'autres termes, reproduire, après quarante ans, l'idée que Hahnemann se faisait du médicament et du poison "[2]. Nos confrères allopathes ont ce que le vulgaire nomme des médicaments énergiques et des médicaments innocents. Les médicaments énergiques, comme lo mercure, l'arsenic, l'opium, la belladone, le plomb, l'iode, etc., sont de l'aveu de tous, des poisons. Les médicaments ordinaires ou innocents, tels que le fer, la chamomille, les purgatifs doux, etc., ne peuvent quo *faire du bien* et n'empoisonnent jamais. Que ces médicaments prétendus innocents nuisent seulement la plupart du temps, nous le concédons volontiers. Mais, de là à conclure qu'elles ne puissent pas empoisonner, il y a loin. Et en effet ces substances empoisonneront, lorsque des circonstances spéciales favoriseront leur action nuisible. Mourir par le fait de l'administration d'un médicament, ne serait-ce pas, par hasard, mourir empoisonné?

Le médicament, d'après Hahnemann, diffère essentiellement encore du miasme et du virus : ces derniers ont la faculté de rendre l'homme malade, mais ils sont incapables de lo ramener à la santé.

M. Brenier n'attaque pas les opinions de Hahnemann sur la définition du mot médicament, sur l'identification des médi-

[1] " Tr. des poisons ", t. I, p. 193.

[2] " Commentaires ", in " Organon " de Hahnemann, édit. 1856, p. 438.

caments et des poisons, et sur la distinction entre le médicament, l'aliment, le miasme et le virus. Pourquoi? " Je me le demande ".

Texte de M. le docteur Brenier.

" Les essais que Hahnemann tenta sur lui-même avec une décoction de quinquina, le conduisirent à la découverte du principe des semblables. L'ingestion d'une forte décoction de quinquina provoqua chez lui un accès de fièvre intermittente. Cette forte décoction n'était pas précisément une dose infinitésimale, mais quelque charlatan que l'on soit, on ne peut pas prévoir toutes les objections; d'ailleurs, à cette première phase de l'homœopathie, le génie de Hahnemann ne l'avait pas encore conduit à la découverte des propriétés thérapeutiques des médicaments atténués au novemdécillionième. Quoi qu'il en soit, pour énoncer sérieusement l'assertion qu'on vient de lire, il fallait compter singulièrement sur la bêtise humaine. Quoi! Une décoction de quinquina a donné à Hahnemann une fièvre intermittente, et depuis la publication de l'*Organon*, jamais ce miracle ne s'est reproduit. L'emploi de la poudre de quinquina comme dentifrice, la préparation de cette substance dans les pharmacies, ont certainement pour résultat l'absorption d'une quantité plus ou moins infinitésimale de ce médicament, en est-il jamais résulté un accès de fièvre intermittente? En 1835, M. Andral, un des membres de la commission nommée par l'académie de médecine, prit, lui onzième, le quin-

quina à dose infinitésimale et à grande dose; aucun des expérimentateurs n'eut un accès de fièvre. Aucun fait d'ailleurs ne prouve que les agents médicamenteux produisent chez l'homme sain des symptômes semblables à ceux contre lesquels on les dirige chez l'homme malade. Les applications sulfureuses à la surface de la peau n'ont jamais donné lieu à la production de l'acarus. L'usage de la douce-amère ne cause pas un herpès, un eczéma, un impétigo; la jusquiame n'a jamais donné lieu à un accès d'épilepsie. La profession de doreur sur métaux expose ceux qui l'exercent à un tremblement musculaire et quelquefois à la salivation mercurielle, mais je ne sache pas qu'elle ait jamais eu pour effet la production de chancres et de bubons.

" Le rapprochement établi par Hahnemann, entre l'action du soufre sur la production et la guérison de la gale, repose sur une erreur de diagnostic. Hahnemann était trop peu initié à la connaissance des maladies cutanées pour distinguer la gale du prurigo. En considérant comme analogues l'ulcère mercuriel et le chancre, et en signalant l'action pathogénique du mercure sur ces manifestations morbides, Hahnemann a prouvé qu'il ne connaissait pas plus la pathologie syphilitique, que la pathologie cutanée. "

Ce furent en réalité les essais que Hahnemann tenta sur lui-même avec l'écorce de quinquina, qui le conduisirent à formuler le principe des semblables. C'est ici le lieu, croyons-nous, de dire ce que fut Hahnemann avant la décou-

verte de la loi des semblables, — qui est toute l'homœopathie — et d'établir ce qui le mit sur la voie de cette immortelle observation.

Samuel-Chrétien-Fréderic Hahnemann naquit pauvre à Meissen, en Saxe, le 10 avril 1755, et dut à la sollicitude de ses premiers maîtres, — qui devinèrent en lui un génie — de pouvoir suivre gratuitement les cours de l'université de Leipsig. Il consacra ses heures de loisir à traduire en allemand des ouvrages français et anglais [1], en d'autres termes à gagner du pain noir. Il fréquenta quelque temps les leçons cliniques aux hôpitaux de Vienne, obtint l'autorisation de pratiquer la médecine, et fut reçu docteur à Erlangen, le 10 Août 1779. Sa thèse inaugurale *Conspectus affectuum spasmodicorum ætiologicus et therapeuticus*, se recommande par des aperçus nouveaux, car, dit le Dr CHARGÉ, il était dans la nature de cet homme de seconer la rouille du temps.

Après avoir pratiqué pendant quatre années à Dresde, Hahnemann s'établit à Leipsig, où il ne tarda pas d'occuper la plus haute position que puisse ambitionner le médecin le plus avide de succès, de réputation et d'honneurs[2]. Les soins de cette importante clientèle ne l'empêchèrent point de se livrer à de constantes études : il publia en 1786 une monographie *Sur l'empoisonnement par l'arsenic, les moyens d'y porter remède et ceux de le constater légalement*, monographie qui lui valut de la part du savant arsénicographe, le professeur IMBERT-GOURBEYRE, de Clermont-Ferrand, ce jugement élogieux : " qu'elle a été copiée par tous les grands toxicologistes étrangers et qu'elle est bien supérieure à tout ce qui a été

[1] Il traduisit entr'autres ouvrages anglais : " Essais et observations physiologiques " de J. STODMANN, Leipsig, 1777, in 8°; — " Essai sur l'hydrophobie " de NUGENT, Leipsig, 1777, in 8°; — " Essai sur les eaux minérales " de G. FALCONER, Leipsig, 1777, in 8°; — " Médecine pratique moderne " de BALL, Leipsig, 1777, in 8°, etc.

[2] Dr CHARGÉ, " De l'homœopathie ", Paris, 1864, p. 11.

écrit en France sur cette question "[3]. L'année suivante, il publia un *Traité sur les préjugés contre le chauffage par le charbon de terre, et les moyens tant d'améliorer ce combustible que de le faire servir au chauffage des fours*, et deux ans après, une *Instruction pour les chirurgiens sur les maladies vénériennes, avec l'indication d'un nouvelle préparation mercurielle*, qui a conservé le nom de mercure soluble de Hahnemann et qui est d'un très grand usage en allopathie. Dans le même temps, il insérait successivement dans les *Annales* de CRELL, des travaux *Sur les difficultés de préparer l'alcali minéral par la potasse et le sel marin; — Sur l'influence que quelques gaz exercent sur la fermentation du vin; — Sur les moyens de*

[3] Prof. IMBERT-GOURBEYRE, " Lect. publ. sur l'homœopathie ", Paris, 1866, p. 6. Le même savant, — aux ouvrages duquel les médecins allopathes font d'incessants emprunts — dit d'autre part, dans ses " Études sur quelques symptômes de l'arsenic ", 1862 : " Ses travaux sur l'arsenic sont un des plus beaux monuments élevés à l'histoire de ce médicament. C'est avec toute l'observation ancienne et contemporaine, bien moins qu'avec son observation personnelle, qu'il a édifié la symptomatologie arsénicale, au moyen d'une érudition aussi vaste que légitime; pour l'arsenic en particulier, et même pour beaucoup d'autres médicaments héroïques, Hahnemann a surtout compilé les travaux des anciens observateurs; il a écrit pour ainsi dire sous la dictée de la tradition, tout en vérifiant incessamment lui-même. Aussi je ne crains pas d'affirmer que la majorité opposante fait preuve en ses attaques contre le célèbre fondateur de l'homœopathie, de l'ignorance la plus profonde ".

Comprend-on après cela comment MM. TROUSSEAU et PIDOUX, dans leur " Traité de thérapeutique et de matière médicale ", parlent de médecins grecs, arabes, italiens, anglais, allemands, belges et français, à propos de leurs découvertes sur les propriétés de l'arsenic et taisent de parti pris le nom de Samuel Hahnemann ? Comprend-on comment M. ISNARD dans ses publications sur l'arsenic, M. BOUDIN et autres se parent constamment des plumes de Hahnemann et oublient dans leurs citations le nom de ce savant ? Comprend-on surtout comment le D[r] HIPP. BARELLA, dans son excellent travail sur l' " Emploi thérapeutique de l'arsenic ", Brux. 1866, exalte IMBERT-GOURBEYRE et répudie Hahnemann; — il s'était proposé dans son *prospectus* d'abîmer et de ridiculiser Hahnemann, mais l'homme propose et la science dispose; — le comprend-on, disons-nous, quand on sait que les écrits d'IMBERT-GOURBEYRE confirment en tous points les assertions du fondateur de l'homœopathie. Mais un jour la lumière se fera sur toutes ces menées, et alors, gare à tous ces petits grands hommes!

reconnaître le plomb et le fer dans le vin; — Sur la bile et les calculs biliaires; — Sur un moyen très puissant d'arrêter la putréfaction; — Sur des essais malheureux de quelques prétendues découvertes modernes; — Sur le spath pesant; — Sur la découverte d'un nouveau principe constituant dans la plombagine; — Sur le principe astringent des végétaux; — Sur le mode exact de préparation du mercure soluble; — Sur l'insolubilité de quelques métaux et de leurs oxydes dans l'ammoniaque caustique; — et *Sur la préparation du sel de Glauber.* Il inséra dans la *Bibliothèque médicale* de Blumenbach, un travail *Sur les moyens de prévenir la salivation mercurielle et les effets désastreux du mercure;* et dans les *Archives* de Scherf, une *Addition aux moyens d'explorer la pureté du vin*[1].

A ce moment, Hahnemann accomplit un fait dont l'histoire de la médecine n'offre point un second exemple et que ses plus irréconciliables ennemis sont obligés d'admirer. Ecoutons-le dans une lettre écrite à son illustre ami, Hufeland, archiâtre de Prusse : " C'était ", dit-il, " un supplice pour moi de marcher toujours dans l'obscurité, avec nos livres, lorsque j'avais à traiter des malades, et de prescrire, d'après telle hypothèse dans les maladies, des remèdes qui ne devaient qu'à l'arbitraire leur place dans la matière médicale. Je me faisais un cas de conscience de traiter les états morbides inconnus de mes frères souffrants par des médicaments inconnus, qui, en qualité de substances très actives, peuvent si facilement, quand ils ne sont pas rigoureusement appropriés, faire passer de la vie à la mort, ou produire des affections nouvelles et des maux chroniques souvent plus difficiles à éloigner que la maladie primitive. Devenir ainsi le meurtrier de mes frères était pour moi une idée si affreuse et si accablante, que je renonçai à la pratique pour ne plus m'exposer à nuire "[2]. Quaud on pense qu'à cette époque, Hahnemann avait onze enfants de son

[1] Dr L. Simon, père, in " Exposition de la doctrine médicale homœop. ", de Hahnemann, Paris, 1856, p. xlvi et suiv.

[2] Imbert-Gourbeyre, " Lect. publ. sur l'homœop. ", p. 6.

épouse Henriette Kuchler, fille d'un modeste pharmacien de Gommern près Magdebourg; quand on pense qn'il abdiquait ainsi la fortune et vouait au régime du pain noir, des êtres chéris qni antrement auraient été dans une grande aisance; quand on pense que, comme autrefois Socrate, il avait une méchante Xantippe qui lui faisait chèrement payer ce qu'elle appelait un coup de tête; oh! c'est alors qu'on comprend l'immensité du sacrifice! C'est bien autre chose qu'Hippocrate refusant les présents d'Artaxercès. Mais nons vivons dans nn siècle où l'honneur n'est point côté à la bourse. Bien peu de gens apprécient ce sacrifice, mais l'histoire l'appréciera.

Hahnemann, redevenu pauvre, reprit l'ingrat métier de traducteur et s'occupa de quelqnes pnblications scientifiques[1]. " Il est assis dans une chambre sans feu, par nn hiver cruel ", dit un de ses biographes M. Pitre Chevalier. " Les veilles et les soucis ont ridé son large front, crispé ses traits délicats, et brisé sa forte stature. Sa femme vient de le quitter, en le maudissant comme le bourreau de sa famille! Sa voix gronde encore dans la pièce voisine, et se mêle aux cris de trois enfants alités par la maladie. Le fils et la fille aînée dn Docteur sont restés avec lui pour le consoler; mais leur tendresse même est la lie la plus amère de son calice. Les chers petits anges ont froid, et il ne peut les réchauffer qu'en les embrassant; ils ont besoin d'aliments et de boissons fortifiantes et il n'a que l'eau et le pain de l'indigence à leur

[1] Il publia: " L'ami de la santé "; — " Dictiounaire de pharmacie ", lettres A-K; — " Manuel pour les mères "; — " Préparation du jaune de Casseel ", et autres. Il traduisit : " Les recherches sur la phthisie pulmonaire " de Ryan; — " L'avis aux femmes " do J. Grigg; — " Lee annales d'agriculture " d'Arthur Young; — " La matière médicale " de Cullen; — " Le traité de chimie médicale " do D. Monro; — " Les observations chimiques sur le sucre " de E. Rinboy; — " L'art de faire le viu " de Fabbroni; — " L'art de fabriquer les produits chimiques " de Dimachy; — " L'art du distillateur liquoriste " de Dimachy et Dubuisson; — " L'art du vinaigrier " de Dimachy; — " La falsification des médicaments dévoilée " par J.-B. Van de Sande; — " L'essai sur l'air pur et sur les différentes espèces d'air ", de dela Mettrie, etc.

donner ! Un mal obstiné les ronge comme leurs frères et leurs sœurs, en les traînant vers la tombe et il ne peut arracher ni les uns ni les autres à cet ennemi inconnu. Le cœur du père invoque la science du médecin, et le médecin voit échouer toutes les ressources de l'art "[1]. Ce fut alors que cet homme sublime s'adressa à la Providence, car Hahnemann croyait en Dieu: "Où donc trouver ", dit-il, "des secours certains? Partout, autour de moi, ténèbres et désert. Point de soulagement pour mon cœur opprimé ! Des années de pratique exercée avec la plus scrupuleuse attention, m'ont déjà fait connaître le néant des méthodes curatives ordinaires...... Cependant, peut-être est-il dans la nature même de la médecine, comme l'ont déjà dit plusieurs grands hommes, de ne pouvoir s'élever à un plus haut degré de certitude. Blasphème ! Idée honteuse !....... Quoi ! La sagesse infinie de l'Esprit qui anime l'univers, n'aurait pas pu produire des moyens d'apaiser les souffrances causées par les maladies, auxquelles elle a cependant permis de venir affliger les hommes!...... Non ! il y a un Dieu, un Dieu bon, qui est la bonté et la sagesse mêmes. Il doit donc y avoir aussi un moyen créé par Lui, d'envisager les maladies sous leur véritable point de vue et de les guérir avec certitude; un moyen qui ne soit pas caché dans des abstractions sans fin, et dans des hypothèses dont l'imagination seule fait les frais.... Bien ! Puisqu'il doit y avoir un moyen sûr et certain de guérir, tout comme il y a un Dieu, je quitterai le champ ingrat des explications ontologiques, je n'écouterai plus les opinions arbitraires, avec quelque art qu'elles aient été réduites en systèmes, je ne m'inclinerai plus devant l'autorité de noms célèbres ! Mais, je chercherai tout près de moi, où il doit être, ce moyen auquel personne n'a songé, parce qu'il était trop simple, parce qu'il ne paraissait pas assez savant, parce qu'il n'est point entouré de couronnes pour les maîtres dans l'art de construire des hypothèses et des abstractions scolastiques "[2].

[1] PITRE CHEVALIER, " Musée des familles ", 1856.

[2] HAHNEMANN, " Études de médecine homœopathique ", t. I, p. 403.

Hahnemann traduisait à cette époque la *Matière médicale* du Dr CULLEN, et arrivé à l'article du quinquina, il est frappé des explications contradictoires et des hypothèses sans nombre au moyen desquelles la science croyait expliquer l'action de ce médicament héroïque. Dans un de ces moments de subite inspiration que partagèrent Christophe Colomb, Watt, Newton, Franklin et la plupart des inventeurs, Hahnemann résolut de vérifier l'action du quinquina et de la vérifier sur lui-même. " Je pris à titre d'expérience ", dit-il dans une note à la page 109 du 2e volume de la *Matière médicale* de W. CULLEN, Leipsig, 1790, " pendant plusieurs jours, deux fois par jour, quatre gros de bon quinquina. D'abord mes pieds, les extrémités des doigts, etc., se refroidirent; j'eus de la fatigue et de la somnolence, le cœur commença à battre fort, le pouls devint dur et accéléré, je fus saisi d'une inquiétude intolérable, et pris ensuite de tremblements (mais sans frissons); j'eus une courbature de tous les membres, des battements dans la tête, de la rougeur aux joues, de la soif, bref, successivement tous les symptômes caractéristiques connus de la fièvre intermittente, affaiblissement des sens, une espèce de roidenr dans toutes les articulations, et surtout cette sensation sourde et désagréable qui paraît avoir son siége dans le periostium sur tous les os du corps entier, — tous parurent. Ce paroxisme durait chaque fois de deux à trois heures, et ne se renouvelait que quand je répétais la dose. Je cessai, et je fns rétabli ". Ce fait si extraordinaire éblouit Hahnemann : craignant d'être le jouet de quelque illusion fantastique, il communique son observation à ses confrères et leur en demande humblement l'interprétation; les uns le traitent de visionnaire; les autres croyent à une coïncidence. Hahnemann répète alors à plusieurs reprises cette expérience, d'abord sur lui-même, puis sur des personnes dévouées, et comme le résultat fut constamment le même, il apparut à ce génie que le quinquina ne jouit du pouvoir de guérir les fièvres que parce qu'il possède celui de les engendrer.

Et c'est de cette expérience avec le quinquina que M. Brenier ose dire que " pour l'énoncer sérieusement, il fallait " compter singulièrement sur la bêtise humaine "! Cette assertion, vraiment pyramidale, de notre aimable critique montois nous rappelle involontairement à l'esprit ces mots de MOLIÈRE : " Oui, je le soutiendrai par vives raisons, que tu es un ignorant, " ignorantissime, ignorantifiant, ignorantifié par tous les cas " et modes imaginables ". Et en effet, cher M. Brenier, le savant docteur BRETONNEAU aurait-il, lui aussi, compté sur la " bêtise humaine ", quand il écrivait que " l'observation de chaque jour prouve que le quinquina donné à haute dose détermine, chez un grand nombre de sujets, un mouvement fébrile très marqué. Les caractères de cette fièvre et l'époque à laquelle elle se manifeste varient selon les individus. Le plus souvent des tintements d'oreille, la surdité et une sorte d'ivresse précèdent l'invasion de cette fièvre, un léger frisson s'y joint; une chaleur sèche, accompagnée de céphalalgie, succède à ces premiers symptômes, s'éteint graduellement et se termine par de la moiteur. Loin de céder à de nouvelles et à de plus fortes doses de ce médicament, la fièvre causée par l'absorption du principe actif du quinquina ne manque pas d'être exaspérée "[1]. MM. TROUSSEAU et PIDOUX étaient-ils imposteurs, quand après avoir relaté ces effets purs du quinquina, ils ajoutaient: " Ces effets physiologiques du quinquina avaient été méconnus et niés par la plupart des médecins de notre pays; mais, depuis quelques années, des travaux d'abord à l'étranger, et ensuite en France, ont été faits sur cette matière, et bien que les auteurs se soient attribués l'honneur d'une découverte qui appartient toute entière à M. Bretonneau — (lisez hardiment : à Hahnemann) — leur témoignage n'en est que plus précieux, et aujourd'hui, il n'est point de médecin, un peu attentif, qui n'ait tous les jours l'occasion de constater les faits sur lesquels nous venons d'insister "[2].

[1] " Journal des connaissances méd. chirurgicales ", t. I, p. 136.

[2] " Traité de thérapeutique et de matière médicale ", 1858, t. II, p. 338.

Le docteur AUBERT écrit de son côté: " Un mot encore sur un fait particulier d'observation, que nous ne voulons pas passer sous silence, parce qu'il se rattache à des idées qui ont besoin d'être discutées dans l'intérêt de la science, bien qu'elles aient trait à l'homœopathie, que nous n'avons nullement l'intention de défendre. M. Piorry nie formellement que le sulfate de quinine produit la fièvre intermittente sur l'homme sain. Quelque singulier que paraisse cet effet, nous pouvons assurer en avoir vu plusieurs exemples et nous sommes heureux de pouvoir citer à l'appui de notre assertion l'autorité de M. HIPPOLYTE GAUDORP, un des médecins militaires les plus distingués. Il résulte des expériences que ce médecin a faites sur lui-même en 1828, que le sulfate de quinine provoque chez un individu en bonne santé de véritables accès de fièvre intermittente "[1]. Le célèbre professeur GUISLAIN, de l'université de Gand, confirme l'expérience fondamentale de Hahnemann, quand il dit : " .... Ce qui est à l'appui de ce que je viens de dire, c'est la propriété que j'ai reconnue aux fébrifuges de réduire l'aliénation à sa plus grande simplicité possible, en faisant disparaître les phénomènes rémittents ou intermittents. C'est ainsi que le sulfate de quinine, administré à haute dose, à l'époque où l'intermittence n'est plus sensible, rend non seulement le type, de continu qu'il était, intermittent, mais fait, ce qui plus est, changer le mouvement réactif en véritable fièvre intermittente, caractérisée par ses périodes de froid, de chaleur et d'exhalation cutanée..... "[2]. Le professeur de l'université de Groningue, EV. J. THOMASSEN A THEUSSINK a reconnu également la propriété fébrigène du quinquina[3], ainsi que OZANN[4], HIRSCHEL[5], WITHMANN[6], DIETL[7],

[1] " Revue médicale ", mars 1840, p. 461.

[2] " Traité sur les phrénopathies ", Brux. 1835, p. 49.

[3] " Geneeskundige waarnemingen ", Groningue, 1826.

[4] " Hufeland's journal ", t. LXI.

[5] " Rhin-Wesph. Journal ".

[6] " Le sulfate de quinine étudié dans son action médicin. ", Mayence, 1827.

[7] " Vien. med. wochenschrift ", 1852.

Mérat et Delens[1], Duméril, Demarquay et Le cointe[2]. Ce qui confirme encore singulièrement l'assertion de Hahnemann concernant l'action du quinquina sur l'homme sain, ce sont les accidents qui atteignent les ouvriers dans les fabriques de sulfate de quinine.

M. Zimmer, propriétaire d'une fabrique à Francfort-sur-le-Mein, où l'on produit jusqu'à 250 kilogrammes de sulfate de quinine par semaine, assure que ses ouvriers " ..... sont sujets à deux maladies : la première consiste en un exanthème cutané, la deuxième en une fièvre qu'il désigne sous le nom de fièvre de quinquina.... Cette dernière ne frappe que les ouvriers qui sont employés au moulin et qui sont par conséquent très exposés à la poussière produite par le broiement de l'écorce. .... D'après ce qu'il a vu, cette fièvre arrive à terminaison par un vif accès spontané, sans qu'on ait employé aucun remède dans le but de soulager le malade..... Cette fièvre frappe presque tous les ouvriers qui respirent la poussière de cette écorce..... "[3]. Le docteur Guérard rapporte avoir reçu dans une de ses salles à l'hôpital S. Antoine, un ouvrier qui travaillait dans une fabrique de sulfate de quinine, et qui fut atteint dans la fabrique même, d'une fièvre intermittente tierce contre laquelle le sulfate de quinine échoua complétement, mais dont la salicine lui fit bientôt obtenir raison[4]. Nous aurions pu étayer ces nombreuses observations de médecins allopathes, de citations empruntées aux ouvrages de médecins hahnemanniens; mais à quoi bon ? Les homœopathes sont tous, dans l'esprit de M. Brenier, des imposteurs ou des toqués les uns plus que les autres, et leur témoignage doit lui paraître sans autorité.

[1] " Supplément au dictionnaire de matière médicale ", 1846.

[2] " Recherches expérimentales sur les modifications imprimées à la chaleur animale ", in " Gazette médicale ", 1852; — Prof. Imbert-Gourbeyre, " Lect. publ. sur l'homœopathie ", p. 29.

[3] " Annales d'hygiène publique et de médecine légale ", t. xlviii, p. 12, 17; — " Comptes-rendus des séances de l'académie nation. des sciences de Paris ", t. xxxi, p. 517.

[4] " Comptes-rendus de l'académie des sciences de Paris ", t. xxxii, p. 910.

Après tont cela, M. Brenier, se trouvera-t-il un homme sérieux assez naïf pour proclamer avec vous " que Hahnemann " devait compter singulièrement sur la bêtise humaine pour " énoncer " l'action fébrigène du quinquina ?

Mais, objectez-vons, la dose " employée n'était pas précisément nne dose infinitésimale ". C'est vraiment par trop de manvaise foi! Comment ? Hahnemann, frappé des explications contradictoires émises sur l'action du quinquina, se décide dans un moment d'inspiration, à essayer ce médicament sur lui-même, et vous voudriez que cette expérience primitive ait été produite par une dose infinitésimale? Mais leur puissance était encore complétement ignorée, et comme nous le verrons plus loin, ce n'est que bien des années après, que Hahnemann a fait cette nouvelle et très précieuse découverte.

Vous objectez encore que la pondre de quinquina " employée comme dentifrice ", n'a jamais déterminé la fièvre intermittente. Permettez-nous de vous faire observer que cette affirmation est tout-à-fait gratuite et ne se base sur ancun ensemble de faits. Où avez-vons trouvé un tablean des accidents produits par les poudres dentifrices an quinquina ? Certes pas à la quatrième page des journaux politiques et littéraires où leur annonce s'étale si gracieusement. Admettez-vous leur parfaite innocuité ? Mais, il y a quelques années, tont le monde croyait que le fer était un médicament innocent dont il était presque impossible d'abuser, et cependant aujourd'hni il est parfaitement reconnn et généralement admis que l'usage des ferrugineux provoque la phthisie pulmonaire, la carie dentaire et beaucoup d'autres accidents[1]. Non, nous ne savons pas si les personnes, employant le quinquina en poudre dentifrice, ne sont point atteintes de fièvre quiniqne, pas plus que nons ne

[1] TROUSSEAU et PIDOUX, " Traité de thérapeutique ", Paris, 1858, t. I, p. 19. — " L'Edinburgh méd. journal " rapporte que le Dr SMITH a institué des expériences d'après lesquelles la substance osseuse des deuts ainsi que l'émail, sont profondémont altérés par l'nsage de la teinture de muriate de fer, le sulfate de fer et le vin ferré. Voir BOUCHARDAT, " Annuaire de thérapeutique ", 1867.

savons si ces personnes souffrent de bourdonnements d'oreille, d'affections dartreuses ou de la cachexie quinique, cette haute expression de la chlorose que Hahnemann a si bien décrite à la page 378 du tome III de son *Traité de matière médicale.* Sous ce rapport comme sous bien d'autres, les observations en médecine font complétement défaut, et cela parce que les praticiens ne s'occupent guère de la génèse des maladies.

M. Brenier établit par sa troisième objection que " la préparation du quinquina dans les pharmacies ne détermine pas des accès de fièvre intermittente ". Nous le croyons sans peine : il n'y a plus de pharmacies. Messieurs les apothicaires trouvent une grande économie de temps, de travail et d'argent à ne plus faire eux-mêmes les préparations pharmaceutiques et à se procurer ces produits, — surtout ceux à la mode [1] — chez les grands droguistes, qui eux les prennent chez les fabricants. C'est grâce à ces grands procédés de fabrication que les médicaments sont aujourd'hui si peu falsifiés (?) [2], et que MM. les apothicaires trouvent le temps d'étaler à l'aise, derrière leur comptoir, les charmes de leur physique et les *richesses* de leur intelligence. Ces préparations bien cachetées, mignonnement étiquetées et généralement brevetées S. G. D. G., sont recommandées aux savants et aux ignorants au moyen d'annonces à 0–50 fr. la ligne, et quelquefois mieux encore,

[1] Les préparations spéciales sont comme les roses: elles vivent un matin. Pour elles aussi, " le Capitole n'est pas loin de la roche tarpéienne ". Aujourd'hui les préparations quiniques les plus recommandées par les fermiers des annonces, sont : Le vin de Seguin, le quina Laroche, le quininum, l'hypophosphite de quinine du Dr Churchill, et autres encore. Le succès de ces préparations tient en grande partie à l'esprit de spéculation de MM. les dépositaires, et à l'étendue de la publicité. Docteur Véron, on oubliera bientôt votre passage à la direction de l'opéra et vos talents culinaires, mais on se souviendra toujours de votre invention des annonces médicales.

[2] Messieurs les apothicaires vendent aujourd'hui des médicaments tellement purs, qu'il arrive souvent que le quinquina, par exemple, ne renferme plus un atome de quinine. Ils achètent et vendent leurs drogues, sans jamais rechercher le degré de pureté de ces substances. Nous savons qu'il y a d'honorables exceptions à cette règle, " sed rari nantes in gurgite vasto ".

au moyen de réclames dans le corps du journal[1]. " Autres temps, autres mœurs ". — Mais, de ce que les accidents quiniques ne se produisent plus dans les pharmacies, il ne résulte guère qu'ils ne se manifestent dans les fabriques de sulfate de quinine, comme nous venons de le voir à la page 254.

Par une dernière objection, M. Brenier nous oppose les expériences de M. le professeur Andral. Il est regrettable qne ce savant clinicien ne se soit davantage étendu sur ses expériences, car, malgré sa négation, il convient lui-même que quelques expérimentateurs " ont éprouvé quelque malaise, que l'ignorance eut pu qualifier de fièvre intermittente "[2]. Il est donc constant que des accidents se sont montrés, et ces accidents ont été tels qu'ils pouvaient être confondus avec cenx qui se produisent dans la fièvre intermittente. Mais, ajoute tout aussitôt le professeur, " nous savons, nous, ce que c'est que la fièvre intermittente ". Il faut espérer pour l'honneur de M. Andral, qu'il n'a pas voulu s'attribuer le monopole de cette connaissance et qu'il n'a pas voulu mettre en suspicion les diagnostics de MM. Bretonneau, Trousseau et Pidoux, Gnislain et autres allopathes distingués qui sont venus appuyer de leur autorité l'expérience primitive et fondamentale du fondateur de l'homœopathie. — Et quand bien même le professeur Andral et ses dix disciples n'auraient éprouvé aucun accident, on ne pourrait encore absolument conclure à la négation du résultat proclamé par Hahnemann et les savants médecins allopathes dont nous venons d'invoquer l'autorité. Toutes les économies ne sont pas pareillement influencées par les médicaments. De nombreuses circonstances, inhérentes pour la plupart aux électivités des médicaments, à leurs doses, à leur préparation, à la durée d'administration et d'action, à la voie par laquelle on les fait entrer dans l'organisme, aux

[1] Voir les 3e et 4e pages de tous les journaux de l'univers. La plupart des feuilles pourraient parfaitement prendre pour suscription : " Courrier des modes médicales ".

[2] " Bulletin de l'acad. royale de médecine de Belgique ", t. VIII, p. 711.

constitutions médicales, au climat, à l'altitude, et surtout à l'idiosyncrasie du sujet, modifient les troubles que les médicaments sont aptes à produire sur l'homme sain. " Si vous jetez dans l'estomac d'un homme bien portant une substance médicinale quelconque, tantôt vous ne constaterez rien, tantôt peu de chose; d'autres fois vous verrez surgir des accidents sérieux, du reste extrêmement variables suivant les circonstances et les individus. Par l'opération chimique, le résultat est certain et nécessaire; par l'opération médicale, il est toujours incertain; il n'est que possible, c'est-à-dire contingent "[1]. Ainsi donc, il est exact de dire que les expériences négatives ne détruisent pas les expériences positives. On peut ne pas éprouver sous l'influence d'un médicament les mêmes symptômes qu'un autre expérimentateur a noté; alors, au lieu de nier simplement ce résultat, il convient de répéter l'expérience sur des sujets d'un tempérament différent. Ecoutons à ce sujet, le savant professeur de thérapeutique, Imbert-Gourbeyre : " Attendu que les médicaments n'agissent que contingemment, il faut instituer des expériences très-longues et très-minutieuses, et sur l'homme sain, pour en constater les accidents pathogénétiques. Il y a peu de médecins qui aient manié l'arsenic aussi souvent que moi, et cependant je n'ai jamais pu constater le tremblement arsénical dans mes propres expériments. Toutefois j'ai pu le voir, un mois durant, à mon cercle, sur un général qui s'est distingué à la guerre d'Italie et auquel un de mes confrères avait administré la teinture de Fowler pour une affection herpétique "[2].

M. Brenier objecte ensuite que les " applications sulfureuses à la surface de la peau n'ont jamais donné lieu à la production de l'acarus ". Déjà plus haut, aux pages 40 et suiv., nous nous sommes expliqués sur la valeur de l'acarus.

D'après Hahnemann, le soufre engendre-t-il la gale ? Non, mais il fait naître une maladie générale, *semblable* à la

[1] Imbert-Gourbeyre, " Lect. publ. sur l'homœop. ", p. 105.

[2] Ibid., p. 29.

gale. Écoutons le maître lui-même : " .... Ces symptômes mettent en évidence les particularités de l'éruption prurituse que le soufre a la puissance de faire naître, et qui constitue une maladie analogue, mais non identique, à la gale. Or, l'homœopathie prescrit de n'employer comme remèdes que des moyens aptes à provoquer des maux analogues; car, comme elle emploie des médicaments pour guérir et qu'elle n'est point assez insensée pour opposer aux maladies les causes même qui les provoquent, par exemple le virus chancreux aux chancres vénériens, ou le miasme psorique à la gale, elle ne peut non plus attendre de ses médicaments que la production de maladies *analogues* à celles qu'elle veut combattre. Jamais elle n'a prétendu que son but était de faire naître des maladies *identiques* aux maux naturels. Cependant on répète à chaque instant cette calomnie; je n'examinerai point si c'est par pure ignorance ou par méchanceté ...... Comprendra-t-on donc enfin la différence qui existe entre *identité* et *ressemblance?* Le soufre produit des boutons et des vésicules qui ressemblent beaucoup à ceux de la gale des ouvriers en laine, il les fait naître principalement aux articulations et pendant la nuit; mais la sensation est un peu différente. La gale cause une sorte de rongement chatouilleux, prurituex et insupportablement agréable; le prurit cesse dès qu'on se gratte, et fait place à de l'ardeur qui persiste aussi ensuite ...... L'endroit prurituex est simplement douloureux, sans ardeur, après qu'on s'est gratté " dans l'éruption produite par le soufre[1]. Est-ce assez clair, M. Brenier?—MM. Trousseau et Pidoux confirment ces expériences de Hahnemann : " Les bains sulfureux déterminent ..... une fluxion critique sur la peau, ce qu'on nomme la poussée. La poussée, en langage de médecin d'eaux thermales, est une fluxion vive vers la peau, manifestée par de petites papules et souvent par une éruption vésiculeuse confluente et douloureuse "[2].

[1] Hahnemann, " Traité de matière médicale ", t. iii, p. 613.

[2] " Tr. de thérapeut. et de mat. médic. ", 1858, t. ii, p. 665.

" L'usage de la douce-amère ", dit notre contradicteur, " ne cause pas un herpès, un eczéma, un impétigo ". Est-il possible qu'un dermatologue aussi distingué que M. Brenier, ignore cette action de la douce-amère. CARRÈRE [1] établit que ce médicament détermine une éruption suintante sur la joue, du prurit violent et lancinant par tout le corps, une éruption fortement pruriteuse de taches rouges avec ampoules et une éruption de croutes lichéniformes. STARCKE[2] signale l'éruption de petits boutons pointus, d'un rouge clair, qui se remplissent de pus. LINNÉ, DE HAAN [3], STAPF, WAHLE, AHNER[4] et autres établissent que cette plante peut produire des démangeaisons et des éruptions à la peau, et ces propriétés sont indirectement démontrées par les vertus thérapeutiques signalées par CARRÈRE, BERTRAND, LA GRÉSIE, STARCKE, POUPART, SWEDIAUR, CHRICHTON, GARDNER et BRETONNEAU [5]. M. Brenier contesterait-il, par hasard, l'autorité de ces savants? Mais à part STAPF, qui est devenu par la suite homœopathe et dont il pourrait contester la bonne foi, — un homœopathe, qu'est ce que c'est que ça! — à part STAPF, disons nous, tous ces médecins ont été des lumières de l'allopathie.

Le critique montois affirme encore que " la jusquiame n'a jamais donné lieu à un accès d'épilepsie ". N'affirmez donc pas si vite, cher M. Brenier; car, la faculté que possède cette plante d'exciter des convulsions très analogues à l'épilepsie se trouve indiquée dans les ouvrages de CAMERARIUS, SELIGER, HUNERWOLF, HAMILTON, PLANCHON, DA COSTA et autres[6]. Et cependant aucun de ces savants n'était homœopathe.

[1] TROUSSEAU et PIDOUX, " Tr de thérapeutique et de mat. médic. ", 1858, t. II, p. 100; — HAHNEMANN, " Traité de mat. médic. ", t. II, pp. 247, 262, et " Organon ", 1856, p. 67.

[2] TROUSSEAU et PIDOUX, ibid.; — HAHNEMANN, " Tr. de matière médic. ", t. III, p. 262.

[3] TROUSSEAU et PIDOUX, ibid., t. II, p. 100.

[4] HAHNEMANN, ibid., t. II, p. 261 et suiv.

[5] TROUSSEAU et PIDOUX, ibid., t. II, p. 100 et suiv.

[6] HAHNEMANN, " Organon ", 1856, p. 74.

Le critique montois concède que les préparations hydrargyriques peuvent déterminer " le tremblement musculaire et quelquefois la salivation mercurielle ", mais il ne saurait admettre qu'elles " aient jamais eu pour effet la production de chancres et de bubons ". Dans quel écrit hahnemannien, M. Brenier a-t-il lu que le mercure pouvait produire le chancre? Notre maître enseigne que le mercure produit sur l'homme sain des ulcères *analogues* aux ulcères vénériens ou chancres, mais non des ulcères *identiques* aux chancres. Mais notre contradicteur n'admet pas même ce fait expérimental : le mercure peut engendrer le tremblement et la salivation, mais ne peut pas provoquer des ulcères et des adénites. Qu'un homme antédiluvien soutienne cette thèse, on pourrait le concevoir; mais qu'en plein dix-neuvième siècle, un médecin, assez prétentieux pour contester à un adversaire les connaissances les plus élémentaires en médecine, se permette une aussi fausse et absurde assertion, cela dépasse les bornes. " Le faux a ses limites ainsi que le vrai " a dit Buffon. Voici quelques témoignages empruntés aux illustrations allopathiques, qui confirment les expériences de Hahnemann :

Fabrice de Hilden rapporte qu'une femme qui était auprès de son mari, que l'on frottait avec une pommade mercurielle dans une étuve, éprouva une salivation telle que son gosier se remplit d'ulcères [1].

Fourcroi raconte l'histoire " d'un doreur qui travaillait toute la journée dans une chambre assez vaste où il couchait avec sa famille : ayant pris assez peu de précautions contre les vapeurs mercurielles, il lui vint à la bouche des ulcères en très grande quantité; sa femme en fut également atteinte ".

MM. Trousseau et Pidoux, dans leur remarquable étude sur l'action physiologique des mercuriaux, disent : " Ainsi donc, cacochymie, ulcérations de la bouche, de la langue, du pharynx, nécrose des os maxillaires, diarrhée, tremblements,

[1] " Dictionn. du sc. médic. ", t. XLIII, p. 546.

délire, manie, affections aiguës de la peau, tels sont les accidents que l'on peut reprocher au mercure...... Du côté de la peau, il se manifeste et sous l'influence du mercure et sons celle de la syphilis des désordres graves...... Et certainement il n'est pas de médecin un peu attentif et un peu instruit dans la pathologie cutanée qui, dans l'immense majorité des cas ne distingue ces formes, en général fugaces, qui sont propres aux affections cutanées mercurielles, des formes fixes et tenaces des syphilides. Sans doute, sur la limite de ces deux espèces d'altérations, il pourra se présenter des cas où le diagnostic sera difficile et même impossible.... Certaines maladies osseuses sont encore des accidents communs à la vérole et à l'hydrargyrie; ce sont les nécroses et les caries. Mais remarquez à ce sujet que les nécroses et les caries dans la vérole ou se développent dans un os sans qu'au préalable il y ait eu d'ulcère ou d'abcès, ou bien sont causées par l'extension de l'ulcération syphilitique aux os avoisinants. Dans ce dernier cas, le siége, la forme de l'ulcération, éclairent parfaitement le diagnostic. Les ulcérations syphilitiques occupent le voile du palais, la membrane muqueuse olfactive, celle du larynx; les ulcérations mercurielles s'observent aux gencives, à la commissure des machoires derrière la dernière molaire, au bord libre de la langue, à la face interne des joues. Ces dernières surviennent pendant la période aiguë de l'infection hydrargyrique, les autres dans la période chronique de l'infection syphilitique. Les ulcérations mercurielles amènent la carie et la nécrose rapide des alvéoles et quelquefois d'une grande portion des os maxillaires, mais toujours l'altération osseuse commence par les alvéoles ou par l'apophyse coronoïde; les autres entraînent la destruction des os palatins, de la charpente des fosses nasales. Les ulcérations mercurielles sont en général plus fétides, plus douloureuses, plus repoussantes que les ulcérations syphilitiques; elles s'accompagnent presque constamment d'une cachexie générale, qu'on observe plus rarement dans la vérole. Il est, nous l'avouons, fort rare que les accidents hydrargyri-

ques se montrent du côté des parties génitales, accidents, au contraire, presque constants dans la vérole. Cependant, il peut se faire que, dans certaines circonstances, l'action du mercure détermine du côté du pénis ou de la vulve des maladies ulcéreuses d'une grande gravité...... "[1].

Rappelons encore l'histoire du professeur ZLATAROWICH, de Vienne, qui, en expliquant à ses élèves l'action physiologique du mercure, s'aperçoit qu'il expose la symptomatologie de la syphilis[2], et demandons-nous alors dans quel désert scientifique se promène l'ermite Brenier, pour ignorer ainsi ce qui se passe autour de lui.

Selon notre contradicteur, " Hahnemann était trop peu initié à la connaissance des maladies cutanées pour distinguer la gale du prurigo ". Nous avons déjà fait justice de cette audacieuse assertion en relatant, page 259, le diagnostic différentiel de l'affection psorique cutanée et de la maladie sulfureuse. D'après le même M. Brenier, Hahnemann, " en considérant comme analogues l'ulcère mercuriel et le chancre, a prouvé qu'il ne connaissait pas plus la pathologie syphilitique que la pathologie cutanée ". Le critique montois ne doit pas avoir lu le diagnostic différentiel des accidents syphilitiques et des accidents mercuriels, relaté par notre maître aux pages 71 et suiv. de ses *Etudes de médecine homœopathique*, Paris, 1850.

A la lecture du réquisitoire de M. Brenier contre l'homœopathie, on s'étonne moins de son ignorance notoire en toutes choses, que de son incroyable audace. Les faits les plus évidents, les plus universellement reconnus, sont niés avec un sang-froid imperturbable. Cela démontre une fois de plus que " l'ignorant a le ton décisif, faute de savoir douter ".

---

[1] TROUSSEAU et PIDOUX, " Tr. de thérap. ", t. I, p. 199-201.
[2] Voir plus haut, p. 108.

Texte de M. le docteur Brenier.

" Après avoir imaginé sa hâblerie pyrétogénique, Hahnemann entreprit sur lui-même et sur quelques amis (ces amis étaient bien complaisants), une longue série d'expériences, et s'exposa aux plus grands dangers, aux douleurs les plus atroces, aux privations les plus pénibles, pour parvenir à confirmer la découverte de sa loi. Personne ne croira ces grossiers mensonges. En s'imposant un semblable genre de vie, Hahnemann ne fût pas parvenu à une vieillesse très-avancée; et comme l'a dit M. Louis, dans une discussion académique (Académie de Médecine de Paris, séance de mars 1835), vingt existences humaines ne suffiraient pas pour observer les faits nécessairement nombreux qui devraient servir de base aux principes formulés par Hahnemann ".

A la suite de ses expériences sur le quinquina, Hahnemann se demanda si le mode de curation des fièvres intermittentes par l'emploi des écorces du Pérou, fébrigènes elles-mêmes, était une exception, un de ces faits singuliers comme il semble en exister encore. Pour résoudre cette question, pour apprendre si le mode par les semblables " similia similibus " était une loi générale ou un cas exceptionnel, notre maître soumit au creuset de l'expérience d'autres médicaments, reconnus spécifiques contre certaines maladies. Le soufre, spécifique des affections dartreuses, provoqua chez lui entr'autres symptômes une éruption cutanée semblable aux symptômes cutanés primitifs de la gale; le mercure, l'anti-syphilitique par excellence, amena chez lui divers accidents, comme des indurations glandulaires, des ulcères sur les muqueuses, absolument analogues aux manifestations de la vérole (voir plus haut, pages 259–263).

Les expériences ne provoquèrent pas seulement ces altérations saillantes, mais elles permirent d'observer d'autres symptômes très nombreux, qui rendaient le tableau de la maladie médicinale aussi varié que le tableau de la maladie naturelle semblable. Cela tenait aux circonstances très favorables à l'observation: l'administration du médicament sur l'homme sain, l'expérimentation d'une substance isolée, l'éloignement des conditions qui pouvaient altérer ou annihiler l'action du médicament.

Une fois engagé dans cette heureuse voie, notre maître ne s'arrête plus. Doué d'une santé parfaite, il consent à se constituer, pendant plusieurs années, en état permanent de maladie. Il agrandit le cercle de ses recherches, en les faisant porter sur des substances non spécifiques, prétendues inertes même, et il eut le bonheur de les voir manifester une richesse d'action, caractéristique pour chacune d'elles.

Après avoir acquis ces premières notions sur les propriétés physiologiques des remèdes, Hahnemann rechercha dans la saine tradition médicale, la confirmation de ses expériences : il étudia l'histoire des empoisonnements aigus, volontaires ou accidentels, les descriptions d'intoxications chroniques, les narrations de maladies traitées par les drogues simples, et dans ces études d'auteurs anciens et modernes, il trouva une foule de faits qui corroborèrent sa manière de voir[1].

Pour confirmer pleinement ces essais et les rattacher au principe des semblables, déjà démontré pour les trois grands spécifiques, le quinquina, le soufre et le mercure, Hahnemann fit la contre-épreuve de son expérimentation et administra à des

[1] Pour donner une idée des études profondes de Hahnemann et de sa vaste érudition, nous conseillons à ceux de nos détracteurs qui sont suffisamment instruits, la lecture d'un écrit de notre maître : " Dissertatio historico-medica de helleborismo veterum ", Leipsig, 1814. Ils y verront ce qu'était cet Hahnemann qu'ils appellent " un imbécile " ! — Tristes faiseurs ! Vos cendres seront consumées depuis des siècles avant qu'on aura pu porter une première atteinte aux grands principes hahnemanniens !

malades les substances qui mettent l'homme sain dans un état semblable au leur. La guérison vint démontrer que le mode de curation par les semblables était non pas une exception, mais la règle.

La loi homœopathique, la loi des semblables, était trouvée! Comme autrefois ARCHIMÈDE, Hahnemann pouvait s'écrier avec un légitime orgueil : *ευρηκα*. Il avait découvert la loi des guérisons; il était devenu immortel!

Ce travail si remarquable, cette œuvre colossale dont " la masse indestructible fatiguera le temps "[1] ,avait été commencé en 1790; ce ne fut qu'en 1796 que fut publié, pour la première fois, dans le *Journal de* HUFELAND, l'exposé de cette découverte. En 1805 parurent les premiers éléments d'une matière médicale homœopathique sous le titre de " Fragmenta de viribus medicamentorum positivis, sive in corpore humano sano observatis "[2]. En 1810, après la publication de son " Organon ", Hahnemann retourna à Leipzig, ouvrit un cours à l'nniversité de cette ville et attira à lui une foule d'étudiants. Ces nobles jeunes gens, auxquels se joignirent des médecins et des personnes de tout âge et des deux sexes, assistèrent notre maître dans ses expériences et contribuèrent à l'élaboration de l'ouvrage qui fut publié de 1811 à 1821 sous le titre de " Reine Arzneimittelehre " ou " Traité de matière médicale "[3]. Durant les dix années suivantes, Hahnemann, aidé encore par des disciples et des partisans dévoués, se consacra à de nouvelles études sur l'action physiologique des médicaments; il publia en 1830 ses travaux sur les médicaments antipsoriques, sous le titre " Die chronischen krankheiten " ou " Doctrine et traitement des maladies chroniques ".

Rapprochons ces dates.

Hahnemann laisse passer six ans avant de rien laisser

[1] DE LILLE, poëme " Des jardins ".

[2] Leipzig, 1805, 2 vol. in 8°.

[3] Dresde, 1811-1821, 6 vol. in-8°. — L'édition française est en 3 volumes, et fut publiée par JOURDAN, de l'académie de médecine de Paris.

entrevoir de la voie nouvelle qu'il fraye à la thérapeutique vermoulue de nos adversaires; il travaille quinze ans à l'élaboration des premiers éléments de la matière médicale pure; il consacre vingt années à la préparation de son " Organon "; il complète par dix années de travaux et d'expériences les pathogénésies renfermées dans son " Traité de matière médicale "; enfin, il juge, après quarante années de travail, que son traité sur les médicaments antipsoriques pouvait être publié.

Quarante années de travail! Presqu'un demi siècle d'études! Ah! ce n'est pas comme cela que procèdent nos adversaires scientifiques. M. Thiry, lui, — pour prendre un exemple — conçoit ses théories quand il repose dans les bras de Morphée. Le lendemain, il se présente au cours, et acconche, avec une facilité incroyable, d'une théorie quelconque, dont vingt-quatre heures après il ne se rappelle seulement plus. La nouvelle doctrine est sténographiée par un élève complaisant et s'étale, huit jours après, dans les premières colonnes de la *Presse médicale belge.* — Tel est M. le professeur Thiry, tels sont la plupart des faiseurs de théories. — Si, par aventure, ces Messieurs se souviennent encore de leurs *inventions,* alors le tableau change : ils façonnent les faits cliniques à leur manière de voir, et si ces faits se montrent un peu rétifs, bah! on les nie et la théorie subsiste[1]. Pas plus difficile que ça, dirait Bosco.

Et pourtant ce sont des faiseurs de théories de cet acabit, ce sont de tels inventeurs, qui, à l'université libre de Bruxelles, — cette arène ouverte à toutes les opinions, l'homœopathie seule exceptée—professent devant leurs élèves que Hahnemann était un charlatan, que ses disciples sont des imposteurs ou des imbéciles. Ce sont les Crocq et les Thiry, qui tranchent ainsi par l'insulte une question se rattachant aux intérêts les plus chers de l'humanité!

Mais si quarante années d'études, d'expériences, de recherches et de méditations de la part d'un homme aussi éclairé que

[1] Voir plus haut, page 55.

Hahnemann ne doivent pas peser dans la balance; si une œuvre aussi soigneusement élaborée ne mérite pas d'être étudiée à fond, il faut désespérer de tout progrès. Avant de condamner la doctrine hahnemannienne, ses détracteurs devraient au moins répéter les expériences sur lesquelles elle est fondée. " Si les représentants de la science officielle, de la science qui a pour elle la puissance et le crédit, en ont jugé autrement, malheur à eux ", dit le Dr CHARGÉ. " Ils ont prononcé un jugement coupable, parce qu'il a été sans examen préalable, sans preuves à l'appui; ils ont publié avec profusion des pamphlets indignes, mais ils se sont abstenus de produire des faits bien avérés, et ils ont ainsi mis en péril leur propre autorité. Malheur à eux! La ruine de leur influence est ainsi consommée; mais qu'on veuille bien y réfléchir, malheur aussi à tous ceux qui devant une condamnation inique, baissent la tête ou se lavent les mains. C'est une protestation énergique que l'honneur réclame, et cette protestation je l'appelle de tous mes vœux "[1].

Nous, en dépit des attaques ridicules de nos maîtres de Bruxelles, en dépit des railleries des professeurs de Paris, et peut-être bien un peu à cause de ces railleries, nous nous sommes appliqués à l'étude de l'homœopathie; nous avons observé, nous avons comparé, et lorsque nos convictions ont été formées, nous nous sommes pénétrés de ce précepte de ZIMMERMANN : " Il faut surtout être prêt, en toutes circonstances, à renoncer aux principes de sa première éducation, dès que l'on en reconnaît l'insuffisance ou la fausseté, et savoir dire hardiment à son maître: *Tu t'es trompé*, et non pas: *Tu l'as dit* ".

Parlant des pathogénésies hahnemanniennes, M. Brenier assure " que personne ne croira ces grossiers mensonges ". Pauvre homme, va!

Notre contradicteur déclare que si Hahnemann s'était soumis à toutes ces expériences, " il ne serait pas parvenu à une vieillesse avancée ". Il est malheureux de se heurter toujours

[1] CHARGÉ, " De l'homœopathie ", 1864, p. 16.

contre l'ignorance. M. Brenier ne sait donc pas qne les affections médicamentenses sont éminemment passagères et ne laissent des traces que quand la substance morbigène est constamment renouvelée et est donnée à haute dose? Il est des maladies artificielles dont les conséquences sont terribles pour l'économie: ce sont, dit Hahnemann, " celles que les allopathistes font naître par l'usage prolongé de médicaments héroïques à doses élevées et toujours croissantes " et dont nous avons parlé plus haut, à la page 29. Or, tel n'est pas le procédé des médecins homœopathes. M. Brenier le sait bien. Hahnemann d'ailleurs a répondu d'avance à cette objection, et cette fois encore sa réponse est basée sur l'éloquence brutale des faits: " Que le médecin ne croie pas ", dit-il, " que les petites incommodités qu'il contracte en essayant des médicaments soient préjudiciables à sa santé. L'expérience prouve, au contraire, qu'elles ne font que rendre l'organisme plus apte à repousser toutes les causes morbides, naturelles ou artificielles, et qu'elles endurcissent contre leur influence. La santé en devient plus solide, et le corps plus rôbuste, comme toutes les expériences le prouvent "[1].

Le critique montois trouve que les médecins, les étudiants et les particuliers qui se sont livrés aux expérimentations de Hahnemann étaient " bien complaisants ". Qu'on ne croie pas à l'homœopathie, qn'on l'attaque avec des armes d'nne loyauté contestable, passe. Mais qu'on ridiculise le dévouement des médecins[2], qu'on raille cette vertu qui fut toujours, est et restera

[1] Hahnemann, " Organon ", 1856, prop. 141, p. 205.

[2] Nous ne savons sous quel ciel peut être né M. Brenier. Ne sait-il pas que les médecins se dévouent chaque jour? Les hommes, qui passent chaque matin deux ou trois heures dans les salles des hôpitaux et autour des tables de l'amphithéâtre; les hommes, qui analysent les produits morbides et poursuivent l'étude des maladies jusque sous le microscope; les hommes, qui dans un intérêt scientifique s'inoculent les déjections des cholériques, la fièvre jaune, le cancer, la syphilis, les tubercules; les allopathes qui recherchent l'action des médicaments sur eux-mêmes, etc., etc., sont-ils, par hasard, " complaisants " aussi? Ah! vous êtes un triste sire, M. Brenier.

le plus noble attribut du corps médical, cela dépasse les bornes. " Est modus in rebus, Domine Brenier ". Heureusement que notre contradicteur appartient à une catégorie " qu'on ne retrouve plus; la mère en est morte ".

Texte de M. le docteur Brenier.

" Les expériences pathogéniques de Hahnemann sont les faits fondamentaux de la doctrine des semblables. Les adeptes de cette doctrine ont ou paraissent avoir une foi homœopathique très robuste; aux questions qu'on leur adresse sur ces expériences, ils répondent : *Ipse dixit.* C'est très bien, mais si par aventure le maître s'était avisé de mentir, il conviendrait de savoir si les homœopathes ont repris en sous-œuvre ses expériences. Ont-ils fait une longue série d'essais sur leurs personnes et sur celles de leurs amis? (Les amis des sectateurs de Hahnemann ne sont peut-être pas si complaisants que ceux du maître). Ont-ils vu la noix vomique produire une coxalgie? le datura stramonium, une chorée? la belladone, l'hydrophobie? la jusquiame, l'épilepsie? le sulfure de chaux, le croup? le drosera rotundifolia, la coqueluche? le thuya occidentalis, la sycose? le sublimé corrosif, la dyssenterie? le cuivre et le veratrum album, le choléra? (" On pourrait, dit M. Léon Simon, pousser l'expérimentation assez loin pour développer chez un sujet sain des affections de la nature des tubercules, des cancers, etc.; mais, il serait téméraire et même criminel d'aller jusque-là. Toutefois, les homœopathes

ne sont pas placés entre l'alternative de reculer devant leurs propres principes ou d'établir leur doctrine sur la plus cruelle des extrémités. Il est des états dynamiques généraux que tout le monde sait devoir entraîner à certaines altérations organiques déterminées. *Ces états morbides, préliminaires obligés* des redoutables affections prises pour exemples, l'expérimentation pure peut les donner et les donne en effet " (*Doctrine de Hahnemann*, pp. 41 et 42, passim). La futilité de ces raisons est évidente : 1° Il ne suffit pas, pour que les résultats de l'expérimentation pure soient décisifs, de produire un état précurseur général des affections tuberculeuses et cancéreuses, il faut produire ces altérations elles-mêmes. 2° Si l'on ne peut sans crime exposer l'homme au développement d'une dégénérescence tuberculeuse ou cancéreuse, il n'est pas moins criminel de développer chez lui des *états morbides, préliminaires obligés* des redoutables affections que M. Léon Simon prend pour exemples. 3° S'il est téméraire de pousser l'expérimentation sur l'homme jusqu'à ses dernières limites, les homœopathes peuvent expérimenter sur les animaux). — En attendant que les homœopathes puissent répondre affirmativement à cette question, nous leur demanderons la permission de ne pas partager des convictions qui ne doivent pas être chez eux bien profondes, et nous leur ferons remarquer que la belladone, prescrite comme moyen prophylactique dans les épidémies de scarlatine, n'a jamais produit l'hydrophobie, et que dans les cas d'empoisonnement par les

substances toxiques que nous venons d'indiquer, on n'a jamais observé les maladies dont elles provoquent le développement au dire de Hahnemann.

Le docteur Brenier, soupçonnant que " les amis des sectateurs de Hahnemann ne sont peut-être pas si complaisants que ceux du maître ", demande si les médecins homœopathes " ont fait une longue série d'essais sur leurs personnes et sur celles de leurs amis ". Si notre contradicteur avait été au courant des écrits des médecins hahnemanniens, il aurait pu s'épargner cette question. Les expériences de notre maître ont été nombre de fois contrôlées et sont encore renouvelées chaque jour. Diverses sociétés de médecine homœopathique se livrent à ce genre de recherches, notamment celle de Vienne, du Brésil, du grand-duché de Bade, et leurs travaux sont consignés dans des journaux comme l'*Hygea*, l'*Œsterreichische zeitschrift fur homœopathie*, l'*Archiv*, le *Bulletin de la société homœopathique de Paris*, le *Journal de la société hahnemannienne*, le *Journal fur Arzneimittellehre*, le *Denkschr. der Nordamerik. academie der hom. heilk.*, etc. A Bruxelles, la société pharmaco-dynamique se livra pendant des années à l'expérimentation pure des remèdes, et la société homœopathique que MM. VARLET, MOUREMANS, RAYÉ (de Vilvorde), GAUDY, père, et SEUTIN organisent actuellement, s'occupera du même genre de travaux.

M. Brenier demande aux médecins homœopathes " s'ils ont vu la noix vomique produire une coxalgie ". Les homœopathes répondront unanimement non. Mais où notre maître a-t-il émis cette assertion? Notre contradicteur serait peut-être bien embarrassé de le dire.

Hahnemann ne dit pas que la stramoine produit la chorée; mais il a observé que cette plante provoque des convulsions qui

ressemblent à celles de la chorée. Kaau-Boerhaave et Lobstein avaient fait la même observation.

Notre maître soutient-il que la belladone produit la rage canine? Non, mille fois non. Il sontient seulemont quo l'administration de cette solanée héroïque fait naîtro des symptômes qui rossemblent aux symptômes de l'hydrophobio canine. Voici comment il s'exprime dans son *Organon*: " Parmi les désordres que la belladone provoqne chez l'homme bien portant, se trouvent des symptômes dont l'ensemble compose une image qui ressemble beaucoup à l'espèce d'hydrophobie causée par la morsure d'un chien enragé, maladio que Mayerne, Munch, Buchholtz et Neimike ont réellement et parfaitement guérie avec cette plante. Le sujet cherche en vain le sommeil; il a la respiration gênée; une soif ardente et accompagnée d'anxiété le dévore; à peine lui présente-t-on des liquides qu'aussitôt il les repousse; son visage est rouge, ses yeux sont fixes et étincelants (F.-C. Grimm); il éprouve de la suffocation en buvant (E. Camerarius; Sauter); en général, il est incapable de rien avaler (May; Lottinger; Sicelius; Buchave; d'Hermont; Manetti; Vicat; Cullen); il éprouve alternativement de la frayeur et des envies de mordre les personnes qui l'entourent (Sauter; Dumoulin; Buchave; Mardorf); il crache autour de lui (Sauter); il cherche à s'échapper (Dumoulin; E. Gmelin; Buchholtz); enfin son corps est dans nne agitation continuelle (Boucher, E. Gmelin, Sauter) " [1].

Relativement à la jusquiame, nous ne pouvons que répéter co que nous avons dit plus haut, à la pago 260.

Le soufre calcaire, autrement dit foie de soufro, produit sur l'homme sain des symptômes analogues à ceux qui se manifestent dans le croup, la période exsudatoire passée.

Le drosera rotundifolia produit des symptômes semblables aux symptômes de la coqueluche épidémique, ainsi qu'on peut s'en convaincre par la lecture des symptômes 50, 53, 57, 58 et

[1] Hahnemann, " Organon ", 1856. p. 72.

62 de la pathogénésie de cette plante, insérée à la page 266 du tome II du *Traité de matière médicale pure* de Hahnemann. Faisons observer toutefois que le drosera n'est point le remède homœopathique de toutes les formes de coqueluche.

Le thuya occidentalis, administré chez l'homme sain, fait naître " des tubercules rouges et indolents à l'anus, qui ressemblent à des fics " et " des excroissances rouges et lisses à l'intérieur du prépuce, qui ressemblent à des verrues humides ". Ces lésions n'ont pas seulement été observées par Hahnemann et ses premiers disciples, mais elles ont été reconnues par les membres de la société de Vienne. Les symptômes purs du thuya, rapportés par Hahnemann, sont au nombre de 335, qui, réunis aux 300 notés par ses élèves, forment un total de 635; mais, depuis, les membres de la société de Vienne ont soumis ce médicament à de nouvelles expérimentations, d'où est résultée une pathogénésie qui, fondue avec les observations de Hahnemann et de ses élèves, ne comprend pas moins de 2088 symptômes. Notre savant compatriote, le docteur Ch. De Moor, fils (d'Alost), a mis cette pathogénésie en ordre et l'a publiée dans le " Bulletin de la société de médecine homœopathique " 1847, p. 116.

Le sublimé corrosif détermine-t-il la dyssenterie? Hahnemann n'a jamais émis cette assertion, mais il rapporte d'après ses expériences que le sublimé produit entre autres symptômes : " au milieu de tranchées presque continuelles et d'une insupportable pression douloureuse, avec efforts et ténesme, des déjections fréquentes et peu abondantes de mucus sanguinolent, tant le jour que la nuit ". Comme on voit, les troubles déterminés par le deutochlorure de mercure sont analogues aux symptômes de la dyssenterie. Mais entre la similitude et l'identité, il y a une immense différence.

Ces mêmes observations s'appliquent au veratrum album[1] et au cuivre. Ils ne déterminent pas le choléra, mais ils

[1] Voir plus haut, pages 92 et suiv.

correspondent par quelques-uns de leurs symptômes à certaines formes du choléra asiatique.

Nous venons de voir avec quelle déloyauté M. Brenier travestit les opinions et l'enseignement de notre maître. Il continue ce procédé dans une pseudo-citation, prétendue extraite d'un écrit du docteur Léon Simon, père. Il nous suffira d'opposer les deux textes pour dévoiler l'audace du critique montois : " L'expérimentation peut-elle suffire à tout? Est-il permis, est-il légitime de la pousser jusqu'au point où la vie du sujet pourrait être compromise?..... Mais, dira-t-on, comment pousser cette expérimentation assez loin pour développer sur un sujet sain des affections de la nature des tubercules, des cancers, etc.? Qui serait assez téméraire pour aller jusque-là? Et si les homœopathes reculent devant une semblable nécessité, comment osent-ils affirmer que par l'expérimentation pure, la matière médicale est assise sur un fondement inébranlable?.... Le cancer, les tubercules constituent des altérations organiques, symptômes avancés d'une diathèse, sans être la diathèse elle-même. Or, toute altération d'organe n'est point la maladie véritable, mais seulement l'expression d'une de ses périodes[1]. Cela est si vrai, qu'on peut prévoir, et on prévoit tous les jours, que tel sujet deviendra tuberculeux, que tel autre sera affecté de cancer. Et ces prévisions, parfois probables, parfois d'une probabilité qui approche de la certitude, se fondent sur un ensemble de caractères dont les uns sont empruntés à l'état général de la constitution, les autres à certains états morbides antérieurs au moment où les tubercules et les tumeurs cancéreuses apparaissent, à certaines conditions d'hérédité, malheureusement trop réelles et trop irrémissibles dans leurs conséquences. Dans ces conditions, interrogez l'un après l'autre tous les organes et tous les appareils, vous n'y trouverez aucune trace, si faible qu'on la suppose, de tubercules et de cancer. Et, cependant, vous avez pu les prévoir et les prédire avec raison! Il est donc des états dynamiques généraux,

[1] Voir ce que nous avons dit, plus haut, p. 171 et p. 180.

que tout le monde sait devoir entraîner à certaines altérations organiques déterminées. Ces états morbides, préliminaires obligés des redoutables affections que j'ai prises pour exemple, l'expérimentation pure peut les donner et les donne en effet. C'est dans ce sens, et dans ce sens seulement, qu'on peut dire de l'expérimentation pure qu'elle suffit à tout et qu'elle est la base inébranlable de la matière médicale..... Il n'est donc pas nécessaire de pousser cette dernière jusqu'à ses limites, jusqu'au point de témérité qui serait un crime; et les homœopathes ne sont pas placés entre l'alternative de reculer devant leurs propres principes ou d'établir leur doctrine sur la plus cruelle des extrémités "[1].

Ainsi l'expérimentation pure des remèdes fait découvrir des substances à symptômes semblables aux symptômes des états morbides, préliminaires obligés des affections les plus graves, le cancer et les tubercules. Si on poussait l'expérimentation plus loin, *peut-être* observerait-on le développement de lésions analogues — mais pas identiques — au cancer et aux tubercules. Que les remèdes produisent sur l'homme sain des lésions organiques, mille faits le prouvent. Nos adversaires sont forcés eux-mêmes d'en convenir, et du reste l'histoire des empoisonnements est là pour ouvrir les yeux aux moins clairvoyants. Ne rapportons à l'appui que ce seul fait : " Je sais ", dit le docteur Ch. Saurel, " que dans les empoisonnements par le tartre stibié, on observe pendant la vie des symptômes d'irritation et une dyspnée remarquable, et après la mort *l'engorgement* ou *l'hépatisation* des poumons, qui paraissent en être la cause principale, ce qui peut faire une sorte de plaisir aux partisans du " similia similibus "[2].

M. Brenier objecte que " s'il est téméraire de pousser l'expérimentation sur l'homme sain jusqu'à ses dernières limites, les homœopathes peuvent expérimenter sur les animaux ". Nous nous sommes déjà expliqués page 232 sur la valeur des

[1] " Doctrine de Hahnemann " in " Organon ", 1856, p. XL et suiv.

[2] " Rev. thérap. du midi ", 1855, p. 109.

essais médicamenteux sur les animaux. Toutefois que notre contradicteur ne s'imagine pas que ces expériences donnent des résultats qui infirment l'enseignement hahnemannien. Ainsi, pour donner un exemple, le tartre stibié que nos adversaires considèrent avec justice comme un spécifique de la pneumonie, a été administré par MAGENDIE à divers animaux et a provoqué la mort par inflammation des poumons : " Soit que le tartre stibié eût été injecté dans l'estomac, soit qu'on l'eût déposé sur une plaie ou sur toute autre surface absorbante, soit qu'on l'eût injecté dans les veines, il causait toujours l'inflammation des poumons et de la tunique villeuse des intestins. Il y a plus : en injectant dans les veines une plus grande quantité d'émétique, il déterminait rapidement la mort; et dans ce cas le canal intestinal n'offrait aucune altération, mais les poumons étaient toujours gorgés de sang " [1].

Le critique montois parle du traitement prophylactique de la scarlatine par la belladone. S'il avait su que l'humanité doit ce traitement héroïque au fondateur de l'homœopathie[2], il se serait servi d'un autre exemple; s'il avait su que ce traitement est une éclatante confirmation de la loi homœopathique, il se serait gardé de toucher cette question. M. Brenier s'est un instant oublié et ce moment d'oubli vaut à Hahnemann un immense éloge. D'ailleurs, — le lecteur s'en est déjà aperçu — les critiques de M. Brenier sont tellement injustes et déloyales, que jamais médecin n'aura rendu à la science homœopathique des services plus étendus. Rien n'est favorable à la propagation d'une doctrine comme de pouvoir sur une même page, d'un côté, reproduire les objections et les attaques, de l'autre, présenter leur complète et sincère réfutation. Aussi, pouvons-nous dire avec SAURIN :

.... A regret je l'accable,
Et mon cœur envers lui se connaît redevable.

[1] TROUSSEAU et PIDOUX, " Tr. de thérap. et de mat. médic. ", t. I, p. 688.

[2] Voir plus haut, pages 103-105.

" En attendant ", dit M. Brenier, " que les homœopathes puissent répondre affirmativement à cette question (ont-ils vu la noix vomique produire une coxalgie, le datura stramonium, une chorée, etc.), nous leur demanderons la permission de ne pas partager leurs convictions ". Eh! bien, M. Brenier, nous venons de répondre à cette question; nous venons de vous dire que le datura stramonium produit non pas la chorée, mais des symptômes analogues à ceux de la chorée; nous venons de vous démontrer que vous avez confondu les mots similitude et identité, l'ὅμοιον et l'ὁμὸν des Grecs; nous venons de vous prouver que vous n'avez jamais compris la signification du mot homœopathie[1]; bien plus, nous avons établi que la bonne foi n'était pas votre guide. — Maintenant, que ferez-vous?

Pour couronner dignement ce passage de son écrit, notre critique ajoute qu'il juge que " les convictions des homœopathes

[1] S'il faut croire la plupart des *intelligents* critiques de la doctrine des semblables, la méthode de Hahnemann devrait s'appeler homopathie et non pas homœopathie. Ceci nous rappelle une petite histoire, récemment arrivée dans un cercle de cette ville.

Un apothicaire, un jour qu'il était en veine d'éloquence, surprit une conversation sur l'homœopathie. C'est là un sujet qui agace les dents de tous les chevaliers de la seringue. Notre homme s'approcha du groupe et, se rengorgeant, prit immédiatement part à l'entretien : Vous parlez d'homœopathie, Messieurs; mais savez-vous seulement ce que c'est que cette méthode de traiter?

— C'est une méthode par laquelle les malades guérissent, Monsieur le pharmacien, répondit une de ces personnes, grand partisan de la doctrine de Hahnemann.

— Je vous ferai voir, mon cher monsieur, répliqua l'apothicaire, qu'il est impossible que les homœopathes puissent guérir les maladies. Un exemple suffira. Supposons une personne qui, par inadvertance, prenne une forte dose d'arsenic. Un allopathe neutralisera le poison, en vertu de la loi des contraires; l'homœopathe, lui, fera le malin. En vertu de la loi des semblables, il administrera une nouvelle et plus forte dose d'arsenic.

— Mais le malade mourra, objecta un assistant.

— C'est en effet ce qui arrive toujours avec les malheureux qui recourent à ce traitement.

— " Brigadier, vous avez raison ", dit le partisan de notre école.

ne doivent pas être bien profondes ". Laissons passer cette injure. Il est des choses qu'un honnête homme ne relève pas.

Texte de M. le docteur Brenier[1]

" Nous allons maintenant emprunter au Traité de matière médicale pure quelques exemples de propriétés pathogéniques révélées à Hahnemann par l'expérimentation. Remarquons d'abord que les expériences pharmaco-dynamiques exigent une patience peu commune. Attendre pendant deux mois l'apparition d'un symptôme, c'est un peu long. Vous prenez un médicament au mois de Janvier, l'action de ce médicament se manifeste au mois de Mars par les symptômes suivants (V. Discours de M. Dumas) : Rhume par suite d'un courant d'air froid, envie de dormir après le dîner, douleurs aux cors aux pieds. N'est-il pas évident que si le sujet n'avait pas pris de médicament, ces symptômes ne se manifesteraient pas moins. Comme exemple d'expérimentation pure, M. Dumas emprunte à la matière médicale de Hahnemann la camomille : 120e symptôme : perte d'appétit. 130e symptôme : faim contre nature, désir de manger de la choucroute crue. (Voilà un symptôme national qui indiquerait, si on l'ignorait, l'origine germanique de l'homœopathie. Si on administrait la camomille à un Anglais, quel serait l'équivalent du 130e symptôme ? Probablement une appétence immodérée du roast beef cru). 315e symptôme : baillement, envie de dormir. 360e symptôme : insomnie. 380e symptôme : le patient ronfle en dormant

[1] Voir page 89 de son *Mémoire*.

(Comme tous les médicaments de Hahnemann provoquent le ronflement pendant le sommeil, M. Dumas en conclut que les sujets soumis à l'expérimentation avaient probablement l'habitude de ronfler). 435e symptôme : l'enfant crie parce qu'on lui refuse ce qu'il demande (doit on attribuer ce résultat à la camomille ?) 450e symptôme : elle ne peut supporter la musique, (c'est étonnant dans la patrie de Mozart). Il n'aime pas qu'on lui coupe la parole. Elle a des scrupules de conscience. 490e symptôme : elle est raide comme une statue. Sa tête ne peut rester en repos et branle en arrière (cette fois, la camomille produit deux symptômes opposés. C'est un peu embarrassant pour la détermination des propriétés pathogéniques de ce médicament).

" Les propriétés des autres médicaments ne sont pas moins récréatives. Lisez plutôt; j'ouvre au hasard la matière médicale. Voyons ce que va nous apprendre l'expérience pure. Il est bien entendu que nous n'indiquons pas tous les effets pathogéniques de ces médicaments; *a nonnullis disce omnes*, nous ne pouvons pas citer cinquante pages.

" Acétate de manganèse. — Tiraillement dans le muscle biceps, déchirements du doigt médius de la main gauche, sensation de blessures au tibia droit. (Voilà un médicament qui connaît son anatomie).

" Charbon végétal. — Raccourcissement de la vue; trois jours après avoir pris le remède, tumeur rouge au front que le toucher seul rend douloureuse, la gencive se détache des incisives inférieures, palpitations musculaires à la partie supérieure des cuisses,

humeur chagrine, dégoût de la vie (Voilà de la variété; le charbon végétal doit convenir à bien des maladies).

" Arnica montana. — Douleurs de luxation dans les articulations, malaise dans le périoste de tous les os (Il paraît que l'arnica est un remède chirurgical); rêves lubriques (Voilà un médicament qui se permet de mauvaises plaisanteries). Facilité à sentir et à prodiguer l'injure (Singulier amalgame; de la chirurgie, de la lubricité et de l'injure. Que l'homœopathie et mon bon ange me préservent de l'arnica).

" Cet échantillon des propriétés pathogéniques des médicaments homœopathiques doit donner une haute idée de l'aptitude expérimentale de Hahnemann et de l'importance pratique des résultats observés. Une tumeur rouge au front, des ronflements, une haute opinion de soi, de la douleur aux cors aux pieds, des scrupules de conscience, l'envie de dormir après le dîner, la colère quand on vous coupe la parole, les douleurs de luxation, la disposition à voir tout en rose, le baillement, la disposition à attribuer à ses semblables une petite taille, le détachement des gencives, l'âme contente et le corps souffrant, les rêves lubriques, les contenances théâtrales, l'appétence immodérée de la choucroute crue, ... il est tel médicament qui peut produire deux mille symptômes *ejusdem farinæ*.

" Voilà les résultats pathogéniques de l'expérimentation pure que les sectateurs de Hahnemann considèrent comme des découvertes scientifiques. Voilà les faits symptomatiques qui ont donné naissance à

toutes les richesses pharmaco-dynamiques, et qui ont fait taxer d'insuffisance et même de nullité ce que les homœopathes appellent l'ancienne médécine. Celle-ci, il est vrai, peut guérir une pleurésie, une cystite, une hémorrhagie, une entérite, une ophthalmie, des convulsions, et d'autres maladies aussi peu importantes; mais il est tant de maladies sans nom, tant de sensations, tant de petites douleurs, tant de choses désagréables, devant lesquelles elle est obligée d'avouer son impuissance. Tous les jours un médecin reçoit la visite de gens qui accusent : celui-ci une pression dans les yeux; celui-là de la démangeaison au bout du nez; un troisième une sensation de craquement dans un cartilage de l'oreille droite; un quatrième une sensation de fourmillement à l'extrémité du petit doigt de la main gauche; un cinquième une sensation indéfinissable au beau milieu du front, enfin que sais-je? D'inconvenants borborygmes, un mauvais rêve, des nerfs qui ne veulent pas rester en repos, des accès d'impatience, des moments d'humeur massacrante, une disposition peu charitable à prodiguer l'injure à tout le monde.... Eh bien, en présence de ces graves accidents, les médecins de l'ancienne école sont désarmés. L'homœopathie seule sait guérir les infortunés qui en sont atteints. Que fera un médecin vulgaire en présence d'un cas de choucroutophagie? Il ne pourra que déplorer l'impuissance de l'art. Eh bien, avec un quadrillionième de camomille, le médecin homœopathe guérira cette grave maladie comme par enchantement. Ayez une haute opinion de vous même, soyez gené, à

l'étroit dans un grand appartement, et allez demander des conseils à votre médecin, il vous donnera peut-être une leçon de modestie. Le médecin homœopathe, plus éclairé, fera germer en vous cette vertu avec un décillionième de platine. Si vous avez des rêves lubriques, gardez-vous bien d'aller faire vos confidences à un praticien de l'ancienne médecine, adressez-vous avec confiance à un disciple de Hahnemann, un décillionième d'arnica aura bientôt raison de ces rêves incommodes. Si vous avez des scrupules de conscience, recourez à la camomille, c'est le plus casuiste de tous les médicaments.

" On objectera sans doute que le traitement homœopathique s'adresse à un ensemble de symptômes formant la maladie naturelle, et non à un symptôme isolé. Allons donc! et si la maladie naturelle est représentée par un seul symptôme "?

M. Brenier trouve que " les expériences pharmaco-dyna- " miques exigent une patience peu commune. Attendre pendant " deux mois l'apparition d'un symptôme, c'est un peu long ". Ce procédé serait absurde, en effet, mais malheureusement pour notre contradicteur, ce n'est point là le procédé de notre maître. Le facétieux savant montois en sera encore pour ses frais. Voici la règle suivie par les homœopathes dans l'expérimentation des remèdes : On donne à un sujet un médicament et l'on en continue l'usage, en variant les doses, s'il le faut, jusqu'à ce qu'il ait produit des effets appréciables, ce qui a lieu ordinairement au bout de quelques heures ou de peu de jours; puis, on tient note de ces effets, pendant tout le

temps qu'ils se manifestent, en ayant bien soin d'en séparer les phénomènes dus à des causes étrangères.

Notre contradicteur continue : " Vons prenez un médicament " au mois de janvier; l'action do ce médicament se manifeste " au mois de mars par les symptômes suivants: rhume par " suite d'un courant d'air froid, envie de dormir après le dîner, " douleurs aux cors aux pieds ". Ah! Don Basile, vous n'êtes qu'un enfant! Vous avez trouvé un maître! — Le docteur Brenier pourrait-il nous dire dans quelle pathogénésie, Hahnemann a signalé ces étranges symptômes? Faute de savoir discuter sérieusement la matière médicale, notre homme la travestit indignement et espère ainsi discréditer les travaux de Hahnemann et de ses disciples. Do tels procédés peuvent réussir quelquefois auprès des... imbéciles; mais, quel est l'homme sensé qui s'y laissera prendre? Voyons, M. Brenier,

Voyons, voyons un peu par quel biais, de quel air,
Vous voulez soutenir un mensonge si clair.

Ignoreriez-vous, par hasard, do combien de précautions s'entourait notre maître pour éviter de confondre avec les symptômes du médicament, les phénomènes développés par une cause étrangère, chez le sujet en expérimentation? Ecoutez bien ceci: " .... Mais ", dit Hahnemann, " lorsqu'il survenait, dans le cours de l'expérience, une circonstance extraordinaire, susceptible de modifier le résultat d'une manière qui ne fût même quo vraisemblable, par exemple, une peur, un chagrin, une crainto, une forte lésion extérieure, un refroidissement, un écart quelconque de régime, ou tout autre grand et important événement; dès lors on cessait de noter les symptômes dans cette expérience, tout était anéanti, afin que rien d'impur ne put se glisser dans l'observation. Ce n'était que quand il survenait un événement de peu d'importance, jugé incapable de modifier sensiblement l'effet du médicament, qu'on continuait à recueillir les symptômes; mais ceux qui survenaient après, étaient mis entre deux parenthèses,

comme n'étant pas bien purs "[1]. Nous voilà bien loin du " rhume par suite d'un courant d'air froid, gagné deux mois " après l'administration du remède "!

M. Brenier se livre ensuite à l'examen des symptômes de la camomille, indiqués dans la pathogénésie hahnemannienne. Son procédé est excellent, quelque chose de plus que parfait même. Il attaque d'abord le symptôme 120, puis le symptôme 130 et passe ensuite successivement et sans la moindre transition, aux symptômes 315, 360, 380, 435, 450 et 490; il les reproduit avec un sans-gêne incroyable, et les assaisonne de commentaires du plus haut goût.

Notre contradicteur décrit ainsi le 120e symptôme : " perte d'appétit "; nous lisons au contraire : " Inappétence, mais l'appétit revient en mangeant "[2]. Quiconque a observé des malades, sait l'immense différence qui existe entre ces deux troubles digestifs. Mais c'est là un détail pour M. Brenier.

Le critique montois rapporte ensuite le 130e symptôme : " Faim contre nature, désir de manger de la choucroute crue ", et il ajoute sous forme de commentaire : " Voilà un symptôme " national qui indiquerait, si on l'ignorait, l'origine germa- " nique de l'homœopathie. Si on administrait la camomille " à un Anglais, quel serait l'équivalent du 130e symptôme? " Probablement une appétence immodérée de roast-beef cru ". Le 130e symptôme est ainsi décrit par Hahnemann : " Le matin, après avoir pris le café, chaleur par tout le corps et sueur, avec vomissement de mucus amer; puis, goût amer dans la bouche, faiblesse dans la tête et envie de vomir ". Nous lisons, il est vrai, au symptôme 133 : " Faim contre nature, le soir ". Mais, notre contradicteur feint-il d'ignorer ou ignore-t-il que cette augmentation de l'appétit, désignée sous le nom de boulimie, se montre très fréquemment dans les affections nerveuses, dans la chlorose et dans les convalescences? Nous lisons encore au symptôme 132, mais entre parenthèses, c'est-à-dire comme

[1] HAHNEMANN, " Tr. de mat. médic. pure ", t. I, p. 4.
[2] Ibid., t. II, p. 11.

exemple : “ désir de manger de la choucroute crue ”. M. Brenier doit être un pauvre observateur, car il semble ignorer que dans bon nombre de maladies, comme les névroses, la chlorose et aussi dans la grossesse, il se manifeste des appétits singuliers, bizarres, dépravés même, connus par les auteurs sous la désignation de pica ou de malacia. Au reste, Hahnemann ne donne pas le seul exemple de “ choucroutophagie ”; il en rapporte un second : “ violent désir de café ”. Si la choucroutophagie doit nécessairement indiquer “ l'origine germanique de l'homœopathie ”, alors le désir de café, qui est “ un symptôme national ” aussi, devrait indiquer que l'homœopathie est d'origine turque, française, flamande, africaine, américaine, etc. Vous voyez bien, Zoïle, que vos plaisanteries sont maigrement réussies.

Du symptôme 130, Maître Brenier passe sans transition au symptôme 315 qu'il transcrit de cette manière : “ baillement, envie de dormir ”. Or le symptôme 315 de la pathogénésie hahnemannienne porte : “ petits boutons en forme de pustules sur divers points du visage, qui ne causent point de douleur et ne démangent que quand on y touche ”. Ce n'est pas la même chose comme on voit; mais au symptôme 355, on lit : “ baillements fréquents et très forts, sans envie de dormir, avec vivacité et gaîté ”. Ici encore, il n'y a rien de risible, mais un renseignement important pour le traitement d'une variété d'insomnie.

Le symptôme 360, dit M. Brenier, rapporte que le patient est pris “ d'une insomnie ”; contrôlons et nous lirons : “ Lorsqu'il s'asseoit dans la journée, il a envie de dormir; mais, quand il se couche, il ne peut fermer les yeux et reste éveillé ”. Pour traduire aussi lestement ce symptôme de la camomille, il faut ignorer que ce symptôme de somnolence le jour avec insomnie la nuit, se montre très fréquemment dans les affections cérébrales. Mais à quoi sert de parler couleurs à un aveugle ?

M. Brenier a beaucoup mieux travesti encore le symptôme 380. “ Le patient ronfle en dormant ” dit notre spirituel mais

trop peu scrupuleux contradicteur. Hahnemann avait mis : " Inspiration ronflante pendant le sommeil; l'inspiration est plus courte que l'expiration; elle a lieu la bouche entr'ouverte, avec sueur chaude et visqueuse au front ". La camomille produit ces symptômes de somnolence si communs dans les affections cérébrales. Mais M. Brenier, qui ignore tout cela, remplace ce symptôme si complexe par cette phrase banale : " Le patient ronfle en dormant ". Le critique montois trouve le mot *ronfler* très drôle; soit, nous le remplacerons par le terme scientifique correspondant " somnolence avec sterteur ". Comme s'il ne suffisait déjà de ces grosses plaisanteries, M. Brenier ajoute que " tous les médicaments de Hahnemann provoquent le ronflement pendant le sommeil " et que cette circonstance pourrait faire supposer que " les sujets soumis à l'expérimentation avaient l'habitude de ronfler ". En médecine tout est sacré et toute erreur sciemment propagée est un crime de lèse-humanité. Avant que de déclarer que toutes les pathogénésies renferment ce symptôme " le patient ronfle en dormant ", M. Brenier a-t-il examiné ces pathogénésies? Si oui, il ment effrontément; si non, il est coupable, car il fausse le jugement des autres et nuit ainsi aux intérêts les plus considérables de la société.

Notre contradicteur poursuit : " 435e symptôme : l'enfant crie parce qu'on lui refuse ce qu'il demande " et il pose la question de savoir si " on doit attribuer ce résultat à la camomille ". Notre maître avait autrement décrit ce symptôme: " agitation larmoyante; l'enfant demande tantôt une chose, tantôt une autre, et quand on la lui donne, il n'en veut plus et la jette au loin; cris pitoyables de l'enfant, parce qu'on lui refuse ce qu'il demande ". On voit qu'il ne s'agit plus de ce fait si naturel d'un enfant qui crie, parce qu'on lui refuse quelque chose, mais d'un symptôme d'agitation et de mauvaise humeur, semblable à celui qui se manifeste dans la dentition difficile et dans la période prodromique de la méningite tuberculeuse des enfants. En relatant exactement ce symptôme, M. Brenier

n'aurait fait rire personne; mais, voulant faire rire à tout prix, il a dû fausser les textes. On sait qu'un critique à outrance ne s'embarrasse pas pour si peu.

En transcrivant le symptôme 450, le savant montois donne une nouvelle preuve de son aptitude à *arranger* un texte; il prend une partie du symptôme 450, une autre partie du symptôme 451 et enfin une partie du symptôme 459, et avec tous ces éléments, il constitue un tout ridicule : " *Elle* ne peut supporter la musique; *il* n'aime pas qu'on lui coupe la parole; *elle* a des scrupules de conscience. " On doit convenir que dans cette citation les *elle* et les *il* se marient d'une manière touchante. Relatons ce symptôme 450, d'après Hahnemann: " Il ne peut supporter qu'on lui parle, qu'on lui coupe la parole, surtout après s'être levé du lit; en même temps il a les paupières peu mobiles, difficilement contractiles et dilatables ". — M. Brenier trouve étonnant que " dans la patrie de Mozart ", on ne puisse, sous l'influence d'un médicament, " supporter la musique " et qu'on soit extrêmement sensible au moindre bruit. Mais ces troubles de l'ouïe se rencontrent dans beaucoup de maladies, comme nous l'avons vu plus haut, page 137. Devons-nous insister sur les " scrupules de conscience ", après ce que nous avons dit des troubles psychiques[1]?

M. Brenier termine ses prétendus emprunts à la pathogénésie de la camomille par la reproduction du symptôme 490; or, il n'y a point de symptôme 490 dans la pathogénésie hahnemannienne; mais on trouve aux §§ 30 et 31 des symptômes empruntés par Hahnemann à d'autres observateurs, un passage analogue à celui cité par le critique montois: " Symptôme 30 : Sa tête branle en avant et en arrière. — Symptôme 31 : Elle est assise dans une chaise, roide comme une statue, et semble ne rien remarquer de ce qui se passe autour d'elle ". Ces troubles de la motilité sont étranges pour notre contradicteur; mais, ignore-t-il donc que des symptômes semblables se rencontrent dans l'épilepsie, dans la catalepsie et dans le tétanos?

[1] Voir plus haut, pages 134-148.

La camomille peut donc être considérée comme le remède homœopathique des variétés correspondantes de l'épilepsie, de la catalepsie et du tétanos[1].

M. Brenier s'étonne qu'un même médicament puisse " produire deux symptômes opposés ". Il faut qu'un *praticien* soit tombé des nues pour trouver à s'étonner d'une chose si élémentaire. Nous renvoyons le lecteur à ce que nous avons dit, page 126, de l'effet primitif et de l'effet secondaire d'un médicament. Du reste, ces effets alternants s'observent également dans les maladies et c'est même là un des phénomènes les plus fréquents de l'ordre pathologique.

Les propriétés des autres médicaments, continue toujours M. Brenier, " ne sont pas moins récréatives ", et pour le prouver, il *dit* emprunter à la pathogénésie de l'acétate de manganèse[2], ces symptômes: " Tiraillement dans le muscle biceps; déchirements du doigt médius de la main gauche; sensation de blessures au tibia droit ". Or, le symptôme 163 porte: " Sentiment subit de faiblesse dans le bras, qui oblige à le laisser tomber; en même temps, traction dans le muscle biceps "; — le symptôme 176: " Tiraillement déchirant dans tout le doigt médius gauche "; — et le symptôme 193: " Sensation de cuisson au tibia droit, comme s'il était cassé ". La réfutation de M. Brenier consiste dans cette seule observation: " Voilà un médicament qui connaît son anatomie ". Comme c'est spirituel! On vit mal, M. Brenier, quand on a tant d'esprit.

Parmi les symptômes du charbon végétal, notre contradicteur rapporte: " Trois jours après avoir pris le remède, tumeur rouge au front que le toucher seul rend douloureuse ". La pathogénésie hahnemannienne ne rapporte rien de semblable. Mais qu'importe à M. Brenier une inexactitude de plus ou de moins? Il faut faire rire, s'est-il dit. Mais, " trop rire fait pleurer ". Notre contradicteur doit s'être déjà rappelé ce proverbe.

[1] " L'homœopathie dans les hôpitaux ", in " Art médical ", t. XX.

[2] Hahnemann, " Tr. de mat. médic. ", t. 1, p. 115.



Notre critique reproduit à sa façon, trois symptômes pris au hasard dans la pathogénésie de l'arnica, et il ajoute : " Singulier amalgame: de la chirurgie, de la lubricité et de l'injure. Que l'homœopathie et mon bon ange me préservent de l'arnica "! Ainsi soit-il.

M. Brenier résume ensuite ses opinions sur les pathogénésies hahnemanniennes : " Cet échantillon des propriétés pathogéniques des médicaments homœopathiques doit donner une haute idée de l'aptitude expérimentale de Hahnemann et de l'importance pratique des résultats observés ". Ainsi pense notre grand savant. C'est fort bien; mais M. Brenier ne peut pas trouver mauvais que nous ne partagions pas sa manière de voir, et que nous n'ayons pas été convertis par ses injustes diatribes. En regard du jugement du médecin borin, il ne sera peut-être pas indifférent de faire connaître l'opinion de quelques chefs de l'école allopathique sur ces mêmes pathogénésies de Hahnemann.

Le savant professeur MARCHAL (DE CALVI) a prononcé, le 22 juillet 1847, ces remarquables paroles : " On ne trouve rien de satisfaisant sous le rapport de la matière médicale dans l'enseignement officiel, sur les spécifiques surtout et sur leur action absolue. Tout ce que nous savons sur ce point, nous le devons aux travaux des homœopathes. Dans ceux des médecins que vous me permettrez d'appeler légitimes, depuis Hippocrate jusqu'à nos jours, on ne trouve absolument rien ". Ce même professeur, au libéralisme duquel nous aimons à rendre justice, accepta dernièrement d'instituer des expériences pour contrôler les tableaux des maladies médicamenteuses tracés par Hahnemann. Nous lisons dans une lettre adressée au Dr BERNARDOU (DE ST-AMBROIX): " La *Tribune médicale* est ouverte à toutes les justes revendications; elle serait ouverte surtout aux proscrits de la science. Comme vous, je ne professe ni ne pratique l'homœopathie; mais, comme vous, je m'indigne à la pensée que l'on puisse regarder comme des illuminés ou de malhonnêtes gens un si grand nombre d'hommes qui se sont

rangés à ses principes et parmi lesquels j'en connais personnellement de très éclairés et de très respectables. Je ne puis aujourd'hui entrer dans le fond du débat..... Je reprendrai donc ce grand sujet dès que d'autres travaux me le permettront. En attendant, communiquez-moi le résultat de vos réflexions et de vos recherches. Expérimentez surtout.... ". Dans une autre lettre, adressée à M. le Dr Hureau, le célèbre professeur de Paris dit : " Je ne serais pas le seul à vouloir vérifier scrupuleusement la matière médicale homœopathique. Je suis en correspondance avec un grand nombre de mes lecteurs, et je ne doute pas que quelques-uns au moins ne partageassent ce désir..... Un de mes plus chers amis est homœopathe; je ne connais pas, dans tout le corps médical, d'esprit plus élevé et plus étendu, plus ferme et plus précis, plus convaincu et plus honnête : c'est le docteur Perry..... Vous voyez que je suis dans des conditions pour la vérification désirée. Seulement, il faut m'y aider, et y aider ceux qui voudront me suivre "[1]. Opposez au langage de M. Marchal (de Calvi) celui de M. Brenier, et jugez ensuite ce qu'il faut penser des violences de ce dernier.

MM. Trousseau et Pidoux disent de leur côté: " Sous l'influence de l'homœopathie, des sociétés allemandes se sont formées pour la révision de la matière médicale. Tous les médicaments ont été essayés sur l'homme sain par des médecins,

[1] Les lettres de M. le professeur Marchal (de Calvi) et celles de MM. les médecins allopathes Bernardou (de St-Ambroix) et Hureau ont été reproduites dans la *Tribune médicale*, Paris 1868.

Au moment de mettre sous presse, nous lisons dans le " Journal du dispensaire Hahnemann de Bruxelles ", 1868, p. 293 et suiv., un article du docteur Loin, où il met en rapport divers principes hahnemanniens avec les opinions de M. le professeur Marchal (de Calvi). L'article se termine ainsi : " Les études et les travaux de M. Marchal (de Calvi) nous ont assez montré la valeur du médecin. Ah! si tous avaient son courage et son indépendance, l'allopathie, non pas tant dans ses sommités que dans la jeunesse des écoles, serait bientôt en voie de transformation, et bientôt aussi reconnaîtrait, *sans transition*, la vérité du principe hahnemannien ".

qui, se choisissant eux-mêmes pour sujet de leurs expériences, n'ont pas toujours su, il est vrai, éviter les illusions systématiques, mais qui doués de beaucoup de patience et d'attention, et n'opérant jamais qu'avec des substances simples, ont constitué leur *Matière médicale pure,* d'où sont sorties beaucoup de notions très précieuses sur les propriétés spéciales des médicaments et sur une foule de particularités de leur action que nous ignorons trop en France. Cette ignorance fait que nous ne connaissons des agents thérapeutiques que leurs propriétés générales les plus grossières, et que, en face des maladies qui présentent des nuances si variées d'indications, nous manquons très souvent de modificateurs appropriés à ces nuances "[1].

Le savant professeur Crocq, de l'université de Bruxelles, conteste l'exactitude des pathogénésies hahnemanniennes et déclare que si l'on admettait jamais pour principe de la matière médicale pure, l'expérimentation des médicaments, leur pathogénésie, on arriverait droit à l'homœopathie. Voici les paroles de cet ardent adversaire: " La thérapeutique entendue comme on l'entend ordinairement, a pour conséquence extrême, mais logique et inévitable, l'homœopathie. Ce but, ce pôle vers lequel gravite cette science lorsqu'elle reste dans l'ornière où elle se traîne encore, est tellement évident, que l'honorable M. Daumerie n'a pas osé condamner l'homœopathie; il a, au contraire, reconnu jusqu'à un certain point l'action homœopathique des médicaments "[2].

Le professeur de clinique médicale de Bruxelles a mille fois raison; oui, la thérapeutique entendue comme on l'entend ordinairement, c'est-à-dire la thérapeutique basée sur l'expérimentation physiologique des remèdes, " a pour conséquence extrême, mais logique et inévitable, l'homœopathie ". Nous savons bien que M. Crocq répudie les essais sur l'homme sain. Mais par quel autre genre de recherches voudrait-il remplacer ce procédé d'étude, le seul, comme nous avons vu, qui puisse

[1] " Tr. de thérap. et de mat. médic. ", 1858, t. I, p. LXV.

[2] " Bull. acad. royale de médec. de Belgique ", séance 27 avril 1861.

nous instruire sur l'action réelle des médicaments[1]? Il ne s'agit pas seulement de détruire; il faut édifier. D'ailleurs, quelles sont les objections du professeur contre le procédé de l'expérimentation pure? A ce sujet, le savant clinicien de l'hôpital S. Pierre " garde de Conrart, le silence prudent ".

Les pathogénésies de Hahnemann et de ses disciples se retrouvent dans les expérimentations des médecins qui les ont précédés, comme elles sont confirmées par les travaux des médecins qui les ont suivis. Si M. Brenier avait lu avec attention l'histoire d'un seul des médicaments de la *Matière médicale pure*, il aurait vu, par les noms placés entre parenthèses, que les effets pathogénétiques dont il a trouvé bon de se moquer, ont été observés dans une proportion notable par les médecins allopathes les plus illustres. Déjà plus haut, à la page 247, nous avons dit avec le professeur Imbert-Gourbeyre: " C'est avec toute l'observation ancienne et contemporaine, bien moins qu'avec son observation personnelle, que Hahnemann a édifié la symptomatologie arsénicale, au moyen d'une érudition aussi vaste que légitime ". " Ce sont Störck, Henkel, Morgagni, Cullen, Greding, Guibert, Richard, Rau et tant d'autres, qui ont fourni à Hahnemann les premiers jalons de la matière médicale pure ", disent les auteurs du mémoire: *L'homœopathie dans les Hôpitaux*. L'histoire de l'arsenic, par exemple, contient plus de deux cent cinquante symptômes empruntés à la tradition médicale; la belladone en contient trois cent cinquante, et il en est ainsi de tous les médicaments anciennement connus[2].

Oui, M. Crocq a raison, l'expérimentation physiologique des remèdes pratiquée par les médecins allopathes aura " pour conséquence extrême, mais logique et inévitable, l'homœopathie ". Cette contre-épreuve sera une démonstration irréfutable de la sincérité et de l'exactitude de la matière médicale hah-

[1] Voir plus haut, pages 215-241.

[2] " L'homœopathie dans les hôpitaux. Mémoire à propos de la pétition des ouvriers de Paris et de la discussion au sénat ", in " Art médical ", t. xx.

nemannienne. Les thérapeutistes modernes en mille endroits ont pillé Hahnemann, et, sans le dire, se sont parés de ses dépouilles. Mais les homœopathes " du coin de l'œil faisant le guet " découvrent ces plagiats et les dénoncent à l'opinion publique. Nous citerons comme type de ces copies mal déguisées, l'article Aconit du *Nouveau dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*[1] :

SYMPTÔMES DONNÉS PAR M. HIRRTS.	SYMPTÔMES DONNÉS PAR HAHNEMANN[2].
1° Picotement à la peau, surtout à celle de la face.	1° Petits coups d'épingles çà et là sur le corps (390); douleurs fourmillantes aux joues (105).
2° Picotement sur la langue dans la bouche; sensation de fraîcheur et d'âcreté à la langue, surtout à la pointe, aux lèvres, à l'arrière-bouche, à la gorge pendant la déglutition; salivation fréquente.	2° Sensation cuisante sur la langue, près de la pointe (118); petits élancements qui persistent dans le bout de la langue (119); grattements dans la gorge avec difficulté d'avaler (129); sensation de titillation à la base de la langue comme par l'effet du poivre, avec salivation (132).
3° La langue devient roide, fraîche, insensible, ainsi que la peau de la face, surtout autour des mâchoires.	3° *Ce symptôme est un effet toxique; aussi ne se retrouve-t-il pas parmi ceux observés par Hahnemann. On y lit seulement :* Paralysie de la langue, qui dure peu (124).
4° Fréquente céphalalgie souvent occipitale.	4° Du § 25 au § 70, sept ou huit paragraphes signalent la céphalalgie et ses diverses variétés.
5° Vertiges, éblouissements, tintements d'oreille.	5° Vertiges, étourdissements du § 1 au paragraphe 7; tintements d'oreille (99).
6° Agitation inquiète et insomnie.	6°. Anxiété inconsolable, avec cris (515); chagrin et inquiétudes (522); insomnie (130); puis plusieurs paragraphes consacrés au sommeil agité.
7° Dilatation de la pupille, éblouissement, étincelles, points noirs.	7° Dilatation de la pupille (79); petites taches noires qui voltigent devant les yeux (82).

[1] " L'homœopathie dans les hôpitaux ", in " Art médical ", t. xx, p. 101.

[2] Les numéros indiquent les paragraphes de la " Matière médicale pure ".

SYMPTÔMES DONNÉS PAR M. HIRRTS.	SYMPTÔMES DONNÉS PAR HAHNEMANN
8° Palpitations, puis des interruptions instantanées; pouls d'abord dicrote, pnis ralenti de cinquante-cinq ou cinquante pulsations; sentiment de faiblesse et de syncope.	8° Battement du cœur et anxiété (513); accès de syncope (416 et 466); deux on trois pnlsations plus rapides; pnis syncope de pareille durée (415) [Racon]. Le ralentissement du pouls n'est pas signalé dans Hahnemann, mais Roth a noté ce symptôme au § 1237.
9° Oppression, bâillements, constrictions gutturales, sentiments d'inquiétnde et de peur.	9° Anxiété et oppression do poitrine (277); bâillement et pandiculation (425); crainte d'une mort prochaine (540).
10° Affaiblissement de la contractilité musculaire; les membres se menvent aveo peine, se traînent, oscillant comme un pendnle; les articnlations sont comme relâchées et le malado ne peut plus se lever.	10° Sentiment de paralysie et de brisnre dans los membres, avec tremblemcnt qui l'empêche de marcher; en même temps, pâleur du visage, dilatation des pnpilles, tendance à se tronvor mal, palpitations, etc., etc. (398); faiblesses et défant de solidité des ligaments de toutes les articulations.
11° Refroidissement du corps, pâlenr de la face.	11° La pâleur de la face est déjà notée dans le paragraphe précédent, et le refoidissement du corps aux §§ 460 et suivants
12° Émission d'une urine claire et aquense.	12° Émission d'une très-grande quantité d'urines claires comme de l'ean (230).

Il n'y a donc point que les " sectateurs de Hahnemann " qui considèrent comme des découvertes scientifiques, les ré-" sultats pathogénésiques de l'expérience pure ". MM. les allopathes exploitent cette riche mine, et comme le geai du bon Lafontaine, ils se parent des plumes d'autrui.

Cependant les pathogénésies de Hahnemann sont loin d'être parfaites; la traduction française de l'académicien Jourdan surtout est très défectueuse, car elle ne contient pas après chaque symptôme le nom de l'expérimentateur. Cette grave et regrettable lacune empêche de contrôler la valeur des

expérimentateurs et de connaître le groupe de symptômes éprouvés par chacun d'eux. Les homœopathes sont les premiers à reconnaître ces imperfections et à déclarer qu'il faudra encore fréquemment renouveler les expériences sur l'homme sain avant que d'avoir des tableaux exacts des maladies médicinales. Seulement, quand nos adversaires scientifiques nous reprochent ces imperfections, ne nous rappellent-ils pas ces hommes dont l'Evangile dit " qu'ils voient une paille dans l'œil de leur prochain et qu'ils ne voient pas une poutre dans le leur "? Oui, les pathogénésies de Hahnemann sont défectueuses, sont imparfaites; mais cette œuvre ne date que de 1789 et n'a eu que peu de collaborateurs, tandis que des millions de médecins ont travaillé pendant les vingt trois derniers siècles à la perfection de la méthode allopathique, aujourd'hui encore à peine ébauchée. Et qu'on n'aille pas dire que nous exagérons en déclarant que la science allopathique est à peine ébauchée. Ecoutons à ce sujet le rédacteur de la *Gazette des Hôpitaux*: " C'est une science bien incomplète encore que la science médicale (allopathique), et il est souverainement triste et presque aussi humiliant de voir où nous en sommes après vingt siècles d'observations, de recherches et de méditations. Nulle base vraiment solide, aucun criterium certain, des discussions interminables, des affirmations prématurées, des négations ridicules, des théories aussitôt abandonnées et bientôt reprises presque sans modifications, toujours le même cercle parcouru et à peine élargi de loin en loin par quelque grand génie; tel est le bilan d'une des sciences les plus importantes et les plus utiles. Triste résultat assurément et bien fait pour décourager quiconque n'aurait pas la conviction que tout cela tient, non pas seulement à la difficulté extrême du sujet, mais surtout à une méthode d'observation mauvaise et impuissante, antiscientifique principalement, et qu'il est grand temps d'abandonner pour en prendre une meilleure et plus certaine " [1]. Telle est l'allopathie

[1] " Gazette des Hôpitaux ", 1867, 6 août.

peinte par elle-même ! Et les partisans de cette méthode pourraient reprocher à Hahnemann quelques imperfections dans la relation des symptômes médicamenteux ? Le serait un peu fort, convenons-en.

M. Brenier s'étonne que Hahnemann attribue aux médicaments des symptômes si variés et si nombreux. Mais chaque médicament a sa modalité propre et ses qualités virtuelles, aussi variées des uns aux autres qu'ils diffèrent entre eux par la forme, l'arome et la saveur.

Notre contradicteur assure qu'il reçoit tous les jours la visite de gens qui accusent: celui-ci une sensation de craquement dans un cartilage de l'oreille droite, celui-là une sensation de fourmillement à l'extrémité du petit doigt de la main gauche, un troisième une sensation désagréable au beau milieu du front, etc. M. Brenier certifie ces faits; donc, nous devons les croire et même nous les croyons très volontiers; seulement, nous nous permettrons de trouver que la clientèle du médecin montois est composée d'éléments bien étranges et passablement bizarres. Après tout, " qui se ressemble, s'assemble ", dit le proverbe.

En présence de ces accidents, M. Brenier " est désarmé et déplore l'impuissance de son art ". L'homœopathie seule peut vous guérir, dit-il aux infortunés qui recourent à ses soins. Il faut penser que les clients de M. Brenier ne croient pas à l'utilité de l'homœopathie dans ces " graves accidents ", car notre ami le docteur Bernard (de Mons) nous avouait dernièrement n'avoir *jamais* été consulté par ces étranges malades, dont M. Brenier " reçoit *tous les jours* la visite ".

Le censeur montois a prévu une objection: " On objectera " sans doute ", dit-il, " que le traitement homœopathique " s'adresse à un ensemble de symptômes formant la maladie " naturelle, et non à un symptôme isolé. Allons donc! Et si la " maladie naturelle est représentée par un seul symptôme "? Voici comment Hahnemann a répondu d'avance à cet éloquent " Allons donc ": " Si quelqu'un se plaint d'un ou deux symp-

tômes peu saillants, dont il ne se soit aperçu que depuis peu, le médecin ne doit pas voir en cela une maladie parfaite, qui réclame sérieusement les secours de l'art. Une petite modification apportée au régime et au genre de vie suffit ordinairement pour dissiper de si légères indispositions. Mais, quand les symptômes peu nombreux dont se plaint le malade ont beaucoup de violence, le médecin observateur en découvre ordinairement plusieurs autres encore, qui sont moins bien dessinés et qui lui donnent une image complète de la maladie "[1]. Au reste, quand la maladie ne se manifeste que par un seul symptôme ou par un petit nombre de symptômes *sans caractères tranchés*, le choix du médicament homœopathique est très difficile, et même à moins d'un hasard heureux, les tâtonnements sont inévitables. Mais le diagnostic de la maladie n'est-il pas, dans ces circonstances, également difficile et incertain ? Quand un malade se plaint seulement de vertiges, M. Brenier peut-il établir le diagnostic et *a fortiori* peut-il indiquer un traitement rationnel ? A l'impossible, nul n'est tenu.

Texte de M. le docteur Brenier [2].

" Les homœopathes attribuent l'insuccès des expériences de M. Andral[3], à l'inobservation des préceptes de Hahnemann sur les circonstances qui doivent accompagner les essais. Pour réduire cette objection à sa juste valeur, il suffit de rappeler qu'à l'époque de sa prétendue expérience avec la décoction de quinquina, Hahnemann n'avait pas encore inventé l'infinitésimisme, le dynamisme et les circonstances qui doivent

[1] Hahnemann, " Organon ", prop. 150, 151, page 210.
[2] Voir p. 80 du " Mémoire " du docteur Brenier.
[3] Voir plus haut, p. 257 et suiv.

accompagner l'administration des médicaments homœopathiques. Il n'avait donc pas plus que M. Andral, observé des préceptes qu'il ne connaissait pas encore. Toutes ces circonstances ne sont que de misérables subterfuges allégués par la nouvelle doctrine, pour frapper de nullité des expériences qui la condamnent. Pour les homœopathes, aucune expérience n'est décisive; pour expliquer un insuccès, il suffit d'un parfum, d'un cosmétique, d'une rose, de l'usage d'un dentifrice, d'un mets contenant de la cannelle, d'une émotion, d'une température trop élevée, etc., etc. Si le charlatan de Lafontaine avait connu tous ces moyens de cassation, il n'eût pas demandé dix ans pour enseigner la rhétorique au baudet du roi ".

Et plus loin, à la page 101 :

" Il est vrai, je cite M. Dumas, qu'un médicament peut être modifié dans ses effets de neuf manières différentes; ces effets varient selon qu'il est administré le matin, à midi, le soir, dans le milieu de la nuit, dans une chambre, en plein air, par un temps froid ou par un temps chaud, etc., de sorte que l'on a neuf réponses pour couvrir toutes les erreurs, parer à toutes les insuffisances, obvier à toutes les critiques auxquelles le médicament semblerait avoir donné lieu. Il s'est trouvé un médecin pour débiter ces puérilités, et un public pour les croire. La foule en haillons ou en habits brodés aime le merveilleux, et elle n'est pas plus éclairée au dix-neuvième siècle qu'elle ne l'était au moyen-âge :

Si Peau d'âne m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême....
L'homme est de glace aux vérités
Il est de feu pour les mensonges....
Le monde est vieux, dit-on, je le crois, cependant,
Il le faut amuser encor comme un enfant ".

M. Brenier critique en ces passages les procédés indiqués par Hahnemann pour donner à l'expérimentation pure toute la certitude et la fécondité qu'elle récèle.

Pour que les essais médicamenteux donnent lieu à des résultats certains, justes et complets; pour que les effets purs soient constatés dès leur apparition et soient suivis dans leur développement et jusque dans leurs moindres nuances, il faut que l'économie soit placée dans des conditions telles qu'aucune circonstance extérieure ne puisse diminuer, altérer ou détruire l'action de la substance médicinale.

Quelles sont les règles prescrites par Hahnemann?

Notre maître indique d'abord de n'employer " que des substances qu'on connaisse bien, et à l'égard desquelles on ait la conviction qu'elles sont pures, qu'elles n'ont point été falsifiées, qu'elles possèdent toute leur énergie "[1].

Chacun de ces médicaments doit être pris sous une forme simple et exempte de tout artifice[2]. Cette règle est en rapport avec la devise de BOERHAAVE : " Simplex veri sigillum ".

L'expérimentateur " se gardera bien d'y associer aucune substance étrangère, ni de prendre aucun autre médicament, soit le jour même, soit moins encore les jours suivants, tant

[1] HAHNEMANN, "Organon", 1856, prop. 122, p. 194.
[2] Ibid., prop. 123, p. 195.

qu'il voudra observer les effets que le médicament essayé est capable de produire "[1].

Il se soumettra à un régime très modéré pendant toute la durée de l'expérience[2]. Il se contentera d'aliments simples, qui ne soient que nourrissants, et évitera avec soin les épices, les légumes, les racines, les salades et les soupes aux herbages, nourritures qui, malgré les préparations culinaires qu'elles ont subies, retiennent toujours assez d'énergie médicinale pour troubler l'effet du médicament. Il s'abstiendra du vin pur, des liqueurs alcooliques, du café, du thé, et même il serait à souhaiter que l'expérimentateur ne soit pas accoutumé à ces boissons ou tout au moins que depuis quelque temps, il se soit déshabitué de leur usage[3].

Celui qui se soumet à l'expérience " doit éviter, pendant tout le temps qu'elle dure, de se livrer à des travaux fatigants de corps et d'esprit, à des débauches, à des passions désordonnées. Il faut que nulle affaire pressante ne l'empêche de s'observer avec soin, que de lui-même il porte une attention

[1] HAHNEMANN, " Organon ", prop. 124, p. 195.

[2] Voir plus haut, " Régime hahnemannien ", p. 148-151.

M. Bronier trouve étrange que Hahnemann proscrive, durant les essais médicamenteux, l'usage des dentifrices et des cosmétiques. Nous nous sommes déjà étendu, à la page 255, sur les dangers des substances dentifrices. Les cosmétiques du commerce sont-ils plus inoffensifs? L'académie de médecine de Paris s'est à juste titre, occupé de cet important sujet, et un travail, qui lui a été récemment soumis, se termine par ces conclusions: " .... Il appartient à la science de signaler les produits dangereux qui peuvent contrarier les lois de l'organisme, et d'indiquer aux dames que les exigences du monde obligent à en faire usage, les compositions douées de qualités réelles et d'une innocuité garantie. Justement préoccupée des dangers qui résultent pour la santé de l'emploi de cosmétiques ayant pour base des sels de plomb, d'argent ou de mercure, ou de graisses acides; reconnaissant qu'un grand nombre d'affections nerveuses, d'altérations et d'appauvrissement de sang, de maladies de la peau et des viscères, sont uniquement occasionnées par l'usage de ces préparations dangereuses; l'académie de médecine croit devoir signaler de nouveau ces coupables abus ". — Voir " Courrier médical ", 14 déc. 1867.

[3] HAHNEMANN, loc. cit., prop. 125, p. 196.

scrupuleuse à tout ce qui survient dans son intérieur, sans que rien l'en détourne, afin qu'il unisse à la santé du corps le degré d'intelligence nécessaire pour pouvoir désigner et décrire clairement les sensations qu'il éprouve " [1].

L'expérimentateur prendra le médicament à essayer, au matin, et étant encore à jeun [2].

L'action des médicaments se manifeste par l'emploi des doses massives et des doses infinitésimales.

Hahnemann fit ses premières expériences aux doses ordinaires " telles que les médecins ont coutume de les prescrire dans leurs recettes ". Il conseillait de répéter cette dose au bout de quelques heures et même de la doubler, au cas qu'aucun changement dans l'état de santé ou seulement un changement très insignifiant se serait manifesté. Il trouva dans la suite qu'il valait mieux de faire prendre cette seconde dose seulement le lendemain matin; et plus tard encore, il fit la découverte qu'il était encore préférable de répéter l'usage du médicament à petite dose ou à dose infinitésimale [3].

" Les observations les plus récentes ont appris ", dit notre maître, " que les substances médicinales ne manifestent pas à beaucoup près la totalité des forces cachées en elles, lorsqu'on les prend à l'état grossier, ou telles que la nature nous les offre. Elles ne déployent complétement leurs vertus, qu'après avoir été amenées à un haut degré de dilution..... Il est reconnu aujourd'hui que la meilleure manière d'essayer même une substance réputée faible, consiste à prendre pendant plusieurs jours de suite quatre à six globules imbibés à la trentième dilution. Si une pareille dose ne produit que de faibles effets, on peut, pour rendre ceux-ci plus prononcés et plus sensibles, ajouter chaque jour quelques globules, jusqu'à ce que le changement devienne appréciable " [4].

[1] Hahnemann, " Organon ", prop. 126, édit. 1856, p. 196.
[2] Ibid., prop. 128, p. 197.
[3] Ibid., édit. de Brunnow, 1832, liv. ii, sect. ii, chap. ii, prop. 121, p. 185.
[4] Hahnemann, " Organon ", 1856, prop. 128-129, p. 197.

Les essais au moyen de doses massives — surtout si ces doses ne sont pas répétées plusieurs fois à de longs intervalles — donnent lieu presque uniquement à des modifications générales, telles que MM. Trousseau et Pidoux, Giacomini et autres expérimentateurs allopathes les ont observées par eux-mêmes.

Certaines substances médicamenteuses réputées inertes à dose massive, ne manifestent leur action, que quand elles sont administrées à dose infinitésimale.

" Si dès le principe, et pour la première fois, on a donné une dose infinitésimale assez forte, il résulte de là un avantage, c'est que la personne qui se soumet à l'expérience apprend quel est l'ordre dans lequel se succèdent les symptômes et peut noter avec exactitude le moment où chacun apparaît, chose fort importante pour la connaissance du génie des médicaments, parce que l'ordre des effets primitifs et celui des effets alternants se montrent ainsi de la manière la moins équivoque "[1].

" Quand on est obligé, pour acquérir seulement quelques notions, de donner pendant plusieurs jours de suite des doses progressivement croissantes du médicament à une même personne, on apprend bien par là à connaître les divers états morbides que cette substance peut produire en général, mais on n'acquiert aucun renseignement sur les successions, car la dose suivante guérit souvent l'un ou l'autre des symptômes provoqués par la précédente, ou produit à sa place un état opposé. Des symptômes de cette nature doivent être notés entre deux parenthèses, comme étant équivoques, jusqu'à ce que de nouvelles expériences plus pures aient décidé si l'on doit voir en eux une réaction de l'organisme, un effet secondaire ou un effet alternant du médicament "[2].

" Mais lorsqu'on se propose uniquement la recherche des symptômes qu'une substance médicinale, faible surtout, peut

[1] Ibid., prop. 130, p. 198.
[2] Ibid., prop. 131, p. 198.



produire de son chef, sans avoir égard à la succession de ces symptômes et à la durée de l'action du médicament, il est préférable d'augmenter journellement la dose pendant plusieurs jours de suite "[1].

Notre maître a observé que " plus la dose du médicament qu'on veut essayer, sera modérée, sans cependant dépasser certaines bornes, plus aussi les symptômes primitifs, ceux qu'il importe surtout de connaître, seront saillants; on ne s'apercevra même que d'eux, et il n'y aura aucune trace de réaction de la force vitale. Au contraire, si la dose est excessive, non seulement il se montrera plusieurs réactions parmi les symptômes, mais encore les effets primitifs se manifesteront d'une manière si précipitée, si violente et si confuse, qu'il sera impossible de faire aucune observation précise "[2].

" Lorsque la personne qui se soumet à l'expérience, éprouve une incommodité quelconque de la part du médicament, il est utile, nécessaire même, pour la détermination exacte du symptôme, qu'elle prenne successivement diverses positions et observe les changements qui s'ensuivent. Ainsi, elle examinera si par les mouvements imprimés à la partie souffrante, par la marche dans la chambre ou en plein air, par la station sur ses jambes, par la situation assise ou couchée, le symptôme augmente, diminue ou se dissipe, et s'il revient ou non en reprenant la première position, s'il change en buvant ou mangeant, en parlant, toussant, éternuant ou remplissant une autre fonction quelconque du corps. Elle doit remarquer également à quelle heure du jour ou de la nuit il se montre de préférence. Toutes ces particularités dévoilent ce qu'il y a de propre et de caractéristique dans chaque symptôme "[3].

Hahnemann a observé aussi que " les symptômes propres à une substance médicamenteuse quelconque ne se montrent pas tous chez la même personne, ni simultanément, ni dans

[1] HAHNEMANN, " Organon ", 1856, prop. 132, p. 199.
[2] Ibid., prop. 137, p. 201.
[3] Ibid., prop. 133, p. 199.

le cours d'une même expérience; on voit au contraire, une même personne éprouver de préférence tantôt celui-ci, tantôt celui-la[1].

" Ce n'est que par des observations multipliées, sur un grand nombre de sujets des deux sexes convenablement choisis et pris dans toutes les constitutions, qu'on parvient à connaître d'une manière à peu près complète l'ensemble de tous les éléments morbides qu'un médicament a le pouvoir de produire. On n'a la certitude d'être au courant des symptômes qu'un agent médicinal peut provoquer, que quand les personnes, qui en font une seconde fois l'essai, remarquent peu de nouveaux accidents et observent presque toujours les mêmes symptômes seulement qui avaient été aperçus par d'autres avant elles "[2].

Le médecin devra s'assurer " que la personne à laquelle l'expérience se trouve confiée, aime la vérité, qu'elle est modérée à tous égards, qu'elle a une sensibilité bien développée et qu'elle s'observe avec toute l'attention dont elle est capable "[3]. Mais, de toutes les expériences pures relatives à l'action des médicaments simples, " les meilleures seront toujours celles qu'un médecin doué d'une bonne santé, exempt de préjugés, et capable d'analyser ses sensations, fera sur lui-même, avec les précautions qui viennent d'être prescrites "[4].

Nous avons dit plus haut, à la page 284, que lorsque dans le cours d'une expérience, survenait une circonstance extraordinaire, susceptible de modifier le résultat d'une manière qui ne fut même que vraisemblable, aussitôt on cessait de noter les symptômes de cette expérience, afin que rien d'impur ne pût se glisser dans l'observation.

Telles sont, en résumé, les conditions et les règles à suivre pour expérimenter sur soi-même et sur les autres l'action des agents médicamenteux.

[1] HAHNEMANN, " Organon ", 1856, prop. 134, p. 200.
[2] Ibid., prop. 135, p. 200.
[3] Ibid., prop. 137, p. 201.
[4] Ibid., prop. 141, p. 204.

M. Brenier n'examine pas la valeur des précautions que Hahnemann juge nécessaires pour obtenir des observations *pures* et dégagées de toute influence étrangère. Il ne les critique pas, il n'indique pas les objections qu'on peut leur faire, il ne signale pas leurs défectuosités. Ce singulier contradicteur fait observer tout simplement que " si le charlatan de Lafontaine " avait connu tous ces moyens de cassation, il n'eût pas " demandé dix ans pour enseigner la rhétorique au baudet du " roi ". L'argument est péremptoire.

M. Brenier s'est-il livré à des expériences sur lui-même et a-t-il éprouvé que, malgré la fidèle observance des règles prescrites par Hahnemann, l'action pathogénétique des médicaments essayés ne se manifestait pas? Si oui, on peut dire qu'il est un être à part, une individualité non classée; si non, on doit se faire une triste idée de la moralité et de la conscience de ce détracteur de l'homœopathie.

La négation des effets pathogénétiques des médicaments n'est possible que de la part de ceux qui n'ont pas expérimenté les remèdes, d'après les règles et conditions déterminées par Hahnemann. Y a-t-il un seul adversaire *loyal et honnête* qui oserait le contester?

En présence des affirmations positives de Hahnemann et de ses disciples, en présence des indications nettes sur les règles à suivre pendant l'expérimentation des remèdes, quelle devait être la conduite de nos adversaires scientifiques? Certes, ce ne serait pas celle de nier les assertions des médecins homœopathes, mais de les soumettre au creuset d'une expérience sincère et rigoureuse. Ils n'ont pas voulu établir ce contrôle, facile pourtant; ils ont préféré nier tout *a priori*! La passion aveugle même les intelligences les plus élevées. Qu'attendre au reste d'adversaires qui laissent débiter sans protester des *choses* comme celle-ci : " que la jeune génération de médecins ait confiance dans l'ex-" périence, mais qu'elle se méfie des remèdes qui ont été " expérimentés sur des individus bien portants et qui jamais, " en aucune manière, ne peuvent contribuer à la guérison ".

Cette énormité a été débitée par le professeur Strempel, à l'assemblée des naturalistes et médecins allemands tenue à Bonn, en 1857.

Ce n'est pas toutefois que les expériences de Hahnemann et de ses disciples aient été faites avec une exactitude mathématique. Elles manquent de précision rigoureuse pour plusieurs raisons.

D'abord, les effets médicamenteux varient suivant les dispositions particulières de chaque expérimentateur. C'est là une source d'erreurs que Hahnemann n'a pas assez considérée, puisque les conditions de constitution, etc., ne sont pas relatées dans les observations. Il est vrai que l'expérience prouve que ces dissemblances ne sont pas essentielles, qu'elles ne portent pas sur le fond des choses, et qu'elles ne modifient pas le caractère de la substance médicamenteuse au point qu'en partant d'un tableau pathogénétique pris pour type, on ne puisse reconnaître dans tous les autres des rapports fondamentaux.

Une autre raison pour laquelle les pathogénésies ne sont pas absolument exactes, c'est la presque impossibilité de trouver des organisations parfaitement saines, c'est-à-dire des instruments bien exacts d'expérimentation. Il y a peu de personnes qui ne soient affectées d'une diathèse quelconque; il n'est peut-être pas un individu qui, jouissant de l'exercice régulier de ses fonctions, n'ait un organe faible, plus facilement impressionnable que les autres; en un mot qui n'ait une tendance, une disposition maladive. Dans ces circonstances, l'action pathogénétique des médicaments est toujours plus ou moins modifiée et dénaturée. Mais qu'y faire? Doit-on pour ce motif abandonner l'étude des médicaments sur l'homme sain? Mais nous avons vu plus haut, aux pages 214 et suiv., que les essais sur l'homme bien portant constituent la seule voie propre à découvrir l'action des remèdes. Il nous faut donc nous contenter de l'*à peu près*. Si nous ne pouvons avoir l'exactitude absolue, ayons une exactitude relative, la plus parfaite et la plus rigoureuse possible. Et pour cela, choisissons des personnes qui jouissent

d'un état de santé habituel, et chez qui les manifestations normales de la vie l'emportent tellement sur les dispositions morbides, que la substance médicinale pourra produire le plus grand nombre de ses effets exempts de toute modification, et qui resteront invariables dans les divers essais. Les symptômes au contraire que les dispositions morbides auront modifiés, offriront dans chaque résultat et chez les divers sujets, des différences tranchées. On supprimera ces symptômes hétérogènes dans le tableau pathogénétique, qui finira, après des essais multipliés, par représenter presque exactement les effets purs de l'agent médicamenteux.

Les règles à suivre dans l'étude de l'action des remèdes sur l'homme sain sont donc susceptibles de perfectionnement. Les homœopathes sont les premiers à en convenir. Mais pour cela, il n'y a pas trop de toutes les intelligences réunies, il n'y a pas trop du dévouement de tous les médecins. Et vraiment l'importance du sujet est assez grande pour que tous les médecins s'appliquent à ce travail dans la mesure du possible, pour que chacun apporte sa pierre pour la construction de ce grand édifice. " Par l'expérimentation sur l'homme sain, tous les agents médicamenteux répandus autour de nous se laissent découvrir et nous cessons désormais de les attendre des faveurs précaires du *hasard*. Nous pouvons augmenter indéfiniment leur nombre; car l'instrument qui nous sert à les découvrir reste toujours à notre disposition. Nous soumettons successivement à l'action de ce creuset vivant les diverses substances des trois règnes. Celles qui produisent des effets toxiques sont rangées parmi les médicaments, et le caractère de ces effets indique en même temps le genre de maladie contre lequel elles seront efficaces. Ainsi, par la seule expérimentation pure, on arrive à ce double et précieux résultat, de savoir qu'on possède un médicament et les cas où il convient d'en faire usage "[1].

Les allopathes refusent de se livrer à ces importants tra-

[1] Rapou, "Hist. de la doctr. homœop.", t. II, p. 75.

vaux; ils préfèrent nous accuser d'imposture. En instituant des expériences comparatives, ils peuvent arriver à la découverte de la vérité, c'est-à-dire à notre exaltation ou à notre confusion. Ils ne le veulent pas! N'est-ce pas le cas de reprendre à M. Brenier ce passage de Lafontaine :

L'homme est de glace aux vérités
Il est de feu pour les mensonges.

TEXTE DE M. LE DOCTEUR BRENIER.

" A l'appui de la doctrine des semblables, les homœopathes ont invoqué la vaccination, la méthode substitutive et diverses méthodes thérapeutiques. La vaccination n'est pas un traitement homœopathique, comme on l'a dit à tort; le vaccin n'est pas un moyen curatif, mais un moyen prophylactique; le vaccin préserve de la variole, mais on n'a jamais eu la pensée d'inoculer ce virus comme moyen curatif aux sujets atteints d'une éruption variolique. Le virus vaccin agit, dit-on, à dose infinitésimale sur l'organisme pendant une longue suite d'années. C'est à de semblables interprétations que conduit l'étude de l'homœopathie? Faut-il donc rappeler que dans l'immense majorité des cas, la variole ne peut se développer qu'une seule fois chez l'homme; et qu'on le préserve de cette maladie en lui inoculant la variole elle-même ou une maladie congénère? Cette immunité acquise, l'expérience l'a constatée depuis longtemps, mais les homœopathes seuls ont pu avoir la prétention de l'expliquer ".

La vaccine est-elle une maladie semblable à la variole? Tous les auteurs sont d'accord pour déclarer que la vaccine est une maladie générale, éruptive, fébrile, contagieuse, tellement semblable dans quelques cas à la petite vérole, que la distinction ne peut être établie. M. Brenier lui-même, par une sorte de miracle sans doute, partage cet avis et considère la vaccine comme une affection " congénère " de la variole.

N'examinons pas si quelqu'un " n'a jamais eu la pensée d'inoculer le virus vaccin comme moyen curatif aux sujets atteints d'une éruption variolique ". On a tant écrit sur la vaccine et sur le vaccin qu'il faut vraiment être M. Brenier pour affirmer aussi nettement cette proposition. Le vaccin ne guérit pas les malades varioleux parce que le virus de la variole est plus fort que lui. Qu'on veuille bien se rappeler ce que nous avons dit à ce sujet, aux pages 66 et suiv.

La vaccine, dit Hahnemann, " considérée comme moyen homœopathique, ne peut avoir d'efficacité que quand on l'emploie avant l'apparition, dans le corps, de la petite vérole qui est plus forte qu'elle. De cette manière, elle provoque une maladie fort analogue à la variole, par conséquent homœopathique, après le cours de laquelle le corps humain qui, dans la règle, ne peut être attaqué qu'une seule fois d'une maladie de ce genre, se trouve désormais à l'abri de toute contagion semblable "[1].

Hahnemann n'a donc pas dit, comme l'affirme M. Brenier, que le virus vaccin " agit, à dose infinitésimale, sur l'organisme

[1] " Guérisons homœop. dues au hasard ", in " Organon ", 1856, p. 82.

Le docteur Cazalès, dans son rapport à la société médicale d'émulation de Paris, sur le mémoire de M. Lecadre (du Havre), *De l'antagonisme dans les maladies*, dit : " Est-ce par identité ou per antagonisme que la vaccine préserve de la variole ? Quant à moi, si j'étais obligé d'exprimer mon opinion, j'aimerais mieux pencher du côté de la première hypothèse, par cette raison que, la vaccine agissant comme une première attaque de variole, préserve d'une deuxième attaque de la même maladie ". Cette opinion se rapproche beaucoup de celle de Hahnemann. — Voir " Union méd. de Paris ", 1867, n° 138, p. 303.

pendant une longue suite d'années ". L'homœopathie n'a que faire de semblables interprétations.

TEXTE DE M. LE DOCTEUR BRENIER.

" Le traitement des brûlures par l'action du calorique est une pratique vulgaire qui ne peut être avouée par une chirurgie rationnelle. L'application de l'essence de thérébenthine ou de l'alcohol sur une partie brûlée est un fait thérapeutique mal interprété par les homœopathes; la prompte évaporation de ces liquides a, au contraire, pour résultat la soustraction du calorique dans la partie malade.

" Le traitement de la congélation des membres par les frictions avec la neige ou la glace n'est pas un fait confirmatif de la doctrine des semblables. Ces frictions ne produisent pas un abaissement de température, elles stimulent les tissus, activent la circulation locale et élèvent la température dans la partie malade.

" Les faits invoqués par les homœopathes à l'appui de la doctrine des semblables, prouvent donc précisément le contraire de ce qu'ils affirment ".

M. Brenier ne déclare pas que le traitement des brûlures par l'action du calorique soit mauvais, mais c'est là, dit-il, " une pratique vulgaire qui ne peut être avouée par une chirurgie rationnelle ". Et pourquoi, S. V. P.? Est-ce parce que ce moyen est trop simple et guérit *trop vite* ? Est-ce parce que nos forgerons et nos cuisinières se guérissent de leurs trop fréquentes brûlures en rapprochant du feu la partie échaudée? Si ces raisons ont pu décider notre critique à désavouer ce traitement

au nom de la chirurgie rationnelle, nous trouvons que c'est..... roide. Nous comprenons du reste d'autant moins cet excès de susceptibilité chez M. Brenier chirurgien — si chirurgien il y a — qu'il utilise des moyens thérapeutiques dont l'excellence lui a été suggérée par des individus *moins nobles* que nos maréchaux-ferrants et nos cordons bleus[1]. Mais, ajoutons bien vite à l'honneur des médecins, que les plus grandes célébrités médicales ne se sont pas arrêtées aux scrupules du critique montois. Stalh[2], Hunter[3], Fernel[4] et autres considèrent l'exposition de la partie brûlée au feu comme le moyen le plus propre à guérir cette lésion. Etablissons aussi que ce procédé ne réussit que dans les blessures du premier et du second degré, c'est-à-dire quand il n'y a pas destruction de tissu.

D'ailleurs, M. Brenier a deux poids et deux mesures. L'application de l'essence de thérébenthine ou de l'alcool sur une partie brûlée est un procédé aussi vulgaire chez les vernisseurs par exemple, que le précédent procédé l'est chez les forgerons. Cependant M. Brenier ne s'indigne pas contre lui. Notre contradicteur se laisserait-il donc plutôt gouverner par caprice que par raison ?

Sydenham[5], B. Bell[6], J. Bell, E. Kentish[7], Heister[8], Anderson et autres proclament la grande efficacité des applications alcooliques ou thérébenthinées dans les brûlures. Rien ne démontre mieux l'étonnante prééminence de ce procédé homœopathique sur la méthode allopathique consistant à faire usage de moyens rafraîchissants et frigorifiques, que les expériences dans lesquelles, pour comparer les résultats de ces deux procédés contraires, on les a simultanément employés sur le

[1] Voir plus haut, pages 225 et suiv.
[2] J. Hummel, " Comment. de arthritide ", p. 40-42.
[3] " Traite du sang et de l'inflammation ".
[4] " Therapeutices universalis libri septem ". 1751, liv. vi, cap. xx.
[5] " Opera ", p. 271.
[6] " Cours complet de chirurgie ".
[7] " Essay on burns ", London, 1798; — " Dictionn. sc. médic.", t. iii, p. 331.
[8] " Instit. chirurg. ", t. i, p. 333.

même sujet et dans des brûlures au même degré. " Ainsi J. Bell, ayant à traiter une dame qui s'était brûlé les deux bras avec du bouillon, couvrit l'uu d'essence de térébenthine, et fit plonger l'autre dans de l'eau froide. Déjà, au bout d'une demi-heure, le premier ne causait plus de douleurs, tandis que le second continua eucore pendant six heures à être douloureux: dès que la malade le retirait de l'eau, elle y ressentait des douleurs bien plus aiguës, et la guérison de ce bras exigea beaucoup plus de temps que celle de l'autre. J. Anderson a de même traité une femme qui s'était brûlé le visage et le bras avec de la graisse bouillante. Le visage, qui était très rouge et fort douloureux, fut couvert d'huile de térébenthine quelques minutes après l'accident; quaut au bras, la malade l'avait déjà plongé d'elle-même dans l'eau froide, et elle témoigna le désir d'attendre pendant quelques heures l'effet de ce traitement. Au bout de sept heures, le visage était mieux et la malade soulagée de ce côté. A l'égard du bras, autour duquel on avait souvent renouvelé le liquide, de vives douleurs s'y faisaient sentir, dès qu'on le retirait de l'eau, et l'inflammation y avait manifestement augmenté. Le lendemain Anderson apprit que la malade avait ressenti de grandes douleurs; l'inflammation s'était étendue au-delà du coude; plusieurs grosses ampoules avaient crevé, et des eschares épaisses s'étaient formées sur le bras et la main, que l'on couvrit alors d'un cataplasme chaud. Le visage ne causait plus la moindre sensation douloureuse; mais il fallut employer les émollients pendant quinze jours encore pour procurer la guérison du bras "[1].

Ces deux observations réfutent suffisamment l'assertion de M. Brenier qui dit : " la prompte évaporation de l'essence de " térébenthine et de l'alcool a pour résultat la soustraction " du calorique dans la partie malade ". D'ailleurs, il n'y a pas que l'alcool et la térébenthine qui agissent aussi efficacement : Tout topique chaud, les bains chauds, l'ouate, une dissolution

[1] Hahnemann, " Organon ", édit. 1856, p. 101.

de phosphore ou de teinture de cantharides, etc., amènent également une prompte guérison. De plus, est-ce bien sérieusement que notre critique parle de " la prompte évaporation " de ces liquides? Pour quel genre de lecteurs a-t-il donc écrit? Aurait-t-il par hasard confondu avec l'éther et le chloroforme?

Il n'est pas de praticien intelligent, il n'est pas une personne douée d'un jugement sain et d'un esprit un peu observateur, qui ne connaisse l'excellence des topiques glacés et des frictions avec la neige dans les gelures à tous degrés. Il n'est pas un gamin qui, l'hiver, quand il est transi de froid et a les membres engourdis, ne se réchauffe en se frottant avec de la neige. M. Brenier doit le reconnaître, mais riche comme il est en expédients, il trouve que ce n'est pas " un fait confirmatif de " la loi des semblables ". Si c'est par la chaleur (*contraria contrariis*) que les topiques glacés provoquent *directement*, que la guérison s'accomplit, pourquoi ne pas chauffer simplement ces parties au feu, pourquoi ne pas employer primitivement des stimulants énergiques? Le mieux en ces circonstances surviendrait *a fortiori*, au cas bien entendu que l'interprétation de M. Brenier fût vraie. Or, nous savons tous qu'au lieu de la guérison, on obtiendrait la gangrène des membres congelés.

M. le professeur Vidal (de Cassis) considère ce procédé de traitement comme absolument homœopathique : " Le principe des analogues ", dit-il, " est ici invoqué par les meilleurs praticiens. Ainsi c'est par le froid qu'on doit d'abord traiter les gelures... "[1].

Voici comment Hahnemann explique le mécanisme de la guérison des froidures : " Ce n'est pas l'application prolongée du degré de froid auquel le membre a été gelé qui le rétablit isopathiquement, puisque, loin de là, il y éteindrait la vie sans ressource, mais celle d'un froid rapproché seulement de celui-là (homœopathiquement) et ramené peu-à-peu jusqu'à une température supportable. Ainsi lachoucroute glacée qu'on applique,

[1] Vidal (de Cassis), " Tr. de pathol. externe ", Paris, 1846, t. I, p. 349.

dans un appartement, sur un membre congelé, ne tarde pas à se dégeler, à prendre par degrés la température de la chambre et à guérir ainsi le membre d'un manière physiquement homœopathique..... De même aussi, pour donner un autre exemple d'action physique, la douleur et la tuméfaction causées par un coup reçu au front diminuent homœopathiquement lorsqu'on appuie le pouce sur la partie, d'abord avec vigueur et ensuite avec une force toujours décroissante, tandis qu'un coup identique à celui qui les a déterminées, loin de les apaiser, ne ferait qu'accroître isopathiquement le mal "[1].

Nonobstant M. Brenier se permet de dire : " Les faits " invoqués par les homœopathes à l'appui de la doctrine des " semblables prouvent *donc* précisément le contraire de ce " qu'ils affirment ". C'est très osé, mais Voltaire n'a-t-il pas dit : " Mentez, mentez toujours, il en restera quelque chose "? Seulement nous objecterons avec Pline : " In nullo mendacio magis est periculum quam in medico ".

Texte de M. le docteur Brenier.

" La méthode substitutive a quelquefois été suivie de succès dans le traitement de certaines maladies chroniques ou de maladies offrant quelque tendance vers l'état chronique. Mais ces faits ou exceptionnels, ou mal interprétés, ne peuvent donner lieu à aucune généralisation. Les collyres de nitrate d'argent employés contre certaines ophthalmies ont souvent produitdebons résultats en déterminant dans la conjonctive une stimulation suivie d'un mouvement d'absorption et de résolution. Des injections de la même substance dans la blennorrhagie ont pu, employées par un prati-

[1] Hahnemann, " Organon ", édit. 1856, p. 89.

cien hardi, je dirai même téméraire, transformer l'état chronique en état aigu plus facilement curable. Une entérite chronique a pu être heureusement modifiée par un purgatif; mais un praticien prudent se gardera bien d'employer cette arme à deux tranchants. Ces faits, d'ailleurs, ne peuvent être invoqués en faveur de la doctrine des semblables; un agent médicamenteux, en substituant un état aigu à un état chronique, ne guérit pas une maladie, il la transforme avant de la guérir. D'ailleurs, nous le répétons, ces faits sont trop exceptionnels pour être généralisés; l'humanité serait fort à plaindre si avant de guérir une maladie, il fallait d'abord l'aggraver ".

Peut-on dire que Hahnemann ait invoqué, en faveur de la doctrine des semblables, des faits de substitution de maladies aiguës aux maladies chroniques ou aux maladies aiguës spéciales? C'est à MM. TROUSSEAU et PIDOUX qu'on doit d'avoir identifié la loi hahnemannienne avec la médication irritante substitutive, et nous ne pensons pas qu'aucun homœopathe ait accepté cette manière de voir des auteurs du *Traité de thérapeutique et de matière médicale*. Après avoir annoncé que " la doctrine homœopathique, considérée dans l'idée générale sur laquelle elle repose, ne mérite certainement pas le ridicule que les applications thérapeutiques des homœopathes lui ont valu ", ces auteurs assurent que, " lorsque Hahnemann émit ce principe thérapeutique *similia similibus curantur*, il prouva son dire en l'appuyant sur des faits empruntés à la pratique des médecins les plus éclairés. De toute évidence, les phlegmasies locales guérissent souvent par l'application directe des irritants, qui causent une inflammation analogue, inflammation théra-

peutique qui se substitue à l'irritation primitive. Ce qui était vrai des maladies locales et des agents topiques l'était certes beaucoup moins pour des affections générales et des remèdes généraux; mais Hahnemann, ébloui par la vérité d'une idée, qu'il avait entrevue et formulée, s'exagéra bientôt, comme tous les novateurs, l'importance de sa découverte "[1].

Il résulte de ce passage que MM. TROUSSEAU et PIDOUX acceptent la vérité de la grande loi hahnemannienne qui, à elle seule, constitue toute l'homœopathie, et qu'ils reconnaissent l'exactitude des faits que Hahnemann a invoqué en faveur de sa doctrine[2]; il en résulte encore — et là gît l'erreur de ces savants — qu'ils jugent l'application de cette loi moins propre aux affections générales qu'aux affections phlegmasiques locales. Mais laissons juger cette question par le savant professeur de thérapeutique de Clermont-Ferrand: " Savez-vous ", dit M. IMBERT-GOURBEYRE, " ce que M. TROUSSEAU a fait de la loi homœopathique? Il en a d'abord changé le nom, en lui donnant celui de médication substitutive : première faute, car il fallait respecter le nom qui lui avait été donné par son immortel inventeur; outre que par ce changement, M. TROUSSEAU a donné une explication grossière de la loi homœopathique, alors qu'il est de toute impossibilité d'expliquer le processus intime des actes médicamenteux. Le changement de nom opéré, il a placé la médication substitutive à côté de toutes les médications génériques, dont je ferai justice plus tard[3], comme les médications antiphlogistique, altérante, reconstituante, irritante, évacuante, etc., abaissant la loi générale des médicaments à côté de médications purement hypothétiques et partielles, et réduisant un horizon immense à un point de vue local et rétréci. Et c'est ce qui fait que vous rencontrez aujourd'hui parmi les allopathes des médecins, qui disent et

[1] TROUSSEAU et PIDOUX, " Tr. de thérap. et de mat. médic. ", t. I, p. 470.
[2] Voir plus haut, p. 109.
[3] Voir IMBERT-GOURBEYRE, " Lect. publ. sur l'homœop. ", p. 130.

écrivent même qu'ils admettent l'homœopathie comme médication substitutive. Toutefois l'homœopathie de M. TROUSSEAU n'est pas celle de Hahnemann. Cette homœopathie, réduite à l'action du nitrate d'argent administré en collyre contre les inflammations de l'œil ou en lavement contre la dyssenterie, cette homœopathie n'est pas celle sur laquelle on a écrit des milliers de livres. Ou M. Trousseau n'a point compris, ou il n'a pas voulu comprendre. Au moins quand on combat des adversaires, faudrait-il les lire et en avoir l'intelligence. La vérité du principe homœopathique était trop écrasante pour la nier. Eh bien, qu'a-t-on fait? On l'a affublé d'un habit ridicule, on a changé le nom, et au fond on a supprimé la chose. En somme, ce procédé a été un véritable escamotage scientifique; et vous voyez déjà ce que vous devez penser de la bonne foi des adversaires de l'homœopathie "[1].

Le *Codex* français, ce *vade-mecum* des allopathes, renferme un chapitre intitulé " Des remèdes guérissant par la méthode substitutive ou homœopathique ". Celui qui, se confiant dans l'autorité et la science des rédacteurs de ce formulaire, s'adressera à cette source pour étudier l'action des remèdes homœopathiques, devra se faire une singulière idée de la réforme hahnemannienne! Il est certain que ce procédé éloigne de l'étude des écrits homœopathiques des médecins allopathes, auxquels de trop fréquents revers ont enfin ouvert les yeux. " Beaucoup de bruit pour rien, " doivent-ils se dire. Mais si ce procédé réussit au gré de ses auteurs, en est-il plus honnête?

M. le professeur BOUCHARDAT donne également sa sanction à l'opinion de son collègue M. Trousseau. Il le fait en des termes tels que nous croyons devoir les reproduire pour l'édification complète de nos lecteurs : " Quant à la doctrine ho-" mœopathique, elle s'est tellement avilie par les jongleries " des charlatans, par les rêveries dont on s'est plu à l'entourer " pour la rendre plus sacrée au public exploitable, par sa

[1] IMBERT-GOURBEYRE, " Lect. publiq. sur l'homœopathie ", p. 121.

" posologie de millionièmes de grain, que je n'en parlerais " pas si elle ne présentait un principe particulier qui se retrouve " dans la pratique des médecins les plus sages de notre temps, " et qui est destiné à un grand avenir. La règle fondamentale " sur laquelle elle s'appuie (*similia similibus curantur*), prise " dans son acception rigoureuse est fausse; car, de même " qu'on peut dire que la plupart des maladies sont déterminées " par des causes spécifiques, de même chaque agent de substi- " tution a une action qui lui est propre et qui ne ressemble " pas à l'action de la canse spécifique: mais ce qui est vrai, " c'est qu'on peut substituer à une inflammation pathologique " une inflammation thérapeutique et que par là on peut abréger " la durée de la première. On peut expliquer ainsi l'heureuse " influence d'une foule d'agents, par exemple celle du nitrate " d'argent, du nitrate acide de mercure, sur la marche et la " terminaison de plusieurs phlegmasies aiguës. Mais c'est " surtout contre les maladies chroniques que les agents de la " méthode substitutive sont heureusement employés : nous " trouvons, dans la pratique de la plupart des médecins d'ex- " périence, qui s'occupent des maladies chroniques, nne foule " de formules où tous les agents de substitution sont heureu- " sement mis en œuvre, et témoignent la puissance de notre " art. Mais je me hâte d'ajouter que la doctrine homœopa- " thique n'a de commun avec la méthode substitutive que le " principe qui leur sert de point de départ. Les homœopathes " sont des médecins expectants qui laissent tout faire à la " nature et qui n'emploient des remèdes que pour tromper " le public; la médecine substitutive, au contraire, est une " médecine entièrement perturbatrice et des plus énergiques, " dont l'exercice ne peut être confié qu'à des mains expéri- " mentées "[1].

Ramener ainsi la doctrine de la loi des semblables à un fait secondaire, perdu dans l'arsenal de médications diverses,

[1] BOUCHARDAT; " Formulaire magistral ", Paris, 1864, p. 10.

ridicules et surtout arbitraires, c'était, ce semble, un bon moyen de mettre un terme aux prétentions d'une doctrine, dont on était contraint d'admettre les principes, mais dont on redoutait la puissance envahissante et réformatrice. Seulement, comme dit fort bien le docteur Rapou, " les grandes vérités ne se laissent point façonner à la guise des théoriciens, et l'immense révolution que Hahnemann avait faite ne pouvait être réduite à l'explication d'un fait de détail. Les allopathes sont restés avec leur *substitution*, tandis que l'homœopathie continue à grandir, en s'annonçant comme la réforme radicale de l'art de guérir. Le dernier chapitre du livre sur *Les médecines conjecturale et positive* de Dessaix venge noblement notre école de cette tentative d'atrophie, qu'on a cherché à lui faire subir, et la place avec éloquence et logique au rang qui lui appartient "[1].

Après ces observations, on comprendra aisément qu'il n'entre pas dans nos vues d'examiner les objections que M. Brenier présente contre la médecine substitutive. Nous croyons toutefois qu'il exagère beaucoup les dangers de cette médication; peut-être bien que cette terreur est provoquée par l'idée que les homœopathes s'étaient emparés des quelques bons résultats qu'avait amenés cette méthode.

Texte de M. le docteur Brenier[2].

" On obtient cette extrême atténuation de la substance médicamenteuse, en la soumettant à une série de triturations ou de dilutions. Un exemple donnera une idée de la division infinitésimale des agents médicamenteux. Mêlez un grain (0,05 gramme) d'un

[1] " Histoire de la doctrine médicale homœopathique ", 1847, t. I, p. 398.
[2] " Mémoire ", in " Ann. de la soc. de médec. de Gand ", 1867, p. 70.

médicament quelconque avec quatre-vingt-dix-neuf grains de sucre de lait, et divisez ce mélange en 100 parties. Chaque partie contiendra un centième du médicament.

$$1 \text{ grain} + 99 \text{ grains} = 100 \text{ grains}$$
$$\frac{1}{100} = \frac{1}{100} \text{ de grain}$$

“ Mêlez un centième de grain avec cent nouveaux grains de sucre de lait, et divisez ce nouveau mélange en cent parties. Chaque partie contiendra un dix-millième de grain du médicament.

$$\frac{1}{100} \text{ de grain} + 100 \text{ grains}$$
$$\frac{1}{100 \times 100} = \frac{1}{10\ 000} \text{ de grain}$$

“ Mêlez un dix-millième de grain avec cent nouveaux grains de sucre de lait, et divisez ce nouveau mélange en cent parties. Chaque partie contiendra un millionième de grain du médicament.

$$\frac{1}{10\ 000} \text{ de grain} + 100 \text{ grains}$$
$$\frac{1}{10\ 000 \times 100} = \frac{1}{1\ 000\ 000} \text{ de grain}$$

“ En réitérant trente fois le mélange de cent grains de sucre de lait avec la fraction de grain obtenue par trente divisions successives, on obtient au trentième mélange une fraction de grain représentée par un novemdécillionième.

$$\frac{1}{1,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000,000.}$$

“ Si l'on veut diviser en un novemdécillion de parties une goutte d'une substance liquide, on substitue au sucre de lait de l'eau distillée et l'on procède de la même manière jusqu'à la trentième dilution.

" Le docteur Korsakoff, de S. Pétersbourg, a divisé le mélange jusqu'à la cent-cinquantième atténuation. La dose du médicament est alors représentée par une fraction de grain dont le numérateur est l'unité et le dénominateur l'unité suivie de trois mille zéros, c'est-à-dire par un nonagésimo-quintillionième de grain. Jenichen opère la division du mélange jusqu'à la six-millième atténuation. Mais ce préparateur, dit M. Léon Simon, a enveloppé ses procédés d'un mystère regrettable.

" Pour faire successivement ces trente dilutions, il faut prendre trente petits flacons, contenant chacun cent gouttes d'alcool, et prendre à chaque dilution la centième partie du liquide. Autrefois, les homœopathes, pour abréger les opérations, prenaient à chaque dilution la totalité du liquide qu'ils ajoutaient successivement à dix mille, un million, un décillion de parties, de sorte qu'à la trentième dilution, le vase nécessaire à cette petite opération devait avoir une capacité égale à celle de notre système solaire (voir Dumas, Discours prononcé au Sénat, et le docteur Pallavicini, de Naples, cité par Lombard, in Bulletin de l'académie de médecine de Belgique, tome VIII, p. 704). Voici les évaluations du docteur Pallavicini :

1e dilution. — Cent gouttes d'alcool.
2e dilution. — Dix mille gouttes ou une livre.
3e dilution. — Cent livres ou un baril.
4e dilution. — Cent barils.
9e dilution. — Tout le volume du lac d'Agnano.

12e dilution. — Cent millions de lacs d'Agnano.
17e dilution. — Dix mille mers Adriatiques.
30e dilution. — Tout notre système solaire, plus l'espace qui s'étend jusqu'aux étoiles de deuxième grandeur.
40e dilution. — L'espace compris par toutes les constellations, de l'un à l'autre pôle.

" Le vase destiné à la 150e dilution ne pourrait être contenu que dans l'espace infini (Voir, même volume, les évaluations de De Hemptinne).

" ..... Que l'on mêle une goutte de liquide médicamenteux avec cent gouttes d'eau distillée, que l'on saisisse le flacon contenant ce mélange, qu'on lui imprime rapidement un seul mouvement de haut en bas; une..... deux..... par la vertu de la baguette homœopathique, le tour est fait, le mélange est exact et possède une propriété dynamique mirobolante. Mais si l'on réitère ce mouvement deux, trois ou dix fois, le mélange est bien plus intime, et la puissance dynamique devient effrayante. Aussi Hahnemann recommande de n'imprimer à chacun des trente flacons que deux secousses, et, dans le broyement des poudres, de borner à une heure la durée du frottement, afin que le développement de la force dynamique, s'étendant à l'infini, ne dépasse par les bornes que la prudence prescrit ".

Et plus loin, à la page 73 :

" La préparation des médicaments homœopathiques exige une foule de précautions indiquées par

Hahnemann. La durée de chaque dilution est de soixante minutes, et se compose de six fois six minutes de broyement et de six fois quatre minutes de frottement".

Et plus loin encore, à la page 88.

" Nous avons dit dans l'exposé de la doctrine homœopathique, que des secousses trop nombreuses peuvent développer dans le mélange médicamenteux une puissance dynamique formidable. Il est évident, dit M. Didot (*Bulletin de l'Académie Belge*, t. VIII), que le transport du médicament du domicile du pharmacien au domicile du malade, en multipliant le nombre de secousses, doit le transformer en agent de destruction, surtout si dans un cas urgent, et dans une localité qui ne possède pas de pharmacie, le médecin envoie un cavalier prendre le médicament prescrit dans une ville plus ou moins éloignée ".

Nous allons aborder maintenant l'étude critique des doses infinitésimales, qu'on appelle encore doses homœopathiques ou doses hahnemanniennes.

La question des doses infinitésimales est complétement indépendante de l'homœopathie. Hahnemann avait formulé la loi des semblables avant d'être sur la trace de sa grande découverte en posologie; il a appliqué sa loi au moyen des doses massives traditionnelles, comme d'autres l'avaient fait avant lui[1], comme beaucoup le font encore aujourd'hui.

On peut donc faire de l'homœopathie sans employer les médicaments à hautes dilutions.

[1] Voir plus haut, pages 89-117.

Pour les homœopathes, la question des doses est une question *accessoire;* comment se fait-il alors que ce point de la doctrine hahnemannienne soit considéré par la pluralité de nos adversaires scientifiques, comme une question capitale, même comme la base de l'homœopathie? MM. les allopathes ne peuvent cependant pas prétendre mieux connaître la doctrine de Hahnemann que la totalité des disciples de ce vénéré maître!

Pourquoi donc les détracteurs de l'homœopathie dirigent-ils toutes leurs attaques, déversent-ils toute leur bile et des flots de raillerie sur cette question — toute accessoire — des doses infinitésimales? Pourquoi? Parce que tous les médecins homœopathes — M. Curie, fils, seul excepté[1] — ont foi dans l'action de ces doses et recourent à leur emploi dans le traitement des maladies; parce que ces doses vont tellement à l'encontre des idées reçues, que nos détracteurs espèrent faire oublier la loi des semblables en ridiculisant le plus possible le mode d'administration des médicaments hahnemanniens.

Le procédé est naïf; pourtant il a fait des dupes, et en fait encore chaque jour.

Nos adversaires réfutent fort à leur aise l'action des doses infinitésimales. Les uns vous disent : " elles sont impossibles ", les autres répondent : " elles répugnent au bon sens ".

Ces doses sont impossibles! Et pourquoi s'il vous plait? — Parce que vous ne les comprenez pas? — Mais nous ne comprenons rien de rien. " Où en serions-nous ", a dit l'illustre Arago, " si nous nous mettions à nier tout ce que nous ne pouvons pas expliquer "? " Celui qui en dehors des mathématiques pures ", dit le même savant, " prononce le mot : *impossible*, manque de prudence ". " Déclarer une chose impossible ", dit le célèbre Balmès, " par cela seul qu'on ne la peut comprendre, c'est constater en même temps l'orgueil et l'impuissance de notre raison "[2]. Écoutons encore ce que l'immortel

[1] " Congrès homœopathique ", 1867, p. 273 et 274.

[2] " Art d'arriver au vrai ".

SCHILLER écrivit à Koerner sur Al. de Humboldt : " C'est la raison nue, tranchante, qui veut impudemment mesurer la nature insaisissable et, dans toutes ses parties, vénérable et inexplicable; cette raison qui, avec une arrogance que je ne conçois pas, prend pour mesure ses formules, qui ne sont souvent que des mots vides de sens et des phrases qui ne signifient rien "[1]. " En vérité ", dit STENS, " ce n'est pas un signe de grands talents en fait de sciences naturelles que de déclarer promptement que l'absurde est absurde, et qu'un préjugé tout-à-fait commun est le fruit du raisonnement et du bon sens. Les mêmes raisons, des raisons plus importantes même que les analogies prises dans la chimie, dans la physique, dans la physiologie, militent en faveur des petites doses homœopathiques. Décrier celles-ci comme impossibles et incompréhensibles, et accepter celles-là, n'est pas faire preuve de saine logique "[2].

Ces doses répugnent au bon sens! Mais QUARIN a dit : " Frustranea est ratio ubi natura loquitur ". D'ailleurs si le bon sens s'insurge contre l'action des doses hahnemanniennes, cela prouve simplement que le bon sens a besoin d'être refait et il le sera par l'expérience. La science, qui n'est que l'expérience réfléchie, a refait ainsi le bon sens à plusieurs reprises. Le bon sens a cru, pendant des siècles, à la fixité du globe terrestre et la science astronomique a corrigé le bon sens, en le mettant d'accord avec elle[3].

Un fait n'est donc pas inadmissible par cela seul qu'il est incompatible avec les idées qui nous sont familières.

C'est ce que nos adversaires ne comprennent pas encore; c'est ce qu'ils devront bien comprendre un jour.

" Lorsqu'on vient dire à l'Arabe monté sur son chameau qu'il existe une autre manière de voyager, et qu'on lui raconte

[1] " Correspondances ", t. IV, p. 42.
[2] " La thérapeutique de nos jours ", p. 205.
[3] Profr RISUENO D'AMADOR, de la Faculté de Montpellier.

les merveilles de nos chemins de fer, l'enfant du désert tourne la tête en signe de négation, et il s'éloigne de pitié, en répétant son éternel refrain : — Dieu seul est grand, et Mahomet est son prophète —.

" Lorsque Hahnemann est venu parler aux médecins, des doses infinitésimales, les médecins se sont mis à rire et ils se sont aussi éloignés de pitié en suivant leur éternelle routine.

" Il faudra bien pourtant qu'un jour l'Arabe monte en chemin de fer. Un jour aussi, tous les médecins administreront des globules; et à la vue des merveilles des doses homœopathiques, ils seront bien obligés de s'écrier : — Dieu seul est grand, et Hahnemann était réellement prophète—" [1]?

La découverte des doses infinitésimales est après celle de la loi des semblables, le plus beau titre de gloire de l'immortel réformateur allemand.

Nous n'imiterons pas le procédé facile de nos détracteurs; nous n'opposerons pas à leur négation, une simple affirmation. Nous voulons démontrer la puissance des doses infinitésimales, et à cet effet nous étudierons successivement :

1° Comment Hahnemann fut conduit à l'emploi des doses infinitésimales;
2° Les doses infinitésimales dans l'histoire de la médecine;
3° Ce que représentent en quantité les doses infinitésimales;
4° Le mode de préparation des doses infinitésimales;
5° Si les doses infinitésimales sont possibles;
6° Si les doses infinitésimales sont susceptibles d'agir;
7° Si les médicaments, à diverses doses, agissent différemment;
8° Comment agissent les doses infinitésimales;
9° Quelle est la durée d'action des doses infinitésimales;
10° Quelles sont les dilutions qu'il convient d'administrer; et
11° Comment on doit administrer les médicaments hahnemanniens.

Quand nous aurons traité ces diverses questions, nous

[1] Imbert-Gourbeyre, " Leçons publ. sur l'homœopathie ", p. 163.

espérons bien que nos adversaires ne se contenteront plus de nier purement et simplement la puissance de ces doses, mais qu'ils apporteront des arguments à l'appui de leur opinion. C'est bien le moins qu'on puisse demander à des hommes de science. S'il en était autrement, on pourrait dire avec pleine justice que l'action des doses infinitésimales n'est niée que par préjugé, ignorance ou mauvaise foi.

—

I. Comment notre maître fut-il conduit à l'emploi des doses infinitésimales?

Nous avons vu plus haut, que les médicaments produisaient chez l'homme des effets primitifs et des effets de réaction, et que le retour à la santé survenait seulement après l'extinction de ces effets secondaires [1]. Nous avons vu aussi que pour obtenir la cure d'une maladie, les effets primitifs du médicament devaient être semblables aux symptômes de l'affection et plus forts qu'eux [2]; que les effets primitifs et les effets secondaires étaient, quant à l'acuité et la persistance, en rapport direct avec la quantité du médicament, et que les effets secondaires étaient plus durables que les effets primitifs [3]. Nous avons vu encore que l'affection médicinale l'emportait facilement sur la maladie naturelle [4].

Que résulte-t-il de là? C'est que la guérison s'obtenait constamment et nécessairement au prix d'une aggravation médicamenteuse.

Et comme cette aggravation médicamenteuse, essentiellement anodine en elle-même, pouvait très aisément être confondue par les médecins peu expérimentés, avec une aggravation de la maladie elle-même, il y avait là un double écueil: le médecin pouvait croire à l'insuffisance de la dose

[1] Voir page 126-127.
[2] Voir page 69-123.
[3] Voir page 128-131.
[4] Voir page 124.

et augmenter cette dernière, ou bien il pouvait penser que le médicament n'était pas assez homœopathique pour enrayer la maladie, et par suite, se croire obligé de recourir à l'emploi d'un autre remède. Or, dans le premier cas, la maladie médicamenteuse se serait de rechef aggravée [1]; dans le second cas, la modification curative aurait été entravée ou détruite par le nouvel agent médicamenteux.

Hahnemann chercha à éviter cette aggravation médicamenteuse et il y réussit d'autant mieux que la dose qu'il employait était plus petite.

Ce ne fut d'ailleurs pas le seul avantage que notre maître obtint par l'emploi de ces petites doses : Il remarqua que les effets de réaction se manifestaient peu ou point, et que l'état physiologique normal succédait presque immédiatement aux symptômes de la maladie. Ainsi se réalisait le précepte de CELSE: " Citò, tutò et jucundè ".

En diminuant graduellement les doses, l'aggravation première se manifesta de moins en moins; les symptômes de réaction devinrent moins intenses et se maintinrent moins de temps; le malade fut moins exposé aux erreurs des médecins peu expérimentés; la guérison s'obtint plus promptement et au prix de moins de souffrances — absolument inutiles, pour ne pas dire préjudiciables au patient.

Par un de ces éclairs de génie qui jaillissent des cerveaux puissamment organisés, Hahnemann résolut de corriger les effets trop énergiques des préparations-mères en divisant le médicament au moyen d'une substance non active, ou du moins, très peu active. Il prépara une série d'atténuations dans lesquelles le médicament ne se trouvait mêlé au véhicule qu'en très petite proportion. Il essaya ces doses infinitésimales dans le traitement des maladies : l'aggravation médicamenteuse devint très rare et peu marquée; les symptômes de réaction devinrent presque nuls; les guérisons s'obtinrent " citò, tutò et jucundè ".

[1] Voir plus haut, page 130.

Ainsi furent découvertes les doses infinitésimales, filles légitimes de l'observation!

Il n'y eut là ni songe trompeur, ni révélation directe; il n'y eut là ni spéculation métaphysique, ni théorie préconçue. Hahnemann constata un fait. Que ceux qui *doutent*, imitent le procédé de notre maître, mais qu'ils l'imitent franchement et loyalement. A ceux qui *nient a priori*, nous dirons avec BOISTE : " Nier n'est pas prouver; c'est la ressource de la sottise ou de la mauvaise foi ".

II. Hahnemann formula la puissance des médicaments à dose impondérable. Mais, fut-il le premier à employer les doses infinitésimales dans le traitement des maladies? Non, et il est vraiment intéressant de faire observer que la plus ancienne cure connue — celle que le médecin MELAMPUS obtint chez les filles du roi Prœtus et dont nous avons parlé à la page 95 — ait été produite homœopathiquement et au moyen des doses infinitésimales. MELAMPUS fit prendre par ces malades du lait de chèvres nourries d'ellébore blanc [1].

HIPPOCRATE, le père de la médecine, employait lui aussi les doses infinitésimales.

On lit en effet dans son *Traité des épidémies* : " Quand on donne le purgatif préparé avec momordica elaterium à une femme ou à une chèvre mère, les nourrissons sont purgés en même temps " [2].

De même que certains aliments communiquent au lait leur odeur et leur saveur, de même beaucoup de substances médicamenteuses transmettent au lait leurs propriétés thérapeutiques. Personne ne conteste ces faits.

BORRICHIUS affirme que le lait d'une femme était devenu

[1] C. PLINIUS SEC., " Hist. nat. ", lib. XXV, cap. 5, sect. XXI. — HAHNEMANN, " De l'ellébore blanc ", in " Etud. de méd. homœop. ", p. 158.

[2] HIPPOCRATE, " Des épidémies ", Liv. VI, p. 33.

amer, parce qu'elle avait pris, sur la fin de sa grossesse, de la teinture d'absinthe. La saveur aromatique de quelques ombellifères, particulièrement celle dn pimpinella anisum, se transmet au lait presque sans altération, et CULLEN assure avoir observé que cette graine, donnée comme assaisonnement aux nourrices, produit un effet sensible sur les nourrissons et remédie aux coliques dont ils sont affectés [1].

C'est sur ces faits qu'est fondé le traitement médiat de la syphilis chez les nouvean-nés, à l'aide du lait des nonrrices auxquelles on administre les remèdes. Ecoutons à ce sujet MM. TROUSSEAU et PIDOUX : " Des praticiens prudents et expérimentés, craignant, pour des enfants on pour des malades profondément débilités, d'appliquer sans intermédiaire le mercnre sous quelque forme qu'il pût être, l'employèrent médiatement, et le firent préalablement absorber à des femelles d'animaux, à des femmes, dont le lait prenait des vertus cnratives d'autant plus précieuses que le mercnre conservait ainsi toutes ses propriétés, sans offrir d'ailleurs aucun des inconvénients qu'on lui reproche avec juste raison. Ainsi DAUMOND faisait faire des frictions mercurielles à des ânesses, à des vaches, à des chèvres, pour nourrir des malades à qui il jugeait convenable d'administrer le mercure[2]. ASSALLINI préférait le lait d'une chèvre à laquelle il administrait intérieurement le mercnre [3]. Enfin, dans l'hôpital des Enfants trouvés de Paris, on était dans l'usage de traiter les enfants vérolés en faisant prendre du mercnre à la nonrrice [4]. Cet usage existe encore de nos jours, non-seulement dans l'hospice des Enfants trouvés de Paris, mais encore dans celui de presque toutes les grandes villes. C'est celui que nous avions adopté nous-mêmes dans notre service d'enfants à la mamelle de l'hôpital Necker " [5].

[1] GUERSENT, in " Dictionn. des so. médic. ", t. XXVII, p. 138 et 169.
[2] JEAN FÉRAPIÉ DU FIEU, " Tr. de physiologie ", Lyon, 1763.
[3] " Essai médical sur les vaisseaux lymphatiques ", Turin, 1787.
[4] J. COLOMBIER, " Hist. de la société de médec. " 1779, p. 181.
[5] " Tr. de thérap. et de mat. méd. ", 1858, t. I, p. 205.

Ce lait médicinal, au rapport des meilleurs chimistes, ne renferme que des quantités inappréciables, infinitésimales de substances médicamenteuses; elles ne sont aucunement sensibles aux divers réactifs chimiques et ne révèlent pas leur présence à l'examen microscopique. Pourtant elles agissent ces doses infinitésimales; elles *possèdent toutes les propriétés du médicament sans offrir d'ailleurs aucun des inconvénients qu'on reproche à juste raison aux doses massives.* C'est M. TROUSSEAU qui dit cela; c'est M. TROUSSEAU qui établit ainsi l'action des doses infinitésimales et leur supériorité si précieuse sur les doses massives. Et pourtant, ce même M. TROUSSEAU place la dose infinitésimale de Hahnemann entre l'eau de N. D. de la Salette et la queue de la vache hindoue[1]. Mais tout est permis à ces étranges logiciens, dès qu'il s'agit d'attaquer la doctrine hahnemannienne.

Eh bien! manger moutons, canaille, sotte espèce,
Est-ce un péché? — Non, non, vous leur fîtes, seigneur,
En les croquant, beaucoup d'honneur.

L'illustre BOERHAAVE formula la compatibilité de l'action et de la division infinie des médicaments : " Les médicaments ", dit-il, " tout en conservant leurs vertus, peuvent être divisés en parties tellement tenues, que l'imagination ne peut plus les poursuivre......... Il est évident, d'après ce qui suit, que les médicaments peuvent être tellement atténués, qu'ils se dérobent à nos recherches; mais, quoique ces particules ne soient plus appréciables à nos sens, elles n'en produisent pas moins, sur notre organisation, des effets très sensibles " [2].

Que va dire M. Brenier, lui qui prétend qu'il n'y a que les imbéciles et les imposteurs pour soutenir l'action des doses infinitésimales? Dans sa rage contre les homœopathes, il est capable de classer le célèbre professeur de Leyde dans l'une de ces deux catégories de fantaisie!

[1] Voir plus haut, page 224.

[2] BOERHAAVE, " De viribus medicamentorum ", cap. II.

Prouvons encore, par quelques exemples, que les adversaires des doses hahnemanniennes emploient fréquemment — mais sans y penser peut-être — ces *ridicules* doses infinitésimales.

L'huile de foie de morue, employée de temps immémorial parmi le peuple, mais que les médecins ne prescrivent que depuis les travaux de SCHENK, publiés en 1822, — l'huile de foie de morue doit son activité à l'iode et au phosphore. Or, un gramme de cette huile renferme un millionième d'iode; le phosphore s'y rencontre dans une proportion plus infime encore. Un millionième par gramme, n'est-ce pas là une dose infinitésimale? Et pourtant ce millionième guérit des maladies!

L'eau de mer doit également son activité à l'iode qu'elle contient. Eh bien! d'après les analyses les plus récentes et les plus rigoureuses, l'eau de mer renferme seulement des *traces*, des quantités impondérables, infinitésimales d'iode. Et l'eau de mer détermine cependant des cures!

Les eaux minérales sont composées d'éléments minéralisateurs qui y sont, pour la plupart, à l'état de dilution hahnemannienne.

Les eaux sulfureuses thermales de Barèges, de Bonnes, de S. Sauveur, de Cauterets, de La Preste, d'Ax et de Vinça renferment de 1 à 4 centigrammes de sulfure de sodium par mille grammes d'eau. Celles de Luchon en renferment 8 centigrammes; aussi sont-elles très énergiques, dit le professeur BOUCHARDAT, et leur emploi demande à être attentivement suivi[1]. Un huit-cent millième de sulfure de sodium par gramme d'eau constitue une dose dangereuse! Nonobstant, il y a des hommes qui bafouent les doses hahnemanniennes! Mais qui eût pu dire que M. BOUCHARDAT irait un jour en grossir les rangs?

" Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable ".

Selon WALCHNER et FIGUIER, les eaux salines thermales de Wiesbaden contiennent par gramme 45 cent millionièmes

[1] " Formulaire magistral ", 1864, p. 471.

d'acide arsénieux, et, après avoir donné l'analyse des eaux de Pyrmont, de Lamcheid et de Brohl, WALCHNER ajoute : " Toutes ces eaux minérales, parmi lesquelles il y en a dont la salubrité est connue et renommée depuis longtemps, récèlent ces substances en quantité tellement minime, que leur valeur remonte seulement à des millionièmes ".

L'illustre THÉNARD a analysé les eaux de la source de la Madeleine au Mont-d'or, et a tronvé qn'elles contenaient par litre, un milligramme d'arséniate de soude, soit par gramme, un millionième. Ce savant chimiste a soin de faire remarquer que c'est à cet élément infinitésimal que les eaux doivent leurs vertus curatives.

Aux Eaux-Chandes (Basses-Pyrénées), d'après les analyses de M. IZARIÉ (1852), la source de Minvielle contient par litre 0,000,000,2 de soufre et 0,000,000,5 de sulfure de sodium, soit par gramme, 0,000,000,000,2 de soufre et 0,000,000,000,5 de sulfure de sodium.

Mieux que cela ! Les eaux minérales, que la science a nommées acratiques, indifférentes ou amétallites, ne renferment pas d'éléments minéralisateurs..... *disent* les chimistes. Ces savants avaient la modestie de penser que ce qui échappait à leurs réactifs, n'existait pas. Cenx qui ont la prétention de tout comprendre et de tout expliquer, ont cru MM. les chimistes. Mais, depuis la découverte de l'analyse spectrale, ces éléments minéralisateurs ont pu être déterminés et quant à leur nature et quant à leur dose. Ainsi, là où les méthodes chimiques les plus perfectionnées et l'habilité la plus consommée des opérateurs ne déconvraient rien, le procédé de MM. BUNSEN et KIRCHOFF a permis de constater la présence de corps inconnus et le haut degré de dilution infinitésimale dans lequel ils se présentent dans ces liquides médicamenteux. Un exemple : Les eanx de Plombières, si recherchées en France et si incontestablement actives, renferment leurs principes médicamenteux, à dose infinitésimale. La chimie n'avait rien découvert, mais

l'observation des raies du spectre a permis de constater très nettement la présence des quantités snivantes de divers métaux alcalins ou terreux: neuf millioniémes de milligramme de lithium; trois millionièmes de milligramme de sodium; cinq cents millièmes de milligramme de césium ou de calcium; six dix-millièmes de strontium, etc.

Ainsi donc, les eaux minérales démontrent à la fois la possibilité des dilutions infinitésimales et leur pnissante action. Nos adversaires le comprennent bien; celui-là surtout le comprenait, qui écrivait dernièrement: " N'accordons pas trop " de puissance aux eaux minérales, pour ne pas fournir un " argument nouveau aux homœopathes "! Superbe ce *n'accordons pas!* Est-ce assez de folie?

" Voilà, belle Emilie, à quel point nous en sommes."

Les doses infinitésimales étaient donc connues et employées avant Hahnemann; mais qui s'en doutait? Cela ne prouve-t-il pas que " la vérité, n'eût-elle été tronvée que depuis une heure, porte en elle le cachet de l'éternité "? Hahnemann a exposé la raison de l'emploi de ces doses; il a démontré leur ntilité et a généralisé leur administration. C'était trop ponr ne pas partager le sort de Harvey.

III. Qne représentent en quantité les doses infinitésimales? C'est là nne question des plus intéressantes, pnisqu'elle a mérité d'exercer au suprême degré la verve de nos détracteurs.

Pour faire la première atténuation, Hahnemann mêlait intimement une très petite quantité de la substance massive, un grain, par exemple, à une quantité quatre-vingt-dix-neuf fois plus grande d'une substance non médicamenteuse. Pour faire la denxième atténuation, il prenait la centième partie de la première atténuation, et la mêlait exactement encore à 99 fois la même quantité d'une matière non médicamenteuse. Pour faire la troisième atténuation, il prenait de rechef la

centième partie de la deuxième atténuation, et la mêlait soigneusement avec une quantité 99 fois plus grande d'une substance non active, et ainsi de suite pour toute la série des atténuations.

La première atténuation représente donc le centième d'un grain de médicament; la deuxième atténuation, la dix-millième partie d'un grain de médicament; la troisième, la millionième partie; la quatrième, la cent millionième partie; la cinquième, la dix-mille millionième partie; la sixième, la billionième partie; la septième, la cent-billionième partie; la huitième, la dix-mille-billionième partie; la neuvième, la trillionième partie; la douzième, la quadrillionième partie; la quinzième, la quintillionième partie; la vingt-quatrième, l'octillionième partie; la trentième, la décillionième partie, et ainsi de suite.

Si nous exprimons en chiffres la quantité de médicament que renferment chacune de ces atténuations, nous avons pour la première atténuation, 0,01 de grain; pour la deuxième, 0,000,1; pour la troisième, 0,000,001; pour la quatrième, 0,000,000,01; pour la quinzième, 0,000,000,000,000,000,000, 000,000,000,001 et pour la trentième, 0,000,000,000,000,000, 000,000,000,000,000,000,000.000,000,000,000,000,000,000, 001, et ainsi de suite.

Ces chiffres amusent M. Brenier. Et pourquoi pas? Nous connaissons des adversaires qui rien qu'en y pensant, sont pris d'un rire homérique. Mais si cependant ce décillionième de grain, si cette unité précédée de cinquante-neuf zéros, exerçait une action physiologique ou thérapeutique incontestable, ce gros rire serait-il bien placé? Or, nous démontrerons plus loin l'action de ce décillionième[1]. Que ceux donc de nos lecteurs qui sont en ce moment enclin à partager cette hilarité équivoque, suspendent quelques instants encore leur

[1] Voir plus loin, au VI : *Les doses infinitésimales sont-elles susceptibles d'agir ?*

jugement. Après, ils " pourront rire à l'aise et prendre du bon temps "...... s'ils le jugent à propos.

Un dixième de grain d'arsenic exerce une action thérapeutique ou physiologique manifeste. Nous le croyons, parce que l'expérience le prouve. Mais si l'expérience prouve de même qu'un décillionième de grain d'arsenic exerce une action non moins manifeste, serait-on autorisé à ne pas le croire ?

Mais, se sont dit à part quelques homœopathophobes, le rire que nous provoquons pourrait bien ne pas durer, et par conséquent ne pas étouffer à jamais la doctrine hahnemannienne. Et, piquant des deux, ils se sont mis à faire des calculs pour démontrer *mathématiquement* — à leur façon — l'impossibilité, voire même l'absurdité des doses infinitésimales. Ils ont parfaitement atteint ce but — pour les niais s'entend — rien qu'en indiquant la quantité d'alcool nécessaire — *selon eux* — pour atténuer une goutte d'un liquide médicinal de la première à la trentième dilution. Et en effet, oyez ceci :

La première dilution exigerait, d'après ces calculateurs, cent gouttes d'alcool ou 50 grains; la deuxième dilution, 10,000 gouttes ou dix onces et demi [1]; la troisième, un million de gouttes ou 65 1/2 livres [2]; la quatrième, cent millions de gouttes ou 65 1/2 quintaux; la cinquième, 6,550 quintaux ou 55 toises cubes; la sixième, 655,000 quintaux ou 5,500 toises cubes; la septième, 65,500,000 quintaux ou 550,000 toises cubes; et la huitième, 55,000,000 de toises cubes, qui égalent le volume d'eau d'un lac d'une lieue carrée, profond de 3 1/2 toises.

Ceci devient fabuleux, et cependant nous ne sommes encore qu'au début de ces fameux calculs.

[1] Il paraît cependant que tous ces beaux calculateurs ne calculent pas tous également bien. M. le professeur Lombard (de Liége) dit que 10,000 gouttes représentent à peu près une livre; M. Brenier soutient de son côté que 10,000 gouttes égalent une livre.

[2] Décidément pour ces calculateurs les mathématiques ne sont plus une science exacte. Pour M. Brenier, un million de gouttes représente un baril ou cent livres. Professerait-il par hasard le culte des chiffres ronds ?

Pour préparer la neuvième dilution, il faudrait, toujours d'après ces patients calculateurs, la quantité d'alcool que peut renfermer l'espace d'un douzième de lieue cube, soit tout le volume d'un lac de seize lieues carrées, la profondeur étant de 3 $^1/_2$ toises. Pour obtenir cette préparation, M. Brenier met généreusement à notre disposition un appareil tout fait, le lac d'Agnano. Se chargerait-il volontiers de le remplir d'alcool, et de secouer le mélange? Plus heureux qu'Archimède, il pourrait trouver un point d'appui sur le Vésuve.

Pour produire la douzième dilution, il faudrait 83,300 lieues cubes d'alcool, soit la quantité que peut renfermer la mer Atlantique jusqu'à l'Equateur. M. Brenier a autrement fait ce calcul: il faudrait la masse d'alcool que peuvent contenir cent millions de lacs d'Agnano. Il y a là — bien entendu d'après le chiffre de la neuvième dilution — une petite erreur de 99,000,000 de lacs d'Agnano. Mais c'est là une bagatelle. " De minimis non curat prœtor ".

Pour obtenir la quinzième dilution, il faudrait disposer de 83,300 millions de lieues cubes, soit trente fois le globe terrestre; et, pour obtenir la dix-septième dilution, de 225 fois le liquide que pourrait contenir la planète Jupiter, *si elle était creuse*. M. Brenier assure qu'il suffirait de dix mille mers Adriatiques. Ses exigences sont donc beaucoup plus modestes. Serait-ce par indulgence pour... les cerveaux *creux* des homœopathes?

" Profitons de l'instant de grâce qu'il nous donne. "

La préparation de la vingt-quatrième dilution exigerait seulement une quantité d'alcool cent fois plus grande que celle que pourrait contenir l'espace qu'occupe la création entière! Excusez du peu.

Nous sommes en pleine fantaisie comme on voit.

Et pourtant, il y a mieux encore.

Pour pouvoir obtenir la trentième dilution, il faudrait disposer de la masse d'alcool que pourrait renfermer l'espace

occupé par 24 quadrillions de soleils, c'est-à-dire 100 billions de fois plus que tous les mondes de la création ne pourraient contenir.

Et cette quantité est vraiment infinitésimale, en comparaison de la masse de liquide nécessaire pour faire la 200e dilution, la 1000e, la 2000e ou la 10,000e de Korsakoff et de Jenichen ! Nos calculateurs ont refusé de poursuivre plus loin leurs travaux : ils ont eu tort de s'arrêter ainsi à mi-chemin; ils auraient dû faire voir le fond de la bouteille !

Ces chiffres " ne sont-ils pas éloquents ", demandent-ils avec un phlegme impayable.

Les tables des degrés d'atténuation de Hahnemann présentent de nombreuses variantes. Un Parisien de Paris, c'est-à-dire triplement malin, s'était avisé d'obtenir une haute dilution hahnemannienne, en jetant un grain d'émétique dans la Seine, au-dessus du Pont-Neuf, et en recueillant après à Rouen, une verrée d'eau du fleuve. " Cet esprit sceptique se trompait étrangement ", dit le Dr Manec, jeune; " Il n'ap-" prochait pas des atténuations homœopathiques et il aurait " pris, sans s'en douter, une dose énorme du médicament. Ce " n'est pas à Rouen qu'il faudrait aller pour prendre l'émé-" tique, c'est bien au-delà de l'Equateur : c'est à la jonction " des deux Océans, un pied posé sur le cap de Bonne-Espé-" rance et l'autre sur le cap Horn, la face tournée vers le pôle " sud, qu'il faudrait boire une verrée d'eau si l'on voulait ne " prendre le remède qu'à la douzième atténuation " !!! [1].

Au dire de ces Messieurs, l'imagination est forcée de reculer d'épouvante.

Eh bien, voyons quelle masse de liquide il faut réellement pour préparer les dilutions. La première dilution exige 100 gouttes; la deuxième, deux cents gouttes; la troisième, trois cents gouttes; la sixième, six cents gouttes; la quinzième, quinze cents gouttes, la trentième, trois mille gouttes. Trois

[1] Manec, jeune, " Lettres sur l'homœopathie ", 1855, p. 312.

MILLE GOUTTES! Mais nous voilà bien loin de 100 billions de fois plus que tous les mondes de la création ne pourraient contenir! Pour préparer la deux centième dilution, il faut vingt mille gouttes, c'est-à-dire 630 grammes d'alcool, un peu plus qu'une pinte. Devant cette pinte d'alcool, l'imagination éprouve-t-elle encore la même épouvante?

Qui s'est donc ridiculisé? Est-ce Hahnemann, ou sont-ce nos fameux calculateurs?

Ces calculs imaginaires, ces contes absurdes, on ne pouvait les faire adopter d'emblée. Le public eût haussé les épaules. Il fallait s'y prendre bien. On s'est d'abord communiqué ces calculs in petto, et puis, pianissimo, on se les est murmuré à l'oreille. L'audace a grandi, et, piano, on les a produit en public. Une bouche autorisée s'en est emparée; c'était plus qu'il ne fallait pour soulever un chorus universel. Toujours le procédé des don Basile passés, présents et à venir! Mais, y a-t-il un homme sérieux qui se laissera prendre par ces..... contes de ma mère l'oie?

Nos adversaires semblent croire que l'action des médicaments est en raison directe de la masse du médicament. Ainsi pour eux, un grain de la troisième dilution ne renfermant que le millionième d'un grain de la teinture-mère, ne peut exercer que la millionième partie de la puissance du grain de la teinture-mère. C'est là une erreur. Nous le démontrerons plus loin, au VII, en résolvant cette question : *Les médicaments à diverses doses, agissent-ils différemment ?*

Si, au lieu de se livrer à de fabuleux calculs, nos adversaires avaient sérieusement consulté l'expérience, ils auraient pu se former une *conviction* pour ou contre les doses infinitésimales. Ils ne se seraient pas ridiculisés, comme ils l'ont fait, en se révoltant contre l'emploi de ces doses sans avoir jamais interrogé les *faits*. Ces Messieurs ont ri : ils rient encore; mais n'est-ce pas pour eux qu'on a écrit : " Amara risus temperat ".

IV. Comment prépare-t-on les doses infinitésimales?

" Antrefois, les homœopathes, pour abréger les opérations, " prenaient à chaque dilution la totalité du liquide qu'ils ajou- " taient successivement à dix-mille, un million, un décillion de " parties, de sorte qu'à la trentième dilution, le vase nécessaire " à cette petite opération devait avoir une capacité égale à " celle de notre système solaire ". C'est M. Brenier qui a débité cette grosse .... bouffonnerie! Que penser d'adversaires réduits à nous attaquer avec de telles armes? Ah! c'est bien misérable, mais enfin cela doit donner à réfléchir au lecteur impartial.

La préparation des médicaments homœopathiques, quoique simple quant à son principe, exige cependant beaucoup de précautions et un soin particulier. Aussi l'homœopathie a-t-elle formulé des prescriptions et des règles positives qu'il importe de connaître avant tout, afin de les suivre avec exactitude et de prévenir ainsi les fautes qui, quelques minimes qu'elles puissent paraître en elles-mêmes, n'en seraient souvent pas moins graves dans la pratique[1]. Nous passerons en revue ces règles et ces prescriptions, en traitant successivement: *A*. Des véhicules qui servent à la préparation des médicaments; *B*. De la préparation des médicaments à leur état primitif, et *C*. De la préparation des atténuations.

A. Les véhicules dont l'homœopathie se sert pour la préparation de ses médicaments, sont en tout au nombre de quatre, savoir: l'alcool, le sucre de lait, les globules composés de sucre de canne et l'eau.

L'alcool qui est le plus convenable pour les préparations hahnemanniennes, est celui qu'on obtient de la distillation du vin sans l'addition d'autres substances. Il est essentiel de le rectifier, pour le débarrasser tant de l'huile de vin qu'il contient que de la matière colorante qu'il a enlevée au tonneau et aussi pour accroître la concentration jusqu'à 86°. Cet alcool servira

[1] Jahr et Catellan, " Nouv. pharmacopée homœopath. ", 1862, p. 5.

pour la préparation de la teinture-mère. L'alcool qu'on emploie pour les dilutions doit seulement marquer 80°.

Le sucre de lait est une substance qui semble tenir le milieu entre le sucre et la gomme, et provient exclusivement du lait de divers animaux. On le choisit en bâtons longs et non pas en tables et on l'épure en le faisant cristalliser. En cet état, il est complétement incolore et inodore; traité par les réactifs les plus énergiques, il ne montre aucune trace de sels étrangers. M. Seutin, pharmacien homœopathe à Bruxelles, a indiqué tout récemment encore un procédé excellent pour purifier le sucre de lait [1].

Les globules saccharins doivent être préparés avec du sucre de canne ou de betteraves bien pur, sans addition d'amidon. Ces globules sont blancs et brillants, et présentent après leur imbibition avec l'atténuation alcoolique, un aspect sec et terne.

L'eau de pluie est la seule employée pour la préparation des remèdes homœopathiques. A moins qu'on la puisse recueillir dans des vases bien propres au moment de la préparation, il convient de la faire distiller.

B. La préparation première des médicaments homœopathiques réclame de grands soins.

On s'attachera d'abord à faire choix de l'espèce particulière employée par Hahnemann. Ainsi pour obtenir le calcarea carbonica ou sous-carbonate de chaux, il faut absolument préparer l'écaille d'huître comme notre maître le prescrit, quoique cette préparation soit loin de contenir du sous-carbonate de chaux pur. C'est ainsi encore que le quinquina, l'opium, la noix vomique, etc., tels qu'ils servent à préparer les teintures du même nom, ne peuvent jamais être remplacés sans inconvient par la quinine, la morphine, la strychnine, etc., bien que ces dernières substances soient *réputées* contenir

[1] " Journ. du dispens. Hahnemann " du Dr Mouremans, 1867-1868.

les principes actifs des premiers à l'état tout pur [1]. L'expérience prouve en effet que le quinquina ne produit pas des symptômes identiques à ceux du sulfate de quinine. Or, pour les autres préparations, il peut parfaitement en être de même.

Il est nécessaire, pendant la préparation des médicaments, d'éloigner les influences étrangères, afin que celles-ci ne puissent point modifier les vertus des médicaments et en rendre ainsi l'action incertaine. Il convient d'opérer dans un endroit frais, dont l'atmosphère soit pure et exempte de toute odeur ou vapeur, mais surtout de toute émanation médicinale.

Les plantes doivent être récoltées peu avant ou, encore mieux, pendant la floraison. Le moment le plus favorable, c'est lorsque, après plusieurs jours de chaleur, il est tombé une petite pluie; car c'est alors que la formation des principes actifs et le développement libre de l'hydrogène sont le plus favorisés[2]. Dans tous les cas où l'homœopathie n'indique rien de particulier, on emploie constamment la plante entière, fleurs, herbe et racine. Avant de la soumettre à la préparation, on la lave avec soin à l'eau fraîche, afin d'enlever la poussière et les autres impuretés qui pourraient y adhérer; après on essuye la plante dans un linge blanc, pour ne pas avoir un suc plus aqueux qu'il ne devrait l'être et pour ne pas affaiblir ainsi les propriétés de la teinture-mère. On hache ensuite la plante aussi menue que possible, on la met dans un mortier de pierre et on la réduit en une pâte fine qu'on renferme dans un morceau de toile, dite treillis. On procède ensuite au pressurage[3] et le suc exprimé est mêlé intimement avec une quantité égale d'alcool à 86° et renfermé dans des flacons bien bouchés. Au bout de vingt-quatre heures, on décante la liqueur qui surnage le précipité de

[1] Jahr et Catellan, " Pharmacopée homœop." p. 21.

[2] Ibid., p. 25.

[3] L'usage des presses est repoussé, parce que ces appareils ne sont pas susceptibles d'un nettoyage parfait.

fibrine et d'albumine, et on a la teinture-mère de la plante obtenue par expression *(per expressionem)*.

Ce procédé n'est guère applicable qu'aux plantes à suc abondant. Pour les végétaux qui contiennent beaucoup de mucilage épais et d'albnmine, il vaut mieux les préparer en les faisant macérer dans nne proportion donble d'alcool. A cet effet on les fait d'abord sécher à demi, après quoi on les hache anssi menu qne possible et ensuite on y ajoute un donble volume d'alcool. Le médicament ainsi obtenn est la teinture-mère par macération *(per macerationem)*.

Les produits végétaux exotiques ne pouvant être préparés à l'état frais, Hahnemann conseille de les pulvériser et de les déponiller de toute humidité, sous l'influence d'une chaleur peu élevée. En renfermant la pondre ainsi traitée dans des flacons bien bonchés et en la soustrayant à l'action de la lnmière, on peut la conserver pendant nn temps très-long sans qn'elle moisisse ni s'altère d'une manière quelconque. Pour préparer la teinture de ces substances sèches, on les réduit d'abord en pondre très-fine, et après on ajoute vingt parties d'alcool dans lesquelles on les fait digérer pendant six à huit jours; puis on décante le liquide clarifié et on a la teinture-mère par digestion *(per digestionem)*.

Toutes les substances non végétales dont l'homœopathie se sert, telles qne snbstances animales, corps minéraux et produits chimiques, sont ordinairement préparés par la trituration avec le sucre de lait, n'importe qne dans leur état naturel elles soient liquides ou solides, solubles ou non solubles dans l'alcool[1]. Pour soumettre toutes ces substances à la trituration, on peut, dans la plupart des cas, les prendre telles qu'elles se trouvent à leur état pur; seulement pour les métaux, si on ne peut les avoir en feuilles extrêmement minces, comme l'or, l'argent, l'étain, etc., il est nécessaire de les réduire en poudre impalpable.

[1] JAHR ET CATELLAN, " Pharmacopée homœop. ", p. 30.

C. Les atténuations hahnemanniennes se font toujours dans la proportion de 1 : 100.

La première dilution s'obtient en mêlant une gontte de la teinture-mère avec 100 gouttes d'alcool, et en imprimant au flacon 200 à 300 secousses. Hahnemann avait primitivement indiqué de n'imprimer à chaque atténuation que deux secousses tout au plus, de crainte de donner trop de force aux préparations; mais, plus tard, il indiqua de faire des secousses beaucoup plus nombreuses, afin d'être sûr d'obtenir toujours des préparations bien efficaces[1]. Ici encore l'expérience seule le guidait. Pour obtenir la deuxième dilution, on prend une goutte de la première dilution, on la mêle avec 100 gouttes d'alcool et on secone le tout 200 ou 300 fois, et ainsi de suite pour toute la série des dilutions.

La première trituration s'obtient en mêlant un grain de substance médicinale avec 100 grains de sucre de lait. Voici comment Hahnemann conseille de procéder à cette opération : Après avoir pesé la quantité nécessaire du médicament et du sucre de lait, on prend environ un tiers de celui-ci et on le met avec la quantité totale du médicament dans un mortier de porcelaine; on mêle ensemble ces deux substances avec une spatule d'os, et on broie le mélange avec une certaine force pendant six minutes; ensuite on détache, avec la spatule, la masse du fond dn mortier et du pilon, et on la mêle de nouveau, après quoi on continue le broiement pendant six autres minutes. Cela fait, on détache de nouveau la poudre adhérente au mortier et au pilon, on y ajoute le second tiers de sucre de lait qu'on mêle au reste avec la spatule, et on broie le tout pendant six minutes; ensuite on détache, on rebroie et on détache de rechef comme pour le premier tiers; enfin on ajoute le dernier tiers de sucre de lait, qui est mêlé, broyé et détaché de la même manière et durant le même temps que les deux premiers tiers[2].

[1] Jahr et Catellan, " Pharmacopée homœop. ", p. 48.

[2] Ibid., p. 32.

Cette trituration dure à peu près une heure. On obtient la deuxième atténuation en mêlant un grain de la première trituration, d'après le même procédé, avec 100 grains de sucre de lait; la troisième atténuation s'obtient encore de la même manière, mais la quatrième et les suivantes se préparent par dilution. Pour obtenir la quatrième atténuation, on prend un grain de la troisième trituration, on le mêle avec 50 gouttes d'eau et on secoue le mélange 200 ou 300 fois; après quoi on ajoute 50 gouttes d'alcool, et on imprime encore quelques secousses au flacon. Cette quatrième atténuation doit être faite à l'alcool mélangé avec une égale quantité d'eau, parce que le sucre de lait ne se dissout point dans l'alcool pur. Toutes les atténuations qui suivent cette quatrième, se font ensuite à l'alcool pur, absolument comme celles des teintures [1].

Hahnemann recommande de préparer les atténuations dans la proportion d'un grain ou d'une goutte de médicament pour 100 grains ou 100 gouttes de véhicule, parce qu'il est de principe que plus petite est la proportion dans laquelle on mêle le médicament au véhicule, plus il est facile d'obtenir un mélange parfaitement intime, et de répandre les molécules du médicament sur tous les points de la préparation.

Tels sont les minutieux et sages préceptes indiqués par notre maître pour la préparation des doses infinitésimales. " Cet exposé doit suffire ", dit M. Brenier, " pour en faire com- " prendre toute l'inanité. Il serait humiliant ", ajoute-t-il, " de s'abaisser à la réfutation de ces extravagances " [2]. Si encore le critique montois avait convenablement reproduit ces préceptes; mais il a tout tronqué pour...... les besoins de sa cause. Nous sommes trop habitués déjà aux procédés loyolétiques de notre contradicteur pour nous étonner de cette audace. Qu'il nous suffise de signaler son indigne conduite.

M. Brenier présente une objection assez spécieuse: " Le

[1] Jahr et Catellan, " Pharmac. homœop. ", p. 47.

[2] Voir plus haut, p. 151 et suivante.

" transport du médicament du domicile du pharmacien au " domicile du malade, en multipliant le nombre de secousses, " doit le transformer en agent de destruction ". Rassurez-vous, trop soucieux confrère; car les remèdes homœopathiques sont ordinairement dispensés en poudres, et alors les secousses se transmettent difficilement. Si au contraire le remède était administré à l'état liquide, tout ce que ces secousses pourraient produire, ce serait un mélange plus intime et quelques degrés plus élévés de dilution [1]. Or, là n'est pas un danger, comme nous le verrons plus loin, au X, en étudiant *quelles sont les dilutions qu'il convient d'administrer.*

Etablissons maintenant s'il est possible d'obtenir des doses infinitésimales. Mais, auparavant, laissons M. Brenier exposer son opinion sur ce point intéressant.

TEXTE DE M. LE DOCTEUR BRENIER [2].

" Voyons maintenant ce que l'on doit penser, non pas de la divisibilité infinie, mais de la division infinie des substances médicamenteuses.

" Nous avons dit par quels procédés Hahnemann divise un grain (0.05 gramme) d'une substance médicamenteuse en un décillion ou en un novemdécillion de parties. Cette extrême atténuation est-elle possible ? Sans doute, on peut concevoir par la pensée la divisibilité infinie de la matière. Si l'on veut parler de la divisibilité rationnelle et mathématique, on ne peut lui assigner de limites, car on ne peut concevoir l'existence même d'une molécule élémentaire dépourvue de dimensions, par conséquent indivisible. S'il s'agit de la divisibilité physique et réelle,

[1] HAHNEMANN, " Organon ", 1856, p. 268, note.

[2] " Mémoire ", in " Bull. soc. de méd. de Gand ", t. XXXIV, p. 82.

on ne peut douter qu'elle n'ait un terme, car, après de nombreuses combinaisons, on voit toujours reparaître avec le même poids et les mêmes propriétés les molécules des corps simples. Je conviens cependant que la division réelle peut atteindre des limites prodigieuses, mais si cette atténuation extrême est possible pour les corps qui passent de l'état liquide (eau, alcool, éther, etc.), ou même de l'état solide (camphre, musc, etc.), à l'état gazeux; si elle est encore possible pour les corps solubles dans un liquide, il ne peut en être de même pour les corps insolubles (soufre, charbon, silice, etc.), et pour ceux qui, dans les triturations excessives auxquelles on les soumet, restent dans un état permanent de solidité. Enfin, si la division spontanée de la matière, sous l'influence des seules forces de la nature (dilatation par le calorique, décompositions chimiques, etc.), est réellement prodigieuse, peut-on affirmer qu'elle peut s'étendre jusqu'à la division de cinq centigrammes d'une substance quelconque en un novemdécillion de parties ? Peut-on affirmer surtout qu'elle est possible à l'aide des moyens mécaniques de division indiqués par Hahnemann ? Non certainement, et la trentième dilution ne contient réellement que de l'eau distillée. Quant à la substance médicamenteuse, elle n'en contient pas un atôme. On a constaté que cinq centigrammes de soufre soumis aux trente dilutions, n'avaient pas subi la plus minime diminution de poids".

V. Les doses infinitésimales sont-elles possibles? Certainement non, dit M. Brenier. Mais, conformément à ses habitudes, il ne prouve pas sa proposition. Il veut bien admettre que la matière soit divisible à l'infini.... par la pensée, mais il ne saurait douter que la divisibilité physique et réelle n'ait un terme. Quel est ce terme? Notre savant oublie de l'indiquer. C'est vraiment dommage.

Les homœopathes admettent au contraire la possibilité des atténuations hahnemanniennes et ils basent leur opinion sur des preuves directes et des preuves indirectes. Quoi qu'en pense M. Brenier, ce procédé est évidemment plus scientifique.

Les preuves indirectes ou analogiques de la divisibilité infinie de la matière sont extrêmement nombreuses. Avons-nous besoin de rappeler ce que nous avons dit aux pages 330-335, du lait médicinal, de l'huile de foie de morue, de l'eau de mer, et des eaux minérales?

Les globules rouges du sang humain ont un cent-cinquantième de millimètre de diamètre et contiennent tous du fer; une goutte de sang, d'un millimètre cube, contient près d'un million de ces globules rouges. Cependant la masse totale du liquide sanguin de l'homme renferme seulement six grammes de fer: ces six grammes sont donc divisés entre plusieurs milliards de globules rouges. N'y a-t-il pas là une quantité infinitésimale de fer?

Les globules du sang des infusoires du poivre sont tellement petits que, d'après les calculs de Kiel, il faudrait 186,400 milliards de milliards de ces globules pour remplir un centimètre cube. Sans aucun doute, même pour M. Brenier, ce globule est infinitésimal.

D'après Ehrenberg, un pouce cube d'un conglomérat d'infusoires contient 41 milliards de ces animalcules.

" On ne s'est jamais bien figuré la prodigieuse ténuité des molécules ", dit M. Gaudin. " En prenant pour point de départ l'organisation des infusoires les plus minimes, qui ne

dépassent pas un millième de millimètre de diamètre, et qui cependant se meuvent avec la plus grande agilité, on est forcé d'admettre qu'ils possèdent des appareils de locomotion servis par des muscles et des nerfs, des membranes, des vaisseaux de nutrition et de circulation, des centres nerveux formés de molécules organiques de nature gélatineuse, albumineuse, fibrineuse, etc., très compliqués, qui ne peuvent pas être en nombre moindre de quatre ou cinq mille, suivant un même alignement figuré dans un sens diamétral. Ce nombre peut être beaucoup plus grand, mais ne saurait être moindre. Dans ce cas, on est amené à conclure que le plus petit cristal cubique, d'un millième de millimètre de côté, à peine visible au microscope comme l'infusoire lui-même, renferme cependant *plus de cent milliards de molécules*, rangées avec une parfaite symétrie, en raison de leur forme géométrique, qui se trouve dessinée par les lignes idéales joignant les atomes dans leur position moyenne d'oscillation perpétuelle" [1]. Or, ajoute le docteur Ozanam, "si ce nombre existe dans un cube de 1 millième de diamètre, un cube de 1 millimètre, qui représente environ un grain (0,05 gramme) de substance, c'est-à-dire le point de départ des dilutions hahnemanniennes, représentera une somme de molécules un million de fois plus forte, et exprimée par ce chiffre 100,000,000,000,000,000. Tel est aussi le nombre qui correspond à la neuvième dilution, de sorte que nous pouvons affirmer que la présence du médicament en substance est possible au moins jusqu'à la neuvième dilution" [2].

Avons-nous besoin de parler de ces êtres microscopiques, dont plusieurs centaines tiennent sur la pointe d'une aiguille. Cependant ces êtres se meuvent, vivent, et ont conséquemment divers appareils, compliqués eux aussi. Quelle serait l'étendue de la molécule chez ces créatures du microcosme?

[1] "Morphogénie moléculaire", Note présentée à l'acad. des sc. de Paris.
Ch. Ozanam, "Art médical", Avril, 1865.

MUSCHENBROECK a énoncé, comme démontrées même expérimentalement, les denx propositions suivantes : 1° quelque grand qne soit le volume d'un corps, les vides compris entre ses molécnles sont assez étendus pour qu'on puisse concevoir que ce corps, sans rien perdre de sa substance, puisse être réduit à un volume infiniment petit, à celui d'un grain de sable, dans le plus petit atome de matière visible; 2° dans le plus petit grain de sable, dans le plus petit atome de matière visible, il y a assez de parties séparables ou actuellement séparées, pour qu'on puisse en former un globe aussi grand que l'on voudra, et dans lequel deux atomes voisins ou contigus seront placés à une distance plus petite que tonte longueur assignable. Un savant ingénieur M. SÉGUIN énonce autrement ces mêmes propositions du célèbre physicien hollandais : " Quelque denses que soient les corps ", dit-il, " leurs derniers atomes sont relativement à leur volume aussi éloignés l'un de l'autre que le sont les corps célestes dans l'espace " [1].

HERSCHELL a établi que le poids de toute la queue d'une grande comète (et il y en a de 500,000 kilomètres d'épaisseur), pourrait se réduire à quelques onces de matière, et que la comète doit être assimilée en éclat, à de l'air qui serait 45,000, 000,000,000,000 fois plus léger que l'air ordinaire, ce qui peut se lire : quarante-cinq millions de milliards (8e dilution). Ponr M. BABINET, les comètes sont des *riens visibles* [2].

HEUVENHOEK a constaté que le déroulement d'un cocon de ver-à-soie fournit un fil de 600 aunes de long; sclon RÉAUMUR, ce fil de soie est composé de soixante mille autres fils, et BOERHAAVE assure que chaque pouce de ce fil peut être divisé en plusieurs millions de particules, ayant une existence et une forme distinctes.

[1] CH. OZANAM, " Congrès médical homœopathique ", 1868, p. 349.

[2] HERSCHELL, " Outlines of astronomy ", 1858, art. 559; — BABINET, " Études sur les sciences d'observation ", t. v. p. 69-138; — CH. OZANAM, " Congr. médic. homœop. ", 1868, p. 349-350.

Un grain de musc reste en équilibre sur une balance, pendant vingt ans, dans une chambre où l'air se renouvelle sans cesse, et ne perd nullement de son poids — en apparence au moins — après avoir jeté dans l'espace 300,200,000 milliards de milliards de molécules. Est-ce là le terme de la divisibilité physique et réelle de la matière dont parle M. le docteur Brenier?

Un décigramme de carmin peut se diviser en 2,600,000,000 de milliards de parties également visibles.

Combien de lavages faudra-t-il pour faire revenir au blanc un centimètre carré de toile teinte à l'indigo ou à la garance? Là aussi, la division moléculaire a atteint un chiffre inouï.

On a calculé qu'un grain d'asa fœtida s'évapore en 11,781,000 parties odorantes, et qu'un décigramme de cuivre, dissous dans de l'acide nitrique, étendu d'eau bleuie par de l'ammoniaque, se divise en cinquante milliards de parties visibles. Enfin — car il nous faut terminer cette liste — MM. Danger et Flandin ont découvert dans leurs analyses jusqu'à un cent-millième de cuivre dans l'organisme vivant.

Tous ces exemples prouvent bien sûr que non-seulement la matière est " infiniment divisible.... par la pensée ", mais qu'elle est " physiquement et réellement divisible à l'infini ". Toutefois, ce ne sont là que des preuves indirectes de la possibilité des doses hahnemanniennes. Démontrons maintenant, contrairement à l'assertion toute gratuite de M. Brenier, que les doses infinitésimales contiennent de la substance médicamenteuse.

Et d'abord la chimie vient établir la présence réelle des médicaments dans les préparations hahnemanniennes. MM. Möhr et Alphonse Devergie, chimistes distingués et membres de l'académie de Paris, cherchant à connaître à quel point de divisibilité l'arsenic pouvait arriver, tout en restant sensible à nos sens, le premier est arrivé à la 700,000e partie d'un grain; le deuxième, à la millionième, et ils retrouvèrent

encore, avec l'appareil de Marsh, des taches arsenicales légères, fugaces et pondérables. Ainsi la chimie découvre l'arsenic à la troisième dilution homœopathique.

M. Pellier a annoncé le 15 juin 1838, à l'académie des sciences de Paris, qu'il avait obtenu, au moyen de réactifs, des effets sensibles de deux trillionièmes de milligramme de zinc oxydé.

MM. Petroz et Guibourg, chimistes-pharmaciens et membres également de l'académie de Paris, ont trouvé le sublimé en nature dans la quinzième dilution hahnemannienne. Suivant leurs expériences, en mettant dans un verre de montre une goutte de sublimé corrosif à la quinzième dilution — c'est-à-dire la quintillionième partie d'un grain de sublimé — et en y ajoutant une petite quantité d'hydro-sulfate de soude, il reste une légère couche opaque, qui présente une teinte noirâtre, manifeste surtout sur la limite du liquide évaporé[1].

Si la chimie ne découvre pas l'existence de la matière médicinale organique ou inorganique dans toutes les atténuations hahnemanniennes, cela tient uniquement à ses procédés défectueux, à ses réactifs trop grossiers. Personne aujourd'hui n'oserait soutenir avec Orfila, qu'une substance assez atténuée pour n'être pas sensible aux réactifs, est nécessairement sans action sur l'organisme vivant. Déjà Hufeland avait dit : " Il y a un réactif qui est plus fin que tous les plus fins réactifs chimiques, c'est celui du corps humain vivant "[2]. Plaff lui-même, le plus violent représentant de la médecine chimico-matérielle, est forcé d'avouer que l'organisme vivant est, sous tous les rapports, le réactif le plus fin, et qu'il indique par ses modifications les plus petites différences de degré et de qualité, même là où la chimie ne peut plus rien laisser[3].

[1] Jourdan, de l'académie de Paris, in " Introduction " à la " Matière médicale pure " de Hahnemann, t. i, p. vii.

[2] Hufeland, " Pet. traités de médec. ", t. iii, p. 372.

[3] Baron de Bœnninghausen, " Aphorismes d'Hippocrate ", t. i, p. 16.

Des faits nombreux prouvent que les réactions chimiques sont d'ailleurs d'autant plus lentes à se produire que les dilutions sont plus élevées, et même qu'à un certain degré de dilution, les réactifs chimiques n'agissent plus. Le docteur Lembert (de Lyon) a démontré de la manière la plus évidente, devant le congrès de médecine homœopathique de 1856 que, pour beaucoup de substances, les réactions se produisaient encore à la troisième dilution, mais que, à la proportion d'un cent-millionième (quatrième dilution hahnemannienne), aucune substance ne manifeste plus de réaction chimique. *Aucune* est un terme trop absolu: les expériences de deux académiciens de Paris, MM. Petroz et Guibourg le démontrent suffisamment[1].

Tandis que M. Brenier, d'accord en cela avec tous nos détracteurs, nie la présence de la substance médicamenteuse dans les doses hahnemanniennes, l'œil, armé d'un microscope, aperçoit cette matière médicinale. Ch. Mayerhoffer a obtenu à ce sujet, des résultats très probants. Avec des microscopes, depuis 120 jusqu'à 200 lignes, il a examiné plusieurs métaux, et — après s'être assuré de la pureté du véhicule inerte, sucre de lait et alcool — il a trouvé des degrés de division presque incompréhensibles. Ainsi, il a découvert les molécules du platine et du mercure dans la neuvième dilution, c'est-à-dire qu'il a vu la trillionième partie d'un grain de ces substances. Il a constaté encore que le plomb et le fer étaient divisibles un billion de fois, ce qui équivaut à la sixième dilution. Il a observé aussi que le zinc, le cuivre, l'étain, l'or et l'argent étaient divisibles plus d'un million de fois et se trouvaient *réellement* dans la troisième trituration.

L'examen des dilutions par le microscope solaire a donné des résultats plus remarquables encore. Le docteur Rummel annonce que la substance médicamenteuse est encore perceptible à l'œil, par le microscope solaire, à la trentième dilution. Ce décillionième, — cette unité précédée de cinquante neuf

[1] Voir plus haut, page 353.

zéros, dont M. Brenier se moque si agréablement [1] — renferme donc réellement de la matière médicinale. Est-il étonnant après cela que cette dose infinitésimale puisse agir sur l'homme bien portant et sur l'homme malade?

Il y a mieux que cela. MM. SÉGUIN et RUMMEL ont vu, toujours à l'aide du microscope solaire, des atomes métalliques jusque dans une deux-centième dilution. Quel pavé, M. Brenier! Cette fois, la quantité médicinale est représentée par l'unité précédée de trois cent quatre-vingt-dix-neuf zéros! C'est incroyable, n'est-ce pas? Et pourtant, cela est.

Le procédé d'analyse spectrale de BUNSEN et KIRCHOFF a permis à M. CH. OZANAM de constater la présence de diverses substances médicinales jusque dans la huitième dilution, en d'autres termes lui a permis de voir un dix-mille billionième de matière médicamenteuse.

Quand les procédés d'investigation se seront perfectionnés, on obtiendra pour toutes les substances les résultats que la science a consignés pour quelques-unes seulement; car aujourd'hui plus que jamais, on peut dire avec Napoléon: " Si c'est possible, c'est fait; si c'est impossible, ça se fera ".

Ainsi donc les doses infinitésimales ou hahnemanniennes sont possibles.

Mais, dit M. Brenier, en admettant même — ce qui déjà est très gentil de sa part — que la division réelle des substances gazéifiables ou solubles puisse " atteindre des " limites prodigieuses, il ne peut en être de même pour " les corps insolubles (soufre, charbon, silice, etc.), et pour " ceux qui, dans les triturations excessives auxquelles on les " soumet, restent dans un état permanent de solidité". Le critique montois aura de rechef tranché cette question, sans s'être assuré par des expériences préalables s'il était dans le vrai. D'abord, il est inexact que le soufre est absolument insoluble dans l'eau et dans l'alcool. " Bien que l'eau ne dissolve pas le

[1] Voir plus haut, pages 320-323 et 336-340.

soufre, la décoction et l'infusion de cette substance en contiennent assez pour agir comme purgatifs chez les chiens[1], sur les lapins et sur les chats "[2]. THÉNARD[3], SOUBEIRAN[4], MM. TROUSSEAU et PIDOUX[5] et autres assurent que le soufre est légèrement soluble dans l'alcool. Si M. Brenier avait préparé la teinture de soufre d'après le procédé hahnemannien[6], s'il l'eut goûtée et soumise à quelques expériences, il se fut gardé d'affirmer " qu'on a constaté que cinq centi- " grammes de soufre, soumis aux trente dilutions, n'avaient " pas subi la plus minime diminution de poids ".

Le mercure, lui aussi, est légèrement soluble dans l'eau. L'*Eau mercurielle simple* s'obtient en faisant bouillir dans un matras, pendant deux heures, mille grammes de mercure et quatre mille grammes d'eau. M. WIGGERS a démontré la présence du mercure dans cette eau médicinale, au moyen de l'hydrogène sulfuré.

Quant au charbon, à la silice et aux autres substances insolubles dans l'eau et dans l'alcool, on prépare les atténuations par trituration jusqu'à la troisième inclusivement[7]. Au delà de cette troisième atténuation, on procède par voie de dilution. Mais l'expérience prouve qu'au delà de la troisième atténuation, les substances insolubles, comme l'or, le charbon, la silice, deviennent solubles dans l'eau et l'alcool. S'il fallait d'autres preuves que celles que nous avons relatées plus haut, aux pages 353-355, nous rapporterions les expériences tout à fait démonstratives que M. le docteur LEMBERT (de Lyon) répéta en 1856 devant le congrès

[1] MÉRAT ET DELENS, " Dictionn. ", t. VI, p. 448.

[2] GIACOMINI, " Tr. de mat. médic. ", p. 312.

[3] " Chimie ", t. II, p. 98.

[4] " Chimie ", t. II, p. 349.

[5] " Tr. de thérap. et de mat. médic. ", t. II, p. 653.

[6] HAHNEMANN, " Doctr. et traitement des malad. chron. ", t. II, p. 614.

[7] Voir plus haut p. 346.

international de médecine homœopathique. M. Brenier aura beau s'écrier : c'est incroyable, c'est impossible, nous lui répondrons que les plus belles théories s'évanouissent devant les faits. Au reste, les médicaments en d'autres circonstances, se comportent différemment aussi, à l'égard des corps inorganiques, dans leurs effets physiques et chimiques, suivant qu'ils sont à l'état massif ou à l'état d'atténuation. Ainsi, le camphre, l'iode, le brome, cessent d'être volatils; l'acide fluorique n'attaque pas le verre; les substances les plus promptement altérables à l'air, comme le nitrate d'argent, le phosphore, les matières organiques, se conservent sans être modifiés, pendant des mois et des années. Ces faits, que tous les homœopathes ont constatés dans leurs expérimentations pures et cliniques, ces faits, disons-nous, ont été démontrés de la manière la plus évidente par les expériences du Dr Lembert, auxquelles tantôt nous avons fait allusion.

Texte de M. le docteur Brenier [1].

" Aux médecins qui s'étonnent des effets énergiques produits par les doses infinitésimales, les homœopathes demandent sérieusement quel est le poids des agents impondérables qui peuvent produire certains états morbides et même la mort : calorique, lumière, électricité, magnétisme. Ils demandent l'évaluation en fractions de grammes du poids des émotions morales qui peuvent donner lieu à de funestes résultats; le poids des principes contagieux qui produisent les éruptions varioliques, la rougeole, la scarlatine, la syphilis; le poids des miasmes qui produisent les fièvres

[1] Voir " Mémoire ", p. 83.

intermittentes, le choléra, le typhus, etc., etc. O étranges logiciens ! Les causes dont vous invoquez l'action sont des agents pathogéniques et non des agents thérapeutiques. Considérez-vous d'ailleurs comme identiques les choses que vous comparez ? Nous ignorons si le calorique, la lumière, l'électricité, le magnétisme, sont des corps ou des propriétés de corps, et vous les assimilez sous le rapport de la pesanteur à des substances qui, même dans un grand état de ténuité, ne cessent pas d'être des corps, par conséquent d'être pesants. Vous ne comprenez donc pas que, d'après votre théorie infinitésimale, une température d'un degré au-dessus de zéro devrait produire sur l'organisme des effets plus funestes que les détonations dues à la surabondance de l'électricité atmosphérique ? Vous ne comprenez donc pas que la faible lumière émanant d'une bougie devrait produire sur la rétine une plus grande stimulation que la lumière solaire ? Vous ne comprenez donc pas que l'action des miasmes est en raison directe de leur concentration et qu'en diminuant leur masse, on diminue leur puissance ? Vous nous demandez l'évaluation en grammes du poids d'une émotion morale. Mais quel rapport peut donc exister entre une substance douée des propriétés de la matière, et une émotion qui n'est qu'une abstraction, le résultat d'une action fonctionnelle, et qui ne peut avoir plus d'existence matérielle que le mouvement, c'est-à-dire l'état d'un corps qui, obéissant à une force, occupe successivement plusieurs points de l'espace ? Vous nous deman-

dez quel est le poids du virus vaccinogène. Il est sans doute bien minime; mais la nature, dans son action mystérieuse, ne possède-t-elle pas des procédés d'atténuation matérielle bien plus réels et bien plus puissants que ceux que vous mettez en usage dans vos ridicules dilutions? Le poids du virus vaccinal n'est pas d'ailleurs aussi infinitésimal que vous voulez bien le dire. Ce virus perd toutes ses propriétés quand il est étendu d'eau; qu'arriverait-il donc si on le soumettait aux trente dilutions? Le virus vaccin agit à dose inconnue sur l'organisme, donc un décillionième de grain d'aconit agit aussi sur l'organisme. Etrange conséquence! Je ne peux nier l'action du virus vaccinal et des autres virus parce que l'expérience la démontre; je nie l'action de vos doses infinitésimales parce que l'expérience la dément. Prévenez l'accès d'une fièvre intermittente pernicieuse par un décillionième de grain de sulfate de quinine, produisez un effet purgatif par un décillionième de grain de jalap, provoquez le vomissement par une dose infinitésimale d'ipécacuanha, enflammez le corps muqueux de la peau par un atome de cantharides, cautérisez les tissus par de l'acide nitrique à la trentième dilution, et j'admettrai la réalité de votre thérapeutique. Mais le temps des miracles est passé. Ne pouvant, à l'aide de médicaments à doses infinitésimales, produire des effets appréciables par les sens (effets purgatifs, émétiques, diaphorétiques, diurétiques, astringents, rubéfiants, vésicants, caustiques), le chef de votre école éluda la difficulté en proclamant

l'inutilité de ces médications. Le ruse est vraiment grossière et l'on comprend difficilement qu'elle ait fait un si grand nombre de dupes ".

VI. Il ne saurait suffire d'avoir établi que les doses infinitésimales constituent le mode d'administration des médicaments le plus ancien connu [1] et incontestablement le plus innocent et le plus avantageux [2]; il ne saurait suffire d'avoir démontré la possibilité de ces doses, au moyen de preuves indirectes ou analogiques, et au moyen de preuves directes fournies par la chimie et la physique; encore faut-il démontrer l'action des doses hahnemanniennes.

Quels sont les médecins qui nient l'action des doses infinitésimales ? Ce sont ceux qui ne les ont pas expérimentées et sur l'homme sain et sur l'homme malade. Quels sont au contraire ceux qui affirment l'action de ces doses? Ce sont des hommes qui ont consacré une grande partie de leur vie à l'étude et à la pratique de l'homœopathie.

Laissons juger la valeur des assertions des adversaires quand-même des doses hahnemanniennes, par une bouche bien autorisée, le savant et regretté professeur FRANÇOIS, de l'université de Louvain. Il y a quelques vingt-cinq ans, ce médecin traitait en consultation avec un confrère — aujourd'hui homœopathe distingué — une affection qui résistait aux traitements réputés les plus rationnels. A bout de ressources et en présence de l'extrême gravité de la maladie, il préconisa un traitement homœopathique. Le consultant se borna à hausser les épaules et à dire que c'était ridicule. " Je ne

[1] Voir plus haut, 330-335.

[2] Ibid., p. 331-332.

connais de ridicules ", objecta le professeur, " que ceux qui veulent juger sans connaître ".

Oui, jnger sans connaître, c'est être ridicnle.

Que ceux qui nient l'action des doses infinitésimales *prouvent* d'abord que ces doses n'agissent pas; qu'ils prouvent que ces doses ne peuvent agir, parce que *action* et *infiniment petit* constituent deux termes contradictoires, et alors nous pourrons prendre au sérieux leurs déclarations.

Nos détracteurs sont vraiment étonnants. Quand on leur demande si les doses massives agissent sur l'économie, ils répondent : oui; quand on leur demande qui leur a appris l'action de ces doses, ils répondent : l'expérience. Mais quand on lenr objecte que ce même maître, l'expérience, a enseigné aux homœopathes l'action des doses infinitésimales, ils nient formellement et parlent d'hallucination ou d'imposture. Quelle logique! On peut dire qu'il n'y a pas nn argument mis en avant contre les doses hahnemanniennes, qui ne soit *tout aussi valable* contre les doses massives, traditionnelles.

La démonstration de l'action des doses infinitésimales repose sur deux ordres de preuves : les prenves indirectes, tirées de l'analogie; les preuves directes, qui se déduisent elles-mêmes de l'ordre pathogénétique et de l'ordre thérapeutique.

Les preuves tirées de l'analogie sont innombrables. On pourrait presque dire que tout dans la nature annonce la puissance de l'infiniment petit.

Un peu de civette et de camphre frottés sur la semelle du soulier, attire le renard sur les pas de son ennemi pendant plusieurs heures.

Le chien de chasse, au moyen de son organe subtil de l'odorat, est capable de suivre en pleine course la piste d'un gibier. Il reconnaît si la piste à suivre est pour lni en avant ou en arrière, et ne se trompe pas lorsqne cette piste est croisée par d'antres empreintes. Un chasseur rentre après une course; il a perdu à trois on quatre lieues de sa demeure, son

mouchoir; il commande à son chien de chercher : celui-ci flaire, suit le trajet que son maître a parcouru, et rapporte l'objet perdu.

Un épervier passe à plusieurs centaines de mètres au-dessus d'une basse-cour, et produit une panique subite sur tous les habitants aîlés.

L'odeur de l'asa fœtida produit sur le renard des prairies une espèce de paralysie qui lui ôte l'usage de toutes ses facultés. La même substance brûlée attire les loups à une très grande distance; dès qu'ils sont près du foyer, ils se mettent à hurler, et la fascination est si forte qu'on peut tirer plusieurs coups de fusil avant qu'ils ne s'enfuient.

Il suffit de toucher certains serpents avec une branche de frêne blanc d'Amérique pour les faire tomber comme dominés par une puissance supérieure.

La racine de valériane, jetée à un chat, l'impressionne tellement qu'il se roule par terre en s'agitant dans un genre de convulsions bien connu.

Les effluves qu'exhalent certaines plantes, la rosée ou les gouttes de pluie découlant de leurs feuilles, peuvent produire des effets terribles, ainsi qu'on l'a dit du mancenillier et du rhus toxicodendron. La vapeur qui s'exhale du premier de ces arbres est tellement pernicieuse, qu'elle peut donner la mort à celui qui a l'imprudence de se reposer sous son ombrage. Le professeur Van Mons, de Bruxelles, a prouvé que les effets délétères du rhus toxicodendron sont produits par une substance toute vaporeuse, toute gazeuse, prodigieusement diffusible, qui s'échappe de la plante vivante.

La présence de fleurs odoriférantes dans les appartements produit des céphalalgies, des vertiges, des syncopes, des vomissements et autres symptômes, et même parfois la mort.

On sait la puissance vénéneuse des différentes espèces d'ipo, l'upas ticuté et l'upas antior, des îles Bornéo et Java. Les Indiens se servent du suc de ces arbres pour empoisonner

leurs flèches. La quantité la plus petite possible de ce suc suffit pour tuer immédiatement les plus gros animaux. Le woorara est dans le même cas.

De la Brosse, dans la relation de son voyage aux régions intertropicales, parle d'une plante dont il n'indique pas le nom et dont les effets toxiques sont effrayants : " Il vint ", dit-il, " sept à huit nègres en palanquin, qui étaient les principaux de Lowango, qui présentèrent la main aux officiers français et anglais pour les saluer. Ces nègres avaient frotté leurs mains avec une herbe qui est un poison très subtil, et qui agit instantanément, lorsqu'on touche quelque chose; ces nègres réussirent si bien dans leur cruel projet, qu'il mourut sur le champ cinq capitaines et trois chirurgiens ".

Héring rapporte que deux hommes, après avoir bu dans un cabaret, tombèrent morts presqu'immédiatement; l'hôtelier, pour se disculper, crut ne pouvoir mieux faire que de boire du même vin, et il mourut aussi. Après toutes recherches faites, on trouva dans la barrique une vipère qui y avait pénétré avant qu'on l'eût remplie. Fontana, le plus fameux des disciples de Haller, a reconnu que le poison de la vipère est une liqueur douce, assez semblable à l'huile d'amandes douces, et a cherché à déterminer la quantité de ce venin nécessaire pour faire mourir un animal. Or, il est résulté de ses expériences qu'un millième de grain de venin, introduit dans un muscle, suffit pour tuer un moineau.

Il y a des venins, tels que ceux de la guêpe, du frelon et de l'abeille, dont le moindre atome appliqné sur la langue, la pique et la brûle aussi fortement que si l'on y appliquait les acides minéraux les plus concentrés. Le scorpion qui se pique, les araignées qui se battent entre elles, meurent empoisonnés. Le serpent à sonnettes qui se mord, périt en moins de trois minutes, et il est bien singulier, pour le dire en passant, qu'un animal puisse avaler sans danger son propre venin, tandis que quand le venin est inoculé sur un

organe soit par l'animal lui-même, soit par un autre animal de la même espèce, l'une et l'autre blessure donnent la mort. Le venin de ce reptile peut instantanément donner la mort à certains animaux. Le professeur BONELLI (de Turin) piqua un animal avec une dent de serpent à sonnettes, laqnelle, après avoir été conservée pendant plus de trente ans dans l'alcool, avait été, après cela, placée à sec et, durant quinze à seize ans, exposée à la poussière et à toutes les intempéries de l'atmosphère. A son grand étonnement et à celui de ses élèves, l'animal mourut au bout d'une heure. Un fait analogue s'est passé l'hiver dernier au collège de France, à Paris.

On rapporte qu'une famille entière mourut empoisonnée, pour avoir mangé du pain trempé dans la graisse d'une oie rôtie. Pour s'assurer de cette allégatiou, on donna de cette même graisse à un chien qui en mourut promptement : alors on ouvrit l'oie et l'on trouva un crapaud dans son ventre.

On appliqua un vésicatoire derrière l'oreille à un enfant, pour une surdité; pour le premier pansement, la mère prit une feuille de choux, couverte de chenilles; elle se contenta de la secouer, et l'appliqua sans la nettoyer. L'enfant éprouva bientôt après, une douleur ardente; mais la mère l'attribuant à l'effet du pansement ou à un caprice de l'enfant, ne s'y arrêta pas, et son fils mourut le troisième jour, dans les souffrances affreuses d'une gangrène qui s'était étendue sur tout le dos.

Le polype d'eau douce tue les vers d'ean dans nn instant, quelque durs à mourir qu'ils soient d'ailleurs. A peine les a-t-il touchés de ses lèvres ou de sa bouche, qu'ils sont morts sans avoir éprouvé aucune sorte de blessure.

Quelle est la quantité de matière pondérable qui, dans les exemples que nous venons de citer, agit sur l'appareil olfactif de l'animal ou de l'homme? Quelle est la quantité en poids de l'élément toxique dans les divers poisons et venins

dont nous avons parlé? Les principes actifs existent dans ces odeurs, dans ces poisons et dans ces venins à dose ..... *infinitésimale.* Ni la chimie, ni la physique n'ont *rien* pu découvrir de spécial dans ces substances. Et pourtant ces odeurs, ces poisons, ces venins agissent. Cela ne prouve-t-il pas que les infiniment petits *peuvent* agir?

Et les miasmes?

Quelle est leur odeur; quelle est leur couleur; quel est leur poids; quelle est leur composition?

Ni la chimie, ni la physique ne nous ont encore rien appris à cet égard.

Aujourd'hui on sait — ce qu'on savait déjà du temps d'Hippocrate — que les épidémies sont produites par une cause généralement répandue et existant dans l'atmosphère.

Les Cavendish, les Gay-Lussac, les Spallanzani, les Berthollet, les Volta, les de Humboldt ont analysé l'air dans les différentes régions du globe, au haut des montagnes et dans le bas des vallées, par tous les vents et par toutes les températures, et ils ont trouvé que la constitution de l'air était constamment la même.

Des expérimentateurs sagaces et habiles ont analysé l'air atmosphérique avant, pendant et après les épidémies, et ils n'ont jamais rien trouvé de particulier. Toujours la même composition, quelle que fût la nature de l'épidémie.

Quelle atmosphère plus infectée d'émanations malfaisantes que celle des marais Pontins? Eh bien! là aussi, les physiciens n'ont rien trouvé. Et pourtant les miasmes existent; qui oserait les contester? Ce *quid* est impalpable, incoërcible, impondérable, insaisissable, mais il agit. Ce *quid*, que l'orgueil insensé de quelques médecins refuse de reconnaître, cette *prétendue* nihilité est capable de dépeupler en peu de temps une grande cité et détermine quelquefois subitement la mort. Faut-il rappeler les choléras et les typhus foudroyants, la fièvre pernicieuse et d'autres exemples de mort presque subite par infection miasmatique?

" Qu'est-ce que les influences épidémiques ", demande le Dr Rufz, le savant directeur du jardin d'acclimatation de Paris. " Quelque chose qu'avec nos sens, nos microscopes, nos réactifs, nous ne pouvons saisir, que nous sommes réduits à nommer par des mots vagues, qui laissent entendre plus que nous ne pouvons concevoir, par des mots jetés dans l'inconnu, un *miasme*, une *influence*, un *je ne sais quoi* qui ne se révèle à nous que par le mal qu'il nous fait, et dont le seul réactif est notre vie; le ciel est bleu comme par les plus beaux jours; les vents sont doux comme des zéphirs; l'air analysé par les plus savantes mains, n'offre aucun changement dans les éléments ordinaires, c'est partout 79 azote et 21 oxygène; le sol est frais sous nos pieds; tout est riant dans la nature, la fleur continue à s'épanouir, les feuilles à verdir; l'oiseau chante, tous les animaux s'ébattent dans la plaine et sur les monts; l'homme seul meurt en ces temps d'épidémie et par la mort il atteste que ce beau ciel, ce beau jour, cette belle nature sont pour lui un ciel, un jour, une nature empoisonnés ".

Il ne faut pas que ces miasmes soient condensés pour que leur action se manifeste. Ici encore les faits détruisent l'opinion de M. Brenier. Le savant professeur de l'université de Groningue, Ev. J. Thomassen a Theussink, rapporte à la page 101 de son traité de la rougeole, qu'une dame de Lahaye transmit la rougeole à son fils habitant Cassel, en lui envoyant par la poste, une lettre qu'elle avait écrite dans la chambre de ses enfants souffrant de cette fièvre éruptive. D'autres personnes fréquentant le fils furent également atteintes, tandis que la maladie ne sévissait pas à Cassel. On connaît un nombre infini de ces exemples de la propagation inexplicable de miasmes contagieux; il est même peu de médecins qui ne puissent rapporter des faits de ce genre.

Les virus agissent aussi à dose infiniment petite. Ces virus existent, on le sait; mais ils constituent un *quid* imperceptible, inanalysable et pourtant ...... singulièrement puissant,

à preuve le virus chancreux, le virus varioleux, le virus vaccin, le virus charbonneux, etc.

Donnons encore quelques autres exemples qui prouvent incontestablement l'action des doses infinitésimales.

Relativement à la fécondation du frai de poisson, MM. Dumas et Prevost ont démontré par leurs expériences qu'elle réussit le mieux avec du sperme étendu. Le sperme concentré se montrait presque totalement inefficace. Spallanzani et après lui Arnold fécondaient des œufs de grenouille avec un millionième de grain de semence, c'est-à-dire avec de la semence à la troisième dilution. Le comte de Bonneval rapporte de son côté que, trois grains de semence étant mis dans une livre d'eau, un seul de ces globules aqueux peut opérer la fécondation; ce globule spermatisé ne contenait cependant qu'un billionième de grain de semence. A côté de ces expériences bien connues et souvent répétées, nous voyons tous les jours en physiologie végétale, s'opérer des fécondations à de grandes distances par le pollen dissous dans l'air, à dose infinitésimale. Le palmier femelle du jardin des plantes est rélegué dans un coin de Paris tout opposé à celui du palmier mâle, et pourtant la fécondation se produit par le pollen que l'air transporte.

Combien faut-il de ferment pour faire fermenter des quantités incroyables de matières fermentescibles? Un élément infinitésimal.

Le baron Liebig a prouvé qu'avec une quantité extrêmement petite d'acide oxalique, on peut décomposer des centaines de litres d'oxamide.

Il résulte d'un travail sur la décomposition de l'eau, présenté par M. Millon, à l'académie des sciences de Paris, qu'il suffit d'une petite quantité de solution métallique, ajoutée dans la proportion d'un millième, d'un cent-millième et souvent dans une proportion moindre encore, soit pour centupler l'action d'un acide sur un métal, soit pour annihiler cette

action, soit encore pour la provoquer quand elle n'existe pas, soit enfin pour changer la nature du produit.

Terminons par ce dernier fait : Le sucre d'orge tourne, c'est-à-dire perd sa transparence en un temps très court, surtout pendant les chaleurs de l'été. Cette dévitrification tient à une cristallisation qui enchevêtre les différentes molécules du sucre les unes dans les autres, et qui brise en mille endroits les rayons lumineux qui auraient traversé directement la masse. Les confiseurs retardent cette altération, en mettant de l'acide acétique dans la dissolution sucrée avant sa concentration. Or, M. le docteur Le Riche a mêmement retardé la cristallisation en employant l'acide acétique à la quinzième, à la vingtième et même à la trentième dilution.

Le décillionième de grain, cette trentième dilution, cette unité précédée de cinquante neuf zéros, qui a tant exercé la verve de M. Brenier, cette trentième dilution agit; la chimie nous le prouve.

M. Brenier demande aux homœopathes s'ils "considèrent "comme *identiques* les choses qu'ils *comparent* ". Le critique montois dit à la page 105 de son *Mémoire* que "quelques "leçons de littérature française ne seraient pas inutiles à dame "Nature" s'exprimant en français par la bouche de M. Rucco, médecin italien. Il paraît que quelques leçons de langue française ne seraient pas tout à fait inutiles pour M. Brenier : il pourrait apprendre que *comparer*, c'est exprimer les rapports de ressemblance, de similitude, entre des personnes ou des choses qui sont d'espèce ou de nature différente.

Notre détracteur cherche à contester la valeur de quelques faits, invoqués par les homœopathes, pour établir, par voie d'analogie, l'action des doses infinitésimales; et à ce propos, il présente quelques observations vraiment curieuses pour ne rien dire de plus.

M. Brenier assure d'abord que les homœopathes assimilent les doses infinitésimales, sous le rapport de la pesanteur,

au calorique, à la lumière, à l'électricité, au magnétisme et aux émotions morales. Eh bien ! cela est complétement faux. Les homœopathes n'ont pas établi cette analogie, attendu que ces deux éléments ne sont pas comparables. Seulement, notre maître, en répondant aux allopathistes qui soutiennent " qu'il n'y a de réel que ce qui a du poids, et que tout ce qui n'en a pas doit être estimé égal à zéro ", a dit : " Qu'ils apprennent des physiciens qu'il y a des *puissances* immenses qui n'ont pas de poids, comme le calorique, la lumière, etc., et qui, par cela même, sont infiniment plus légères encore que le contenu médicinal des plus petites doses de l'homœopathie; qu'ils pèsent s'ils le peuvent, les paroles outrageantes qui provoquent une fièvre bilieuse, ou la nouvelle affligeante de la mort d'un fils unique, qui fait périr une tendre mère ! Qu'ils touchent pendant un quart d'heure seulement, un aimant capable de porter cent livres, et les douleurs qu'ils ressentiront leur apprendront que des influences *impondérables* peuvent aussi produire sur l'homme les effets médicinaux les plus violents "[1] ! Ce langage est bien clair, pensons-nous.

M. Brenier ajoute : " O étranges logiciens ! Les causes " dont vous invoquez l'action sont des agents pathogéniques " et non des agents thérapeutiques ". Ainsi, de par l'autorité de M. Brenier, le calorique, l'électricité, le magnétisme, les émotions morales, ne sont pas des agents curatifs. Que diront de cela les Duchenne (de Boulogne), les Van Holsbéek et autres médecins électriseurs ? Qu'en penseront les partisans du magnétisme minéral? Les émotions morales ne sont pas, elles aussi, des agents curatifs. C'est toujours M. Brenier qui l'assure; mais cela n'empêche pas le même docteur Brenier d'établir plus loin, à la page 99 de son *Mémoire*, que " la " frayeur peut guérir le hoquet, qu'une émotion morale peut " prévenir le retour d'un accès de fièvre intermittente, et que " les homœopathes guérissent par l'effet qu'ils produisent

[1] Hahnemann, " Organon ", 1856, p. 274.

" sur l'imagination des malades ". Vraiment, oui, il y a là une étrange logique!

Le critique montois *prétend* ensuite " que d'après la théo- " rie infinitésimale (sic) de Hahnemann, une température " d'un degré au-dessus de zéro, devrait produire des effets " plus énergiques qu'une température de cent degrés; qu'une " étincelle électrique devrait produire des effets plus funestes " que la foudre; que la faible lumière émanant d'une bougie " devrait produire sur la rétine une plus grande stimulation " que la lumière solaire ". Il nous demande si nous ne comprenons pas cela. Eh bien! non, M. Brenier, nous ne le comprenons pas; mais le comprenez-vous bien vous-même? Nous voudrions bien vous voir faire cette singulière déduction! Notre contradicteur n'est pas très délicat dans le choix de ses arguments. Il sait que " la vérité a de la peine à reprendre sa place, quand les préjugés ou le sophisme l'en ont chassée "[1]. Mais, " qui veut la fin, veut les moyens ", pense-t-il.

Les miasmes et les virus agissent sur l'économie à doses infinitésimales. Nous l'avons démontré plus haut, aux pages 365-367. Personne ne le conteste, pas même M. Brenier. Mais, objecte ce critique: " la nature, dans son action mysté- " rieuse, ne possède-t-elle pas des procédés d'atténuation " matérielle bien plus réels et bien plus puissants que ceux " que les homœopathes mettent en usage dans leurs ridicules " dilutions "? Nous le croyons volontiers et même il serait à souhaiter que tous les médecins — M. Brenier en tête — recherchassent ces moyens plus puissants. Les homœopathes seraient les premiers à employer ces procédés pour le perfectionnement de leurs préparations médicinales. Il n'est écrit nulle part, pensons-nous, dans les annales de la médecine hahnemannienne, cette phrase désolante : " Tu n'iras pas plus loin "[2]. Enfants du progrès, nous accepterions tout perfectionnement réel, de

[1] D'ALEMBERT.

[2] Voir plus haut, pages 15-17.

quelque côté que ce perfectionnement pourrait nous arriver. Nos adversaires scientifiques oseraient-ils en dire autant? Mais, de ce qu'un perfectionnement est possible, s'ensuit-il que les doses hahnemanniennes ne sont pas susceptibles d'agir? Du moment que la réalité des doses homœopathiques est démontrée — et nous avons énuméré quelques-unes de ces preuves, empruntées à la physique et à la chimie[1] — les homœopathes sont fondés à invoquer l'action des virus et des miasmes comme preuves analogiques ou indirectes de l'action des doses infinitésimales.

D'ailleurs, fait observer notre contradicteur, le poids du "virus vaccinal n'est pas aussi infinitésimal que les homœo-" pathes veulent bien le dire. Ce virus perd toutes ses propriétés "quand il est étendu d'eau; qu'arriverait-il si on le soumettait "aux trente dilutions"? Mais, si le poids du virus vaccinal n'est pas aussi infinitésimal que nous voulons bien le croire, pourquoi notre critique ne détermine-t-il pas ce poids? Quand c'est chose si facile de nous confondre, pourquoi ne se donne-t-il pas la peine de faire cette simple évaluation. Peut-être ces calculs sont-ils "trop verts", pardon, trop faciles.

Notre Zoïle se moque assurément de ses lecteurs, quand il fait mine de soutenir que "le virus vaccin perd toutes ses propriétés quand il est étendu d'eau". Il n'est pas un praticien qui ne dilue le virus vaccin conservé, soit avec de l'eau, soit avec de la salive. Mais les médecins, quand ils diluent le vaccin, employent peu d'eau ou peu de salive. Rapportons donc des expériences plus concluantes encore: Le docteur Chauveau (de Lyon) — un allopathe, M. Brenier — a observé que le vaccin étendu de deux à quinze fois son volume d'eau, est aussi actif que le vaccin pur, et que les piqûres réussissent encore fort souvent avec du vaccin étendu de quinze à cinquante fois son volume d'eau. Pour relever en passant tout ce que nous a appris cet habile expérimentateur, ajoutons qu'il a

[1] Voir plus haut, pages 352-355.

obtenu un magnifique horse-pox en injectant dans les veines d'un cheval huit milligrammes de vaccin dilué dans quatre cents fois son volume d'eau[1]. Est-ce assez concluant, et cela ne démontre-t-il pas la vanité des attaques de M. Brenier?

Le détracteur montois de l'homœopathie "ne peut nier " l'action du virus vaccinal et des autres virus parce que " l'expérience la démontre; il nie l'action des doses infinité- " simales parce que l'expérience la dément". Fort bien, M. Brenier, mais quelles sont ces expériences qui démentent l'action des doses infinitésimales? Seraient-ce par hasard celles dont vous parlez à la page 100 de votre *Mémoire?* Mais elles ont été cinquante fois réfutées et tantôt nous les réfuterons pour la cinquante-et-unième fois. Vous connaissez ces réfutations, car elles ont été publiées dans ce même volume du *Bulletin de l'académie royale de médecine de Belgique*, où vous avez puisé vos renseignements sur les prétendues expériences de Paris et de Lyon. Il ne peut donc s'agir ici de ces faits; il vous faut d'autres éléments de preuves pour pouvoir soutenir que l'expérience dément l'action des doses infinitésimales. Eh bien, alors, quelles sont ces expériences et pourquoi ne les mentionnez-vous pas? Tout en n'accordant pas une valeur excessive aux faits négatifs, nous serions heureux de connaître ces faits; peut-être jetteraient-ils quelque lumière sur des points obscurs encore. Quels sont les auteurs de ces expériences négatives? Vous ne les indiquez pas, pour la raison bien simple qu'ils n'existent pas, qu'ils n'ont jamais existé. Ces expériences vous sont-elles personnelles? Evidemment non, car vous dites à la page 104 de votre *Mémoire* qu' "expérimenter l'homœopathie, c'est immoral". Oh! vous vous trompez fort, M. Brenier. Jamais la recherche de la vérité n'a été une immoralité. Ce qui est vraiment immoral, ce qui n'inspire à tout honnête homme que dégoût et mépris, c'est un pamphlet comme le vôtre, écrit avec l'intention bien nette

[1] " Revue des cours scientifiques; Bulletin scientif. ", 29 février 1868, p. 215

de tromper le lecteur; c'est un ramassis de contes bleus, tous également sots, mais les uns plus méchants que les autres, publiés pour détourner de l'étude des écrits hahnemanniens ceux des confrères allopathes dont la foi était ébranlée, et qui avaient soif de connaître les principes de la nouvelle école! Ce qui est immoral, c'est de soutenir sans preuve aucune, que l'expérience dément l'action des doses infinitésimales!

"Prévenez", nous dit M. Brenier, "l'accès d'une fièvre " intermittente pernicieuse par un décillionième de grain de " sulfate de quinine, et j'admettrai la réalité de votre théra- " peutique". Mais les fièvres intermittentes à type quinique, pernicienses ou non, sont guéries par les doses infinitésimales de quinquina, par conséquent leurs accès sont prévenus[1]. Bien plus, l'emploi du quinquina en dilutions hahnemanniennes préserve de la fièvre intermittente, comme l'emploi de la belladone préserve de la scarlatine, comme l'arsenic, le cui. vre, l'ellébore blanc préservent du choléra. Ainsi donc, le quinquina *agit* à dose infinitésimale comme moyen prophylactique et curatif des fièvres intermittentes à type quinique. M. Brenier se convertira-t-il maintenant? Tiendra-t-il sa parole? N'en croyons rien.

Notre contradictenr nous met au défi de produire "un " effet purgatif par un décillionième de grain de jalap". Cette convolvulacée n'ayant pas été essayée jusqu'ici sur l'homme sain, il nous est impossible de dire si un décillionième de grain de cette racine produit une purgation. Tout ce que nous savons, c'est qu'il suffit souvent d'une petite quantité de pondre ou de résine de jalap pour produire une superpurgation. Pourquoi, au reste, le critique montois va-t-il chercher ses exemples dans des substances non encore expérimentées par les médecins homœopathes? S'il nous avait

[1] On a vu des malades être guéris des accès de fièvre intermittente pour avoir couché dans un appartement où l'on avait autrefois préparé du sulfate de quinine.

demandé par exemple, si des doses infinitésimales d'antimoine cru, d'arsenic, de bryone, de chamomille, de quinquina, de mercure soluble, de phosphore, d'acide phosphorique, de pulsatille, de rhus toxicodendron, de soufre, d'ellébore blanc, etc., etc., étaient susceptibles de produire des effets purgatifs, nous aurions pu répondre par l'affirmative.

Prouvez-moi, nous dit encore M. Brenier, qu'une dose infinitésimale d'ipécacuanha peut provoquer le vomissement. Rien n'est plus simple; consultez les pathogénésies hahnemanniennes de ce médicament, et vous trouverez que les dilutions homœopathiques de cette substance déterminent des vomissements de différente nature. "La ruse est vraiment grossière", nous objectera peut-être notre contradicteur. "Vous me parlez de Hahnemann; mais Hahnemann est un imposteur". Si M. Brenier n'a aucune confiance dans les paroles de Hahnemann et de ses disciples, il ne peut au moins pas recuser l'autorité de pharmaciens allopathes — bien peu intéressés, convenons-en, à la démonstration de l'action de l'atome médicinal. Eh bien! les annales de la science rapportent qu'un pharmacien de Marseille était saisi de violents vomissements, toutes les fois qu'on pulvérisait l'ipécacuanha, même alors que son odorat percevait seulement des émanations lointaines. Le docteur Andrieu raconte un cas semblable se rapportant à une religieuse attachée au service d'un hôpital. Nous-même, nous connaissons la dame d'un pharmacien des Flandres, qui est prise de vomissements chaque fois qu'on ouvre dans la pharmacie, le flacon renfermant l'ipécacuanha en poudre. Le critique montois assure qu'il n'attend que cette preuve "pour admettre la réalité de notre thérapeutique". Le voilà donc converti.

"Enflammez", dit encore notre détracteur, "le corps " muqueux de la peau par un atome de cantharide, cau- " térisez les tissus par de l'acide nitrique à la trentième " dilution, et j'admettrai la réalité de votre thérapeutique".

Oui, M. Brenier, des doses infinitésimales de cantharide enflamment le corps muqueux de la peau; voici quelques-uns des symptômes pathogénétiques déterminés par l'emploi de ces doses : " ardeur de la peau, comme si elle était excoriée; rougeur inflammatoire; inflammation érysipélateuse; vésicules puriteuses, brûlantes au toucher.... ". Ici encore le résultat des expériences pures des homœopathes est confirmé par les accidents que nos adversaires scientifiques ont involontairement provoqués chez leurs patients. Ecoutons M. le professeur TROUSSEAU : " Que de fois, à l'hôpital ou dans la pratique civile, nous voyons de pauvres enfants prendre des eczémas aigus, simples ou impétigineux, à la suite de l'application d'un vésicatoire volant qu'une pneumonie avait rendu nécessaire; le plus souvent, la maladie de la peau revêt une forme chronique. On peut donc établir *formellement* que le vésicatoire, par l'absorption du principe actif des cantharides, est souvent *cause* de gourmes ". Quelle est la quantité de cantharide dont l'absorption peut ainsi produire des eczémas chroniques? Evidemment une quantité infinitésimale. Notons en passant que, dès l'antiquité, l'emploi interne de la cantharide a été considéré comme un puissant remède dans les maladies de la peau. M. TROUSSEAU rapporte " les très bons résultats " de cette médication essentiellement homœopathique [1], ce qui ne l'empêche pas de crier haro sur la maudite engeance hahnemannienne. Triste aveuglement!

Mais, si notre critique veut nous demander si au moyen de doses infinitésimales de cantharide, il est possible d'obtenir une vésication identique à celle que provoque le vésicatoire cantharidien, il nous faut répondre non. Pour obtenir un effet vésicant — tout comme pour obtenir les terribles accidents de la cantharide que nos adversaires ont quelquefois à se reprocher — il faut des doses allopathiques, massives de cette substance. Nos médicaments guérissent, mais.... ne tuent pas!

[1] TROUSSEAU et PIDOUX, " Tr. de thérap. et de mat. médic. ", t. 1, p. 463.

Notre contradicteur nous met au défi de "cautériser les tissus par de l'acide nitrique à la trentième dilution". Nous convenons bien volontiers que les doses infinitésimales d'acide nitrique ne cautérisent pas les tissus; mais M. Brenier croit-il par hasard, que cette substance, de même que tous les poisons corrosifs, possède seulement une action chimique? Il se tromperait étrangement s'il partageait cette opinion: aujourd'hui il est démontré que les poisons corrosifs ne déterminent pas la mort, seulement par leurs effets chimiques, mais bien plus encore par leurs effets physiologiques. Dès l'année 1824, M. le professeur Giacomini (de Padoue) a annoncé que "l'empoisonnement avec l'arsenic, le sublimé et autres corrosifs, avait lieu par toute autre cause que celle de la lésion de l'estomac, et que la science toxicologique méritait une réforme complète". Les observations de C. Renauld, de Marc, de Massa, de Belloc, de Fodéré, de Ettmuller, de Chaussier, de Brodie et autres prouvent qu'il peut y avoir empoisonnement arsénieux sans que l'autopsie fasse trouver des lésions matérielles dans l'estomac. Giacomini a fait des expériences comparatives sur les chiens et sur les lapins, en donnant l'arsenic chez les uns en solution concentrée, chez les autres en solution très étendue; il a observé que chez ceux-ci la mort venait non seulement quatre, six ou dix fois plus tard que chez les premiers, mais encore que tantôt on n'observait aucune lésion, tantôt seulement de fort légères altérations du tube digestif. Chez ceux qui avaient pris les solutions concentrées, on trouvait des corrosions, des esschares, des inflammations d'autant plus étendues et profondes que la mort avait été tardive[1]. Le sublimé corrosif, l'acide oxalique, le nitrate d'argent, le beurre d'antimoine, les cantharides, etc., ont donné le même résultat. De là nous concluons que M. Brenier n'est pas autorisé à déclarer le décillionième

[1] Giacomini, "Tr. de mat. méd. et de thérap.", p. 16 et suiv.

de grain d'acide nitrique inactif, par cela seul que ce décillionième est incapable de cautériser les tissus. D'ailleurs, l'eau oxygénée [1], la limonade nitrique, la tisane diurétique, le sirop d'acide nitrique, le papier de Letenneur [2], et autres préparations officinales allopathiques, cautérisent-elles les tissus ? L'action chimique importe peu en thérapeutique; c'est l'action physiologique qu'il faut rechercher. Or, cette action, le décillionième de grain d'acide nitrique la détermine.

Ainsi donc les divers obstacles qui empêchaient M. Brenier d'admettre la thérapeutique hahnemannienne sont levés. Maintenant, notre critique admettra-t-il cette thérapeutique ? " No lo credo ", car " le temps des miracles est passé ", et il faudrait plus qu'un miracle pour vaincre ses fausses idées, et pour détruire ses répugnances. Seulement que notre contradicteur se rappelle cette parole de LABRUYÈRE : " Si l'erreur n'est point un crime, l'entêtement peut en devenir un ".

M. Brenier termine ainsi ses *prétendues* objections contre les preuves invoquées par les homœopathes pour démontrer l'action des doses infinitésimales : " Ne *pouvant*, à l'aide des " médicaments à doses infinitésimales, produire des effets " appréciables par les sens (effets purgatifs, émétiques, " diaphorétiques, diurétiques, astringents, rubéfiants, vésicants, " caustiques), le chef de votre école éluda la difficulté en " proclamant l'inutilité de ces médications ". Les preuves directes tirées de l'ordre pathogénétique, que nous venons de mentionner, et d'autres que nous mentionnerons immédiatement, prouvent incontestablement que les doses hahnemanniennes *produisent* des effets appréciables aux sens. Ce ne peut donc être là le motif qui a poussé notre maître à proclamer l'inutilité, ou mieux encore le danger des médications génériques, patronnées par notre détracteur. Laissons exposer ces

[1] Elle se compose de deux grammes d'acide nitrique pur, dissous dans mille grammes d'eau, et se prend par verre, le matin à jeun, dans le traitement de la syphilis, des dartres et de la glucosurie.

[2] BOUCHARDAT, " Nouv. formulaire magistral ", 1864, p. 363.

motifs par un homme bien autorisé, le savant professeur de thérapeutique IMBERT-GOURBEYRE : " Ces médications génériques ne sont qu'un ramassis de médications empruntées à la vieille allopathie galénique, partant tantôt de quelques propriétés physiologiques dominantes, tantôt de pures hypothèses, tantôt de résultats thérapeutiques fort souvent contestables. Ces classifications des opérations médicamenteuses sont complétement artificielles et fausses, par la simple raison que la plupart des médicaments sont tout à la fois reconstituants, astringents, altérants, irritants, antiphlogistiques, évacuants, etc., etc. L'opium, par exemple, peut figurer à bon droit dans presque toutes les médications génériques. Toutes les classifications échoueront toujours devant la multitude des propriétés physiologiques et des applications thérapeutiques, c'est-à-dire devant la *polyphénoménie* et la *polychrestie* de chaque médicament. Elles sont dangereuses, en ce qu'elles ne font considérer qu'une petite face de chaque agent médicateur, qu'elles en donnent une notion non-seulement incomplète, mais le plus souvent fausse; si elles sont utiles à la routine et à la paresse, en permettant de puiser facilement et indifféremment tantôt dans la boîte des antiphlogistiques, tantôt dans celle des antispasmodiques, le premier remède venu, sans règles et sans indications, elles sont nuisibles à la science et à la pratique, en éloignant le médecin de l'étude des nombreuses actions spéciales de chaque médicament, du *quid medicamina per se efficiant*, dont a parlé Hahnemann "[1]. — Qui oserait contester la profonde vérité de ces objections ?

Les tableaux pathogénétiques publiés par Hahnemann et par quelques-uns de ses disciples, prouvent directement l'action des doses infinitésimales sur l'homme sain. Pour des adversaires loyaux et sincères, ces tableaux constituent une preuve certaine, attendu que chaque jour et en tout lieu on peut reproduire ces troubles physiologiques, en se mettant

[1] IMBERT-GOURBEYRE, " Lect. publ. sur l'homœop. ", p. 130.

dans les conditions que nous avons mentionnées plus haut, aux pages 300-305. Malheureusement on répudie ce moyen, on refuse de nous suivre sur le terrain de l'expérimentation. En chimie et en physique, on a l'habitude de vérifier les assertions des auteurs, en observant minutieusement les précautions indiquées; en médecine, on ose être plus tranchant, et c'est d'après sa propre appréciation qu'on approuve ou qu'on rejette, le plus souvent sans examen[1]. M. Brenier tranche ces questions par ce seul mot "imposture". Dans ces conditions, il importe d'emprunter aux annales de la médecine allopathique, quelques faits qui démontrent l'action physiologique des doses infinitésimales. Nos adversaires sauront-ils atténuer l'éloquence de ces faits? Oseront-ils les qualifier également d' "imposture"?

Les salles de l'hôpital de la marine de Rochefort étant infectées d'insectes parasites, au point que les malades n'y pouvaient goûter un instant de repos, on résolut d'y faire des fumigations mercurielles, et à cet effet on ferma avec soin toutes les ouvertures, et on plaça dans la salle cinq fourneaux contenant autant de creusets dans lesquels on versa en tout vingt kilogrammes de mercure métallique. Lorsqu'on supposa que les vapeurs mercurielles avaient agi assez longtemps pour détruire les punaises, la salle fut chauffée de nouveau et largement ventilée. Enfin, après vingt-cinq jours de chauffe et de ventilation alternatives, on crut pouvoir rouvrir la salle et l'on y plaça 43 malades. C'était au mois de décembre, le temps était un peu froid, la chaleur de la salle modérée; trente-neuf heures ne s'étaient pas écoulées, que déjà plusieurs malades se plaignaient d'une sensation anormale de chaleur dans la bouche, avaient les gencives rouges et gonflées, et commençaient à saliver. Le lendemain, le nombre des cas de ptyalisme ayant augmenté, la salle fut évacuée. Néanmoins, deux jours après, des 43 malades il y en

[1] Dugniolle, in "Bull. de l'acad. de méd. de Belgique", viii, p. 1207.

avait 39 qui étaient affectés de stomatite mercurielle à divers degrés d'intensité. Le plus grand nombre guérit dans treize ou vingt jours. Chez quelques-uns, la maladie fut de plus longue durée, et un malade eut une rechute dans laquelle il perdit plusieurs dents [1]. Ce sont bien là, croyons-nous, des troubles physiologiques déterminés par des doses impondérables ou infinitésimales.

Les " *Transactions philosophiques* " rapportent qu'un vaisseau anglais portait une très grande quantité de mercure métallique. Par accident, les barils qui le contenaient, le laissèrent échapper; dans l'espace de trois semaines, deux cents hommes furent atteints de salivation, d'ulcérations, de paralysie partielle, etc. Les animaux eux-mêmes, qui se trouvaient à bord, partagèrent le sort de l'équipage. La quantité absorbée était pourtant infinitésimale.

On rapporte qu'un chien lécha entièrement plusieurs onces de salive que son maître avait crachée et qui était le résultat de trente grains de calomel, pris en 48 heures. L'animal en tomba malade et mourut dans les 24 heures [2]. Quelle quantité de calomel, ce chien avait-il absorbé ? Bien évidemment, une quantité atomistique, infinitésimale.

Le professeur BOUCHARDAT ayant mis un milligramme d'iodure de mercure dans vingt litres d'eau, plongea des poissons dans cette dissolution, et les vit périr en quelques secondes. Le sel métallique existait par rapport à l'eau, dans la proportion d'un vingt-millionième, et ne révélait pas sa présence par l'emploi des réactifs chimiques les plus sensibles. Quelle est la quantité d'iodure mercuriel que les poissons ont eu le temps d'absorber ? Ah ! nous craignons bien que l'imagination de M. Brenier éprouve encore le besoin de " reculer épouvantée " ! L'habitude en effet, est une seconde nature.

[1] " Union médicale de Paris ".

[2] " Rapport gén. sur l'état sanitaire de la Silésie ", 1851, p. 138.

Les préparations arsénicales à la dilution d'un millième, empoisonnent les végétaux; les poissons éprouvent de même l'action toxique de ces substances. Au rapport de Bouchardat, les poissons tombent comme foudroyés, quand on les met dans une eau contenant un millième d'essence de moutarde. L'essence d'amandes amères privée d'acide cyanhydrique, a encore une action plus manifeste[1].

Nous avons dit plus haut, à la page 374, qu'une dose infinitésimale d'ipécacuanha pouvait provoquer des vomissements. Une même dose, suivant MM. Trousseau et Pidoux, a produit chez deux pharmaciens de violents accès d'asthme[2].

Les expériences de Magendie nous apprennent que la plus petite goutte d'acide cyanhydrique portée sur la langue de vigoureux animaux, suffit pour les étendre roides morts. Quelques atomes de cet acide, ajoute le même physiologiste, furent appliqués sur la muqueuse oculaire d'un chien, et produisirent des effets semblables et tout aussi meurtriers que les précédents.

Le professeur Stas, de Bruxelles, a tué un animal avec trois gouttes de nicotine, et a retrouvé ces gouttes sur la langue, après la mort de la victime. Ici encore, la quantité absorbée était inappréciable.

On a calculé que la vapeur de soufre, mêlée à l'air dans la proportion d'un vingt-sept billionième, peut provoquer la toux et même l'asthme.

L'odeur du musc cause des syncopes, des convulsions et autres accidents. On cite l'histoire d'un maître charpentier, qui était pris immédiatement d'extinction de voix, quand on ouvrait en sa présence un flacon de musc.

L'odeur de l'acacia commun détermina chez un professeur de lycée, au rapport de M. Imbert-Gourbeyre, des nausées et même des vomissements.

[1] " Comptes-rendus de l'académie royale des sciences de Paris ", Séances du 24 et du 31 Juillet 1843.

[2] " Tr. de thérap. et de mat. médic. ", t. I, p. 670.



Nous connaissons un médecin qui éprouve des douleurs dans les dents incisives inférieures, chaque fois qu'il passe près d'un mur fraîchement goudronné.

Boyle rapporte qu'un de ses amis ayant fait piler de l'ellébore noir, tous ceux qui étaient dans la chambre furent purgés. Sennert assure la même chose par rapport à la coloquinte.

Le professeur Orfila cite dans son *Traité des poisons*, l'histoire d'une dame qui ne peut se trouver dans aucun lieu où l'on prépare une décoction de graines de lin, sans éprouver, quelques instants après, une tuméfaction considérable à la face, suivie d'une syncope.

La moëlle de coloquinte détermine une purgation, quand on la laisse s'échauffer dans la main.

Nous lisons dans une séance de l'académie de médecine de Paris, un fait qui témoigne puissamment de l'action thérapeutique des agents imperceptibles. M. Lafargue, se livrant à des recherches sur les effets de l'insertion sous-épidermique de l'opium, a fait ses expériences avec une goutte de laudanum de Sydenham délayée 1° dans 25 gouttes d'eau, 2° dans 50 gouttes et 3° dans 100 gouttes, et constamment, dit-il, il a obtenu le même résultat, c'est-à-dire une papule de $3\,^1/_2$ lignes entourée d'une auréole rose, avec chaleur et prurit[1].

On observe que beaucoup de personnes ne sauraient porter des peignes en corne sans gagner mal de tête.

Nous avons vu plus haut, page 333, que l'eau de mer renferme ses principes actifs à doses infinitésimales. Les quantités d'iode et de brome sont indéterminables, ainsi que celles des matières extractives, de nature végéto-animale, dont le rôle important avait été entrevu par de Humboldt et a été formulé par Michelet. " Les premiers bains occasionnent à presque tout le monde des troubles particuliers que l'on peut considérer comme constants et propres à l'eau de mer:

[1] " Bull. acad. royale de médec. de Paris ", 1836-1837, p. 40.

Palpitations, saisissement et horripilations, grande lassitude accompagnée de vertiges et de maux de tête; sensation de vide à l'intérieur du crâne, où il semble que le cerveau se meut librement; tintement d'oreilles, obturation des oreilles et affaiblissement de l'ouïe; les sons ne parviennent à l'oreille que comme affaiblis par la distance; sensation d'obturation dans l'oreille interne et sécheresse de la gorge, avec besoin constant de déglutition; salivation abondante et renâclement fréquent de mucosités; coryza fluent; les matières rendues sont ténues et brûlantes; rougeur des paupières et sensation de brûlement du bord libre; rougeur de la conjonctive; nausées prolongées; dégoût insurmontable pour les aliments; sensation brûlante à la peau; éruptions analogues à l'urticaire avec prurit violent, ou un érythème avec brûlement insupportable; taches ecchymosiques à la peau; enrouement et difficulté de chanter; sensation d'ardeur au larynx; sommeil agité, interrompu par des rêves et accompagné de mouvements désordonnés dans le lit; sensation de gonflement et de roideur dans les articulations des genoux, des mains et des bras; leucorrhée brûlante et abondante; avance des règles. Voilà le relevé incomplet, mais assez exact, des symptômes développés le plus habituellement à la suite des bains de mer. Il va sans dire que ces phénomènes sont le plus souvent passagers et qne la réaction vitale favorise les actes physiologiques qui semblaient compromis par la première impression "[1]. Il est à peine besoin d'ajouter que ces symptômes ne se déclarent pas tous à la fois, que quelques-uns sont souvent très peu sensibles, et que bien des personnes résistent à cette action médicamenteuse.

Le séjour aux bords de la mer détermine également certains troubles physiologiques; cela tient évidemment à l'atmosphère spéciale qui y règne. La présence du chlorure de sodium y a été directement démontrée par l'analyse spectrale; si cette substance est extraite des eaux de la mer

[1] Dr Turrel, "Les bains de mer", in "Bibl. homœop. ", 1868, p. 188.

par les agitations des vents, les iodures et les bromures qui lui sont associés, doivent aussi exister en suspension dans l'air, bien que leur existence n'ait pas encore été directement démontrée.

Dans les divers exemples que nous venons de citer, il est évident qu'il n'y a que des doses infinitésimales qui sont en jeu. Ces doses agissent incontestablement sur l'homme sain; nos adversaires nous le prouvent eux-mêmes. Singulière chose de voir l'homœopathie démontrée et défendue par les allopathes! Il est vrai que cette justification est faite ..... à leur insu.

Disons encore, avant de terminer la démonstration de l'action des doses infinitésimales sur l'homme bien portant que, dans le traitement des maladies, à côté du fait thérapeutique, il se produit souvent un fait pathogénétique. Ainsi, l'arsenic, donné dans une affection cutanée, produit quelquefois, au bout de deux ou trois jours, l'épistaxis chez un sujet qui n'en avait jamais eu auparavant. M. Imbert-Gourbeyre rapporte que le causticum, donné dans un cas de paralysie, a produit une gingivité expulsive semi-latérale. Le Dr Ch. Ozanam administra à une dame atteinte depuis quelques jours d'embarras gastrique, cinq globules de la centième dilution d'opium, et provoqua par cette dose un sommeil comateux de trente-six heures. Ce cas clinique, lu au congrès international de médecine homœopathique de 1867, est accompagné de ces commentaires : “ Pour que cette observation soit complète, je dois dire que je soignais la malade depuis deux ans, sans lui avoir jamais rien vu de pareil, que je l'ai soignée dix ans après, sans que ce sommeil étonnant se soit jamais reproduit. J'ai choisi cette observation comme démonstrative à tous les titres; elle porte en effet sur un phénomène pathogénétique et non curatif. Si c'eût été une guérison de maladie par la centième dilution d'opium, nos adversaires allopathes pouvaient la mettre sur le compte de la bonne dame nature, comme ils le font toujours. Mais c'est une action toxique! mais

c'est l'action la plus universellement reconnue à l'opium depuis Hippocrate jusqu'à Molière — qui demandait la cause de sa vertu dormitive — et depuis lors jusqu'à nos jours! Et cette action, une dose infinitésimale la reproduit au même degré qu'une dose très massive "[1]!

Le deuxième genre de preuves directes de l'action des doses infinitésimales est déduit de l'ordre thérapeutique.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler (pages 330-335) de l'action curative de certaines substances administrées à doses infinitésimales : le lait médicinal, l'huile de foie de morue, les bains de mer et les eaux minérales. Nous avons encore cité dans le cours de cet ouvrage, d'autres faits qui plaident hautement en faveur de l'action thérapeutique de l'atome médicinal. Donnons cependant encore quelques autres preuves, empruntées également à la pratique de nos adversaires scientifiques. Nous n'avons heureusement que l'embarras du choix.

Le docteur Bonnefoux rapporte ce fait d'anesthésie fort curieux : un bouchon imprégné de chloroforme, et passé sous le nez d'une malade atteinte de paralysie nerveuse, produisit instantanément le renversement de la tête sur l'oreiller et l'apparence d'un sommeil régulier et réparateur. A diverses reprises, il suffit, pour obtenir le même résultat, d'employer ce moyen si simple. Dans les deux dernières chloroformisations, il fut nécessaire de passer deux fois le bouchon au dessous du nez. La guérison de la paralysie suivit l'usage de l'agent anesthésique[2].

Dans les évanouissements, on met sous le nez du malade, des plumes brûlées, du sel de Preston, de l'éther, de la liqueur de Hoffmann, du vinaigre ou un aromate.

On soulage et on guérit bien des maux de tête en faisant flairer de l'eau de Cologne.

[1] " Compte-rendu des travaux du congrès de méd. homœop.", p. 355.
[2] "Gazette médic. de Toulouse".

La vapeur d'une décoction d'ail, appliquée sur le ventre, a chassé nombre de vers intestinaux, au rapport des médecins allopathes.

On lit ce fait si remarquable dans l'histoire de l'expédition d'Egypte. " Un détachement qui revenait du siége de Jaffa n'était éloigné que de quelques centaines de toises du lieu où l'on devait s'arrêter et rencontrer de l'eau, quand on commença à trouver sur la route les corps de quelques soldats qui devaient les précéder d'un jour de marche, et qui étaient morts de chaleur. Parmi les victimes de ce climat brûlant, se trouvait un carabinier qui était de la connaissance de plusieurs personnes du détachement; il devait se trouver là depuis vingt-quatre heures, et le soleil qui l'avait frappé toute la journée, lui avait rendu le visage noir comme un corbeau. Quelques camarades s'en approchèrent, soit pour le voir une dernière fois, soit pour en hériter s'il avait de quoi, et ils s'étonnèrent en voyant que ses membres étaient encore flexibles, et qu'il y avait même encore un peu de chaleur autour de la région du cœur. " Donne-lui " — l'expression paraîtra peut-être assez vive, mais il faut la pardonner en faveur de la fidélité de l'histoire — " Donne-lui une goutte de ce sacré chien ", dit le *lustig* de la troupe; " je garantis que s'il n'est pas encore bien loin dans l'autre monde, il reviendra pour en goûter ". Effectivement, à la première goutte de spiritueux, le mort ouvrit les yeux; on s'écria; on lui en frotta les tempes, on lui en fit avaler encore un peu, et, au bout d'un quart d'heure, il put, avec un peu d'aide, se soutenir sur une monture. Il s'améliora graduellement, et le lendemain il arriva au Caire avec les autres "[1].

Mais les meilleures preuves en faveur de l'action thérapeutique de l'atome médicinal sont les nombreuses cures obtenues depuis un demi-siècle par des milliers de médecins

[1] Comte de Bonneval, " L'homœop. dans les faits ", p. 133.

homœopathes. Ces cures sont la plupart incontestables, et ont été le plus sonvent obtenues dans les plus manvaises conditions, c'est-à-dire quand la maladie avait perdu sa physionomie propre, et était devenne monstrueuse sous l'influence des traitements allopathiques les plus variés, ponr ne pas dire plns. Quand on entend tons ces médecins sontenir l'action des doses hahnemanniennes, quand on les voit produire chaqne jour des faits nouveaux qui appuient l'efficacité de ces doses, quand on les voit obtenir des succès là où les traitements prétendus les plns rationnels ont échoué, peut-on consciencieusement doûter de cette action ?

Les doses infinitésimales ont une action thérapeutique, mille faits le proclament chaque jour. Reponsser ces faits; c'est anéantir tonte certitnde morale.

Que fant-il pour que l'action thérapeutique d'un médicament donné à dose infinitésimale, puisse être considérée comme réelle et certaine ? Il fant que le résultat puisse se *répéter;* il faut encore que l'efficacité soit *habituelle* et que la *certitude* des effets soit proportionnée à la netteté des indications. Eh bien ! ces conditions, les doses hahnemanniennes les ont remplies, les remplissent encore tous les jours. Que l'on cite, si l'on peut, les exceptions !

Si l'on réclamait davantage des doses infinitésimales, si l'on exigeait d'elles la *constance absolue* des effets, et *l'instantanéité* de leur action; si on leur demandait une sorte d'infaillibilité mathémathique ou même la rigueur chimique, nons répondrions que ces conditions sont absolument irréalisables; en effet, le médicament " agit non pas sur des corps inertes, mais sur des corps vivants, dont la spontanéité, la sensibilité, la réaction sont très diverses et qui, de plus, ont une tendance fatale à la destruction, tendance qu'il nous faut combattre avec des armes nécessairement inégales "[1].

L'action des doses infinitésimales est donc certaine.

[1] Milcent, in " Congr. de méd. homœop. de Paris, 1867 "; p. 275.

Les preuves directes, fournies par l'expérimentation physiologique et par l'emploi thérapeutique, démontrent la réalité de cette action. Pour détruire la valeur de ces faits, il faut autre chose que des paroles : il faut un nombre considérable de faits négatifs. Ces faits négatifs existent-ils ? Quels sont-ils ? Nos adversaires se taisent à leur égard; tout au plus parlent-ils de quelques expériences dont nous ferons justice tout à l'heure, et dont la valeur est pis que rien.

TEXTE DE M. LE DOCTEUR BRENIER.

" Les propriétés développées dans les substances médicamenteuses par le fait de leur extrême atténuation, ont conduit Hahnemann à des conséquences imprévues. Selon lui, l'action de tous les médicaments augmente lorsqu'on les étend de liquide. Le vin étendu d'eau serait donc une boisson plus enivrante que le vin pur. Cette fois, l'excès de l'extravagance a fait reculer Hahnemann; il a fait une exception pour le vin et l'alcohol. Mais quand il s'agit d'un principe fondamental, une seule exception démontre la fausseté de la doctrine. Hahnemann s'est arrêté en beau chemin, il fallait faire entrer le vin et l'alcohol dans la règle générale. Une absurdité de plus ou de moins, qu'importe? Il en a dit bien d'autres. Ses disciples l'auraient cru ou auraient feint de le croire sur parole. Hahnemann ne nie pas que l'action des poisons est d'autant plus délétère que leur dose est plus infinitésimale. Un décillionième de grain de belladone exerce sur l'organisme des effets bien plus énergiques que deux onces

de cette substance. Cela n'empêche pas les homœopathes de prescrire des quadrillionièmes d'acide nitrique ou sulfurique. L'audace est grande; ces acides, à l'état de concentration, désorganisent les tissus; quelle doit donc être, dit M. Guérard, la puissance de ces acides dilués " ?

VII. Les médicaments, à doses différentes, agissent-ils différemment ? L'examen attentif des faits prouve que l'action d'un remède varie suivant la dose employée; aussi ne peut-on prétendre à la connaissance de la somme des propriétés d'un médicament, que quand ce médicament a été essayé à plusieurs reprises, chez de nombreux individus, aux doses les plus variées. M. Brenier n'est pas de cet avis. L'acide nitrique ou sulfurique à la douzième dilution doit agir sur l'organisme absolument comme l'acide concentré, c'est-à-dire doit désorganiser les tissus; bien plus, l'action désorganisatrice de ce quadrillionième doit être plus forte, puisque, dit-il, les doses infinitésimales sont plus actives que les doses massives. Laissons là l'opinion du critique montois — il est l'unique de son espèce — et voyons plutôt ce que les faits nous apprennent sur cette question.

Le mercure vif est administré contre les constipations opiniâtres, les hernies étranglées et le volvulus, à la dose de 90 grammes, et même quelquefois à la dose de 500 grammes. Cette masse étonnante de mercure métallique agit-elle sur l'économie de la même manière que les vapeurs mercurielles, dont nous avons établi la terrible action aux pages 261–263 ? Agit–elle comme l'eau mercurielle simple [1], qui renferme seulement des traces de métal, et qui cependant est un excellent anthelminthique et tue les " pediculares testis " ? Agit–elle encore comme les pilules bleues, les

[1] Voir plus haut, p. 356.

pilules de Belloste, et celles de Barberousse; comme le mercure gommeux de Plenck; comme l'onguent gris, l'onguent napolitain, l'emplâtre de Vigo, etc. ?

L'expérience prouve que les vertus du tartre stibié changent en raison de la dose et de la préparation. L'emplâtre stibié de Ricord et les pommades stibiées non pustuleuses déterminent une excitation locale; la pommade d'Autenrieth est vivement dérivative; l'émétique en lavage exerce une action purgative; à la dose de 4 à 10 centigrammes, il provoque des vomissements, et à dose plus élévée, il est contro-stimulant. A dose très fractionnée, il est au contraire altérant.

La belladone, dont parle M. Brenier, produit-elle donc constamment le même ordre de symptômes, qu'elle soit prise à faible dose, ou qu'elle soit administrée à dose toxique? Les études physiologiques de ce médicament héroïque publiées par MM. Trousseau et Pidoux, Giacomini et autres savants thérapeutistes prouvent combien l'action de la belladone varie d'après les doses employées.

Quant aux acides nitrique et sulfurique, nous ne pouvons que rappeler ce que nous avons dit, page 376 et suiv., que ces substances n'exercent pas seulement une action chimique, mais encore et surtout une action physiologique.

L'action des médicaments est-elle en rapport direct avec la masse du médicament? Si cinq centigrammes d'émétique provoquent chez une personne un vomissement, dix centigrammes provoqueront-ils deux vomissements et un centigramme déterminera-t-il seulement un cinquième de vomissement? Non, il n'est pas vrai que les médicaments agissent suivant ce rapport direct. L'action varie suivant les doses; mais ces variations sont telles qu'aucune hypothèse ne saurait les prévoir; l'expérience seule peut nous instruire à cet égard. Cependant nos adversaires répudient l'expérimentation au moyen des doses hahnemanniennes : " elles ne sauraient agir ", disent-ils avec aplomb.

Ce que l'expérience nous apprend touchant la différence d'action de doses massives différentes, l'expérimentation physiologique et l'observation clinique nous l'apprennent pour les doses infinitésimales. Les basses dilutions et les dilutions élevées produisent des nuances variées, mais non opposées. Les basses dilutions engendrent généralement des troubles généraux; les dilutions élevées produisent plutôt les symptômes particuliers, caractéristiques du médicament. Ceux-ci sont évidemment les plus importants à connaître. D'un autre côté, nous avons vu plus haut, à la page 303, que certaines substances médicamenteuses, réputées inertes à dose massive, ne manifestent leur action que quand elles sont administrées à dose infinitésimale.

La chimie prouve que les substances étendues d'eau agissent quelquefois d'une manière plus active que ces mêmes substances moins étendues. Suivant L. CORVISART, si, durant la digestion artificielle de l'albumine coagulée, on ajoute de l'eau, le pouvoir du suc gastrique est accru [1]. On sait aussi que les acides étendus d'eau transforment l'amidon en dextrine, ce qu'ils ne font pas étant concentrés. MM. BOUCHARDAT et SANDRAS ont fait connaître que l'acide chlorhydrique concentré dissout la fibrine et le gluten; qu'il ne les dissout pas s'il est moins concentré, et qu'il est capable à nouveau de les dissoudre s'il n'entre plus dans la solution que pour cinq dix-millièmes. Dans toutes les digestions artificielles de SPALLANZANI et des modernes, l'acide du suc gastrique blanchit à lui seul et dissout les matières fibro-albumineuses; il augmente la rapidité d'action de la pepsine. MM. BOUCHARDAT et SANDRAS ont démontré que l'acide n'agit que s'il est concentré ou très dilué; à dose moyenne, il n'agit pas [2].

Les doses infinitésimales sont-elles plus efficaces que les

[1] "Etudes sur les aliments et les nutriments", Paris, 1864.

[2] FRÉDAULT, "Tr. d'anthropologie physiol. et phylosophique".

doses massives? Oui, disons-nous avec tous les médecins homœopathes, M. Curie, fils, seul excepté. Doit-on entendre par là qu'avec *le moins*, les médecins hahnemanniens prétendent obtenir *le plus?* Nos adversaires auraient bien voulu nous faire tenir ce langage ridicule; mais, y-a-t-il un seul homœopathe qui aît jamais émis cette opinion?

Les doses infinitésimales sont plus actives que les doses massives, parce que les préparations médicinales sont d'autant plus puissantes, qu'elles sont plus solubles. Mille faits le prouvent : le sulfate de quinine est plus actif que le quinquina, parce qu'il est plus soluble; le citrate de quinine est plus actif que le sulfate, également parce qu'il est plus soluble. "Corpora non agunt nisi soluta", disaient les anciens. L'or, l'argent, le platine, la silice, le charbon — tous exemples choisis par M. Brenier — n'exercent à l'état massif, ni action physiologique, ni action thérapeutique, uniquement parce qu'ils sont insolubles. Les triturations, d'après les procédés hahnemanniens, rendent ces substances solubles passé la troisième trituration (voir p. 355 et suiv.). Or, qu'est-ce qu'obtenir une solution, si ce n'est détruire la force de cohésion des molécules, si ce n'est rendre les molécules plus mobiles les unes sur les autres? Un résultat semblable s'obtient par la vaporisation des substances médicamenteuses : là aussi, la cohésion est vaincue. Voilà pourquoi les vapeurs mercurielles sont si efficaces, tandis que 500 grammes de mercure liquide agissent seulement mécaniquement dans l'intérieur de nos viscères. De ces quelques exemples nous croyons pouvoir conclure que les doses infinitésimales ou atomistiques sont plus efficaces que les doses massives pour cette première raison, que leur mode de préparation a détruit la cohésion des parties moléculaires de la substance médicamenteuse.

Ce qui explique encore pourquoi les doses infinitésimales sont plus efficaces que les doses massives, c'est que celles-ci manifestent les propriétés générales et toxiques d'une sub-

stance, tandis que les premières produisent plutôt les symptômes caractéristiques, essentiellement particuliers de cette substance. Il est parfaitement connu que les médicaments administrés à dose toxique, produisent *tous* des symptômes à peu près semblables, et renseignent peu ou point sur l'action propre, individuelle de ces substances. L'action spéciale ou caractéristique d'un remède se manifeste uniquement par l'emploi des petites doses; elle se manifeste d'autant mieux que la dose est plus infinitésimale. N'apprécie-t-on pas mieux les qualités d'une odeur, quand la substance odorante est placée à une certaine distance du nez, que quand elle est pour ainsi dire collée contre les narines?

Un troisième motif — et c'est par celui-là que nous terminerons. Nous avons eu l'occasion de dire aux pages 128–129 et 328–329, que le médicament détermine chez l'homme un effet primitif et un effet de réaction; que ces effets sont, quant à l'acuité, en rapport direct avec la quantité du médicament, et que les effets secondaires sont plus durables que les effets primitifs, *seuls* nécessaires pour obtenir la cure. Les doses infinitésimales ou atomistiques produisent des effets primitifs suffisamment intenses pour se substituer aux symptômes de la maladie; elles ont l'avantage de ne pas prolonger pendant longtemps ces effets primitifs, et d'engendrer à leur suite peu ou point de symptômes secondaires ou de réaction [1]. Or, quand une préparation médicamenteuse guérit *sans augmenter* les souffrances, *sans faire persister* outre mesure ces souffrances, et *sans provoquer* des souffrances de réaction, n'est-on pas en droit de dire que cette préparation est plus active, plus efficace, qu'aucune autre préparation du même médicament, qui ne jouirait pas de ces précieux avantages? Les homœopathes n'ont jamais voulu soutenir autre chose.

Et non seulement les doses infinitésimales sont *plus*

[1] Voir plus haut, pages 124 et 127.

efficaces que les doses massives, mais même elles agissent *plus promptement*. Le célèbre professeur GUISLAIN, de l'université de Gand, " a fait voir qu'avec de faibles quantités de sulfate de quinine convenablement distanciées, on obtient des effets plus prompts qu'avec des doses élevées "[1].

Avions-nous raison de dire que les doses infinitésimales réalisaient le précepte de CELSE : " Cito, tuto et jucunde " ?

Cependant, dira-t-on peut-être avec M. Brenier, " Hahnemann a fait une exception pour le vin et l'alcool ". Notre maître a dit en effet que l'action échauffante et inébriante du vin et de l'alcool diminue quand on les étend de beaucoup d'eau[2]; mais, ces boissons jouissent-elles des seules propriétés échauffantes et inébriantes ? N'exercent-elles point quelque autre action ? Il ne pourrait y avoir qu'un M. Brenier pour soutenir cette singulière assertion. D'ailleurs, ces substances peuvent agir à bien faible dose. Nous avons rapporté à la page 386, l'histoire de ce soldat de l'armée d'Égypte, asphyxié par l'air sec et chaud, au retour du siége de Jaffa. Les effets délétères du calorique — ce stimulant radical du sens vital, suivant l'expression profondément vraie du professeur RÉCAMIER — furent victorieusement combattus par quelques gouttes d'eau-de-vie. Là aussi, il y eut guérison homœopathique, au moyen d'une petite dose : cette guérison fut prompte, et ne fut suivie d'aucun trouble de réaction, comme c'eût été inévitablement le cas, si on avait administré une forte dose de cet excitant alcoolique.

Maintenant, que faut-il penser des réflexions plus que saugrenues qui accompagnent cette objection du critique montois ? Hahnemann a eu tort, suivant lui, " de s'arrêter " en beau chemin et aurait dû faire entrer le vin et l'alcool " dans la règle générale. Une absurdité de plus ou de moins, " qu'importe? Il en a dit bien d'autres. Ses disciples l'auraient

[1] BURGGRAEVE, " Méthode atomistique ", 1868.
[2] HAHNEMANN, " Organon ", 1856, p. 278.

" cru ou auraient feint de le croire ". Que ceux qui en ont le goût, répondent à des arguments de telle nature : nous ne nous sentons pas même le courage de les mépriser ! Calomniez toujours, M. Brenier. Ce rôle d'insulteur public, emprunté aux bas-fonds de l'ancienne Rome, vous va à ravir.

Notre contradicteur ajoute cette monstrueuse observation " Hahnemann ne nie pas que l'action des poisons est d'autant " plus délétère que leur dose est plus infinitésimale ". Audace inouïe ou cruelle ignorance, qu'est-ce ? Nous ne voyons pas de milieu. M. Brenier a voulu terminer sa carrière médicale par une action d'éclat :

" Je touche à mon treizième lustre,
Sans avoir publié rien qui me rende illustre ",

doit s'être dit sans doute le critique montois. Pour satisfaire cette singulière ambition, pour étancher cette soif de bruit, il s'est attaqué à l'homœopathie, cette bête noire de toutes les académies, et a accouché d'un..... pamphlet qu'on n'ose pas qualifier. Mais le but de M. Brenier n'en a pas moins été atteint; car, on peut s'illustrer dans tous les genres, même dans les genres ridicule et grotesque.

Texte de M. le docteur Brenier.

" Le médicament homœopathique, à chaque division opérée par frottement ou dilution, acquiert une nouvelle puissance, une propriété dynamique. Le développement de cette puissance incomparable résulte de l'intimité des mélanges ".

Et plus loin, à la page 87.

" Nous avons démontré que le principe de la division infinitésimale de la matière ne résiste pas

à un examen sérieux; selon Hahnemann, l'extrême atténuation du médicament ne suffit pas pour lui communiquer des propriétés thérapeutiques; la dilution, les secousses, le frottement, développent dans les médicaments une puissance dynamique. Hahnemann n'a pu constater l'existence de cette propriété ni par l'observation directe, ni par induction, il n'a même pu la donner comme une hypothèse, car on n'imagine d'hypothèses que pour établir un lien entre un fait et une théorie; or, dans le cas actuel, le fait manque. Il n'a pu la considérer comme la conséquence d'une loi physique, car le dynamisme n'est nullement démontré par les notions que nous donnent les sciences physiques. La dynamisation est-elle une magnétisation des atomes médicamenteux analogue à la magnétisation des arbres effectuée par le marquis de Puységur? Mais l'homœopathie ne serait-elle pas plutôt une religion révélée? L'homœopathie, s'écrie un médecin dans une discussion académique, est une *vérité sublime*, une *science providentielle*. Un adepte non moins enthousiaste de l'homœopathie, proclame l'*Organon*, l'évangile de Hahnemann. Selon un troisième, le principe invariable de l'homœopathie a été établi par Dieu lui-même (Bulletin de l'acad. belge, VIII). Enfin, selon Hahnemann, la doctrine homœopathique a été créée par le Tout-Puissant (Organon, prop. 76). J'ai donc pu sans exagération, élever l'homœopathie à la hauteur d'une religion révélée. Dieu le veut! Tel est le cri

de ralliement de la croisade homœopathique. Nouveau Moïse, Hahnemann a peut-être vu dans un buisson ardent le Dieu de l'infinitésimisme, et il a reçu sur le mont Sinaï les tables de la loi dynamique. Peut-être aussi, un génie descendu du ciel l'a initié aux mystères du dogme syphilitico-psoro-sycosique. La révélation admise, toute explication est superflue; cependant le prophète saxon veut bien nous apprendre que le dynamisme résulte du développement du calorique produit par le frottement. Cinq centigrammes d'un médicament ne peuvent par le frottement produire une bien grande somme de calorique; il y a sans doute là un mystère. Le prophète ne nous dit pas par quel procédé il emprisonne dans un globule le calorique que le frottement dégage ".

VIII. Comment agissent les doses infinitésimales ?

Ici nous sortons du domaine des faits pour entrer dans celui des spéculations pures. " Une fois n'est pas coutume ".

Tant qu'il s'agit de constater les faits, les homœopathes sont d'accord; mais quand il s'agit d'expliquer ces faits, d'exposer leur *pourquoi* et leur *comment*, des divergences se déclarent.

Et d'abord, ces explications sont-elles nécessaires ? Évidemment non. Parce que nous ne savons pas ce que c'est que l'électricité, le calorique, la lumière, etc., parce que nous ne savons pas *comment* ces agents agissent sur l'économie, s'ensuit-il que nous ne puissions constater leur action et même utiliser cette action ? " L'observateur ", dit ZIMMERMANN, " ne doit expliquer la nature que par la nature. Celui qui veut

l'expliquer avec des hypothèses, la regarde à travers des hypothèses comme un bilieux regarde le monde à travers sa bile "[1]. Il importe peu de comprendre l'action des doses infinitésimales; il suffit de pouvoir constater cette action. N'en est-il pas de même dans toutes les sciences d'observation?

Ces explications sont-elles utiles? Nous ne le croyons pas; bien plus, nous croyons ces explications dangereuses; car elles prêtent le flanc à des attaques aussi imméritées que violentes. Quelques adversaires — parmi lesquels nous croyons pouvoir ranger M. Brenier — considérant ces idées théoriques comme la base même de l'homœopathie, s'acharnent contre elles; mais comme autrefois Don Quichotte, ils se battent contre des moulins à vent.

Quelles sont ces explications? Exposons-les brièvement.

Hahnemann admet dans les substances médicamenteuses deux éléments: la matière et une force immatérielle. La matière jouit de propriétés physiques et chimiques; la force pure exerce l'action physiologique et l'action thérapeutique, propres à une substance.

Cette manière d'envisager l'action des médicaments est complétement en rapport avec les opinions philosophiques de notre maître, exposées aux pages 18-23. " Notre force vitale ", dit Hahnemann, " étant une puissance dynamique, l'influence nuisible sur l'organisme sain des agents hostiles qui viennent du dehors troubler l'harmonie du jeu de la vie, ne saurait donc l'affecter que d'une manière purement dynamique. Le médecin ne peut donc non plus remédier à ces désaccords des maladies qu'en faisant agir sur elle des substances douées de forces modificatrices également dynamiques ou virtuelles, dont elle perçoit l'impression à l'aide de la sensibilité nerveuse présente partout. Ainsi, les médicaments ne peuvent rétablir et ne rétablissent réellement la santé et l'harmonie de la vie qu'en agissant dynamiquement sur elle "[2].

[1] " De l'expérience ", t. III, p. 2.

[2] " Esprit de la méd. homœop. ", in " Études ", Paris, 1855, t. I, p. 257.

Notre maître admet que la force pure des médicaments est exaltée par les triturations et les succussions hahnemanniennes, et que cette force devient libre de latente qu'elle était. Diviser le médicament, c'est à son point de vue, permettre la manifestation de la force médicamenteuse.

C'est une opinion qui en vaut une autre, mais ce n'est qu'une ..... opinion !

Autre théorie : celle-ci nous paraît assez raisonnable.

Les triturations et les succussions hahnemanniennes détruisent la cohésion de la substance médicamenteuse et désagrégent les molécules [1]. Cette division augmente l'étendue des surfaces libres. Or, les médicaments introduits dans notre organisme ne peuvent agir que par leurs surfaces libres. " Dans les pilules et les potions à doses massives, les médicaments ne sont qu'à un état de division très grossière. S'ils ne font pas souvent plus de mal, c'est qu'ils ne présentent aux vaisseaux absorbants que peu de surface; il est probable qu'une grande partie de ces médicaments reste inactive, vu la grossièreté de la division. Que font les dilutions et les triturations homœopathiques ? Elles ne font que multiplier les surfaces des corps médicamenteux, seule chose nécessaire pour leur action " [2].

" En divisant une substance, on en multiplie les surfaces ", dit le savant naturaliste bordelais, CHARLES DESMOULINS. " Mais qu'est-ce à dire les surfaces ? A coup sûr, ce n'est pas l'étendue matérielle, intrinsèque du corps qui recevra le moindre accroissement par l'effet de la division. Il n'y aura rien de multiplié dans le corps lui-même. Ce ne sont point, je le répète, les éléments constitutifs du corps qui seront multipliés, ce seront uniquement les surfaces libres, les surfaces agissantes, surfaces d'absorption, surfaces d'exsudation, surfaces de réflexion, surfaces de réfraction, surfaces de coloration,

[1] Les allopathes au lieu de diminuer la cohésion des médicaments, semblent au contraire vouloir l'augmenter par l'administration des remèdes sous forme de pilules, bols, pâtes, etc.

[2] IMBERT-GOURBEYRE, " Lect. publ. sur l'homœop. ", p. 193.

surfaces d'infection du goût ou de l'odorat, surfaces accessibles à la dissolution, surfaces de répercussion du son, surfaces de transmission des agents électriques, etc., etc. Et qu'est-ce que tout cela ..... si ce n'est des surfaces d'action? Et si les surfaces d'action sont multipliées, n'est-il pas incontestablement, irréfragablement vrai de dire que l'action l'est aussi? Mais qu'est-ce encore que l'action, si ce n'est la qualité, la vertu propre à chaque chose, la puissance, la force enfin qui réside en elle? La division multiplie les forces. Ce sont toutes les sciences qui nous le disent: la géométrie, la chimie, la physique, l'optique, etc., etc. L'homœopathie peut bien venir à la suite pour nous le dire aussi, sans pour cela donner un démenti à la vérité, à la nature, car c'est de la nature elle-même et de la nature seule que la géométrie, la physique, la chimie, l'optique ont appris cette vérité "[1].

L'abbé Moigno, le premier des mathématiciens de France, appuie également cette opinion; il s'exprime ainsi: " Une goutte d'eau de $0^{m},01$ de diamètre, réduite en gouttelettes d'un centième de millimètre, offrira une surface mille fois plus grande que celle de la goutte primitive. Rien ne prouve que l'action homœopathique ne soit pas une action de surface, du genre des actions électriques. Donc, puisque la somme des surfaces des globules infiniment petits est des millions de fois plus grande que la surface du globule à dimension finie employé par les allopathes, l'efficacité des moyens homœopathiques n'a rien d'impossible ou d'incroyable "[2].

Cette explication fut donnée pour la première fois par le savant docteur Doppler[3]. Elle est incontestablement fort ingénieuse; mais ..... est-elle vraie?

Parlerons-nous de l'opinion de M. Poudra, professeur au corps d'état-major de France? Ce savant fait jouer un rôle

[1] " Discours sur l'évolution des forces vitales dans la nature ", p. 3.

[2] " Cosmos ", t. I, p. 615.

[3] C[te] de Bonneval, " L'homœop. dans les faits ", p. 123.

important à l'électricité dans le développement de la puissance des agents thérapeutiques. Parlerons-nous aussi de l'opinion de ceux qui, s'appuyant sur les expériences de ROBERT BROWN, de TIEDEMANN et de GEOFFROY DE SAINT-HILAIRE, croient que les triturations et les succussions changent les formes moléculaires des corps, et leur impriment des mouvements d'oscillations semblables à ceux qu'exécutent certains animaux vivants [1] ? Parlerons-nous de beaucoup d'autres théories encore ? A quoi bon ? Comme nous le disions plus haut, il ne s'agit pas de comprendre le mode d'action des doses infiniment petites, il suffit de constater cette action.

Après cela, si M. Brenier se complaît à considérer l'action des doses hahnemanniennes comme un objet de révélation, comme un point dogmatique, n'hésitons pas à lui laisser cette illusion; elle est bien innocente !

TEXTE DE M. LE DOCTEUR BRENIER.

" C'est en vertu de cette puissance dynamique que les doses infinitésimales des médicaments homœopathiques exercent sur l'organisme une action dont la durée a été indiquée par Hahnemann avec une précision mathématique : carbonate de chaux au sextillionième, quarante jours; charbon au quintillionième, trente jours; platine au billionième, plusieurs semaines, etc. ".

Et plus loin, à la page 88.

" La durée de l'action dynamique des doses infinitésimales a été fixée par Hahnemann avec une précision mathématique. Il est bien désirable que

[1] DUGNIOLLE, in " Bull. de l'acad. de médec. de Belgique ", t. VIII, p. 1243.



cette partie de la doctrine soit confirmée par de nouvelles expériences. Hahnemann prétend avoir constaté que la durée de l'action du remède homœopathique est de deux jours pour l'aconit, une heure pour le camphre, quatorze jours pour l'acide arsénieux, dix jours pour la belladone, cinq jours pour l'arnica, six jours pour le cuivre, six jours pour l'argent, vingt- et- un jours pour l'or, vingt- et- un jours pour l'étain, quinze jours pour le zinc, vingt-quatre jours pour le platine, dix-huit jours pour la cantharide, etc. En voilà assez. A qui persuadera-t-on que pour constater ces résultats, un médicament a été prescrit un grand nombre de fois (chose indispensable pour arriver à des résultats certains), et que l'expérimentateur a pu préciser la fin de son action dynamique au quatorzième jour pour tel médicament, au vingt-et-unième pour tel autre ? Ceux qui sont dupes de semblables mensonges sont-ils tombés en enfance " ?

IX. Quelle est la durée d'action des médicaments employés à doses infiniment petites ?

L'action d'un médicament commence dès l'instant de son administration. Pendant combien de temps persiste cette action ? Il est impossible d'établir cette durée d'une manière *absolue*, et quoi qu' en dise M. Brenier, Hahnemann ne l'a pas indiquée.

Dans beaucoup de cas, cette durée est un *secret* que les pauvres malades, chroniquement empoisonnés par les

médicaments allopathiques, emportent dans la tombe. Combien n'y a-t-il pas de malheureux qui traînent une existence pénible à la suite de l'administration de doses brutales, toxiques d'arsenic, de mercure, d'opium, de sulfate de quinine, etc ? Combien de maladies *médicinales* ne sont pas rendues incurables par l'ignorance et la sottise de gens qui n'ont du médecin que le nom ? Jetons un voile sur ces misères et plaignons du fond du cœur l'humanité livrée à de telles mains !

Ce n'est donc pas dans les tristes annales de ces empoisonneurs diplômés que nous pouvons étudier la durée d'action des médicaments. Les faits nous laisseraient voir le plus souvent une limite constante et terrible, la mort !

Demandez cependant à un allopathe pendant combien de temps se prolonge l'action d'un médicament, il vous répondra : " Je l'ignore ". Ah ! il l'ignore ! Mais il n'ignore que parce qu'il est seulement préoccupé de donner des doses élevées et constamment croissantes; il n'ignore que parce qu'il lui plaît d'oublier les misères dont il n'est que trop souvent l'auteur responsable.

A Hahnemann revient l'honneur d'avoir le premier cherché à établir la durée de l'action médicamenteuse. Ces premières notions sont-elles exactes ? Non. Des travaux ultérieurs détermineront-ils la durée absolue, constante de cette action ? Encore une fois, non.

Pourquoi ?

Parce que cette durée dépend non seulement de la dose du médicament, mais encore et surtout de l'organisme qui reçoit le médicament. C'est assez dire que de nombreuses conditions individuelles feront varier cette durée.

Quand on administre dans un but d'expérimentation physiologique, un médicament à un homme bien portant, l'action du médicament commence dès le moment de l'ingestion et prendra fin le jour où l'expérimentateur sera rentré dans la plénitude de sa santé habituelle. La durée de cette

action sera-t-elle la même chez tous les expérimentateurs? Non, car les circonstances d'âge, de sexe, de tempérament, de constitution, de profession, d'habitudes, etc., exerceront une influence, et augmenteront ou diminueront cette durée. Faisons observer que la durée de l'action physiologique des médicaments n'a pas été notée par les homœopathes.

Quand on administre un médicament à un malade, l'action commence également dès le moment de l'ingestion, et dure jusqu'à l'époque où les troubles morbides disparaissent; c'est alors que toute action thérapeutique cesse; l'amélioration est le signe du retour à l'état normal des activités de l'organisme.

Pour un médicament donné, cette durée varie suivant les doses, l'acuité ou la chronicité de la maladie, suivant la nature et la durée de l'affection, et suivant les conditions particulières que présente le patient.

Tel médicament agira durant des semaines dans le traitement d'une maladie chronique, qui dans un cas aigu n'agira que pendant quelques jours, ou même quelques heures.

Hahnemann n'a pas fait connaître la durée absolue de l'action des médicaments; il a seulement indiqué une moyenne de durée des cas qu'il a pu observer par lui-même. Et comme notre maître se livrait surtout au traitement des maladies chroniques, il s'est fait que cette durée moyenne constituait la plupart du temps à peu près le terme extrême.

La durée de l'action des médicaments ne constitue donc pas un terme fixe, invariable, d'une précision mathématique. Pour pouvoir contrôler les données de notre maître et pour savoir les vérifier, il suffit de connaître la pathologie et la thérapeutique. M. Brenier l'envisage autrement: il se demande si "ceux qui sont dupes de semblables mensonges " ne sont pas tombés en enfance ". C'est on ne peut plus charmant!

Chaque traitement bien dirigé doit fournir une indication

pour la détermination de l'échelle de la durée d'action du médicament employé. M. Brenier doit n'avoir pas compris de quoi il s'agissait, car autrement il n'eût pas écrit: " A qui " persuadera-t-on que, pour constater ces résultats, un médi- " cament a été prescrit un grand nombre de fois (chose " indispensable pour arriver à des résultats certains), et que " l'expérimontateur a pu préciser la fin de son action dynami- " que au quatorzième jour pour tel médicament, au vingt-et- " unième pour tel autre " ?

Notre contradicteur annonce cependant — mais pour cette fois seulement — d'excellentes dispositions d'esprit. Actons-les : " Il est bien désirable ", dit-il, " que cette partie " de la doctrine hahnemaunienne soit confirmée par de " nouvelles expériences ". Bravo! M. Brenier, mettez-vous à l'œuvre! Traduisez ces paroles en faits; contez-nous vos travaux et vos exploits; car il est de principe élémentaire que dans les faits de pure appréciation, on no connaît de meilleure autorité que la sienne. Reculerez-vous? mais il semble que la découverte de la vérité vaut bien qu'on s'impose quelques peines.

Texte de M. le docteur Brenier.

" La puissance dynamique que les frottements ou les secousses développent dans le mélange est vraiment formidable; une goutte de drosera rotundifolia à la trentième dilution menace la vie d'un enfant atteint de coqueluche. Aussi, pour éviter un résultat funeste, on doit, quand le malade est très impressionnable, se contenter " de le faire respirer une seule fois dans un petit flacon contenant une dragée de la grosseur d'une graine de moutarde

imbibée du liquide médicinal très étendu. Quand le malade a flairé, on rebouche le flacon qui peut servir ainsi pendant des années sans perdre sensiblement de ses vertus médicinales. Cette dragée contient la trois-centième partie d'une goutte provenant de la trentième dilution d'un médicament".

"Voici maintenant un exemple des propriétés aussi admirables que bienfaisantes du dynamisme. L'or n'exerce aucune influence sur le corps humain, mais un quadrillionième de grain de ce métal possède une telle puissance dynamique, "qu'il suffit d'en renfermer un grain dans un flacon, et de le faire respirer quelque temps à un mélancolique chez lequel le dégoût de la vie est poussé jusqu'au point de conduire au suicide, pour qu'une heure après, ce malheureux soit délivré de son démon, et ait repris le goût de la vie" (Organon)".

X. Quelles sont les dilutions hahnemanniennes qu'il convient d'administrer?

Etant établi que des doses infinitésimales différentes agissent différemment [1], il est évident que suivant les circonstances, telle ou telle dose méritera la préférence. L'expérience peut seule nous instruire à cet égard: "On conçoit aisément", dit Hahnemann, "que ce n'est pas aux conjectures théoriques qu'il faut s'adresser pour obtenir la solution de ce problème, que ce n'est pas par elles qu'on peut établir, eu égard à chaque médicament en particulier,

[1] Voir plus haut, p. 389 et suivantes.

à quelle dose il suffit de le donner pour produire l'effet homœopathique et procurer une guérison aussi prompte que douce. Toutes les subtilités imaginables ne serviraient à rien ici. Ce n'est qne par des expériences pures, par des observations exactes, qu'on peut arriver au but"[1].

La seule manière possible de résoudre cette importante qnestion, est de faire connaître la pratique des médecins expérimentés et les modifications qu'ils ont cru devoir apporter à la dose, suivant les cas. Ces observations rigoureuses devront êtrc soumises à une critique éclairée et impartiale. Malheurcusement, les éléments d'un tel travail ne se rénnissent pas en un jour. Il faut pour cela le concours d'un grand nombre d'intelligences et une patieuce persévérante et toujours attentive. Obtiendra-t-on jamais cet heureux résultat? Saura-t-on établir un jour, d'après des règles fixes et certaines la dose qui convient dans un cas donné de maladie? Espérons-le, mais gardons-nons de l'assurer.

Pourquoi ce doute?

Ah! ce n'est pas que nous considérons ce résultat comme impossible. Le *non possumus* n'est pas scientifique. Ce qui nous fait doûter, c'est la difficulté de réunir un nombre assez considérable d'observations suffisamment rigoureuses pour échapper à toute critique, pour être essentiellement probantes; c'est la difficulté de trouver des juges assez patients pour consacrer de nombreuses années à ce travail ardu et ingrat, et assez intègres pour ne pas apporter dans cet examen une idée préconçue, une opinion plus ou moins favorite. Les homœopathes après tont sont des hommes, et l'homme n'est pas parfait.

On en est encore à ignorer à quel point de division les médicaments cessent d'agir sur l'organisme. Si ce terme existe — et il est permis de le présnmer — nul n'est en état

[1] Hahnemann, "Organon", prop. 278, p. 272.

de le déterminer, ni expérimentalement, ni rationnellement.

Tel médicament demande à être administré de préférence aux basses dilutions, tel autre aux dilutions élevées, tel autre encore aux dilutions moyennes.

Telle forme de maladie sera plus efficacement traitée par une basse dilution que par une dilution élevée; telle autre forme au contraire sera mieux combattue par une haute dilution que par une basse préparation.

Les premières atténuations conviennent généralement dans les maladies aiguës; les dilutions élevées semblent les plus actives dans le traitement des affections chroniques.

Les enfants et les femmes dont l'impressionnabilité est très grande, se trouvent le mieux des hautes dilutions; les vieillards et les personnes peu sensibles subissent mieux l'influence des premières atténuations.

Les hautes dilutions conviennent particulièrement quand les symptômes caractéristiques du médicament répondent de la manière la plus frappante aux symptômes caractéristiques de l'affection. Au contraire, quand la maladie est si peu caractérisée que deux, trois ou même plusieurs médicaments paraissent indiqués l'un autant que l'autre, il faudra recourir aux basses préparations.

Il y a bien d'autres règles que l'expérience apprend à chaque praticien, mais qu'il serait trop long d'exposer ici.

Cela suffit pour faire comprendre que si un vaste champ nous reste à explorer, bien des voies sont cependant tracées.

Ars longa, a dit Hippocrate. C'est pourquoi personne ne peut exiger de l'homœopathie qu'elle possède à cette heure des règles fixes, certaines, absolues sur les doses infinitésimales qu'il convient d'administrer dans les maladies. Les allopathes surtout seraient mal venus à venir nous reprocher cette imperfection de la science hahnemannienne. Malgré ses vingt siècles d'existence, la science de nos adversaires est sous ce rapport, comme sous tant d'autres, en pleine enfance. Rien n'est fixé encore quant aux doses à administrer. Voilà pourquoi ils

comptent dans leurs rangs ce que le vulgaire nomme des *prudents* et des *empoisonneurs;* ceux-ci ne doutent de rien; ceux-là ont peur de tout. Et cela s'appelle science !

Veut-on un exemple ? — Prenons le traitement des fièvres intermittentes par le quinquina. Quelle dose les allopathes doivent-ils administrer ? *Tot capita, tot sensus.* Personne n'est d'accord. Mieux que cela : ces messieurs en sont encore à ignorer s'ils doivent donner le remède *avant, pendant* ou *après* l'accès !

XI. Comment doit-on administrer les médicaments hahnemanniens ?

Les remèdes homœopathiques sont administrés sous plusieurs formes : 1° à l'état sec; 2° en solution aqueuse; 3° en applications externes, et 4° par olfaction.

L'application des globules secs sur la langue est un mode simple et facile que Hahnemann suivait surtout au début de sa pratique homœopathique, mais qui est aujourd'hui généralement abandonné. On est quelquefois forcé de l'employer, par exemple, quand le patient avale très difficilement. Léon Simon, père, conseille d'y recourir dans le traitement des maladies héréditaires et dans celui des états secondaires et tertiaires des affections chroniques.

L'administration des médicaments en solution aqueuse est le mode le plus en usage chez la plupart des praticiens de notre école. " L'expérience m'a montré ", dit Hahnemann, " que dans les maladies d'une certaine importance, sans excepter même les plus aiguës, et, à plus forte raison, dans les maladies chroniques, le mieux est d'employer les médicaments homœopathiques sous forme de dissolution dans sept ou vingt cuillerées d'eau, sans nulle addition, et d'administrer la liqueur par dose fractionnée, c'est-à-dire d'en faire prendre une cuillerée à bouche toutes les six, quatre ou deux heures, même toutes les demi-heures si le danger est pressant, et de réduire ces doses de moitié ou plus chez les sujets

débiles et chez les enfants. Dans les maladies chroniques, j'ai trouvé que le mieux était de faire prendre les doses de cette dissolution, par exemple une cuillerée, à des intervalles qui ne dépassent jamais deux jours, et communément de les administrer tous les jours[1] ".

Les médicaments homœopathiques peuvent être appliqués aussi par la méthode endermique : " On accroit beaucoup ", dit notre maître, " les effets salutaires du médicament approprié à la maladie, lorsque non content d'en mettre la dissolution aqueuse en contact avec les nerfs de la bouche et du canal alimentaire, on l'emploie simultanément en frictions à l'extérieur, sur un seul point du corps ou sur plusieurs points, en choisissant ceux qui sont les plus exempts de symptômes morbides..... Administrés de cette manière, les médicaments font beaucoup plus de bien dans les maladies chroniques et procurent bien plus vite la guérison, que quand on se borne à les faire avaler[2] ".

L'administration des médicaments par olfaction est le seul procédé que M. Brenier croit devoir attaquer. Contesterait-il par hasard, l'action des médicaments introduits par inhalation ? Mais, nous avons cité dans cet ouvrage de nombreuses observations qui prouvent à l'évidence la grande efficacité des médicaments absorbés par les voies respiratoires. Peut-on douter de la puissance des odeurs ? Peut-on nier la grande puissance et la prompte action des inspirations de vapeurs d'éther et de chloroforme ? Ah ! On aimerait bien quelquefois de pouvoir le faire, en présence des nombreux insuccès que relate le martyrologe des agents anesthésiques !

Les expériences du savant médecin anglais BEDDOES avaient déjà appelé l'attention de HUFELAND sur l'action des remèdes administrés par olfaction, lorsque Hahnemann perfectionna ce système. Notre maître observa que l'ab-

[1] " Doctrine et traitem. des maladies chroniques ", 1846, tom. I, préf., p. IV.

[2] Ibid., t. I, préf., p. VII.

sence de l'odorat chez une personne n'empêchait pas le médicament qu'elle flairait, d'exercer toute son action physiologique et thérapeutique[1]. Il reconnut que sous cette forme vaporeuse les médicaments agissaient le plus sûrement et le plus puissamment, et que, dans quelques circonstances, c'était l'unique moyen d'éviter les aggravations médicamenteuses. "Hahnemann a beaucoup vanté l'olfaction", dit le savant docteur Léon Simon, père, dans ses *Commentaires* sur l'*Organon;* "mais il ne s'en est jamais exclusivement servi. Nier son utilité chez les sujets débiles et offrant une faible réaction, serait chose impardonnable. Il n'est aucun homœopathe qui ne l'ait employée et n'ait retiré de son emploi de grands, de prompts et de salutaires effets, tant dans le traitement des maladies aiguës que dans celui des maladies chroniques. Mais si j'en crois mon expérience personnelle, il n'est guère de malades chez lesquels ce mode d'administration puisse être suivi durant le cours entier d'une même maladie. A mesure que l'amélioration se produit, la susceptibilité de ressentir l'aggravation homœopathique tombe; et tel malade qui ne ponvait supporter aucun médicament donné à l'intérieur, finit par tolérer des doses relativement assez fortes. L'olfaction n'est donc qu'un mode d'administration temporaire"[2].

Notre critique rapporte d'un ton ironique le traitement hahnemannien de la coqueluche par la trentième dilution de drosera rotundifolia, et le traitement de la mélancolie par un quadrillionième d'or métallique. Devons-nous revenir sur ce sujet, après les preuves directes de l'action des doses infinitésimales que nous avons énumérées plus haut, aux pages 377–388? Que M. Brenier répète consciencieusement ces expériences de notre maître, et nous verrons s'il sera moins heureux que les médecins homœopathes.

[1] "Organon", 1856, p. 280.

[2] Ibid., p. 536.

Quant à l'aggravation que des doses infinitésimales trop fortes de drosera rotundifolia sont susceptibles de provoquer, nous aurons l'occasion d'en parler plus loin, en traitant de l'aggravation médicamenteuse. N'entremêlons pas nos démonstrations; étudions chaque chose en temps et lieu.

—

Les doses infinitésimales sont donc possibles; elles exercent une action physiologique et thérapeutique incontestable. Nous croyons avoir suffisamment démontré ces deux propositions capitales. Que les allopathes détruisent nos preuves, qu'ils démontrent la nullité des faits sur lesquels nous nous sommes appuyés[1], et nous nous inclinerons. Qu'ils prouvent par des expériences consciencieuses et répétées que les doses hahnemanniennes ne renferment pas des molécules médicamenteuses et n'exercent aucune action sur l'homme sain et sur l'homme malade, et nous conviendrons que nos sens ont été abusés, que nous nous sommes créé des illusions. Mais, en attendant qu'ils suivent cette voie scrupuleusement scientifique, en attendant qu'ils démontrent expérimentalement que l'homœopathie est une erreur — chose qu'ils n'essaieront jamais ou qu'ils tenteront en

[1] Nos adversaires, loin de détruire nos preuves indirectes et directes de l'action des doses infiniment petites, nous apportent chaque jour — à leur insu sans doute — des arguments nouveaux. M. Davaine a fait part aux académiciens de Paris, dans la séance du 15 septembre dernier, des quantités infinitésimales de virus nécessaires à la transmission des maladies charbonneuses. Dans une première série d'expériences, M. Davaine a injecté du sang charbonneux dilué dans du sang de bœuf frais et défibriné, aux doses successives d'un centième, d'un millième, d'un dix-millième, d'un cent-millième, d'un millionième. *Tous* les animaux inoculés avec ces quantités infinitésimales ont succombé. Dans une seconde série d'expériences, le sang malade fut dilué dans de l'eau aux doses d'un dixième, d'un centième, d'un millième, d'un dix-millième et d'un millionième. Les résultats furent les mêmes! — Ainsi, le sang charbonneux, qui lui-même renferme le virus en quantité impondérable, peut être dilué à la troisième atténuation, sans pour cela rien perdre de sa force. Déjà plus haut, page 371, nous avons fait une semblable démonstration pour le virus vaccin.

vain — il doit nous être permis de fortifier notre opinion des aveux échappés à quelques-unes de leurs sommités. Tous les allopathes n'apportent pas en effet, dans l'examen des principes hahnemanniens, le même aveuglement, le même parti pris. Donnons quelques exemples.

Nous avons déjà rapporté à la page 105 que " des faits irrécusables avaient convaincu HUFELAND de l'action positive des doses infinitésimales et de l'efficacité de l'homœopathie dans des cas où la médecine ordinaire avait complétement échoué ". Dans plusieurs passages de ses œuvres, l'illustre archiâtre de Prusse confirme l'action de ces doses : " *Etendre une substance, est-ce donc constamment l'affaiblir* ", demande-t-il; " Et le liquide qui s'étend, ne peut-il devenir un véhicule qui développe en elle une propriété nouvelle, un nouveau mode d'action plus subtil que celui qu'elle possédait avant " ?

" Le temps n'est déjà plus ", dit le savant académicien JOURDAN, " où des plaisanteries relatives aux doses infinitésimales pouvaient sembler d'assez bons arguments contre l'homœopathie. Des faits incontestables sont là, qui doivent imposer silence au raisonnement pur. Ces doses minimes agissent, exercent une action puissante, surprenante! Le doute n'est plus permis à cet égard " [1].

Le célèbre professeur BRERA, dont nous avons exposé à la page 119, l'opinion sur la loi des semblables, témoigne également en faveur des doses infinitésimales : " L'auteur de l'*Anthologie* a fait voir ", dit-il, " que la belladone, qui produit dans l'homme sain des phénomènes semblables à ceux de l'hydrophobie [2], est un remède puissant contre cette cruelle maladie (t. XVIII); de même le datura stramonium calme à l'instant l'angine de poitrine, parce que cette substance est capable de produire elle-même des phénomènes semblables (1821-1822, *Prosp. clin*). Une gastrodynie hystérique, rebelle pendant deux

[1] Préface du traducteur, in " Tr. de mat. médic. de Hahnemann ", t. I, p. VI.
[2] Voir plus haut, p. 273.

ans à tous les remèdes et en dernier lieu au magistère de bismuth donné aux doses ordinaires, céda comme par enchantement, à de *petites doses* du même magistère de bismnth (un grain combiné au sucro de lait, qui avait été divisé en cent doses, c'est-à-dire la première trituration homœopathique). Il fut sans nul doute, conduit à de tels résultats par l'observation et l'expérience; mais celles-ci furont dirigées dans le principe : 1° par la considération d'un passage d'HIPPOCRATE [1] à lui indiqué par BLUMENBACH, quand il on suivait les leçons à Gœttingue : *les maladies peuvent être guéries par des remèdes capables de produire l'analogie du mal;* 2° par l'action des virus contagieux, et principalement par ceux de la variole et de la vaccine, qui étendus à un état presque immatériel et ensuite inoculés, développent après un certain temps, une action tellement puissante, qu'il s'allume dans l'organisme un procédé qui multiplie à milliards les atomes contagieux introduits. Nous devons toujours avoir présent que plus *les matières sont fines et subtilisées,* plus les *effets* qu'elles produisent sur les organismes vivants sont *grands*. La lumière, le calorique, l'électricité, etc., nous en fournissent des exemples évidents. Les phénomènes que l'on rencontre à chaque instant dans l'étude de la nature, nous convainquent snffisamment des incomparables ponvoirs de la *matière subtilisée* d'une manière presque inconcevable " [2]. Le même savant italien dit encore dans son *Ontologie médicale :* " Combien de réactifs chimiques n'agissent que portés à un deuxième degré de dilution par l'addition d'une immense quantité d'eau " ?

Le docteur SAINTE-MARIE (DE LYON), qui avait pressenti la loi des semblables [3], dit à la page 56 de son *Nouveau formulaire médical :* " Je parlerai d'un effet singulier et à peine observé, bien qu'il arrive tous les jours. C'est l'accroissement d'activité qu'acquièrent certaines substances quand

[1] Voir plus haut, pages 89-94.

[2] C[te] DE BONNEVAL, " L'homœop. dans les faits ", p. 150.

[3] Voir plus haut, p. 106.

elles sont mêlées à l'eau en certaines proportions. Ce liquide, loin d'énerver leur vertu, comme on est d'abord porté à le croire, ne fait que la développer ".

M. SOUBEYRAN, chef de la pharmacie centrale de Paris, dans son rapport à l'académie de médecine, sur la préparation ferrugineuse de Vallet, émet pour raison convaincante de la supériorité de cette préparation, ce fait qu'il a mis hors de doute : " que le fer, en raison de la modification essentielle et inconnue qu'il y a subie, y jouit de propriétés bien plus actives et à des doses bien moins élevées que dans aucune autre préparation ferrugineuse "[1].

B. BELL est également favorable à l'action des doses infinitésimales : " On risque de manquer son but ", dit-il, " lorsqu'on administre des médicaments de nature métallique, sans les avoir suffisamment *dilués*. On doit s'attacher avant tout à faciliter leur entrée dans le torrent circulatoire. Prenons pour exemple le fer : nous savons que la totalité du sang d'un adulte, n'en contient pas plus de six grammes[2];.... quand le besoin de l'économie n'en réclame qu'une si petite quantité, n'est-il pas inutile d'administrer des doses énormes de fer ? Les préparations ferrugineuses doivent être prescrites *à dose minime et largement diluée* "[3].

Le savant et regretté professeur FRANÇOIS, de l'université de Louvain, s'exprimait ainsi dans la " mémorable " discussion sur l'homœopathie, à l'académie de médecine de Belgique : " ..... A moins de récuser le témoignage de mes sens, de me reconnaître dépourvu de raison et de jugement, à moins d'avoir été depuis plus de vingt années la dupe d'illusions, le jouet de mon imagination, je vous déclare que j'ai prescrit nombre de fois et vu opérer les remèdes homœopathiques donnés à doses infinitésimales; vous dirai-je dans tous les cas et toujours

[1] Professeur RISUENO D'AMADOR.

[2] Voir plus haut, p. 349.

[3] " Annuaire de littérature médicale étrangère, " du docteur NOIROT, 1857.

utilement? Je m'en garderai bien, car ce serait ne plus être dans le vrai.... Non, assez souvent j'en ai vainement attendu un effet quelconque, et c'est un grave reproche que je leur adresse; d'autres fois, ils développaient une vive réaction, des troubles variés, mais sans soulagement ultérieur. Est-ce la méthode qui s'est alors trouvée en défaut ou *moi-même?* Quoi qu'il en soit, j'affirme sur ma conscience et mon honneur que, d'après mon expérience, certaines substances, même de celles qui sont considérées comme *inertes*, préparées et administrées suivant les préceptes de Hahnemann, jouissent d'une efficacité réelle. Mes convictions sont si fortes à cet égard, et, bien qu'on en puisse dire, j'ai une telle confiance dans la fidélité des impressions que me fournissent mes sens, dans la sûreté de ma raison et de mon jugement, que je n'hésite pas à prescrire tous les jours les remèdes à doses infinitésimales en certains cas donnés, et nulle puissance humaine ne saurait m'empêcher de le faire, quand j'ai la certitude de pouvoir soulager par là quelques souffrances "[1].

Le savant professeur RECAMIER, de Paris, exprime ainsi son opinion sur le rôle important des corps impondérables : " Déjà dans mes cours dogmatiques du Collège de France, dans mes notes à la suite des *Recherches sur le cancer*, enfin dans plusieurs articles de journaux, j'ai fait remarquer le rôle si important des corps impondérables, soit en physiologie, soit en thérapeutique. Bientôt, dans un travail de longue haleine qui m'occupe depuis fort longtemps, je démontrerai que les principes impondérables sont les seuls agents véritablement modificateurs, et que les milliers de corps pondérables qui forment notre richesse pharmaceutique ne sont que des milliers de supports, que les véhicules divers des principes impondérables. En réfléchissant longuement sur cette matière, j'ai été amené à conclure que c'est aux *principes impondérables seuls* que chaque médicament doit sa façon

[1] Prof. FRANÇOIS, in " Bullet. acad. de médec. de Belgique ", t. IX, p. 243.

d'agir, *sa puissance, son efficacité,* chaque médicament étant un conducteur spécial des principes impondérables "[1].

Le docteur MUNARET, auteur du *Médecin de la ville et de la campagne,* a adressé au président de l'académie de médecine de Paris, un mémoire intitulé: *De l'emploi des granules en médecine.* En parlant des granules préparés par M. Pelletier (de Lyon), il énumère toutes les propriétés qui s'y rattachent: dosage exact et invariable — tous les médicaments sont à la dose de 0,001 gr. —; administration commode — point d'odeur, point de saveur —; conservation la plus longue — ils sont inaltérables —; transport facile — ils peuvent être mis dans des tubes, et, réalisant le vœu de SYDENHAM, une boîte de quelques centimètres peut en renfermer un assez grand nombre —. Et puis, il est fait mention de cures obtenues par ces granules, d'aggravations produites par ces granules, de saignées remplacées par ces granules, etc. M. MUNARET n'a oublié qu'une chose, c'est de mentionner le nom de Hahnemann! Cet oubli l'a sauvé des attaques de ces messieurs de l'académie: " Le sort parfois seconde un dessein téméraire ", a dit MOLIÈRE.

Le docteur HORACE GREEN, président de la faculté de médecine de New-York, écrit: " Quelques praticiens éminents d'Amérique préfèrent de beaucoup à l'*hydrargyrum cum creta* une autre préparation que nous ne saurions en effet trop recommander, c'est le calomel amené à *un état de subdivision extrême* par le procédé suivant. Prenez: calomel, 2 grammes; sucre blanc, 20 grammes; *triturez* ces deux substances dans un mortier pendant dix à quinze minutes, de manière à les diviser exactement et à mélanger intimement le calomel et le sucre. Les médecins qui n'ont jamais essayé cette préparation, *seront surpris* quand ils verront jusqu'à quel point *le broiement et la subdivision par trituration* du calomel *développent l'énergie de ses propriétés* médicamenteuses "[2]. Qui ne

[1] " Journ. des connaissances médico-chirurg. ", 1851, p. 34.

[2] " Formules favorites des praticiens américains vivants les plus distingués ", Paris, 1860.

voit, dit le docteur CHARGÉ, que de ce fait à la posologie homœopathique, il n'y a qu'un pas, et que ce pas ne peut être fait par personne autre que par l'expérience [1] ?

Le savant docteur BURGGRAEVE, professeur émérite de l'université de Gand, vient de préconiser l'emploi des médicaments à la première trituration hahnemannienne, dans un excellent travail intitulé : " *Méthode atomistique, ou nouveau mode de prescrire les médicaments* ". Ce grand chirurgien, au talent duquel nous aimons de rendre hommage, et dont nous nous plaisons à admirer le beau caractère, a voulu soumettre sa méthode à l'examen de ses collègues de l'académie de médecine de Belgique. A-t-il des illusions, ce cher maître, pour espérer l'approbation d'une académie quelconque ? " Nourri dans le sérail ", il doit bien savoir que l'académie est sans pitié pour tout ce qui touche de près ou de loin à l'homœopathie, que

" Un songe, un rien, tout lui fait peur,
Quand il s'agit de ce qu'elle aime ".

Aussi M. BURGGRAEVE a beau dire " la méthode atomistique n'est pas l'homœopathie "; il a beau s'appuyer sur l'autorité de médecins essentiellement recommandables; il a beau étayer son opinion sur les meilleurs arguments, sur les meilleures preuves, sur les faits,.... tout ne sert à rien. Ces messieurs ont cru à l'apparition du spectre hahnemannien, et ont accueilli les propositions du savant professeur de Gand..... comme ils accueilleraient le cas échéant toute proposition émanant d'un homœopathe quelconque. Faut-il nommer les académiciens qui se sont *distingués* en cette occasion ? C'est à peine besoin, car tout le monde peut deviner quels étaient les soldats que M. CROCQ commandait. M. BURGGRAEVE demandait l'épreuve clinique et la discussion; le fougueux clinicien de Bruxelles proposait " l'ordre du

[1] " Bibliothèque homœop. ", 1868, p. 109.

jour" ! O les éteignoirs académiques ! Si un second soleil se levait, ils seraient capables de se hisser sur la pointe des pieds pour nous le cacher.

Nous pourrions multiplier beaucoup ces citations; nous pourrions relater, par exemple, des faits dont nous avons été témoin dans les hôpitaux de Paris, et qui sont entièrement favorables à la puissance des doses infinitésimales. Ainsi, le professeur Beau traitait les diarrhées chroniques par une goutte de teinture de rhubarbe diluée dans 200 grammes d'eau; il guérissait les hémométrorrhagies par une goutte de teinture de seigle ergoté également diluée dans un verre d'eau. M. Trousseau, lui aussi, administrait quelquefois les médicaments en teinture à la dose de une ou deux gouttes dans un verre d'eau. Ce mode d'administration des médicaments, auquel répondaient de beaux succès, ne manquait pas d'étonner les assistants. Or, cet étonnement était un danger; aussi, ces professeurs s'empressaient-ils de déclarer que *ces petites doses diluées* n'avaient rien de commun avec la pratique des médecins hahnemanniens. Cette proposition ne fut pas *démontrée*, mais a-t-on besoin de démontrer quoi que ce soit, dès qu'il s'agit d'attaquer l'homœopathie ? Quel est le médecin allopathe assez oublieux du respect qu'il se doit, pour s'abaisser à prouver pourquoi il ne donne pas dans ces niaiseries, pourquoi il ne s'est pas enrôlé dans les rangs de ces vils charlatans ? Pour détruire jusqu'à l'ombre d'un doute, ces professeurs débitèrent une superbe tirade contre Hahnemann et ses disciples; ils les accablèrent de leur dédain et les vouèrent au mépris public. Procédé ultra-honnête ! Ces messieurs s'approprient le bien d'autrui et poursuivent de leurs insultes ceux qu'ils ont dépouillés; ils s'emparent sans pudeur des procédés homœopathiques les plus accrédités et jouissent effrontément de l'honneur de leurs prétendues découvertes, sans avoir la honte d'être appelés charlatans. A eux, forbans scientifiques, la glorification du

granule, de la goutte et de l'atome; à nous, homœopathes, la flétrissure du globule!

Nous aimons à opposer à ces procédés malhonnêtes, que l'inévitable justice flétrira un jour, la conduite noble et loyale du docteur KOPP (DE HAHNAU), conseiller supérieur du prince de Hesse. Après six années d'expérimentations entreprises dans le but de prouver la nullité d'action des doses infinitésimales, ce médecin se vit contraint d'écrire : "Si j'étais appelé à me prononcer comme juré, ma conscience ne me permettrait pas de m'exprimer autrement : — Oui, les décillionièmes déploient des vertus curatives déterminées"[1]!

Qu'avant d'asseoir leur jugement, nos adversaires imitent l'exemple du docteur KOPP; qu'ils instituent des expériences physiologiques et thérapeutiques; qu'ils se rappellent ces mots de MONTAIGNE : "Il ne faut point juger ce qui est possible et ce qui ne l'est pas, selon ce qui est croyable ou incroyable à notre sens; c'est une grande faute en laquelle la plupart des hommes tombent, de faire difficulté de croire d'autrui ce qu'eux ne sauraient ni ne voudraient faire".

Vox clamantis in deserto. Les médecins de Molière ont fait souche et les traditions se sont conservées intactes dans cette nombreuse famille. Si M. Diafoirus vivait encore, il pourrait dire de la pluralité de nos adversaires scientifiques, ce qu'il disait de M. Thomas Diafoirus : "Mais sur toute chose, ce qui me plait en lui et en quoi il suit mon exemple, c'est qu'il s'attache aveuglément aux opinions de nos anciens, et que jamais il n'a voulu comprendre ni écouter les raisons et les expériences des prétendues découvertes de notre siècle, touchant la circulation du sang, et autres opinions de même farine".

Mais les arrière-petits-neveux de M. Diafoirus ont beau

[1] KOPPS "Erfahrungen", Francfort, 1832.

faire; l'homœopathie triomphera; les vérités sur lesquelles elle repose seront reconnues, et le nom de Hahnemann rayonnera dans l'histoire à côté de celui d'Hippocrate, et en tête des plus grands bienfaiteurs de l'humanité; car, comme le dit le fameux auteur de l'*Esprit des lois*, " la vérité s'échappe et perce toujours les ténèbres qui l'environnent ".

Texte de M. le docteur Brenier.

" L'homœopathie s'est placée dans une position exceptionnelle. Quand un système nouveau se produit, dit M. Dumas (discours prononcé au sénat), " il y a des juges, il va les trouver et il obtient leur approbation, ou il subit leur condamnation ". Les homœopathes ne se soumettent pas à l'appréciation des corps savants, ils n'acceptent pas les expériences de leurs adversaires. " Loin de demander des allopathes pour juger notre doctrine, s'écrie l'un d'eux, nous les répudions " (Bulletin de l'académie de médecine de Belgique, t. VIII, p. 865). Les homœopathes seuls peuvent juger l'homœopathie, les expériences de M. Andral doivent être considérées comme nulles. Que répondre à ces fougueux sectaires ? Si M. Andral est taxé d'ignorance, quel médecin ne serait pas fier d'encourir avec une des lumières de la médecine contemporaine l'anathème homœopathique.

" Il serait temps d'en finir avec ces accusations d'ignorance adressées à des savants dont on ne devrait prononcer le nom qu'avec respect. Que valent donc ces pygmées, si on les compare aux géants qu'ils attaquent ? Les aristocratiques champions des globules

invoquent l'autorité scientifique " des princes, des rois, des ministres, des ambassadeurs, des plus grands guerriers, des plus hautes notabilités de l'Europe " (Bulletin de l'académie belge, t. VIII, p. 925, t. IX, p. 268). Dans une question médicale, l'opinion de tous les princes, rois, ministres, guerriers, ambassadeurs passés, présents et futurs, ne vaut pas l'opinion expérimentalement motivée de M. Andral. On connaît le mot de Boileau à un courtisan : Je suis meilleur juge en poésie que le roi et Madame la Dauphine; et la réponse de Louis XIV au personnage qui s'empressa de lui transmettre les irrévérentieuses paroles du poëte : Oh sur ce point-la M. Boileau à raison. N'en doutons nullement, si l'on soumettait l'homœopathie à l'appréciation des puissants de la terre, tous se récuseraient ".

Et plus loin, à la page 100.

" Les faits, les guérisons; mais ce n'est pas dans la pratique privée, dans l'ombre, loin des regards profanes; c'est sur de grands théâtres, dans les hôpitaux, sous le contrôle de praticiens sérieux qu'il faudrait les produire. Dans ces établissements, il ne suffirait pas pour proclamer ses succès de guérir par des globules de noix vomique, de bryone, de camomille, de coloquinte, un accès de migraine causé par les fatigues et les émotions d'un bal. Les expériences publiques; longtemps on les a refusées, car on devait hésiter à soumettre à un simulacre de traitement des hommes atteints de maladies graves; cependant,

lorsque pour repousser le reproche d'intolérance, des expériences publiques ont été faites, les résultats n'ont pas répondu à l'attente des homœopathes. A Saint-Pétersbourg, le conseil médical a reconnu l'inutilité et le danger du traitement homœopathique dans les maladies qui exigent une thérapeutique active, et il en a proposé l'interdiction dans tous les établissements placés sous l'autorité de l'état (voyez le rapport de M. le docteur Seidlitz, médecin en chef de l'hôpital de la marine à S. Pétersbourg, sur les essais homœopathiques de M. le docteur Hermann, médecin saxon. *Annales de Hecker*, Novembre 1833). A Naples, l'autorisation accordée pour l'établissement d'un hôpital homœopathique a été révoquée après quarante-cinq jours d'essais (Bulletin de l'académie de médecine de Belgique, t. viii, p. 705). A Paris, des expériences ont été faites sans succès à la Pitié dans les salles de M. Andral. De semblables essais ont été faits à l'Hôtel-Dieu, dans les salles de M. Bally, en 1834. Les médicaments furent préparés dans l'officine pharmaceutique qui les fournissait à Hahnemann lui-même, elles n'eurent aucun résultat, et la retraite du médecin homœopathe qui dirigeait ces expériences, les fit cesser après quatre ou cinq mois (Académie de médecine de Paris, Mars 1835). A Lyon, en Avril 1830, le docteur Pointe, professeur de clinique à l'Hôtel-Dieu, confia au docteur Gueyrard le traitement homœopathique de trente malades. Celui-ci les interrogea, leur prescrivit le régime, leur administra les médica-

ments et se retira après dix-sept jours, alléguant comme cause de ses insuccès les miasmes de l'établissement (Gazette médicale, 1833) ".

L'homœopathie récuse-t-elle le jugement de ses adversaires scientifiques? Écoutons à ce sujet notre maître lui-même: " L'homœopathie ", dit-il, " repose uniquement sur l'expérience. Imitez-moi, dit-elle à haute voix, mais imitez-moi franchement et loyalement, imitez bien, et vous verrez à chaque pas la confirmation de ce que j'avance. Ce que nulle matière médicale, ce qu'aucun système de médecine, aucune thérapeutique n'avait fait ni pu faire jusqu'ici, elle le demande à grands cris; elle veut être jugée d'après les résultats. Prenez des cas de maladie l'un après l'autre, décrivez-les d'après la marche tracée dans l'*Organon*, peignez-les si bien, d'après tous leurs symptômes perceptibles, que l'auteur lui-même de l'homœopathie n'ait rien à dire contre l'exactitude du tableau, et, en supposant que ces cas soient de ceux pour lesquels on peut trouver un remède parmi les médicaments essayés jusqu'aujourd'hui, choisissez la substance médicamenteuse qui y est le mieux appropriée, homœopathiquement parlant, donnez-la seule et sans mélange, à des doses aussi faibles que le prescrit la doctrine, en éloignant toute autre influence médicinale, et si le malade ne guérit pas, s'il ne guérit pas promptement, s'il ne guérit pas doucement, s'il ne guérit pas d'une manière durable, couvrez publiquement l'homœopathie de honte, en proclamant l'insuccès d'un traitement suivi rigoureusement d'après ses principes. Mais abstenez-vous, je vous prie, de tout faux. L'imposture tôt ou tard est démasquée et flétrie d'ineffaçables stigmates "[1].

[1] HAHNEMANN, " Tr. de matière médicale ", t. I, p. 74.

Ainsi donc, les homœopathes loin de refuser des juges, en demandent au contraire.

Mais, pour que le jugement de nos adversaires puisse être considéré comme l'expression la plus nette de leur conviction, pour qu'on puisse appliquer à ce jugement l'antique adage " *Res judicata pro veritate habetur* ", il faut que ces adversaires puissent juger en pleine connaissance de cause, il faut qu'ils aient l'intelligence de l'homœopathie; de plus, il faut qu'ils apportent dans l'examen des faits l'impartialité et le calme requis. Autrement nous aurions non pas l'opinion de *juges*,mais celle de *jugeoteurs*.

Et comme la plupart de nos adversaires ignorent les principes hahnemanniens, comme ils ignorent surtout la matière médicale pure dont la connaissance approfondie est essentielle pour pouvoir diriger un traitement homœopathique, le savant et vénérable Varlet a pu dire avec raison à ses collègues de l'académie royale de Belgique que " loin de demander des allopathes pour juger notre doctrine, nous les répudions ". M. Brenier qui cite ce passage de l'honorable doyen des homœopathes belges, aurait bien fait de continuer la citation : " Nous ne leur reconnaissons pas, " ajouta M. Varlet, " les qualités dont les juges doivent être investis; car ils n'ont pas étudié les difficultés du litige, et nous savons qu'un grand nombre opinerait du bonnet " [1]. Un des membres les plus illustres de cette même assemblée, le docteur Fallot, en répondant au professeur Lombard (de Liége), appuya l'opinion de M. Varlet : " Vous demandez pour décider entre l'homœopathie et l'allopathie l'institution d'un jury, mais de qui le composerez-vous ? Est-ce vous qui le formerez et vous y désignerez-vous une place ? N'y aurait-il pas à craindre que l'esprit de secte ne l'y emportât sur l'esprit de justice ? Quel respect mériterait, quelle autorité exercerait un jugement où la passion, l'intérêt pourraient être supposés

[1] " Bulletin de l'acad. royale de médecine de Belgique ", t. viii, p. 865.

intervenus? Et puis comment l'homœopathie y paraîtrait-elle, comme accusée ou comme partie? Mais si la majorité du jury était allopathique, elle serait condamnée; si elle était homœopathique, elle serait triomphante. Le procès serait jugé, l'arrêt prononcé d'avance" [1]. M. Brenier oublie-t-il par hasard que " tont ce qu'il y a d'hommes sont presque toujours emportés à croire, non pas par la preuve, mais par l'agrément"? Ces paroles de l'illustre PASCAL n'ont aujourd'hui encore rien perdu de leur triste vérité.

Oui, l'homœopathie est " dans une position exceptionnelle"; mais ce sont les allopathes qui l'y ont placée. Tandis que les médecins hahnemanniens sont prêts à fournir les éléments et les preuves de leurs affirmations, tandis que notre maître réclame des expérimentations sérieuses, nos adversaires ne nous ont encore donné que ces mots : " *Prætereàque nihil*"!

" Parlez, fils des hommes, pourquoi
Faut-il qu'une haine farouche
Préside aux jugements que vous portez sur moi".

Parce que nous déclinons la compétence des allopathes pour juger la valeur de la doctrine hahnemannienne, s'ensuit-il que nous les taxons d'ignorance? M. Brenier voudrait bien nous le faire dire; mais les écrits des médecins homœopathes sont là pour témoigner du profond respect qu'ils portent aux grands noms de la science médicale. Ce que notre école reproche aux princes de la science allopathique, c'est le jugement non motivé, essentiellement injuste, qu'ils ont rendu sur notre doctrine [2]; ce qu'elle leur reproche, ce sont leurs préventions, leurs antipathies; ce qu'elle leur reproche, c'est de se refuser à toute expérimentation sérieuse, loyale et impartiale, de se retrancher toujours derrière des mots qui, à force d'être répétés, de

[1] "Bullet. de l'acad. de médec. de Belgique", t. VIII, p. 1185.

[2] ROLLIN a dit: " On aime mieux parler et décider au hasard, que de reconnaître qu'on n'est pas assez informé des choses pour en porter jugement".

ridicules qu'ils étaient sont devenus stupides. On peut être à la fois savant anatomiste, grand physiologiste, célèbre pathologiste et parfait ignorant en homœopathie. Il n'y a que les médecins qui joignent un grand savoir une modestie plus grande encore, qui savent surseoir leur jugement sur ce qu'ils n'ont pas eu le loisir ou la volonté d'étudier. Malheureusement les grands savants sont rares. Quant aux savants ordinaires, ils ne connaissent pas la vertu qui a nom modestie.

Mais si nous sommes pleins de respect pour la science de nos adversaires, nous ne sommes pas complaisants[1]. Dans les pages précédentes, nous avons eu occasion d'attaquer les opinions de quelques-uns de nos anciens maîtres, notamment celles de MM. les professeurs Crocq et Thiry, de l'université de Bruxelles. Cependant nous leur portons non-seulement le respect qu'ils méritent à tant de titres, mais nous les aimons sincèrement, comme doit aimer celui qui sait apprécier les services que ces hommes dévoués et désintéressés ont rendu et rendent encore chaque jour à la science et à l'humanité. Ce droit à notre respect, à notre amour et à notre reconnaissance, est à nos yeux, une raison de plus pour leur devoir la vérité. Nous espérons nous en être acquittés; le cas échéant, nous nous en acquitterions encore.

Peut-on dire avec M. Brenier que "les homœopathes "invoquent l'autorité scientifique des princes, des rois, des "ministres, des ambassadeurs, des plus grands guerriers, "des plus hautes notabilités de l'Europe"? Pour donner une nouvelle preuve de la *bonne foi* qui anime le critique montois dans ses attaques contre l'homœopathie, nous repro-

[1] "Ami de la gloire solide,
Mais de la vérité rigide
Encor plus vivement épris".

duirons le passage du discours de M. VARLET auqnel il fait allusion : " Raisonner, tout d'abord, sur la possibilité d'un fait, qui s'annonce comme nouveau, n'est peut-être pas d'un esprit bien sage, ni un sûr moyen pour interroger l'expérience sur la réalité du fait...... Aujonrd'hui (c'est-à-dire en 1835), vous trouverez trois dispensaires et nn hôpital homœopathiques à Londres, nn dispensaire à Dublin, nn antre à Palerme, un hôpital à Nice, nn autre à Gumpendorg, un à Lintz, un à Pesth, un antre à Günz, un à Munich. Vons trouverez également nne chaire homœopathique fondée à Heidelberg par le Gouvernement, une autre que Goettingne a réclamée avec instance; vous ne faites aucune attention aux savantes leçons de Roth, à l'université de Munich, à la considération dont jouit l'homœopathie en Hongrie, dans tous les États antrichiens, à Naples, en Italie, en Espagne, en Angleterre, aux Etats-Unis, etc. Vous auriez dû jeter un regard sur les Ukases qui fondent à S. Pétersbourg et à Moscou, des pharmacies homœopathiqnes; sur la considération tonte particulière du vénérable Hufeland pour Hahnemann et ses disciples, sur des princes, des rois, des grands ministres, des ambassadeurs confiant à l'homœopathie leur santé et celle de leurs enfants; tous ces faits bien faciles à constater, vous auraient, pent-être, tenns nn pen mieux en garde contre votre logiqne de *tout d'abord*, et vous auraient portés à en apprendre un pen plus sur l'homœopathie que vous n'en paraissez savoir" (comte DES GUIDI) [1]. Ce n'est pas là tout-à-fait ce que dit M. Brenier. Quant à la page 268 du tome IX dn même *Bulletin*, elle contient seulement la déclaration du feld-maréchal RADETSKI, certifiant la guérison homœopathique d'nn fongus de l'œil, déclaré incurable par les meillenrs spécialistes allemands et italiens. Parce que ce maréchal est un " illustre guerrier ", n'est-il pas à même d'établir qne les médecins homœopathes

[1] " Bull. de l'académie de médec. de Belgique ", t. VIII, p. 924 et suiv.

ont fait disparaître en quatre mois, la tumeur carcinomateuse que les allopathes avaient considérée comme incurable, abandonnée comme un cas désespéré ? Si M. Brenier le pense, qu'il ait le courage de le dire: il en a débité de plus drôles. Que diable, pourquoi se gêner ? ne s'agit-il pas d'homœopathie ?

Sans prétendre avec M. Trousseau que les gens d'esprit ont la bosse de la bêtise à l'endroit de la médecine, nous avons cependant une médiocre confiance dans " l'autorité scientifique " des princes, des rois, des ministres, etc., et nous croyons que le médecin est meilleur juge en médecine homœopathique que les puissants de la terre, pourvu bien entendu que ce médecin connaisse.......... cette méthode de guérir. Hors ce cas, nous accorderions plus de confiance à l'autorité des rois et de tout le monde. Leur jugement sera nécessairement plus impartial.

Examinons maintenant la valeur des expériences instituées par des médecins allopathes, et dont l'insuccès prouve, aux yeux de M. Brenier, la complète nullité des procédés de traitement hahnemanniens.

Tristes pages pour nos adversaires scientifiques !

Et d'abord, constatons une étrange contradiction. M. Brenier déclare " que ce n'est pas dans la pratique privée, " dans l'ombre, loin des regards profanes, mais sur de grands " théâtres, dans les hôpitaux, sous le contrôle de praticiens " sérieux ", que les homœopathes devraient produire des guérisons; tandis que à la page suivante, " il applaudit à la " protestation indignée de l'académie royale de médecine de " Paris, qui, dans la séance du 24 mars 1835, rejeta à l'unanimité l'autorisation demandée au ministre de l'intérieur par " la société homœopathique de Paris, de fonder un hôpital et " des dispensaires dirigés d'après les doctrines de Hahnemann ". Ainsi, pour le critique montois, les guérisons

homœopathiques, pour être concluantes, *doivent* se produire dans les hôpitaux, mais il ne *veut* pas que nous ayons accès dans les hôpitaux. Il faut pourtant qu'une porte soit ouverte ou fermée.

Commençons notre examen critique par les prétendues expériences de M. ANDRAL.

Ce professeur annonça un jour, à ses élèves, qu'il allait mettre l'homœopathie à l'essai. Il le fit en novembre 1834; et voici d'après le *Bulletin général de thérapeutique*, comment il s'y prit : il détacha de la pathogénésie de chaque médicament expérimenté un ou deux symptômes, pour les adapter à une maladie quelconque, sans vue d'ensemble, sans égard aux causes et aux relations des symptômes les plus importants. Donnons quelques exemples de ces traitements *soi-disant* homœopathiques :

" ACONIT 8e. — 1° Gastrite; *symptôme prédominant :* fièvre intense. *Effets :* Deux pulsations de moins dans les 24 heures; le lendemain une variole se déclara. 2° Fièvre intermittente quotidienne; *symptôme prédominant :* impulsion du cœur. *Effet* : nul.

" BELLADONE 8e. — 1° Hémiplégie; *symptôme prédominant :* trouble de la vue. *Effet :* nul. 2° Bronchite; *symptôme prédominant;* toux opiniâtre; *Effet :* nul ".

Ainsi donc, une *gastrite*, c'est-à-dire un des noms de maladie les plus vagues, et une *fièvre intense*, appellation non moins vague, telles sont les indications qui ont suffi à ce professeur *sérieux* et savant pour se fixer sur le choix de l'aconit. Et notez quelle gastrite! Une variole se déclara le lendemain. " O bone Deus " ! Mais il y a mieux.

M. ANDRAL a trouvé une autre application de l'aconit dans une *fièvre intermittente quotidienne* avec *impulsion du cœur*. C'est incroyable, mais cependant cela est écrit! Le grand clinicien a traité encore, par des doses infinitésimales, d'autres malades attaqués de fièvres intermittentes : " Quelques-uns ", dit-il, " ont été guéris, mais non pas tous ".

Si la symptomatologie des cas guéris a été dressée avec le même tact que celle du cas que nous venons de citer, une chose nous étonne, c'est que M. ANDRAL ait pu guérir. Il a pu frapper juste, par pure chance, comme au jeu *de l'œuf*, mais de tels succès no peuvent compter pour rien dans la démonstration d'une loi. L'homœopathie compte soixante médicaments destinés à combattre les maladies périodiques; ces médicaments réussissent toujours *quand* on sait les appliquer aux différentes formes et aux différentes nuances de ces maladies; mais les connaissances nécessaires pour guérir les fièvres intermittentes seules, exigent un temps plus long que celui que nos adversaires voudraient consacrer à l'étude de l'homœopathie toute entière. Voilà la raison des " quelques " insuccès du médecin de la Pitié dans le traitement des fièvres intermittentes. Ce traitement est des plus difficiles, nous en convenons volontiers; seulement " labor improbus omnia vincit ".

Que dire du traitement d'une *bronchite* avec *toux opiniâtre* au moyen de la huitième dilution de belladone? Bronchite avec toux opiniâtre! Est-il possible d'être plus vague? Trouvez-nous donc un médicament qui soit parfaitement semblable dans ses manifestations physiologiques avec la symptomatologie si caractéristique de cette affection! Et nos adversaires appellent ces expériences de M. ANDRAL, des travaux *sérieux*! C'est pour rire sans doute.

Mais voici le bouquet: *Hémiplégie* avec *trouble de la vue*. Faut-il des commentaires?

Et il y a comme cela trente *ou* quarante cas. M. ANDRAL ne sait pas au juste. C'est dommage.

Ah! que nous avions raison de dire qu'on peut être savant anatomiste, grand physiologiste et célèbre pathologiste, en même temps que parfait ignorant en homœopathie!

Le savant et consciencieux JOURDAN, de l'académie de médecine de Paris, a fait uno critiquo complète des expériences qu'a tentées son collègue, et il lui reproche de " n'a-

voir pas puisé aux sources véritables, faute de connaître la langue allemande[1], et de n'avoir pas connu l'homœopathie". Empruntons lui ces conclusions : "Il est inconcevable qu'un homme du mérite de M. ANDRAL donne pour symptôme prédominant de l'hydropéricarde, des vertiges et des étourdissements; la fréquence du pouls dans une arthrite aiguë, la constipation dans une affection du cœur et de l'utérus. Ou la note entière est une plaisanterie ou elle a été rédigée par un infirmier. M. ANDRAL n'aurait pas dû permettre qu'on attachât son nom à une chose qu'il est impossible de qualifier".

Ainsi sont jugées les expériences de M. ANDRAL par un membre de l'académie de médecine de Paris. Celui-ci ajoute : "Beaucoup de personnes s'imaginent que l'homœopathie est facile à pratiquer; mais rien n'est plus difficile que le choix d'un médicament, et M. Andral, malgré son génie comme allopathe, a besoin des secours qui lui manquent; quand il aura acquis par une longue et pénible étude les notions que le temps seul peut lui faire acquérir, il reconnaîtra que l'homœopathie ne guérit sans doute pas toujours, mais qu'elle guérit des maladies inabordables à l'allopathie. En attendant, il doit pour être juste, convenir que les faits ne sont ni faux, ni dénaturés, comme on l'a dit avec une inconcevable légéreté; ils sont vrais, incontestables, démontrés par l'observation la plus scrupuleuse".

N'est-ce pas que M. Brenier n'aurait pas dû exhumer cette vieille question des soi-disant essais de M. ANDRAL? Quoi! il suffit d'être homme de talent, de mérite, pour s'improviser homœopathe! Il suffirait de dire : je fais de l'homœopathie, et, si l'on ne réussit pas, d'ajouter : donc, l'homœopathie est une mauvaise chose! Les insuccès de M. Andral prouvent seulement que le professeur a fait de l'homœopathie sans savoir la faire; elles ne sauraient prouver contre notre doctrine. D'ailleurs,

[1] La traduction française de la *Matière médicale pure* de HAHNEMANN n'avait pas encore paru.

M. le professeur ANDRAL n'attacha pas *plus tard* une bien grande importance à ces premiers essais, puisqu'il écrivait en engageant ses confrères à répéter les expériences de Hahnemann : " Il est vraisemblable que l'on en verra surgir quelques autres faits aussi authentiques. Qu'un esprit vigoureux médite ces faits, qu'il les compare après les avoir explorés sous toutes leurs faces, qui sait les *conséquences immenses* qui en pourront jaillir [1] "?

Les expériences faites à l'Hôtel-Dieu dans le service de M. BALLY, par MM. LÉON SIMON, père, et CURIE, père, portèrent sur huit à neuf maladies chroniques, dont trois furent guéries, et deux améliorées; deux malades moururent, un phthisique avec des cavernes bien constatées, et une femme hydropique qui avait déjà subi douze ponctions. M. BALLY a raconté devant ses collègues de l'académie de Paris que l'homœopathie avait guéri dans son service un individu atteint de fièvre typhoïde. " Deux affections typhoïdes ", dit-il, " furent mises en parallèle : l'une guérit en dix-huit jours par le traitement ordinaire; celle soumise à l'homœopathie dura quatre mois ". M. Bally aurait dû ajouter qu'au bout de *trois semaines* les symptômes typhoïdes avaient disparu, mais qu'il *restait* la maladie de poitrine antérieure à l'invasion du typhus. S'il avait loyalement et consciencieusement exposé ce cas, il se serait gardé d'en tirer des conclusions défavorables à l'homœopathie, car tout médecin sait qu'il n'est pas de maladies aiguës plus longues et plus difficiles à guérir que celles qui s'entent sur une maladie chronique; mais alors sur quels faits se seraient basées les attaques violentes et ridicules du clinicien de l'Hôtel-Dieu? Pour se rendre intéressant et pour appeler sur lui l'attention de ses collègues et de ses confrères, cet honnête praticien traita la vérité... par la méthode énantiopathique ou des contraires. Ce procédé est d'un homme habile, mais...

En outre, il fut constaté que pendant les expériences,

[1] " Bullet. de thérapeutique ", t. VII, p. 14.

les soins hygiéniques prescrits par les médecins homœopathes n'étaient nullement observés; qu'à l'heure des visites, les élèves, les infirmiers et les sœurs étaient presque toujours absents et qu'ils n'observaient qu'imparfaitement les ordres; que M. Bally lui-même n'a presque jamais fait acte de présence pendant l'expérimentation, et qu'en dépit des conventions faites de donner aux homœopathes des malades à traiter sans les choisir, M. Bally ne leur en a confié que d'incurables. Mis en demeure de publier les observations recueillies dans son service par les homœopathes, c'est-à-dire de produire les procès-verbaux, le professeur s'est retranché derrière des biais; il s'est refusé à cette publication sous prétexte que le registre d'observations avait été perdu en déménageant sa bibliothèque.

Voilà l'histoire des quelques malades — incurables — que M. Bally confia aux soins de MM. Curie et Léon Simon. Ces deux jeunes gens eurent la naïveté de croire à la loyauté du médecin de l'Hôtel-Dieu; ils se tirèrent de l'impasse où ils s'étaient imprudemment engagés, en *guérissant* des malades qui croupissaient depuis des mois dans les salles de l'hôpital et en *améliorant* ceux qui étaient désespérés. Ce résultat n'est déjà pas à dédaigner. Mais, quand le succès eût été complétement nul, encore n'y aurait-il pas eu matière à proclamer la nullité des traitements homœopathiques; car, que peuvent signifier des essais tentés dans le courant de quatre mois, sur *dix* malades choisis parmi les plus incurables; que peuvent signifier *dix* traitements observés avec une négligence qui n'a point de nom ?

Et les expériences de Naples ?

Oh ! de celles-là non plus, M. Brenier n'aurait pas dû parler. Il ne faut jamais remuer l'ordure.

Voici les faits.

Le général Koller avait fait don à l'académie bourbonnienne de Naples des ouvrages de Hahnemann. L'académie, ignorant ce dont il était question dans ces livres, en fit faire

un extrait, publié sous le nom du chevalier DE SCHOENBERG. Bientôt après, M. COSMO DE HORATIIS, président de l'académie médico-chirurgicale et médecin du roi, se déclara ouvertement pour notre méthode et en exposa les motifs dans un ouvrage qu'il publia. Après que d'autres praticiens distingués l'eurent suivi dans cette voie, il demanda et obtint du roi, de pouvoir instituer des expériences publiques dans l'hôpital militaire de la Trinité. Cette clinique s'ouvrit le 13 avril 1829 et dura jusqu'au 1er septembre suivant. Soixante malades y reçurent des soins : cinquante-deux furent complétement rétablis, six restèrent à l'hôpital en voie de guérison, deux moururent; mais, dit M. DELZIO, le fidèle narrateur de cette page historique, " ils avaient été apportés mourants dans la salle, et avaient reçu les secours de la religion avant ceux de la médecine", ce qui indique parfaitement l'imminence du danger de mort.

Nous espérons bien que ces résultats sont tout à l'avantage de l'homœopathie. Voyons si ce qui suit est également honorable pour nos adversaires.

Le docteur DE HORATIIS accepta de faire ces expériences sous le contrôle de six commissaires, choisis malheureusement parmi les plus violents adversaires de l'homœopathie. Tout fut mis en œuvre pour contrarier l'exécution du décret royal et la retarder le plus possible. Le gouvernement fut même obligé d'intervenir pour que les choses se fissent avec calme et convenance. Enfin, la clinique s'ouvrit : Les commissaires s'adjoignirent le médecin et le chirurgien ordinaires de l'hôpital et six autres médecins qui les représenteraient au besoin. Les homœopathes veillèrent avec soin à ce qu'aucune négligence ne vint infirmer les résultats qu'ils attendaient du traitement : un des leurs ne quittait la clinique ni jour, ni nuit. Cependant on répandit le bruit dans la ville que les malades de la clinique homœopathique étaient dans le plus pitoyable état, qu'il y avait beaucoup de morts et de mourants. Ce bruit absurde parvint jusqu'aux oreilles du roi, qui en fut d'autant plus effrayé qu'il devait se considérer comme l'auteur de ce désastre.

Il se hâta d'envoyer le prince royal, accompagné de deux généraux, pour s'informer de l'état des choses et lui rapporter des renseignements exacts. Les malades se trouvaient tous en voie d'amélioration; quand le duc demanda la liste des morts, il lui fut répondu que, grâce à Dieu, *la mort n'avait pas encore pénétré dans cette enceinte.* Alors, émerveillé et souriant, le prince s'écria : *Donc, ces malades que j'ai devant les yeux, sont des morts ressuscités.*

Le quarantième jour de la clinique, les six commissaires, assistés de leurs substituts, invitèrent à l'improviste les homœopathes à rendre compte. De Horatiis refusa de livrer les pièces, objectant que les commissaires étaient les témoins légaux et non les juges de la médication des homœopathes. Ceux-ci devaient compte de leurs travaux aux médecins du monde entier. Après cette séance tumultueuse et scandaleuse, la commission des six adressa un rapport secret au président de l'instruction publique, planta là les homœopathes pour toujours et leur abandonna le champ de l'observation et de la vérité. Il est à noter que les commissaires y vinrent les uns une fois, d'autres peu de fois et l'un d'eux ne s'y fit jamais voir.

Ce rapport des commissaires fut remis au ministre de l'intérieur qui le lut au conseil d'état. Le roi en fut étonné et demanda à voir les documents; le 9 juin, son aide-de-camp, duc de Valentino, accompagné du lieutenant-général des hôpitaux militaires, rassembla à l'improviste les papiers de la clinique, les scella de son sceau, et les fit parvenir à son souverain. Avide de connaître par lui-même la vérité, le roi y jeta un coup d'œil scrutateur; cette lecture impartiale sauva les homœopathes. En somme, que contenaient ces papiers? Des histoires de malades sortis de la clinique en parfaite santé et des histoires de malades en train de guérison : le roi fut satisfait. Mais si les commissaires tournèrent le dos à la clinique, quelques-uns de leurs substituts continuèrent à s'y rendre et à signer les tableaux des mala-

des. Le médecin et le chirurgien de l'hôpital della Trinita, commissaires de droit de la clinique, qui n'avaient pas pris part au susdit rapport, fidèles à leur devoir, assistèrent jusqu'à la fin à la clinique des homœopathes, et signèrent jour par jour l'histoire des malades.

Les résultats de cette expérimentation furent si peu défavorables à l'homœopathie, que deux des médecins-adjoints adoptèrent à la suite, la pratique hahnemannienne.

La clinique fut supprimée parce que le docteur de Horatiis dut accompagner son souverain en Espagne. On négligea de la rouvrir parce que, comme plus tard Louis-Philippe de France, le roi de Naples ne voulait pas trop se mettre à dos la grande corporation des médecins. C'est bien assez de subir les attaques des républicains et des socialistes; on ne va pas de gaieté de cœur s'aliéner l'appui de tout un corps.

Que résulte-t-il de cette simple exposition des faits? que l'homœopathie est sortie triomphante de la lutte, malgré les efforts déloyaux de ses adversaires.

Le docteur Melicher, envoyé par le roi de Prusse à Rome, après avoir étudié ce qui s'était passé à Naples, écrivait en novembre 1841 : "Au lieu de laisser les homœopathes suivre tranquillement leurs traitements, les commissaires allopathes les accablèrent des questions les plus niaises, et portèrent le trouble partout. Non contents d'inquiéter les homœopathes de toute manière, ils ne surent qu'inventer pour tourmenter aussi les malades, qui finirent par se croire enfermés dans une caverne de démons". Conduite admirable et généreuse, comme oncques il n'en fut.

Et les expériences du docteur Hermann à S. Pétersbourg? Mais leur résultat fut si peu défavorable à l'homœopathie, que l'empereur de Russie donna, peu de temps après, à ce médecin l'ordre d'ériger un hôpital militaire homœopathique à Tultschin, en Podolie, et qu'il lui conféra à cette occasion le rang de général d'état-major.

Est-il besoin de parler des expériences de M. le docteur

GUEYRARD, dans le service de M. le professeur POINTE à l'Hôtel-Dieu de Lyon ? Voici leur histoire racontée en quelques mots : Dans une salle de vingt lits, confiée au médecin homœopathe par M. Pointe, il y eut le premier jour deux entrants; le second jour, il y en eut un ou deux; mais, dans la nuit, l'interne de garde trouvant de la fièvre à l'un des malades, l'avait saigné. Le jour suivant, il fut aisé de remarquer que l'on avait fait des fumigations dans la salle. Dans ces conditions, M. GUEYRARD reconnut qu'il était impossible de faire des expériences sérieuses et déclina toute responsabilité.

Comme on voit, ici encore les allopathes ont usé de leur franchise, de leur loyauté habituelles !

" Mais sur cet affligeant tableau
Qu'à regret ma main continue,
Ami, n'arrêtons point la vue
Et tirons un épais rideau ".

D'ailleurs, en admettant même qu'il y ait eu des insuccès, qu'est-ce que cela prouve ? Les homœopathes ont-ils jamais eu la prétention de guérir toutes les affections, de sauver tous les patients ? Ah ! nos adversaires sont étonnants ! Ils trouvent singulier qu'un malade, traité homœopathiquement, puisse passer de vie à trépas. A les croire, l'homœopathie, sous peine d'être déclarée une nihilité, devrait supprimer la mort !

Cette critique est-elle sérieuse ?

Que voulez-vous ? Nos détracteurs savent qu'un chétif argument détourne souvent d'une grande vérité; comme dit fort bien J. PETITSENN, c'est le grain de sable dans l'œil qui lui dérobe la lumière.

Quand bien même toute une série d'expériences eût constitué de complets insuccès, encore ne pourrait-on conclure contre l'homœopathie; la plus grande absurdité que puisse commettre un raisonneur, c'est de rejeter sur une doctrine l'imprudence, l'incapacité ou les fautes d'un adepte.

Nos adversaires ne le savent que trop; chaque jour ils enseignent que la science médicale n'est pas responsable des faits et gestes des praticiens. A chaque nouvel accident provoqué par le chloroforme, les maîtres nous disent : Recourons cependant à ce précieux anesthésique et ne nous laissons pas arrêter par la conduite des médecins inhabiles et par le spectacle des drames terribles dont ils sont les malheureux auteurs.

Et cependant, ces adversaires — si généreux pour les fautes de leurs partisans — s'acharnent contre quelque *prétendu* insuccès d'un médecin hahnemannien.

Ils torturent les faits et les façonnent à leurs besoins.

Ils calomnient, parce qu'ils savent que la calomnie tue. Mais la calomnie tue seulement ceux qui ont la folie ou la faiblesse de se laisser toucher par elle. Les homœopathes méprisent cette conduite ignoble autant que ridicule; voilà tout. Le crime cependant n'en subsiste pas moins, et ce crime, nos adversaires l'expieront tôt ou tard.

Au lieu de relater des semblants d'expériences où le ridicule le dispute à la sottise scientifique, M. Brenier aurait pu citer des expériences sérieuses, instituées dans plusieurs *hôpitaux*, par des praticiens renommés, devant de nombreux médecins allopathes. Telles sont celles instituées par TESSIER, à l'hôpital Ste-Marguerite (annexe Hôtel-Dieu), pendant les années 1849, 1850 et 1851. Elles ont un caractère inattaquable d'authenticité, puisque plus de trente médecins les ont constatées, puisqu'elles ont été dirigées en dehors de l'influence de TESSIER, par les internes du service, qui ont apporté à cette œuvre leur loyauté indépendante de jeunes gens et leur généreux dévouement à l'humanité.

Lorsque ces expériences commencèrent, elles rencontrè-

rent des applaudissements unanimes : les adversaires de la méthode espéraient que les expériences seraient défavorables, et ils comptaient, ponr appuyer leur répnlsion, sur l'autorité de l'expérimentateur; les partisans comptaient snr l'indépendance et la loyauté dn médecin observatenr, sur son autorité pour affirmer la vérité, et sur la bonté de lenr cause; les indifférents s'attendaient à une expérimentation sérieuse et complète et espéraient enfin connaître la vérité.

Quand on apprit que les expériences réussissaient et que leurs résultats étaient favorables à l'homœopathie, une hostilité formidable et haineuse s'éleva et s'adressa à l'autorité pour faire cesser les essais. C'était la reprodnction des scènes de Naples. L'autorité s'émnt de cette dénonciation. Le ministre et le directeur de l'assistance publique ordonnèrent à deux reprises différentes, de faire nne enquête, et purent constater chaque fois que la mortalité était moins grande dans le service de M. Tessier que dans les autres. Aussi l'engagèrent-ils à poursuivre le cours de ses études comme utiles à l'humanité.

Sur le désir de M. Tessier, l'administration des hôpitanx pnblia le résultat *officiel* des traitements homœopathiques. Le docteur Valleix — l'adversaire de Tessier — écrasé par les faits livrés au public par l'administration, chercha à y répondre par la voie d'un journal de médecine. Cet honnête journal, après avoir accueilli l'attaque, refusa d'insérer la réponse. Alors Tessier imprima son livre "*De la médication homœopathique*" renfermant le relevé comparatif des malades traités à l'hôpital Ste-Marguerite par la méthode de Hahnemann et par la méthode ordinaire. L'administration des hospices publia elle aussi, et officiellement, les statistiques générales de l'hôpital où MM. Valleix et Marotte avaient 99 lits et M. Tessier, 100. Voici les résultats officiels :

Pendant les années 1849, 1850 et 1851, il y a eu dans les services de la médecine ordinaire, 411 décès snr 3,724 entrants, et dans le service de l'homœopathie 399 décès snr

4,663 entrants. Ainsi, sur un même nombre de lits, les allopathes ont eu 939 entrants de moins que le médecin homœopathe, ce qui prouve bien que ce dernier guérissait plus promptement ses malades que ne le faisaient ses adversaires. M. Tessier a eu non seulement *plus d'entrants* que MM. Valleix et Marotte, mais encore il a eu, toute proportion gardée, 103 *décès en moins.* Dans le service ordinaire, on comptait 113 morts par 1000 malades; dans le service hahnemannien, on en comptait seulement 85. Cette statistique n'établit-elle pas que le traitement homœopathique *guérit plus promptement et plus fréquemment* que le traitement allopathique? Les chiffres ont ici une éloquence incontestable.

Quel fut le résultat pratique de ces expériences? Les internes du service et quelques autres médecins s'inclinèrent devant l'évidence des faits et embrassèrent l'homœopathie. Ceux qui ont persisté dans leurs erreurs — qui peut empêcher un homme de dire qu'en plein soleil il fait nuit? — ont redoublé leurs colères, ont majoré leurs insultes et leurs calomnies. Telle est à nu la loyauté de nos adversaires scientifiques!

Veut-on d'autres faits? En voici:

Le docteur Gastier, qui vient de mourir à l'âge de 78 ans, a dirigé pendant près de vingt ans, à dater de 1832, l'hôpital de Thoissey, et a traité constamment ses malades d'après la méthode hahnemannienne. Il fut dénoncé lui aussi; mais les administrateurs de l'hôpital vengèrent la vérité outragée en publiant une lettre où ils déclarèrent entr'autres que "les registres attestent que depuis l'entrée en fonctions de M. Gastier, le nombre de décès, relativement au nombre des malades admis à l'hospice, a été moindre qu'auparavant".

Ouvrard à Angers, Mabit, père, à Bordeaux, Laburthe à Fontainebleau et beaucoup d'autres médecins des hôpitaux ont fait publiquement l'application du traitement hahnemannien; les résultats de ces tentatives spontanées, individuelles, complétement favorables à notre méthode, ont été publiés à

leur époque. Mais nos adversaires passent sous silence, de parti pris, tout ce qui est favorable à l'homœopathie.

Parlerons-nous des essais publics pratiqués dans les hôpitaux d'autres pays, et qui ont été favorables au traitement des maladies d'après la méthode hahnemannienne? Nous n'en finirions pas si nous devions exposer la série de ces expériences. Nous aimons mieux répéter le défi que la plupart des médecins homœopathes ont adressé et adressent encore chaque jour à leurs adversaires scientifiques : *Ouvrez nous les salles de vos hôpitaux, abandonnez-nous quelques-uns des malades que les administrateurs du bien des pauvres ont confié à vos soins, laissez-nous traiter ces malades d'après l'enseignement de notre maître, observez avec nous et puis jugez-nous loyalement et consciencieusement.* Qu'un adversaire quelconque ait le courage de relever ce défi, nous le désirons de tout cœur! Mais on a peur de la vérité; on aime mieux décrier une méthode et calomnier les disciples. Nos détracteurs ont la triste audace de nous appeler charlatans, imbéciles et imposteurs, quand ils se trouvent *hors de notre portée* dans un salon ou une réunion quelconque; ce courage de lièvre leur échappe dès qu'ils sont en notre présence; leur misérable déloyauté se fait jour, dès que nous nous offrons pour prouver la réalité de notre doctrine, pour démontrer la puissance de notre méthode de traitement. Heureux encore si l'indignité d'une telle conduite est effacée par la nullité des personnages.

Non seulement nos détracteurs refusent de nous ouvrir les salles des hôpitaux dont, par privilège, ils sont les médecins, mais encore ils refusent de s'éclairer sur la valeur de notre méthode en visitant les dispensaires homœopathiques. C'est en vain que les docteurs Varlez et Mouremans les ont convié publiquement et à plusieurs reprises à observer dans nos salles de consultations gratuites, les nombreuses guérisons qui s'y produisent chaque jour; c'est en vain que plusieurs de nos chefs ont invité en particulier

d'anciens collègues et amis. " Quand il nous plaît de ne pas voir ", leur fut-il constamment objecté. Et en effet, que pouvons-nous y faire, quand ces messieurs ne veulent pas voir?

Nos adversaires veulent étouffer la vérité!

Bien plus, MM. les allopathes ont fait punir administrativement, toutes les fois qu'ils l'ont pu, les médecins qui avaient publié des relations de guérisons hahnemanniennes. Un exemple : M. Laburthe, chirurgien-major, avait traité homœopathiquement tous les malades de son infirmerie depuis décembre 1834 jusqu'au 30 juin 1837. Les résultats étaient surprenants et certifiés vrais par le chef du corps. M. Laburthe publia son rapport en juillet; un mois après il fut congédié! Nous aurons l'occasion de relater des faits bien plus arbitraires quand nous raconterons plus loin les persécutions auxquelles les homœopathes ont été et sont soumis chaque jour.

Terminons par cette citation : " La vérité serait bientôt reconnue ", dit M. le docteur Mabit, " si l'on faisait inspecter le service qui m'est confié à l'Hôtel-Dieu de Bordeaux, par des professeurs choisis dans chacune de nos facultés de médecine. Je ne recuserais point de tels juges. Ils ne viendront pas avec une répugnance plus forte que celle qui retarda mes essais pendant plusieurs années, ils ne pourront être plus méfiants que je ne le fus moi-même. Je me soumets d'avance à toutes les précautions que leur mission rendra nécessaires. Je n'aurai pas besoin de leur dire que quand on cherche la vérité, il faut se convaincre par soi-même, ne croire ni ne repousser avec prévention, mais seulement après un examen irréprochable ".

Pourquoi ce généreux appel n'a-t-il pas été entendu?

Parce que, comme du temps du bon Lafontaine " le droit du plus fort est toujours le meilleur ".

" Les expériences thérapeutiques n'ont donc pas donné à l'homœopathie la sanction qu'elle en attendait; les expériences sur l'homme sain, proposées aux médecins homœopathes, si elles avaient constaté les résultats annoncés par Hahnemann, auraient été décisives; mais ils n'ont jamais répondu à cet appel. En 1835, M. le docteur Léon Simon, médecin d'un incontestable talent, qu'on est étonné de rencontrer parmi les sectateurs de Hahnemann, donnait à Paris des conférences homœopathiques. Un de ses auditeurs, M. le docteur Marmorat, " voulant joindre à l'autorité de sa parole la puissance des faits, lui proposa une série d'expériments; et afin d'ôter tout prétexte à la malveillance ou à l'incrédulité, il posa les conditions suivantes :

" 1° M. Simon choisira dans la matière médicale les dix substances médicamenteuses susceptibles de donner lieu aux phénomènes les plus tranchés, les plus caractéristiques, les plus spécifiques. — Leur préparation sera faite sous la surveillance de M. Simon, ou par M. Simon lui-même, afin qu'on ne puisse expliquer l'absence de résultats par la négligence apportée dans les manipulations pharmaceutiques.

" 2° Les dix médicaments étant renfermés chacun dans son paquet avec l'étiquette *cachée sous un pli*, M. Simon prendra au hasard le premier qui se présentera, et l'expérimentera sur lui-même ou sur l'un des plus éclairés et des plus dévoués partisans de l'homœopathie, afin que l'on ne puisse, comme

cela a déjà eu lieu, donner pour cause de la nullité des effets, l'inobservance de la diète homœopathique.

" Le papier étiqueté qui contenait le médicament employé et les neuf autres paquets, seront mis sous bande cachetée, et le tout restera clos jusqu'à la fin de l'expérience.

" 3° Lorsque M. Simon jugera l'expérience terminée, il devra d'après le compte-rendu des symptômes éprouvés par lui ou par la personne qui aura été le sujet de l'expériment, désigner le nom de la substance employée; en un mot, il fera une analyse médicamenteuse au moyen des réactions homœopathiques.

" 4° Si l'expérience a été faite sur un sujet rebelle aux influences homœopathiques, il sera permis à M. Simon de recommencer un certain nombre de fois.

" Ces conditions, d'abord acceptées avec empressement, furent repoussées dans la séance suivante: la nuit avait porté conseil, M. Simon ne voulut plus consentir à l'expérimentation, qu'autant qu'il connaîtrait d'avance le nom du médicament. Cette précaution détruisait, comme on voit, toute la valeur de l'expériment. (Journ. des connaiss. médico- chirurg., 1835).

" La proposition de M. le docteur Marmorat témoignait d'un désir sincère d'arriver à la vérité, quelle qu'elle pût être; elle faisait la partie belle aux homœopathes s'ils avaient eu foi dans leurs principes. Les résultats qu'ils devaient, eux disciples convaincus d'Hahnemann, considérer comme certains, allaient

donner à la doctrine homœopathique l'éclatante confirmation de l'expérience. Eh bien, la proposition formulée par M. le docteur Marmorat, et repoussée par les homœopathes en 1835, nous les mettons au défi de l'accepter aujourd'hui ".

Les homœopathes n'ont jamais répondu à l'appel des médecins allopathes proposant d'expérimenter les médicaments hahnemanniens sur l'homme bien portant. Telle est la nouvelle accusation quo M. Brenier dirige contre les disciples de Hahnemann.

Elle est fausse comme les autres.

Chaque fois que des médecins d'une autorité et d'un savoir incontestables ont proposé de vérifier l'action des doses infinitésimales sur un certain nombre de médicaments, les médecins homœopathes se sont empressés d'accueillir cette proposition et se sont soumis à l'expérimentation pure.

Rapportons ce seul exemple. En 1861, le rédacteur en chef du *Moniteur des sciences médicales* avait défié M. Imbert-Gourbeyre de prouver l'action physiologique des doses infinitésimales, s'engageant avec dix de ses amis à faire des expériments contradictoires. Le savant professeur de Clermont-Ferrand répondit à ce défi en publiant, un an après, toutes ses expériences et recherches sur l'arsenic infinitésimal, dans un très long travail inséré dans la *Gazette médicale*. " J'attends avec confiance toutes les contre-expérimentations ", écrivit-il à cette occasion, " et, l'avouerai-je, j'espère gagner le procès en litige, à moins que l'arsenic de Clermont ne jouisse pas des mêmes propriétés que celui de Paris ". Est-il besoin d'ajouter que le judicieux professeur attend toujours ces contre-expérimentations et que très probablement il les attendra

longtemps encore. Les allopathes s'associent volontiers à dix, sous une raison sociale quelconque, pour plaisanter et injurier leurs adversaires, pour ridiculiser l'enseignement hahnemannien; volontiers aussi ils proclament à cor et à cri qu'ils vont instituer des expériences qui écraseront les prétentions des homœopathes et rendront leur imposture évidente. Mais quand le quart d'heure de Rabelais sonne, quand il s'agit de commencer ces expérimentations contradictoires, dont les heureux résultats ont été escomptés d'avance, quand il faut exécuter les promesses si pompeusement annoncées, les dix associés s'éloignent sans mot dire, chacun de son côté, et le combat finit..... avant d'avoir commencé. Cela n'empêchera nullement ces dix associés de continuer à nier l'action des doses infinitésimales et même de sourire de pitié à ce sujet, tout en prenant des poses parfaitement doctorales. Ils oublient qu' " il faut des actions et non pas des paroles ". Toujours mêmes acteurs et même comédie ! Seulement, est-il facile et agréable de s'arranger avec de tels adversaires !

Et le projet-Marmorat, objectera-t-on avec M. Brenier.

Les conditions proposées par M. le docteur Marmorat, tout excellentes qu'elles paraissent au prime abord, sont presque inacceptables dans la pratique. Nous ignorons les motifs qui ont conduit M. Léon Simon, père, à repousser le mode d'expérimentation indiqué par un de ses auditeurs; nous le regrettons d'autant plus vivement qu'il eut suffi de citer les termes de la réponse pour obtenir justice entière de l'objection. Ce savant médecin, dont le " talent est incontestable " et que M. Brenier " est étonné de rencontrer parmi les sectateurs de Hahnemann ", a justifié sa conduite, dans un travail qu'il nous a été impossible de nous procurer.

M. Brenier renouvelle la proposition de M. Marmorat et nous met au défi de l'accepter aujourd'hui.

Quand bien même notre adversaire réunirait les conditions de loyauté, essentiellement indispensables dans ce genre de

tournoi — et maint lecteur les refusera avec nous au virulent critique montois — encore ne voudrions-nous accepter le défi sur les bases proposées par M. Marmorat. C'est la troisième condition qui nous paraît inacceptable; elle est ainsi conçue: " Lorsque M. Simon jugera l'expérience terminée, il devra " d'après le compte-rendu des symptômes éprouvés par lui ou " par la personne qui aura été le sujet de l'expériment, " désigner le nom de la substance employée; en un mot, il " fera une analyse médicamenteuse au moyen des réactions " homœopathiques ". Cette analyse médicamenteuse n'est possible que pour autant que les symptômes physiologiques éprouvés par l'expérimentateur soient *caractéristiques, spécifiques* du médicament. Et comme il se peut que les troubles médicamenteux éprouvés par l'expérimentateur ne soient pas spécifiques et nettement caractéristiques du médicament[1], l'analyse réclamée peut manquer de bases certaines et conséquemment être impossible dans nombre de cas. Un bon homœopathe saura toujours désigner le nom du médicament, quand il aura devant lui un tableau de symptômes caractéristiques; il ne le saura pas, quand les symptômes éprouvés sont de moyenne ou de faible importance. Cette condition nous semble donc inacceptable, parce qu'elle n'est pas d'une application constante.

Toute difficulté disparaîtrait si on modifiait ainsi la troisième condition: " *Lorsque M. Simon jugera l'expérience terminée, on ouvrira le pli cacheté et on examinera la pathogénésie du médicament indiqué pour savoir si les symptômes signalés par les expérimentateurs y sont mentionnés.*

Est-ce à dire pour cela que les expérimentations sur les bases stipulées par M. Marmorat, sont complétement irréalisables et ne peuvent pas être tentées?

Non, car malgré les grandes difficultés que nous venons d'indiquer, ce travail a été entrepris et, hâtons-nous de

[1] Voir ce que nous avons dit sur les contingences du médicament, p. 257.

le dire, il a été couronné d'un plein succès. On se rappelle qu'un jour, en 1866, à la société de médecine homœopathique de France, M. Houat, connu très avantageusement dans le monde savant par ses travaux sur l'action physiologique et l'action thérapeutique de plusieurs médicaments, s'engagea de dire les symptômes et le nom d'un médicament qui lui serait donné à la quinzième dilution hahnemannienne, et sans aucune désignation pouvant le faire connaître. Cette proposition ayant été acceptée, une commission fut nommée et il fut convenu que six médicaments à la quinzième dilution seraient pris à la pharmacie de MM. Catellan et disposés de telle manière que celui qui servirait à l'épreuve ne pût être connu par la commission chargée de le transmettre à l'expérimentateur. Ces six médicaments étaient l'aconit, l'arsenic, la belladone, le carbonate de chaux, le mercure et le soufre. Deux jours après, le docteur Teste, un des commissaires, adressait à M. Houat le médicament sans étiquette et sous enveloppe avec le billet suivant :

Mon cher confrère,

Voici le médicament dont vous devez nous dire les symptômes et le nom. Puissiez vous réussir !

Bien à vous, Teste.

M. Houat se mit à l'œuvre et, quelques mois plus tard, il adressait à la commission sa réponse, qui fut ouverte devant la société réunie, dans la séance du 19 novembre 1866. Cette réponse ne comprenait pas moins de 390 symptômes qui furent annoncés par l'expérimentateur comme appartenant à la belladone. M. Curie, fils, secrétaire de la société — et on s'en souvient, l'adversaire déclaré des doses infinitésimales — ayant rompu une enveloppe où se trouvait le N° de la fiole envoyée à M. Houat, puis un autre pli cacheté qui contenait le nom correspondant à ce numéro, déclara que le médicament essayé était en effet la belladone.

Cette expérience de M. Houat s'est certainement accomplie dans les conditions indiquées par M. MARMORAT et reproduites avec aplomb par M. Brenier. Le critique montois a donc inutilement mis les homœopathes au défi de faire ces expériments. Qu'il institue maintenant des expérimentations contradictoires. Objectera-t-il qu'elles sont difficiles? Mais, tout le monde sait, que

« Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire ».

Il est bien plus facile, c'est vrai, de diriger des attaques déloyales contre ses adversaires; notre contradicteur se tiendra dans ce rôle...... à la plus grande satisfaction de ses confrères moins hardis ou moins dépouillés de pudeur.

M. Brenier croit que si M. LÉON SIMON, père, avait accepté les propositions formulées par M. MARMORAT, ces "expériences auraient été décisives" et qu'elles "auraient donné à la doctrine homœopathique l'éclatante confirmation de l'expérience". Nous ne partageons pas cet optimisme; nous ne pensons pas que ces essais physiologiques eussent pu fournir à nos adversaires des arguments *décisifs* en faveur de l'homœopathie. Cette présomption n'est pas vaine : en effet, les expérimentations instituées par de nombreux médecins homœopathes[1], notamment celles de MM. Houat et Imbert-Gourbeyre, prouvent l'incontestable action physiologique des médicaments à doses infinitésimales. Nos adversaires considèrent-ils les résultats remarquables de ces expérimentations comme "une éclatante confirmation" de la doctrine hahnemannienne? M. Brenier lui-même envisage-t-il ces résultats comme "décisifs"? Mais alors, pourquoi un pamphlet?

Les expériences physiologiques demandées par Messieurs Marmorat et Brenier existent donc et peuvent être répétées chaque jour; mais pour que ces expériences soient répétées

[1] Voir page 2/2.

par les chefs de l'école hahnemannienne, il faut que ces essais soient contrôlés par les chefs de l'école allopathique ou par un groupe de médecins jouissant d'une autorité incontestable. On comprend aisément que pour satisfaire " le désir sincère d'arriver à la vérité ", exprimé par un médecin quelconque, nos maîtres ne peuvent constamment s'affranchir des soins de leur clientèle, interrompre leurs études et se soumettre aux conditions désagréables d'une bonne expérimentation; car enfin, ces expériences peuvent durer des semaines, et après avoir répondu aujourd'hui au désir de Pierre, rien ne prouve qu'on n'ait à satisfaire demain à ce même " désir sincère " exprimé par Paul. Nos maîtres ne demandent pas mieux que de faire beaucoup de prosélytes, mais on doit bien convenir qu'il leur reste autre chose à faire.

Si réellement nos adversaires ont " le désir sincère d'arriver à la vérité quelle qu'elle puisse être ", pourquoi ne contrôlent-ils pas les résultats proclamés par les médecins hahnemanniens, pourquoi ne répètent-ils pas sur eux-mêmes ou sur quelques " amis complaisants " (style de M. Brenier), les expérimentations physiologiques sur lesquelles s'appuient les médecins de notre école? On peut bien s'imposer quelques sacrifices pour découvrir le vrai.

Toutes les expérimentations isolées, entreprises dans le but de satisfaire " ce désir sincère " de quelque ami de la vérité, ne peuvent aboutir qu'à la conversion de l'observateur. Cette conversion passera presqu'inaperçue, si le médecin " ami de la vérité " appartient au commun des martyrs; elle causera de l' " étonnement ", si ce médecin jouit d'une juste considération; elle déterminera de violentes colères, si le nouveau converti jouit d'une grande autorité auprès de ses collègues. L'histoire est là pour nous l'enseigner.

Nos adversaires savent bien cela; mais ils se donnent un certain vernis en posant en provocateurs. Cela ne coûte pas cher, et fait toujours beaucoup d'effet.

TEXTE DE M. LE DOCTEUR BRENIER[1].

" Les homœopathes reprochent à leurs adversaires leur incrédulité systématique; mais est-il donc bien facile d'adopter des convictions que Hahnemann lui-même ne possédait pas ? Qu'on ouvre l'*Organon*, et l'on verra que dans les cas urgents ou graves, Hahnemann prescrit de ne pas se servir de l'homœopathie; il faut, dit-il, se servir de la médecine ordinaire. De son propre aveu, l'auteur de la nouvelle doctrine employait donc l'homœopathie dans des maladies légères, dans des maladies qui se terminent heureusement sous l'influence des moyens hygiéniques, et la médecine ordinaire dans les maladies graves, dans les maladies qu'un traitement non homœopathique peut seul préserver d'une terminaison funeste. L'aveu est précieux, émanant de Hahnemann; il prouve et la fausseté de la doctrine, et la déloyauté de son auteur. Les médecins homœopathes, quand ils sont sérieusement malades, usent largement de la prescription de Hahnemann, et se gardent de s'administrer d'inutiles globules. Un défenseur ardent des principes de l'homœopathie a eu une fois au moins en sa vie un moment de doute; il avoue que dans le cours d'une maladie dont il a été atteint, il a eu recours à la saignée (Bulletin de l'académie de Belgique, tom VIII). Cependant les homœopathes considèrent l'aconit, comme un équivalent des évacuations sanguines ".

Et plus loin, à la page 85.

" Les homœopathes rejettent l'existence de la

[1] Voir " Mémoire ", in " Bull. soc. médec. de Gand ", t. XXXIV, p. 81.

prédominance de développement et d'action des trois grands systèmes sanguin, nerveux et lymphatique qui constitue les tempéraments; ils refusent d'admettre la pléthore sanguine, la pléthore nerveuse, la pléthore lymphatique. A la classification des maladies en inflammations, asthénies, hémorrhagies actives et passives, névroses, etc., ils substituent exclusivement la symptomatologie, parce que leur doctrine des doses infinitésimales ne leur permettrait pas d'employer les médicaments que ces maladies réclament. Chose grave, car si le médecin homœopathe se trouve en présence d'une maladie que l'expectation ne peut guérir, s'il se trouve par exemple en présence d'un malade atteint d'une congestion cérébrale, d'une pneumonie, d'une hémorrhagie active des bronches, il s'abstiendra de le saigner, parce que cette opération, en sauvant le malade, donnerait un démenti à son système. Nous avons dit, il est vrai, que dans les cas urgents et graves, Hahnemann prescrit l'emploi de la médecine ordinaire, mais les homœopathes purs se gardent bien de se soumettre à une prescription qui serait une éclatante condamnation de la pratique homœopathique. Qu'un malade succombe, qu'importe? Vive l'homœopathie! quand même".

A la même page se trouvent deux notes concernant l'opinion de l'académicien docteur RUCCO *sur les tempéraments et le traitement de l'apoplexie. N'ayant pour but que la défense des principes hahnemanniens attaqués par M. Brenier, nous ne reproduirons pas ces notes*

et nous nous abstiendrons d'examiner les critiques du médecin de Mons. Voici deux autres notes du même passage :

" Il est évident qu'aucun médicament homœopathique, quelque miraculeux qu'il soit, même l'aconit, ne peut diminuer la surabondance de sang qui constitue la pléthore. Il faut donc nier l'existence de la pléthore, afin de pouvoir nier l'existence de la saignée. Le procédé est honteux, car l'évidence prouve le contraire, mais qu'importe ? Tous les décillionièmes du monde ne peuvent produire un effet purgatif; il faut donc nier l'utilité de la révulsion intestinale. Mais les congestions actives, les inflammations aiguës, on ne peut pas les contester, la nécessité des évacuations sanguines est évidente; ah ! bien oui, arrière cette thérapeutique vulgaire et surannée; parlez-moi donc de l'aconit, de l'arnica, de la belladone, de l'ignatia amara, de la bryone, de la scille, du rhus radicans, voilà les moyens thérapeuthiques qu'indique l'expérimentation pure ".

" M. Bonjean pose le dilemme suivant, auquel, croit-il, on aura quelque peine à répondre : " Ou les médicaments homœopathiques sont sans action, et alors il n'y a pas plus de danger à permettre leur débit qu'à permettre à un confiseur de vendre les produits de son industrie, ou bien, au contraire, vous les regardez comme pouvant produire des effets dangereux pour la santé de ceux qui les prennent, et, dans ce cas, pourquoi vous en moquez-vous " ?

(Discours prononcé au Sénat). Voici ma réponse, M. le sénateur : L'homœopathie est dangereuse non pas à cause du mal qu'elle fait, mais à cause du bien qu'elle ne fait pas. Pour parler la langue des jurisconsultes, l'homœopathie est coupable non par commission, mais par omission. Maintenant, dilemme pour dilemme. Pour votre personne, dites-vous, vous ne faites usage ni de l'une ni de l'autre médecine, mais vous y recourez beaucoup quand il s'agit de la santé de ceux qui vous sont chers. Si vous croyez à la médecine, pourquoi n'en faites-vous pas usage pour votre personne. Si vous n'y croyez pas, pourquoi y recourez-vous quand il s'agit de la santé de ceux qui vous sont chers ".

Et plus loin encore, à la page 99.

" Nous avons terminé l'examen des principes de l'homœopathie. Reste enfin le grand argument, *l'ultima ratio* des homœopathes et de leurs clients. Les faits sont là, les guérisons sont incontestables. Oui, sans doute, les homœopathes guérissent quelquefois; mais ils guérissent les maladies qui sont susceptibles d'une terminaison heureuse et spontanée sous l'influence des soins hygiéniques et moraux que l'hygiène prescrit. Ils guérissent certaines manifestations nerveuses, non par l'effet de leurs médicaments, mais par l'effet qu'ils produisent sur l'imagination des malades. On sait que la frayeur peut guérir le hoquet, qu'une émotion morale peut prévenir le retour d'un accès de fièvre intermittente. Seutin avoue avoir

employé avec succès des globules médicamenteux dans un cas d'hystérie, mais il ajoute que dans les accès suivants, les globules ne contenant que du sucre de lait ont produit le même résultat. Les médicaments homœopathiques ne sont donc que des moyens simulés d'action ".

" Les homœopathes guérissent ou paraissent guérir, lorsque, appelés en consultation pour une maladie aiguë parvenue à la période de déclin, ils se vantent d'avoir obtenu par l'administration de leurs globules une guérison devenue inévitable sous l'influence d'un traitement rationnel institué dès le début de la maladie. Ils guérissent les maladies que l'expectation peut guérir, ils ne guérissent jamais celles qui exigent une thérapeutique énergique ".

M. Brenier s'étonne de ce que " les homœopathes reprochent " à leurs adversaires leur incrédulité systématique ". On voit bien qu'il n'y a pas que les enfants qui sont sujets à dire de charmantes naïvetés.

D'ailleurs, ajoute-t-il, " est-il bien facile d'adopter des " convictions que Hahnemann lui-même ne possédait pas " ? Ceci est une révélation. Nous étions habitué à entendre qualifier notre maître, de fou, d'imposteur, de vendeur de mithridate, mais jamais il n'était venu à l'esprit d'aucun de nos adversaires d'accuser Hahnemann de ne pas partager les opinions qu'il professait. C'est au triste vieillard de Mons que revient tout l'honneur de cette curieuse découverte.

Notre contradicteur justifie sa proposition. " Qu'on ouvre l'*Organon* ", dit-il, " et on verra que dans les cas urgents ou

" graves, Hahnemann prescrit de ne pas se servir de l'homœo-
" pathie; il faut, dit-il, se servir de la médecine ordinaire ". Il conviendrait peut-être de pousser le dédain de ce mensonge jusqu'à négliger de le démentir; mais nous nous résignons à boire la coupe jusqu'à la lie.

Ouvrons donc l'*Organon*:

" Ces vérités incontestables ", dit notre maître, " ... expliquent d'un côté pourquoi la méthode homœopathique est si avantageuse dans ses résultats, et démontre de l'autre l'absurdité de celle qui consiste à traiter les maladies par des moyens antipathiques et palliatifs. Ce n'est que dans des cas extrêmement pressants, où le danger que la vie court et l'imminence de la mort ne laisseraient point le temps d'agir à un médicament homœopathique, et n'admettrait ni des heures, ni parfois même des minutes de délai, dans des maladies survenues tout à coup chez des hommes auparavant bien portants, comme les asphyxies, la fulguration, la suffocation, la submersion, etc., qu'il est permis et convenable de commencer au moins par ranimer l'irritabilité et la sensibilité à l'aide de palliatifs, tels que de légères commotions électriques, des lavements de café fort, des odeurs excitantes, l'action progressive de la chaleur, etc. Dès que la vie physique est ranimée, le jeu des organes qui l'entretiennent reprend son cours régulier, parce qu'il n'y avait point ici maladie, mais seulement oppression ou suspension de la force vitale, qui d'ailleurs se trouvait par elle-même dans l'état de santé. Ici se rangent encore divers antidotes, dans des empoisonnements subits : les alcalis contre les acides minéraux, le foie de soufre contre les poisons métalliques, le café, le camphre et l'ipécacuanha contre les empoisonnements par l'opium, etc " [1].

Dans la préface de la cinquième édition allemande de ce même *Organon*, Hahnemann écrit encore : " L'homœopathie ne verse pas une goutte de sang, ne donne ni vomitifs, ni

[1] " Organon " de Hahnemann, édit. 1856, p. 154.

purgatifs, ni laxatifs, ni sudorifiques, n'agit pas contre les maux externes par des remèdes externes, n'ordonne pas de bains chauds ni de lavements médicamenteux, n'emploie ni cantharides, ni sinapismes, ni sétons, ni cautères, ne provoque pas de salivation, ne brûle pas ses patients jusqu'aux os ni avec le moxa, ni avec le fer rouge; elle ne donne que des remèdes simples qu'elle a préparés elle-même et qu'elle connaît exactement; elle ne fait prendre aucun remède composé, elle ne calme jamais les douleurs avec l'opium, etc ".

Hahnemann est tout aussi explicite dans ses autres ouvrages : "..... C'est pourquoi celui-là se range parmi les mi-homœopathes qui, pour se rendre moins pénible le traitement des malades, introduisent dans la pratique homœopathique pure les procédés allopathiques toujours pernicieux et dont la routine invétérée permet au praticien une paresse d'esprit bien condamnable quand il s'agit de la vie. Je *réprouve donc de toutes mes forces* l'assemblage de pareils moyens qui, comme le dit le célèbre Mirabeau " hurleraient de se trouver ensemble ", et je supplie mes bons disciples de ne pas faire à l'humanité ce tort immense " [1].

Eh bien ! M. Brenier, où voyez-vous ici la trace de " cet " aveu précieux, échappé à Hahnemann lui-même, et qui prouve " et la fausseté de la doctrine et la déloyauté de son auteur "? Où trouvez-vous la preuve de votre odieuse, mais ridicule assertion ? Toujours ce même procédé, travestir pour dénigrer ! Il ne nous fallait pas ce fait nouveau pour savoir que le critique montois appartient à cette catégorie d'hommes innommés pour qui la probité est " du clinquant déteint ", suivant l'énergique expression du solitaire de Guernesey.

Il existe cependant des cas exceptionnels où le praticien devra abandonner le traitement homœopathique et recourir aux moyens palliatifs employés par nos confrères allopathes; ce sont :

[1] HAHNEMANN, " Etud. de médec. homœop. ", 1850, p. 306.

1° Ceux qui, ne réclamant que des secours purement mécaniques, sont absolument en dehors de la portée des agents médicinaux;

2° Ceux contre lesquels, dans l'état actuel de notre art, les moyens rationnels manquent d'une manière absolue;

Et 3° ceux contre lesquels ces moyens manquent accidentellement, soit faute de connaissances suffisantes de la part du praticien, soit faute de pouvoir se procurer la substance matérielle indispensable pour l'exécution de la loi[1].

Parmi les cas qui paraissent au premier abord se soustraire absolument à l'influence de toute médication et n'être accessibles qu'à des secours purement mécaniques, il faut ranger les accidents dits chirurgicaux, le séjour de corps étrangers entrés dans les organes et les poisons introduits dans les voies digestives. Nous aurons l'occasion d'établir plus loin, en parlant du traitement homœopathique des maladies chirurgicales, que le nombre de cas où les ressources des médecins hahnemanniens font complétement défaut, diminue chaque jour et que, dans un certain nombre d'années peut-être — grâce aux travaux incessants des médecins de notre école — ce sera une chose *réellement exceptionnelle* de voir l'homœopathie emprunter un moyen quelconque aux allopathes pour obtenir la guérison des maladies *chirurgicales*.

Une deuxième catégorie de cas où le médecin homœopathe peut être contraint de recourir aux remèdes palliatifs de la médecine allopathique, est celle dans laquelle les moyens curatifs, tels que la loi des semblables les exige, manquent encore d'une manière *absolue*. Ces cas, eux aussi, deviennent de plus en plus rares, et il faut espérer que l'activité des recherches auxquelles nos chefs se livrent, comblera prochainement les quelques lacunes qui existent encore. Ces exceptions ne sont donc qu'éventuelles et nul-

[1] JAHR, "Principes et règles de la pratique de l'homœopathie", 1857, p. 479 et suiv.

lement définitives. Quel est l'homme sérieux qui oserait faire un grief aux homœopathes de ces quelques lacunes? L'homœopathie n'est pas sortie toute formée du cerveau de Hahnemann; elle a besoin de se compléter et de se perfectionner. Mais c'est là une simple question de temps. En attendant que ces progrès si désirables s'accomplissent, le médecin hahnemannien devra-t-il rester les bras croisés devant les cas de maladies dans lesquelles la loi des semblables ne peut recevoir son application? Evidemment non, et faute de mieux, il administrera le remède palliatif qui lui paraîtra le plus favorable. Quand on n'a pas ce que l'on aime, on doit aimer ce que l'on a, dit le proverbe.

La troisième et dernière catégorie de cas où les médecins homœopathes peuvent être réduits à emprunter des armes au vieil arsenal de nos adversaires scientifiques, est celle dans laquelle les moyens homœopathiques manquent *accidentellement*. Nous venons de voir que les remèdes homœopathiques d'une maladie peuvent manquer actuellement d'une manière *absolue;* ces cas se présentent très rarement et il est permis de présumer que ces cas exceptionnels auront complétement disparu dans un avenir plus ou moins prochain. MM. les allopathes sont loin d'être aussi avancés et ils sont contraints de reconnaître, en toute sincérité, que le nombre d'états morbides contre lesquels les moyens rationnels de traitement ne sont pas connus, sont réellement innombrables.

Mais, si les homœopathes expérimentés et instruits rencontrent rarement ces cas exceptionnels, il n'en est pas tout à fait de même des médecins fraîchement convertis à l'hahnemannisme. L'homœopathie ne s'apprend pas en un jour, et on peut mettre des années à acquérir la connaissance intime des ressources dont cette méthode de traitement dispose. Encore une fois, en attendant que ces connaissances aient pu s'acquérir, le médecin homœopathe devra-t-il s'abstenir de traiter? Non, mille fois non, et en toute con-

science, il *devra* employer les moyens moins favorables dont l'ancienne école dispose. Ceci est du reste entièrement conforme aux recommandations de Hahnemann lui-même : " Cherchez ", disait ce vénéré maître aux jeunes disciples de son école, " dans tous les cas tant soit peu accessibles à un traitement médical ou médication interne, un médicament qui, selon la loi des semblables, soit capable d'opérer la guérison, et n'ayez recours aux autres manières de traiter que lorsque vous aurez fait tout votre possible pour trouver un tel médicament sans pouvoir y réussir ".

Enfin, il peut arriver que par suite de circonstances entièrement exceptionnelles, le médecin n'ait pas à sa disposition les remèdes homœopathiques que réclame la maladie. Alors aussi il pourra déroger à sa pratique ordinaire.

Tels sont les seuls cas exceptionnels que la science autorise.

Il est vrai qu'il existe des médecins prétendus homœopathes qui règlent leur pratique d'une manière plus libre et plus fantaisiste, et qui augmentent considérablement le nombre de ces cas exceptionnels; mais ces médecins n'ont de commun avec les autres médecins hahnemanniens que le seul nom d'homœopathe. Pouvons-nous leur défendre de s'appeler ainsi ? Notre école n'est certainement pas responsable de leurs faits et gestes, et aucun homœopathe pur ne s'est jamais avisé de sanctionner leur pratique comme conforme à ses principes.

De plus, nous convenons bien volontiers qu'il existe des médecins qui font de la pratique médicale un odieux trafic et qui " ne repoussent pas le titre d'homœopathe, s'il peut " leur amener une certaine clientèle ". Mais encore une fois sont-ce bien là des médecins de notre école? Ne sont-ce pas plutôt des adversaires, des allopathes qui, abusant du nom d'homœopathe, exploitent les malades qui recourent à leurs soins ? M. Brenier parle de médecins qui posent à

leurs patients cette absurde question : " Par quelle méthode voulez-vous être traité " ? En âme et conscience peut-on classer ces allopathes-industriels parmi les disciples de Hahnemann ? Et malheureusement, il est des adversaires qui se conduisent d'une façon plus indigne encore : certains allopathes — quand quelqu'un de leurs clients veut les quitter pour recourir aux lumières d'un médecin de la nouvelle école — sont assez éhontés pour lui proposer d'instituer un traitement homœopathique, alléguant qu'eux-aussi ils pratiquent, à l'occasion, la médecine hahnemannienne. Et tout cela sans rougir ! Ah ! de quel nom doit-on qualifier ces esprits grossièrement mercantiles ?

Ces êtres innommés sont des allopathes qui, de temps à autre — pour les besoins de leur bourse — se déguisent en médecins hahnemanniens. Leur conduite est ignoble, mais la honte ne retombe pas sur nous. Quelle part pourrions-nous avoir dans leur crime ?

M. Brenier assure que " les médecins homœopathes, " quand ils sont sérieusement malades, usent largement de la " prescription de Hahnemann " et s'administrent des remèdes allopathiques. Encore une insulte gratuite ! Quand nous serons à cent, nous ferons une croix.

Pourtant le critique montois étaie son accusation sur un semblant de preuve. " Un défenseur ardent de l'homœopa- " thie ", dit-il, " a eu au moins une fois dans sa vie un " moment de doute; il avoue que dans le cours d'une maladie " dont il a été atteint, il a eu recours à la saignée ". M. Brenier trouve ce fait consigné dans le *Bulletin de l'académie de médecine de Belgique*[1]; mais a-t-il trouvé dans ce même *Bulletin*, que M. Varlez — car c'est du vénérable doyen des homœopathes belges qu'il est question ici — ait eu " un moment de doute ". Non, certainement non, car nous lisons

[1] Discours du Barou Seutin, t. viii, p. 835.

dans un des discours de ce savant académicien : " Quant à ce que je me serais fait saigner, je n'abandonne pas cette question. Un antre jour, je vous ferai, si vous voulez, l'histoire complète du délit dont on m'accuse "[1]. On voit que cette accusation ne mettait pas trop mal à l'aise le défenseur de la méthode hahnemannienne. C'est que, comme nous l'avons déjà dit, dans l'état actuel de la science, il existe des cas où le médecin homœopathe *doit* recourir en conscience aux moyens palliatifs employés par l'ancienne école. Or, si ces cas se rencontrent encore aujourd'hui, à plus forte raison se rencontraient-ils il y a trente ou quarante ans.

L'exemple cité par M. Brenier n'est donc pas heureux. Peut-être bien aurait-il eu une peine infinie à en trouver un meilleur. S'il se rencontrait cependant un médecin assez déloyal pour pratiquer l'homœopathie sur les autres et l'allopathie sur lui-même, celui-là serait renié par tous les médecins hahnemanniens et voué par eux à l'exécration publique. Mais, heureusement ce n'est pas dans nos rangs qu'on voit ces trafics de chair humaine !

Et, ce serait Hahnemann lui-même qui, d'après le critique montois, aurait conseillé à ses disciples " de se garder, en cas " de maladie, de s'administrer d'inutiles globules " ! Ah ! M. Brenier, vous nous inspirez plus que du mépris en crachant ainsi à la figure du médecin le plus honnête des temps modernes. Votre imputation est un vrai sacrilége. Citez-nous, en effet, un médecin qui, mieux que lui, ait su conformer sa conduite à ces paroles de Sydenham : " Nunquam a me alias æger tractatus est, quam ego tractari cuperem si eodem morbo laborarem "? Citez-nous un médecin qui, comme lui, ait renoncé à une importante clientèle parce qu'*il ne croyait plus à la vieille médecine*, et qui ait voué à la pauvreté la plus misérable sa femme et ses enfants ? Citez-nous un médecin qui ait jamais fait un si glorieux sacrifice au repos de sa conscience et qui ait subi avec une si noble résignation plus de quarante années de

[1] Varlez, in " Bull. acad. de médec. de Belgique ", t. viii, p. 839.

misère volontaire[1]? Ce M. Brenier s'est donné de jouer un bien triste rôle. Qu'espère-t-il y gagner?

Nous n'aurions pas relevé cette inqualifiable injure, si nous ne nous étions pas rappelé que

" Plus une calomnie est difficile à croire,
Plus pour la retenir les sots ont de mémoire ".

Nos actes sont là qui nous justifient. Nos adversaires peuvent-ils en dire autant? Sont-ils innocents du délit dont le critique montois nous accuse si injustement?

Voyons cela :

Est-il vrai, oui ou non, qu'il est des médecins qui administrent à leurs patients ce que les profanes appellent " des médecines de cheval ", et qui, quand eux-mêmes ou quelqu'un des leurs sont malades, invoquent les lumières d'un praticien sceptique ou " avare de toute drogue "[2]? Est-il vrai qu'il y ait des médecins qui appliquent avec une légèreté regrettable des vésicatoires, des sétons, des moxas et des cautérisations au fer rougi à blanc, mais qui réfléchissent fort dès qu'il s'agit d'entamer leurs propres téguments[3]? Rencontre-t-on des " saigneurs " prodigues à l'excès, qui se rappellent tout-à-coup que les saignées " abrègent l'existence "[4] et " ôtent la vie "[5], dès qu'il est question d'ouvrir leurs propres veines?

[1] Voir plus haut, p. 248 et suiv.

[2] Un auteur ancien dit en parlant du traitement de la gastrite; " L'estomac est semblable aux médecins; lorsqu'il est malade, il ne veut point de remèdes ". Hahnemann à cette époque n'était point encore né. Ceci est un simple renseignement pour M. Brenier.

[3] Un jour, un médecin célèbre assez gravement malade, avait fait appeler deux confrères pour le soigner. Après leur consultation, voyant qu'ils allaient lui appliquer des vésicatoires : " Me prenez-vous pour un client ", leur dit-il avec indignation?

L'immortel Dupuytren, atteint de pleurésie, refusa à Sanson, qu'il avait mandé, l'autorisation de pratiquer une thoracentèse urgente; " J'aime mieux périr de la main de Dieu que de celle des hommes! " objecta-t-il aux raisons que faisait valoir son illustre collègue.

[4] Van Helmont.

[5] Galien.

Se trouve-t-il des médecins qui, en désespoir de cause, se livrent *in petto* aux soins de quelque confrère homœopathe ? Nous pourrions citer beaucoup de noms propres, et des meilleurs, mais à quoi bon ? Nous avons uniquement tenu à établir que M. Brenier, en produisant une fausse accusation contre les homœopathes, a imprudemment tiré sur ses propres amis; ce n'est pas que d'aujourd'hui que

" La ruse la mieux ourdie
Peut nuire à son inventeur ".

M. Brenier assure que les homœopathes " rejettent l'existence des tempéraments ". C'est le contraire qui est vrai [1]. Qu'on consulte par exemple les *avis cliniques* du docteur Jahr [2], et on verra toute l'importance que les médecins hahnemanniens accordent aux divers tempéraments et aux diverses constitutions.

Notre contradicteur déclare encore que nous " refusons d'admettre la pléthore sanguine, la pléthore lymphatique et la pléthore nerveuse ".

La " pléthore nerveuse "? Aïe ! Qu'est-ce que c'est que ça[3]? Est-ce une maladie d'invention toute récente?

La pléthore lymphatique est l'exagération du tempérament du même nom. Qu'est-ce qui autorise notre adversaire à déclarer que nous n'acceptons pas cet état pathologique? Une petite preuve ne nuirait pas dans le tableau.

Et la pléthore sanguine? Mais nous l'acceptons avec tout le monde; son existence est incontestable et n'est, croyons-nous, contestée par personne.

[1] Voir plus haut, p. 168 et suiv. (Diagnostic hahnemannien).

[2] " Manuel de matière médic. homœop. ", Paris, 1862, 7e édit., tom. I et II.

[3] *Jadis*, on entendait par " pléthore ", la réplétion des vaisseaux chargés de contenir les liquides propres à l'économie, par surabondance de ces liquides. Ce terme a-t-il jamais pu s'appliquer aux nerfs ?

Le censeur montois a besoin d'apprendre la nature de la pléthore sanguine. Cette affection ne consiste pas, comme il l'assure, "dans la surabondance du sang"; elle est due uniquement à la surabondance des globules rouges du sang. Dans l'état physiologique, on a pour moyenne des globules $^{127}/_{1000}$, pour maximum 140, et pour minimum 110; or, dans la pléthore, les chiffres correspondants sont: moyenne 141, maximum 164, minimum 131 [1]. Et ce M. Brenier voudrait nous faire des leçons de pathologie? Avant de se livrer à la découverte de maladies nouvelles, il ferait bien d'étudier un peu celles qui sont déjà connues.

" Les homœopathes ", dit notre contradicteur, " avaient " besoin de nier l'existence de la pléthore, afin de pouvoir " nier l'existence de la saignée ". Avons-nous bien lu : " *nier l'existence de la saignée* "? Juste Dieu! Qu'est-ce que cela veut dire? Est-il jamais entré dans l'esprit de quelqu'un de nier *l'existence* de cette plaie sociale? Mais les victimes sortiraient de leurs tombeaux et détruiraient bien vite ce rêve d'honnête homme!

Mettons que M. Brenier ait voulu dire que les homœopathes avaient besoin de nier l'existence de la pléthore pour pouvoir nier l'*utilité* de la saignée.

Eh bien, la saignée est-elle nécessaire ou utile dans la pléthore? *Jamais*, au grand jamais, la saignée n'a guéri la pléthore sanguine! D'abondantes saignées ont bien fait disparaître la pléthore, mais c'était en épuisant le malade, en substituant à cet état pathologique, l'état pathologique diamétralement opposé, l'anémie. Pour le patient, c'était tomber de Charybde en Scylla. Serait-ce là guérir la pléthore?

Le traitement de la pléthore doit consister uniquement dans l'éloignement des causes prédisposantes ou occasionnelles. Le savant professeur Andral a fait observer " qu'on remarque chez certains sujets une tendance invincible du

[1] Andral, " Hématologie ", p. 29.

sang à se charger d'une trop grande quantité de globules rouges". En remédiant à l'état pathologique sous l'influence duquel cette tendance s'est produite, on détruirait cette tendance prétendue invincible et la guérison radicale de la pléthore en serait la conséquence nécessaire. Mais la pléthore est bien plus souvent le résultat d'une alimentation trop abondante et trop substantielle ou d'une vie trop sédentaire. Placer le patient dans de meilleures conditions diététiques et hygiéniques, c'est assurer sa guérison.

Toutefois une saignée peut être utile chez un homme pléthorique; c'est quand il y a imminence d'accidents apoplectiques par exemple; mais alors on ne traite pas la pléthore, on écarte la cause prédisposante de l'apoplexie.

" Il est évident ", dit notre contradicteur, " que l'aco-" nit, qnelque miraculeux qu'il soit, ne peut diminuer la " surabondance de sang ", et " cependant les homœopathes " considèrent l'aconit comme un équivalent des émissions " sanguines ". Quand y a-t-il surabondance de sang? Ce n'est pas dans la pléthore sanguine, comme nous venons de le voir. Serait-ce par hasard dans les inflammations? Mais dans les phlegmasies, il y a non point augmentation de la *masse* du sang, mais augmentation du *volume* du sang. Serait-ce encore durant la suppression d'un flux physiologique? Mais, l'aménorrhée se rencontre principalement chez les personnes anémiques.

Ni l'aconit, ni aucun autre médicament homœopathique, ne devra donc remédier à la " surabondance de sang ", cet état pathologiqne ne se rencontrant jamais.

Nous disions tantôt que, dans l'inflammation, il y a augmentation du volume du sang et non de la masse du sang. Cette augmentation de volume est provoquée par la fièvre, " ce feu intérieur allumé et alimenté par le principe de la maladie ".

Cette dilatation du sang, ce bouillonnement, peut être arrêté par les remèdes capables de calmer l'éréthisme inflam-

matoire. De même que le lait bouillant et près de déborder est apaisé et redescend à son premier niveau sous l'influence de quelques gouttes d'eau froide qu'on verse sur l'écume furieuse, de même le bouillonnement du sang est apaisé par l'emploi du médicament homœopathique indiqué. Voilà comment l'aconit peut être " l'équivalent d'une saignée ".

M. Brenier reproche aux homœopathes " de ne pas " admettre la classification des maladies en inflammations, " asthénies, hémorrhagies actives et passives, névroses, etc. ". Pourquoi le critique montois ne nous reproche-t-il pas de ne pas admettre le système nosologique par préférence de tel ou de tel auteur? Est-il besoin de revenir sur ce sujet, après ce que nous avons dit du diagnostic hahnemannien [1].

" Les homœopathes ", ajoute notre imperturbable contradicteur, " substituent exclusivement la symptomatologie à " cette classification, *parce que* leur doctrine des doses infi- " nitésimales ne leur permettrait pas d'employer les médi- " caments que ces maladies réclament ". Bien trouvé, mais c'est du dernier comique. On peut tirer l'échelle.

Ainsi donc, de par le critique montois, les médecins homœopathes traitent les malades pour avoir le plaisir....... de ne pas les guérir. Pauvre M. Brenier!

" Aimez donc la raison : que toujours vos écrits
Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix ".

Que notre contradicteur médite ce précepte de Boileau.

Cette obstination de la part des disciples de Hahnemann à ne pas " vouloir employer les médicaments que les " maladies réclament " est une " chose grave ", ajoute notre détracteur; " car, si le médecin homœopathe se trouve en " présence d'une maladie que l'expectation ne peut guérir, " s'il se trouve par exemple en présence d'un malade atteint " d'une congestion cérébrale, d'une pneumonie, d'une hémor- " rhagie active des bronches, il s'abstiendra de le saigner,

[1] Voir plus haut, p, 167-184.

" parce que cette opération, en sauvant le malade, donnerait " un démenti à son système ".

C'est principalement à cause de la proscription de la saignée, que M. Brenier garde rancune aux homœopathes.

Nous nous sommes déjà expliqué plus haut, aux pages 73-78, sur la valeur de la saignée, cette panacée universelle de MM. les allopathes en général et — ce semble — de M. Brenier en particulier.

Un mot cependant sur l'utilité de la saignée dans le traitement de l'inflammation pulmonaire, car décidément notre adversaire tient essentiellement à ce mode de médication.

Quiconque s'abstient de saigner un pneumonique, refuse de sauver son patient. Ainsi parle notre détracteur. C'est une simple variante de ce qu'a dit le savant professeur Bouillaud : " Dans la pneumonie, attendre de saigner le malade, c'est le livrer à la mort ". On voit par là qu'il n'y a pas que les grands génies qui se rencontrent.

Voyons maintenant ce que nous disent les *faits*.

L'immortel Broussais, en 1835, dans son hôpital de Paris, traita 218 pneumoniques, et en vit mourir 137.

Le savant professeur Louis compta 26 décès sur 76 pneumoniques [1]. D'après une autre statistique, il trouva sur 106 malades atteints de pneumonie, 32 morts, soit 30 %.

M. le professeur Chomel perdit 13 pneumoniques sur 24 [2], et trouva une mortalité, à l'âge de quarante ans, de 20 à 25 pour cent [3].

Le savant Andral vit succomber 37 malades parmi les 65 pneumoniques dont il rapporte l'histoire [4].

Bayle perdit la moitié des pneumoniques qu'il soigna à l'hôtel-Dieu, en septembre et octobre 1835 [5].

[1] " Archives médicales ", t. XVIII, p. 331.

[2] " Leçons cliniques médicales ", p. 545.

[3] " Gazette des hôpitaux ", Janv. 1851.

[4] " Clinique médicale ", 1830, t. I, p. 217-396.

[5] " Revue médicale ", 1846.

Ph. Pinel obtint seulement 12 guérisons sur les 23 pneumonies qu'il traita à l'hôpital de la Salpétrière [1].

M. A. Becquerel raconte que sur 46 pneumoniques, 40 sont morts dans un hôpital de Paris, du 1er avril au 16 octobre 1838 [2].

M. Guéneau de Mussy compta 38 morts sur 86 pneumoniques, soit plus d'un tiers.

La statistique des Laennec, Grisolle, Bouillaud et autres illustrations médicales de Paris n'est pas moins effrayante.

Et qu'on n'aille pas dire quo le climat de la Babylone moderne soit hostilo aux pneumoniques ou...... aux saignées. Le traitement par la lancette n'a pas donné do meilleurs résultats dans aucune autre localité de l'Europe. En veut-on des preuves?

Parmi les pneumonies traitées par le célèbre professeur italien Brera, il est mort des sujets saignés de deux à trois fois, 19 %; des sujets saignés de trois à neuf fois, 22 %; des sujets saignés plus de neuf fois, 68%, tandis que parmi les sujets *non saignés*, il n'en est mort que 14 % [3].

A l'hôpital S. Joseph, de Lisbonne, 21 malades succombèrent sur 52 pneumoniques [4].

Sur 27 pneumonies traitées à l'hôpital civil et militaire de Genève, on compta 11 décès [5].

A Vienne, en 1840, les pneumoniques succombèrent dans la proportion de 8 sur 12, c'est-à-dire que les deux tiers des malades furent enlevés [6]. Dans ce lugubre concours, la ville impériale et apostolique obtint la palme. Après cela, est-il étonnant, soit dit en passant, que l'Autriche compte le plus grand nombre d'adhérents à l'homœopathie?

[1] "Médecine clinique", 1802, p. 108.
[2] "Smidt Jahrbucher", t. xxiv, p. 325.
[3] Chomel, "Lancette française".
[4] "Journ. de la soc. des sciences médicales de Lisbonne", t. ix, Juin.
[5] "Annal. de médec. belge et étrangère", t. i. p. 194.
[6] Buchner, "Hygye".

La moitié des pneumoniques envoyés à l'hôpital de la Charité de Berlin, succomba dans l'année 1837[1].

Dans les salles de clinique de Heidelberg, on compta les décès de pneumoniques dans la proportion de 41 $^0/_0$[2].

A S. Pétersbourg, il est mort en 1834, sur 10,123 pneumoniques, 3,358 individus; en 1839, sur 16,015, 5,303[3].

Durant la première semaine de mai 1845, on a compté à Londres, 404 décès sur 1,133 pneumoniques[4].

Et à Bruxelles la mortalité n'est pas moins forte. Les nombreuses autopsies de pneumoniques auxquelles se livre le professeur Crocq en font malheureusement foi.

Opposons à ces chiffres les statistiques des médecins hahnemanniens.

Le savant docteur J. P. Tessier, médecin de l'hôtel-Dieu-annexe de Paris, constata 3 morts sur 40 malades atteints de pneumonie, soit 8 $^0/_0$[5]. Si l'on en élimine, dit le docteur Frédault, les cas bénins qui guérissent seuls, ou les malades entrés à l'agonie à l'hôpital, et sur lesquels on n'a pu évidemment avoir d'action, s'y étant pris trop tard, on trouve une mortalité de 1 sur 34, soit 3 $^0/_0$[6].

A l'hôpital de la Charité, à Vienne, dans un service où tous les malades sont traités homœopathiquement, sur 25 pneumoniques, il en mourut 3. D'après le tableau statistique dressé par M. Fleichman, médecin en chef de l'hôpital de Vienne, sur 300 pneumoniques, il en mourut 19. Durant le même espace de temps il y eut 9 décès sur 224 pleurésies. Que nous sommes loin ici des 66 $^0/_0$ accusés par les médecins allopathes de cette même ville[7]! Et ces grands

[1] Buchner, « Hygye » t. xvi, p. 200.

[2] "Medic. am.", 1835, t. i, p. 539.

[3] Hacker, "Medic. Aryos", 1842.

[4] "Gazette médic. belge", t. xx, p. 94.

[5] J. P. Tessier, "Rech. clin. sur le traitem. homœop. de la pneumonie e du choléra", Paris, 1850.

[6] "Des rapports de l'homœop. avec le passé de la thérapeutique", p. 71.

[7] "Hygye", viii, s. 301-308.

succès des homœopathes ne se démentent pas. En 1844, on reçut dans le même hôpital impérial 45 pneumoniques; un seul succomba.

MARENGELLER à l'académie Joséphine (hôpital militaire) à Vienne, STEPH. HOMER à l'hôpital homœopathique de Gyongyos en Hongrie, ALESS à l'hôpital de Guns (Hongrie), REISS et PLENINGER à l'hôpital de Lens, obtinrent des résultats non moins consolants[1].

A l'hôpital homœopathique de Leipsig, sur 34 pneumoniques, il en mourut 2.

Enfin, sur un nombre de 679 malades, atteints de pneumonie, et traités par l'homœopathie, on compte 37 morts, soit 5%. Sur un nombre de 28,218 malades, traités par les saignées, on compte 8,468 décès, soit une moyenne de 30 %.

Ah! M. Brenier, vous n'êtes pas heureux; les statistiques vous écrasent! Les saignées, qui, d'après vous, sont " d'une nécessité évidente dans les pneumonies " donnent lieu à une mortalité de 30 %, tandis que le traitement homœopathique accuse seulement des pertes dans la proportion très minime de 5 %[2].

Ces chiffres parlent seuls, et assez clairement, pour que le public impartial puisse juger en connaissance de cause.

Non-seulement les saignées amènent une mortalité effrayante parmi les pneumoniques, mais en diminuant les forces du patient, elles augmentent la durée de la maladie et de la convalescence. Ainsi, tandis que l'affection dure de dix à vingt jours chez les sujets traités homœopathiquement, elle dure chez les personnes soumises aux saignées de trois à sept semaines. Quant aux convalescences de pneumonie, qui, généralement, après un traitement homœopathique bien dirigé, durent de quatre à six jours, il n'est pas rare de les voir se prolonger chez des sujets abondamment saignés,

"Oesterr. zeit.", 204, 117, 173.

[2] Comte DE BONNEVAL, "L'homœopathie dans les faits", p. 17-21.

durant des mois et même quelquefois pendant plusieurs années.

Un des documents de statistique les plus intéressants à consulter est certainement le rapport adressé par le docteur Liagre, médecin de l'hôpital de Roubaix, aux administrateurs de cet établissement de bienfaisance. Les chiffres suivants résument ce consciencieux travail :

Pneumonies traitées *allopathiquement* par M. Liagre.

Années.	Malades traités.	Guéris.	Morts.	Moyenne de la mortalité.
1856-1862.	59	40	19	32,20 %

Pneumonies traitées *homœopathiquement* par M. Liagre.

Années.	Malades traités.	Guéris.	Morts.	Moyenne de la mortalité.
1863-1865.	49	47	2	4,08 %

M. Liagre termine ainsi ce rapport : " ..... Comme vous le voyez, Messieurs, ce n'a pas été sans des raisons sérieuses que je me suis décidé, après *trente* années d'études ou de pratique médicales, à modifier ma manière de traiter mes malades. Les résultats que je vous soumets vous prouveront que je n'ai pas eu tort de solliciter l'autorisation que vous avez eu la bonté de m'accorder..... ".

Oh ! non, M. Brenier, la saignée n'est pas " d'une nécessité évidente et incontestable " dans le traitement de la pneumonie ! Notre contradicteur devrait bien le savoir, puisque, paraît-il, l'âge et *l'expérience* ont blanchi ses cheveux. Mais il est des vieillards qui restent toujours jeunes; il est des hommes auxquels le malheur n'a rien appris, n'a rien fait oublier. Plaignons les, mais plaignons davantage les malades qui les honorent de leur confiance.

Notre détracteur ose soutenir que les statistiques des médecins homœopathes sont autant d'impostures. Que répondre à cela ? Qu'opposer à de tels arguments, si ce n'est le plus suprême dédain ? Avant nous, un poëte a dit :

"Qui soupçonne aisément, fait mal penser de soi".

D'ailleurs, il n'y a pas que le traitement homœopathique qui démontre les funestes effets de la saignée. Les pneu-

moniques traités sans saignées ni sangsues, par les méthodes de BROWN et de RASORI, sont morts dans la proportion de 45 sur 290 malades, ce qui offre une moyenne de 15 %. Quoique très forte, la mortalité n'atteint, par la médication contro-stimulante, que la moitié du chiffre fourni par les émissions sanguines.

Tous nos adversaires ne se sentent pas la force de partager l'opinion de M. Brenier sur la fausseté des statistiques hahnemanniennes. Ne pouvant nier l'importance et l'évidence des succès obtenus par le traitement homœopathique, ils ont cherché à les expliquer et ils ont attribué les guérisons à la *tendance naturelle à guérir* qu'aurait la pneumonie, quand on n'en trouble la marche en aucune manière.

Ainsi, pour cette catégorie d'adversaires, la pneumonie guérit toute seule dans la majorité des cas, et les homœopathes n'obtiennent de si brillants succès que parce qu'ils ne font subir ..... aucun traitement à leurs patients.

Cette objection est réellement effrayante !

Sur quoi se base-t-elle en effet ?

Serait-ce sur la tradition ? Mais elle est univoque pour affirmer que la pneumonie est une maladie le plus ordinairement très grave et qui demande à être traitée énergiquement le plus tôt possible, si l'on veut éviter de nombreuses catastrophes.

Serait-ce sur la nature de la maladie ? Mais tous les médecins savent que cette affection se termine rarement par résolution, et que la mort survient le plus souvent au plus fort de l'hépatisation rouge, fréquemment encore par hépatisation grise ou infiltration purulente, quelquefois aussi par splénisation du poumon. Ces lésions anatomo-pathologiques tant de fois constatées par l'autopsie, sont-elles donc légendaires, et n'ont-elles été décrites que pour effrayer les malades et le commun des médecins ?

Mais si les médecins homœopathes ont guéri les pneumoniques dans la proportion de 95 % en ne faisant subir *aucun traitement* à leurs patients, il s'ensuit que les médecins allopathes qui n'en ont guéri que 70 %, ont tué leurs malades en les soumettant aux médications antiphlogistique, contro-stimulante et autres. " L'objection tirée de l'expectation " fait judicieusement observer le savant TESSIER (de Paris), " n'est qu'une tactique indigne d'un esprit scientifique. On ne s'aperçoit pas que cette objection tombe comme une massue sur toutes les méthodes de traitement qu'elle frappe de réprobation. Quoi ! la pneumonie guérit si bien avec de l'eau claire, et vous lui opposerez saignée sur saignée, l'émétique à doses énormes et répétées plusieurs jours, des vésicatoires qui rendront le séjour au lit si pénible, dont le pansement sera chaque jour un nouveau supplice ! Qu'est-ce donc que la médecine, qu'est-ce que l'art, qu'est-ce que la science, sinon la plus cruelle des mystifications. Tel est le corollaire de l'hypothèse de l'expectation, pour expliquer les succès obtenus par le traitement hahnemannien "[1].

N'est-ce pas que cette objection est effrayante et qu'elle se tourne contre ceux qui ont eu l'impudence de la soulever ?

D'ailleurs, l'expérience est venue démontrer le peu de valeur de l'expectation dans le traitement de cette inflammation parenchymateuse. De tous temps on a pu observer des cas systématiquement traités par une médication peu énergique, et l'occasion n'a pas manqué pour autopsier beaucoup de ces patients. De tous temps aussi on a rencontré des malades qui par indocilité se refusaient à toute médication active; presque toujours ces pneumoniques ont succombé lorsque la pneumonie était grave, c'est-à-dire bien caractérisée quant à l'état local et à l'état général[2]. Mais, dans ces derniers temps, on a étudié d'une

[1] J. P. TESSIER, " Rech. cliniq. sur le traitem. homœop. de la pneumonie et du choléra ", p. 165.

[2] Ibid., p. 164.

manière régulière la valeur de l'expectation dans la pneumonie. Les statistiques fournies par SCHMIDT, BORDES, DIETL et BENNETT promettaient une moyenne de 12 morts sur 100 malades. Les nouveaux travaux de DIETL accusent une mortalité de 20 % et ceux de BRANDES font remonter la proportion à 31 %.

Nous voilà bien loin des 5 % de décès, signalés par les travaux des médecins homœopathes.

La mortalité observée dans les cas abandonnés à l'expectation est certainement beaucoup moins effrayante que celle qu'amènent les saignées, et c'est là une preuve nouvelle de l'absurdité de cette dernière médication.

M. Brenier ne connaît pas un traître mot de toutes ces statistiques, car autrement il se fût gardé d'écrire " que la " saignée est d'une nécessité évidente et incontestable dans le " traitement de la pneumonie ".

Les adversaires qui voulaient trouver dans la méthode expectante une explication des succès de l'école de Hahnemann, ont eu assez d'influence à l'académie de médecine de Paris pour que l'illustre aréopage ouvrit en 1862 un concours sur la valeur de l'expectation dans le traitement de la pneumonie. " On aurait bien pu trouver les sujets d'expérimentation ", fait observer le savant professeur IMBERT-GOURBEYRE; " mais heureusement il ne s'est pas rencontré de concurrents pour ce prix extraordinaire. L'académie s'est empressée l'année suivante de retirer la question du concours. Elle fera bien désormais de se défier des quelques membres qui ont osé lui conseiller et lui faire commettre une pareille énormité "[1].

Par un singulier retour des choses d'ici-bas, la pneumonie qui, d'excessivement grave qu'elle avait toujours été, était devenue — pour les besoins de la cause — une maladie bénigne, se guérissant toute seule, la pneumonie, disons-nous, est *redevenue* une maladie grave, réclamant un traitement aussi

[1] " Lectures publ. sur l'homœop. ", p. 178.

prompt qu'énergique[1]. C'est que la nature se joue de toutes ces combinaisons fantastiques, et que tôt ou tard les intelligences droites sont forcées de revenir de ces erreurs regrettables.

M. Brenier fait un crime aux homœopathes de refuser de saigner les hémoptoïques, " parce que cette opération, en " sauvant les malades, donnerait un démenti à leur système ". Ainsi, les saignées guérissent les tuberculeux et empêchent chez eux le retour des crachements de sang !

Nous savions bien que les saignées sont pratiquées par nos adversaires *pour* arrêter le flux hémorrhagique des bronches, mais personne avant M. Brenier n'avait aussi positivement indiqué " leur évidente et incontestable nécessité ". Il y a dans cette découverte de quoi immortaliser le nom du médecin de Mons.

Une petite observation cependant.

Notre contradicteur est-il dans le vrai ?

Écoutons M. Valleix, le savant auteur du *Guide du médecin praticien:* " Quant à la valeur *réelle* de la saignée, il est *difficile de l'apprécier;* on peut dire cependant qu'il est rare de la voir *arrêter seule* l'hémoptysie, et tout nous porte à la ranger, avec Wagner, parmi les moyens *secondaires* "[2]. Voilà le jugement d'un homme bien compétent, car M. Valleix conseille les émissions sanguines.

Saigner un poitrinaire et savoir que la valeur réelle de la saignée est " difficile à apprécier " dans l'espèce; éteindre de propos délibéré le flambeau de la vie qui projette sa dernière lueur sur ses pommettes rosées, et savoir qu'en agissant ainsi on emploie un moyen secondaire " *rarement* " capable d'arrêter l'hémoptysie; briser le dernier fil par lequel le phthisique

[1] " Gazette des hôpitaux ", 15 septembre 1868 : " Des dangers de la méthode expectante dans le traitement de la pneumonie des adultes ".

[2] " Guide du médecin praticien ", 1860, t. II, p. 559.



tient à la vie, pour soulager..... *peut-être* ! Ah ! c'est bien là commettre une saignée homicide !

En pratiquant et en répétant les saignées chez les tuberculeux qui crachent du sang, on finira certes par arrêter le flux hémorrhagique — car, après tout, la source de la vie finit par s'épuiser — mais on n'empêchera pas le malade de cracher de l'*eau rougie* d'abord, puis...... de ne plus cracher du tout, et pour cause.

L'illustre DESCARTES disait à son lit de mort, aux médecins qui s'apprêtaient à le saigner : " Messieurs, épargnez le sang français " ! Qu'il nous soit permis d'engager M. Brenier à méditer ces solennelles paroles du célèbre philosophe. Peut être ainsi apprendrait-il à épargner le sang des pneumoniques, des apoplectiques et des hémoptysiques, et ce, au grand avantage de ces patients.

L'homœopathie, ajoute encore le critique montois, " est " dangereuse non pas à cause du mal qu'elle fait, mais à cause " du bien qu'elle ne fait pas ". Ainsi nous ne faisons *directement* aucun mal. C'est là un bien bel éloge et comme ce serait consolant s'il pouvait s'appliquer à toutes les méthodes de traitement !

M. Brenier termine ce passage en accusant les homœopathes de laisser périr leurs malades plutôt que d'essayer s'ils ne peuvent les sauver par d'autres remèdes que les leurs ! Accusation bien odieuse et réfutée d'avance par ce que nous avons dit plus haut, aux pages 458-461, sur les cas exceptionnels où le praticien devra abandonner le traitement homœopathique et recourir aux remèdes palliatifs de la vieille école. Nous pourrions durement relever cette allégation; mais nous aimons mieux nous inspirer de ce conseil de SOCRATE : " Tournons le dos au calomniateur et au médisant, car c'est quelque perversité qui le fait agir ou parler ".

M. Brenier veut bien admettre que les homœopathes

" guérissent quelquefois " leurs patients; il indique même les genres de maladies qu'ils peuvent guérir; ce sont :

1° " Les affections susceptibles d'une terminaison heureuse " et spontanée sous l'influence des soins hygiéniques et moraux " que l'hygiène prescrit ";

2° Les affections nerveuses capables d'être guéries par " les effets produits sur l'imagination des malades ";

Et 3° les affections " parvenues à la période de déclin et " dont la guérison était devenue inévitable sous l'influence " d'un traitement allopathique institué dès le début de la " maladie ".

Hors de là, point de salut.... pour les " aristocratiques champions ", les " niais ", les " crédules ", etc., dont se compose la clientèle des médecins hahnemanniens!

Les homœopathes guérissent donc les maladies que " l'expectation peut guérir ". M. Brenier comprend-il dans cette première catégorie *toutes* les maladies que les homœopathes guérissent et qui ne sont pas du ressort de la deuxième et de la troisième catégorie? Il faut bien le penser, à moins de lui contester toute logique. Ceci admis, examinons quelques cas.

La pneumonie est une maladie dont on obtient la guérison sous l'influence d'un traitement homœopathique bien dirigé; nous l'avons démontré plus haut; nous avons même établi qu'en moyenne, grâce à cette méthode de traitement, il meurt seulement 5 malades sur 100 pneumoniques. Tout lecteur attentif pensera que pour M. Brenier, la pneumonie est une affection " susceptible d'une terminaison heureuse " et spontanée, sous l'influence des soins hygiéniques et " moraux que l'hygiène prescrit ". Erreur grossière! La pneumonie, dans l'idée du critique montois, exige incontestablement un traitement antiphlogistique énergique; il ajoute autre part " qu'il n'y a pas de maladie qui exige une thérapeutique plus active que la pneumonie " et que l'expec-

tation dans le traitement de cette affection est une pratique " coupable, qu'aucun médecin judicieux ne conseillera jamais ". M. Brenier parle bien, mais les statistiques quo nous avons citées aux pages 469-473, parlent mieux encore.

Les affections cutanées sont encore un genre do maladies dans lequel les médecins hahnemanniens obtiennent des succès fort beaux et presque constants. On s'imaginera peut-être qu'au moins dans ces cas M. Brenier reconnaîtra l'excellence de la méthode expectante. Eh bien ! pas du tout. Dans un *Manuel* où le critique montois a inséré " tout ce qu'il importe de connaîtro sur les maladies de la peau "[1] — est-il suffisant, ce Monsieur? — on trouve indiquées les médications les plus grotesques à côté des médications les plus barbares. Veut-on un exemple? " On emploie ", dit-il, " *avec succès* les caustiques (nitrate d'argent, " nitrate acide de mercure, acide chlorhydrique), au *déclin* " de certaines maladies cutanées, après avoir combattu " l'inflammation par des topiques émollients ". Ce traitement est employé notamment dans le lupus et certaines ulcérations, et aussi.... devinez !... " dans la gale et plusieurs variétés d'herpès "[2] ! Ah ! quol plaisir d'être malade. Allons, galeux, en route pour Mons. Le grand dermatologue de l'endroit vous guérira de la gale en combattant l'inflammation par des topiques émollients d'abord, puis, quand " la maladie sera à son déclin ", il daignera vous accorder les jouissances d'un caustique quelconque. Mais pourquoi ce caustique " au déclin do " la maladie, alors que la guérison était devenue inévitablo " sous l'influence d'un traitement rationnel, institué dès lo " début " ? Pourquoi ? C'est le secret des Dieux et de...... M. Brenier !

Le choléra est également uno maladie que les médecins homœopathes guérissent dans les proportions très heureuses

[1] J. Brenier, " Résumé do pathologie cutanée ", Mons, 1858, introd., p. 1.
[2] Ibid., p. 153.

do 8 à 20 %. Les statistiques publiées plus haut, aux pages 80 et suiv., en font foi. Cette maladie guérit-elle par l'expectation? Si oui, vous *assassinez* donc bénévolemment vos malades, puisque la moyenne la plus favorable de vos cas de guérison est seulement de 50 %; si oui, vous tuez donc vos patients, après les avoir torturés tant qu'ils ont eu un souffle de vie, par vos vésicatoires, par vos cautérisations au fer rougi à blanc et par les drogues dégoûtantes dont vous les avez gorgés[1]. Voilà où la pure logique vous pousse: Vous avez besoin de reconnaître l'action bienfaisante des "ridicules globules homœopathiques", ou bien vous devez assumer la responsabilité des accidents irréparables et terribles que votre intervention active a engendrés. Si l'homœopathe guérit en ne faisant rien, vous, allopathes, vous tuez en faisant quelque chose!

Est-ce que les fièvres intermittentes guérissent par la méthode expectante? Cependant les médecins hahnemanniens guérissent ces maladies; même, ils triomphent des cas rebelles aux traitements de leurs adversaires scientifiques! Si les globules homœopathiques ne renferment que du sucre blanc, comment se fait-il qu'ils obtiennent raison de ces affections? Les allopathes auraient donc eu tort d'administrer des doses massives de quinine, d'arsenic ou de quelqu'autre succédané du quinquina, doses capables d'engendrer des états cachectiques et des infirmités qui n'abandonneront le malade qu'avec la vie.

Il en est parfaitement de même des autres maladies qui sont guéries par le traitement hahnemannien. Soutenir que le globule homœopathique n'est pour rien dans les guérisons obtenues par les homœopathes, c'est reconnaître que, dans presque toutes les maladies, l'intervention active des praticiens est nuisible et inutile. Il est démontré en effet qu'avec le globule on guérit selon le précepte de CELSE: "Cito, tuto et jucunde". Tout le monde sait — M. Brenier

[1] Voir plus haut à la p. 79, une petite nomenclature de ces drogues.

tout comme un autre — que la clientèle des homœopathes se compose principalement, au début surtout, de patients qui ont inutilement invoqué les lumières de nos adversaires scientifiques. Beaucoup de ces malheureux sont guéris ou soulagés par l'emploi de nos remèdes. Si ces remèdes sont seulement " des moyens simulés d'action ", comme le prétend M. Brenier, on doit admettre que les guérisons n'ont pu s'obtenir antérieurement que parce que le médecin allopathe opposait par ses médicaments une barrière infranchissable à la cure.

D'ailleurs, tous les malades qui invoquent les secours des homœopathes, ne viennent pas, le jour même où ils ont cessé de prendre les médicaments allopathiques, se confier aux soins des médecins de la nouvelle école. Dans le sombre désespoir que les maux chroniques ont le triste avantage d'engendrer, il leur arrive souvent de jurer d'abandonner le mal à lui-même et de s'en remettre aux seules ressources de la nature. Ils supportent alors ces souffrances pendant des semaines ou des mois, *ne font rien et cependant ne guérissent pas !* Enfin les souffrances l'emportant sur la volonté, ils se décident à consulter les médecins homœopathes, si gracieusement décorés par les adversaires scientifiques, des titres de charlatans, imbéciles, imposteurs, fripons, etc. Ces malades s'améliorent, ou guérissent complétement par l'emploi des globules, et M. Brenier ou un autre serait autorisé à dire que ces globules ne sont que " des moyens simulés d'action ", qu'ils ne sont pour rien dans la cure ? Mais alors, pourquoi le malade a-t-il tardé de guérir précisement jusqu'au moment où il s'est adressé à l'homœopathie ?

La prétendue objection tirée de l'expectation ne saurait donc prouver contre l'homœopathie. Si elle était sérieuse, elle fournirait l'arme la plus terrible qu'on pourrait opposer aux nombreuses méthodes de l'allopathie. M. Brenier, en vrai maladroit, n'y a pas songé.

Et la puissance de l'imagination ?

Eh bien ! parlons-en :

Il est incontestable que l'imagination peut exercer une grande influence aussi bien sur les facultés intellectuelles que sur les diverses autres fonctions de l'organisme, et que de tous temps il s'est trouvé pas mal d'hommes disposés à exploiter ce côté faible de leurs contemporains. Relater les longues séries de superstitions, c'est faire l'histoire de tous les peuples. Les nombreux créateurs de miracles avaient un prétexte tout trouvé : " Volenti non fit injuria " ou " mundus vult decipi, decipiatur ", prétexte dont il ne nous appartient pas d'examiner ici la haute délicatesse.

Sont-ce les ministres du sacerdoce médical qui se sont rendus coupables de cette exploitation ? Poser la question, c'est la résoudre, car quiconque connaît un mot de l'histoire de l'humanité sait que les médecins, dès avant Hippocrate, ont constamment cherché à détruire les superstitions, à " sauver l'homme de lui-même ".

Et s'il n'en était pas ainsi, le reproche de frapper l'imagination des gens n'atteindrait pas les homœopathes, nés seulement d'hier; il porterait en plein sur l'allopathie. Or, ce n'est certes pas là ce que peut désirer M. Brenier.

L'imagination peut-elle exercer quelque influence sur la marche des maladies ?

Au temps de l'enfance de l'art médical, Esculape guérissait par des vers et des paroles autant que par des médicaments. Cette prose et ces vers médicamenteux n'ont malheureusement pas passé à la postérité. Ce pourrait bien être la faute des pharmaciens de l'époque. Y avons-nous perdu ?

Personne ne saurait contester la puissance de l'imagination dans le traitement des maladies imaginaires.

Helwig rapporte qu'un médecin avait donné à un paysan, une ordonnance par écrit pour le purger, en disant *prenez cela :* le bon homme, revenu à la maison, se mit au lit, avala

le papier en guise de bol, fut purgé et retourna dire au médecin qu'il avait été guéri par sa purgation.

Un tel mode de médication peut convenir à M. Argant et à ses collatéraux, mais le nombre de malades imaginaires n'est en somme pas considérable.

La puissance de l'imagination est-elle aussi évidente et certaine dans le traitement des maladies *réelles?* Si M. Brenier le croit, pourquoi ne cite-t-il pas des exemples, pourquoi surtout ne recourt-il pas à ce moyen inoffensif dans le traitement des apoplexies, des hémoptysies, des pneumonies et des affections cutanées, dont il aime tant de parler ?

C'est qu'il convient seulement d'invoquer les effets de l'imagination pour expliquer..... au bon public, les remarquables résultats obtenus par les médecins homœopathes.

On ne se moque pas mieux de ses lecteurs.

Eh bien! non, l'imagination dans l'immense majorité des cas, n'est pas capable de guérir les maladies *réelles.*

Mais si l'imagination guérit peu ou point de ces maladies, en revanche elle soulage très souvent les souffrances des patients et leur prête un appui contre la mort. Quand un médecin traite un cancéreux, peut-il lui dire : votre mal est évidemment incurable, toutes les probabilités sont pour une mort prochaine? Quand il se trouve en présence d'une maladie grave, peut-il toujoure dire au patient : votre vie court un grand danger ? Il est évident que non, car cette conduite essentiellement barbare hâterait à coup sûr le trépas du sujet. L'imagination peut en effet aggraver une affection et même provoquer directement la mort. Heureusement les médecins ont compris ce devoir et se sont toujours conduits d'après les seuls intérêts de l'humanité, sans s'inquiéter autrement des sarcasmes des philosophes et des esprits forts. Est-ce parce que — comme tous les autres médecins dignes de ce nom — les homœopathes nourrissent ou créent des illusions salutaires chez les malades, que M. Brenier peut se

croire autorisé à déclarer qu'ils opèrent des guérisons en agissant sur l'imagination de ces patients? Ce serait là un bien pauvre argument.

Dans certains cas le médecin devra abonder dans lo sens de l'imagination du client. Quelle autre manière de capter la confiance d'un hypochondriaque et de le contraindre à prendre les médicaments que sa maladie réclame ? Notro contradicteur n'admet sans doute pas que l'hypochondrie est une maladie simplement imaginaire ?

Ainsi, l'imagination peut guérir les maladies imaginaires; elle peut soulager les souffrances réelles : elle peut *aider* la guérison, mais elle peut bien rarement *déterminer* la cure.

Il y a d'ailleurs une différence entre l'action de l'imagination et l'action d'une émotion morale. C'est ce que le critique montois ne semble pas avoir compris, quand il a voulu démontrer " l'effet que les globules homœopathiques produisent sur l'imagination des malades " en disant que " la frayeur peut guérir le hoquet et qu'une émotion morale peut prévenir le retour d'une fièvre intermittente ".

On raconte que Boerhaave guérit à l'hôpital de Haarlem les femmes qui, par une sympathie contagieuse, étaient prises de convulsions générales, en faisant rougir sur place des fers dans de grands réchauds, et en menaçant de brûler les bras à la première malade qui s'aviserait d'entrer en convulsions. La terreur opéra ici la guérison[1].

On rapporte qu'un jeune étudiant, fort endetté, ne voyant plus aucun moyen do cacher son inconduite à ses parents, tomba dans uno tristesse profonde. Sur ces entrefaites, une lettro de reproches qu'il reçut de son père, le terrassa; il tomba sérieusement malade. Son médecin avait diagnostiqué un épanchement péricardique avec ascite et trouble grave des reins. Il languissait ainsi depuis un mois, quand son père,

[1] Kaau Boerhaave, " Impet. fac. ", p. 406.

apprenant sa maladie, accourut près de lui, l'encouragea, l'assura qu'il l'aimait toujours et le ramena chez lui au bout de quelques jours, aussi sain qu'il l'était six mois auparavant. Dans ce cas, dit le docteur ESPANET, " la joie, la confiance, rendirent l'énergie au moral; le moral la rendit à la force vitale qui, à son tour, remonta la tonicité de la fibre, résorba la sérosité épanchée, et fit disparaître toute trace du mal " [1].

Le nostalgique se transforme dès qu'il voit un compatriote et guérit presque subitement quand on lui annonce son prochain retour dans sa localité.

Un hoquet, une nausée s'enlèvent par une secousse de frayeur, par une attention soutenue à un spectacle qui intéresse.

Personne ne peut nier la puissance curative du moral; mais de là à pouvoir lui faire les honneurs de toutes les guérisons obtenues par le traitement homœopathique, il y a loin. Nos adversaires ont osé déclarer qu'ainsi seulement agissaient les doses hahnemanniennes. On les a cru, sans doute pour donner raison au proverbe : " Audaces fortuna juvat ".

Mais, est-ce bien sérieusement qu'on a pu dire que les homœopathes guérissent seulement " par l'effet qu'ils produisent sur l'imagination des malades " ? Est-ce le médecin homœopathe qui agit sur l'imagination, ou bien sont-ce ses globules ? Mais le médecin homœopathe est un homme comme un autre; il ne s'impose aucun jeûne, aucune mortification, pour obtenir ce " regard fascinateur " dont a parlé M. Brenier [2]; il ne " prépare pas ses malades aux grands évènements qui vont suivre " en leur imposant l'abstinence et la méditation [3]; il ne prend pas du tout " ce ton dog-

[1] " Etud. élém. d'homœopathie ", p. 50.

[2] Voir plus haut, p. 176.

[3] D'après les prophètes DANIEL (c. X.), EZÉCHIEL (c. I.), et JÉRÉMIE (XXIII, 27; XXIX, 8); d'après " l'Apocalypse " de S. JEAN (c. I.) et les " Actes des Apôtres " (c. X, 9-11 et XXII, 17), c'est toujours après de longs jeûnes qu'arrivaient les défaillances extatiques, pendant lesquelles les visionnaires voyaient les cieux ouverts et toutes les merveilles des révélations.

matique et solennel " qui trouble le critique montois au point de lui faire comparer l'émotion provoquée par l'" oracle " hahnemannien, avec celle que provoquait la Pythie de Delphes. Ah! M. Brenier nous amuse avec ses singulières comparaisons. A quelle " Pythie " assimile-t-il le médecin homœopathe? Est-ce à celle de la première époque — jeune, belle et vierge — ou à celle de la seconde époque — vieille, laide et coquette? Et puis, comme les situations se ressemblent : Dès que la prêtresse du temple d'Apollon subissait sur son trépied l'influence de la vapeur divine, on voyait ses cheveux se dresser sur sa tête, son regard devenir farouche, sa bouche écumer, et un tremblement subit et violent s'emparer de tout son corps. Dans cet état elle jetait des cris et proférait des hurlements qui remplissaient les assistants d'une sainte frayeur. Dites donc, cher M. Brenier, est-ce ainsi que procède le médecin homœopathe?

Sont-ce les globules homœopathiques qui exercent cette grande influence sur l'imagination des malades? Mais la dose de confiance des patients est toujours en raison directe de la dose du remède. Quelle confiance voulez-vous qu'inspire cette poudre de sucre de lait? Pour le poids, rien! pour la couleur, rien! pour le goût, rien! pour l'odorat, rien! pour les sensations directes, rien encore! Essayez donc de frapper les imaginations avec des poudres blanches, en apparence toujours les mêmes; avec des bouteilles ne renfermant en apparence que de l'eau claire. C'est bien autre chose dans les traitements allopathiques; là, tous les sens sont satisfaits; la curiosité de l'odorat apprécie l'odeur des potions; les yeux analysent la couleur des bouteilles; les doigts roulent amoureusement des pilules dorées, argentées, anhydriques ou autres, des perles, des capsules ou des bols; le palais déguste les teintures et les mixtures préparées " secundum artem "; le ventre annonce par des grondements et des dévoiements que la médecine agit; des jouissances inénarrables racontent la puissance et la gloire du vésicatoire, des caustiques, du fer

rougi à blanc, du moxa et du séton ! Voilà sans doute des médications qui frappent l'imagination, mais qui quelquefois frappent aussi.... la vie. Toute médaille a son revers.

D'ailleurs, est-il si facile de frapper l'imagination chez les enfants, pour prendre un exemple ? Cependant l'homœopathie obtient des succès inouïs dans le traitement des affections tant de la première que de la seconde enfance.

La coqueluche est une névrose dont la durée est de deux ou trois mois et qui bien souvent se termine par la mort. Cette maladie, que chaque médecin a pu observer un nombre considérable de fois — elle règne constamment d'une manière sporadique et presque chaque année d'une manière épidémique — continue de faire le désespoir des mères. Eh bien ! cette affection guérit facilement par l'emploi des remèdes homœopathiques. S'il est vrai, comme le prétend M. Brenier, que ces remèdes ne sont que des " moyens simulés d'action " et ne guérissent que " par l'effet qu'ils produisent sur l'imagination des malades ", comment se fait-il que les allopathes continuent de recourir à l'emploi des émissions sanguines générales et locales, des antispasmodiques, des narcotiques, des vomitifs, du café, des purgatifs, des préparations ferrugineuses, quiniques et autres, des cautérisations pharyngo-laryngiennes, des révulsifs cutanés, etc., etc ? Il n'est pas un moyen qui n'ait été conseillé contre cette affection. Pourquoi nos adversaires continuent-ils de torturer inutilement ces petits êtres, alors qu'ils peuvent obtenir de si beaux résultats en imitant les procédés hahnemanniens, c'est-à-dire, fait observer M. Brenier, en agissant sur l'imagination de ces intéressants malades ?

Est-ce également en produisant un effet sur ces jeunes imaginations que les homœopathes remédient aux accidents de la dentition, triomphent de l'atrophie mésentérique ou carreau, et guérissent fréquemment la fièvre cérébrale ? Encore une fois, si les médecins hahnemanniens guérissent ces maladies

en agissant seulement sur le moral, il faut bien que les allopathes nuisent à leurs patients et en tuent bon nombre en employant des médicaments; car, dans ces trois genres d'affections, la mortalité est vraiment effrayante.

L'imagination joue-t-elle un plus grand rôle dans le traitement des adultes ? Prenons les névralgies. Il est incontestable que les névralgies guérissent admirablement par la méthode hahnemannienne, tandis qu'il arrive fort fréquemment que le traitement allopathique loin de sonlager, aggrave au contraire les souffrances. Mais alors, pourquoi administrer des potions anodines, narcotiques ou antispasmodiques ? Pourquoi appliquer des vésicatoires volants et sanpoudrer de morphine ou de quinine le derme dénudé ? Pourquoi pratiquer l'instillation endermique de la morphine ou de l'atropine, opérations très fréquemment suivies d'empoisonnement aigu et mortel ? Pourquoi procéder à l'incision des branches nerveuses ou à l'excision d'une portion de ces branches ? Quand toutes ces pratiques ne sont pas nécessaires, quand l'action sur l'imagination y supplée très favorablement, pourquoi MM. les allopathes s'y livrent-ils ? Ce n'est sans doute pas par fantaisie, par pur caprice ?

Et il en est de même des autres maladies nerveuses, de l'épilepsie, de la catalepsie, de la chorée, de l'hystérie, etc.

Les médecins homœopathes guérissent des malades; nos adversaires eux-mêmes le reconnaissent, mais ils attribuent invariablement les cures soit à la méthode expectante, soit à l'effet produit sur l'imagination des patients.

Ce procédé est-il scientifique ? Que faut-il pour qu'une action thérapeutique soit démontrée ? Il faut que cette action ait été répétée et puisse se reproduire. Eh bien ! les homœopathes renouvellent journellement leurs cures, ils produisent constamment des guérisons en employant dans les mêmes cas, les mêmes médicaments aux mêmes doses. Si la condition de la répétition de l'effet thérapeutique ne donne pas la mesure

de la certitude en thérapeutique, sur quoi faudra-t-il se baser pour proclamer l'efficacité d'un médicament contre tel ou tel trouble pathologique ? Que nos adversaires y prennent garde; s'ils infirment — à cause de nous — les seules conditions possibles de certitude en médecine, que restera-t-il à la science, comment pourra-t-on établir un point scientifique ?

La troisième et dernière catégorie de maladies dont les médecins homœopathes peuvent triompher, est composée — bien entendu d'après M. Brenier — " des affections aiguës " parvenues à la période de déclin et dont la guérison était " devenue inévitable sous l'influence d'un traitement allopa- " thique rationnel institué dès le début de la maladie ". Cette assertion n'est pas plus heureuse que les deux précédentes; car si, comme nous l'avons dit plus haut, la dose de confiance du malade est en raison directe de la dose du médicament, il est également constant que la dose de patience suit ce même rapport. Le médecin allopathe peut constamment modifier la forme de ses médicaments; il remplace les pilules par des électuaires, les électuaires par des potions, les potions par des poudres, les poudres par des apozèmes, etc., etc. Au contraire, le médecin hahnemannien est réduit à donner tous ses médicaments sous une forme toujours la même, en simple poudre blanche ou en solution aqueuse. Qui ne connaît la profonde vérité du " placet varietas " ? Les médicaments allopathiques jouissent du grand pouvoir d'endormir la patience des malades; voilà pourquoi peu de sujets changent de médecin dès qu'ils s'améliorent; ils se consolent de ce mot bien élastique : " la maladie doit avoir son temps "; voilà pourquoi encore la troisième explication des succès des médecins homœopathes n'est pas plus heureuse que les deux premières.

TEXTE DE M. LE DOCTEUR BRENIER.

“ L’audace des homœopathes ne connaît plus de bornes; ils se sont emparés du traitement des maladies chirurgicales. L’un d’eux entreprit de traiter par je ne sais quel globule, une nécrose superficielle consécutive à un panaris. Un autre parvint à persuader à une de ses clientes, fort contrariée de ne pouvoir se rendre à un bal, qu’elle avait une luxation du pied. Il réduisit promptement cette prétendue luxation, par un globule quelconque; ce qui procura à la personne dont il s’agit le double bonheur d’admirer la science profonde de son guérisseur et de se rendre au bal. Le même personnage osa entreprendre la cure homœopathique d’une claudication occasionnée je crois par une luxation spontanée, ou peut-être par un vice de conformation de la cavité cotyloïde. Que faut-il admirer le plus : l’impudence du médecin ou l’ignorante crédulité du client? Rau (*Observateur médical*, 1833, page 73) range les cors aux pieds et ...... le mal de dents parmi les maladies que l’homœopathie peut soulager promptement ”.

M. Brenier se révolte à l’idée que les homœopathes “ se soient emparés du traitement des maladies chirurgicales ”. Mais, est-il donc si facile d’établir la ligne de démarcation entre la chirurgie et la médecine? Dire que les affections qui sont du domaine de la chirurgie occupent les parties externes du corps, tandis que les maladies médicinales proprement dites siégent dans les organes internes, c’est établir une division bien inexacte et surtout arbitraire. Une contusion du cerveau, une plaie du poumon, un abcès du foie, un

ulcère de la matrice, un kyste de l'ovaire, une hypertrophie des amygdales, un polype pharyngo-nasal, un rétrécissement de l'œsophage, un cancer du rectum, la pierre vésicale sont, sans contredit, des affections chirurgicales, quoique ce soient des organes internes qui sont le siége des états pathologiques. D'un autre côté, les manifestations externes de la syphilis et de la scrofule, les fièvres éruptives, l'érysipèle, les rhumatismes, la goutte, les œdèmes, les dartres, quoique occupant les organes externes de l'homme, sont cependant du ressort de la médecine proprement dite. Pour être situées à une profondeur plus ou moins grande, les maladies ne changent pas de nature. Autant vaudrait distinguer les maladies qui occupent la partie droite du corps de celles de sa partie gauche. De même qu'il n'y a point de physiologie interne et de physiologie externe, de même il ne peut y avoir une pathologie interne et une pathologie externe.

Doit-on considérer comme affection chirurgicale toute maladie qui requiert l'intervention active de la main, soit seule, soit armée d'un instrument? Mais, à ce titre, il n'est pas une congestion, une hémorrhagie, une inflammation aiguë ou chronique, une névralgie, une névrose, qui ne soit une maladie chirurgicale; car, dans tous ces états pathologiques, il y a opération de la main — bien entendu dans le traitement allopathique —: Tantôt on opère des saignées générales ou locales, tantôt on applique des rubéfiants, des vésicants, des caustiques, des sétons ou des moxas; tantôt encore on pratique des injections, des incisions ou des excisions. Cependant y a-t-il un médecin qui classerait toutes ces maladies essentiellement internes parmi les maladies chirurgicales? Evidemment non. D'un autre côté, il y a bien des états pathologiques, rangés par tous les auteurs parmi les affections externes, qui ne réclament nullement des opérations de la main et guérissent uniquement par l'emploi de moyens internes. Telles sont certaines



ostéites, des adénites non suppurées, plusieurs affections des yeux, des oreilles, etc.

Peut-on dire davantage que les maladies chirurgicales sont des maladies locales, tandis que les maladies internes sont des maladies générales? Mais une fracture n'est une maladie locale qu'au même titre qu'une pneumonie; d'un autre côté, combien ne rencontre-t-on pas d'affections chirurgicales qui sont purement et simplement des manifestations d'une diathèse générale?

Il n'y a donc pas de maladies chirurgicales proprement dites, comme il n'y a pas de maladies médicinales proprement dites.

Qu'est-ce alors que la chirurgie?

La chirurgie est cette partie de la thérapeutique qui a pour but l'étude des moyens chirurgicaux. Elle ne forme pas une science distincte de la médecine; elle n'est qu'*un moyen* de la médecine.

En effet, on n'a recours aux moyens chirurgicaux que lorsqu'on a inutilement employé tous les secours tirés du régime et des médicaments[1]. "Les opérations", a dit le célèbre Hunter, "doivent toujours être regardées comme une preuve de l'imperfection de l'art médical".

Cette opinion sur la nature des maladies dites chirurgicales est-elle une nouveauté? Non, et nous ne craignons pas de dire que les plus grands médecins comme les plus grands chirurgiens la partagent aujourd'hui.

Cette opinion est clairement formulée dans les écrits d'Hippocrate: "Ce que les médicaments ne guérissent pas, le fer le guérit; ce que le fer ne guérit pas, le feu le guérit; ce que le feu ne guérit pas, doit être considéré comme incurable"[2]. Disons en passant que nos adversai-

[1] Cette règle souffre des exceptions, comme nous le verrons plus loin à la page 496 et suiv.

[2] Hippocrate, "Aphorismes", liv. VIII, 6.

res scientifiques ont fait plus qu'abuser de cet aphorisme du Père de la médecine et que quelques-uns, négligeant l'emploi préalable des médicaments, recourent directement et d'une manière barbare au fer et au feu. Cette pratique téméraire et cruelle arrachait à l'illustre Dupuytren, sur son lit de mort, cette déclaration : "Dites combien je déplore cette chirurgie sans principes, qui croit que l'art autorise tout ce que l'anatomie permet".

Longtemps les mêmes hommes cultivèrent le champ entier de la médecine. Les ouvrages de Galien, de Celse, de Paul d'Egine, d'Albucasis et autres nous attestent que les Grecs, les Romains et les Arabes n'imaginèrent jamais de diviser les maladies de l'homme en maladies externes ou chirurgicales et en maladies internes ou médicinales.

La séparation de la médecine d'avec la chirurgie date des siècles de barbarie et a été consacrée au concile de Tours en 1163. A cette époque les femmes, les juifs et les moines se partageaient l'exercice de la médecine et de la chirurgie. Le concile défendit aux moines-médecins[1] de pratiquer toute opération sanglante, sous prétexte que l'Église abhorre l'effusion du sang : " Ecclesia abhorret a sanguine ".

Après que l'Université de Paris eût compris dans ses attributions l'enseignement de l'art de guérir[2], la séparation se confirma; tous les élèves de la faculté durent promettre de renoncer à la chirurgie et au traitement des maladies vénériennes et des femmes. Ajoutez que le célibat était de rigueur pour les médecins-physiciens[3], et vous aurez une idée des douceurs réservées dans ces temps à nos devanciers.

Cependant cette séparation ne manqua pas de provoquer des réclamations au sein même du corps professoral de la

[1] On les appelait *Myres* ou *Maîtres myres*.

[2] Fin du XIIe siècle.

[3] Ces médecins prirent le nom de physiciens, pour n'être pas confondus avec les empiriques qui se décoraient alors des noms de médecins et de chirurgiens.

célèbre université. Un professeur laïc, LANFRANC, enseigna que nul ne peut être bon médecin s'il n'est chirurgien et que nul ne peut être bon chirurgien s'il n'est médecin.

Malgré toutes les faveurs dont le roi Louis IX de France combla les chirurgiens de son époque, l'université refusa constamment d'admettre dans son sein les disciples des SS. Côme et Damien, tant qu'ils n'abjuraient pas...... la pratique des opérations. Enfin, François Ier y mit bon ordre et les chirurgiens devinrent les égaux des médecins. Il était temps sans doute.

Depuis lors, les médecins traitent à la fois les maladies internes et les maladies chirurgicales.

M. Brenier, qui est simple docteur en médecine, rêve-t-il le retour de ces beaux jours de la médecine interne, et considère-t-il, avec les moines du XIIe siècle, la chirurgie comme un " art indécent " ?

Ce n'est pas que depuis la Renaissance des efforts n'aient été tentés pour renouveler cette scission; mais ces tentatives n'ont pas obtenu le résultat que leurs auteurs en espéraient. Nous possédons aujourd'hui encore la division des traités de pathologie, en pathologie interne et en pathologie externe; mais cette division est plutôt une *formalité* qu'une *réalité*.

S'ensuit-il de tout cela que nous condamnions les chirurgiens-spécialistes ? Non, car nous sommes les premiers à reconnaître toute l'importance des chirurgiens-opérateurs et les immenses services qu'ils rendent à l'humanité souffrante. Il faut des hommes qui fassent une étude particulière de la médecine opératoire; mais toute la chirurgie ne consiste pas dans les opérations; la partie manuelle n'est que l'accessoire dans le traitement des maladies externes. C'est cette vérité qui a fait dire par un grand écrivain de ce siècle : " La chirurgie qui ampute est sans doute un art, mais la chirurgie qui guérit est une science ".

Les homœopathes administrent des médicaments dans le

traitement des maladies dites chirurgicales, et ne recourent aux moyens chirurgicaux que quand leurs remèdes ne triomphent pas du mal. Bien des affections externes échappent encore à l'action des remèdes homœopathiques, mais il faut espérer que les progrès ultérieurs de la science permettront de reculer de plus en plus ces frontières.

Parmi les maladies dites chirurgicales, les unes peuvent être guéries par la médecine seule, sans l'intervention de l'opérateur; d'autres réclament à la fois un traitement médicinal et le concours de l'opérateur; d'autres enfin peuvent uniquement guérir au moyen d'une opération.

Le nombre d'affections chirurgicales susceptibles de guérison en dehors de toute opération, est réellement considérable; ce sont les contusions à tous les degrés, les plaies superficielles, profondes et contuses; les phlegmons simples, et quelquefois aussi les phlegmons diffus; le panaris[1]; le furoncle; l'anthrax; les ulcères variqueux, atoniques, verruqueux, calleux, etc.; les fistules lacrymales et anales; les fissures à l'anus et au mamelon; les adénites aiguës ou chroniques, suppurées ou ulcérées; les lypomes peu volumineux; des tumeurs mammaires de nature non cancéreuse; les polypes muqueux; les kystes des paupières, du cuir chevelu et de la peau; les verrues; les plaques muqueuses et les condylomes; la plupart des affections externes de l'œil; beaucoup de maladies internes de l'œil; un grand nombre de maladies de l'oreille et du nez; les affections du canal de l'urèthre, y compris les rétrécissements; beaucoup de maladies des testicules et de la vessie; l'ostéite; la périostite; la carie; la nécrose; la tumeur blanche quand (la maladie n'est pas trop avancée et que les surfaces articulaires ne sont pas encore érodées); enfin pour terminer cette liste bien incomplète, un grand nombre de maladies de l'utérus.

M. Brenier ne croit pas que les nécroses puissent guérir

[1] Il est excessivement rare qu'à la faveur du traitement hahnemannien, on ait à regretter la perte d'une phalange.

par un traitement interne. Que la mortification des os ne puisse pas toujours être complétement combattue par les médications internes, nous l'accordons bien volontiers; très souvent il faudra le *secours* de la main armée d'instruments. L'emploi des médicaments a surtout pour but de restreindre autant que possible les limites de la mortification, d'aider au travail de l'exfoliation, de faciliter l'expulsion des séquestres et de hâter la cicatrisation de l'os et des tissus voisins. Notre contradicteur doit peu connaître les traitements chirurgicaux, puisqu'il ignore que les chirurgiens allopathes emploient divers médicaments dans le même but. Seulement nos adversaires scientifiques ne sont pas constamment heureux dans le choix de leurs moyens: il leur arrive d'employer des substances qui loin d'arrêter la nécrose, facilitent au contraire la marche de la mortification. Laissons parler le célèbre NÉLATON: " Dans un remarquable travail sur l'exfoliation, le savant TÉNON a prouvé combien les topiques stimulants qu'on a employé pendant des siècles dans un but prophylactique, exerçaient une fâcheuse influence; leur application a eu *pour effet constant* de déterminer la nécrose qu'on les croyait appelés à prévenir; il importe donc au plus haut point d'en éviter l'usage "[1]. C'est assez catégorique, croyons-nous.

Le critique montois conteste que les médicaments hahnemanniens puissent guérir " des nécroses superficielles consécutives à un panaris ". Tout le monde sait combien les nécroses des phalanges sont fréquentes après le traitement allopathique des panaris. Cette nécrose, quand elle siége sur la première phalange ou sur la phalangine, est quelquefois superficielle, et alors, grâce aux globules homœopathiques, les médecins de notre école parviennent fréquemment à localiser la mortification. Quand la nécrose attaque la phalangette, l'os complet est le plus ordinairement compromis et alors le médecin ne peut intervenir que pour faciliter l'extraction.

[1] NÉLATON, " Elém. de pathologie chirurgicale ", t. I, p. 629.

On frémit en songeant au nombre de phalangettes qui se nécrosent dans le panaris de la pulpe des doigts. M. le docteur Bauchet a établi que la nécrose de la phalangette est une conséquence fatale du panaris de la pulpe : " On peut dire d'une manière absolue ", écrit-il, " que toutes les fois que l'inflammation de la pulpe n'est pas arrêtée dans son évolution, elle doit fatalement se terminer par la nécrose de la phalange unguéale. On peut même ajouter que presque toutes les fois qu'une inflammation persiste dans la pulpe d'un doigt, depuis plus de huit jours, fatalement la phalange sera nécrosée "[1]. Qu'on oppose à ces tristes résultats les succès presque constants obtenus par les médecins hahnemanniens dans le traitement du panaris, et on se convaincra de l'immense valeur de la méthode homœopathique. Mais nos adversaires scientifiques ne veulent pas se convaincre de l'excellence de notre traitement, même en présence des résultats les plus incontestables. Nous avons traité et complétement guéri des nécroses de métacarpiens, de métatarsiens et d'os phalangiens, dans lesquelles l'amputation avait été déclarée indispensable; quelques confrères allopathes doivent avoir connu ces heureux résultats, ce qui ne les a pas empêchés de maintenir leur opinion sur " les ridicules globules homœopathiques ".

M. Brenier a l'indignation facile, un peu trop facile même pour un homme qui a des prétentions à la science; il ne peut concevoir qu'un homœopathe ait osé entreprendre la guérison d'une claudication. Mais la claudication est la simple action de boîter, et peut survenir sous l'influence de causes aussi nombreuses que variées; or, parmi ces causes, quelques-unes peuvent être écartées et alors la claudication est guérie de fait : " Sublata causa, tollitur effectus ". Une simple contusion[2], une plaie, un abcès, un furoncle, un rhumatisme

[1] L. J. Bauchet, " Du panaris et des inflammations de la main ", Paris, 1859, p. 59 et 165.

[2] " Si crassi nervi et musculorum capita, in femoribus præsertim vulnus acceperint, necessaria est claudicatio ", a dit Hippocrate.

musculaire ou articulaire, une entorse, une luxation, une fracture, une névralgie même et bien d'autres états pathologiques fixés sur les membres inférieurs, peuvent amener une claudication. Et le médecin homœopathe ne pourrait tenter la guérison de ces maladies sans encourir l'indignation du critique montois? C'est pour rire, sans doute?

Notre contradicteur croit que cette " claudication était " occasionnée par une luxation spontanée *ou* peut-être par un vice de conformation de la cavité cotyloïde ". Pourquoi M. Brenier *croit*-il seulement, pourquoi n'est-il pas sûr de ce qu'il avance? La coxarthrocace est toujours accompagnée de claudication, même lorsqu'il n'y a point encore déplacement des surfaces articulaires. Dans ces conditions la maladie peut fréquemment guérir sans laisser de trace. Est-ce un crime de tenter cette guérison? De plus, la luxation peut être incomplète et alors également la cure peut être obtenue; enfin, la luxation peut être plus avancée et la guérison radicale n'être point encore impossible. Écoutons le savant Nélaton: " Quelquefois la maladie s'arrête à sa première période; la douleur cesse; le membre reprend sa position normale et les mouvements se rétablissent complétement. Cette heureuse terminaison n'est point très rare chez les enfants. D'autre fois, elle s'arrête à une période plus avancée; alors les déplacements ou la position vicieuse du membre ou du bassin, persistent; il s'établit une ankylose ..... "[1].

Pourquoi d'ailleurs ne pourrait-on pas obtenir cette terminaison heureuse? On sait que le déplacement de la tête du fémur est déterminé soit par le gonflement de cette tête qui ne sait plus être contenue dans le cotyle, soit par le gonflement du coussinet adipeux du fond de la cavité cotyloïde, soit encore par la carie de la tête du fémur ou des rebords de la cavité cotyloïde[2]. Si on remédie à ces causes, pourquoi

[1] Nélaton, " Elém. de pathologie chirurgicale ", t. II, p. 266.

[2] Ibid., t. II. p. 254.

la réduction ne s'accomplirait-elle pas ? Nous savons parfaitement que ces résultats s'observent rarement; est-ce une raison pour qu'on n'essaie pas de les obtenir ? Si on ne parvient pas à assurer la guérison complète, au moins on préviendra des complications, funestes quelquefois, et on obtiendra la guérison avec ankylose : l'individu sera guéri, mais estropié. C'est bien là, pensons-nous, le seul résultat que nos adversaires scientifiques puissent espérer dans l'immense majorité des cas.

Le critique montois prend par moments des allures de sphinx. Que peut-il vouloir dire par ce membre de phrase : " une claudication occasionnée par une luxation spontanée " ou peut-être par un vice de conformation de la cavité " cotyloïde " ? Nous croyons vraiment que sous cette grosse b..... se cache quelque trait bien méchant. Dans ce cas, pour achever de se ridiculiser, M. Brenier aurait dû dire que " la " claudication était occasionnée par l'absence des orteils ou par " leur rétraction congénitale ". C'eut été même plus malin.

L'homœopathie est d'un grand secours dans le traitement des luxations, comme elle est d'nne grande efficacité dans le traitement des entorses et des fractures. M. Brenier veut faire comprendre que le médecin hahnemannien guérit les luxations *en administrant* des globules. C'est chose bien aisée de travestir une pratique médicale, mais ce n'est sans doute pas chose très loyale. Les homœopathes *réduisent d'abord* les luxations par les procédés chirurgicaux ordinaires[1], *puis* ils guérissent, par l'emploi de leurs médicaments, les contusions et les déchirures de la synoviale, des ligaments, des poches tendineuses, des muscles et des nerfs qui sont le résultat de la luxation. Cette pratique est-elle ridicule ? Il ne pourrait y avoir qu'un M. Brenier pour soutenir cette opinion.

Comme s'il ne suffisait pas pour ridiculiser notre méthode de traitement, de représenter un médecin homœopathe " *ré-*

[1] Voir plus haut, page 496.

" *duisant* promptement une luxation *par* un globule hah-
" nemannien quelconque ", notre contradicteur met en scène — probablement pour égayer la galerie — une femme nerveuse, très irritable et " fort contrariée de ne pouvoir se rendre au bal ". C'est singulier; à en croire nos adversaires, la clientèle d'un médecin homœopathe se compose exclusivement de femmes nerveuses, de petites maîtresses et de..... quelques niais plus ou moins aristocrates.

M. Brenier ne se contente pas de ces innocentes moqueries : il a éprouvé le besoin d'émailler cette historiette d'une méchante plaisanterie (?) : Ainsi, la petite dame n'avait pas le moins du monde une luxation; elle avait bien quelque chose, mais M. Brenier ne dit pas quoi. Le médecin homœopathe " parvint, lui, à *persuader* à cette intéressante
" cliente qu'elle avait une luxation. Il réduisit promptement
" cette prétendue luxation par un globule quelconque, ce qui
" procura à la personne dont il s'agit le double bonheur
" d'admirer la science profonde de son guérisseur et de se
" rendre au bal ". Comme c'est édifiant !

" Les homœopathes ", poursuit notre critique, " rangent
" les cors aux pieds et.... le mal de dents parmi les maladies
" qu'ils peuvent soulager promptement ", ce qui veut dire que les homœopathes se placent eux-mêmes dans la catégorie des pédicures et des dentistes de foire. Ainsi pense M. Brenier. Mais le critique montois ignore donc que les sommités allopathiques ne croient point se déshonorer en traitant des malades affligés de cors aux pieds et de mal de dents; il ne sait donc pas que les cors aux pieds peuvent déterminer de graves accidents et nécessiter même l'amputation d'un ou de plusieurs orteils [1] ? Ce que les médecins hahnemanniens veulent obtenir par leurs remèdes, c'est le soulagement des vives douleurs que ces tumeurs épidermiques engendrent; c'est aussi la guérison des diverses complications

[1] Follin et Duplay, " Tr. élém. de pathol. externe ", 1868, t. II, p. 39.

auxquelles elles peuvent donner lieu; c'est enfin de prévenir les récidives en combattant la cause interne qui préside à la formation exagérée de l'épiderme; il est connu, en effet, que même après l'éloignement de la cause occasionnelle, les cors aux pieds peuvent récidiver.

Et les maux de dents? Y a-t-il, par hasard, certain déshonneur ou certain ridicule à les traiter? Tactique bien maladroite de la part du critique montois; car, ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le dire, les maux de dents peuvent être de simples névralgies, et alors l'arrachement des dents ne saurait suffire pour calmer les souffrances. Nous savons bien que les hommes ont cette heureuse faculté d'être idiots à l'heure dite, mais il est des bornes qu'on ne peut franchir. C'est ce que M. Brenier n'a pas compris; car, en cherchant à ravaler la pratique des médecins homœopathes, il a — bien involontairement, croyons-nous — avili les médecins de sa propre école. Mettons que notre détracteur n'ait pas pensé ce qu'il a dit; mettons surtout qu'il n'ait pas lu un mot de la discussion sur l'art dentaire qui a occupé, pendant plusieurs séances, les membres de notre académie royale de médecine.

Notre contradicteur a oublié de parler des accouchements. Quel dommage! Comme c'eut été amusant de lui entendre dire avec le docteur Simplice, le chroniqueur masqué de l'*Union médicale*, que les homœopathes, dans les accouchements difficiles, appliquent le forceps à la trentième dilution. Peut-être M. Brenier n'a-t-il pas des *motifs particuliers, personnels*, pour ..... faire la guerre aux accoucheurs homœopathes. Malgré ce silence — charitable ou non — nous devons signaler les succès remarquables auxquels donnent lieu l'administration des remèdes hahnemanniens dans les parturitions difficiles. Lorsque le travail est laborieux, soit par la lenteur ou la faiblesse des contractions, soit par le ralentissement ou la suspension des contractions, soit par la production de con-

tractions irrégulières ou partielles, toujours presque l'intervention active de l'accoucheur pourra être évitée, si l'on administre les remèdes homœopathiques que le cas réclame. Les médicaments homœopathiques seront encore d'un grand secours quand la dystocie tient à la rigidité du col, à la rétraction spasmodique du col, et aussi à un vice de conformation du bassin, bien entendu assez peu considérable pour permettre le passage de la tête du fœtus. L'homœopathie a étendu d'une manière notable les limites de l'obstétrique médicale, comme elle a reculé les limites des maladies chirurgicales susceptibles de guérir sans l'intervention de l'opérateur.

Libre aux médecins de répondre aux assertions des médecins hahnemanniens " par un immense éclat de rire ", comme le prophétise M. Brenier. Nous ne pouvons que les engager à répéter ces expériences; s'ils s'y refusent, tant pis pour eux et pour leurs clients. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on sait qu'il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

Texte de M. le docteur Brenier.

" On a aussi essayé d'appliquer l'homœopathie à la médecine vétérinaire; mais, comme le fait remarquer Verheyen (*Bulletin de l'acad. belge*, t. IX, p. 112), les médecins vétérinaires n'ont pas la faculté d'exalter l'imagination de leurs malades. Les chevaux sont peu accessibles aux entraînements de la faconde homœopathique. Cependant, Gunther et Staps leur ont administré leurs globules avec des succès prodigieux ".

Les médecins vétérinaires ont appliqué la méthode hahnemannienne au traitement des maladies qui sévissent sur les animaux domestiques.

Ils n'ont pas réussi, dit M. Brenier, parce qu'ils ne *pouvaient* réussir.

Ils ont réussi, répondrons-nous, parce qu'ils *devaient* réussir.

Pour prouver l'exactitude de notre affirmation, nous comparerons les résultats obtenus dans le traitement de quelques maladies par les vétérinaires allopathes et par les vétérinaires homœopathes.

Nous choisirons des cas d'une gravité incontestable et nous ne nous appuyerons que sur des documents officiels.

La peste bovine — ce redoutable fléau qui désola plusieurs contrées de l'Europe pendant les années 1865-1866 — est une maladie qui permet d'apprécier la grande valeur de la loi des semblables et la haute puissance des doses infinitésimales.

Tandis que les médecins vétérinaires allopathes ne trouvaient d'autre remède que l'*abattage* des animaux malades ou *présumés* tels, les homœopathes guérissaient dans de très heureuses proportions les bestiaux attaqués par ce typhus épizootique et préservaient des atteintes de la maladie les animaux qui avaient été exposés à la contagion.

Un des membres les plus savants de l'académie de médecine de Belgique, M. le professeur Gaudy, a traité homœopathiquement, en Hollande, des bestiaux atteints de la peste bovine, et, malgré les mauvaises conditions dans lesquelles ce traitement s'est accompli, il a obtenu des guérisons dans la proportion de 73 %. M. le pharmacien Seutin que M. le professeur Gaudy s'était adjoint, rapporte ainsi les résultats de cette campagne : " .... On nous assigna Schiedam et ses environs pour théâtre de nos expériences; la maladie y sévissait de la manière la plus cruelle; tous les fermiers étaient rudement éprouvés. Nous n'avons pas

hésité pourtant à engager la lutte; mais, malheureusement, notre médication n'a pu être instituée qu'au milieu des circonstances les plus défavorables : d'un côté, l'hostilité des médecins vétérinaires[1], de l'autre, l'impossibilité où se trouvaient bon nombre de fermiers de placer leurs animaux dans des conditions favorables au traitement : pas de paille pour renouveler les litières; pas de personnel suffisant pour entourer les animaux malades des soins qui leur étaient si nécessaires. Chez bon nombre d'entre eux encore, c'était l'incurie et l'indifférence, basées sur la conviction où ils se trouvaient qu'il n'y avait rien à faire contre cette terrible maladie. C'était traiter, il faut en convenir, dans un bien triste milieu; et cependant nous avons atteint, *d'après des relevés officiels et irrécusables*, un chiffre de 73 % de guérisons; c'est un chiffre élevé déjà, mais il l'eût été bien davantage, si nous avions pu placer tous nos animaux malades dans des conditions comme nous l'aurions désiré, tant au point de vue de l'hygiène que du traitement. Dans une semblable maladie, les médicaments les mieux appropriés ne suffisent pas toujours; nous en avons fait la triste expérience. Chez les fermiers peu soigneux et malpropres, nos guérisons ont été compensées par des pertes; chez ceux, au contraire, où nos soins étaient appré-

[1] Nos adversaires sont toujours et partout mêmement loyaux : " Quant à la conduite du corps vétérinaire à notre égard ", dit encore M. Seutin, " nous ne pouvons guère nous en louer; son hostilité a été telle que sans la fermeté et l'indépendance de caractère de l'honorable M. Van Dyck, bourgmestre de Schiedam et des deux Matemesse, notre traitement serait devenu tout-à-fait impossible. Nous ne pouvions traiter qu'après que les animaux avaient été constatés bien malades par la commission des médecins vétérinaires allopathes qui se trouvait en permanence à Schiedam; c'était surtout dans cette constatation que se montrait le mauvais vouloir de ces Messieurs : on différait, on tardait le plus longtemps possible de la faire; sur ces entrefaites, la maladie avait marché, et nous nous trouvions ainsi souvent en face d'animaux arrivés au dernier degré de la maladie, et nous laissant bien peu de chances de guérir " (Compte rendu du congrès homœop. de Paris, 1867, p. 232).

ciés, qui exécutaient à la lettre notre traitement, et savaient entourer leurs animaux de tous les soins qu'exige une aussi redoutable affection, nous avons obtenu d'admirables résultats, et nous serions arrivés à une chiffre de guérisons de 90 % "[1].

Le traitement prophylactique des animaux exposés à la contagion n'a pas donné des résultats moins remarquables; écoutons encore M. Seutin : "Quant à la cure préventive, elle a exercé aussi la plus heureuse influence dans les quinze premiers jours : sur 125 bêtes à qui elle a été administrée, 4 seulement sont devenues malades; plus tard le chiffre s'en est accru, mais nous avons appris par M. le bourgmestre encore, que bien des fermiers avaient cessé de l'administrer, surtout aux bœufs, à cause de la difficulté qu'elle présente, les bêtes étant en prairie; il a été constaté du reste, que les bestiaux qui y ont été soumis et qui ont contracté la maladie (et ce nombre a été minime) étaient généralement moins attaqués et plus facilement guéris "[2].

La morve est encore une affection redoutable, que nos adversaires sont dans l'incapacité absolue de guérir.

Les allopathes ne connaissent d'autre mode de traitement que l'*abattage* des animaux malades.

Est-ce à dire que cette affection n'ait jamais été bien étudiée ? Hélas ! elle a usé déjà la plume de bien des savants et une petite bibliothèque serait insuffisante pour contenir tout ce qu'on a débité sur elle.

Seulement tous ces écrits n'ont pu amener la découverte de moyens thérapeutiques salutaires.

Les vétérinaires homœopathes ont été plus heureux et ils ont pu proclamer, en s'appuyant sur des faits d'une authenticité incontestable, que la morve peut guérir, si pas toujours, au moins dans presque la moitié des cas.

[1] " Compte rendu du congr. internat. de méd. homœop. ", 1867, p. 230.
[2] " Journal du dispensaire Hahnemann " de J. Mouremans, t. iv, p. 103.

Nous ne pouvons apporter de meilleure autorité que l'extrait suivant du *Traité complet de médecine vétérinaire* de M. Courdouan (de Marseille), ouvrage actuellement sous presse et fruit de vingt années d'expériences consciencieuses. " En 1856, 8 août, nous fûmes chargé par M. le directeur des omnibus de la Compagnie lyonnaise, à Marseille, du traitement de ses chevaux, qui s'élevaient en moyenne de 400 à 450. En entrant dans ce service, nous trouvâmes dans ses infirmeries, indépendamment d'autres chevaux atteints de maladies ordinaires, dix-sept chevaux, parqués pêle-mêle dans une écurie particulière, jetant à pleins naseaux à droite, à gauche, tous glandés, et la majeure partie portant des ulcères sur la pituitaire; le 15 suivant trois autres chevaux entrèrent dans cette infirmerie morveuse. Eh bien! sur ces 20 chevaux, quinze de ceux qui parurent le plus affectés de la morve, c'est-à-dire chez lesquels la maladie avait le plus fait de progrès, furent, d'après l'ordre de M. le directeur, abattus les 15 et 22 du même mois sans subir aucun traitement. Quant aux cinq qui ne furent pas abattus et qui furent soumis au traitement homœopathique, deux sortirent de l'infirmerie entièrement guéris le 7 novembre de la même année. Les chevaux chez lesquels la morve s'est déclarée à dater du 16 août 1856, époque où nous avons commencé le traitement homœopathique, jusqu'au 31 décembre 1857, jour de notre sortie de l'administration, s'élèvent au chiffre énorme de cinquante, dont vingt-cinq sont sortis de l'infirmerie guéris par l'homœopathie, et ont été vendus aux enchères publiques ou employés au service de la Compagnie sans plus reparaître aux hôpitaux des chevaux morveux "[1].

Quand il est question des heureux résultats du traitement homœopathique, il convient de prévoir les objections et même il est très prudent d'y répondre d'avance. M. Courdouan a compris cette nécessité : " Que si l'on

[1] " Bibliothèque homœop. " du docteur Chargé, 1868, p. 240.

prétend ", dit-il, " que ces vingt-cinq chevaux portés *guéris* n'avaient pas la morve, le soutiendra-t-on en considérant qu'ils sont entrés à l'hôpital des morveux, qu'ils jettent par les naseaux pendant un, deux, trois mois consécutifs, qu'ils ont des glandes, qu'ils ont appétit, pas de fièvre, ni de toux, ni symptômes de catarrhe aigu? Quel vétérinaire oserait, dans une écurie infectée par les miasmes de la morve et dans l'espace de dix-huit mois, envoyer cinquante-cinq chevaux affectés seulement de maladies ordinaires? Quel vétérinaire le pourrait devant la vigilance du directeur et d'un personnel administratif aussi nombreux que celui de la Compagnie lyonnaise? Au reste, ce n'est jamais, dans ces cas, le vétérinaire qui découvre le cheval malade, mais c'est toujours l'homme qui conduit celui-ci au travail et qui vient présenter à l'homme de l'art la glande apparue et le mucus nasal. Il est donc matériellement impossible que fraude il y ait sans admettre la cécité ou la complicité de l'administration et des vétérinaires. Est-il besoin de dire que la première ne tiendrait pas contre des visites réitérées, et que nous ne voulons pas nous défendre de la seconde "[1]?

Ainsi, en médécine vétérinaire, là où l'allopathie s'est montrée constamment et absolument impuissante, l'homœopathie a obtenu des succès remarquables.

M. Brenier dit que les homœopathes ne réussissent pas à guérir les maladies des animaux parce qu'ils ne..... peuvent réussir! Or, voulez-vous savoir pourquoi ils ne peuvent réussir? C'est parce qu' " ils ne peuvent agir sur l'imagination de leurs malades ", ceux-ci étant " peu accessibles à la faconde homœopathique "[2]!

Nous disons, nous, que le traitement homœopathique des animaux *doit* amener d'heureux résultats. La loi des semblables et la loi des doses infinitésimales étant vraies, l'application

[1] " Biblioth. homœop. " du docteur Chargé, 1868, p. 278.

[2] Voir ce que nous avons dit aux pages 483-490.

de l'homœopathie à la médecine vétérinaire doit nécessairement être suivie des mêmes succès que dans la pratique de la médecine humaine.

L'expérience a prouvé et prouve encore chaque jour le vérité de cette assertion.

Comment se fait-il que cette médecine bienfaisante ne soit pas appréciée?

C'est que, comme du temps de Saint Jean, "la lumière luit dans les ténèbres, et que les ténèbres ne l'ont pas comprise ".

Mais le jour de la rédemption est proche.

Texte de M. le docteur Brenier[1].

" Les insuccès des expériences publiques tentées par les médecins homœopathes ne permettaient pas d'admettre, dans les établissements placés sous l'autorité de l'Etat, l'exercice de la médecine homœopathique. Les corps savants, consultés par les gouvernements, auraient trahi leur devoir, s'ils n'avaient repoussé une semblable prétention, et l'on ne peut qu'applaudir à la protestation indignée de l'académie de médecine de Paris qui, dans la séance du 24 mars 1835, rejeta à l'unanimité l'autorisation demandée au ministre de l'intérieur par la société homœopathique de Paris, de fonder un hôpital et des dispensaires dirigés d'après les doctrines de Hahnemann ".

Et plus loin, à la page 110.

" Depuis son apparition, l'homœopathie n'a jamais eu pour adeptes les hommes qui n'ont abjuré

[1] Voir " Mémoire ", p. 101.



ni les lumières de leur esprit, ni le témoignage de leur raison; elle est en opposition avec les principes des sciences physiques et naturelles; la sanction de l'expérience lui a manqué; elle a été accueillie avec dédain par les hommes éminents qui, depuis le commencement de notre siècle, ont élevé les diverses branches des sciences médicales à la hauteur où elles se trouvent aujourd'hui; en Allemagne même, dans la patrie de Hahnemann, elle n'a jamais obtenu un succès de vogue et elle y est tombée dans l'oubli. (Le professeur Hecker, de Berlin, fut le premier qui, en 1810, entra dans la lice contre Hahnemann. On doit ranger parmi les adversaires de l'homœopathie Hæser, de Iena; Burkard-Eble, de Vienne; Dieffenbach; Hufeland; Stieglitz, de Hanovre; Gmelin, de Heidelberg, et deux homœopathes sincères: Moritz-Muller et Griesselich). L'homœopathie ne sert de base à aucun des traités de pathologie humaine publiés depuis le commencement de notre siècle jusqu' aujourd'hui, depuis l'ouvrage de Pinel jusqu'à celui de Grisolle; elle est à peine mentionnée dans ces immenses publications, dans ces immortels monuments élevés en France, en Allemagne et en Angleterre à la gloire des sciences médicales au dix-neuvième siècle; si elle a une existence légale fondée sur la liberté de la pratique médicale, elle n'a pas une existence officielle, car dans aucun pays elle n'a été admise dans l'enseignement théorique et pratique de la

médecine, ni dans les hôpitaux placés sous l'autorité de l'Etat. On ne peut donc le méconnaître; l'homœopathie, admirée par l'ignorance comme une découverte scientifique, doit être considérée comme le témoignage d'une aberration psychologique.

"La liberté légale de la pratique homœopathique est incontestable dans la pratique privée, et elle n'a d'autres limites que la volonté du malade et la conscience du médecin. En est-il de même dans les établissements soumis à l'autorité d'une administration publique? Je pose la question, je n'essayerai pas de la résoudre. Si un médecin, par ignorance ou par témérité, adoptait une thérapeutique qui serait en opposition avec les principes consacrés par la science, l'intervention de l'administration serait-elle légitime? Si par exemple on autorise dans un hôpital le traitement de l'épilepsie par les médicaments homœopathiques, ne devrait-on pas aussi permettre le traitement par l'exorcisme? Qu'on ne crie pas à l'exagération, tout est possible dans le siècle des esprits frappeurs et des tables tournantes. La plupart des noms donnés à l'épilepsie par les médecins indiquent qu'on lui a longtemps attribué une origine surnaturelle (Haut mal, maladie divine ou sacrée, morbus dœmoniacus, morbus herculeus, mal de S. Jean), et je me souviens qu'à l'époque où j'étais sur les bancs de l'école, un de mes condisciples affirmait gravement avoir guéri un cas d'épilepsie par l'eau bénite".

Les médecins hahnemanniens sont persécutés pour crime d'homœopathie. Nos adversaires ont l'effronterie de l'avouer, de s'en vanter même avec un rare cynisme.

Pourquoi ces persécutions?

Est-ce, parce que, comme le dit M. Brenier, " l'homœo-" pathie doit être considérée comme le témoignage d'une " aberration psychologique " et " est en opposition avec les " principes des sciences physiques et naturelles "? Nous croyons avoir démontré que l'expérience de chaque jour et l'examen impartial des faits confirment la vérité absolue des principes proclamés par notre immortel maître; de plus, nous croyons avoir établi que tous ces principes sont en rapport avec la tradition des médecins les plus illustres. On peut dire sans crainte de diminuer le tribut de gloire dû à Hahnemann, que notre maître n'a découvert réellement aucune vérité, qu'il a seulement exhumé des vérités qui avaient été aussitôt oubliées que pressenties. Son opinion sur la nature des maladies aiguës et chroniques avait été professée par des célébrités médicales; la loi des semblables avait été indiquée par les médecins les plus considérables de tous les temps, et avait trouvé son application dans tous les siècles; ses indications hygiéniques et diététiques sont approuvées par ses adversaires les plus implacables et les plus déloyaux; sa méthode de diagnostic, qui consiste dans l'individualisation de chaque cas morbide, se lit presque toute entière dans les livres hippocratiques, et est, en fait, acceptée aujourd'hui par les plus grands praticiens; la recherche de l'action des médicaments par les expérimentations sur l'homme sain, avait été indiquée par Hippocrate et Démocrite et avait été absolument formulée par l'illustre Haller; enfin, les doses infinitésimales elles-mêmes — cet objet des constantes colères de nos adversaires scientifiques — ont été employées de tous temps avec un succès que nos critiques sont bien obligés de reconnaître. Avant Harvey, le sang circulait; avant Galilée, le monde tournait; avant Hahnemann, les

médccins traitaient des malades d'après la loi des semblables et aussi au moyen des doses infinitésimales. A Harvey revient l'impérissable honneur d'avoir démontré la circulation du sang; à Galilée, celui d'avoir démontré la rotation du globe; à Hahnemann, celui d'avoir établi snr des bases scicntifiqncs incontestables l'art de guérir. Après cela, on comprend aisément combien les déclamations bouffonnes d'un Brenier qnelconque nons troublent peu.

Ces persécutions se justificnt-elles, parce que, comme l'assure encore le critique montois, " la sanction de l'expérience a manqué à l'homœopathie " ? Avons-nous besoin de revenir sur ce point après ce que nous avons dit plus haut, des expériences pnbliques instituées par les médecins hahnemanniens [1] ?

Un autre motif qui, d'après M. Brenier, explique parfaitement ces persécutions, c'cst quo " depuis son apparition, " l'homœopathio n'a jamais eu pour adeptes les hommes qui " n'ont abjuré ni les lumières de leur esprit, ni les témoignages " de leur raison ". Superbe couronnement de l'édifice ! Nous savions déjà que les homœopathes étaient des disciples de Zoroastre, dignes de figurer à la cour de Pharaon et de seconder lo fameux Simon luttant avec S. Pierre; des prestidigitateurs plus adroits que les Bosco, les Courtois, les Davenport et les Robert-Houdin; des charmeurs et des enchanteurs capables de donner des points à leurs devanciers de la Grèce superstitieuse, de la Rome païenne et des beaux jours dn moyen-âge; nous savions bien aussi qno c'étaient " des imbéciles, des hallucinés ", etc., mais nous ne savions pas encore " qu'ils avaient abjuré les lumières de leur esprit et " les témoignages de leur raison ". Quelle tronvaille, o bon Monsieur Brenicr !

Ancun des motifs allégués par notre contradicteur ne sanrait donc justifier les persécutions auxqnelles les homœo-

[1] Voir pages 439-443.

pathes sont en butte. Pourquoi alors ces persécutions?

Pourquoi?

Quand Pythagore eut trouvé le théorème qui porte son nom, il offrit une hécatombe aux Dieux. Depuis lors, fait observer LICHTENBERG, toutes les bêtes se mettent à braire chaque fois qu'elles entendent parler d'une nouvelle invention.

Hahnemann a été persécuté; il devait l'être: c'est le sort réservé à tous les grands hommes.

L'homœopathie a été persécutée; elle devait l'être: c'est le sort réservé aux inventions les plus bienfaisantes.

L'histoire est là pour répondre à ceux qui seraient encore à apprendre, par quelles épreuves doivent nécessairement passer tous ceux qui ont le douloureux privilège de servir les intérêts ou la gloire de l'humanité.

Socrate, Aristote, Descartes, Pascal, Spinosa, Leibnitz et cent autres furent non seulement méconnus par leurs contemporains, mais ils furent encore en butte aux plus violentes injures.

Hahnemann fut un de ces grands hommes vilipendés, honnis, bafoués et persécutés. Jusqu'à l'âge de 87 ans, il a eu à se défendre contre les perfidies de l'orgueil, contre la bassesse des envieux, contre les violences du parti pris, contre la rage effrénée des intérêts matériels froissés ou compromis. Ses ennemis ne se contentèrent pas de l'attaquer dans son honneur: ils le traitèrent de paria et le pourchassèrent de ville en ville, comme s'il avait été une bête venimeuse dont il eût fallu se délivrer à tout prix. Réfugié à Cœthen-Anhalt, où le duc Ferdinand lui avait offert un asile, ses adversaires l'y suivirent, et soulevant la populace, ils provoquèrent les désordres les plus scandaleux. On en vint même à envahir sa maison et à briser les vîtres à coups de pierres.

Hahnemann ne riposta jamais aux injures personnelles, aux sarcasmes, aux railleries des journaux et des libelles. Lorsque ses amis se plaignaient du peu de soin qu'il prenait

de sa réputation, il leur répondait simplement: " Ne suis-je pas le même homme qne vous avez connn autrefois ? Alors, on m'encensait; aujourd'hui on m'injurie; pourquoi serais-je plus sensible à d'injustes reproches que je ne l'ai été aux louanges méritées " ? Ce sont bien là les paroles d'un sage.

M. Brenier fait naïvement observer qne l'homœopathie " a été accueillie avec dédain par les hommes éminents qui, " depuis le commencement de notre siècle, ont élevé les " diverses branches des sciences médicales à la hauteur où " elles se trouvent aujourd'hui ". Vraiment ? Mais le contraire eut étonné. Cet accueil dédaigneux est de tradition chez tous les académiciens du globe et de mille autres lieux. Et Dien sait si ces " vieux soldats de plomb " sont fidèles aux anciennes traditions !

En veut-on des preuves ? Consultons l'histoire.

L'imprimerie est certainement l'invention qui a le plus contribué à la diffusion des lumières de l'intelligence. Or, quand en 1466, l'imprimeur Jean Faust vint s'établir à Paris, il sonleva parmi les savants de l'époque, l'opposition la plus fanatiqne. Les manuscrits de ce librairier étaient d'un genre étrange et tels qu'on n'en avait jamais vu : les caractères en étaient tracés avec une régularité qui n'avait rien d'humain et qui laissait aisément deviner l'ongle métallique du diable. Puis, les curieux avaient aperçu à travers les portes entre-baillées des machines à la physionomie infernale et qne jamais copiste ou enlumineur n'employa, des machines qui grinçaient ou poussaient des gémissements. Nos savants voulaient à toute force que ce M. Faust — qui n'a rien de commun avec celui de Gœthe — avait fait un pacte avec le diable; aussi crièrent-ils tant et si bien que l'imprimeur fut emprisonné comme sorcier; peut-être eût-il péri par le feu, si la Sorbonne ne fût intervenue. Mais aussi, quelle idée d'inventer l'imprimerie ! Aucun savant, aucun académicien n'y avait songé; donc cela ne pouvait et ne devait pas être.

Galilée, le créateur de la philosophie expérimentale, fut

nommé à l'âge de 24 ans, professeur de mathématiques à l'université de Pise. Les savants de l'endroit ne tardèrent pas à le persécnter parce qu'il professait des idées qni étaient.... contraires aux doctrines reçues par eux, crime qu'un académicien ne saurait pardonner. Il fallait bien que les académiciens de Padone eussent d'autres doctrines que ceux de Pise, car ils offrirent à Galilée une chaire dans leur université. De Padone, Galilée se rendit à Florence, et là il lui fut donné d'éprouver les conséquences des haines immenses que ses grandes découvertes avaient fait naître dans l'âme des savants, ses contemporains. Ayant publié un ouvrage dans lequel il exposait, d'après Copernic, le mouvement de la terre et l'immobilité du soleil, il se vit en 1633 dénoncé par ses envieux au tribunal de l'inquisition à Rome, pour avoir enseigné une opinion contraire à l'Ecriture sainte et capable de saper les bases de la religion. MM. les inquisiteurs incriminèrent non seulement la doctrine, mais même les intentions du professeur. Galilée fut condamné à la détention perpétuelle dans les cachots de l'inqnisition, et à abjurer publiquement, à genoux et les mains snr l'évangile, ce que ces savants voulaient bien appeler ses erreurs et ses hérésies. Pourqnoi cette abjuration ? Pour faire plaisir aux académiciens de l'époque et nn peu anssi pour ne pas donner un démenti à un certain M. Josué qui avait autrefois arrêté le soleil dans sa marche. *E pur si muove !* " Et pourtant la terre tourne "; elle tourne malgré les sarcasmes des adversaires de Galilée; elle tourne, malgré que les livres du Padouan aient été livrés au fen par le bourrean; elle tourne, malgré les supplices moraux injustement infligés au célèbre mathématicien.

Newton rencontra chez les savants de son époque une opposition si peu raisonnée, qu'il résolut plnsieurs fois de ne plus publier le résultat de ses recherches scientifiques.

Christophe Colomb, quand il exposa à la cour de Portugal et plus tard à celle de Madrid, ses vues géographiqnes et ses espérances de trouver des terres à l'Ouest de l'Afrique,

fut traité d'illusionnaire et d'utopiste, parce qu'aucun savant laïc et ecclésiastique n'avait réfléchi *comme lui* sur cette matière. Les moines lui opposèrent les Pères de l'Église et la Bible, et contestèrent la rondeur de la terre, comme incompatible avec la foi catholique. Il a fallu dix années de luttes continues pour lever leurs scrupules. L'Amérique une fois découverte, les adversaires de Colomb firent jouer d'autres ressorts et l'histoire est là pour raconter combien leurs indignes menées ont réussi.

On objectera peut-être que ces faits sont anciens et se sont accomplis dans des siècles où les préjugés exerçaient un grand empire. Objection peu fondée, en vérité; car nos savants modernes, — ceux-mêmes qui portent bien haut le drapeau du libre examen — se sont constamment opposés à toute nouvelle invention, et ont cherché à détruire moralement et physiquement ceux qui les offusquaient. Les preuves abondent malheureusement. Relevons quelques faits.

Quand Francklin hissa sur sa demeure le premier paratonnerre, les académiciens de la Pennsylvanie furent pris d'un rire fou. Cet immense éclat de rire n'a pourtant pas empêché le paratonnerre de soustraire la foudre à l'atmosphère.

L'éclairage au gaz fut découvert en 1811 par le français Le Bon, et fut immédiatement adopté en Angleterre. Les savants prédirent aux Londoniens la destruction de leur ville par ce feu souterrain, mais personne ne crut à ces funestes prévisions. Les académiciens de Paris prétendirent qu'ils étaient déjà " assez éclairés ". En France, on les crut jusqu'en 1825.

Et la locomotive ? Elle aussi ne trouva pas grâce auprès de MM. les académiciens. L'ingénieur français Cugnot fit l'essai vers 1770, d'une machine mue par la vapeur d'eau et destinée à parcourir, par un mouvement continu, sur les routes ordinaires, dix-huit cents à deux mille toises par heure. C'était la première locomotive. Le gouvernement français acheta cette machine au prix de vingt mille livres,

et ..... ne tenta seulement pas de l'employer. En 1801, on la déposa à Paris, au Conservatoire des arts et métiers. Entretemps Cugnot mourut pauvre et ignoré. Ce ne fut qu'en 1829 que les locomotives furent mises en honneur à l'occasion d'un concours tenu à Liverpool. Stephenson y obtint le prix avec sa fameuse *fusée*. Déjà l'Angleterre, les États-Unis, la Belgique et la Prusse avaient des raylway, qu'encore les savants français s'obstinaient contre ce progrès. Un jour, on avait exposé à l'académie des sciences le plan et le dessin d'une locomotive; après les avoir examinés : " Oui, en effet, " dit en souriant un membre de la docte assemblée, " tout cela est fort " ingénieux; seulement, cette machine ne marchera pas, parce " qu'elle est trop lourde, et les roues tourneront sur place ". Et ces messieurs de rire et de bouffonner ! Il a fallu que la locomotive répondit aux négations, comme le philosophe grec, *en marchant.....*

Quand l'ingénieur Perdonnet annonça dans son cours à l'École centrale, que la découverte du chemin de fer était destinée à amener une immense révolution dans les mœurs et les relations, il fut traité d'insensé. C'était à l'époque où l'illustre Thiers répondait à ceux qui lui demandaient la concession d'un chemin de fer : " Moi, demander à la chambre " de vous concéder le chemin de Rouen, je m'en garderai " bien ! On me jetterait en bas de la tribune ". " Le fer était trop cher ", suivant M. le ministre Passy, et " le pays était trop accidenté " suivant M. Allier, le député. Les trains roulent cependant !

Napoléon s'adressa en 1805 à l'académie des sciences de Paris pour savoir si la vapeur concentrée d'après le procédé Fulton, pouvait faire marcher un navire. Devinez quelle fut la réponse de ces incorrigibles; un éclat de rire olympien ! Comme ce rire académicien a dû troubler le malheureux empereur, quand de son rocher de Ste Hélène, il vit passer les bateaux-à-vapeur.

Lorsque l'illustre Arago entretint ses collègues de l'aca-

démie, de l'invention de la télégraphie électrique, cette communication fut reçue au milieu des rires de l'assemblée, et fut qualifiée de..... magnifique utopie.

Et dernièrement encore les académiciens ne se sont-ils pas moqués du cable transatlantique et du " Great Estern " ? Ne se moquent-ils pas actuellement des personnes qui étudient les tunnels sous-marins et la direction des aérostats ?

In hoc signo vinces, peut-on dire aux génies créateurs. Oui, le rire académique est l'étoile qui assure l'entrée au port, c'est le signe pronostique du triomphe.

Nous nous sommes un peu étendu sur ces exemples, pour prouver les étranges encouragements que les découvertes les plus bienfaisantes, les créations les plus utiles et les plus glorieuses, ont rencontrés de tous temps auprès des corps savants, et pour faire comprendre que les persécutions que la doctrine hahnemannienne subit, loin de prouver contre elle, plaident au contraire en sa faveur : " Veritas odium parit ", la vérité a toujours soulevé des haines; tant qu'il y aura des hommes, elle les soulevera.

Mais jamais ces haines ne sont plus vives, jamais ces persécutions ne sont plus tyranniques, que quand il s'agit d'une découverte ou d'un perfectionnement dans le domaine des sciences médicales. " Invidia medicorum pessima ".

Prouvons cette triste vérité par quelques exemples.

Amatus Lusitanus, célèbre professeur de Ferrare et d'Ancone, découvrit les valvules du cœur. Cette découverte fut niée par tout le monde et fut même traitée d'absurde. Ses adversaires pouvaient cependant aisément s'assurer de l'existence de ces valvules; ils ne s'en donnèrent pas la peine et préférèrent dénoncer leur trop savant confrère au tribunal de ...... l'inquisition.

Vésale, l'immortel créateur de la science anatomique, publia à Bâle, en 1543, son grand ouvrage: *De corporis humani fabricâ libri* VII. Cette œuvre, fruit des dissections faites par lui-même, lui procura une immense réputation, et comme



corollaire, lui suscita tonte une légion d'envieux. Vésale combattit aisément ses adversaires sur le terrain scientifique, et les confondit au moyen de ses démonstrations sur le cadavre. Alors ses ennemis changèrent de tactique et mêlèrent la théologie au débat. L'université de Salamanque discuta gravement en 1556, la question de savoir s'il est permis à des catholiques d'autopsier les cadavres humains. Depuis lors, la vie de notre illnstre compatriote fut une lutte constante contre les haines et l'envie qu'engendrèrent son grand savoir et sa haute position à la cour de Philippe II. Ses ennemis parvinrent à faire rendre contre lui un jugement qui le condamnait à la peine de mort.

Harvey démontra la circulation du sang. Cette immense découverte lui valut les attaques les plus violentes et des tribulations sans fin; on le regarda longtemps comme un fou. Quand la vérité s'était déjà fait jour sur cette importante question physiologique, la masse des adversaires ne se tint pas pour battue. Un jour, on engagea un médecin anglais, antagoniste de Harvey, à lire un des *Mémoires* sur la circnlation du sang : " Malo errare cum Galeno, quam esse cnm Harveo circulator ", répondit cet intraitable adversaire. Juger sans connaître, tel est le système pratiqué de tous temps par les adversaires d'un progrès.

Laënnec, l'immortel créateur de l'auscultation et de la percussion, éprouva bien des peines dans sa trop courte existence. Ses précieuses déconvertes donnèrent lieu à des plaisanteries plus que triviales : Un professeur se rendit ridicule en déclarant qu'il n'avait pas " l'oreille assez fine pour entendre pousser l'herbe ". Dans un banquet de médecins, un académicien-parodiste proposa de deviner la qualité des vins, en percutant les bouteilles. Et le fretin des assistants de s'écrier en l'acclamant :

" Au fait un si grand personnage
Doit s'y connaître mieux que nous ".

Et le plessimètre? Mais très longtemps les médecins s'en sont moqués; l'inventeur passait même pour fou.

L'ophthalmoscope n'a pas trouvé grâce, lui aussi, devant les corps académiques. M. Thiry, professeur d'ophthalmologie à l'université de Bruxelles, débite régulièrement les plus aimables plaisanteries sur l'instrument et sur ceux qui l'emploient.

Mais, c'est surtout à l'occasion de l'introduction dans la thérapeutique de médicaments nouveaux, essentiellement ntiles, héroïques même, que des luttes scandaleuses et insensées ont été livrées; on pent même dire que plus la découverte était précieuse pour l'humanité souffrante, plus âpre et plus prolongée a été l'opposition. L'histoire de la médecine offre ce singulier contraste, que tout ce qui est réellement bon et ntile a constamment été combattu et méconnu, tandis que les innovations ridicules, les médicaments qui n'obtenaient des succès qu'entre les mains de leurs inventeurs, ont eu leur mérite exalté dès l'origine, et ont d'emblée été acclamés par toutes les académies.

L'antimoine, dont le sulfure était employé par Hippocrate, Galien, Pline et Dioscoride, fut découvert par Paracelse et souleva, dès le premier moment, les disputes les plus violentes. La faculté de médecine de Paris,

" Ignare en Hippocrate et savante en pouvoir ",

déclara par un décret solennel, que ce médicament avait des propriétés toxiques qui ne pourraient se corriger par quelque préparation qne ce fût, et obtint en 1556 un arrêt du Parlement, portant défense aux médecins de s'en servir. Pour avoir contrevenu à cet arrêt, Paulmier fut *chassé* de la faculté en 1609! Ce ne fut que le 10 avril 1666 que le Parlement leva la ridicnle condamnation qu'il avait portée contre cet excellent remède.

Le quinquina fut également proscrit par les facultés, et

les médecins qui osèrent en expérimenter les effets, furent l'objet de violentes persécutions. C'était au point que les pharmaciens refusaient de vendre cette précieuse écorce. Une circonstance providentielle fit lever cet ostracisme : Le roi de France, Louis XIV, souffrant d'une fièvre intermittente très rebelle, se confia aux soins d'un empirique anglais, nommé Talbot, et guérit par l'emploi d'un remède secret, qui n'était autre qu'une teinture vineuse de quinquina très concentrée. Le grand roi qui pouvait dire " l'Etat, c'est moi ", fit comprendre aux médecins que la faculté, c'était lui. Cet ordre d'un despote donna en un instant une vogue inouïe au médicament péruvien.

Une semblable circonstance accrédita l'emploi de l'ipécacuanha dans le traitement de la dyssenterie [1].

L'opium — un présent fait aux Grecs par Cérès, d'après les mythologues — est certainement un des médicaments les plus anciennement connus et sur l'action duquel les médecins ont écrit les plus curieuses variations. Pour un jour de succès, ce remède héroïque compte des années d'oubli. Paracelse et après lui Sydenham rendirent à ce médicament toute l'importance qu'il méritait; ce qui n'empêcha pas le célèbre Stahl de publier son fameux traité : " De impostura opii ".

Le soufre, quoique connu et employé depuis la plus haute antiquité, a eu de tous temps de violents détracteurs.

Le mercure, lui aussi, a rencontré constamment de ridicules et stériles oppositions.

Voilà bien pourtant les médicaments sans lesquels la pratique de la médecine serait chose impossible.

Opposez à ces persécutions les succès qu'ont eus auprès des médecins les nombreux remèdes dont l'annonce s'étale avec " great attraction " à la quatrième page des journaux politiques et médicaux, et puis jugez .... la valeur absolue de

[1] Voir plus haut, p. 101.

toutes ces récriminations et la valeur des réclames mercantiles.

Et cette comédie se jouera éternellement, au grand détriment des malades; car, si les hommes changent, les passions restent malheureusement les mêmes : " Il maestro di capella e cambiato, ma la musica sarà semprè la stessa ".

M. Fontanes déclara en 1811, en plein Institut, que " tous les vers étaient faits ". Cet arrêt n'a pas empêché Victor Hugo, Lamartine, Barbier et A. de Musset d'en écrire encore quelques-uns. Les membres de nos académies de médecine pensent comme M. Fontanes : pour eux, tout est découvert.

Voilà pourquoi M. Brenier a pu dire que " les corps " savants, consultés par le gouvernement français, auraient " trahi leurs devoirs s'ils n'avaient repoussé la prétention des " homœopathes d'être admis à pratiquer dans les hôpitaux "; voilà pourqnoi encore M. Brenier a pu " applaudir à la pro- " testation indignée de l'académie de médecine de Paris qui, " dans la séance du 24 mars 1835, rejeta à l'unanimité " l'autorisation demandée au Ministre de l'Intérieur par la " société homœopathique de Paris, de fonder un hôpital et des " dispensaires dirigés d'après les doctrines de Hahnemann ".

" Protestation indignée ", c'est bien le mot; et comme le style reflète admirablement cette indignation ! Pour ces Messieurs de Paris, les homœopathes sont des " dupes ", des " charlatans ", des " fous ", des " fripons ". M. Piorry trouva même ces qualifications trop faibles, et " reprocha à la com- " mission d'avoir usé de trop de ménagements envers un " système où rien ne se trouve de ce qui constitue une doc- trine ". Le rapporteur M. Adelon crut devoir se justifier en déclarant que " la commission avait voulu se renfermer dans les " bornes de la modération, afin de ne pas compromettre la " dignité de l'académie, et qu'au reste elle en a dit assez pour " décéler le fond de sa pensée ".

Rendons toutefois grâce à M. Adelon; car, que serait-il advenu de ces pauvres homœopathes, s'il avait mis quelque

violence dans son langage? Il est donc des qualifications pires que celles de "fous", de "dupes" et de "fripons"! A ce compte-là, M. Brenier est, lui aussi, un homme "modéré". Parions qu'il ne s'en doutait pas.

En Belgique, quelques académiciens ont également tenté de faire "une protestation indignée" contre l'homœopathie. M. LOMBARD (de Liége) disait dans la séance du 29 avril 1849: "M. Carlier a répondu, en se posant en victime, que l'homœopathie soulevait mon indignation, que j'appelais sur elle la malédiction, que je la vouais au mépris, comme une pratique impuissante, absurde, que je provoquais contre elle non un jugement, non un examen consciencieux, mais une interdiction!! M. Carlier a parfaitement compris les sentiments qui m'animent et j'espère vous démontrer que ces sentiments sont la conséquence d'un jugement réfléchi, consciencieux". Le fougueux professeur proposa à l'académie de décider: 1° "Si l'homœopathie est une vérité ou un mensonge"; 2° "si les traitements qu'elle prescrit sont susceptibles d'actions curatives"; et 3° "subsidiairement, s'il n'y a pas crime de lèse-humanité à se fier à ces traitements dans les affections aiguës graves, dans les maladies épidémiques, et dans tous les cas où l'art a besoin d'intervenir pour seconder les efforts de la nature". Sans la sage intervention des Fallot, des Lebeau, des Seutin, des Stas, l'académie de médecine de Belgique faisait la sottise de voter ces propositions. Ce fut alors que le célèbre professeur Baron SEUTIN, de Bruxelles, prononça ces paroles que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs: "Messieurs, gardons-nous bien de croire que l'homœopathie n'a rien produit dans cette discussion, et gardons-nous surtout d'émettre un vote trop précipité. Messieurs, ne l'oubliez pas, Harvey fut hué en pleine académie de Londres, lorsqu'il voulut établir le principe de la circulation du sang; lorsque Ambroise Paré proposa

la ligature des artères après les amputations des membres, on l'appela Hugenot, et cent ans après, on brûlait encore les moignons... Ne jurez donc pas que vous ne vous convertirez pas un jour à l'homœopathie; et lorsque des homœopathes se présentent pour vous éclairer et vous convertir, — moi-même peut-être je vous en donnerai le moyen — ne repoussez pas la discussion; n'agissez pas comme on l'a fait envers Harvey". Sages et dignes paroles que MM. Crocq et Thiry, les savants collègues de l'illustre chirurgien de la faculté de Bruxelles, feraient bien de méditer, avant de se livrer à leurs exercices homœopathophobiques.

Si encore nos adversaires s'en étaient tenus aux senles "protestations indignées"; s'ils s'étaient contentés de nous qualifier de fous, de charlatans, d'imbéciles et de fripons; si seulement ils nous avaient accablé d'injures grossières et grotesques, empruntées pour la plupart aux carrefours innommés, c'est à peine si nous nous serions plaints. Mais ils se sont livrés à des voies de fait, ils ont posé des actes que l'histoire a enregistrés et dont bien certainement eux ou leurs successeurs rougiront un jour.

Raconter les injustices nombreuses et criantes dont chaque homœopathe a été et est encore chaque jour victime, est chose impossible; des volumes ne suffiraient pas pour cette tâche. Raconter l'ostracisme dont tont homœopathe est constamment frappé, c'est dire ce que chacun sait. Ces taquineries personnelles, quasi privées, nons touchent peu : chaque médecin doit dans ces circonstances pouvoir se défendre luimême, et doit savoir mettre un frein, si pas un terme, aux ridicnles menées de ses adversaires. Quelquefois même, ces attaques — par leur violence et leur déloyauté — servent notre cause, et prouvent aux moins clairvoyants la faiblesso ou la nullité des armes dont nos antagonistes disposent.

Mais les persécutions auxquelles les médecins homœopathes ne sauraient rester indifférents, sont celles qui se

produisent publiquement et quasi-officiellement. De celles-là aussi, la liste est interminable, et rien que pour Paris, on n'a que l'embarras du choix. Citons quelques faits empruntés à l'histoire des vingt dernières années.

Risueno d'Amador, le célèbre professeur de thérapeutique de Montpellier, voulut initier ses élèves à la connaissance de l'homœopathie; mais un ordre émané du conseil supérieur de l'université de France, lui interdit de traiter dans son cours de la doctrine hahnemannienne. Le grand professeur avait prévu que ce n'était pas sur le vieillard endurci dans la routine que la grande réforme hahnemannienne aurait de l'influence, que ce n'était pas le passé qu'il fallait changer, mais l'avenir qu'il fallait préparer; aussi espérait-il beaucoup de l'indépendance et de la générosité de la jeunesse; mais l'académie s'en émut et le spectre autoritaire appliqua le baillon traditionnel.

Léon Simon, père, avait obtenu sous Louis-Philippe, l'autorisation de professer publiquement la doctrine homœopathique. Sous la république, cette autorisation fut retirée par le ministère Fortoul; les médecins qui siégeaient à la Constituante le voulaient ainsi. Que peut refuser un ministre — même républicain — à un représentant capable de faire de l'opposition? Étrange spectacle! Sous le règne de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, tout est permis, absolument tout, excepté..... l'enseignement de l'homœopathie! Le *veto* des modernes remplace l'ostracisme des républicains d'Athènes.

M. Imbert-Gourbeyre se porta en 1862, candidat pour la chaire de thérapeutique de la faculté de Montpellier, et fut repoussé à l'*unanimité* des voix, pour crime d'homœopathie. Le professeur Jaumes, un des membres les plus distingués de l'antique faculté, fut chargé de faire le rapport sur les titres et les travaux du postulant. "La faculté", écrivit-il à M. Imbert, "n'a pas voulu que l'homœopathie

" fût officiellement enseignée en son nom; et, pardonnez " ma franchise, mon opinion est qu'elle a bien fait. Toute- " fois, je regrette infiniment que nous ayons été contraints " de nous priver de la collaboration d'un professeur aussi " distingué que vous l'êtes. Il m'a semblé que, après le " commerce intime que je viens d'avoir avec votre œuvre " médicale, je ne pouvais garder le silence vis-à-vis de " l'auteur d'une œuvre aussi importante. Quand un homme de " votre portée se soumet volontairement à l'épreuve d'où " vous sortez, il honore son juge, et celui-ci lui doit compte " de ses appréciations. J'ai plaisir à vous communiquer " les miennes; car, *sans l'homœopathie*, vous auriez partout " mes suffrages sympathiques......" Ah! il faut aux homœopathes plus que du courage pour se mettre ainsi au ban de la société..... en embrassant les doctrines de l'immortel Hahnemann!

Exclusion des homœopathes de tout enseignement officiel ou particulier, tel est le système imposé par nos adversaires aux autorités universitaires. Mais cela ne leur suffit pas. Ecoutez ceci:

MM. Laburthe, L. Marchant et Milcent furent forcés, sur l'insistance de la faculté, de résigner leurs services des hôpitaux. Nos adversaires, jaloux des succès de ces savants praticiens, les sacrifièrent à leur envie. Comme on voit, les procédés héliogabiliens ne sont pas perdus.

Tessier, médecin de l'hôpital de Ste-Marguerite (Hôtel-Dieu-annexe), était devenu homœopathe au moment où c'était son tour d'arriver à l'Hôtel-Dieu. Ses adversaires lui fermèrent ce grand foyer d'instruction, où certainement il aurait pu décupler le nombre de ses élèves. " Tessier est mort ", écrit le docteur Chargé, " et la distinction honorifique que portent à Paris tous les médecins des hôpitaux, tous sans exception, Tessier ne l'avait pas reçue: quelle injustice! Et en dehors de ses longs travaux, dans les

hôpitaux et dans l'enseignement, il avait eu le privilége de rendre un éminent service à l'Empereur et à l'Impératrice, qui lui avaient fait l'honneur de l'appeler plusieurs fois en consultation " [1]. Tessier avait été considéré comme une des gloires de l'allopathie; en 1855, il fonde un journal, *l'Art médical*, et l'adresse à l'académie de médecine; celle-ci, qui accepte de fondation toute espèce de publications, et jusqu'à la plus insignifiante brochure, repousse l'offre et renvoie le numéro. C'est à se demander

" Comment en un plomb vil, l'or pur s'est-il changé " ?

Tessier était devenu homœopathe. Cela explique tout!

Nos adversaires se sont appliqués à rendre l'accès des hôpitaux impossible aux homœopathes. Depuis l'externat dans les hôpitaux jusqu'au service médical du bureau central, tout est impitoyablement refusé à quiconque est soupçonné d'avoir pour l'homœopathie et les homœopathes, nous ne dirons pas de la déférence, mais de simples égards. Ces exclusions systématiques étaient publiquement avouées par les allopathes et ont été vigoureusement qualifiées par le docteur MILCENT dans une brochure intitulée : *De l'intolérance et de la liberté scientifique dans les concours de médecine.*

Tels maîtres, tels valets, dit-on. Les médecins allopathes, singeant les procédés de MM. les professeurs et de MM. les académiciens, firent du zèle et exclurent de leurs sociétés les médecins hahnemanniens. C'est ainsi que MM. Giraud, Hureau, père, et Defert furent expulsés pour crime d'homœopathie, de la Société médicale du sixième arrondissement de Paris; c'est ainsi encore que la Société médicale de secours mutuels chassa ses membres coupables d'homœopathie, et fit inscrire dans ses statuts un article nouveau, ainsi conçu : " Tout membre " qui acceptera une consultation avec un somnambule, magné- " tiseur, homœopathe ou charlatan de même espèce, sera

[1] CHARGÉ, " De l'homœopathie ", p. 118.

" considéré comme démissionnaire ". La Société anatomique, présidée par le savant Cruveilhier, prononça à l'*unanimité* des voix l'expulsion contre Tessier et contre trois autres homœopathes, en même temps que l'expulsion contre un autre médecin condamné à une peine infâmante. Le procès verbal de la séance du 4 janvier 1856, porte :

" Ont été exclus de la société anatomique, à l'unanimité :

" 1° Comme auteurs de publications homœopathiques, les membres Tessier.........

" 2° Pour un acte flétrissant, déjà puni par la justice, M...., membre correspondant " [1].

A la bonne heure ! L'homœopathe et le forçat rivés à la même chaîne, traînant le même boulet, marqués sur l'épaule de la même lettre infamante !

Quelle rage imbécile !

Mais tout cela n'est que drôle ! Voici qui est plus grave.

Les thèses qui touchent do près ou de loin à la doctrine homœopathique sont impitoyablement refusées. M. Bouillaud écrivit sur le titre d'une thèse sur *la Bryone;* " Je prie mon " cher collègue M. Marjolin, de vouloir bien engager le candidat " à prendre un autre sujet de thèse, si la thèse est en faveur " de l'homœopathie, et de ne pas accepter la présidence jus- " qu'à ce que la faculté ait examiné ". Peut-on mieux violer la liberté scientifique ?

Nos adversaires mêlent cependant le grotesque au tragique. Un exemple entre mille :

Il y a deux ans, une thèse sur les éruptions copahiviques fut présentée à la faculté de Paris; elle était dédiée à M. Imbert-Gourbeyre. Un des juges en terminant son argumentation a eu le courage de dire : " Maintenant, Monsieur, il faut que " jo vous diso une chose qui mo pèso, depuis que j'ai lu votro " thèse. Je vois à la première page une dédicace à M. Imbert. " Je comprends tous les sentiments, surtout ceux de la recon-

[1] " Gaz. hebdom. de méd. et de chir. ", 11 janvier 1856.

“ naissance; mais vous savez bien que M. Imbert est homœo-
“ pathe et cela seul me fait trouver déplacé que vous lui ayez
“ dédié votre thèse ”.

A quoi s'amusent nos grands hommes ! Doivent-ils avoir du temps de reste ?

Et cependant, qui le croirait ? La tourbe de nos adversaires ne se contente pas de si peu; c'est que l'appétit vient en mangeant.

Aussi, ces fervents disciples de don Torqnemada — en attendant qu'ils puissent obtenir la tête des médecins hahnemanniens — varient leur jeu et mettent en pratique les conseils du héros de Beaumarchais. La torture et la calomnie ! Il n'y a que les jeunes-premiers de l'allopathie pour pousser à cette hideuse copulation.

“ Il leur faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde ”.

Chacun a pu lire dernièrement dans les journaux de médecine et dans les journaux politiques de toute couleur que l'empereur de Russie avait publié un Ukase “ prohibant “ l'exercice de l'homœopathie dans toute l'étendue de l'empire “ russe, sous peine de 500 roubles d'amende et de deux “ années de déportation en Sibérie ”.

Or, cet Ukase — il est à peine besoin de le faire remarquer — n'a jamais existé. Bien au contraire, le czar Alexandre, au moment même où se colportait cette ridicule nouvelle, autorisait, malgré le *veto* du conseil médical de l'empire, la fondation de la société impériale de médecine homœopathique de S. Petersbourg [1].

Quousque tandem........?

Après dix lustres, quand, durant les veillées, nous raconterons ces traits chevaleresques des preux de notre époque, nos petits-neveux rangeront ces lamentables et véridiques récits à côté des contes de Barbe-bleue et du Chaperon rouge.

[1] “ Gazette Russe ” du $^{6}/_{18}$ octobre 1868, N° 216.

Comme toutes les vérités, l'homœopathie a donc ses apôtres et ses martyrs; des apôtres pour annoncer, des martyrs pour prouver.

Mais ces persécutions n'ont pas empêché la germination de la semence jetée par Hahnemann; bien au contraire, la plante a fleuri et a fructifié.

Les milliers de médecins homœopathes répandus dans toutes les contrées du globe sont là pour le prouver.

Nous avons terminé la tâche que nous nous sommes imposée; nous avons fait l'examen critique des divers principes hahnemanniens condamnés par M. Brenier et nous croyons pouvoir dire que les négations audacieuses de notre contradicteur ont été victorieusement combattues.

S'il faut en croire la préface du *Mémoire*, M. Brenier se serait proposé d' "exposer et d'apprécier les principes de l'homœopathie".

Ce programme a-t-il été rempli?

Certes, le critique montois a "exposé" les principes de la doctrine hahnemannienne; mais, ainsi que nous avons eu l'occasion de le faire observer, il s'est constamment acquitté de cette tache avec une loyauté peu enviable.

Il a "apprécié" ces principes, non pas en discutant les arguments produits à leur appui, mais en leur opposant une négation brutale dans la forme, idiote au fond. Il a bien eu "la *pensée* de discuter sérieusement les rêveries" du réformateur allemand, mais il s'est vite aperçu que "l'homœopathie ne méritait pas l'honneur d'une dis-" "cussion sérieuse" et qu'il suffisait, pour en avoir raison, de la classer "parmi les épidémies intellectuelles qui parais-" "sent à certaines époques et qu'expliquent, sans les jus-" "tifier, la crédulité ignorante de la foule et son amour" "du merveilleux". On ne se rend pas un rôle plus facile.

Quel a été le mobile de cette campagne contre l'homœopathie? Qu'est-ce qui a pu décider le critique montois à se soustraire à ce qu'il appelle "des études plus sérieuses"?

M. Brenier va nous l'apprendre lui-même.

Ce n'est pas que les médecins hahnemanniens lui portent ombrage. Oh ! non. " Les homœopathes m'importent fort peu ", dit-il, " et leurs lauriers thérapeutiques ne trou-" blent pas mon sommeil ".

D'un autre côté, " l'accueil favorable que l'homœopathie " a reçu des classes opulentes de la société ne lui impose " pas non plus ". Il sait bien que l'homœopathie " conduit à la fortune ceux qui l'adoptent "; il se plait même à parler " des aristocratiques champions de cette doctrine mensongère ", mais il est trop détaché des choses de ce monde pour se soucier autrement de ces faveurs de la fortune. Heureux M. Brenier ! Si Virgile t'avait connu.

Ce ne sont pas non plus les intérêts de l'humanité souffrante qui lui ont dicté sa conduite. L'homœopathie, d'après lui, est un mal passager qui " dans quelques années, " ira s'unir à ses aînées : la drogue Leroy, le magnétisme " et tant d'autres choses ".

Ce n'est pas même le désir de trouver la vérité par un débat contradictoire qui a fait agir notre contradicteur. " Un médecin ", dit-il, " ne doit consulter que sa convic-" tion et sa conscience ". Fort bien, mais si cependant cette conviction était erronée, si cette conscience était faussée ? A coup sûr, M. Brenier ne peut pas croire à l'infaillibilité de tout médecin. Ce serait un peu plaisant.

Pourquoi alors notre détracteur a-t-il pris les armes ? Pourquoi ?

Laissons la parole au critique montois : " Les méde-cins ", dit-il, " qui adoptent les principes de Hahnemann " manquent souvent de tact. Les convenances les plus " vulgaires imposent beaucoup de réserve, quand on cède " à la tentation de parler des doctrines que la raison, la " science repoussent et qui n'ont aucun droit à l'indulgence. " L'agitation inquiète de certains homœopathes, leur ardeur

" de prosélytisme sont parfois intolérables; le silence leur " conviendrait mieux que d'imprudentes provocations. Il " semble qu'on use d'nn droit naturel en faisant le professeur, " en interrogeant les personnes avec lesquelles on n'a que " de rares relations. Au moment où vous y pensez le moins, " monsieur tel ou tel, tout enfariné de son érudition de " fraîche date, vous fera subir le feu de ses questions et " de ses arguments, vous demandera avec un superbe aplomb, " avec un geste plein de majesté, plein d'apparente conviction, " si vous avez étudié l'homœopathie, si vous la connaissez...". Beaucoup de bruit pour... un peu d'amour-propre froissé. C'est l'histoire du verre d'eau : les petites causes produisant les grands effets.

" Le masque tombe, l'homme reste,
Et le héros s'évanouit.

M. Brenier croit " avoir examiné la doctrine de Hah- " nemann avec toute la franchise, avec toute l'indépendance " que la science autorise ". D'accord; la science a besoin de la liberté absolue; seulement nos adversaires oublient trop cette vérité quand il est question d'homœopathie.

Si notre critique " n'a pas dissimulé le sentiment de " répulsion que lui inspire l'enseignement hahnemannien ", il a encore moins dissimulé la haine qu'il portait à l'auteur de la doctrine. Fatigué sans doute d'entendre louer cet homme, il s'est emparé de lui et a cherché à l'arranger de belle façon. Mais, " que peut un coup de pioche aux flancs d'une montagne " ?

Notre contradicteur se rend le témoignage d'avoir toujours été plein d'égards pour les médecins homœopathes. A-t-il de l'audace, ce monsieur, pour oser s'exprimer ainsi? Son *Mémoire* fourmille d'injures et d'insinuations dégoûtantes, et il parle d'égards ?

Nous venons de voir que le critique montois ne croit pas à la viabilité de la doctrine hahnemannienne. Il y a

vingt ans qu'on chante ce refrain : " L'homœopathie se meurt, l'homœopathie est morte ", et cependant elle vit; que dis-je? Elle grandit et grandira encore.

Voyez, d'ailleurs, l'étrange contradiction : cette homœopathie qui est constamment moribonde, cette homœopathie que nos adversaires enterrent chaque jour au milieu de joyeux ébats, cette homœopathie, suivant M. Brenier, compte " des milliers de disciples disséminés sur toute la surface du globe ", et menace de devenir une plaie autrement terrible que celles de l'Egypte. D'où lui vient aujourd'hui ce noir pressentiment?

Il est vrai que notre contradicteur semble peu se préoccuper de ces " chiffres statistiques alignés par les homœopathes pour démontrer les progrès de leur doctrine ". " Les " homœopathes se comptent ", observe-t-il; " à merveille! " Fussent-ils en majorité, qu'importe? Les majorités ont " souvent tort. *Etiam si omnes, ego non* "!

.... A l'antique il s'habille
Et j'ai cru voir marcher un portrait de famille.

M. Brenier est-il bien sincère quand il fait entrevoir que, seul contre tous, il soutiendrait les prétendus principes de l'école allopathique? Est-il sincère quand il se vante d'avoir les épaules assez fortes pour supporter ce poids? Nous ne le croyons pas, et ici encore M. Brenier se combattra lui-même: " J'admire ", dit-il, " les gens qui sont " catholiques à Bruxelles, protestants à Berlin, musulmans " à Constantinople, républicains à Washington, constitutionnels à Londres, absolutistes à Paris ". Cette tirade, imitée de Voltaire [1] — et avantageusement imitée soit dit sans flatterie — dit fort bien que notre contradicteur adore le Dieu du jour et qu'il trahirait facilement l'allopathie le jour où

[1] " J'eusse été près du Gange, esclave des faux Dieux,
Chrétienne dans Paris, musulmane en ces lieux ".

la masse des admirateurs tournerait le dos à cette vieille coquette. " Donec eris felix.... ".

M. Brenier a beau s'en défendre, il a beau se retrancher derrière une pensée de M. Mignet[1], " pensée noble, noble- " ment exprimée, mais qu'il *rougit* de citer à propos d'homœopathie " (sic), il a beau dire : " on n'aime bien qu'une " fois ", nous ne croyons pas à ces protestations aussitôt contredites.

Le jour donc où nous serons majorité, nous compterons en M. Brenier un caméléon de plus.

On sait comment on accueille ce genre de fuyards.

Consummatum est !

Que M. Brenier refute notre travail, et à notre tour nous reprendrons la plume; sur le terrain scientifique nous ne lui accorderons jamais le dernier mot.

Nous disons *jamais !* La lutte contre l'erreur doit être sans trève, ni merci.

Nous ne déserterons pas ce devoir.

Mais si, conformément à ses tristes habitudes, M. Brenier répond aux arguments que nous lui avons présentés par toute une kyrielle d'injures et de grossièretés, nous nous tairons, parce que nous n'aimons pas ce genre de tournoi. Sous ce rapport notre adversaire est un homme supérieur, inimitable. Ne lui envions pas cette qualité.

[1] " On n'a pas deux fortes convictions en sa vie; les esprits ardents gardent leur premier enthousiasme et les cœurs généreux ne se donnent bien qu'une fois ".

FIN

TABLE DES MATIÈRES


Digitized by Google



